FETE DU JOUR :
Sainte Véronique
Soleil: lever 7 h. 32; coucher 4 h. 34
Lune: lever 6 h. 34; coucher 8 h. 60
TEMPS PROBABLE :
BEAU ET FROID. DEMAIN, PLUS DOUX AVEC NEIGE LOCALE.
Maximum : 10 — Minimum : 3

LA PRESSE

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

EN AVANT TOUJOURS
Au cours de la semaine dernière, le tirage total de la "Presse" a excédé
1,000,000
de copies.

49e ANNEE—No 74—30 PAGES —1e SECTION— EDITION QUOTIDIENNE—MONTREAL, VENDREDI 13 JANVIER 1933 PRIX: DEUX CENTINS

L'ÉGLISE S.-LOUIS-DE-FRANCE EN RUINES

L'intérieur croule en une masse de flammes

L'incendie, — l'un des plus rapides et des plus spectaculaires qu'on ait vus dans la métropole, — détruit la vénérable église en une couple d'heures.

On n'a pu sauver les Saintes-Espèces

Le presbytère a été sauvé, mais les maisons environnantes ont subi des dégâts. — Tout compte fait, la perte excède $500,000.

LA vénérable et splendide église Saint-Louis-de-France a croulé hier après-midi dans une masse de flammes.

Elle datait de 1897 et se trouvait être, avec la Basilique et Notre-Dame, l'un des beaux monuments du culte qui ont figuré le plus à l'honneur dans l'histoire de Montréal depuis un demi-siècle. L'incendie, — l'un des plus rapides et des plus spectaculaires qu'on ait vus dans la métropole depuis un bon nombre d'années, — fut signalé vers 4 heures p. m., embrasa en un rien de temps tout l'intérieur en bois du vieil édifice, au point qu'il fut impossible de sauver les Saintes Espèces, et, poussé par un fort vent d'ouest, fit tellement rage qu'il menaça un grand nombre de logements du voisinage et tous les automobiles stationnant dans les environs. Ce n'est qu'au bout d'une couple d'heures que les pompiers purent entreprendre un travail efficace contre le gigantesque brasier. Ils ont passé toute la soirée et, pour un petit nombre, toute la nuit sur les lieux, sous un froid sibérien. Il ne reste plus maintenant de la grande église catholique de l'est de la ville que la tour, la façade et une partie des murs, revêtus de givre et recouverts de stalactites de glace; l'eau en retombant en pluie sur les grandes marches d'entrée, a dessiné le long des rampes d'ingénieuses arabesques; les rues environnantes ne sont que glace et cloaques; les fils sont alourdis de gel. La croix et les cloches sont tombées au plus fort de l'incendie; la statue de S. Louis de France a glissé hier soir dans la rue, mais les quatre anges du jugement, en bronze solide, sont restés à leur poste aux coins de la tour.

Hypothèses sur l'origine de l'incendie

On cherche à expliquer comment il se fait que le feu se soit propagé avec une effarante célérité, au point de jaillir comme un vaste brasier presqu'aussitôt après avoir été découvert. D'aucuns croient à l'explosion d'une fournaise à l'huile; d'autres disent qu'il est dû à un court-circuit dans les grandes orgues, ce qui expliquerait que l'élément destructeur ait gagné si rapidement les jubés et le clocher de 208 pieds de hauteur. On dit, par ailleurs, que le feu serait parti d'une armoire de la sacristie, habituellement fermée à clef, et cette théorie donnerait du poids à l'idée d'un crime, d'autant plus que l'église a failli être incendiée quelques fois déjà, que les communistes dénoncés avec vigueur du haut de la chaire dimanche dernier par M. le curé Paiement pullulent dans le quartier, que, par coïncidence curieuse, un commencement d'incendie a été étouffé avant-hier à la cathédrale.

Perte d'un demi-million

La construction de l'église coûta en 1897 $180,000. Mais si l'on tient compte des objets d'art qu'elle contenait: vitraux de grande valeur, tableaux de notre peintre canadien Georges Delfosse, vases sacrés et ornements (dont quelques-uns ont pu être sauvés de la sacristie cependant), on estime que la perte atteint facilement au demi-million. Les assurances couvrent les ⅘ de ce montant.

M. l'abbé Paiement, curé de la paroisse depuis un an et demi, après avoir été traité pour choc nerveux à l'Institut des Sourdes-Muettes est rentré à 7 h. 30 hier soir dans son presbytère tenu à l'abri des flammes par un solide mur d'étai et le travail constant des pompiers. Le sinistre l'a beaucoup affligé. Personnellement, il est d'avis que le vieux système d'électricité, plutôt compliqué, explique l'origine du désastre. On songe déjà à reconstruire sans beaucoup de retard, cette fois à l'épreuve du feu, et à obtenir la permission de tenir

A SUIVRE SUR LA PAGE 16

Dimensions et constructeurs de ce temple

Données fournies sur S.-Louis-de-France par M. J.-E.-C. Daoust, architecte.

M. J.-E.-C. Daoust, architecte et évaluateur, successeur des architectes Roy et Gauthier, chez qui il fit ses débuts et travailla aux détails des plans de Saint-Louis-de-France faits par ces architectes, nous a fourni les données suivantes:

Le baptistère mesurait 24 pieds par 24, par 70 de hauteur; la tour, 30 pieds par 30 et 208 de hauteur, et la lanterne, de forme octogonale, 24 pieds par 24; la façade, 104 par 116, et l'église, 82 par 240.

Le soubassement fut prêt en 1890 et l'église, en 1897. L'inauguration eut lieu le 23 mai 1897, Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke, présida la bénédiction et Mgr E. Gravel, premier évêque de Nicolet, prononça le sermon du jour.

Voici la liste des entrepreneurs, au moins les trois quarts disparus aujourd'hui: Martineau et Prénoveau, maçonnerie; Urgèle Pauzé et fils, charpente et menuiserie; Pelletier et Brosseau, couverture; J. Chamberland, crépi; J. Lamarche, chauffage; F. Lefebvre et compagnie, peinture; Canadien Electric Company, pose des fils électriques; Mitchell and Company, lustres à gaz et à électricité; L. Benoit, parties en bois des autels; T. Rochon et fils, parties en marbre; verrières, A. Vermonet, Reims, et Chantrel et frères, Paris, chemin de la croix.

Le peintre Delfosse était l'auteur d'une fresque et de deux tableaux.

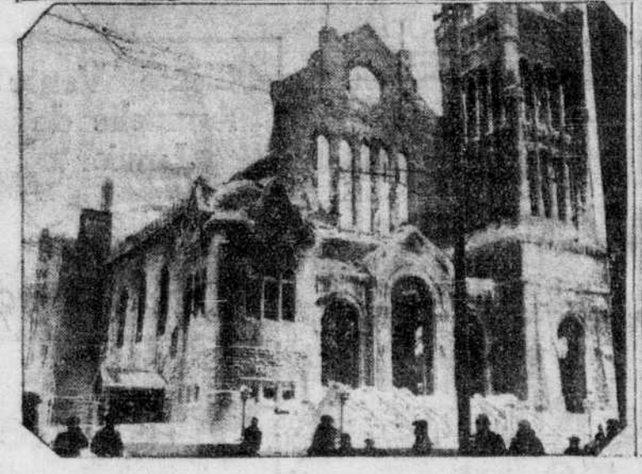

La magnifique photographie du haut, prise de la rue Roy, de bonne heure ce matin, montre ce qui reste de la vénérable église Saint-Louis-de-France, que des experts américains évaluaient encore récemment à un million de dollars, à cause de son style architectural et de ses splendides décorations intérieures. Seuls, les quatre anges de bronze aux angles de la haute tour du clocher veillent sur le squelette calciné et givré de ce qui était hier encore l'un des fiers monuments de la métropole.

EN BAS A GAUCHE, la façade, vue de la rue Hôtel-de-ville, montrant le coin de la sacristie, où le feu s'est acharné si longtemps; la glace a orné d'arabesques les lampadaires et les rampes des escaliers et la statue de saint Louis est disparue du sommet de la porte centrale. EN BAS, A DROITE, l'aspect que présente l'église incendiée, vue de la rue Laval. On voit un coin du presbytère épargné par le feu. — Clichés la "Presse".

Trotsky voudrait se réfugier en Uruguay

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Montevideo, 13. — Le journal "El Diaro" a annoncé aujourd'hui que Léon Trotsky, chef soviétique exilé sur l'Ile Prinkipo, près de Constantinople, avait demandé au gouvernement de l'Uruguay la permission d'aller demeurer dans le pays. La nouvelle n'a pas été confirmée officiellement, et l'on doute qu'elle soit véridique.

100 magasins détruits

Stamboul, 13. — Une centaine de boutiques et deux mosquées ont été détruites par le feu aujourd'hui, à Harpout, vieux centre kurde. Il n'y a pas eu de pertes de vie.

Le Saint-Père en tête de ce défilé

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Cité du Vatican, 13. — On annonce aujourd'hui que le pape Pie XI sortira du Vatican durant l'année sainte, laquelle commence le dimanche des Rameaux, à l'occasion d'une procession à la basilique St-Jean de Latran.

Le pape sortira du Vatican à la tête du défilé et attendra la procession à la Basilique. Il bénira la foule du haut de la loggia.

Nouveau site pour S.-Louis-de-France

L'église dont on projette déjà la reconstruction s'élèverait plus au centre de la paroisse.—Les assurances couvrent partiellement les pertes.

L'horaire des messes pour dimanche prochain et les lieux où elles seront chantées

EN DERNIERE HEURE, on nous apprend que la nouvelle église Saint-Louis de France pourrait fort bien n'être pas construite sur l'emplacement actuel, mais sur un site plus au centre de la paroisse. Les marguilliers en décideront très prochainement.

Au presbytère

Pendant que l'église ne présentait plus qu'un immense brasier et presqu'à la minute où une des cloches du carillon, se détachant de ses liens, tombait dans le vide à l'intérieur du clocher, un représentant de la "Presse" se rend au presbytère, qu'après beaucoup de travail on a réussi à préserver et à sauver. Il y règne une grande activité. Prêtres, religieux, laïcs et pompiers se croisent. Dans un appartement se trouve l'abbé Armand Paiement, curé de la paroisse, revêtu de son paletot et de son bonnet de fourrure. Il cause avec MM. Alphonse Raymond et Alphonse Millette, marguilliers. Très ému, il conserve tout son sang froid et son énergie cependant. Par une fenêtre, à l'est du presbytère, les pompiers, à l'aide de puissants jets d'eau, défendent l'édifice contre les flammes qui le lèchent. Dans plusieurs appartements, on aperçoit des ornements sacerdotaux et autres articles du culte qu'on a pu sauver. Au dehors ce n'est que crépitement, bruits de la chute des matériaux en combustion. Le spectacle est tragique.

M. Paiement à qui nous demandons son opinion sur l'origine de l'incendie, répond: "Je n'en sais rien, mais ce dont je suis sûr, c'est que la nouvelle église Saint-Louis de France ne brûlera pas une seconde fois, car elle sera mise à l'épreuve du feu. C'est un grand malheur, mais qui ne doit pas nous abattre."

Sur ce, parlant à M. Alphonse Raymond, il lui demande de s'occuper de noliser l'Arsenal du 65e régiment, avenue des Pins, afin qu'on y puisse célébrer les offices religieux le plus tôt possible. En dernière heure, nous apprenons que cette permission a été obtenue.

De plus les Soeurs de la Providence ont mis à la disposition de M. l'abbé Paiement la chapelle de l'Institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, de même que les autorités de la commission scolaire catholique offraient la salle de l'Académie Cherrier, rue Cherrier.

Horaire des messes

Voici l'horaire des messes dans chacun de ces endroits, pour dimanche prochain: **Chapelle des Sourdes-Muettes**, pouvant contenir 1,800 personnes: 8 heures, 9 heures, 10 heures et 11 heures; **Académie Cherrier**: 7 heures, 8 heures, 9 heures, 10 heures et 11 heures; **à l'arsenal du 65e régiment**: 8 heures pour les enfants. Deux autres messes seront dites à l'Arsenal du 65e régiment à 9 heures 30 et à 10 heures 30. Pour les **mariages et services**, c'est à la chapelle des Sourdes-Muettes qu'ils seront célébrés. Les personnes demeurant à l'ouest de la rue Saint-Denis pourront assister aux offices à l'Arsenal, celles demeurant rues Saint-Denis, Roy, Berri, iront chez les Sourdes-Muettes, cependant que celles demeurant rue Saint-Hubert, Parc Lafontaine, iront à l'Académie Cherrier; celles enfin demeurant à proximité de l'église Saint-Jean-Baptiste fréquenteront cette église.

Tout ce qui regarde le côté matériel de la paroisse sera transigé au presbytère, avenue Laval. Dès ce matin d'ailleurs le curé et les vicaires étaient à leur poste.

Cependant ils ont passé la nuit dernière chez les Sourdes-Muettes.

Une opinion sur l'incendie

La question qui se pose sur toutes les lèvres est de savoir l'origine de l'incendie. On ne soupçonne pas cependant de main criminelle, bien que, il y a quelques années, une tentative dans ce genre ait été découverte. Selon M. l'abbé Oscar Valiquette, un des premiers rendus sur le lieu du sinistre, le feu aurait pris naissance dans une armoire de la sacristie affectée spécialement

A SUIVRE SUR LA PAGE 17

M. l'abbé ARMAND PAIEMENT, curé de Saint-Louis de France.

Jean Mermoz se pose un moment à Saint-Louis

Obligé d'atterrir à Port-Etienne, il repart et arrive cet après-midi au Sénégal

Saint-Louis, Sénégal, 13. — Jean Mermoz, pilotant l'avion "Arc-en-ciel" parti pour Buenos-Ayres, est atterri ici cet après-midi.

Une étape abrégée

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Port-Etienne, Afrique occidentale française, 13. — Jean Mermoz, vétéran de l'aviation postale française, et ses quatre compagnons de l'avion "Arc-en-ciel" sont partis d'ici à 11 heures 15 de l'avant-midi pour Dakar, Sénégal; c'est la deuxième étape d'une envolée circulaire Marseille-Buenos-Ayres qu'ils veulent accomplir en moins d'une semaine.

(Presse Associée). — L'avion a été contraint de terminer sa première étape ici à cause de la rupture d'un tuyau d'alimentation d'essence; ce tuyau a été réparé.

Délai pour Bossoutrot

Istres, France, 13. — Lucien Bossoutrot et Maurice Rossi, aviateurs français qui détiennent le record mondial de vol dans un circuit fermé avec un trajet de 6,360 milles, ont décidé aujourd'hui de remettre à plus tard, à cause de la température défavorable, une envolée sans escale à Buenos-Ayres, soit 6,500 milles.

Londres fait des représentations à Tokio

Mais Genève fait un effort désespéré pour empêcher le Japon de se retirer. — Succès japonais.

(Service de l'United Press, spécial à la Presse)

SHANGHAI, 13. — La Chambre de commerce du plus grand Shanghaï a adressé aujourd'hui des circulaires aux organisations commerciales et industrielles chinoises leur demandant d'intensifier le boycottage contre les produits japonais.

CONTRE-OFFENSIVE CHINOISE

(Par Herbert-R. Ekins, service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

PEIPING, Chine, 13. — Plus de 30,000 soldats chinois sous le commandement du général Tang You-Lin, ont fait aujourd'hui des raids contre les bases, les stations de transport et les lignes de communication des Japonais, à l'extrémité nord-est du Jehol, de Taonan jusqu'à Souitching.

Londres agit à Tokio

(Service de la Presse Associée)

Tokio, 13. — Sir Francis Lindley, l'ambassadeur de la Grande-Bretagne, a aujourd'hui rendu visite au ministre japonais des affaires étrangères, M. Uchida, en vertu d'instructions reçues de Londres, dit une déclaration autorisée, et a attiré l'attention du ministre sur la menace pour les intérêts britanniques dans le nord de la Chine qui résulte de la situation tendue causée par les événements à Shanhaikouan.

L'entretien a été très amical.

Un effort désespéré de Genève

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Genève, 13. — La Société des nations a fait une tentative désespérée aujourd'hui pour trouver une formule de conciliation au sujet des événements de la Mandchourie, avant la réunion du comité des "dix-neuf" lundi prochain.

Sir Eric Drummond, le secrétaire général de la Société, et les chefs de la Société des nations se sont réunis et ont rédigé une nouvelle résolution qui a été envoyée aux délégations de la Chine et du Japon. Ils voudraient, si cela est possible, que les deux nations en présence s'entendissent sur une formule avant que le problème devienne encore plus compliqué par suite des débats à la réunion du comité des "dix-neuf" lundi prochain.

On considère, dans bien des milieux, que le Japon se retirera proba-

A SUIVRE SUR LA PAGE 27

La Chambre basse s'ajourne au 24

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13 — Les travaux sessionnels ont été suspendus, ce matin, à 11 heures et 25, pour une dizaine de jours, afin que l'hon. M. Taschereau et quelques-uns de ses collègues puissent assister à la conférence interprovinciale convoquée par l'hon. Bennett. La session est donc ajournée au mardi, 24 janvier.

La séance de ce matin a duré sept minutes. Dans ce cours espace de temps, plusieurs pétitions ont été lues et adoptées.

M. Amédée Caron a présenté le premier bill qui ait franchi le stage de la première lecture. Il s'agit de la loi par laquelle on veut obliger les propriétaires de voitures à traction animale à porter des lumières ou réflecteurs.

Attitude inchangée

Calgary, 13. — Tandis que le maire Andy Davison et le premier ministre Brownlee de l'Alberta conféraient à Edmonton aujourd'hui sur les difficultés financières de Calgary, le local de Calgary des Fermiers-Unis de l'Alberta priait le gouvernement de la province de suivre l'exemple de Calgary et de refuser d'effectuer les paiements d'obligations au taux défavorable du change américain.

On proposerait à nos députés de diminuer leur indemnité

(Du correspondant de la "Presse")

Québec, 13. — On croit en certains milieux qu'une mesure sera proposée au cours de la présente session comportant la réduction de l'indemnité des députés. En même temps l'on proposerait la réduction du salaire des hauts fonctionnaires civils. Ceux qui reçoivent actuellement un salaire de moins de $1,800 seraient exemptés de la réduction. Interrogé à ce sujet, un ministre du gouvernement a déclaré qu'il ne savait rien de cette rumeur mais que le projet serait possible.

Quelques Lignes

(Service de la Presse Associée)

Sofia, 13. — Une fille est née ce matin au roi Boris et à la reine Jeanne de Bulgarie. C'est leur premier enfant.

REELECTION

Vernon, 13. — Le maire E.-W. Prowse a été réélu hier par une majorité de 246 sur son rival, L.-L. Stewart.

MOINS D'EXPORTATION

Seattle, 13. — L'exportation de pulpe de la Colombie-Britannique aux Etats-Unis, qui fut de 172,563,000 pieds en 1931, n'a été que de 48,347,000 pieds durant les six premiers mois de 1932. Cette diminution est attribuée à l'imposition du droit de $3 par les Etats-Unis.

Berlin paiera suivant ce qui sera exporté

Breslau, Allemagne, 13 — "L'Allemagne continuera de rembourser ses créanciers étrangers, mais sa capacité de paiement dépendra des exportations allemandes nécessaires pour produire les changes étrangers requis, a déclaré le Dr Hans Luther, président de la Reichsbank, dans une allocution prononcée devant la Chambre de commerce et d'industrie.

Le Dr Luther dit que l'Allemagne, envisageant son plus fort passif depuis le milieu du 19e siècle, avait déjà remis à ses créanciers sept milliards de marks.

L'augmentation des ondes dans notre continent

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Washington, 13. — Une conférence sur les problèmes de la radio est proposée par les pays de l'Amérique du Nord. Les Etats-Unis, le Canada, le Mexique et Cuba réuniraient sous peu leurs délégués respectifs afin de reconsidérer la question de la distribution des ondes et l'établissement du chiffre de leur fréquence. La principale question à l'étude sera celle de l'augmentation de la fréquence de l'onde générique de radiodiffusion. C'est sur cette onde que la plupart des programmes quotidiens sont irradiés.

Cette onde contrôle les fréquences variant entre 550 et 1500 kilocycles. Seulement les postes émetteurs sont maintenant si nombreux que l'interférence est considérable. On projette soit de l'abaisser plus bas que 550 ou l'élever à plus haut que 1500 kilocycles. Si ce projet est réalisé l'onde de radiodiffusion atteindra celle sur laquelle on transmet les programmes irradiés sur ondes courtes.

CHUTE DU MINISTERE

Athènes, 13. — Après dix semaines d'existence, le gouvernement du premier ministre Tsalderis a été défait ce matin, par une vote de non confiance de 109 voix contre 91.

Dure lutte des rouges

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

Madrid, 13.—Alors que le gouvernement de l'Espagne continue avec énergie sa campagne de répression contre les anarchistes rebelles, ces derniers continuent aussi à attaquer la police dans diverses parties du pays. Les extrémistes ont aujourd'hui lancé des bombes au cours de leurs attaques contre les policiers.

Une troupe de 90 gardes civils, carabiniers et policiers est partie de Cadix pour Medina-Sidonia, où s'étaient retirés, disait-on, 400 hommes armés, mis en déroute par les forces des autorités à Casas Viejas.

On calculait, aujourd'hui, que les morts dans les récentes émeutes portent le nombre des pertes de vie depuis le début de la révolte à un total de 70.

Les syndicalistes ont attaqué avec des bombes la demeure de Pascual Cervera, le capitaine du port, à Algesiras. Cervera est un ami du gouverneur de Gibraltar. Personne n'a été blessé.

Des patrouilles militaires parcourent les régions d'Algesiras et de La Linea.

Marchand de coton décédé

Bolton, Angleterre, 13. — Le commerce mondial du coton a perdu l'un de ses chefs les plus éminents, aujourd'hui, par le décès de William Howarth, 62 ans, un des fondateurs de l'Association britannique du coton et président de l'Institut textile.

Terreur causée par une explosion à Manhattan

Un poste de distribution d'essence explose et le préposé est tué; un constable accouru est blessé gravement; un passant est blessé et un employé est disparu.

New-York, 13. — La terreur régnait ce matin dans une section centrale de Manhattan alors qu'une station de ravitaillement de gazoline fit explosion, tuant un homme et en blessant deux autres.

L'explosion fut suivie de la rupture de centaines de vitres dans les fenêtres de tout le quartier et la terreur s'empara bientôt de cette populeuse section, à peine quelques rues au nord de "Times Square" et des grands théâtres.

Gilman Osgood, 27 ans, père de 2 enfants, a été tué alors qu'entraîné par l'explosion il est tombé dans un réservoir de pétrole. Il était gardien du garage.

Le constable William Butler a été gravement blessé. Ayant entendu une première explosion, il accourait sur la scène lorsque l'explosion survint. Il fut projeté de l'autre côté de la rue.

Ned Hawley, un passant a été légèrement blessé.

Un quatrième homme connu seulement sous le nom de "Red" a été inscrit comme manquant à l'appel. Il aurait été l'assistant d'Osgood.

L'explosion est attribuée à une fissure dans un réservoir qui aurait permis aux vapeurs de s'échapper et de venir en contact avec un poêle qui chauffait le garage.

La Perse achète des aéroplanes anglais

Londres, 13.—Le premier envoi d'une large consignation d'aéroplanes à deux sièges et à un siège pour la force aérienne persane est actuellement en route pour Téhéran. La balance suivra à différents intervalles.

Le contrat a une valeur totale de $1,000,000 et couvre tout l'équipement de trois escadrons aériens.

Ces aéroplanes seront extrêmement rapides et pourront être mis au rang des meilleurs du monde entier, au point de vue militaire.

Député en faveur du libre-échange

Halifax, 13. — "De quel droit M. Bennett peut-il nous dire que nous devons acheter notre anthracite du pays de Galles quand nous pouvons l'obtenir pour $3 meilleur marché en Russie ?" a été la question posée aux libéraux de la section nord de la ville par M. William Duff, député d'Antigonish-Guysboro, parlant à l'assemblée annuelle de l'organisation libéral du quartier numéro 5.

M. Duff a proposé l'abolition du tarif et le libre échange comme solution de la crise économique.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES p. 4, 7, 8
EDIT. . . . . page 6
PARLEMENT . . . page 10
THEATRES . . . . page 12
RADIO . . . . . page 18
FINANCE . . . . page 22
SPORT . . . . . page 24

MAGASIN OUVERT A 9 A.M.

HENRY MORGAN & Co. LIMITED

MAGASIN FERME A 6 P.M.

90 ANS DANS LE COMMERCE

1843 **Les Montréalais attendent avec impatience ces ventes annuelles de janvier. Depuis longtemps ils ont reconnu la valeur extraordinaire des économies qu'on y peut faire, ils savent que les plus radicales réductions de prix possibles sont offertes à ce temps-ci qui précède immédiatement l'inventaire.** 1933

Notre 90ième Vente Annuelle de Janvier

Paletots

18.75 *Auparavant 23.50 et $25.*

Voici une vente qui sera bien accueillie des hommes économes. Choix de tissus épais, élégants et importés en jolis gris, bleus et bruns. Série de modèles à devant croisé pour hommes et jeunes gens.

Tailles: 34 à 39 seulement.

• • • •

Réductions de janvier sur Jolis Paletots Importés de BURBERRY et PEAKE, Angleterre

PALETOTS, *régulier $55.* —*MAINTENANT . . .* **$45**

PALETOTS, *régulier $65.* —*MAINTENANT . . .* **$55**

PALETOTS, *régulier $75.* —*MAINTENANT . . .* **$65**

PALETOTS, *régulier $85, $90, $95.* —*MAINTENANT . . .* **$75**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Grandes Aubaines pour Hommes

LISEZ — PROFITEZ-EN

Robes de Chambre

$12 — Robes de chambre en soie, importées spécialement pour Morgan. Jolis dessins de fleurs et brocart. —*Se vendaient $15 à 22.50.*

$8 — Robes de chambre en soie aux vives couleurs, avec collet, poignets et poches aux tons opposés. —*Se vendaient $10 et 12.50.*

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Gilets de Maison

9.60 —Soldes offerts aux rabais de janvier.— Choix parmi des gilets en soie, molleton ou laine brossée, avec collet, poignets et poches aux tons opposés. —*Se vendaient 12.50 et 14.50.*

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Complets

à Deux Pantalons $35

Antérieurement $45 à $65.

Un groupe de quelques-uns des plus beaux complets que nous ayons en magasin. Tissus importés en bleu, gris et brun. Assortiment complet de tailles, mais pas dans tous les modèles.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

• • • •

CANNES

En bois d'ébène naturel. Poignées recourbées. *Antérieurement $6. . . . .* **4.25**

En bois de couleuvre du plus beau grain. *Antérieurement $12 . . . . . .* **$6**

Cannes exclusives à moitié prix. *Antérieurement 17.50, 22.50, $30, ...* **8.75 — 11.25 — $15**

Cannes légères en érable, idéales pour les dames. *Antérieurement $3 . . . . .* **2.25**

—Morgan—Arcade des hommes.

On Trouvera de Merveilleuses Valeurs dans ces

Manteaux Garnis de Fourrure

Antérieurement 49.50 à 59.50. **27.50**

Manteaux en lainages diagonaux, lainages crêpés et boucles. Tissus de premier ordre et coupe impeccable du dernier chic. Ils proviennent de plusieurs assortiments à prix plus élevés. Il serait difficile d'énumérer les nombreux modèles intéressants de ce beau groupe de manteaux. Vous ne regretterez certainement pas d'être venue les voir.

FOURRURES — caracul, genet, renard Maroc, seal chapal, rat musqué, renardeau.

COULEURS — Noir, brun, marine, vert.

TAILLES — 14 à 20 et 36 à 44.

—Morgan—Deuxième étage.

Bottes d'Auto et d'Opéra Goodrich et Gutta Percha

Réduites pour la Vente de Janvier **$4**

Valeur de 4.75 — la meilleure qualité faite par ces manufactures bien connues. Chaque paire est garantie — la tige est en velours imperméable. Noir et brun. Talons cubains et hauts. — Pointures: 3 à 9.

—Morgan—Deuxième étage.

GARÇONNETS

Paletots 9.75

Chauds paletots en chinchilla bleu et tweeds gris et bruns. Elégants modèles Guard pour garçons de 33 à 37 de taille.

Complets Rugby 9.50

4 articles, dont deux breeches. En tweeds importés gris et brun et cheviote bleue ou brune. Modèles à devant simple pour tailles: 28 à 32.

—Morgan—Vêtements pour garçonnets—Rez-de-chaussée.

Articles de Toilette à Prix Réduits

SAVON COLONIAL AU COLD CREAM — FABRIQUE EN ANGLETERRE, spécialement pour MORGAN. Le meilleur pour les peaux sensibles. *Rég. 20c le pain.* Boite de . . **12** pains **1.65**

SAVON DE CASTILLE FRANÇAIS absolument pur—2000 pains. *Régulier 24 pains 85c.* Maintenant.. **2** douzaines de pains **75c**

SAVON EVONA LANOLINE — boîte de 48 pains avec base superbe en lanoline. Parfums — lilas, fougère, rose. — *Antérieurement 8.50 la boîte.* Maintenant, la boîte **6.85**

—Morgan—Rez-de-chaussée.

Couvre-Chaussures Zipper à Rabais!

pour Enfants et Fillettes

Couvre-chaussures Goodrich en jersey de laine. C'est la première fois qu'il sont offerts à ces prix.

POINTURES — 6 à 10. *Rég. 3.00.* Maintenant **2.25**

POINTURES — 11 à 2. *Rég. 3.50.* Maintenant **2 50**

—Morgan—Rayon des chaussures pour enfants,
—Morgan—Deuxième étage.

90ième Vente Annuelle de Janvier **Toiles** et Cotons de Ménage

Rabais de 10%—20%

Articles Spéciaux Réduits de 25%—33⅓%

Drap de Coton Irlandais à Point d'Ourlet

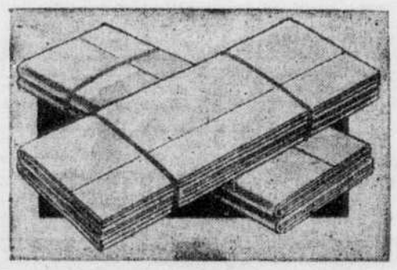

Coins Fermés

Grandeurs: 72 x 108 pouces
81 x 100 pouces

4.35 la paire

300 paires. Draps de coton irlandais blanc comme neige. Tissés de coton de qualité supérieure et garantis sans aucun défaut.
Les coins sont fermés pour donner plus de force et tous les fils dans le point d'ourlet sont tirés à la main.

Choix complet de grandeurs au commencement de la vente.

63 x 90 pouces. La paire **3.35**

90 x 108 pouces. La paire **5.35**

—Morgan—Troisième étage.

12 Édredons Anglais 22.10

Antérieurement 29.50 moins 25%
—Morgan—Troisième étage.
CHACUN

Sous-Vêtements pour Enfants

COMBINAISONS de QUALITE CHILPRUFE pour GARÇONNETS de 2 à 4 ans. Manches courtes, longueur au genou. *Valeur de $3,* moins 20% — Maintenant.. **2.40**

CAMISOLES CHILPRUFE, manches longues, tailles: 2 à 6. *Valeurs de $2 et 2.25.* Maintenant . . **1.75**

CALEÇONS CHILPRUFE. *Val. de 1.75.* Maintenant.. **1.35**

—Morgan—Rayon des vêtements d'enfants—Deuxième étage.

Paletots Red River 7.50

Tissu couverte marine, capuchon détachable, doublure et tuyautage en flanelle rouge. Complets avec ceinture.

Tailles: 2 à 5 ans.

Souliers GlenMorgan *pour Hommes*

Prix rég. 7.50. **5.85**

Ces populaires souliers offerts à rabais. Oxfords ou brogues noirs ou bruns, formes confortables, semelles à trépointe Goodyear.

Pointures: 6 à 11.

—Morgan—Rez-de-chaussée.

LA PRESSE EST LE JOURNAL FRANÇAIS LE PLUS GRAND DU MONDE

LA PRESSE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

MONTREAL, VENDREDI, 13 JANVIER 1933 — LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

En un seul coup de filet, la police cueille six prétendus complices d'un hardi hold-up

Une somme de $1,500.00, enlevée dans une succursale de la Banque Canadienne Nationale à la pointe du revolver, est entièrement recouvrée. — Armes également retrouvées par les policiers.

Le truc de la "souricière"

Vers 12 h. 30, hier après-midi, six audacieux bandits enlevaient, à la pointe du revolver, à une succursale de la Banque Canadienne Nationale, située au No 7785 rue Notre-Dame-est, Longue-Pointe, une somme de $1,500.

Ce hold-up, perpétré avec une audace inouïe, que nous relations dans notre "extra" d'hier, eut son dénouement, quelques heures plus tard, par l'arrestation de tous les prétendus complices, en un magnifique coup de filet des détectives de l'escouade des hold-ups, sous les ordres de l'inspecteur Victor Foucault.

L'inspecteur Foucault et l'assistant-inspecteur Brodeur ont exprimé l'espoir que ces captures auront pour effet de soulever le voile de mystère qui entoure plusieurs autres attentats récents.

Dernières découvertes

Aux dernières nouvelles, ce matin, notre représentant apprenait à la sûreté que vers 2 h., dans la nuit, l'auto employé, croit-on, par les bandits pour commettre leur attentat, avait été retrouvé dans un garage en arrière du No 707 avenue Godin, Verdun. C'est un véhicule marque "Chevrolet", volé, le 10 décembre dernier, entre 7 h. et 7 h. 30 du soir, devant le No 900, rue Sherbrooke-ouest. Il était la propriété du Better Business Bureau, 220 University Tower.

Hood, qui n'avait pas donné d'adresse, est présumé demeurer au No 3340 rue Lacombe. Des parents ou amis, ne l'ayant pas vu rentrer hier soir, sont allés ce matin à la sûreté le rapporter disparu. Apparemment, ils n'avaient pas eu vent de l'affaire!

Ce dernier a été arrêté à la maison de rendez-vous, alors que, conduisant un autre auto "Chevrolet", il venait, selon toute probabilité, chercher ses complices pour le voyage à Toronto. On a trouvé un carnet sur lui, contenant des notes sur ce voyage, et aussi disent les limiers, un plan de la banque où le coup fut exécuté.

McDermott, questionné par les agents, a admis avoir été condamné à cinq ans de pénitencier à Vancouver, pour avoir participé à un hold-up dans une station de gazoline. Relâché au bout de trois ans, sous "ticket of leave", il était à Montréal depuis un an.

L'inspecteur Foucault a vivement félicité ses hommes, et il a cité particulièrement les sergents-détectives Dupont, Paquette, Bradford et Sévigny.

D'après les agents, les six hommes arrêtés hier, faisaient partie d'une même bande et ils avaient l'habitude de voyager en auto entre Montréal et Toronto.

L'attentat

Un peu après-midi, hier, trois bandits entraient dans la banque. Deux des intrus qui étaient armés de revolver, ordonnèrent aux commis de lever les mains. Le troisième sauta alors par-dessus le comptoir et il se dirigea aussitôt vers la cage du payeur où il fit main basse sur tous les billets de banque et les pièces de monnaie qui s'y trouvaient. Le tout fut placé dans un sac de canevas. Il revint ensuite vers ses complices, puis les trois malandrins s'empressèrent de prendre la fuite.

La chasse à l'homme

La Sûreté fut alors prévenue, et l'inspecteur Foucault chargea tous

A SUIVRE SUR LA PAGE 27

Mardi est le jour de malheur des Espagnols

New-York, 13. — Les Espagnols qui demeurent ici et les gens de l'Amérique latine se moquent de la théorie que vendredi, le 13, soit un jour malchanceux... mais ils ne riraient pas autant si c'était mardi, le 13.

Un proverbe espagnol dit: "le mardi, évitez le mariage et les voyages". Mardi est le cauchemar des Espagnols tandis que, pour eux, le vendredi n'est qu'un jour parmi les autres.

Mais "13", cela est malchanceux dans toutes les langues.

Un verdict d'homicide a été rendu

Gédéon Bernard recevra sa sentence, à la fin du terme des Assises.

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbroke, 13.—Un verdict d'homicide involontaire a été rendu, à 10 heures, ce matin, par le jury des Assises, contre Gédéon Bernard, accusé d'avoir participé à l'empoisonnement de Ludger Chapdelaine. Le jury a recommandé l'accusé à la clémence de la Cour. L'hon. juge White prononcera la sentence, à la fin du terme.

Les jurés, aussitôt les remarques du juge terminées, hier après-midi, manifestèrent le désir de délibérer immédiatement. Le juge White fixa alors l'ajournement à 7 heures 46. Dès 7 h. 30 l'hon. juge White était au poste ainsi que les avocats et les intéressés, mais les jurés déclarèrent qu'ils n'étaient pas encore prêts, et la Cour ajourna de nouveau, à 10 heures a.m., aujourd'hui.

Dans ses remarques, le juge White, s'appuyant sur les témoignages des médecins, avait conclu à des circonstances atténuantes qui pouvaient diminuer la gravité de l'offense et le degré de responsabilité de l'accusé. Il avait laissé entendre clairement qu'un verdict d'homicide involontaire serait le verdict le plus plausible, dans les circonstances.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Albert Désilets, avait reconnu que la responsabilité de l'accusé était considérablement atténuée par l'énormité de son hérédité et la faiblesse de sa volonté. Il a analysé le témoignage du Dr Plouffe, pour admettre que l'accusé n'est pas d'un développement normal, et qu'il s'est laissé influencer par sa soeur.

Me Césaire Gervais, procureur de l'accusé, a insisté sur le caractère de Gédéon Bernard, son hérédité et sa non-responsabilité. Il a recommandé un acquittement, sur la foi des témoignages des médecins, ou tout au plus un verdict d'homicide involontaire.

L'accusé pleure abondamment

Durant les plaidoiries, Gédéon Bernard a versé d'abondantes larmes, surtout quand Me Césaire Gervais exposa aux jurés combien l'accusé regrettait d'avoir cédé à sa soeur et était pleinement puni par six mois d'emprisonnement et de souffrances.

Les membres de sa famille, sa mère et ses frères, se tenaient dans les couloirs, prêts à lui témoigner, par des signes non équivoques, toute leur sympathie, quand il quittait la Cour, entouré de ses gardes pour retourner à sa cellule, entre les divers ajournements.

Vols à domicile au cours de l'incendie

Dans la journée d'hier les vols à domicile ont été encore nombreux et particulièrement dans le district avoisinant le théâtre de l'incendie de l'église S.-Louis de France.

Ainsi à 117 ouest Fairmount, chez Moé Wilensky on a volé un manteau de mouton de Perse, un complet et des robes. Le tout valant $300.00. Chez Mme Alex. Latourelle, 5308, avenue du Parc, on a pénétré à l'aide de fausses clefs, on a brisé un tiroir et emporté une bague de diamant d'$200.00 et autres articles, le tout évalué à $325.00.

Feu Mme L.-N. Noiseux

Nous apprenons la mort de Mme veuve L.-N. Noiseux, née Bourassa (Marie-Claire), survenue ce matin, après une longue maladie à sa demeure, 362 rue Kitchener, Westmount, à l'âge de 60 ans.

Elle laisse dans le deuil, sa mère, Mme veuve R. Bourassa (Sophie Sainte - Marie), deux soeurs, Mlles Luce et Maria Bourassa, un frère, M. Emile Bourassa, ses beaux-fils, Fortunat et Louis Noiseux, ses belles-filles, Soeur Saint-Louis de l'Enfant-Jésus (Thérèse Noiseux), Marguerite Noiseux, Mme Claude Leduc (Gabrielle Noiseux,) ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

La défunte était l'épouse de feu L.-N. Noiseux, fondateur de la maison L.-N. et J.-E. Noiseux, et tante de M. Jean Berthiaume, de la "Presse".

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 h. 15, en l'église Saint-Léon de Westmount.

Préville monte d'un pas ferme sur l'échafaud

La trappe est déclanchée à 7 h. 2, et à 7 h. 14 il avait cessé de vivre.

(Du correspondant de la PRESSE)

Joliette, 13, — "Adieu, priez pour moi". C'est en ces termes qu'Albert Préville quitta les gardes de la prison et monta d'un pas ferme les marches de l'échafaud, accompagné de l'abbé Verschelden, à sept heures ce matin. L'exécution fut une des plus rapides qui se soient encore vues.

Un service d'ordre parfait avait été organisé par le sous-chef René Lasnier, de la sûreté provinciale, et le chef Vincent Simard de Joliette. Seuls les officiers de justice purent assister à l'exécution.

Immédiatement après l'exécution, un jury composé de médecins de Joliette, fit l'enquête requise par la loi, puis le shérif afficha la proclamation suivante, contenant d'abord la déclaration du shérif, suivante:

"Nous soussignés, déclarons par le présent, que la sentence de mort a été exécuté, ce matin, sur Albert Préville, dans la prison commune du district de Joliette, à Joliette, Québec, en notre présence. Daté à Joliette, ce 13 janvier 1933. (Signé) Omer Lapierre, shérif, J.-E. Rivest, greffier de la Couronne, Joseph Desrochers, geolier.

Ensuite, venait le certificat d'exécution et de la sentence de mort:

"Je soussigné, Joseph Lafortune, médecin de la prison commune du district de Joliette, certifie par le présent, que j'ai, ce matin, examiné le corps d'Albert Préville, sur lequel sentence de mort a été, ce matin, exécutée dans ladite prison du district de Joliette et que sur examen j'ai constaté que ledit Albert Préville était mort. (Signé) Joseph Lafortune, M.D., médecin de la prison.

Enfin venait le certificat du coroner Paul Lamarche, signé par les jurés.

"Nous, soussignés, après avoir vu le cadavre d'Albert Préville et avoir entendu la preuve déclarons que le cadavre sur lequel nous avons tenu enquête est bien celui d'Albert Préville, condamné le 4 octobre 1932, par la Cour du Banc du Roi, siégeant à Joliette en matières criminelles, à être pendu le 13 janvier 1933, pour avoir tué et assassiné Dame Exima Prescotte, épouse de Joseph Mondor, le 18 janvier 1932 à Saint-Damien, district de Joliette. Il n'y a pas eu appel de ce jugement.

Son Excellence le gouverneur général a refusé d'intervenir dans la sentence de la Cour. Le dit Albert Préville a été exécuté ce matin, à sept heures, dans la cour de la prison de Joliette, tel qu'ordonné par le dit jugement, à savoir qu'il a été pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive." Daté à Joliette ce 13 janvier 1933. Signé, Dr Paul Lamarche, coroner, et les jurés.

M. Théophile Préville, de Saint-Damien, père du condamné, est venu le visiter, hier après-midi. Il est dans un état extrême de pauvreté et n'avait pour toutes chaussures à cette saison rigoureuse qu'une paire de "running shoes". Immédiatement le shérif lui fit don d'une bonne paire de chaussures et le greffier de la Couronne, M. J.-E. Rivest, une paire de pardessus.

Après l'exécution et les formalités requises, le père de Préville réclama le cadavre de son fils qui fut immédiatement transporté à Saint-Damien, en automobile.

Il était 7 h. et 2 minutes lorsque fut déclanchée la trappe de l'échafaud et le médecin déclara à 7 h. 14 que Préville avait cessé de vivre

Tendance nouvelle de la Russie communiste

Si la politique des Soviets ne subit pas une modification profonde d'ici peu, il est à craindre que le deuxième plan quinquennal ne remplisse les espérances des chefs du parti communiste en Russie. En effet, M. Wilbur-K. Strom, un ingénieur américain qui a été employé plusieurs années en Russie rouge, déclara ce matin à un rédacteur à la "Presse", que malgré l'efficacité des méthodes employées dans les usines russes à l'heure actuelle peu de progrès sont accomplis en raison du fait que la peur y règne d'être l'objet des mesures rigoureuses que les Soviets prennent contre quiconque montre la moindre velléité individuelle.

"C'est pourquoi, nous explique M. Wilbur, l'on enregistre un peu partout l'existence de tendances conservatrices, conservatrices à tout le moins par comparaison aux idées extrémistes. Les gouvernements locaux des diverses républiques formant l'union soviétique sont mieux à même de s'apercevoir de ces transformations de la mentalité de la population et ils apportent des modifications locales qui ne sont pas toujours approuvées par le gouvernement central et provoquent souvent des conflits violents entre les diverses autorités à Moscou".

M. Strom, qui a été interviewé à l'hôtel Mont-Royal, termine un voyage d'études dans l'est du Canada.

Salles de danse et cabarets poursuivis par la ville

Trois salles de danse et cabarets sont, entre autres, poursuivis par la ville dans le moment: le Lion d'Or, le Cosy Grill et le Moonlight Garden.

Il a été pris 12 actions contre Mme Leda Duhamel, propriétaire du Lion d'Or; et 11, contre Peter Lee, propriétaire du Moonlight Garden, pour avoir donné des représentations théâtrales sans permis après minuit, et 14, contre Anthony Demetrie, propriétaire du Cosy Grill, dont 11, pour avoir tenu une salle de danse sans permis; 2, pour avoir tenu une confiserie sans permis et 1, pour avoir tenu une salle de concert sans permis. Dans ce dernier cas, l'accusé a avoué sa culpabilité par l'intermédiaire de son avocat devant le recorder Semple et recevra sa sentence le 20 prochain; dans les deux autres, les procès auront lieu le 20 également.

La muraille est percée

Un gros vol s'est perpétré cette nuit chez Nathan Feicklers, 1151, rue Bleury. Les voleurs ont enfoncé la porte d'une maison voisine, inoccupée et se sont introduits dans le magasin de Feicklers en perçant une ouverture dans le mur mitoyen. On a constaté la disparition de 10 douzaines de bas de soie de haute qualité, 10 robes, 1 douzaine de jupes. Le vol est estimé à $386.00.

Le résultat d'une grave collision

Trois jeunes gens ont failli perdre la vie, hier soir, quand le camion-citerne contenant 100 gallons d'huile de chauffage, dans lequel ils se trouvaient vint s'écraser contre un pilier, au sud du viaduc de la rue Delorimier. Par un hasard providentiel les trois occupants s'en sont tirés avec des contusions sans importance et ne sont à l'hôpital Notre-Dame que sous observation. On peut voir que leur véhicule a été réduit en miettes. Une perte totale. (Cliché F.-E. Marsan, 4381 rue Fabre).

Eamon de Valera attaque Cosgrave sur sa promesse

Il y a treize blessés dans un accident pendant une essemblée en faveur du président.

Dublin, Etat libre d'Irlande, 13.—M. Cosgrave a promis à une assemblée de cultivateurs à Naas, Kildare, hier, que les annuités foncières ne leur seraient pas réclamées avant la fin de 1934, si son parti était ramené au pouvoir.

Aujourd'hui, le président Eamon de Valera réplique que cette promesse est un "effort pour tromper les cultivateurs. M. Cosgrave, dit M. de Valera, a pris 10 ans à comprendre les problèmes qui inquiètent les cultivateurs, mais il sait pouvoir promettre sans aucun danger car les cultivateurs, déjà trompés, le laisseront dans la solitude de l'opposition."

Dans son discours de Naas, M. Cosgrave a réitéré la détermination de son parti à négocier le règlement des annuités sur la base suivante: aptitude de l'Etat libre à payer, rétablissement des marchés irlandais dans le Royaume-Uni et amélioration des échanges et des prix des produits irlandais en Grande-Bretagne.

L'assemblée de M. de Valera à Letterkenny, Donegal, a été attristée par un accident. Une torche, portée dans une procession de bienvenue au président, a explosé: un garçonnet a eu la figure brûlée et une douzaine de personnes ont subi des brûlures. L'intervention du président a empêché une panique.

Unification irlandaise

"Est-il un Irlandais ici ou outremer, demanda M. de Valera dans son principal discours, qui croit que la question irlandaise puisse se régler tant que le pays sera séparé par une cloison? Jamais aucun Irlandais ne sera satisfait et convaincu que le règlement est définitif tant que six comtés seront séparés de la mère-patrie. La solution pourra être difficile mais il n'y aura pas de règlement final tant que le pays ne sera pas unifié."

"Ils ont dit, continue M. de Valera à propos d'une remarque de Cosgrave sur les annuités, que nous avions fui en courant, eh bien, je trouve qu'il court lui aussi pour essayer de nous rejoindre.

La balance agricole

Les candidats de la Ligue des cultivateurs et contribuables prônent la nécessité d'un bloc central important au prochain Dail. "Si les cultivateurs peuvent élire 10 ou 12 députés, nous aurons la balance du pouvoir, dit J.-F. O'Hanlon, et peu importe que Cosgrave ou de Valera soit premier ministre".

Opinions du clergé

Les opinions du clergé sont fréquemment citées de part et d'autre.

Mgr Segrave, Drogheda, écrit à J. Murphy, candidat de Cosgrave dans Louth; "Je vous appuie pour les mêmes raisons que la dernière fois. Nous sommes réellement en république dans le moment, si nous avions la franchise de le reconnaître".

Mgr Malachy MacBranain, de Ahascragh Ballinasloe, écrit aux journaux: "Suivant moi, la politique économique du Fianna Fail n'est ni socialiste ni communiste. Au contraire, elle se conforme à l'encyclique "Rerum Novarum" du pape Léon XIII. En toute sincérité, je crois que le seul espoir pour le pays se trouve dans la réélection du Fianna Fail avec la plus forte majorité possible".

Prévisions modestes

Dublin, 13. — Les deux grands partis prédisent qu'ils reprendront le pouvoir avec une majorité aux élections généales du 24.

Voici les chiffres publiés aujourd'hui par les deux quartiers-généraux: le parti républicain d'Eamon de Valera prétend que le Fianna Fail prendra 78 sièges, soit un gain de six; avec quatre alliés travaillistes, (ce parti perdant trois sièges), on arriverait à un total de 82.

La Cumann na Gaedheal de Cosgrave compte remporter 64 circonscriptions, soit un gain de 7; avec 20 sièges pour les centristes et les indépendants, on arriverait à un total de 84.

Le total des sièges au Dail est de 153 et, conséquemment, la majorité est de 77.

Un infanticide ?

Le cadavre d'un bébé nouveau-né a été trouvé, hier après-midi, dans une ruelle nommée Daudelin, à la hauteur du numéro 96, par une femme qui revenait de chez une amie. La femme apporta le paquet chez elle et avisa la police. La morgue fut aussi appelée. Une enquête aura lieu devant le coroner Prince.

Un camion-citerne heurte un pilier

Le véhicule est lancé dans une côte alors que la tige de direction se rompt soudainement. — Les trois occupants sont sauvés providentiellement.

UNE PERTE TOTALE

Trois jeunes gens ont échappé providentiellement à la mort, hier soir, vers 10 h. 15, lorsque le camion-citerne dans lequel ils se trouvaient vint s'écraser contre un pilier du viaduc de la rue Delorimier, du côté sud.

Les victimes sont: M. Léo Maisonneuve, 25 ans, 2043 rue Dandurand, chauffeur du camion, qui s'en tira presque indemne et ne souffre que d'un léger choc nerveux; son beau-frère, M. Eugène Chaboillez, 27 ans, 5723 rue Cartier, et Jacques Verdi, 25 ans, demeurant à la même adresse, qui ont été admis sous observation à l'hôpital Notre-Dame. Les médecins déclaraient, ce matin, que l'état des blessés n'était pas grave apparemment.

M. LEO MAISONNEUVE, 25 ans, 2043 Dandurand, (à gauche) et son beau-frère, M. EUGENE CHABOILLEZ, 27 ans, 5723, rue Cartier, qui ont été blessés légèrement, hier soir, au cours d'un formidable accident d'auto, au viaduc de la rue Delorimier.

Les passants et les officiers de police qui firent enquête sur les lieux, ainsi que les médecins-ambulanciers de Notre-Dame, n'en revenaient pas de leur surprise de voir les trois passagers vivants dans la cabine démolie. Le chauffeur avait été projeté sur le voie des tramways et c'est probablement cela qui lui sauva la vie. Le volant fut brisé en trois morceaux, tandis que l'essieu d'en avant pliait comme une broche.

La tige rompue

La cabine prenait la forme d'un accordéon et l'huile de la citerne coulait à flots dans la rue. On se précipita au secours des infortunés passagers. Deux étaient inconscients. Le chauffeur put cependant parler aux officiers de police qui lui demandèrent s'il était seul. Il répondit que ses deux compagnons devaient être pris sous le camion. On les découvrit dans la cabine. Le camion présentait l'aspect d'un tas de ferrailles.

Interrogé par un représentant de la "Presse" à sa demeure, ce matin, M. Maisonneuve déclara qu'il revenait des lieux du sinistre qui se déroulait dans le quartier S.-Louis. Dans la côte menant au viaduc, la tige de direction se brisa soudainement. Le chauffeur tenta vainement de stopper ou de diriger son véhicule contre la chaine du trottoir.

—Si nous nous engageons sous le viaduc, déclara le chauffeur à ses compagnons, nous sommes saufs, mais autrement...

Il n'avait pas fini de dire sa phrase que le véhicule venait en collision avec le pilier en ciment.

Le bruit fut aussi fort que celui d'une explosion, déclarèrent plusieurs témoins. Le lieutenant Mailloux et les agents Ladouceur et Lamoureux, du poste de police numéro 19, enquêtèrent sur les circonstances de l'accident.

Un "héros" improvisé qui sera emprisonné

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Freiburg, 13. — Le "dernier prisonnier de guerre allemand" Karl Ignaz Hummel, un tailleur, a été condamné aujourd'hui à deux ans d'emprisonnement pour personnification et fraude. En octobre dernier Hummel qui disait alors s'appeler Oskar Baubmann revenait dans sa ville racontant partout les tortures qu'il avait endurées, expliquant les détails de son évasion d'un camp d'emprisonnement français en Afrique-Nord. En peu de temps la ville en fit un héros. La presse s'empara de son cas et les autorités firent des représentations auprès du gouvernement français. Seulement à Paris on ne découvrit aucun détail concernant un prisonnier du nom de Baubmann. La police allemande eut alors des soupçons et finalement Hummel fut arrêté. Il avoua avoir inventé toute son histoire se servant du nom d'un compagnon de collège mort au front. Le juge qui l'a condamné se rappela l'avoir vu en 1917. "Il me souvient de vous avoir condamné en cour martiale pour désertion. Hummel, dans ces conditions, n'implora pas la clémence de la Cour.

Pilleurs de maisons d'été au pénitencier

En septembre, octobre, novembre et décembre derniers, une sorte d'épidémie de vols avec effraction dans des maisons d'été de Laval-sur-le-Lac et de l'Ile Bigras était portée à la connaissance de la Sûreté provinciale. Après d'actives recherches, cinq jeunes gens étaient mis en état d'arrestation et accusés d'avoir volé pour $2,500 d'articles divers dans les maisons d'été de l'hon. Raoul-O. Grothé, de l'hon. E.-L. Patenaude ainsi que de MM. J.-A.-M. Charbonneau, J.-W. Jalbert, J.-P. Rolland, Hubert Prévost, Emile Corbeil, J.-A. Blondeau, H.-A.-R. Lafleur, R.-L. Fairbairn, R.-A. Girard, L.-M. Lymburner et le Dr Oswald Handfield, à Laval-sur-le-Lac, et pour $1,200 d'autres objets de toutes sortes à l'Ile-Bigras dans les maisons d'été de MM. Joseph Tison, Robert Gens, N. Charbonneau, Arthur Martel, Joseph, Horace et Henri Lauzon.

Ce matin, le juge Lacroix a condamné Joseph Renaud à cinq ans de bagne et Arthur Desmarais, Jean Lozon et Léo Thériault à trois ans de pénitencier sous ces deux accusations de vols et de recels. Georges Néron qui avait nié sa culpabilité lors de sa comparution subira son procès le 18 du courant.

Mise au point

L'échevin Hector Dupuis, représentant du quartier Papineau, faisait remarquer, ce matin, qu'il n'était pas le citoyen du même nom qui dirigeait la délégation d'un groupe d'électeurs de Longueuil, laquelle a prié l'échevin Alexandre Thurber de se porter de nouveau candidat à la mairie dans la municipalité de la rive sud. M. Dupuis a reçu plusieurs téléphones lui demandant si c'était lui qui avait dirigé les délégués auprès de M. Thurber. De là, la mise au point

Plaidoyer de culpabilité du National et du Rivoli

Un plaidoyer de culpabilité a été enregistré ce matin, devant le juge J.-O. Lacroix, au nom de la "United Amusement Company", qui était accusée d'avoir, le dimanche 20 novembre 1932, donné une représentation théâtrale au théâtre Rivoli, dont elle est propriétaire, et d'avoir perçu du public un droit d'entrée, contrairement au chapitre 123 des Statuts revisés du Canada, 1927, concernant l'observance du repos dominical. Elle a été condamnée à une amende de $10 et aux frais de la cause.

Le "Théâtre National Incorporé" a aussi fait enregistrer un plaidoyer de culpabilité devant le juge Lacroix sous une accusation semblable, et une sentence identique lui a été imposée. Ces deux plaidoyers de culpabilité font suite au jugement élaboré rendus hier par le juge Marin dans le cas du théâtre Cartier au sujet des représentations de vaudeville le dimanche.

Une centaine d'employés en tout sont congédiés

En tout, depuis quelques jours, une centaine d'employés dans les divers services municipaux ont été mis à pied par raison d'économie, au service technique particulièrement, mais aussi dans d'autres divisions du service des travaux publics. Des sous-surintendants de voirie sont parmi ceux que l'on renvoie, aujourd'hui.

M. J.-T. Saint-Jorre, depuis tout près d'un demi-siècle à l'emploi de la ville, a quitté le service des estimateurs, ayant demandé d'être mis à sa retraite. La commission des pensions avait recommandé l'octroi d'une pension annuelle, dans un rapport au Comité exécutif, qui y a aussitôt fait droit.

Cet après-midi, les directeurs des différents services municipaux, seront en conférence pour reviser la liste des salaires. La semaine prochaine, l'Exécutif, continuera l'étude du budget pour pratiquer d'autres économies.

La législation sociale que les délégués du Congrès des métiers et du travail réclament, à Québec

Afin de remédier à la crise du chômage, on prône la semaine de 5 jours de travail et la journée de 6 heures.

LA PENSION DE VIEILLESSE

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Le Congrès des métiers et du travail a rencontré, à midi, l'hon. M. Taschereau, qui était accompagné des hon. MM. Mercier, Francoeur, Arcand et Dillon. Un grand nombre de résolutions ont ainsi été transmises au gouvernement. Chaque demande a été exposée par l'un des délégués.

Parmi les délégués on remarque MM. J.-T. Foster, J. Cupello, Albert Lalonde, Joseph Matte, Pierre Lefebvre, Al Bastien, Chs Massé, Frank McKenna, Arthur Martel, J.-E. Roy, Jos Cantin, Rosaire Thibaudeau, W.-A. Caron, Jos Guay, John Laliberté, W. Langlois, Albert Laverdière, Robert Desbiens, Armand Tremblay, J.-Emile Légaré, G. Godbout, J.-E.-L. Breton, L.-P. Larose, Ernest Jobin, Alex. Poitras, J.-W. Couture, etc.

Parmi les réformes, la délégation a mentionné l'abolition des bureaux de placement payants; la législation nécessaire afin de permettre l'opération de la loi Lemieux, dans notre province; l'extension de la juridiction de la loi du salaire minimum des femmes; l'application de la journée de huit heures et la règlementation du salaire minimum sur tous les contrats du gouvernement.

Nouvelles réformes demandées

La délégation parle de la protection insuffisante des monte-charges et demande plus de précautions pour la construction de ces appareils qui ont causé, dit-on, dans le passé un grand nombre d'accidents. Elle prie respectueusement le gouvernement d'adopter une législation régissant la construction, l'opération et la surveillance des monte-charges. Les ouvriers ont de plus supplié les ministres de bien vouloir adopter un règlement pour empêcher l'emploi de matériaux contenant une forte proportion d'ingrédients nuisibles ou contenant du poison dans l'opération de la machine à asperger la peinture.

La journée de six heures

La délégation prie le gouvernement de prendre le devant et de donner l'exemple à l'industrie en général en acceptant le principe de la semaine de 5 jours et de la journée de 6 heures sur tous les travaux entrepris par le gouvernement, soit directement, soit par contrats.

La question de payer les salaires raisonnables sur les contrats du gouvernement a de nouveau été le sujet de discussions par les délégués qui demandent qu'on prenne des mesures nécessaires pour faire cesser les abus et de punir tout entrepreneur qui viole les lois des salaires raisonnables, au point de leur faire perdre le privilège de soumissionner sur les travaux futurs du gouvernement.

A SUIVRE SUR LA PAGE 27

Trois autres bulles du Souverain Pontife

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Rome, 13. — En plus de la bulle sur l'Année Sainte, le Souverain Pontife promulguera, la semaine prochaine, trois autres bulles. La première décrétera que les pèlerins à Lourdes et en Palestine auront droit aux indulgences de l'Année Sainte. La seconde octroiera des pouvoirs spéciaux aux confesseurs à Rome durant l'Année Sainte. Enfin, la troisième accordera toutes les indulgences de l'Année Sainte aux invalides, aux infirmières, aux prisonniers, aux religieux et religieuses cloîtrés, aux ouvriers dont les moyens pécuniaires ne permettent pas le voyage de Rome.

Mort tragique d'un pauvre paralytique

Un verdict de mort accidentelle a été rendu, ce matin, à l'enquête du coroner Me Lorenzo Prince, dans le cas de M. Randall Smith, 49 ans, 142 1ère avenue, Verdun, brulé à mort, hier soir, vers 5 h. 30, dans le logis qu'il habitait avec son épouse. Nous avons appris, d'après les témoignages entendus, que Smith était un paralytique. Il ne pouvait plus descendre de son lit.

Hier après-midi, Mme Smith étant sortie pour faire emplettes, le paralytique était resté seul dans la maison. On le trouva brûlé dans son lit et les flammes menaçaient de se propager à la maison toute entière, si Mme Smith n'était revenue à temps. La cause de l'incendie n'a pas été déterminée, mais on croit que le malheureux a laissé tomber sa pipe allumée sur le tapis de sa chambre et qu'un tison enflamma d'abord le tapis, puis les couvertures de lit. Ne pouvant se lever de sa couche, Smith succomba à l'asphyxie puis son corps fut carbonisé. La brigade des incendies de Verdun se rendit sur les lieux. Les agents Walbroad et Desormiers firent enquête.

Nouveau scandale dans la police de New York

New-York, 13.—Cinq hommes, dont deux policiers, John Nevins et Arthur B. Graef, ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir enlevé Ernest Schoenig, de Pleasantville, N. J., le 27 décembre, et de l'avoir gardé prisonnier durant 15 jours. Schoenig se trouvait dans l'immeubl fédéral lorsqu'il a été enlevé. Les ravisseurs avaient demandé une rançon de $100,000, mais ne purent l'obtenir.

Le feu aurait fait couler le navire en mer

Sinistres messages par le sans-fil qui ont été suivis d'un lugubre silence.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Tokio, 13. — L'on craint de plus en plus que le navire russe le "Sakhalin" n'ait coulé dans la mer d'Okhotsk aujourd'hui. Des messages par le sans-fils avaient d'abord été reçus hier annonçant que le navire était en feu et était environné de bancs de glace à la dérive. Les messages s'affaiblirent graduellement puis cessèrent ce matin. On craint que ce ne fut alors la fin pour le navire. Les signaux ont été interceptés par les stations de sans-fils de Hakodate et d'Oha.

Le "Sakhalin" se trouvait alors à l'est de l'île de Sakhaline, au large de la côte nord-est de la Sibérie. Des rapports japonais évaluaient à plus de 200 le nombre des personnes à bord.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Moscou, 13. — Le commissariat du transport par eau a annoncé que le feu a éclaté hier sur le navire "Sakhalin". Il a ajouté que le brise-glace "Dobrina Nikitch" et le steamer "Smolensk" étaient envoyés de Vladivostock vers le lieu du sinistre.

Le truc de "L'inspecteur" fait encore une victime

Le truc du faux inspecteur de la Montreal Light Heat a été joué hier à Mlle Gilberte Cardinal, 1 ouest, rue Mozart. L'individu, âgé de 25 ans à peu près, se présenta déstrant dit-il "inspecter" le compteur à gaz. Il trouva cependant moyen de pénétrer dans une chambre et de prendre dans une sacoche $15.00 qui s'y trouvaient. Le voleur a réussi depuis quelque temps une série d'exploits dans le même genre. On a de lui un bon signalement.

CONVOCATIONS

Association des médecins des districts de l'ouest de Montréal: Ce soir, salle de l'académie Richard, 200, rue Galt, près rue Wellington, Verdun. Téléphone: YOr. 9344.

TOUSIGNANT
& FRERES LTEE
Maison Canadienne Française
BEURRE
Qualité supérieure 23¢
Très bon Beurre garanti 21¢
Beurre pour la Cuisine 17¢
9 MAGASINS
6312 rue Saint-Hubert
5167 rue Clarke
3539 rue Ontario Est
2929 rue Masson
2034 rue Mont-Royal Est
1148 rue Mont Royal Est
1587 rue Ontario Est
2309 rue Ontario Est
1584 rue STE-CATHERINE Est.
CR. 2135

3— Sortes de Pains —3
— — Trois Prix — —
Pain frais au lait entier 10c
Pain de première qualité 8c
Pain ordinaire 6c
HARRISON BROTHERS
LIMITED
Rue Ste-Catherine ouest
A la Glen
Phone WEllington 3625

La Vie Féminine

Le Courrier de Colette

Le triste sort de la femme qui a épousé un paresseux.

D.—Je suis mariée depuis douze ans et je n'ai jamais été heureuse en ménage parce que mon mari n'a aucune ambition, ni aucun goût pour le travail. Cependant, il a un bon métier, assez facile, mais il ne peut pas admettre qu'il faille gagner sa vie. Je lui ai donné tous les encouragements possibles; lorsque nous avons eu des dettes, j'ai travaillé moi-même pour les payer. Mais, ensuite, lorsque je voulais reprendre ma tâche à la maison, il ne voulait pas en entendre parler et insistait pour que je continue à travailler au dehors. Et, il recommençait à paresser et à faire des dettes. Je sais que je n'aurais pas dû le gâter ainsi, mais je l'aimais et je m'aveuglais sur ses défauts. A force de supporter ses méchancetés, mes yeux se sont ouverts et c'est une vie d'enfer que je mène aujourd'hui. A part d'être ingrat, il est exigeant. Il ne me permet pas même de recevoir une amie, ni de m'acheter un chapeau. Pourtant, je suis économe et, à la maison, c'est moi qui fait tout; il ne s'occupe même pas du chauffage. Il se lève le matin, mange, s'habille et sort; il rentre pour manger et il sort de nouveau, jusqu'au soir. Si la table n'est pas servie à son goût, c'est la chicane; quand je n'ai qu'un dollar par semaine, nous ne pouvons évidemment pas manger de la dinde. Il me dit, si j'essaie de lui faire entendre raison, que je suis jalouse de celles qui vivent mieux que moi. Jamais je ne reçois un mot d'encouragement, et tout ce que j'ai essayé pour le faire revenir à de meilleurs sentiments a été inutile. Je suis à bout de forces et je songe depuis longtemps à le quitter, mais avant de prendre une décision, je demande votre conseil. — BRUNETTE.

R.—Il est incontestable que vous avez tiré un mauvais numéro à la loterie du mariage, ma chère Brunette. Car il n'y a pas calamité plus grande qu'un mari paresseux. Dès le début, il compte vaguement sur sa femme pour le faire vivre à ne rien faire et si celle-ci a le malheur, pour sortir d'un vilain trou, de donner un coup de collier, c'en est fini de son repos. C'est comme si elle s'était engagée par un contrat à vie et son partenaire lui reprochera aussi dûrement de ne pas pourvoir à son entretien que si elle lui manquait de fidélité.

La pauvre femme sera désormais vouée au travail à perpétuité ou bien elle devra endurer toutes les criailleries, toutes les vexations et toutes les avanies.

Bien que je vous plaigne de tout mon cœur, je ne puis vous conseiller de quitter votre foyer, cependant. D'abord, je ne sais si vous avez des enfants et, dans le cas où vous en auriez, il ne faudrait pas même songer à une séparation qui, pour eux, quels que soient les défauts de leur père, représenterait un malheur. Et, si vous n'avez pas d'enfants, il vaut mieux encore supporter vaillamment votre épreuve que de prendre les risques de cette séparation. Il y en a pour vous-même, parce que le monde ne peut pas être au courant de tout ce qui se passe dans un ménage et que c'est toujours sur la femme que retombe le plus de blâme quand le désaccord devient public; parce qu'une femme seule, dont le mari est vivant, est plus exposée aux tentations et aux dangers d'ordre moral que celle qui vit avec son mari quelque indigne que soit celui-ci. Il y a aussi des risques pour cet homme, car votre présence auprès de lui ne peut que lui être bienfaisante et vous ne pouvez prendre la responsabilité de l'en priver et de le voir tomber dans tous les vices qu'entraîne la paresse.

Faites donc un nouvel appel à votre courage pour supporter votre sort. Et tâchez aussi d'obtenir au moins, si on refuse de vous faire vivre convenablement, qu'on ne vous persécute point. La crise actuelle favorise les paresseux; elle passera et après, quand il y aura de l'emploi pour tout le monde, votre situation s'améliorera peut-être.—**COLETTE.**

D.—Est-il vrai que les Cosaques du Don chantent sans accompagnement? Une de mes amies qui les a entendus en Europe veut m'emmener au concert qu'ils donnent-vous?—ARLETTE.

R.—Les Cosaques chantent, en effet, sans accompagnement et c'est là l'une des merveilles de leurs concerts. Je vous engage à accepter l'invitation de votre amie. La toilette de ville est tout à fait de mise pour une telle soirée, en notre cité démocratique. En fait, on la voit plus que la toilette habillée. Et, on ne doit pas se priver d'un tel régal, pour un détail vestimentaire.

D.—A qui dois-je m'adresser pour entrer dans l'Association des Institutrices?—UNE QUI AIME VOTRE COURRIER.

R.—Je vous engage à téléphoner à la directrice de l'Académie Marchand, qui est, je crois, la présidente de cette association, et qui vous renseignera dans tous les cas, à cet égard.

D.—Quelle est la recette du sirop pour les poumons fait avec du rhum et du citron? Elle a déjà paru dans la "Presse"? — UNE NOUVELLE FLEUR DU PRINTEMPS.

R.—Je n'ai pu retrouver cette recette, mais si quelqu'un me l'envoie pour vous, je la publierai volontiers ici.

D. — Où faut-il que je m'adresse pour faire partie de l'Adoration nocturne? — YVON.

R. — Au Séminaire de Notre-Dame.

D. — Quelque lecteur peut-il me renseigner sur ce sujet, un enjeu étant déposé: Au jeu de cinq-cents, mon partenaire distribue les cartes; il a en mains toutes les majeures pour la partie sans atout, mais, avant que les autres joueurs aient parlé, il s'empare de la mise. Les adversaires protestent, disant qu'ils ont le droit de parler avant lui, lors même qu'il a la main la plus forte. Qui a raison? — WILFRID.

R. — La question est posée à nos lecteurs, mais selon les règles strictes du jeu, vos adversaires ont raison. C'est la personne qui donne les cartes qui doit parler la dernière, quel que soit le jeu qu'elle ait en mains.

D. — Existe-t-il quelque chose qui puisse détruire les punaises dans une chambre? On m'a enseigné de faire brûler du soufre, mais je crains que la fumée ne ternisse la peinture? — UNE QUI AIME A SAVOIR.

En une seule pièce

EN UNE SEULE PIECE TOUT UN APPARTEMENT COMMODE ET CONFORTABLE. — Le meuble, du fond, est en bois fruitier d'un beau ton chaud; la commode vue de pleine face et le bureau dont on aperçoit l'angle entre les deux fenêtres sont couverts d'une marbre noir; sur la commode, deux lampes coiffées du classique abat-jour, en tôle peinte, encadrent une corbeille à fruits blanche et or; deux fauteuils recouverts d'étoffe à larges raies, deux confortables chaises à lyre, un fauteuil profond, un divan, gainés tous deux de housses en taffetas de coton composent les sièges; la housse du fauteuil laisse voir les reflets du tissu dans l'ombre; celle du divan s'agrémente d'un haut volant à gros plis ronds trois coussins carrés sans volants s'adossent à la paroi; la bande qui les encadre est montée par un gros cordonnet, à moins qu'on ne lui préfère une mèche de coton enfermée dans un biais, appelée rouleaute. A droite du divan et contre le fauteuil, au premier plan, on voit deux tables à ouvrage aussi en bois fruitier.

On est prié...

De ne formuler qu'une seule demande à la fois.

De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoyant.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patients, enfin, parce qu'aucune lettre ne peut recevoir sa réponse dans la semaine où elle a été écrite. Le courrier est pour cela, trop volumineux.

R. — Il se vend des insecticides excellents. Avant de vous en servir, ayez soin de laver à l'eau chaude soigneusement toutes les boiseries ainsi que la literie. Le soufre désinfecte, mais il ne tue pas toutes les petites bêtes.

D. — Quelle est donc l'origine du nom Spencer-Wood donné à la maison des lieutenant-gouverneurs de la province de Québec? — GERMAIN.

R. — Je confesse que je l'ignore, mais je soumets la question aux érudits qui nous font l'honneur de lire ce courrier. Je publierai avec grand plaisir les renseignements qu'ils voudraient bien me fournir à ce sujet.

D. — Je ne puis parvenir à aimer le brave garçon qui me courtise, ni aucun autre. Je me demande si je n'ai pas le cœur sec. Je me croyais pourtant apte à l'amour, étant sensible et tendre envers les enfants. Mais quand j'ai des amoureux, je ne puis les souffrir. A seize ans, j'ai aimé d'un amour pur et profond, mais je désespère de jamais retrouver un sentiment semblable. Puis-je me marier dans ces conditions? — GLAÇON CHAUD.

R. — Non. Vous avez l'avenir devant vous. Attendez, pour vous marier, que l'amour vienne. Il vient d'ordinaire sans qu'on l'appelle.

COLETTE.

Le Foyer Moderne

Effets de lumière

Il est bien amusant d'observer la joyeuse facilité, l'enthousiasme que nous avons pour accepter les bouleversements dictés par les modes nouvelles qui renversent des usages vieux comme la terre.

En ce qui concerne la lumière, par exemple, il y a une révolution complète dans l'art de la distribuer; jusqu'à présent il était convenu qu'elle devait descendre du plafond pour ainsi baigner de lueur les couches moyennes et basses, actuellement c'est le mode renversé, les rayons lumineux montent vers la cimaise, illuminent le plafond; quant à ceux qui devraient profiter de l'éclairage, eh bien! ils vivent dans le clair-obscur et jouent le rôle de silhouettes!

Certainement le lustre, maigré ces changements, n'est pas tout à fait mort, il existe de nombreux modèles qui ne peuvent satisfaire tout le monde en raison de leur prix élevé, de leur taille importante ou de leur bizarrerie; bien entendu, ils se basent sur la tendance nouvelle en diffusant la lumière vers le plafond à grand renfort de plateaux superposés, cloches graduées, coupes aplaties en verre clair ou opaque plus ou moins associé au métal.

Celles qui ne sont pas disposées à choisir de suite un lustre moderne peuvent profiter des nouveaux effets de lumière en faisant installer, au-dessus de chaque porte, une petite gouttière qui abrite invisiblement quelques brillantes ampoules, plusieurs portes équipées ainsi donnent un résultat plaisant, les faisceaux lumineux habilement dirigés illuminent avec douceur.

Certaines maisons très modernes ont des plafonds qui offrent deux ou trois rebords à niveaux différents sous lesquels circule un cordon lumineux, cette inspiration purement théâtrale peut être redite ailleurs avec de la moulure creuse qui crée à peu près la même impression.

Il y a encore d'autres manières originales pour cacher la source lumineuse selon le goût d'aujourd'hui: c'est une rampe d'escalier, en métal qui recèle en dessous un tube de verre dépoli brillamment éclairé; une bibliothèque dans le mur dont toutes les moulures de verre sont éclairantes; d'étroits panneaux décoratifs en miroir, troués au centre d'un rectangle opaque où s'abrite la lumière; tout ceci est du domaine de l'étonnante nouveauté comme les coffres éclairés qui forment le dessus de meubles de salle à manger, commodes, coiffeuses, piliers de canapés.

Dans un salon aux murs pochés blanc pur, il est fort élégant d'appliquer de nombreuses coquilles de verre albâtre qui lancent bien haut les rayons lumineux.

Les lampadaires qui suivent les mêmes lois sont fort élancés, très métalliques, tel celui-ci en triples tubes d'acier poli, terminés par une sorte de liseron tout droit, il est appuyé contre les feuilles d'un paravent d'aluminium qui devient un féerique réflecteur, c'est un ravissant décor pour un coin de studio.

Et les lampes? Très souvent elles ne portent pas d'ampoules, c'est le corps lui-même qui est éclairé; les autres sont si écrasées sous leur abat-jour ou placées sur un guéridon tellement bas que l'on se demande avec perplexité si elles n'oublient pas les services qui leur sont demandés.

Dans le domaine pratique c'est une idée excellente mais dans le sens contraire du mouvement nouveau, elle est destinée à remplacer la veilleuse indispensable dans la nursery, celles de la chambre des petits enfants craintifs et des personnes âgées qui ne peuvent supporter l'obscurité totale; pour cela on fait tout simplement installer, sur une plinthe, une ampoule électrique placée ainsi sous le lit, de sorte que le sol et tout le bas de la pièce sont baignés d'une douce lueur jamais importune pour le dormeur.

Orphelinat Saint-Joseph

Ont bien voulu souscrire au tirage organisé pour venir en aide aux petits hospitalisés de l'orphelinat italien Saint-Joseph: Monseigneur Villeneuve, Québec; Monseigneur Desmarais, S.-Hyacinthe; le consul d'Italie, M. Zanotti-Bianco, Lady Drummond, A.-D Sebastiani, sir H. Laporte, sir Charles Gordon, Lady Holt, hon. Gordon-W. Scott, M. Rodolphe Bédard, M. Henri Bourassa, M. Charles Meredith, l'échevin Henry-L. Auger, Dr J.-G Vandal, M. Henry Laureys, Dr E. Merrill Désaulniers, M. Fred. A. Lallemand, M. C.-G DeTonnancour, Dr G.-L. DeBellefeuille, M. C. Dessaulles, M. et Mme G. Nincheri, M. Charles Rinfret, M. Alfred S.-Cyr, Rémus-L. Huot, Mme E. Barsalou, M. L. Beaubien, M. J.-J. Joubert, M. Victor Barbeau, Dr Charles Amiot, M. Camillien Houle, M. A. Durivage, Mlle G. Gravel, M. Emile Grothé, Rosaire Dupuis, Mme Emile Ostiguy, Mme L. Tourville, M. M.-R. Perrelance, Mme Philie-Picher, Dr J.-L. Lamy, Dr René Désaulniers, Mme Hélène Mercier, M. et Mme Esdras Renaud, Chambre Italienne du Commerce, M. et Mme Jules Beauregard, M. et Mme O. Arcand, M. O. Jarry, M. A. Faustin, Mlle Jeannette Brousseau, M. A. Cousineau, Mme A. Terroux, M. J.-A. Julien, Mlle Berthe Robillard, M. et Mme Rodolphe Brodeur, Laporte-Martin Ltée; Montreal Dairy Limited, Imprimerie Modèle Ltée, M. Albert Dumas, M. Ovide Taillefer, M. Adélard Lussier, Marieville; L.-O. Grothé, Ltée, Mme Auguste Baron, Farnham; M. J.-A. Galardo, M. D. Pompeo, M. V. Ricci, M. L. DeAngelis, F. Dimario, V. D'Giantomassa, Mmes L. DeCarlo, F. Derterio, Gassasa Mfg. Co.; Mme L. Archetto, C. Lembo, C. Fackini, G. Florito, G. Carbo, G. Fachini, C. D'Arcaddo, Pierre Lanfranchi, M. Carta, J. Caporuccio, R. Mandato, John Leone, M. Denito.

L'Art Culinaire

Potage napolitain. — Mettez dans une casserole et sur feu modéré 2 onces de beurre, trois cuillerées à soupe de farine. Délayez bien la farine en remuant afin qu'il n'y ait pas de grumeaux. Ne laissez pas roussir. Mouillez doucement avec 3 chopines de lait. Salez légèrement et laissez mijoter un quart d'heure. Délayez dans un bol quatre jaunes d'oeufs avec trois cuillerées de lait ou d'eau. Retirez du feu la casserole contenant le lait et la farine, versez-y peu à peu la liaison d'oeufs sans cesser de remuer et ajoutez-y également 3 onces de gruyère ou de parmesan râpé. Incorporez peu à peu au potage quelques noisettes de beurre, poivrez un peu et servez très chaud.

* * *

Oeufs sur le plat à la Bercy. — Beurrez largement un plat à oeufs en porcelaine. Rangez dans le fond cinq petites saucisses longues grillées et partagées par le milieu. Cassez huit oeufs sur les saucisses, assaisonnez légèrement de sel fin. Mettez le plat au four juste le temps nécessaire pour pocher les blancs, qui doivent rester mollets. Entourez les oeufs d'un cordon de sauce tomate claire, légèrement beurrée, et servez de suite.

* * *

Filet de porc à l'italienne. — Faites désosser et rouler un morceau de porc. Piquez-le d'un peu d'ail et de quelques branches de romarin. Faites rôtir le filet dans une lèchefrite avec un peu d'huile. Quand la viande est à moitié de sa cuisson, retirez le trop-plein de graisse et achevez la cuisson en arrosant le filet de très peu d'huile.

* * *

Soufflé de pommes de terre. — Pommes de terre, deux cuillerées à bouche de beurre fondu, six cuillerées à bouche de crème douce, deux oeufs, sel, deux cuillerées de gruyère râpé.

Ecrasez et passez au tamis des pommes de terre bouillies. Mélangez-en la valeur d'une tasse avec deux cuillerées à bouche de beurre fondu et battez jusqu'à ce qu'elles soient devenues légères et un peu mousseuses. Ajoutez alors six cuillerées à bouche de crème douce, les jaunes de deux oeufs et du sel. Fouettez les blancs en neige très ferme et incorporez-les au soufflé. Faites cuire au four dans un plat qui puisse être présenté à table. Il est excellent d'ajouter à la crème deux cuillerées de gruyère râpé.

* * *

Côtelettes de mouton Champvallon. — Quatre côtelettes de mouton découvertes, beurre, pommes de terre, champignons de couche, oignons.

Faites couper le manche des côtelettes au ras de la viande, puis faites-les revenir avec du beurre dans une poêle. D'autre part, vous aurez épluché et émincé des pommes de terre, des champignons et des oignons que vous ferez sauter également dans la poêle.

Mettez ensuite une couche de ces légumes dans un plat allant au feu, joignez-y les côtelettes et recouvrez-les d'une autre couche de légumes, couvrez de bouillon, assaisonnez et laissez partir à l'ébullition sur le feu.

Mettez ensuite au four. Servez quand le tout sera bien gratiné et vous aurez un plat nourrissant et excellent.

* * *

Purée d'oseille aux croûtons.—Une fois l'oseille épluchée, lavée, égouttée, la jeter dans de l'eau bouillante salée, presser et tourner avec l'écumoire. Dix minutes après, égoutter, rafraîchir et mettre l'oseille à la casserole dans un roux mouillé de bouillon. Faire bouillir et mijoter. Une fois cuite, passer et dégraisser l'oseille et ajouter un peu de jus de veau dégraissé. Servir bien chaud, avec des tranches de pain frites au beurre.

* * *

Gâteau vite-fait. — Hachez des figues sèches de bonne qualité, autant de noix, d'amandes et de noisettes réunies. Parfumez ce hachis à votre goût et mélangez bien. Donnez à cette pâte, à l'aide d'un moule ou de la main mouillée, la forme que vous désirez. Servez ce gâteau, sans le cuire, saupoudré de sucre.

Très jeune

Délicieuse robe jeune en crêpe Mongol bleu de nuit, de Coudurier. Le corsage est particulièrement seyant, la petite cape prenant les épaules étant d'un charme achevé. Cette robe, très jeune fille, est peu décolletée.

Débuts

Manie de lapin blanc, à manches de fantaisie.

Le Chef Attitré de la Maman...

Toujours compétent... possédant le secret de communiquer aux soupes, sauces, ragoûts et à *certains autres* plats la richesse, le VELOUTE et un je ne sais quoi de saveur exquise. C'est BEEFEX : la quintessence en cubes du meilleur boeuf.

Beefex

CONCENTRE DE BOEUF EN CUBES

SE DISSOUT INSTANTANEMENT

Dans toutes les épiceries, chaines d'épiceries et pharmacies. Servi chaud dans les restaurants et aux fontaines.

Beefex Limited

VENTE!

AUBAINES DE JANVIER

CORSETS
CEINTURES
ENSEMBLES
BRASSIÈRES
BANDEAUX

Grande variété! Première qualité! Venez choisir le modèle qui vous convient, pendant que l'assortiment de styles et grandeurs est complet!

Ceintures, Corsets et Ensembles
Modèles du jour et du soir, aussi corsets tout en élastique. Valeurs de $6.00 à $12.00.

Pour $2.95

Ceintures, Corsets et Ensembles
Grand choix de modèles et grandeurs. Valeurs de $3.00 à $5.00.

Pour $1.95

Brassières et Bandeaux
Valeurs de 75c à $1.50.

Pour 50c

C.-J. GRENIER & CIE
803, rue Ste-Catherine Est
(Angle St-Hubert)

SALON OUTREMONT
Permanent à l'huile, régulier $7.50 pour
$2.00
Pas besoin d'ondulation à l'eau. Marcel, Komol. Ondulation à l'eau à 50 sous
Garantie pour 6 mois.
1019 Van Horne DO. 4220
(entre Durocher et Hutchison)

LA PARISIENNE
EAU DE JAVEL
Versez un peu dans l'égout pour garder les tuyaux propres.

SALON CROQUIGNOLE
PERMANENTE CROQUIGNOLE
Se plaçant seule
Valeur régulière $5.00
SPECIAL
1.50
Ondulation à l'eau avec Shampooing Spécial
.75
1138 rue S.-CATHERINE Ouest
Entre Peel et Stanley
Tél. MAr. 4137 ou après 6 p.m. LA. 6155
Ouvert tous les soirs

6—J,M,V,D,S

VENTES DE JANVIER DE SIMPSON

Chapeaux

qui annoncent le printemps

3.95

Ravissantes petites formes de paille rugueuse ou soyeuse combinée de crêpe ou de satin. Turbans, petits canotiers et autres très seyants.

Noir ou brun.

Simpson, au deuxième.

Bijouterie

.25

Nouveaux modèles d'épinglettes, de bracelets, pinces, colliers avec pierres simulées en de jolis coloris brillants et aux montures élégantes.

Simpson, au rez-de-chaussée.

Corseterie

Corselettes
Gaines
Ceintures

1.79

"Nature's Rival" et "La Marva"

Bonne qualité de brocarts et godets élastiques. Toutes les tailles dans le groupe mais pas en chaque modèle.

Pas de commandes téléphoniques.

Simpson, au quatrième.

Achat Sensationnel de Lingerie de Crêpe de Chine

Véritable crêpe de Chine lustré—Moins que moitié prix

Pyjamas
Chemises de nuit

Rég. 3.95 et 4.95

1.79

Jupons

Rég. 1.95 et 2.95

1.39

Lingerie ravissante pour des cadeaux d'anniversaire, des trousseaux et pour votre usage personnel. Crêpe de chine de qualité. Garniture de dentelle écrue, broderie. Bonne coupe.

Gilets de lit
Parures 2 pièces
Chemises enveloppe

Rég. 1.95 et 2.95

1.19

Culottes

Rég. 1.49 et 1.95

.79

Nuances lingerie de chair, rose thé, vert Nil, blanc. Grandeurs petites, moyennes et larges. Ce prix est le résultat d'un achat très exceptionnel. Sachez en profiter.

Commandes téléphoniques acceptées sauf sur les pyjamas

Simpson, au quatrième.

Vente Fabuleuse de Nouvelles Soieries de Printemps

Crêpe très crêpé pure soie — Crêpe sablé très fin

Les tissus du printemps tels qu'ils sont annoncés pour la nouvelle saison et dans des coloris splendides et délicats. Ils devraient être vendus à 1.49 et 1.98 mais un achat très nombreux nous permet de les offrir à ce prix.

Gris colombe — *Bleu vif* — *Brun*
Géranium — *Marine* — *Noir*

1.00

Crêpe caprice marocain de vraie soie

Venez juger par vous-même de leur beauté et de leur richesse. Vous en serez ravies. Largeur 38 pouces. Toute la gamme des belles couleurs printanières est représentée dans de subtiles nuances.

Blanc — *Chartreuse* — *Jacinthe*
Moutarde — *Vin* — *Vert Saule*

Simpson, au deuxième.

Complets à Deux Pantalons pour Hommes

Vous vous attendiez à payer $25 à 29.50.
Réduction pour samedi seulement.

Ces complets ont été faits pendant le temps de Noël, alors que le travail ralentit beaucoup dans les fabriques, ce qui nous a permis d'obtenir des concessions spéciales. Coupe parfaite. Grandeurs 34 à 46.

19.50

Notre Stock Entier de Paletots pour Hommes

Valant de $25 à $60
Réduits pour samedi seulement

Une occasion extraordinaire de vous procurer un paletot de qualité à un quart de moins que le prix régulier. Modèles, étoffes, et couleurs pour tous les goûts.

Simpson, au deuxième.

Moins 25%

Combinaisons Anglaises Pure Laine

Splendide qualité durable et souple. Fabrication soignée par une maison très connue. Manches et jambes longues. Grandeurs 34 à 44.

1.85

Pyjamas de Flanellette

Très réduits. Fabrication de qualité. Rayures de couleur. — Prix spécial pour samedi seulement. Devant genre cerf - volant. — Grandeurs 36 à 42.

1.49

Chaussettes Soie et Laine ou tout Laine

Nuances unies de gris, noir, brun, bleu. Pointures 10 à 11½.

.39

Simpson, au rez-de-chaussée.

Manteaux d'Hiver
Très réduits

Notre stock entier de manteaux d'hiver est très réduit pour les ventes de janvier. Des centaines de nouveaux manteaux aussi ont été ajoutés.

$36

Valant 49.50 et 59.50. Etoffes importées de qualité exceptionnelle. Doublure de crêpe de soie. Entredoublure chaude. Garnitures de loup naturel ou platine, d'écureuil gris ou teint kolinsky, caracul noir, skunk, renard, castor canadien. Tailles 14 à 20, 14½ à 22½. — Noir, brun, vert, marine.

$22

Valant 29.50. — En tissus suède, diagonal, crêpe de laine. Riches parements de rat musqué kolinsky ou platine, caracul, renard rouge, seal noir, castor français. Doublure de Celasik pour deux saisons. — Entredoublure chaude. Grandeurs 14 à 44. Noir, brun, vert, vin.

$15

Valant 19.50. — Crêpe de laine canadien ou tissu diagonal. Noir, brun, vert. Parements de seal noir, castor français. Doublure de satin artificiel ou de brocart. Entredoublure entière. Tailles 14 à 44, 16½ à 26½.

Sur les manteaux de $25 et plus, paiement facile de 25% comptant et 3 mensualités égales.—Pas d'intérêts

Simpson, au troisième.

Manteaux de Chevreau Caracul

$79

Superbes valeurs que constituent ces manteaux aux peaux choisies. Choix de noir, brun ou bleu renard. Grandeurs 14 à 20. Bonne doublure.

Payez 10% comptant et la différence en 6 mensualités égales. Pas d'intérêts.

Simpson, au troisième.

SOUS-SOL À PRIX BAS DE SIMPSON

Nous n'avons Jamais Vu d'aussi Jolies Robes à ce Prix

Des petites merveilles de chic

3.98

Grosses manches bouffantes, encolures nouvelles, remplis, piqûres, couleurs combinées, tissu uni avec imprimé ou velours. Enfin toutes les nouveautés de la saison. Pour l'après-midi et le "dimanche soir".

Noir, brun, marine, bleu jacinthe, bleu musqué, olivette, arabesque, vert Paddy etc. Tailles 14 à 20, 38 à 44.

Ecoulement de Manteaux d'Hiver

Avec parements de fourrure

Valant 15.95 et 19.95. Etoffes de laine. Garnitures de castor français, seal français, lynx d'Arabie, et autres. Doublure garantie pour deux saisons. Noir, brun, vert, vin. Grandeurs 14 à 20, 38 à 42.

9.95

Simpson, au sous-sol.

Bas de Soie Façonnés — Spécial!

Chiffon clair

Tricot fin régulier aux légères imperfections qui ne gâtent pas l'apparence ni la durée. Couleurs à la mode. Tendresse, fumée, Indotan, tropique, rendez-vous, paces, negrita, beige lune, gunmetal, tahiti.

Soie moyenne

Un bas plus pratique pour tous les jours. Soie plus épaisse. Prix très bas pour une qualité aussi remarquable. Légers défauts à peine visibles. Couleurs à la mode.

Pointures 8½ à 10.

Commandes téléphoniques acceptées.

Simpson, au rez-de-chaussée.

.58

THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LIMITED

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7 rue Saint-Jacques Ouest Montréal par la Compagnie de Publication de LA PRESSE Limitée.
P.-E. DuTREMBLAY, Président.

Toute correspondance doit être adressée comme suit : LA PRESSE MONTREAL, P.Q.
TÉL.: HARBOUR 1261 — Le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

La "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"... une «médaille» à un grand journal qui s'est placé au "premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de "Montréal, qui fait un si large et si sympathique accueil a "tout ce qui vient de France et à qui l'Académie adresse son "plus cordial salut." (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année, tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 13 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris.)

MONTREAL, 13 JANVIER 1933

UN GRAND MALHEUR

Un incendie d'une violence extraordinaire et d'une rapidité telle qu'on n'a pu sauver les saintes Espèces a détruit de fond en comble, hier, sur la fin de l'après-midi, l'église de Saint-Louis-de-France, l'un des plus intéressants édifices religieux de la métropole. Aujourd'hui il ne reste qu'un amas de ruines fumantes du temple auquel était attaché le souvenir de tant de belles cérémonies et de tant de brillantes manifestations pieuses et patriotiques.

Non seulement les paroissiens de Saint-Louis-de-France, mais toute la population de Montréal, déplorera cette perte. Sans doute, comme M. le curé Paiement l'a déclaré, l'église sera reconstruite immédiatement et de façon qu'elle ne sera pas exposée à un semblable malheur. Toutefois, il y a des choses qu'on ne pourra pas remplacer ou que difficilement, par exemple, les peintures qui ornaient le temple détruit, ses verrières, surtout la relique de saint Louis apportée de France au Canada en 1926 par le cardinal Dubois, archevêque de Paris. Mentionnons aussi les remarquables sculptures sur bois qui donnaient un cachet particulier à l'église et rehaussaient sa beauté.

La destruction de l'église de Saint-Louis-de-France, comme celle des autres temples catholiques qui, tant à Montréal que dans le reste de la province, ont été la proie des flammes, porte naturellement à souhaiter que l'on redouble de vigilance afin de mieux protéger nos édifices sacrés contre l'incendie. Du simple point de vue matériel, il s'agit dans chaque cas d'une valeur de plusieurs centaines de milliers de dollars. Et que dire des trésors historiques et artistiques que renferment bon nombre de ces édifices et qui, détruits, ne se remplacent plus? Soyons sans cesse sur nos gardes. Ne signale-t-on pas que la cathédrale de Montréal a failli elle-même être détruite ces jours derniers?

Les paroissiens de Saint-Louis-de-France peuvent être assurés de la sympathie de toute notre population dans l'épreuve qui les atteint, eux et leurs pasteurs. Nous sommes certains, cependant, qu'ils ne se décourageront pas et qu'ils se mettront sans tarder à l'oeuvre pour rebâtir leur église, laquelle saura continuer les belles traditions et ajouter aux intéressants souvenirs du temple que le feu vient de raser.

LA CRISE ET LES PECHERIES

La dépression, qui a affecté la plupart des industries nationales, a contribué aussi à la réduction du rendement des pêcheries. Par suite de la désorganisation des marchés mondiaux, dit le "Bulletin des Renseignements" du ministère fédéral des Pêcheries, les pêcheurs canadiens ont dû forcément ralentir leurs exploitations et leurs prises ont été de ce fait moins volumineuses. On estime qu'elles se sont totalisées, de janvier à octobre 1932 inclusivement, à environ 6,400,000 quintaux, ce qui constitue une diminution de 1,200,000 quintaux en comparaison des prises de l'année précédente. Ces chiffres ont trait aux pêcheries maritimes seulement relevant du contrôle fédéral; ils font comprendre cependant que le rendement des pêcheries fluviales et lacustres, sous le contrôle des administrations provinciales, a subi un fléchissement proportionnel aussi considérable.

La statistique mensuelle de novembre dernier donne une idée assez précise de la néfaste influence de la crise mondiale sur les pêcheries maritimes canadiennes dont la production est en grande partie destinée à l'exportation. Elle démontre que les prises dans les eaux de l'Atlantique et du Pacifique se sont totalisées à 333,500 quintaux, comparativement à 714,000 quintaux en novembre 1931. Au chiffre de 173,165 quintaux, les prises du Pacifique accusent une diminution de 361,700 quintaux, attribuable surtout au ralentissement des opérations industrielles du salage du hareng traité au sel sec et des exploitations de pêche au saumon. De leur côté, les prises de l'Atlantique ont donné 160,345 quintaux, une diminution de 18,841 quintaux en comparaison de celles de novembre 1931. Cette décroissance de rendement explique pourquoi les pêcheurs en général se trouvent dans une situation si précaire. Non seulement leurs activités ont été entravées par la dépression du marché d'exportation, mais leur labeur ne leur a rapporté qu'un revenu insuffisant en conséquence de l'avilissement des prix du poisson. La statistique fédérale l'estime à la modique somme globale de $357,500 en 1932.

Bien qu'elle ait beaucoup souffert de la dépression, la province de Québec est la seule, suivant le "Bulletin des Renseignements", qui ait montré un gain dans les prises de novembre et leur valeur au débarquement, tant pour la morue que pour le hareng. Les prises de morue accusent un léger accroissement à l'Ile du Prince-Edouard et au Nouveau-Brunswick, mais une diminution en Nouvelle-Ecosse, cependant que les pêcheurs de cette dernière province aient accru leurs prises d'éperlan et de pétoncles. En Colombie Britannique, les prises de saumon, de flétan et de hareng, ont fléchi sensiblement en regard de celles du mois correspondant en 1931. La cause en est imputable non seulement à la crise économique, mais aux troubles politiques en Chine qui ont paralysé le trafic du hareng traité au sel sec dont ce pays avait accoutumé d'importer de grandes quantités.

Il va sans dire que si l'industrie de la pêche enregistre une diminution de rendement, elle n'en conserve pas moins un pouvoir potentiel illimité. Le poisson abonde plus que jamais dans nos eaux maritimes, fluviales et lacustres et les pêcheurs reverront des jours meilleurs avec le retour des activités normales de la vie économique. Il est à souhaiter, en attendant, que l'assistance gouvernementale puisse les soutenir et les encourager à envisager l'avenir avec confiance. La crise passera pour eux, comme pour les autres classes.

HOPITAUX D'ALIENES

D'après le rapport que le docteur A.-H. Desloges vient de soumettre au secrétaire de la province, l'hon. Athanase David, le nombre des malades dans nos hôpitaux d'aliénés, à la date du premier janvier 1931, était de 8,458, une augmentation de 586 sur l'année précédente. Or, la capacité normale des hôpitaux étant de 7,680, on se trouve avec un surplus de 778. Ce qui veut dire, et telle est la conclusion du docteur Desloges, que la construction d'un nouvel hôpital devient nécessaire. Le gouvernement en trouvera sans doute le moyen.

En même temps, l'administration fédérale, de qui relève l'immigration, voudra prendre des mesures spéciales pour empêcher l'admission au pays canadien de sujets étrangers atteints de maladies mentales. Dans tous ses rapports annuels précédents, le docteur Desloges insistait sur ce point et il y revient cette fois encore. On ne doit pas perdre de vue, en effet, que, au premier janvier 1931, nos hôpitaux d'aliénés hébergeaient 677 malades étrangers, chiffre qui équivaut, à une centaine près, à l'excédent noté dans le dernier rapport présenté aux autorités provinciales. Une surveillance plus étroite que jamais s'impose aux frontières canadiennes, sinon à l'heure actuelle, parce que le courant migratoire est suspendu, du moins plus tard, lorsqu'on jugera le temps propice de recevoir de nouveaux colons du dehors.

Cette réserve posée, nous devons avoir à coeur de fournir aux congrégations et aux sociétés qui s'occupent de soigner les malades mentaux l'espace et les ressources voulus pour accomplir avec efficacité leur difficile ministère. On le sait: les hôpitaux d'aliénés ne sont plus aujourd'hui de simples lieux d'internement où l'on renferme les personnes dont l'infirmité rend impossible la vie au sein de notre communauté; dans une large mesure, ils sont des cliniques, des sanatoria, où des spécialistes ne négligent rien pour assurer la guérison des malheureux et des malheureuses qui leur sont confiés.

La vie moderne est dure et il n'est pas surprenant que nombre de personnes, principalement celles d'un tempérament nerveux, succombent sous ses coups et en viennent à perdre la raison. A nous d'entourer ces malades de la sollicitude et du dévouement auxquels leur donne droit leur pénible sort. Notre devoir est plus impérieux à l'heure actuelle, la dépression et les misères qu'elle entraîne contribuant certes à augmenter le nombre des victimes.

LA PETITE HISTOIRE

A propos de la récente entrée de M. Georges Lenôtre à l'Académie française, le "Temps", de Paris, écrit que l'admission de l'éminent historien dans l'auguste société consacre en quelque sorte le genre de la petite histoire où a brillé et brille encore le nouvel académicien, celui qui lui a valu la haute distinction dont il vient d'être l'objet après l'admiration d'une foule de lecteurs dans toutes les parties du monde.

Le mérite de M. Lenôtre aura été de découvrir et de révéler l'intérêt puissant qui s'attache aux personnages et aux événements jugés secondaires ou parfois même sans aucune importance par les écrivains de ce qu'on a convenu d'appeler la grande histoire. Avec patience, avec méthode, l'auteur de "Tournebout" et, il y a quelques semaines, de "Napoléon", a évoqué ces figures et ces faits mis pour ainsi dire au rancart et en a dressé des monographies ou des récits qui projettent une vive lumière sur le passé national. Travail qui impose de longues et minutieuses recherches, mais qui récompense amplement le chercheur consciencieux.

Comme le note le confrère parisien : "La petite histoire ne rapetisse pas plus les hommes que les événements, mais elle choisit dans chacun d'eux les parties les moins éclatantes, les moins en vue, celles qui n'appartiennent pas à l'exceptionnel et se rapprochent de la moyenne. Elle tend à tout ramener à la mesure humaine... Elle découvre le côté familier des champs de bataille, si l'on peut dire, efface sur les choses le vernis que la légende a étalé, et fait surgir dans un éclairage tout neuf les scènes les plus rabattues de nos annales historiques".

Chez nous, dans notre province, nous avons des chercheurs, principalement M. Pierre-Georges Roy, à Québec, et M. E.-Z. Massicotte, à Montréal, qui, à l'instar de l'académicien Lenôtre, en France, colligent et groupent les menus faits de notre histoire en puisant dans le trésor des archives confié à leurs soins. L'honneur insigne conféré là-bas à celui qu'ils ont droit de regarder comme leur maître ne peut que les encourager à suivre la voie où ils se sont engagés et où, nous le savons, ils goûtent les plus grandes consolations.

Fasse que d'autres, à leur exemple, dans les différents districts de la province et partout, à travers le Canada et jusqu'aux Etats-Unis, s'intéressent à la petite histoire de la partie du pays qu'ils habitent, du groupe au milieu duquel ils vivent! Leur cueillette, s'ils y apportent le discernement et le sens critique nécessaires, aidera à mieux établir les détails de la grande fresque où se trouveront représentés les gestes et les exploits des ancêtres qui ont façonné les destinées de la patrie canadienne.

LETTRE DE QUEBEC

Rapports ministériels

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

QUEBEC, 13 — Le premier rapport ministériel de la présente session provinciale a été présenté par l'hon. J.-Ed. Perrault, ministre de la voirie et des mines, dont les opérations annuelles sont toujours fort intéressantes à étudier. Dans ce rapport, l'hon. M. Perrault parle de la voirie et du tourisme. C'est un document d'un haut intérêt et qui constitue une mine de renseignements pour tout ce qui regarde la construction, l'amélioration, l'entretien des routes, la circulation et le tourisme.

Au cours de l'année qui vient de se terminer, le gouvernement a vu à l'entretien de 14,634 milles de chemin ainsi qu'à la reconstruction, à l'amélioration de 181 ponts et ponceaux; il a supprimé deux passages à niveau, corrigé quatre-vingt-quinze endroits dangereux, planté 1,895 arbres d'ornement le long des grandes routes et entretenu pour la circulation d'hiver 361 milles de chemin.

On pourrait croire que vu la crise économique qui a sévi tout particulièrement dans les finances de la province, l'année du côté de la voirie a été inactive. Tant s'en faut. Il est vrai qu'il y a eu ralentissement considérable dans les travaux de construction, mais si l'on tient compte des nombreux travaux exécutés au cours de l'hiver dernier pour remédier al chômage, de l'entretien continuel de 14,634 milles de chemins améliorés et des importantes entreprises de réfection exécutées sur plusieurs de nos grandes artères, l'on est en droit de conclure que l'année a été, en dépit des circonstances, remarquablement féconde pour notre réseau routier. On signale même de nombreuses innovations dans les travaux de réfection et de revêtements permanents, dans ceux du pavage et, tout particulièrement, dans l'étude et le traitement des sols. De ce côté l'on a modernisé très sensiblement de sorte qu'à l'heure présente notre province possède un réseau routier véritablement moderne et qui peut se comparer en tous points à celui de nos voisins. Pourtant, nous sommes ici en face de problèmes tout particuliers qui empêchent de faire des comparaisons avec ce qui existe ailleurs.

Il n'en reste pas moins intéressant de comparer l'état actuel de nos routes avec ce qu'il était voilà dix ans et il saute aux yeux que dans le district de Montréal, par exemple, les communications qui relient actuellement les centres sont ce qu'il y a de plus moderne. On aime à citer, en particulier, à ce sujet, la route Edouard VII et d'autres chemins encore qui font que ce district, qui est l'un des plus congestionnés de l'Amérique, possède des voies de communication dont le Canada tout entier peut être fier.

Toujours est-il qu'il y a actuellement dans la province de Québec 34,850 milles de chemins ruraux dont 15,648 milles étaient améliorés à la fin de 1932; que le réseau des grandes routes a une longueur de 5,737 milles dont 5,582 milles sont améliorés.

Le tourisme relève, comme l'on sait, du ministère de l'hon. M. Perrault, et là aussi, naturellement, il y a eu regression très naturelle et dont il n'y a pas à s'étonner. Toutes les industries ayant été atteintes, celle du tourisme a diminué également. De sorte que les automobiles étrangers qui sont entrés dans la province ont subi une diminution de 98,840, soit 12.4 pour cent. A ce sujet, l'hon. M. Perrault fait des remarques importantes et explique, en particulier, la situation qui existe dans les provinces d'Ontario et de Québec sous le rapport du tourisme. Il attire particulièrement l'attention sur le fait que l'immense majorité des automobiles américains qui entrent dans la province d'Ontario n'y font qu'une courte apparition tandis que dans le cas de la province de Québec, la plupart des touristes viennent pour y faire un séjour d'une certaine durée.

SAINTE-FOY.

BILLET PARISIEN

Ni président, ni cotisation

par JEAN-BERNARD

(SERVICE SPECIAL A LA "PRESSE")

Paris, le 1er janvier 1933.

Celle-là nous manquait et nous la devons à un jeune confrère, M. Hervé Lauwick, qui a du talent mais ne semble pas un pince-sans-rire des plus curieux; il vient de lancer une idée fort originale. Il crée une Ligue qui présente ce caractère qu'elle ne comporte pas de cotisations et elle n'a pas de président. Comment fonctionnera-t-elle? On ne nous le dit pas. La lettre qu'ont reçue trois cent Parisiens porte seulement:

"Nous vous demandons uniquement, dans toutes les fêtes et réunions où vous aurez à exercer votre influence, d'obtenir par persuasion, ou d'imposer tout simplement, si vous le pouvez, le maximum de dix minutes par discours et le très grand maximum de trois parleurs."

Eh bien! que le fondateur me permette de le lui dire: c'est absolument impossible. On pourrait essayer de faire tenir l'obélisque sur son petit bout, mais obtenir que, dans un banquet, trois orateurs seulement se résignent à parler et chacun dix minutes à peine, c'est une opération analogue. Ils sont du reste nombreux ceux qui n'assistent aux déjeuners, dîners ou banquets corporatifs que pour prononcer, au dessert, quelques paroles qu'ils croient bien senties. Beaucoup commencent par la phrase que vous avez souvent entendue: "Je ne m'attendais pas à prendre la parole, mais puisque mes amis insistent, je ne saurais me dérober à leur flatteuse invitation..." Et les voilà partis pour une demi-heure au moins, souvent davantage. Notez que personne n'a prié ce bavard de parler; mais c'est une manie chez une foule de gens. C'est une sorte d'épidémie; quand un de ces raseurs a commencé, les autres suivent. Certes, M. Hervé Lauwick a grandement raison : une fête, quelle qu'elle soit, ne devrait donner lieu à plus de trois brefs discours, l'un du président et deux autres en plus, chacun de dix minutes, ce qui fait déjà une demi-heure.

Même si les orateurs ont du talent — et ce n'est pas toujours le cas — au bout d'une demi-heure on répète volontiers le cri de Verlaine dans "Sagesse": "Prends l'éloquence et tords-lui le cou". Dans plusieurs cercles réputés, au Touring-Club notamment, les choses se passent ainsi. On a établi comme règle que seul le président prononce quelques paroles, mais il n'y a pas de discours de fin de repas. On se souvient là du précepte de Brillat-Savarin, qui a édicté qu'un discours, quel qu'il soit, trouble toujours la digestion.

Mais tout ce que nous disons là et rien, c'est la même chose. La discourette après un banquet est une sorte de maladie; elle date de loin, et Tellemant des Réaux, dont on réédite en ce moment les oeuvres en huit volumes, raconte que l'on haranguait Henri IV à tout bout de champ, quoique le roi eût ce petit exercice en horreur. Un jour, il s'aperçut que les cheveux blancs lui venaient plus vite qu'il n'eût désiré:

Ah! s'écria-t-il, ce sont les discours que l'on m'a faits à tout propos depuis mon avènement au trône qui m'ont blanchi comme vous voyez!

LE NAVIRE EN PERIL

Coups d'oeil sur le monde d'aujourd'hui

Sous ce titre, M. Paul Valéry, conférenciant l'autre jour à Bruxelles, traçait de l'actuelle société humaine un tableau bien pessimiste et bien affligeant. Pour mieux concrétiser sa pensée, il illustra son magistral exposé d'une image qui fit frémir ses belles auditrices et ne laissa pas d'allumer une lueur d'inquiétude dans l'oeil de ses auditeurs.

Il compara le monde moderne à un immense navire filant ses vingt-huit noeuds à travers l'Atlantique. Il montra les passagers du monstre nautique se disputant âprement les meilleures cabines, les meilleures places à table, si confiants dans la solidité du vaisseau qu'ils ne paraissaient nullement se soucier de ce qui se passait sur la mer. Or, tandis qu'ils se livraient à ces vaines discussions, le bâtiment était entré brusquement dans un banc de brume si opaque, si impénétrable, que le capitaine, affolé, craignait à tout moment le choc fatal contre un récif ou quelque autre navire non moins désemparé...

On comprend sans peine le sens de cette manière d'apologue. Le navire dans la brume, c'est notre société aux prises avec les terribles difficultés de l'heure. Les passagers qui se disputent, c'est vous, c'est moi, c'est Monsieur Tout-le-Monde, qui continuons nos stériles controverses, alors que déjà, peut-être, nous sommes en train de couler.

Développant son idée, l'impitoyable causeur expliqua ensuite que l'humanité, usant et abusant de ses dons, s'était avancée trop loin et trop vite sur la route du Progrès. Elle en serait venue à un point où elle n'est plus capable d'absorber les fruits de son industrie. Toutes les branches de l'activité humaine se voient de la sorte dans une impasse, même la science, qui n'est plus sûre d'elle-même et ne s'avance plus qu'à tâtons, cachant mal le scepticisme croissant dont elle souffre, comme toutes les autres formes de l'Esprit.

"Et si vous me demandez, poursuivit le conférencier, les remèdes qu'il convient d'appliquer à une situation aussi critique, je vous répondrai que je n'en vois que deux: ou bien un retour délibéré à la vie simple et naturelle, à une existence purement végétative, dans les champs, dans les bois, après avoir détruit villes, usines, ateliers de toute sorte; ou bien la termitière organisée, la suppression radicale de toute initiative personnelle, l'exploitation et la jouissance du capital acquis, avec défense absolue d'y ajouter de nouveaux éléments, de nouvelles richesses."

Mais M. Valéry se hâta d'ajouter que, pour sa part, il répugnait également à l'une et à l'autre des deux solutions, préférant encore courir l'aventure du navire dans la brume, dût-elle le conduire à l'irrémédiable catastrophe...

Quand il se tut, il recueillit, car il avait été fort intéressant pendant deux heures d'horloge, une ample moisson d'applaudissements. Puis la foule se retira, commentant les ironiques ou lugubres conclusions de l'éminent académicien...

Soudain, j'entendis tomber de la bouche d'une jeune dame ces quelques mots qui me parurent la critique la plus juste de la conférence que nous venions d'entendre:

"Tout cela est fort bien, dit-elle à un monsieur qui marchait à ses côtés, mais M. Valéry ne croit pas en Dieu."

Et, tout de suite, elle développa sa pensée. Par le mot Dieu, il ne fallait pas entendre seulement l'Etre suprême, selon les diverses religions, mais la Force intime qui anime les mondes et qui leur donne confiance en la vie. Ce Dieu, cette Force sont en nous, en chacun des hommes, comme ils sont dans les astres. On peut aussi les appeler foi, courage, enthousiasme, vertu créatrice. Sans eux, le Poète, l'Artiste, le Savant, le Héros ne sont rien, n'agissent pas. Avec eux, ils défient la souffrance, ils acceptent la pauvreté, l'humiliation, ils volent au martyre.

Heureusement, et en dépit de toutes les apparences, cette croyance à un Idéal est bien loin d'avoir déserté les coeurs humains. Comment le pourrait-elle, puisqu'elle est leur vie même, puisqu'elle est aussi naturelle en eux que le double mouvement qui pompe et refoule le sang?

Conséquence: il y a une troisième solution que M. Valéry n'a pas envisagée. Mue par un instinct vital qui se rit de tous les paralogismes de la Raison, notre société trouvera d'elle-même la voie inconnue, imprévisible, inattendue où l'attendent ses futures destinées.

Ceux qui désespèrent de son salut sont des gens qui raisonnent trop, qui ont émoussé leur sensibilité au contact trop prolongé de l'abstraction. Et c'est le cas ou jamais de leur répéter la grande et féconde leçon de Pascal: "Le coeur a des raisons que la raison ne connaît pas"

Georges RENCY.

LE SOURIRE DE LA VIE

Un bout de cigarette peut allumer un incendie immense, mais essayez donc d'allumer votre fournaise à l'aide d'un simple bout de cigarette. Devons-nous en conclure que même les objets inanimés sont enclins au mal plutôt qu'au bien?

* * *

Un automobiliste fanfaron vante la qualité de sa voiture et surtout l'excellence de ses freins.

"Tu vois, dit-il à un ami, je place un petit morceau de papier à 10 pieds d'ici et j'arrête ma voiture à une ligne de ce papier."

Ce qui fut dit fut fait, au grand étonnement de l'ami.

"Tu vois ce tramway, nous arrêterons à quelques pieds." Il démarre et lance sa voiture à toute vitesse dans la direction du tramway. Il arrête brusquement. L'ami bouleversé, effrayé, est renversé sur son siège.

"Que penses-tu de mes freins?"

"Excellents, excellents, dit-il, mais si tu veux nous retournerons au petit morceau de papier.

* * *

Le grand orateur romain Cicéron fut non seulement un maître de la parole et un politicien ardent mais aussi un homme d'esprit.

Il avait marié sa fille à un personnage appartenant à la plus ancienne noblesse de Rome, mais qui était de taille exiguë et d'aspect chétif.

Un jour, Cicéron le rencontra qui se promenait dans le Forum, —où se réunissait la société élégante de l'époque—portant au côté une épée immense qu'il semblait avoir de la peine à traîner après lui.

Devant ce contraste comique de ce petit homme tout menu avec cette arme massive, Cicéron leva les bras au ciel et s'écria:

—Quel peut-être le mauvais plaisant qui a attaché mon gendre à cette grande épée!

* * *

—Et vous, mon cher maître, à quel âge vous êtes-vous marié?

—Je ne me souviens pas bien, chère amie, mais je ne devais pas avoir "l'âge de raison".

* * *

—Madame, votre fils n'est qu'un petit garnement. Il vient de me lancer un morceau de charbon au visage.

—Il faut l'excuser. A son âge, on ne connaît pas encore la valeur des choses.

* * *

—Mais pourquoi donc portez-vous des lunettes depuis que tu es devenu le tuteur de ton neveu et de ta nièce?

—C'est pour bien prouver que je protège mes pupilles.

* * *

—Je vois sur votre porte d'entrée cette indication: "Ici, on parle toutes les langues", fait remarquer un client. Cela doit nécessiter beaucoup d'interprètes?

—Non, pas même un.

—Qui donc, alors, parle toutes ces langues?

—Les voyageurs!

—Moi qui vous parle, monsieur, je connais l'Egypte comme ma poche.

—Alors vous connaissez les Pyramides?

—Je pense bien. Il y a à peine trois mois je dansais encore avec la plus jeune!

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 14 janvier 1893, il y aura 40 ans demain :

A partir de demain, il n'y aura plus de chars à chevaux sur la rue Sainte-Catherine. Le service sur cette ligne sera fait entièrement par des chars électriques.

On annonce que le prince George de Galles se propose de se rendre aux Etats-Unis le printemps prochain. Il a l'intention de prendre part à la revue navale du port de New-York avec une escadre considérable de navires de guerre. Il visitera ensuite l'exposition de Chicago.

La nouvelle commission municipale des édifices publics de New-York a décidé que le nouvel hôtel de ville de la métropole américaine sera construit sur le même emplacement que l'hôtel de ville actuel qui devra être démoli.

La "Presse" relatait, le 14 janvier 1903, il y aura 30 ans demain:

M. Joseph Cadoret a été élu syndic des écoles séparées de Toronto. C'est le premier Canadien-français qui occupe un tel poste dans la Ville Reine.

A une assemblée spéciale tenue hier soir, sous la présidence de M. Alfred Leduc, au Monument National, l'Association des bouchers a protesté contre le projet de démolition du marché Saint-Laurent en vue de la construction d'une bibliothèque municipale.

A la réouverture de la Chambre des députés, aujourd'hui, à Paris, M. L. Bourgeois a été réélu président de la Chambre.

On lisait dans la "Presse", le 14 janvier 1913, il y aura 20 ans demain :

On annonce officiellement que c'est le chanoine Lesage, ancien militaire et directeur de cercles catholiques à Genève qui prêchera le prochain carême à l'église Notre-Dame de Montréal.

D'après les renseignements obtenus, le programme naval de l'Angleterre nécessitera cette année la dépense de $340,000,000. On construira cinq cuirassés, six croiseurs, vingt contre-torpilleurs et un certain nombre de sous-marins.

Le conseil de Verdun a adopté à sa séance d'hier soir le budget des dépenses de l'année qui s'élèvent à $75,000.

La "Presse" écrivait, le 13 janvier 1923, il y a 10 ans aujourd'hui :

L'hypothèse d'une entente continentale entre la France, l'Italie et la Belgique est accueillie avec faveur à Rome. Une commission spéciale de la Chambre italienne a approuvé le traité de commerce avec la France.

Le président Harding a prié le Congrès américain de voter un crédit de $11,995,000, pour payer les réclamations faites pour les navires norvégiens que les Etats-Unis ont saisis pendant la guerre. Un tribunal d'arbitrage siégeant à la Haye a rendu un jugement obligeant les Etats-Unis à verser ce montant.

Le colonel J.-J. Creelman, commandant du 21e régiment d'artillerie canadienne s'est retiré et sera remplacé par le général W.-O.-H. Dodds.

La Santé Pour Tous

Maladie épidémique et contagieuse

Le spécialiste de la "Presse"

La période d'invasion de la variole, qui est de quatre à cinq jours, se reconnaît aux signes suivants: frissons, fièvre augmentant rapidement, maux de tête, vomissements, douleurs caractéristiques à la partie inférieure de la colonne vertébrale, quelquefois convulsions chez les enfants.

Période d'éruption (six jours): la fièvre tombe à mesure qu'apparaissent, sur toute la surface du corps et notamment au visage, de petites taches rouges qui deviennent des boutons, puis de petites cloques dont le liquide, d'abord transparent, se transforme en pus. La fièvre reparaît souvent à ce moment.

Période de dessiccation (quinze jours à un mois): le pus se forme des croûtes qui se détachent progressivement en laissant des cicatrices spéciales.

La contagion se fait par contact direct ou indirect, des débris de croûtes pouvant être emportés à de grandes distances dans les plis des vêtements, ou rester fixés à des meubles et des murs. Une atteinte antérieure donne l'immunité.

Soins pendant la maladie, en dehors de ceux du médecin : (a) isolement du malade; (b) large aération de la chambre, en prenant les précautions nécessaires pour éviter les refroidissements; (c) nettoyage complet du corps par des bains tièdes antiseptiques; (d) linge fréquemment renouvelé.

On doit pratiquer aussi la désinfection de tous les linges au cours de la maladie, ainsi que celle de la chambre et de tout ce qui a été en rapport avec le variolique après la terminaison de l'affection.

Il convient de ne pas oublier que la variole est une maladie épidémique, contagieuse à tout âge et à toutes les périodes de son évolution, grave par elle-même et par ses complications, notamment du côté des yeux (ophtalmie variolique), mais pouvant être évitée par la vaccination.

La "JOURNEE INDUSTRIELLE", M. C.-J. Gignoux :

Il pourrait être assez dangereux que tandis que des gouvernements d'autorité se constituent ou se renforcent presque partout en Europe, la France s'adonne seule avec une ardeur nouvelle aux bagarres parlementaires.

Le "MATIN" de Paris (Guy Launay):

Un conseiller municipal s'est plaint au préfet de police du bruit que faisaient nuitamment les voitures de pompiers. Ce matériel utile et roulant est, en effet, fort bruyant. Comment en serait-il autrement, puisque les soldats du feu, pour arriver plus vite, doivent annoncer leur passage afin qu'aucun obstacle ou qu'aucune voiture ne les gênent?

J'avoue que pour ma part, lorsque je suis réveillé par la ruée musicale d'une pompe à incendie, je ne suis pas de mauvaise humeur, car je pense que si mes dieux lares et moi-même brûlaient, je serais heureux de compter sur le prompt secours de ces braves, casqués de cuivre. Je me mets dans la peau de nos pères qui entendaient, la nuit durant, les archers du guet s'envoyer leurs répliques : "Sentinelles, prenez garde à vous!" et qui, rassérénés, se rendormaient, confiants d'être protégés par des factionnaires vigilants et si bien éveillés.

—Ayons assez de largeur d'esprit et de générosité de coeur pour comprendre que c'est un moindre mal de se tromper en agissant, que de laisser tout s'effondrer en ne faisant rien. Les batailles ne sont pas gagnées par ceux qui critiquent, mais par ceux qui luttent. (P. RUTEN).

En ces temps difficiles

chaque artisan, chaque ménagère et chaque enfant devraient prendre régulièrement la SCOTT'S EMULSION. Créatrice de force qui maintient la vitalité, assure une bonne santé et vous sauve des maladies coûteuses.

Quand il faut économiser, il vaut mieux acheter une seule bouteille de SCOTT'S EMULSION, dont la qualité est reconnue, que deux bouteilles d'imitations à prix moindre, qui ne sauraient avoir la même valeur renforçante, nutritive et protectrice que l'authentique

SCOTT'S EMULSION

d'huile de foie de morue norvégienne

Riche en Vitamines A et D

Agents de vente:
Harold F. Ritchie & Co. Ltd., 10-18 r. McCaul, Toronto

Le PEAT-HEAT est le combustible domestique idéal... il est propre, sans suie et ne fait que très peu de cendres. Employez le PEAT-HEAT dans votre fournaise, votre poêle ou votre foyer et vous jouirez d'une douce chaleur à un prix modique. Il brûle durant des heures sans exiger de surveillance.

Achetez le PEAT-HEAT en vrac, aujourd'hui. Commandez-en autant de tonnes que vous désirez ou donnez simplement une commande d'essai d'une demi ou d'un quart de tonne.

Téléphonez à BElair 3336 et vous aurez une livraison immédiate.

Brûler le PEAT-HEAT une fois... c'est l'adopter.

JOHN BURNS & COMPANY LIMITED
Distributeurs.

LA MALADIE
menace toujours vos enfants

Un malaise insignifiant en apparence —un rhume ou frisson négligé—et presque sans avis la santé de votre enfant est en grand danger.

Virol protège la santé de votre enfant —en alimentant ses nerfs, en formant ses os et tissus, en enrichissant son sang. Virol renforcit tout le système contre les attaques de maladies contagieuses.

C'est pourquoi Virol est presqu'aussi important pour l'enfant en santé que pour l'enfant maladif ou délicat.

Les docteurs recommandent Virol—l'aliment éprouvé qui a rendu forts des enfants délicats et plus robustes des enfants forts, depuis plus de 35 ans. Donnez à votre enfant du Virol tous les jours.

VIROL

L'aliment-vitamine employé dans 3000 hopitaux, etc.

Se vend en boites—16-oz., 8-oz., 4-oz., dans les bons magasins.

Annoncez dans la "Presse"

Laberge Chevalier

Offrent leurs superbes fourrures aux plus bas prix jamais vus dans leurs 25 ans dans ce commerce.

VENTE COLOSSALE de FOURRURE

Votre choix dans un stock de $300,000.00

★ *Pourquoi attendre plus longtemps ?*

★ *Il n'a jamais été offert de plus grandes valeurs.*

★ *Pourquoi vous priver de ce manteau de fourrure quand vous pouvez obtenir un superbe vêtement Laberge, Chevalier, d'une confection, d'une qualité et d'un style supérieurs, à un prix aussi ridiculement bas ?*

NOTRE GARANTIE des PLUS BAS PRIX

Nous garantissons que nos prix sont au moins 25% plus bas que ceux de n'importe quelle vente à bon marché, sinon votre argent vous sera rendu.

Manteaux en rat musqué— $65 à $95

Manteaux en Hudson Seal— $118 et $138

Manteaux en chat sauvage — $125 à $195

Manteaux en seal français— $58 à $75

En caracul russe— $65 à $295

Manteaux en poney— $55 à $85

Manteaux en kolinsky— $225 à $350

Rabais de au moins 40% sur les prix réguliers de Laberge, Chevalier, déjà garantis les plus bas.

Tours de cou

Réductions de prix extrêmes sur tous les tours de cou en fourrure—martre russe, martre de la Baie d'Hudson, Renard argenté, renard blanc, etc.

Laberge, Chevalier & Cie Ltée

Fabrique et magasin de l'Ouest: 1494 rue Ste-Catherine O. près Guy

Magasin du bas de la ville: 373, rue St-Paul O. Entre St-Pierre et McGill

FITZROY 5217 MARQUETTE

Magasin de l'Ouest ouvert tard le vendredi et le samedi soir.

Annoncez dans la "Presse"

La Vie Sociale

Déplacements

—M. et Mme Léon Marchal sont de retour de Québec, où ils ont assisté à l'ouverture du Parlement.

—Mme L.-P. Turgeon est retournée à Québec après avoir passé quelque temps en ville, l'invitée de M. et de Mme Arthur Letondal.

—Lhonorable et Mme Vincent Massey, de Toronto, passent quelques jours en ville, à l'hôtel Ritz Carlton.

—Le sénateur et Mme P.-J. Paradis, de Québec, sont de passage à Montréal.

—Le colonel E.-G.-M. Cape et son fils, John, après un séjour en Suisse, sont partis pour Rome.

—Mlle Fernande Rolland est partie pour Québec où elle sera l'invitée de sa tante, Mme L.-P. Turgeon pendant quelques jours.

—Mme Gustave Raymond et sa fille, Andrée, sont retournées à Québec après avoir passé quelque temps en ville, les invitées de Mme Moisan.

—Mme Rosario Gaudry et sa fillette, Michelle, sont revenues de Hull où elles étaient les invitées de M. et de Mme F.-A. Labelle depuis quelque temps.

—M. J.-Alfred Ouimet s'embarquera à New-York, à bord du "Champlain" pour un voyage de plusieurs mois en Europe.

—Mme Jules Vézina, de Québec, est attendue à Montréal, ces jours-ci, et sera l'invitée de sa mère, Mme H.-A. DePocas.

—M. Gilles Turcot est retourné à Québec après avoir passé quelque temps en ville, l'invité de M. et de Mme Légaré.

—Mlle Osra Gault et Mlle Moran Scott, actuellement à Montréal, les invitées de Mme Alfred Baumgarten, passeront la fin de semaine à Sainte-Agathe, les hôtes de Mme Henry Joseph.

—Le docteur J.-A. Renaud est parti pour New-York où il poursuivra ses études médicales à l'Université Columbia.

—Mlle Marguerite Pronovost, de Saint-Tite de Champlain, est actuellement l'invitée de Mme R.-A. Dupont, de Westmount.

—Mlle Dorothy Heneker, actuellement à New-York, arrivera à Montréal, dimanche matin, et sera l'invitée de Mme George-C. MacDonald. Un thé sera offert en son honneur, par le "Business and Professionnal Women's Club".

Réceptions

—Mme John Gordon réunira quelques invités à dîner, demain soir, en l'honneur de Mlle Sheila Mathewson et de son fiancé, sir John Child.

—Mme Emile Rolland a reçu, mardi soir, en l'honneur de M. Henri Pontbriand, à l'issue du gala de l'Alliance Arts et Lettres. Parmi les invités, on remarquait: M. et Mme Arthur Letondal, M. et Mme J.-A. Yates, M. et Mme E.-V. Lecours, de New-York, M. et Mme Pierre Rolland, Mme A. Baribeau, M. Jean Lemont, M. Charles Magnan, Mme L.-N. Lemieux, Mlle Madeleine Lemieux, Mme Y.-B. Masse, Mme C. McNulty, Mme R. Lasalle, M. et Mme Paul Bienvenu, M. et Mme Alphonse Pelletier, M. et Mme Georges Delfosse, Mlle Delfosse, Mme A. Lemieux, M. Marc Lemieux, M. et Mme Jean-Louis Audet, le docteur et Mme F.-L. Boulais, Mme M. Tremblay, M. Roger Pontbriand, M. Paul Pontbriand, Mlle Y. Toupin, M. et Mme Marcel Rolland, M. et Mme A.-R.-G. Davidson, de Chicago, le docteur Day, Mlle S. Hooper, M. Fred Blair, Mme J.-S. Gauvreau, Mme L.-P. Turgeon et Mlle Dumesnil.

Mlle Jacqueline Chrétien-Zaugg, fille du major et de Mme A. Chrétien-Zaugg et M. J.-A. Saint-Germain, fils de M. J.-A. Saint-Germain, décédé, et Mme Saint-Germain, dont on annonce les fiançailles.

—Mme Charles Frémont, de Québec, déléguées du Canada à la récente assemblée de la Société des Nations, à Genève, sera l'hôte d'honneur au dîner qu'offriront, le lundi 23 janvier, les membres du "University Women's Club".

—Mlle Pauline Rolland réunra, lundi prochain, les membres de son cercle de couture de l'Assistance Maternelle.

Le Club Wuk

—Assisteront, le 21 janvier, à la représentation "Les Mousquetaires au Couvent", qu'interpréteront les artistes de la Société Canadienne d'Opérette, sous les auspices du Club Wuk: l'honorable et Mme Alfred Duranleau, le sénateur et Mme J.-H. Rainville, le docteur et Mme Conrad Archambault, M. et Mme Edouard Biron, M. et Mme Gérard Parizeau, M. et Mme Arthur Savignac, Mlles Rita Noiseux, Margot Pauzé, Lucile Poirier, Claire Duranleau, Rita Legault, Thérèse Desbois, Gisèle Desbois, Marthe Jarry, Marie Gagné, Marthe Hurtubise, Mellison Quinn, Yvette Fortier, Peach Sampson, Louise Surveyer, Jeanne Janin et Germaine Janin, MM. Dick Bernier, Paul Fontaine, Gaston Archambault, Maurice Trudeau, Jules Dupré, Jean Thibaudeau, René Duranleau, Henry Monty, Laurin Lapointe, Marcel Biron, René Décarie, Léopold Bernier, Roger Varrin, Jacques Larue, Adrien Duranleau, Henri Pelletier, Jules Carkner, Raymond Hurtubise, Gérard Hurtubise et Paul Hurtubise.

Mariage Pelletier-Plouffe

—Dernièrement, en l'église Saint-François de Sales de Pointe-Gatineau, le R. P. Archambault a béni le mariage de Mlle Simone Plouffe, fille de M. et de Mme Adélard Plouffe, avec M. Léon Pelletier, fils de M. Ovide Pelletier, décédé et de Mme Pelletier, de Pointe-Gatineau. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté par M. René Galipeau, Mme Dora Belisle-Wright et le choeur du couvent Saint-Jean-Baptiste. M. J.-A. Danis touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe de velours mousmé blanc; son voile de Chantilly était drapé et sa gerbe se composait d'orchidées et de muguets. Mlle Eugénie Pelletier, soeur du marié, dame d'honneur, portait une robe de velours suède saphir, un chapeau et un manchon assortis; son bouquet se composait de roses "American Beauty". Mlles Rose Cousineau et Rolande Moreau, demoiselles d'honneur, portaient des robes de velours saphir, avec turbans et manchons de même ton. Leurs bouquets étaient composés de roses Talisman. La petite Adrienne Plouffe, nièce de la mariée, bouquetière, portait une robe de taffetas blanc, un chapeau pastel et une corbeille de muguets. MM. Arthur et Alger Plouffe, frères de la mariée, étaient garçons d'honneur. MM. N. Marenger et S. Pelletier plaçaient les invités à l'église. Mme Plouffe, mère de la mariée, portait une robe de georgette noir, un chapeau noir et un bouquet de corsage de roses et de pois de senteur. Mme Pelletier, mère du marié, était en robe de crêpe romain gris argent; son chapeau était de même ton et son bouquet de corsage se composait de roses Talisman. Après la cérémonie, une réception eut lieu chez les parents de la mariée, et M. et Mme Pelletier partirent pour le Lac Placide. A leur retour, ils demeureront à Montréal.

Prochain mariage

—Le mariage de Mlle Lucienne Poirier, fille de M. et de Mme Anatole Poirier, avec M. Julien Jolivet, fils de M. O. Jolivet, décédé et de Mme Jolivet, aura lieu demain, à six heures, en l'église S.-Vincent Ferrier.

Québec

—Bridge et thé, hier, chez Mlle Marguerite Fortier.

—Mme Frank Carrel recevait mardi soir, à l'issue du concert du Club Musical des Dames, en l'honneur de M. Georges Enesco.

—Mme Paul-H. Dubar a reçu à l'heure du thé, mercredi, en l'honneur de la fille, Madeleine, débutante de la saison.

Ottawa

—Son Excellente la comtesse de Bessborough accompagnée de lady Moyra Ponsonby et de l'honorable Mme Gordon Ives était présentes, hier matin, au récital Piatigorsky.

—Le juge et Mme F.-A. Anglin ont reçu à dîner, en l'honneur de M. Halsey-Bicham, de Londres.

—Le marquis de Zetland est parti pour Winnipeg où il sera l'invité de M. Edward Anderson.

—Le sénateur et Mme Robert Forke sont de retour du Manitoba.

"La Maison du Cadeau"

Au Petit Versailles

Vente Spéciale avec escompte de

30%

Pour 10 jours Seulement

Voilà une occasion de vous procurer, à un prix exceptionnel, l'objet désiré depuis longtemps.

Au Petit Versailles

1289 St-Denis
4618 ave du Parc
1409 Peel

Pour favoriser les fermiers américains

Washington, 13. — Les principales clauses de la loi agricole d'urgence votée par la Chambre des représentants et envoyée au Sénat américain pour approbation sont les suivantes :

L'établissement de prix minima, s'approchant sensiblement du niveau d'avant-guerre, de sept catégories de produits et marchandises: blé, coton, tabac, pores, riz, produits laitiers et cacahuètes.

Le prélèvement d'un impôt spécial destiné à combler les différences entre ces nouveaux prix et les prix réels des produits agricoles et autres. La répartition s'en fera aux fermiers d'après leur pourcentage de consommation domestique.

L'augmentation des tarifs douaniers par l'adjonction de taxes supplémentaires dont le produit ira aux fermiers.

Les bénéficiaires de l'impôt spécial devront diminuer leurs productions.

On croit que le président Hoover opposera son veto à ce projet au cas où il serait adopté au sénat.

Le piquetage même paisible, est illégal

Si le piquetage est fait de façon à devenir une cause de nuisance, il devient une offense, déclara hier le recorder Leblanc, en rendant jugement dans la cause de Mina Fenston, accusée d'avoir fait du piquetage en face de l'édifice Caron, rue Bleury, à la suite d'une grève dans un atelier de confection. Mina Fenston fut condamnée aux frais ou à 5 jours de prison. Il avait été prouvé que l'accusée, ainsi que les 13 autres personnes arrêtées en même temps qu'elle, avaient nui à la circulation des piétons, rue Bleury, et qu'elles avaient refusé de circuler à la demande des constables. Le recorder Leblanc s'est basé sur le règlement municipal 333.

Le service social de l'Institut Bruchési

Les infirmières du service social de l'institut Bruchési visitent régulièrement les malade qui ont été diagnostiqués tuberculeux au dispensaire, et surveillent les contacts adultes et enfants. Les familles où il y eut un décès par tuberculose reçoivent également leurs conseils de prophylaxie.

Voici un extrait du rapport du mois de décembre 1932:

Familles sous surveillance 1936, formant un total de personnes sous surveillance 12,179; nouvelles familles de tuberculeux durant le mois 23; malades T.B. sous surveillance: adultes 1877, enfants 373; nouveaux malades T.B. durant le mois: adultes 30, enfants 4; malades décédés durant le mois: adultes 16, enfants 0; personnes vivant en contact de T.B. sous surveillance: adultes 6164, enfants 3325; nouveaux contacts durant le mois: adultes 67, enfants 59; malades référés au dispensaire par médecin privé 46; malades référés au dispensaire par organisations, 20; visites faites par les infirmières du service spécial dans les familles tuberculeuses, 684; demandes d'hospitalisation, 31; malades hospitalisés, 18; bébés nés dans les familles tuberculeuses, 5; bébé immunisé par le B.C.G., 1; enfants confiés au placement familial, 2.

Aimée Semple dans le coma aujourd'hui

Los Angeles, 13. — Malade depuis plus de deux ans, Aimee Semple McPherson Hutton, évangéliste d'origine canadienne, est aujourd'hui dans le coma, rapporte aujourd'hui son médecin le Dr L.-C. Audrain. Il dit que son état est grave mais il n'a pas voulu discuter la nature de sa maladie.

Depuis quelque temps, les assistants d'Aimee au Temple Angelus, font des collectes "pour envoyer notre soeur (Mme Hutton est ainsi appelée par ses fidèles) en voyage de repos avant qu'il soit trop tard". On annonce que plus de $2,000 ont déjà été perçus.

Loi attaquée

Windsor, 13. — Invoquant l'illégalité de la loi fédérale qui impose à tout propriétaire de radio l'obligation d'obtenir un permis, Me A.-F. Gignac, procureur du canton de Sandwich, a commencé hier une lutte judiciaire contre cette loi. Le juge W.-A. Smith a remis sa décision à plus tard.

Décès d'une religieuse

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Soeur Saint-Edmond, des Soeurs de la Charité, née (Marie-Aldina) Mongeau, de Sainte-Anne de Varennes, est décédée, hier, à l'hospice Saint-Joseph-de-la-Délivrance, à l'âge de 56 ans et 7 mois. Elle a passé 39 ans et 4 mois en communauté religieuse.

Salon Eva

Ondulation Permanente

Renseignez-vous sur la nouvelle permanente sans machine.

Croquignole naturelle **$2.00**

Permanente à l'huile **$6.00**

2005, rue CHAMBLY

FRontenac 1535

Nouvel organe de secours aux "collets blancs"

L'Association "Aide aux Familles" a du travail pour 600 hommes et 500 femmes.

L'INAUGURATION

Une nouvelle organisation de secours aux chômeurs a pris naissance hier soir avec l'inauguration officielle et la bénédiction des locaux de l'Association Aide aux Familles, 1410, rue Panet. Commencé depuis cinq mois, le travail de préparation donne maintenant lieu à l'éclosion d'une société de bienfaisance qui n'a pas sa pareille à Montréal et qui peut dès aujourd'ui donner du travail à 600 hommes et 500 femmes et filles. L'Association Aide aux Familles possède en effet toute une série d'agences de ventes à commission et publiera sous peu un magazine à la distribution et à la vente duquel elle compte employer un personnel considérable. Il n'en coûte rien pour faire partie de l'association qui se chargera de donner du travail à tous ses membres et de distribuer parmi eux les profits qu'elle aura réalisés.

Garanties de succès

Des discours qui ont été prononcés au cours de l'inauguration, par le président M. F.-L. Presseau, par le secrétaire-trésorier, M. F. Lortie, par le directeur de la revue qui aura pour nom "Adjuvare", M. G. Dunn et par M. Auguste Fortin, il appert que cette association possède en elle-même ses garanties de succès. En effet elle invite les chômeurs de la classe moyenne ou "collets blancs" à s'enrôler comme membres; elle leur donne du travail à commissions ou autrement, qui leur permet de se constituer un revenu, qui, si petit qu'il soit vaut toujours mieux que rien, et les met en relations avec une foule de gens auprès de qui elles pourront souvent trouver un emploi permanent. En outre l'Association distribuera à ses membres le surplus des bénéfices qu'elle aura réalisés avec son magazine et ses agences de ventes. Elle compte posséder plus tard son magasin d'où partiront les secours en provisions qu'elle fournira à ses membres.

L'Association mettra aussi au service de ses membres un aviseur légal et un médecin qui verront à prodiguer leurs conseils et leurs secours à ceux qui en auront besoin.

Retenu par une réunion de la Ligue de Sécurité de la province de Québec, M. l'abbé Beaudin, aumônier du Mont-Saint-Louis, ne put se rendre pour la bénédiction, mais il téléphona au président pour lui dire qu'il envoyait sa bénédiction et l'on procéda sans lui.

L'ouverture du parlement-école

Tous les problèmes sociaux et politiques du Canada et la plupart des difficultés internationales ont enfin trouvé une solution juste et équitable hier soir aux mains de ceux qui ont participé au premier débat du Parlement-école organisé par la Montreal Debating League et qui eut lieu au McGill Union.

La canalisation du Saint-Laurent, le transport, les traités de commerce, la loi des faillites, la loi des banques, les récentes émeutes des prisons, la conférence impériale. Tels sont les principaux sujets traités par les députés. Il faut dire que chacun d'entre eux suivait fidèlement la politique de son parti et votait en conséquence.

M. John Sullivan, député de Ste-Anne aux Communes, agissait comme orateur, tandis que parmi les invités, on remarquait Sir Arthur Currie, principal et vice-chancelier de l'Université McGill, le doyen I.-A. McKay, le Dr Milton Hersey, le Dr W.-H. Atherton, Norman-L. Campbell.

Abus découverts dans les fonds de secours

Sturgeon Falls, 13.—"Ces différences devront être expliquées", a déclaré le juge F.-M. Hall, au greffier de la ville, M. W.-L. Fortier, en découvrant de nouveaux abus dans l'administration des fonds de secours dans la ville. Le juge Hall a été nommé spécialement comme commissaire royal pour enquêter sur ce point.

Un des comptes de loyer démontrait des variations de $20 à $10 pour les différents mois de l'année.

Une grande partie de la séance d'hier a été consacrée à l'enquête sur les méthodes de fournir le vêtement aux chômeurs. Il a été découvert qu'une famille de deux enfants eut plus de secours sur ce point qu'une famille de quatre enfants.

La neige et le ski

D'après les rapports des agents du Canadien National reçus par M. E.-C. Elliott, agent général du service des voyageurs, il y a de cinq pouces à un pied de neige dans les Laurentides, ce qui rend l'état des coteaux à peine passable pour le ski. Dans le district de Grand'Mère il y a environ un pied de neige et la petite chute de neige de jeudi a amélioré les conditions. On s'attend toutefois à un peu de neige d'ici à la fin de la semaine, mais à l'heure actuelle il y en a à peine cinq pouces à Morin Heights et plusieurs coteaux des Laurentides sont dénudés.

Ministre qui démissionne

Melbourne, 13. — L'hon. Henry-S. Gullett, ministre du commerce et des douanes dans le cabinet australien, a démissionné hier. Il a donné comme raison de sa retraite le mauvais état de sa santé. Il est âgé de 55 ans.

Le service postal direct pour l'Argentine suspendu

Le ministère des postes annonce que, vu le manque de navires pour l'Argentine, en ce moment, les colis postaux à destination de ce pays ne doivent pas être acceptés pour transmission par service direct, d'ici à nouvel ordre.

Dans l'intervalle, tous les colis postaux pour l'Argentine doivent être affranchis pour transmission par voie de New-York et envoyés au bureau local pour être inclus dans les dépêches préparées ici pour New-York.

OGILVY'S

VENTES DE JANVIER

SPÉCIAL "RAINBOW"

VENTE DE VÊTEMENTS de GARÇONNETS

Pyjamas de flanellette pour garçonnets

En plein ce qu'il faut à votre garçonnet—Pyjamas de flanellette très amples avec joli devant Cerf-volant et boutonnières à brandebourg de soie. Ils comprennent un choix varié de jolies couleurs et rayures groupées et sont faits pour donner une excellente durée. Tailles : 24 à 34 — **1.00**

Blouses en broadcloth pour garçonnets

Blouses en broadcloth de qualité supérieure avec cordon-tirette à la taille, manchettes en sabot de vache et poche de poitrine. Couleurs diverses comprenant nuances unies et belles rayures. Coupe ample pour petits garçons qui grandissent. Tailles: 11 à 12½ — **.65** 2 pour 1.25

Pullovers pure laine pour garçonnets

Élégants modèles à encolure en V en des mélanges marnés et nuances unies de brun et marine; aussi bruyère gris, bleu et tan, garnis de couleurs contrastantes. Chics poignets et bande de ceinture à côtes. Tailles: 26 à 34 — **1.39**

Chemises pour garçonnets et adolescents

Supérieures à la qualité ordinaire de broadcloth, avec jolis poignets à boutons et poche de poitrine — genre collet à même. Les couleurs sont inaltérables — bleu, tan et blanc; aussi des rayés en bleu, tan, vert et hélio. Grandeurs: 11½ à 14½ — **.79** 2 pour 1.50

Solde de complets de garçons en 3 groupes

GROUPE 1—Complets Junior aux grandeurs incomplètes, pris de notre stock régulier. A choisir: veston, gilet et culotte ordinaire, ou veston, breeches et culotte ordinaire. Ages: 5 à 9 ans. A solder à un prix spécial — **4.95**

GROUPE 2 — Grandeurs incomplètes prises de notre stock régulier et marquées à un prix d'écoulement rapide. Tous des complets quatre-pièces: veston, gilet et deux breeches pour garçonnets de 11 à 15 ans. Prix de vente — **6.95**

GROUPE 3—Complets quatre-pièces importées en tweed d'excellente qualité: veston, gilet, breeches et culotte ordinaire. Jolis modèles pour garçonnets et juniors. Ages: 5 à 15 ans. Valeur rég. 15.00. Prix de vente — **11.95**

Au rez-de-chaussée chez Ogilvy

Ensembles de literie et de toile de ménage

offert à un prix très spécial durant ce mois de ventes de toile — **25.00**

L'ensemble comprend:

2 couvertures pure laine, 72 x 84.
1 couvre-lit de laine bordé de satin, 70 x 84.
2 draps "Heirloom" Wabasso, 81 x 100.
4 taies d'oreiller Wabasso, 42 x 33.
1 parure à déjeuner en toile; nappe, 54 x 70, et 6 serviettes, 18" x 18".
6 serviettes de bain "Admiralty", 24 x 48.
6 serviettes de toile pour le visage, 20 x 36.
6 serviettes de toile pour les verres, 22 x 30.
12 débarbouillettes "Cannon".

On peut se prévaloir de notre mode de paiement budgétaire pour cet item.

Téléphonez à PLateau 7711

Au troisième chez Ogilvy

Profitez de notre grande

VENTE SEMESTRIELLE D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT

Nos 3e, 4e et 5e étages sont ouverts ce soir et samedi soir jusqu'à 10 heures.

JAS. A. OGILVY'S LIMITED

Ste-Catherine Ouest et rue de la Montagne

1913 — 20ième ANNIVERSAIRE — 1933

Laura Secord

BONBONS DE FABRICATION DOMESTIQUE

UN GRAND CONCOURS de RECETTES

$225.00 en prix

1er prix — $100.00 2ième prix — $50.00

3ième prix — $25.00

50 prix de $1.00 chacun pour mentions honorables.

Notre constant désir de continuer à fabriquer ce que nous croyons être les plus beaux bonbons du monde, nous porte à inviter nos nombreux amis à nous envoyer les recettes de leurs bonbons favoris.

A ceux dont les recettes seront choisies, les récompenses ci-dessus seront décernées.

Seules les recettes composées des aliments les plus purs et les meilleurs, comme ingrédients, seront considérées.

Pour détails complets, adressez-vous à votre magasin Laura Secord.

Cette invitation s'adresse à tout le monde: vous n'avez rien à acheter pour entrer dans ce concours.

BONBONS Laura Secord

2 LIVRES OU PLUS 45¢ LA LIVRE

1 LIVRE 50¢

Il y a 20 ans en image par Le Duc

Fausses théories sur le mariage chrétien

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Les anciennes élèves de nos couvents, voyant les ravages que causent dans notre pays et même dans notre société canadienne française, les théories et les pratiques opposées au mariage chrétien, ont voulu par leur Commission d'action sociale, apporter leur part dans ce travail de reconstruction.

Aussi dans le courant de l'hiver, à l'université Laval même, on aura l'avantage d'entendre S. E. Mgr G. Courchesne, évêque de Rimouski qui a déjà parlé avec tant de clarté et de précision, dans nos principales villes, sur cette doctrine, ainsi que le R. P. H. Martin, O. P., curé de Saint-Dominique, qui a déjà donné tout un commentaire sur cette encyclique, et l'abbé L.-E. Hudon, aumônier diocésain des A. F. A. C. C.

Mort d'un lord anglais

Londres, 13.—Lord Haldon, troisième baron du nom, est décédé hier à l'hôpital Bude Cottage à l'âge de 64 ans. La famille de Lord Haldon remonte au 15e siècle, époque à laquelle elle fut anoblie.

Vente d'Écoulement Bi-Mensuelle de

RADIOS

Modèles électriques qui méritent votre entière confiance

WESTINGHOUSE, sept lampes	$29
BRUNSWICK, sept lampes, highboy	$49
STEWART-WARNER, six lampes, lowboy	$49
DE FOREST CROSLEY, "Brock"	$49
WESTINGHOUSE, huit lampes	$49.50
KOLSTER, sept lampes, lowboy	$59
PHILCO 1933, lowboy	$59.50
PHILCO, sept lampes, highboy	$69
WESTINGHOUSE, neuf lampes	$79

Facilités de paiement à partir de $4 comptant et $3 par mois

Magasins ouverts tard le vendredi et le samedi soirs

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

Siège Social:
1112 rue Ste-Catherine Ouest
(Juste à l'ouest de Peel)

6885 rue St-Hubert (près Bélanger) | 580 rue Ste-Catherine Est (jungle St-Hubert) | 4232 rue Wellington Verdun

MONTREAL

"OUI, DOCTEUR-BOVRIL LUI A FAIT GRAND BIEN"

"Il commença dès lors à prendre des forces et il veut maintenant retourner à ses affaires." Bovril, la bonté concentrée du meilleur boeuf, tente l'appétit des malades; il a ce rare pouvoir de permettre aux convalescents de profiter davantage des autres aliments.

Pris régulièrement après une maladie, Bovril abrège de beaucoup la période de rétablissement.

BOVRIL
ramène vite la vigueur

Le corps de M. Comeau a été repêché

Les deux autres victimes reposent dans 50 pieds d'eau, en face de Sorel.

L'auto est répéré

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel, 13. — Après six jours de recherches rendues extrêmement difficile, par la fragilité de la glace, la pluie, la rapidité du courant et la profondeur de l'eau, l'on est parvenu hier après-midi, à repêcher le cadavre de M. J.-Antonio Comeau, l'une des victimes de l'accident survenu sur le Saint-Laurent, le 5 du courant, lorsque l'automobile qui transportait M. Joseph Salvas, de Berthierville, son fils, Jean-Paul, âgé de six ans, et M. Comeau, enfonça dans le fleuve.

Après un travail ardu des deux scaphandriers Nazaire Gauthier, jr., et Raoul Laforest, tous deux du département de la marine à Sorel, l'automobile fut localisé, tard, mercredi après-midi. On a réussi à retrouver l'auto, à l'aide d'un long cable d'acier traîné au fond du fleuve. M. Gauthier constata que la voiture était couchée sur le côté gauche, les portes bien fermées. Il ne put cependant, à cause de l'heure avancée, remonter aucun des cadavres à la surface, ni même s'assurer s'ils reposaient dans l'auto. Hier, l'on a pu remonter le corps de M. Comeau, qui se trouvait à l'arrière de la voiture.

Vu l'obscurité complète qui règne, au fond de l'eau, les scaphandriers n'ont pu constater encore si les autres victimes reposent dans la voiture, mais l'on a bon espoir de les retrouver, aujourd'hui.

L'automobile fut retrouvé à environ 150 pieds du trou rectangulaire où il enfonça. La profondeur de l'eau, à cet endroit, est de 50 pieds. Le lit du fleuve est de gravelle.

Après que le cadavre de M. Comeau fut identifié, le coroner J.-H. Dupré, de Saint-Robert, a remis le cadavre à la famille.

L'enquête sera tenue, aujourd'hui, quand les deux autres corps auront été repêchés. Le corps de M. Comeau a été transporté immédiatement à Joliette, où ses funérailles auront lieu, samedi, à la cathédrale.

On ne peut s'entendre, à la première réunion

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — La conférence convoquée, mercredi soir, des représentants de toutes les organisations qui émergent au budget municipal, dans le but d'étudier une réduction de salaires et de gages de 10 pour cent, a été loin d'être unanime, et le maire Allen devra convoquer une autre réunion. La municipalité paie directement, en salaires, $1,163,281 par année, et les autres institutions, dont le revenu est fourni par la municipalité, telles que les commissions scolaires, etc, $1,705,594.

Le personnel total se compose de 1,691 fonctionnaires, instituteurs, etc, recevant chacun en moyenne $1,664 par année. On a décidé que chaque organisation intéressée devrait exercer la plus grande économie possible, dans ses dépenses. Une autre réunion sera tenue plus tard si cela est nécessaire.

Le Cuba censure les journaux américains

La Havane, 13.—Le censeur officiel du gouvernement devra approuver tous les journaux et magazines avant qu'ils puissent être vendus dans les dépôts de journaux de la ville, a-t-on appris hier.

Cette nouvelle arriva à Washington peu de temps après qu'une résolution eut été introduite au congrès déclarant que le Cuba a été en ces derniers temps gouverné par une dictature réactionnaire et demandant au président des Etats-Unis d'intervenir.

Cette résolution a été placée devant la Chambre hier par le représentant Hamilton Fish, de New-York.

Marches communistes

Hamilton, Ont., 13. — "Les marches de la faim sont organisées pour répandre la propagande communiste et non parce que les Canadiens sont affamés", a déclaré hier l'hon. W.-H. Price, procureur général de l'Ontario, parlant devant l'Association des conservatrices, hier.

"Si quelques-uns ont faim, ce n'est pas la faute au gouvernement, cela vient de quelque manquement dans l'organisation des secours, dit-il. Le premier ministre du Canada et celui de l'Ontario ont déclaré qu'on ne laisserait personne souffrir de la faim et l'argent nécessaire à la réalisation de cette promesse a été approprié. Ceux qui organisent des marches de la faim, dit-il encore, sont payés pour ce travail; leur seul objectif est de changer notre système de gouvernement."

L'officier Paul-H. Dufort

Victime d'un accident survenu dans l'exercice de son devoir, l'officier Paul-H. Dufort, du service de la circulation provinciale, est présentement sous traitement à l'hôpital Royal Victoria. Ses camarades et ses amis personnels comptent le revoir bientôt complètement rétabli et en état de reprendre ses fonctions dans le comté de Jacques-Cartier.

ULCERES D'ESTOMAC

Quatre personnes sur cinq souffrent, à leur insu ou non, d'acidité stomacale et environ une victime d'acidité stomacale sur sept est atteinte d'ulcères. Lorsque vous souffrez d'acidité stomacale—qui se traduit par l'indigestion, le ballonnement, les gaz, les étourdissements et une sensation de lassitude après les repas—soyez sur vos gardes, car le mal peut dégénérer en ulcères d'estomac.

Tout pharmacien vous dira que la simple Bisurated Magnesia corrigera l'acidité stomacale et cicatrisera les ulcères d'estomac. La Bisurated Magnesia aura tôt fait de mettre fin aux gaz stomacaux, à l'indigestion, au ballonnement et aux étourdissements — autant de signes d'excès d'acide dans l'estomac. Si vous souffrez d'acidité stomacale, d'indigestion acide ou si vous avez des symptômes d'ulcères d'estomac, essayez dès aujourd'hui la Bisurated Magnesia. Gros paquet, petit déboursé. Pas un laxatif.

BISURATED MAGNESIA

L'alimentation

La manière de préparer deux soupes savoureuses

En admettant que la soupe est un mets presque indispensable pendant la saison d'hiver, il y a une grande variété de soupes qu'on peut apprêter en se servant des recettes de chefs de grandes cuisines. Par exemple, Joseph Boggia, de l'hôtel Plaza, de New-York, donnait ces jours derniers les conseils suivants pour faire les deux suivantes.

La soupe Bennett: A un consommé de boeuf ajoutez du barley, des carottes coupées en dés, des tranches de chou de Siam, du céleri, des oignons tranchés et du chou. Ajoutez du blé d'Inde et du clou de girofle. Faites cuire jusqu'à ce que les légumes soient légèrement tendres et servez.

Le Kroupnick : Ajoutez à du bouillon de poulet, du gésier haché et la viande de cou de poulet que vous aurez fait jaunir dans le beurre. Ajoutez du barley et faites cuire pendant une heure: ajoutez de la crême; faites chauffer jusqu'au point d'ébullition et servez chaud.

Avec cette soupe le cuisinier russe sert de petits pâtés faits de viandes de poulet hachée.

Une superstition 3 fois millénaire

Ann Harbor, Mich., 13. — Si vous craignez quelque malchance parce que c'est aujourd'hui un vendredi 13, il faut vous en prendre à vos ancêtres éloignés qui ne savaient compter que jusqu'à trois. L'homme primitif aimait le chiffre 12 parce qu'il pouvait diviser douze par trois en groupes de trois. Mais avec 13 comment peut-on se retrouver, je vous le demande. Le Dr E.-S. McCartney, de l'Université du Michigan, qui a étudié les superstitions antiques et modernes, croit que le chiffre 13 a commencé à être impopulaire avant l'invention de l'écriture, avant que les premiers Européens arrivassent d'Asie. Le "treize malchanceux" apparaît pour la première fois dans la littérature grecque 850 ans avant Jésus-Christ. C'est un bulletin agricole qui recommande de ne pas semer le 13 du mois. Adam et Eve auraient mangé le fruit défendu un vendredi. Jésus-Christ a été crucifié un vendredi. Philippe de Macédoine a été assassiné comme il se proclamait le 13e dieu.

"S'il fallait croire toutes les superstitions, dit le Dr McCartney, tous les jours seraient malchanceux.

Winnipeg serait devenu le paradis des criminels

Winnipeg, 13. — M. W.-J. Major, procureur général de la province, a été le principal témoin entendu hier à l'enquête sur la conduite judiciaire du juge Lewis S.-George Stubbs. Il a déclaré que la ville de Winnipeg était devenue une ville chère aux criminelles parce qu'elle a la réputation de se montrer clémente à leur égard. Il a déclaré que de juillet à octobre, 1932, le juge Stubbs avait acquitté 33 des 34 accusés qui avaient comparu devant lui. Me E.-J. McMurray, avocat de la défense, s'est opposé à plusieurs reprises aux dépositions du témoin. Une revue des acquittements consentis par le juge Stubbs a été soumise à l'étude malgré les objections de la défense.

L'hon. Mackenzie King

(Spécial à la PRESSE)

Ottawa, 13. — L'hon. Mackenzie King adressera à Québec, la parole devant l'association de la Jeunesse Libérale, demain soir.

PATRON No 921. — Robe de lainage léger à col-cravate de fantaisie. Se fait pour 14-16-18 et 20 ans et en 36-38 et 40 pouces de buste.

N.B.—Veuillez faire remise par bon postal mandat d'express, ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues et n'accepte aucun envoi par chèque. Prière de ne pas commander des mesures autres que celle qui sont spécifiées.

LA PRESSE Dépt des Patrons, Montréal

Ci-inclus 25 cents pour patron No 921

Ecrire nom lisiblement

Rue et numéro

Grandeur

Ville et Province

vente au prix de 15 cents. Un catalogue des patrons est en

Propriétaires de Lachine en délibérations

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 13.—La Ligue des Propriétaires a tenu, hier soir, sa première séance de la nouvelle année sous la présidence de M. Emile Léger qui a adressé des voeux de circonstance aux membres présents, les a remerciés de leur appui et les a engagés à faire valoir leurs droits et à travailler dans les meilleurs intérêts de leur association. Le secrétaire, M. E. Richer, a lu un projet de constitution élaboré par MM. N. Beauchamp et J.-A. Meunier lequel fut adopté. Demande d'incorporation sera faite prochainement. En conformité de cette constitution, un Conseil de 15 membres fut mis en nomination. Ceux-ci sont: MM. Emile Léger, Raoul Deslauriers, Médard Boyer, Frank Clément, E. Leduc, A. Laforce, J.-A. Meunier, N.P., E. Labelle, Adrien Trudeau, A. Sauvé, J.-E. Vallée, N. Beauchamp, E. Deneau, Alex. Mallette et E. Décary, M.D. Ces quinze membres procéderont à l'élection des officiers et feront rapport à la prochaine séance régulière. M. Médard Boyer, secondé par M. R. Deslauriers, a proposé que le Conseil municipal fût prié d'indiquer ce que coûte le secrétariat ouvert par la cité touchant la distribution des secours directs afin de pouvoir établir une comparaison avec celui de l'ancienne Conférence de la Saint-Vincent de Paul. M. N. Beauchamp, secondé par M. A. Déry, proposa de renouveler la demande déjà adressée au Conseil, afin que celui-ci permit à deux représentants de la Ligue d'assister aux réunions du comité échevinal. MM. Boyer et Bigras, sur proposition unanimement adoptée, réclament du Conseil une copie du rapport financier de 1932. M. Beauchamp s'est ensuite élevé contre toute augmentation additionnelle de la taxe foncière et a indiqué les avantages de l'assurance-groupe. Un comité composé de MM. R. Deslauriers, A. Trudeau, J. Bérubé et J.-A. Meunier fera enquête sur le coût des opérations des usines de filtration dans d'autres villes de la province. M. Deslauriers a demandé que la Cité indiquât à la Ligue les droits de grève qu'elle possède et lui fournit son plan d'embellissement. Il a démenti une rumeur insinuant que la Ligue avait approuvé la vente de l'électricité consentie par la ville à la M.L.H. & P. Pour clore, M. Richer a suggéré que la Ligue s'informât des mesures prises pour empêcher une nouvelle interruption du service municipal d'aqueduc, et déclaré que les paroles de l'ex-maire Hogg, touchant les finances de Lachine, eussent dû être relevées plus fortement par les autorités locales.

Le nouvel aumônier des Casques d'acier

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — M. l'abbé J.-G.-E. Delisle, sous-aumônier des Syndicats Catholiques, Saint-François d'Assise, vient d'être nommé aumônier de l'Association provinciale des Casques d'Acier.

Les Casques d'Acier procéderont à l'élection de leurs officiers pour l'année courante, dimanche après-midi.

Chasse à l'homme suivie d'une saisie d'alcool

Des agents de la Sûreté ont saisi, hier matin, un automobile contenant 125 gallons d'alcool, après une chasse à l'homme mouvementée sur la route Laprairie-Saint-Jean. Le chauffeur de l'auto se voyant serré de près, abandonna sa voiture sur la route et s'enfuit dans les bois.

Les policiers continuent leurs recherches afin de découvrir la retraite du chauffeur en fuite.

Réorganisation de la Garde Saint-Edouard de Montréal

Les directeurs de la Garde Saint-Edouard de Montréal,après de grands changements opérés dans leur corps militaire, ont reformé leurs rangs et continueront d'exister comme par le passé.

La direction de la Garde a été remise entre les mains du lieutenant-colonel Bessette, qui remplacera M. Ruel, corti de charge.

Les activités de la Garde continueront donc; elle aura tous ses exercices aux mêmes endroits que par le passé, c'est-à-dire à la salle du collège, rue Saint-Denis.

Pour toutes informations, s'adresser à M. A. Caron, 6525 rue De Saint-Valier. Tél. Cres. 3712.

Elections municipales

Ladysmith, B.C., 13. — Le maire J. Mason a été réélu à son poste. Il a défait son adversaire par 83 voix.

Nelson, 13. — M. S.-H. Smythe a été élu maire de Nelson, hier par une majorité de 37 voix sur son adversaire, M. J.-P. Morgan.

M. T.-M. Morgan a été élu maire de Cranbrook.

Prince-Rupert, 13. — M. M. Stephens a été élu maire de Prince Rupert, hier par une majorité de 269 voix sur son adversaire, M. R.-F. Perry.

Feu M. A. Brunet

Nous apprenons la mort de M. Alphonse Brunet, marchand de chaussures, survenue hier soir, à l'hôpital Sainte-Jeanne-d'Arc, à l'âge de 55 ans et 5 mois, après six jours de maladie.

Il laisse dans le deuil, quatre fils, Maurice, Jean, Gilles et Jacques, quatre filles, Thérèse, Françoise, Rollande et Jacqueline, une soeur, Mme Joseph Valois, ainsi qu'un grand nombre d'autres parents.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 9 heures, en l'église Saint-Joseph. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 1811 rue Notre-Dame Ouest.

Dentiers

KLING procure un solide confort.

Si votre dentier tombe ou glisse lorsque vous mangez, parlez ou riez, vous souffrez inutilement. Répandez simplement un peu de Kling sur votre dentier. Cette nouvelle poudre améliorée forme un coussin confortable, cicatrise les gencives malades, et tient le dentier si serré qu'il ne peut remuer ni glisser. Votre bouche est confortable. Votre dentier vous donne l'illusion de vos dents ! Manger est de nouveau un plaisir. Ne souffrez pas un jour de plus. Un gros paquet de KLING ne coûte que 35c chez les pharmaciens.

NOUVELLES DE LA NAVIGATION

Toronto, 13. — Une déclaration à l'effet qu'il n'a pas été question jusqu'ici de stabiliser les salaires ou les équipages à bord des navires qui font le commerce interne sur les grands lacs, a été faite hier par la section centrale de l'association nationale des ingénieurs maritimes à la fin de la dernière séance de leur congrès. Cette déclaration a été faite par M. H.-N. McMaster, gérant d'affaires de ce groupe.

M. McMaster a également déclaré que l'épineuse question des certificats serait réglée au cours d'un prochain entretien avec les autorités fédérales. Il demandera que tous les ingénieurs, même ceux qui sont porteurs d'un certificat britannique soient obligés d'avoir leur domicile en Canada.

En ce moment, a dit M. McMaster, bon nombre d'ingénieurs nous arrivent au commencement de la saison de navigation et retournent dès la fermeture, emportant avec eux leur salaire.

Un vendredi 13

Autrefois, au temps où seuls les navires à voiles sillonnaient les mers pas un seul capitaine n'aurait commencé son voyage un vendredi 13. Tout cela est changé aujourd'hui s'il faut en croire M. Thomas Gree, gérant du service des passagers de la Canadian National Steamships.

"Avec les départs nombreux que nous avons aujourd'hui, dit M. Gree, il est impossible de passer les vendredis 13. Mais cela n'a pas d'importance, car le public voyageur n'est plus superstitieux comme autrefois. Pour ne citer qu'un exemple, le "Lady Somers" est parti aujourd'hui de Boston, toutes ses cabines occupées, alors que l'an dernier, lors du départ correspondant, qui ne tomba pas un 13, il y avait moins de monde. Nous faisons cependant une petite concession à la déesse de la Chance et nous supprimons les cabines n. 13. Comme pour les chambres d'hôtel ce numéro ne figure jamais, l'omission est facile puisqu'elle n'entraine aucun inconvénient.

MOUVEMENTS DES PAQUEBOTS

L'"Alaunia" de la ligne Cunard, parti de Southampton le 7 janvier, arrivera à Halifax, dimanche; l'"Antonia" de la ligne Cunard, parti de Liverpool le 7, arrivera à Halifax, dimanche; le "Duchess of York", parti de Liverpool le 6, arrivera à Halifax aujourd'hui; l'"Empress of Britain", parti de New-York le 3 décembre, est à l'ancre à Bombay; le "Carinthia" de la ligne Cunard, parti de New-York le 11 janvier, arrivera à Cristobal aujourd'hui; le "Lady Nelson", de la Canadian National Steamships, parti de Halifax le 1 janvier, arrivera à Demerara dimanche; l'"Empress of Asia" du Pacifique Can, parti de Hong Kong le 30 décembre, arrivera à Vancouver lundi; l'"Empress of Russia" du Pacifique Canadien, parti de Vancouver le 31 décembre, arrivera à Hong Kong jeudi; le "Niagara" du P. C., parti de Sydney le 5, arrivera à Vancouver le 27; l'"Aorangi" du P. C. parti de Vancouver le 4 arrivera à Sydney le 26; le "Montcalm" du Pacifique Canadien, parti de Halifax le 7, arrivera à Liverpool dimanche; le "Président Harding" U. S. L. parti de Hambourg le 3, arrive à New-York aujourd'hui; le "Deutschland", de la ligne Hambourg-Amerika, parti de Hambourg le 5, arrive à New-York aujourd'hui.

Protestations orangistes

Orillia, Ontario, 13. — Des protestations contre tout changement dans la loi de répartition qui permettrait un détournement pour aider les écoles séparées, d'une part quelconque des taxes scolaires, des corporations ou des compagnies d'utilité publique, ont été formulées, hier soir, à une assemblée populaire sous les auspices des sociétés orangistes.

Une résolution à cet effet a été adoptée et sera transmise au premier ministre, l'hon. G.-S. Henry.

Représentant du fédéral

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — L'hon. Murray MacLaren, ministre des pensions et de la santé naitonale, partira, cet après-midi, pour S.-Jean, N. B., où il représentera le gouvernement, aux funérailles du sénateur J.-W. Daniel.

S.-BRUNO, LAC S.-JEAN

M. Joseph et Miles Corine et Simone Langevin, de Sainte-Croix, les hôtes de M. et Mme Georges Lebel.

Assemblée contradictoire

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Anne-de-Bellevue, 13.—Les deux candidats à la mairie de notre ville; le maire A. R. Demers et l'ex-maire, le notaire L.-J. Boileau ont tenu, hier soir, une assemblée contradictoire, à la salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. G. Daoust. Les échevins V. Francoeur et J.-E. Crevier, ainsi que le capitaine Ferdinand Pilon, l'un des plus vieux résidents de notre ville, étaient présents, de même que 300 électeurs.

Les deux candidats ont exposé leur programme. Ils furent bien écoutés.

20 JANVIER

S.S. Paris

Allez en Europe par le Havre — Bas prix — Cuisine merveilleuse — Tout confort — Votre agent vous renseignera gratuitement.

A. LABELLE, 1196 Place Phillippe, Montréal, Can. Tél. MArquette 2361

French Line

JANVIER 1933

Notre Catalogue des prix revisés de nos Tapis Orientaux est maintenant prêt

Nous l'envoyons partout à Montréal et en dehors de la ville sur demande, — par lettre ou téléphone, MA. 8544.

Il contient des valeurs jamais offertes à Montréal et met à votre disposition un stock de $250,000 — le plus varié au Canada.

Il y a un avantage incalculable à visiter notre magasin avant de décider où acheter.

Nous sollicitons toute comparaison

BABAYANS
LIMITED
CHEZ G.-A. HOLLAND & SONS
1123 Sainte-Catherine Ouest

Marchand de Fourrures depuis 27 ans

ALBERT'S
MANTEAUX DE FOURRURE
A ½ PRIX
POUR VENTE IMMEDIATE

Exemples de nos incomparables valeurs

Manteaux de $250 en Hudson Seal	$125
Manteaux de $300 en caracul	$150
(collet en renard argenté)	
Manteaux de $190 en rat musqué	$95
Manteaux de $400 en chat sauvage	$200
Manteaux de $1500 en vison naturel	$750

UNE VENTE SUPERIEURE A TOUTES
1321 rue Ste-Catherine Ouest
1 porte à l'ouest d'Ogilvy

Réductions 25% à 50%

Demain Samedi Ouverture de notre GRANDE VENTE de Janvier
Coïncidant avec la célébration du 90IEME Anniversaire de notre maison

AUTRES SPECIALITES REDUITES
Draperies à Moitié Prix

PAPIERS peints	20% à 50%
Lampes et abat jour de	20% à 33⅓%
Carpettes orientales	25% à 33⅓%
Argent Sheffield	25% à 33⅓%

Réductions générales de 25% à 50% sur tous nos meubles

Plusieurs lignes de meubles sont offertes à moins de la moitié du prix.

Les réductions s'appliquent aussi à nos meubles faits et rembourés dans nos propres ateliers —

The G. A. Holland & Son Co.
1119 à 1129 rue Ste-Catherine Ouest

On va laisser ces questions à des comités

Le programme d'études de la Fédération des Chambres de commerce.

M. JOHN-W. ROSS

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 13. — Le fardeau des dépenses gouvernementales qui pèse sur tous les contribuables canadiens dans le domaine fédéral, provincial et municipal, et la pénible situation des chemins de fer ; tels sont les deux problèmes que la Chambre canadienne de commerce a résolu d'étudier à fond, par des comités spéciaux, a déclaré M. John-W. Ross, de Montréal, président de cette organisation nationale, au dîner offert par le club Rotary de Sherbrooke, aux délégués des Chambres de commerce fédérées et de la Société d'établissement des Cantons de l'Est, qui ont tenu leur congrès annuel, ici.

A notre congrès de Halifax, l'été dernier, a dit encore M. Ross, nous avons organisé un comité avec mission de se rendre compte de ce que coûtent exactement les administrations fédérales, provinciales et municipales, dans tout le pays. Après plusieurs mois d'études soignées, le comité a préparé une documentation précieuse, sous forme de tableaux condensés, de rapports succincts qui ont été fournis aux journaux du pays et publiés libéralement par plus de 200 journaux canadiens.

Le gouvernement fédéral a reçu toute cette documentation, et avant son départ pour l'Angleterre, en décembre, l'hon. R.-B. Bennett nous a adressé une lettre de félicitations. M. Ross dit que le but de ce travail est de presser les divers gouvernements de pratiquer l'économie.

Quant à la situation des chemins de fer, elle est véritablement sérieuse. S'arrête-t-on, parfois, à la pensée que durant les 9 années d'administration de nos chemins de fer, de 1923 à 1931, le déficit s'élevait à $1,000,000 par semaine, et qu'il a englouti pratiquement tout le produit de l'impôt sur le revenu ? Il faut songer à cette situation et prendre plus ample connaissance du rapport Duff, des recommandations de sir Henry Thornton, des exposés de M. E.-W. Beatty. Un comité spécial de la Chambre canadienne de commerce va s'occuper uniquement de ce problème ferroviaire au Canada.

Le choix des officiers

L'hon. Hector Laferté, ministre de la colonisation, de la chasse et des pêcheries, a été choisi comme président honoraire de la Société d'établissement des Cantons de l'Est. M. B.-N. Robinson, de Coaticook, a été réélu président. Les autres officiers sont : vice-présidents, MM. G.-W. Murphy, de Sherbrooke, A.-A. Paradis, C.-E. Toles, de Sherbrooke ; secrétaire-trésorier, M. R.-W. Nutbrown.

Pour la Chambre de commerce des Cantons, M. John-A. Tilton, de Stanstead, a été élu président, succédant à M. E.-J. Page, de Sherbrooke. Les autres officiers élus sont : président honoraire, le sénateur R.-H. Pope, de Cookshire ; vice-présidents, MM. Jude Thibault, Danville, et D.-J. Salls, Sherbrooke ; trésorier, M. R.-W.-S. Nutbrown, Sherbrooke ; secrétaire, M. C.-E. Soles, Sherbrooke.

Comité exécutif : MM. George-W. Murphy, R.-G. Davidson, Sherbrooke ; P.-C. DuBoyce, Richmond ; C.-P. MacDonald, Granby ; J.-A. Pagé, Farnham ; Dr C.-S. Harris, E.-R. Burbanks, Tomifobia ; K.-G. Nourse, Richmond ; Cyrus MacRae, Cookshire ; W.-T. Aughtred, Marbleton ; D. Neveu, Rock Island ; H.W.-S. Downs, Lennoxville ; Dr G.-A. Bowen, Magog ; Théodule Dion, Waterville ; H.-I. McFadden, Ayer's Cliff ; Edgar Orr, Milby.

L'honorable M. Dupré parle du désarmement

Toronto, 13 — Parlant hier à l'Empire Club, l'hon. Maurice Dupré, avocat général du Canada, a fait observer que tous les pays ont peine à balancer leurs budgets, ce qui n'empêche qu'on dépense chaque année plus de $5,000,000,000 en armements. Il a demandé que le Canada fasse sa part pour le désarmement.

M. Dupré a parlé de la conférence du désarmement à laquelle il a assisté, et il a exprimé l'avis que la situation politique se clarifie peu à peu en Europe. Le ministre a dit, en terminant, sa confiance dans les résultats de la conférence impériale et il espère que la prochaine conférence économique, tout comme celle du désarmement, produira d'excellents résultats.

Dénégations américaines

Seattle, 13 — Le gardes-côtes américains nient avoir tiré sur des vaisseaux canadiens dans les eaux canadiennes. Aux quartiers généraux de la marine américaine, on a publié la déclaration suivante: "Nous sommes au courant des allées et venues de tous nos vaisseaux, et nous savons que ces accusations sont fausses et non fondées. Nos bateaux ne naviguent pas dans les eaux canadiennes et ne s'attaquent pas aux vaisseaux canadiens".

Echos de Lévis

(Du correspondant de la PRESSE)

Lévis, 13—Le conseil municipal de Lévis a décidé de présenter un projet de loi à la Législature, pour faire légaliser certains règlements contestés en d'autres villes, et pour accorder plus de protection au commerce local.

—M. Jos. Guay, de Lévis, père de M. le curé Orila Guay, de Lac Frontière, et du Dr L.-P. Guay, de Lauzon, vient de prendre sa retraite, après 50 années de services au Québec Central. Il fit le premier voyage entre Tring et Mégantic, lors de l'inauguration de cette ligne, sur laquelle il voyagea pendant 11 ans. Pendant 22 ans, il voyagea entre Lévis et Sherbrooke, et pendant 17 ans, entra Lévis et Beauceville.

—Le R. P. Gérard Pelletier, P.S.V., de Québec, de retour d'Europe depuis quelques mois, vient d'être nommé assistant au Patronage de Lévis, où le R. P. Albert Côté est supérieur.

—M. Ls.-Sylvio Durand, échevin du quartier Lauzon, à Lévis, a été nommé commissaire d'écoles à Bienville, en remplacement de M. Wilfrid Thivierge, qui a démissionné.

—Le major et Mme Arthur Lamontagne, de Lévis, sont partis pour un voyage aux Indes Occidentales et en Amérique du Sud.

M. Dupuis est félicité

Il est né, mercredi un fils au représentant du quartier Papineau, M. Hector Dupuis, qui a été félicité à cette occasion par ses collègues du Conseil municipal.

chez WOODHOUSE Rabais Spéciaux pour Demain

Magasin ouvert jusqu'à 9 heures ce soir

Mobilier de Chambre à Coucher Art Moderne

de première classe, 4 morceaux

$189

Régulier $300

Payez $10 maintenant

Solde $8 par mois pendant 24 mois. Pas d'intérêt. Pas de frais supplémentaires.

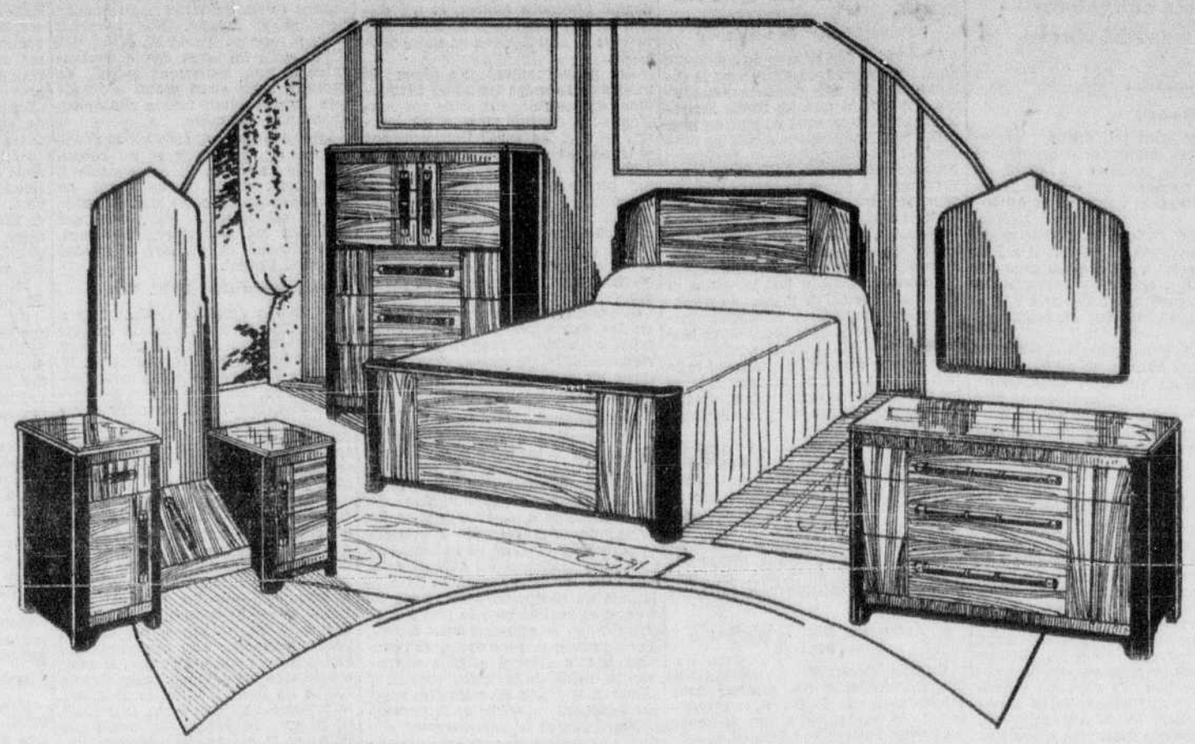

Positivement le mobilier dernier modèle tout en placage coupé — avec solides intérieurs en chêne et magnifiques miroirs biseautés. Bureau de 48" x 21", Vanity de 46" x 18". Chiffonnier de 34" x 19", Lit de 4'6". Aussi vendu avec lits jumeaux.

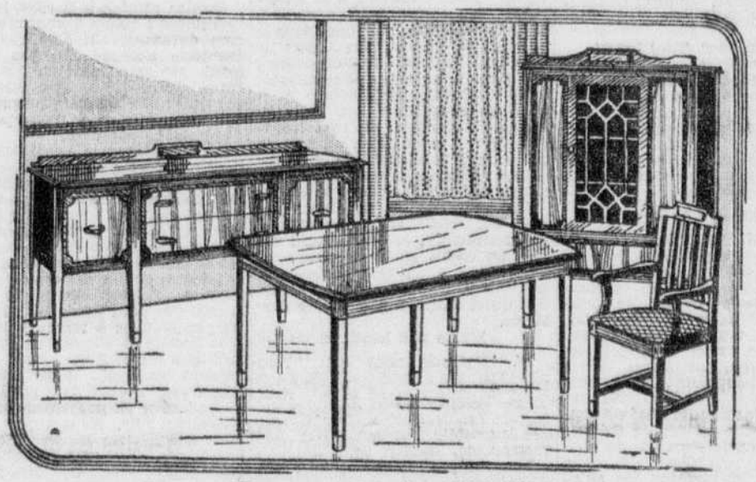

Economie de 130.50

Mobilier de Salle à Manger Sheraton

Régulier $200

Mobilier de salle à manger Sheraton de 9 morceaux en vrai noyer ou en acajou finis deux tons, superbement assortis. C'est une valeur tout à fait extraordinaire—venez de bonne heure acheter votre mobilier.

69.50

Economie de 74.50

Mobilier Chesterfield TUXEDO

de 2 morceaux

74.50

Régulier $149

Mobilier dernier modèle fabriqué pour donner le maximum de confort, tel qu'illustré. Longues lignes anglaises, dossiers et coussins à ressorts Marshall. Couvertures assorties. Une offre aussi importante que rare.

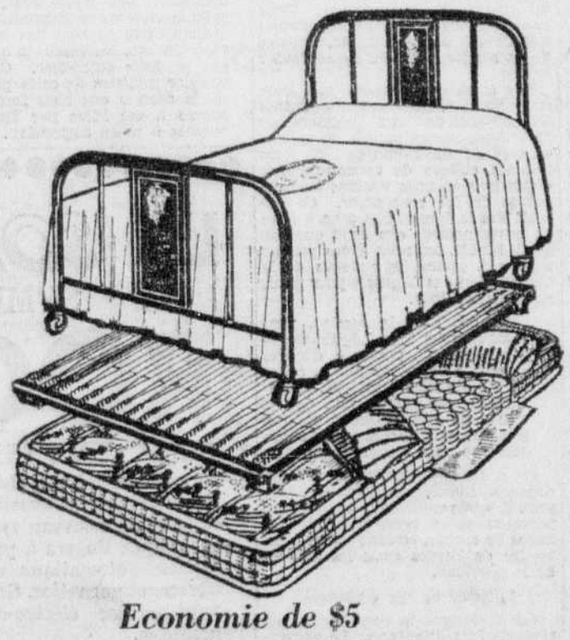

Economie de $5

Matelas à Ressorts

7.95

Régulier 12.95

Contient des centaines de ressorts souples ; feutre pur. Couverture résistante. Illustré à droite.

Economie de $13

Lit Complet

de 3 morceaux

14.95

Régulier 27.95

Lit à colonnes rondes, fini noyer. Panneau de 12". Sommier câble, matelas à ressorts.

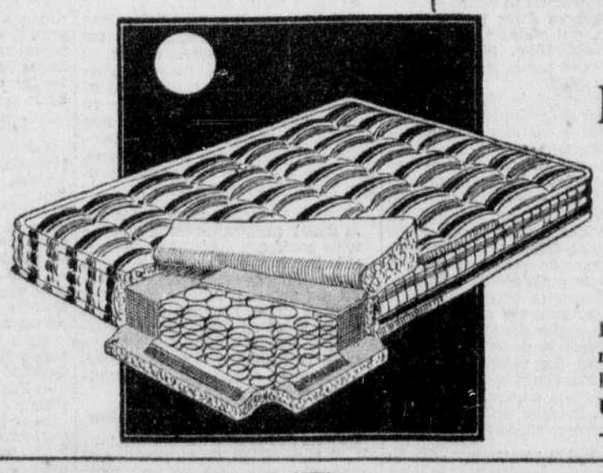

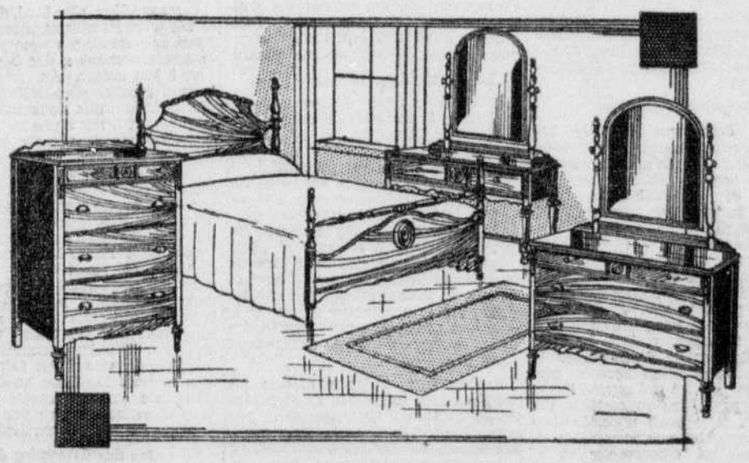

Economie de $70

Mobilier de Chambre à Coucher COLONIAL

Régulier $139

$69

Le plus bas prix jamais vu. Un superbe mobilier de 4 morceaux dans le style Colonial, en beau noyer ou érable nuancé. Une merveilleuse valeur de Woodhouse — venez demain — vous convaincre.

Spéciaux!

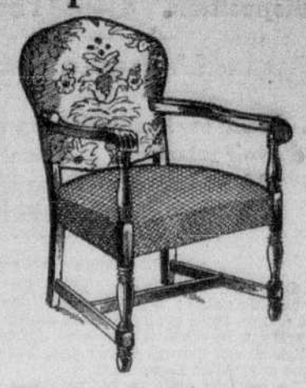

Chaise de fantaisie en noyer massif

Moitié Prix

4.95 Fauteuils de construction solide — grand choix de riches couvertures.

Mobilier de Téléphone

en noyer massif.

5.95

Rég. 10.50. Table et chaise renforcées. Tablette pour l'annuaire du téléphone sur la table. Gracieusement ciselé. — Nombre limité.

Lampes Bridge

2.19

Rég. 4.25

Tout en métal, avec base lourde. Bel abat - jour compris.

Parure de Console

$9

Moitié Prix

2 morceaux en noyer massif. Table avec fond solidement renforcé; miroir à glace anglaise.

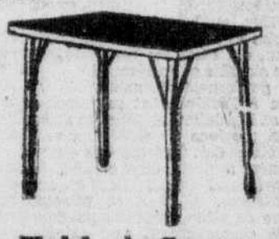

Table à Cartes

79c

Rég. 1.49. Bois vert, avec dessus noir. Pieds pliants solides.

Table Chesterfield en Noyer Massif

5.95

En excellent noyer, dessus avec ciselures décoratives. — Moitié prix.

Frais de transport payés sur achats de $100 jusqu'à 150 milles de Montréal. Fret payé sur achats de $100 jusqu'à 200 milles de Montréal.

WOODHOUSE & CO. LIMITED

—Les Grands Marchands de Meubles Britanniques

105, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal

Marchandises mises en entrepôt et assurées gratuitement à ceux qui le désirent.

Affiliée à The British and Colonial Furniture Co., Limited et à The Cavendish Limited, Londres, Angleterre.

Londres Birmingham Liverpool Manchester Leeds Nottingham Hull Newcastle-on-Tyne Southampton Middlesborough Sunderland Bristol Cardiff Edimbourg Glasgow Belfast Dublin

LA VOIX DU PARLEMENT DE QUÉBEC

"J'ai confiance en l'avenir de ma province, le dernier rempart de tout ce qu'il y a de solide"

"Nous ferons une guerre à mort au communisme, par tous les moyens à notre disposition", ajoute l'hon. M. Taschereau.

L'adresse est adoptée

M. Maurice Duplessis reproche au gouvernement d'avoir retardé le paiement de ses obligations.— M. L. Lamoureux suggère un crédit rural provincial.

(Du correspondant de la "Presse")

QUEBEC, 13. — Le débat sur le discours du trône est terminé, à l'Assemblée législative; il n'a duré que deux séances relativement courtes, et s'est épuisé, après quatre discours seulement. C'est presque un record. Il est vrai que les discours prononcés, au cours de ce débat, ont été fort substantiels et ont résumé, à bien dire, toute la situation politique et économique actuelle de la province.

Le nouveau chef de l'opposition a critiqué surtout la politique du retour à la terre, pratiquée jusqu'ici par le gouvernement, à qui il a fait un reproche d'avoir négligé de payer ce qu'il devait à de pauvres gens qui avaient confiance en lui et dont il s'est joué. Il a également reproché au gouvernement d'avoir livré nos principales ressources naturelles aux étrangers, de façon que les nôtres ne puissent pas présentement en retirer de profits.

Le chef du gouvernement, tout d'abord, fut plutôt cinglant pour les membres de l'opposition et leur chef, puis, entrant dans le vif de son sujet, il a analysé les causes de la crise qui est, a-t-il dit, grave et angoissante, dans notre province comme ailleurs. Mais il ne faudrait pas croire et dire que la province de Québec est dans une situation pire que les autres provinces et les autres pays, et surtout dans une position aussi sombre que celle que veulent faire croire les adversaires du gouvernement.

"On a pu constater, ces jours derniers, que notre province jouit d'un excellent crédit, même par le temps qui court. On a fait un reproche au gouvernement d'avoir retardé d'emprunter pour payer ses dettes, mais on n'ignore pas que les banques ont pu avancer plus de vingt millions au gouvernement, pour payer ce qu'il devait. C'est un appui précieux, et le premier ministre en exprime sa reconnaissance aux banques.

L'hon. M. Taschereau fait un reproche aux membres de l'opposition de crier à tout venant que la province est insolvable. Est-ce bien là une attitude patriotique? Ce qu'il y a de certain c'est que la province de Québec a fait face bravement et avec honneur à la situation qui confond présentement le monde entier.

Après quelques mots de M. Lucien Lamoureux, député d'Iberville, en faveur de la fondation d'un crédit agricole, l'adresse en réponse au discours du trône a été votée, sans plus de discussion, et la Chambre s'ajourne à ce matin, à 11 heures, pour des affaires de routine.

M. Maurice Duplessis

La crise terrible que nous traversons, dit M. Duplessis, constitue un des problèmes les plus urgents à la solution duquel doivent tendre tous nos efforts. Que la crise actuelle soit universelle, il n'y a pas l'ombre d'un doute. Evidemment, nous ne tenons pas le gouvernement de cette province responsable du grand malaise économique qui affecte l'univers, mais en toute justice, il convient de dire que l'administration actuelle, par son imprévoyance, son incurie, sa négligence, a considérablement aggravé la crise dans notre province. S'il est vrai de dire que gouverner c'est prévoir, nous n'avons pas, à Québec, un véritable gouvernement depuis quelques années, vu que le régime actuel, non seulement dans la majorité des cas n'a ni prévu ni prévenu, mais qu'il a négligé, pendant des années, de se rendre à la brutalité du fait accompli.

La surindustrialisation

La politique d'industrialisation à outrance que le gouvernement présentait, comme le panacée à tous les maux, a été appliquée et mise en vigueur sur les ruines de l'agriculture, et en violation du droit de propriété. Malgré les sages avis de l'opposition, comme de tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la province, le gouvernement actuel a persisté à sacrifier à la surindustrialisation les intérêts les plus chers de l'agriculture et les principes fondamentaux de notre législation et de nos traditions.

Comme tous, le gouvernement est forcé d'admettre qu'il faut rétablir l'équilibre entre la population rurale et la population urbaine. Pourquoi a-t-il favorisé le dépeuplement des campagnes et le surpeuplement des villes, au bénéfice d'industries instables et au détriment de l'agriculture, qui offre les meilleurs gages de stabilité et de sécurité ?

Le gouvernement aurait dû se rendre à l'évidence et reconnaître, dans sa législation et dans ses actes, que la province de Québec a toujours été et doit toujours être essentiellement agricole, dans l'intérêt de la province et dans l'intérêt de nos compatriotes. C'est à ce principe basique de saine économie politique que le gouvernement s'est attaqué volontairement et avec acharnement, causant à l'agriculture des dommages incalculables, et dans certains cas, irréparables.

Les ministres proclament avec raison que l'agriculture est la pierre angulaire de notre structure économique. C'est donc à la base même que s'attaquait le gouvernement, sans la moindre excuse légitime et avec une imprévoyance des plus répréhensibles. Rien d'étonnant que la crise ait été aggravée, dans Québec, lorsque le régime battait en brèche le fondement même de notre système économique.

Le retour à la terre

De l'aveu de tous, le retour à la terre constitue l'un des meilleurs remèdes à la crise. Le retour à la terre, l'opposition en est, mais ce retour ne sera profitable que par la mise en vigueur d'une saine politique de colonisation, poussée avec vigueur et même, si nécessaire, au moyen d'un organisme consultatif offrant toutes les garanties de compétence et d'impartialité, et possédant tous les pouvoirs nécessaires pour faire cesser le patronage politique intensif et ruineux qui a paralysé jusqu'à aujourd'hui la colonisation, et qui constitue un chancre dont la province doit se débarrasser, sans plus de retard.

Mais, continue M. Duplessis, il est inutile d'avoir une politique de retour à la terre, si le gouvernement ne prend pas les moyens de maintenir sur les terres les cultivateurs qui y sont déjà.

L'aide aux cultivateurs

Les opinions diffèrent, quant aux remèdes qu'il convient d'employer pour faire disparaître le malaise que nous déplorons tous, mais il y a unanimité d'opinions sur la nécessité de venir en aide à l'agriculture et de favoriser une politique vigoureuse de colonisation. Le gouvernement doit donc prendre tous les moyens à sa disposition pour obtenir des résultats durables, et par une politique agricole vigoureuse, il doit réparer les erreurs du passé, aider au soulagement des maux du présent et préparer l'avenir.

Sur les désastres de la politique agricole du gouvernement actuel, il ne peut y avoir de doute; un adversaire distingué, l'hon. M. Perron, ne déclarait-il pas, il y a environ deux ans, que "l'agriculture de la province de Québec était dans le marasme". Beau compliment à l'adresse du gouvernement, par un de ceux qui faisaient partie du cabinet et qui en connaissait tous les secrets!

L'électricité dans les campagnes

Il faut nécessairement rendre la campagne attrayante, pour empêcher l'attrait fallacieux des grands centres. Il faut assurer, autant que possible au cultivateur un minimum, dans le coût de production. Il faut faciliter également les moyens de production. Tous ces avantages auraient pu s'obtenir, il y a des années, au moyen de l'électrification rurale à des taux raisonnables.

Comment se fait-il que la province de Québec, la plus riche en pouvoirs hydrauliques, celle où le développement hydro-électrique est le plus considérable, toute proportion gardée, n'ait pas fait bénéficier nos populations rurales de ce que nous qualifions de moyen de survive ?

Nos ressources naturelles appartiennent à la population. C'est l'héritage familial que le gouvernement — qui n'est, somme toute, qu'un fiduciaire — doit utiliser sagement, mais conserver jalousement pour assurer la survivance de la race. Une race, pour subsister, pour grandir et prospérer, a besoin du patrimoine national. Nos pouvoirs hydrauliques constituent l'une de nos principales richesses nationales, et le gouvernement doit être sévèrement blâmé d'avoir favorisé l'emploi de notre patrimoine national au bénéfice du petit nombre et au détriment de la majorité.

C'est le devoir du gouvernement de réparer, dans la mesure du possible, les erreurs désastreuses du passé et d'établir, d'une façon juste et rationnelle et sans retard, l'électrification rurale.

La petite industrie

Il faut également prendre les moyens appropriés pour venir en aide au cultivateur. Il faut adopter immédiatement toutees les mesures nécessaires et proportionnées aux moyens de la province, pour soulager la misère agricole.

Il faut, entre autre — et ce besoin existe depuis nombre d'années — encourager, favoriser et développer la petite industrie domestique, les industries greffées sur l'agriculture, lesquelles ont été complètement négligées et ignorées, malgré les demandes réitérées de l'opposition.

Dans le programme soumis par l'hon. M. Perron, et qui reproduisait en grande partie les suggestions de l'opposition, il y avait d'excellentes réformes que le gouvernement a toujours négligé d'accomplir et à l'exécution desquelles il devrait s'employer immédiatement.

Le gouvernement n'est pas responsable de toutes les pertes énormes subies par les cultivateurs, dont la bonne foi a été surprise par des spéculateurs malhonnêtes; mais pendant de nombreuses années, le gouvernement n'a adopté aucune mesure efficace pour protéger la petite épargne populaire. C'est une des causes de la crise à la campagne, et dont la répercussion se fait sentir dans les villes, l'ouvrier agricole comme l'ouvrier urbain constituant la plus grande partie de la population. Des millions de dollars ont été perdus par les populations, tant urbaines que rurales, et l'ouvrier du sol comme l'ouvrier des villes en a subi les contre-coups, dont il ressent encore les effets.

Le malaise agricole et le malaise urbain

De fait, malgré la multiplicité et la diversité des intérêts des villes et des campagnes, il y a entre elles une relation étroite. Le malaise agricole provoque nécessairement le malaise urbain, et le malaise urbain accentue le malaise agricole. Il n'est donc rien d'étonnant que l'incurie et l'imprévoyance du gouvernement aient amoncelé des désastres dans les cités et dans les villes. Nous savons tous, en effet, que les villes sont terriblement affectées par le chômage, dû entre autres causes à la faillite de l'industrie papetière. Le gouvernement porte une grande responsabilité, lui qui, durant les années 1924 à 1928, a forcé la construction de nouveaux moulins, a toléré, consciemment ou inconsciemment, le travail du dimanche, provoquant et encourageant une reproduction qui représentait la plus grande partie de la surproduction que nous déplorons.

Encore là, l'imprévoyance et l'incurie du gouvernement sont manifestes: l'industrie papetière a été secouée par des causes étrangères au gouvernement, mais elle a été fortement ébranlée par l'imprévoyance du gouvernement actuel. Non seulement un grand nombre d'employés d'usines sont devenus des chômeurs, non seulement l'autre partie ne travaille que la moitié du temps, mais des centaines de mille dollars ont été perdus par les ouvriers, qui ont acheté du stock mouillé de ces compagnies.

La dilapidation de nos forêts

Une autre des causes du marasme dans l'industrie forestière, c'est la dilapidation de nos réserves forestières, à tel point que les forêts facilement accessibles sont de plus en plus rares, ce qui augmente le coût de production et complique le problème pourtant déjà assez difficile. Le gouvernement a passé certaines lois excellentes, au sujet du domaine forestier; mais ces lois sont rarement appliquées, et je ne crains pas d'affirmer que, consciemment ou inconsciemment, l'administration forestière du gouvernement a fait perdre à la province, à cause de primes de transferts de concessions forestières impayées, de pénalités remises ou impayées, de droits de coupe non perçus, une somme d'au moins un demi million par année, et représentant, pour les dix dernières années, sans exagération, une somme de plusieurs millions.

Ce mouillage des stocks, qu'est-ce que le gouvernement a fait pour l'empêcher? Le gouvernement de Québec n'est pas le seul responsable sur ce point, puisque notre loi des compagnies—qui s'inspire de la méthode américaine—est identique, malheureusement, dans presque toutes les provinces. Tout de même, les abus étrangers ne justifient pas les abus locaux.

Problèmes dont la solution est urgente

Comme les chartes de compagnies peuvent s'obtenir des diverses provinces, ainsi que d'Ottawa, ce problème de la surcapitalisation présente un aspect fédéral et nécessite la collaboration du pouvoir central et du pouvoir local.

Cette collaboration s'impose, dans l'intérêt du pays et de la province. Des problèmes difficiles et de solution pressante—tels que la surcapitalisation, la pension de vieillesse, le transport, l'enseignement technique, les pêcheries (qu'il faut secourir sans délai et qui ont été tant négligées par le régime actuel), la constitutionnalité des différentes commissions créées par la province pour répondre à des exigences nouvelles, le chômage, —s'imposent à l'étude conjointe des autorités fédérales et provinciales, et il est du devoir du chef de l'administration provinciale de coopérer loyalement et franchement avec les chefs fédéraux, se souvenant non pas tant qu'il est chef d'un parti mais le chef d'une province, dont les contribuables appartiennent à tous les partis.

La collaboration est essentielle

Cette collaboration essentielle, j'ai le regret de dire que le chef de l'administration actuelle a été loin de la donner. Il est permis d'avoir des opinions contraires aux vues du gouvernement fédéral. Il est permis de combattre le gouvernement fédéral, pendant les élections, mais il n'est pas permis à celui qui veut avant tout le bien de sa province et de son pays, d'oublier que le gouvernement fédéral—qu'il soit libéral ou qu'il soit conservateur—représente l'autorité avec laquelle il est nécessaire de transiger pour chercher la meilleure solution possible aux nombreux problèmes qui sollicitent notre attention.

Les problèmes qui nécessitent la collaboration du fédéral et du provincial auront plus de chance d'être favorablement résolus, si le premier ministre de la province apporte à leur discussion un esprit de conciliation, de courtoisie et de bonne entente, qui n'obligent aucunement au sacrifice de ses convictions politiques, mais qui ne sauraient manquer de hâter une solution qui s'impose, depuis de nombreuses années.

La coopération de l'opposition

Dans le désir sincère de contribuer à cette collaboration et à faciliter le succès de la conférence interprovinciale qui s'ouvre, la semaine prochaine, à Ottawa, l'opposition est heureuse de déclarer que, si elle n'y est pas forcée par des attaques personnelles ou par des tactiques qui l'obligeraient à changer sa décision, elle terminera sans plus de discours le débat sur l'adresse, afin de laisser au premier ministre toute la latitude de servir le mieux possible, à ces importantes assises, les intérêts de sa province et de son pays.

Evidemment, la crise affecte les peuples et les individus, les pays, les provinces et les municipalités. Les municipalités pour enrayer la crise, ont besoin de tous leurs revenus, vu la lourdeur des charges qui leur sont imposées. Le gouvernement ne devrait pas accaparer et garder exclusivement pour son seul usage tous les revenus qu'il se crée. Il devrait en laisser une partie aux municipalités, comme font d'autres provinces, spécialement pour les revenus provenant de l'automobilisme et du contrôle des liqueurs, à cause des services publics organisés et payées par les municipalités, comme par exemple le service de prévention contre les incendies, de police, de circulation et autres.

Le système des "pitons"

A ceux qui seraient tentés de répondre que le peuple s'est prononcé et qu'il a approuvé la conduite du gouvernement, nous disons que leur prétention est plus spécieuse que conforme à la réalité, qu'elle ne peut prouver l'inexistence d'un mal constaté et déploré par tous, qu'elle sert tout au plus à démontrer la grande patience d'un électorat dont la bonne foi a été surprise, au moyen d'un état fallacieux des finances de la province et par le faux étalage d'une prospérité qui s'est évanouie, au lendemain des élections, pour faire place au système des "pitons" ou des bons que le gouvernement refuse d'honorer.

La province de Québec, par des dettes criardes contractées envers des particuliers, accusait un passif supplémentaire de plus de vingt millions. L'intérêt sur ces vingt millions a été assumé par ces particuliers, qui se trouvaient ainsi taxés d'une somme additionnelle de plus d'un million, ajoutée aux autres taxes qu'ils ont à payer, comme les autres contribuables. Le crédit de la province en a été diminué, les affaires ont été paralysées de ce fait, des faillites, des désastres même en ont résulté, et c'est là une responsabilité que le gouvernement devra porter et à laquelle il ne pourra se soustraire.

Le gouvernement de cette province porte une responsabilité très grave, en négligeant de payer les sommes dues aux hôpitaux, aux hospices, aux orphelinats, aux maisons de bienfaisance; en refusant de s'acquitter de sa dette d'honneur à l'Assistance Publique, en décourageant le colon et le cultivateur.

La responsabilité du gouvernement

Un grand nombre de ces institutions sont dans une gêne financière, parfois voisine de la détresse, par suite de la négligence du gouvernement à leur payer les octrois et les contributions que la loi lui prescrit de payer.

Les ministres prennent crédit et tirent partie du dévouement de nos religieux et de nos religieuses, tout en refusant de doter notre province d'une législation sociale qui s'impose depuis plusieurs années, et qui aurait dû être adoptée et s'adapter aux besoins et aux moyens de notre province.

Le gouvernement s'attribue le mérite de l'abnégation et du dévouement de nos religieux et de nos religieuses; il devrait alors, il me semble, ne pas les taxer indirectement et injustement, et ne pas alourdir la tâche très ingrate que poursuivent ces bienfaiteurs incomparables de l'humanité.

Celui qui, volontairement et sciemment, aggrave la crise désastreuse qui sévit actuellement assume une responsabilité qu'un homme consciencieux ne voudrait pas prendre.

Que penser d'un gouvernement qui, au lieu d'atténuer les effets de cette crise, contribue à l'aggraver? Quelle responsabilité porteront, dans l'histoire, les gouvernants qui n'ont pas su prévoir!

Le paiement retardé des dettes

La situation que nous déplorons dans toute la province et qui affecte plus particulièrement la péninsule de Gaspé, provient, en grande partie, de la négligence inqualifiable du gouvernement à payer ses dettes. Le retard du gouvernement à honorer sa signature dépasse toute imagination. Les membres du cabinet sont pourtant les intelligents, et je n'ai jamais pu comprendre comment ils n'ont pas réalisé tout le mal incalculable que le gouvernement a fait, en ne payant pas ses dettes, et combien il a contribué ainsi à aggraver la crise dans notre province. Même si le crédit du ministère n'est pas excellent, le crédit de la province reste bon et le gouvernement aurait dû prendre les moyens de trouver l'argent nécessaire pour payer ses dettes, au lieu de se poser en modèle et en exemple à tous ceux qui ne veulent pas faire honneur à leurs obligations.

La Providence a voulu suppléer à l'imprévoyance du gouvernement et, sachant que notre province en serait affligée pendant deux ou trois ans additionnels, elle lui a donné des ressources naturelles que l'incurie du régime actuel n'a pas réussi à dilapider complètement et qui lui permettent de résister aux contrecoups de la crise mondiale et à l'imprévoyance ministérielle.

Nous ne faisons pas ces remarques pour critiquer injustement. Nous constatons le mal, nous en cherchons les causes pour en prévenir les effets, convaincus que ce n'est pas en ignorant le mal que nous le guérirons.

Une "illégalité flagrante"

Le premier ministre a déclaré que les dettes courantes avaient été contractées à condition de n'être payables qu'à même les revenus de l'exercice suivant. C'est là l'aveu d'une illégalité flagrante, puisque les revenus de l'année suivante ne peuvent être dépensés ni répartis sans l'assentiment préalable des représentants du peuple, au cours d'une session régulière. Il ne saurait être question de mandat spécial pour des dépenses de ce genre.

Après avoir favorisé le gaspillage pendant plusieurs années, le gouvernement nous parle d'économie. La saine économie consiste à payer ses dettes, car "qui paie ses dettes s'enrichit". L'opposition reconnaît la nécessité de l'économie. Elle la recommande depuis plusieurs années. Elle est prête à collaborer avec le gouvernement en vue de faire triompher une saine et religieuse économie.

Il y aura lieu, plus tard, d'examiner le bilan de l'administration actuelle. Nous reconnaissons avec plaisir que le gouvernement a des bonnes oeuvres à son crédit. Au reste, avec un budget annuel d'au-delà de $30,000,000, pendant une douzaine d'années de pouvoir, il n'y a pas un gouvernement, même le régime actuel, qui n'aurait pas réussi à faire du bien et quelques oeuvres utiles à la province. Cependant, l'ensemble de la politique du gouvernement actuel a été apprécié par des témoins dont la partialité en faveur du gouvernement est irréfutable: l'hon. M. Perron, qui a déclaré que l'agriculture en cette province était dans le marasme; le premier ministre, qui a déclaré que la population était taxée à son extrême limite; le secrétaire provincial qui, au cours d'une conférence instructive, comme il en fait, quelque fois, a émis l'opinion qu'il faudrait cinquante ans de travail pour que nous obtenions, dans notre province, la place qui nous appartient.

La cause des demandes d'octrois

Le gouvernement se plaint de certaines exigences d'une partie de la population, qui réclame des octrois publics considérables. Si cette constatation repose sur la réalité, qui en est responsable?

Qui, si ce n'est le régime actuel, s'est ingénié à développer la mentalité qu'il faille compter uniquement sur le gouvernement ? Qui a voulu créer l'impression que les fonds publics provenaient du gouvernement et non pas des contribuables ? Qui a toujours aiguisé les appétits, en présentant des surplus fictifs et en donnant aux finances provinciales une apparence de prospérité qui n'était pas basée sur la réalité ? Le gouvernement récolte la semence dispendieuse et ruineuse qu'il a jetée, pendant au moins dix ans, au détriment de l'intérêt de la province et au préjudice des réformes sociales et des améliorations qui s'imposent depuis plusieurs années. L'administration est l'unique artisan du mal qu'elle dénonce, aujourd'hui.

La Chambre remarquera, dit en terminant M. Duplessis, que nous n'avons fait aucune attaque personnelle et que nous avons discuté la politique générale, sans nous attarder aux questions de détail et aux questions personnelles qui ne devraient jamais être soulevées, surtout dans un temps de crise comme celui que nous traversons. Nous ferons la lutte avec courtoisie, en comptant recevoir, de la part du gouvernement, la même courtoisie.

Nous n'oublions pas cependant que la courtoisie bien comprise ne doit exclure ni la fermeté nécessaire, ni l'énergie qui s'impose, en certaines occasions.

Une tâche immense s'impose à la bonne volonté de tous ceux qui désirent le bien de notre chère province et de sa population, particulièrement aux membres de l'opposition. Au travail de réparation, de restauration et de rénovation, l'opposition, cordialement et sincèrement, apportera sa plus entière collaboration. Comme le dit un auteur anglais: "He serves his party best, who serves the country best". (Sert le mieux son parti celui qui sert le mieux son pays). C'est le but que nous nous proposons d'atteindre.

L'hon. L.-A. Taschereau

M. l'Orateur, ce n'est pas sans un peu d'émotion que je commence ma 33e session dans cette Chambre. Je crois bien qu'aucun autre député, dans cette Chambre n'a eu cette expérience. Si la vie politique a parfois des déboires, elle a aussi un côté aimable et charmant, ne serait-ce que celui de voir revenir, tous les ans, ceux que nous coudoyons pendant les sessions et avec qui nous fraternisons. Mes premières paroles seront à l'adresse de l'ancien lieutenant-gouverneur, ce vieux gentilhomme, l'hon. M. Pérodeau. Il a laissé chez nous le meilleur des souvenirs. Sa courtoisie, son urbanité étaient celles du vieux gentilhomme de l'ancien régime. Bon souvenir aussi à mon vieil ami M. Miles, qui s'était créé un large cercle d'admirateurs, non seulement parmi les hommes mais aussi parmi les femmes dont il s'était fait le champion, dans cette Chambre.

Mes plus sincères félicitations vont ensuite au proposeur et au secondeur de l'adresse. Il est consolant, pour ceux de la vieille garde, de constater que le parti libéral possède un tel réservoir de jeunes qui pourront les remplacer, plus tard, et continuer les grandes traditions du parti libéral.

La disparition de M. Houde

Depuis la dernière session, il y a eu des changements, surtout du côté de l'opposition. M. C. Houde a cessé d'être chef du parti conservateur. M. Maurice Duplessis n'a pas même déposé sur sa tombe, dans son discours de tout-à-l'heure, la moindre petite violette. Il laisse ce soin au député de Hull, M. Guertin, qui déposera sur la tombe de l'ancien chef la couronne mortuaire qu'il a dû emporter avec lui.

Nous avons eu deux éclipses au cours de l'année; l'éclipse de soleil qui a été admirable, mais qui n'était que passagère, et l'éclipse de M. Houde qui, celle-là, n'est pas passagère, bien qu'il ne le croit pas. Je ne conserve aucune amertume au souvenir de l'ancien chef. Il avait beaucoup de vaillance, un don de parole prenant, bon camarade du moins dans certain quartier. Il avait monté très vite. On dit que plus on tombe de haut plus on se fait mal, et lorsque l'on tombe de très haut, on se tue. M. Houde est monté très haut, et il est tombé. Encore une fois, je ne conserve aucune amertume à son endroit. Je dirai de lui ce que disait le poète, en parlant du vase brisé:

"N'y touchez pas, il est brisé".

Il a été remplacé par M. Gault. Sa carrière fut météorique. Si vous regardez dans le dictionnaire au mot météore, vous y verrez qu'un météore est un astre fulgurant mais qui s'efface vite. C'est ce qui est arrivé à M. Gault. Il a été un chef idéal avec qui nous nous sommes bien entendus. Il est disparu.

Le nouveau chef de la gauche

Quant à M. Duplessis, je lui souhaite la bienvenue au siège qu'il occupe. Il est bon camarade, et nous nous entendons. C'est un excellent avocat qui pourra nous aider considérablement dans la législation. J'espère qu'il trouvera dans son entourage l'aide, l'appui, la coopération et la sympathie nécessaires. On a dit qu'il est temporaire. Je lui souhaite de devenir perpétuel. Sa présence, dans le siège du chef de l'opposition, montre au député de Hull qu'avec du doigté, du tact, du courage et de la persévérance et de la patience, on obtient tout ce qu'on veut. Puisque l'opposition est là à demeure, je souhaite à M. Duplessis de laisser un héritier de son nom et de son siège de chef.

Au commencement de la session, nous avons dit que les gouvernements ont une rude tâche à remplir. Les responsabilités sont telles qu'elles pèsent parfois sur nos épaules comme un manteau de plomb. Les demandes pressantes et déchirantes que nous recevons tous les jours, rendent notre position dure et angoissante. Les journées ne sont pas assez longues pour penser aux problèmes et les résoudre. Ceux qui écriront l'histoire constateront que nous traversons actuellement une grande période d'histoire.

Un monde nouveau sur des bases nouvelles

Nous sommes à construire un monde nouveau sur des bases nouvelles. Les problèmes ne sont plus les mêmes. Nous n'avons pas de disette, mais nous avons la crise en pleine abondance. Il faut tâtonner pour résoudre. Le génie humain a amené cette crise. Sommes-nous pour retourner en arrière pour reprendre le terrain perdu?

Quelles sont les causes de la crise? En premier lieu, je vois la guerre. Quatre années de destruction ont enseigné à chaque peuple à se suffire à lui-même, à faire face à ses obligations, à élever des barrières tarifaires qui arrêtent le commerce, alors que le commerce doit être international. La guerre a laissé des impôts formidables, au point que les industriels, les commerçants, s'ils font de l'argent, le font pour l'Etat tandis que s'ils font des pertes, ce sont leurs pertes à eux.

Voilà la situation mondiale. Dans Québec comme ailleurs, la situation est grave et angoissante. Quand on voit la France, la Belgique, la Yougoslavie et d'autres nations qui ne paient pas, on peut se demander où nous allons et de quoi demain sera fait. L'Angleterre a fait un paiement aux Etats-Unis, dernièrement, mais elle a déclaré que ce paiement sera probablement le dernier.

La livre sterling vaut moins que le dollar canadien. Dans Québec, nous souffrons également, mais je suis heureux de dire que le crédit de la province est meilleur que celui des autres provinces et du Dominion même. L'emprunt que nous avons lancé est déjà plus que souscrit. 48 heures après avoir été lancé dans le public. Il a été absorbé, à Montréal, et non par des Américains, à 4½%.

La sincérité de certains adversaires

Le chef de l'opposition parlait, tantôt, et avec raison, de coopération. Il est sincère, mais tous ses amis ne le sont pas. Il disait tantôt: "Coopérons!" Nous le voulons, nous aussi. Dans l'Ouest, on a demandé la coalition. En Angleterre, les vieux partis s'unissent. M. Duplessis est sincère, lorsqu'il parle de coopération, mais ses amis nous ont-ils donné cette coopération? Il y a quelques jours, nous avons lancé un emprunt de $9,000,000. Le "Standard", de Montréal, dont M. Duplessis ne niera pas l'autorité dans son parti, disait que Québec, sous le gouvernement actuel, avait porté la dette de la province à plus de $100,000,000, et lançait maintenant un emprunt de $9,000,000.

Pourquoi cela, quand on sait que la dette de la province n'est que de $66,000,000? Pourquoi ? Pour nuire à l'emprunt du gouvernement de Québec. Ignore-t-on au "Standard", que nous avons au-delà de $11,000,000 en fonds d'amortissement, que les $15,000,000 que nous avons avancés, pour sauver la banque Nationale, ne constituent pas un emprunt mais sont des obligations qui sont placées dans les voûtes de la Banque Canadienne-Nationale? La banque nous paie l'intérêt et le fonds d'amortissement, chaque année, et dans quarante ans, elle nous remettra notre garantie, quand la dette sera éteinte.

La coopération avec Ottawa

M. Duplessis a dit que nous n'avons pas coopéré avec Ottawa. Le gouvernement fédéral a contracté deux emprunts, l'un en mai et l'autre en novembre. Dans ces deux circonstances, le ministre des finances fédéral a demandé au premier ministre libéral de la province de Québec de faire appel à la population et d'user de l'influence qu'il possède pour induire la population de Québec à souscrire. Les deux fois, j'ai fait cet appel à la population, par la radio. J'ai dit alors que le placement était de tout repos, et j'ai encouragé la population canadienne-française à souscrire à l'emprunt fédéral.

Le 2 novembre dernier, l'hon. M. Rhodes, ministre fédéral des finances, m'a adressé une lettre dans laquelle il m'exprimait sa gratitude et ses remerciements pour la coopération que le premier ministre de la province de Québec avait accordée au gouvernement fédéral, à l'occasion de son emprunt. Voilà la différence entre un rouge et un bleu.

Nous comprenons, dans Québec, que nous sommes une partie du Canada. Nous ne voulons pas nuire à M. Bennett, et je dénonce le "Standard", de Montréal, qui a affirmé que notre dette est de $34,000,000. plus élevée qu'elle ne l'est, en réalité, dans le but de nous nuire.

M. Duplessis a dit: "Vous auriez dû emprunter pour payer vos dettes".

Je ne fais un secret à personne que les banques nous ont avancé vingt millions de dollars, pour payer nos dettes. Et je suis heureux de rendre hommage aux banques, pour l'appui précieux qu'elles nous ont donné. On nous dit: "Vous auriez dû emprunter plus tôt!" C'est là l'esprit de ceux qui viennent nous parler de coopération entre Ottawa et Québec.

Nous n'avons pas emprunté plus tôt, à la demande de M. Bennett, qui nous demandait d'attendre, afin de lui permettre de passer l'emprunt fédéral. Lorsque les circonstances ont été favorables, nous avons lancé notre emprunt, qui a été absorbé, à 97.119, soit à des meilleures conditions que l'emprunt fédéral et à des conditions encore bien meilleures que les emprunts d'Ontario et de la grande cité de Montréal.

Qu'on cesse de ravaler Québec!

Est-il juste, est-il patriotique, est-il canadien, est-il québecois pour nos amis de parcourir la province et de dire: "La province est insolvable!" Nous assistions à la conférence interprovinciale, l'an dernier, et un homme placé très haut dans la politique fédérale et dans le parti de mon ami le chef de l'opposition, disait que la seule province solvable était la province de Québec. Si le chef de l'opposition est dans de bonnes dispositions, s'il veut coopérer, s'il veut nous aider, au nom de ce qu'il a de plus cher, que lui-même donne l'exemple et qu'il dise à ses amis de cesser de ravaler Québec.

Les municipalités ont besoin de tout leur crédit, elles devront emprunter bientôt, et elles auront besoin du crédit de la province. Ce n'est pas en allant crier partout que ça va mal, dans la province de Québec, qu'on aidera à résoudre le problème.

L'aide aux hôpitaux

M. Duplessis nous dit: "Vous n'avez pas payé vos dettes". En a-t-il coulé de l'encre, à ce sujet! Nous avons dépensé $10,000,000 pour secourir les chômeurs. Au sujet des hôpitaux, le chef de l'opposition nous a dit: "Vous spéculez sur la misère!" Vous ne payez pas vos contributions aux hôpitaux". Sait-on que pendant les six premiers mois de l'année passée, malgré une baisse de revenus dont je parlerai tantôt, nous avons donné à ces institutions $300,000 de plus que l'an dernier? En 1928-1929, nous avons donné aux hôpitaux $2,224,000; en 1929-1930, $2,700,000; en 1930-1931, $3,600,000; en 1931-1932, $4,764,000.

La Chambre sait que lorsqu'il s'agit d'assistance publique, l'auditeur provincial ne doit payer qu'à même les revenus des taxes sur les courses, les théâtres les repas et les liqueurs. Il ne peut pas passer un compte, si l'argent ne provint pas de ces sources. Ces revenus constituent une caisse spéciale totalement séparée du trésor de la province. Cette caisse est vide, et il faudra demander à la Chambre de la remplir, au cours de la session. Est-ce notre faute? — Non.

Il y a quelques années, aux jours de prospérité, nous avons augmenté les subventions aux hôpitaux de 33%; nous serons obligés de revenir au tarif de subvention de 1929. Nous sommes obligés de rencontrer nos obligations et nous voulons être capables de les rencontrer. Ce devrait être le dernier reproche, à faire au gouvernement que celui que l'on a fait tantôt, car nous avons pris un million à même les revenus de la Commission des Liqueurs pour payer nos contributions.

Au cours de la session, nous demanderons à la Législature la permission de puiser à d'autres sources, afin de remplir la caisse de l'Assistance Publique. Nous voulons que pas un seul de nos vieux, de nos malades, de nos enfants, souffre, malgré les temps durs que nous traversons.

On a dit que nous avons fait des dépenses inutiles, et certaines personnes, après avoir mis leurs affaires personnelles en ordre avec plus ou moins de succès, veulent maintenant mettre de l'ordre dans les affaires de la province.

Le pont de l'île d'Orléans

On a critiqué la construction du pont de l'Ile d'Orléans. Le gouvernement entend respecter ses contrats. On le lui reprocherait, s'il agissait autrement. La construction du pont de l'Ile d'Orléans a permis au gouvernement de payer $218,000, en salaires aux ouvriers. Toutefois, si, l'été prochain, les conditions ne sont pas meilleures, nous arrêterons les travaux au pont de l'île, jusqu'au retour de périodes plus prospères.

On a parlé des "pitons". Le mot a fait fortune dans la province de Québec!

— Pas ceux qui en ont, dit M. Duplessis.

— Cela a fait la fortune de quelques-uns de ses amis, et il le sait.

M. Duplessis sourit, et M. Taschereau continue son discours.

"La province de Québec fait face à une situation sans précédent. Nous sommes débordés de chômeurs. Il n'y avait pas d'autre chose à faire que de les placer sur des terres. Tout ce que nous avons fait a été de suivre les méthodes des marchands de bois qui donnent des "pitons" à leurs employés qui peuvent les échanger contre des marchandises.

"Le ministère de la colonisation fait un travail de géant. Lorsqu'on colon arrive sur une terre nouvelle, il faut bien lui donner des "pitons", afin qu'il puisse s'acheter du bois, des clous, un poêle, une vache, des instruments aratoires. D'après le système d'aide aux chômeurs, Ottawa paie un tiers, Québec un tiers, les municipalités un tiers. Toutefois, rares sont les municipalités qui ont payé plus de dix pour cent, et nombreuses sont celles qui n'ont rien payé du tout et pour lesquelles Québec a dû solder la note. Dans le cas de ces municipalités, il est bien probable qu'Ottawa ne paiera pas sa part. Ottawa exige que l'auditeur de la province de Québec, atteste, sous serment que les certificats qui lui sont envoyés sont exacts et représentent bien la somme des marchandises qui ont été livrées au colon par le marchand.

Devant cette attitude du gouvernement fédéral, qui est d'ailleurs logique, l'auditeur de la province ne peut sacrifier pour paiement les factures reçues sans les avoir examinées.

Des abus abominables

Je le regrette, pour l'honneur de la province de Québec, mais il y a eu des endroits où des abus abominables ont été commis. Des maires et des conseillers ont fait des listes fausses, ils ont été poursuivis, et d'autres encore le seront. Certains ont même fait de l'argent avec les fonds de chômage. La chose ne s'est pas produite cependant seulement dans la province de Québec. Il y a eu aussi des abus dans la province d'Ontario. Les listes faites en remboursement des coupons mentionnaient des guêtres, des cordes de violon, des articles de toilette, du tabac à priser, des bas de soie, des tapis. Nous ne sommes pas plus ingénus ici qu'en Ontario, mais en Ontario, on cache, et ici on crie. Nous paierons tout, après nous être assurés que tous les comptes sont exacts.

Quelle est la position financière de la province ? Je ne veux pas dévoiler des choses que le trésorier dira dans le discours du budget, mais les recettes ordinaires, pour les six premiers mois de l'exercice 1932, accusent une diminution de $3,267,000 sur celles de l'année dernière, qui était pourtant une année critique. Au lieu de $17,638,000 de revenus, nous n'en avons eu que $14,380,000. Malgré tous nos efforts faits pour réduire les dépenses et économiser, si nous avions cela, nous pourrions faire davantage. La diminution sur l'an dernier est de $3,000,000, c'est dire que si les trois derniers mois ressemblent aux six premiers, nous aurons une diminution de $6,000,000 dans les revenus de la province. Nous y mettons toute la bonne volonté possible, mais nous n'avons pas de presse à faire des piastres... Nous donnons au public ce que le public nous donne. Sommes-nous pires que les autres ? — Non. Ottawa nous doit $300,000 de subsides pour les terres des sauvages, et nous ne pouvons pas les avoir.

Je disais à l'auditeur provincial de ne plus donner de "pitons", si la chose était possible. L'auditeur m'a dit que cela était impossible, que jamais nous ne pourrions subvenir aux besoins des colons, sinon de cette manière.

Le gouvernement économisera

Comme remède à la crise, le gouvernement a résolu d'économiser encore davantage. Il faut que cette économie s'étende non pas seulement au gouvernement, mais au foyer. La province peut être sûre que dans notre prochain budget, nous enlèverons tout ce qu'il sera possible d'enlever de dépenses.

On a dit que la colonisation et l'agriculture ont été négligées. Jamais ces deux départements de l'administration n'ont eu autant d'avantages que dans le présent. Pour les colons, nous bâtissons des chemins, nous construisons des églises et des écoles, et malgré la crise, nos colons ont eu des octrois encore plus considérables que par le passé. Il faut que nous pratiquions la charité, et je tiens à rendre hommage à la Société S.-Vincent de Paul. Il faut que les citoyens aident la S.-Vincent de Paul. Il ne faut pas laisser cette société dans l'obligation de s'adresser au gouvernement ou à l'hôtel de ville. Nous avons parmi nous des pauvres honteux, des collets-blancs. C'est peut-être chez eux que nous trouvons la misère la plus noire. Ils recevront des mains discrètes d'un officier de la S.-Vincent de Paul des secours qu'ils n'auraient pas osé aller demander.

La confiance en l'avenir

J'ai confiance dans l'avenir de Québec: Québec est le dernier rempart de tout ce qu'il y a de bon et de solide.

Dans l'Ouest, on réclame l'inflation et l'étatisation des banques. Nous ne voulons pas de ces expériences coûteuses. Nous donnerons toute notre attention et nous demandons toute la coopération possible à nos amis d'en face, pour faire une guerre à mort au communisme. Les idées subversives prêchées par les propagandistes du communisme ne sont pas les nôtres. On sait les résultats qu'elles ont produits outre-mer. Comme premier ministre de cette province, je déclare que nous ferons la guerre à ces idées par tous les moyens à notre disposition.

Le discours du trône fait mention de la législation sociale. Une commission composée d'économistes distingués vient de soumettre son rapport au gouvernement. Nous étudierons ce rapport au cours de la session. Cette commission fait certaines suggestions, et a, très souvent, des sujets demandant la participation financière de l'Etat. Sommes-nous en état de le faire? Pouvons-nous demander aux contribuables de la province de nous donner davantage? Voilà ce que nous aurons à discuter, mais je désire mettre la population en garde. Nous traversons une époque transitoire et il ne faut pas se lancer dans de la législation permanente dont nous ne pourrons plus nous débarrasser plus tard. Qu'on ne nous demande pas d'appliquer à la crise des remèdes pernicieux qui compromettraient l'avenir de la province de Québec.

La guerre aux mauvais journaux

Je veux toucher un autre sujet. Nous voulons faire la guerre aux mauvais journaux. Il y a trop de ces journaux étrangers qui entrent ici pour gâter notre jeunesse. Nous avons pris des procédures contre un marchand de Trois-Rivières. Je me demande qui pouvait bien acheter ces publications, dans une ville si pieuse?

M. Duplessis: — Il y a des ministres qui viennent nous visiter de temps en temps..."

M. Taschereau: — "Il est possible que nous imposions un permis aux vendeurs de journaux, afin de pouvoir les contrôler plus facilement.

Nous avons décidé d'encourager le tourisme. Dans quelle mesure? Je ne le sais pas encore, mais mon collègue de la voirie nous le dira, bientôt. Je ne crois pas qu'il y ait de placement plus avantageux.

M. Duplessis a déclaré qu'il ne voulait pas faire de personnalités. Je ne crois pas en avoir fait. M. Duplessis a dit qu'il ne voulait pas prolonger le débat. Qu'il sache bien que nous sommes toujours heureux d'entendre les membres de l'opposition, quels qu'ils soient. Je ne veux pas prêcher le pessimisme, mais la foi et la confiance dans l'avenir. C'est ce qu'il faut prêcher, à l'heure actuelle. Cette crise n'est pas la première qui ait bouleversé le monde. Après la misère, il y a des jours heureux et prospères. La prospérité est un pendule que la main du Tout-Puissant fait osciller à son gré. Demandons-lui de bonnes récoltes pour le paysan, du travail pour l'ouvrier, du bonheur au foyer, et pour nous, la sagesse de bien gouverner.

M. Lucien Lamoureux

Immédiatement après son chef, le député d'Iberville se lève et déclare qu'il veut faire immédiatement quelques remarques, en marge du discours du trône. M. Lamoureux veut traiter la question agricole, au point de vue affaires.

Le discours du trône traite de la question agricole, mais il m'a semblé que ces quelques allusions étaient trop floues, dit l'orateur. On a parlé de retour à la terre; j'en suis. Mais il y a une chose encore beaucoup plus importante: le maintien à la terre de ceux qui l'occupent déjà.

Or, sur ce point, la situation est grave. Dans mon comté, si les créanciers exigeaient, à l'heure actuelle, ce qui leur est dû, 50% des cultivateurs seraient incapables de tenir. Et je sais que dans plusieurs comtés, c'est la même chose. J'ai interrogé les députés ruraux, et ils partagent mes vues, sur cette question.

Il faut parer à ce danger, car le jour peut venir où les créanciers réclameront. Alors, ce sera un véritable désastre. Je crois que nous pouvons éviter ce danger, ne serait-ce que pour le salut de 15 à 20% de ce 50 pour cent. Car si ces cultivateurs désertent forcément le sol, les autres se décourageront, ne pouvant rencontrer les obligations municipales et autres.

Par quels moyens venir en aide à ces cultivateurs?

A mon avis, il faudrait un crédit agricole provincial. L'an dernier, plusieurs députés ont étudié la question, et avant que nous ayons pu en venir à une solution, on décidait de s'en rapporter aux Caisses Populaires. Cette année, je m'y prends plus tôt, et j'espère que la députation s'intéressera à cette question.

On me dira peut-être que nous avons le crédit fédéral? Je n'aurai pas de difficulté à prouver que ce système est inefficace, impraticable.

Le député d'Iberville termine en se promettant bien de faire d'autres suggestions au gouvernement, plus tard.

Après ce discours l'adresse est votée.

LA SONORITÉ SYMPHONIQUE
ROGERS!
AVEC EN PLUS
Magnifique cabinet, châssis extrêmement sensible et sélectif, nouveau type de lampes Rogers à protection automatique entièrement garanties. Gros haut-parleur électro-dynamique.
$1 COMPTANT VOUS LE LIVRE DES CE SOIR

Modèles à partir de $39
LAMPES ROGERS GARANTIES
Au plus bas prix en ville.
LAMPES EPROUVEES GRATUITEMENT
ROSS-HALL
CO. LIMTED
UNIVERSITY TOWER
662 rue Sainte-Catherine Ouest MA. 5673
Ouvert tard le vendredi et le samedi soirs.

La ville désire éviter une taxe par une annexion

La commission de législation étudie et approuve maints amendements.

Loi électorale

La ville de Montréal, par un amendement à la chart., veut pouvoir annexer à son territoire tout le terrain de l'aqueduc situé dans la municipalité de Verdun. La métropole paie quelque trente mille dollars à la ville voisine sur les lisières qui traversent Verdun, et l'administration est d'avis que cette taxe est arbitraire. La Commission échevinale de législation, siégeant hier après-midi sous la présidence de l'échevin Léon Trépanier, leader, a aussitôt accepté ce point de vue.

L'hon. Fernand Rinfret, maire de la métropole, MM. Etienne Gauthier, greffier; Me Honoré Parent, directeur des services; Me Guillaume St-Pierre, directeur du contentieux; l'échevin Alfred Legault, président intérimaire de l'Exécutif, étaient entre autres présents à l'assemblée. En tout, quatorze amendements, ont été discutés.

Un deuxième amendement a été présenté aux fins de permettre à l'exécutif de nommer officiellement un président intérimaire, quand le président est absent pour maladie ou autres causes, amendement qui autoriserait le président intérimaire à signer les actes officiels de la ville, ipso facto, à prendre la place du président quand siègent les commissions, etc.

Clauses concernant la votation

Quelques clauses concernant la votation modifient les règlements existants. Il y en a une qui a soulevé, toutefois, un débat. Par un amendement, on veut permettre à l'officier-rapporteur d'assermenter autant de constables spéciaux qu'il le jugera à propos, quand la chose lui aurait été demandée par un candidat, son agent, ou deux électeurs. L'échevin Goyette a signalé le cas où un sous-officier avait à lui seul, assermenté 150 agents pour être disséminés même dans des districts éloignés. Cela avait nuit à la votation. L'échevin Quintal a suggéré qu'un agent soit placé à chacun des polls, partout où il n'y aura pas de groupement de bureaux. Lorsqu'il y a groupement, un agent est toujours de faction.

Selon une autre proposition, un commissaire priseur ne pourra faire des enchères publiques, en dehors de sa place d'affaires, que pendant un total de quinze jours dans l'année. M. Legault a déclaré que cet amendement était réclamé par le chef de police Dufresne. M. Auger aurait voulu établir le couvre-feu, mais la suggestion est restée en suspens. Une taxe maximum de $50 sera imposée aux maisons faisant le camionnage du lait ou de la crème, lorsqu'elles transportent dans notre ville des produits provenant d'un endroit situé en dehors des limites de la métropole.

Règlement du lait

La ville veut obtenir l'autorisation de poursuivre toute maison pour infractions commises en dehors de notre ville au règlement du lait. Il s'agit ici des maisons expédiant du lait chez nous. Les échevins ont approuvé la clause qui pourra permettre au recorder d'imposer une amende de $200 aux personnes flânant, la nuit, dans nos rues. La ville veut pouvoir modifier le rôle de répartition du coût d'expropriation de la rue Eadie et de celle de l'avenue Roslyn. L'expropriation des approches au pont de Montréal sera payable par toute la ville, selon un autre amendement. Puis on a approuvé la clause concernant la perception des taxes scolaires.

C'est une femme qui a dirigé le pillage

Burnaby, Colombie-Britannique, 13 — Conduits par une femme qui leur disait de prendre ce qu'ils voulaient, des chômeurs, y compris nombre de femmes, ont pratiquement vidé un "chain-store" ici, hier. Les sans-travail ont expliqué au gérant que les secours directs de la municipalité ne suffisaient pas tout à fait, et qu'ils voulaient corriger cette situation. Quand la police arriva, cependant, tous n'avaient pas fini de se servir. Et les agents ont réussi à persuader la plupart des affamés qu'ils feraient mieux de laisser là les provisions. La police a réussi le même travail de persuasion dans une autre épicerie. Un homme a été arrêté.

Des communistes ont été arrêtés à Toronto

Toronto, 13. — Les communistes peuvent être actifs, mais les autorités ne le sont pas moins. Tard hier après-midi, à Toronto, une descente a eu lieu à la salle Ukranienne, et l'on a opéré 40 arrestations. Deux hommes devront répondre à l'accusation d'avoir tenu des assemblées illégales, et 38 autres sont accusés de vagabondage. La police a dû faire cinq voyages pour transporter les prévenus. Deux orateurs auraient conseillé à l'assemblée: "Faites votre affaire malgré la police, et si vous n'obtenez pas ce que vous voulez, prenez-le."

George Baker, de Winnipeg, et James Beatty sont accusés d'avoir poussé à la violence.

M. Louis Lamarre sera candidat à Longueuil

(Du correspondant de la PRESSE)

Longueuil, 13. — Une nombreuse délégation, dirigée par M. Jacob Gariépy, a offert, mercredi soir, à M. Louis Lamarre la candidature à l'échevinage dans le quartier numéro 2. M. Lamarre a accepté puis a fait un bref discours. Adressèrent aussi la parole le maire Brais, M. J. Gariépy et le notaire J.-S.-U. Dupras.

Une municipalité où tous les sièges sont contestés

(Du correspondant de la PRESSE)

Laprairie, 13. — Aucun candidat n'a été élu par acclamation dans la municipalité de la paroisse. Ont été mis en nomination: pour la mairie, MM. Arthur Lanctôt et Ovide Lamarche; à la charge de conseillers, siège No 1, MM. Armand Surprenant et Lucien Gravel; siège No 3, MM. Alexandre Gagnon et Hubert Bourassa; siège No 4, MM. Omer Brosseau et Wilfrid Lussier.

GIGANTESQUES OCCASIONS D'ECONOMIE

$100,000

DE BEAUX MEUBLES ET ARTICLES DE MENAGE QU'IL FAUT LIQUIDER IMMEDIATEMENT

MAGASINS OUVERTS TARD LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

EN VENTE A PARTIR D'AUJOURD'HUI AUX PRINCIPAUX MAGASINS

LE MEILLEUR CHOIX AUX PREMIERS ARRIVES

BALANCE DE LIGNES ! ECHANTILLONS ! SURPLUS DE STOCK ! DEMONSTRATEURS ! MEUBLES REPRIS EN ECHANGE ! LIGNES DISCONTINUEES ! MEUBLES DESASSORTIS ! MOBILIERS INCOMPLETS MEUBLES DEFRAICHIS ! MEUBLES NEUFS !

LEGARÉ

1200 AMHERST Près Ste-Catherine ||| 6960 ST-HUBERT Coin Bélanger

PAIEMENTS FACILES SUR TOUT ACHAT DE $25.00 OU PLUS ! PAS DE C.O.D. MARCHANDISES NON ECHANGEABLES ! PAS DE VENTES AUX ENFANTS NI AUX MARCHANDS ! LIVRAISON A PARTIR DE LUNDI QUANTITES LIMITEES A L'ETALAGE !

TOUT EST SACRIFIÉ SANS RÉSERVE!

23 BALAYEUSES ELECTRIQUES
Modèles reconditionnés comprenant les meilleures marques: Premier-Duplex, Magnetic, etc.
Valeur jusqu'à $69
$29.00

14 HORLOGES ELECTRIQUES
Provenant d'un achat en bloc d'un solde de manufacture. Modèle Console en noyer ou acajou.
Valeur de $14.95
$4.95

LAVEUSES ELECTRIQUES

4 laveuses électriques — Cuve cuivre nickelé, moteur ¼ h.p. Val. $117	39.00
6 laveuses électriques — Nouveau modèle, cuve fini duco. Val. $117	49.00
4 laveuses cuve en porcelaine — Essoreuse ajustable. Val. $130.00	54.00
5 laveuses "De Luxe" porcelaine — Puissante et rapide. Val. $130.00	59.00
7 laveuses électriques — Cuve en porcelaine. Très spécial à	62.00
4 nouvelles laveuses Blackstone "B" — Cuve en porcelaine blanche. Val. $149.00	99.00

-9-
POÊLES A GAZ 3 et 4 BRÛLEURS
usagés mais propres — Brooklyn, Beach, McClary, Gurney, etc.
CHACUN
$1.00

POELES		DIVERS	
9 Poêles 6 ronds — Valeur de $23.50	17.50	25 Cendriers Asst. — Valeur jusqu'à $5	1.49
3 Fournaises — Circulateurs, R. $39	19.50	29 Bassinettes — Fini ivoire, $3.75	1.95
7 Poêles à Gaz — Tout émaillé R. $40	29.00	74 Jardinières — Brun et or, $1.50	.89
5 Poêles 'Bi-Oven' — Combinés. Rég. $60	69.00	5 Horloges étagères — Electriques, $19.75	9.95
2 'Moffat' Cabinet — A gaz, émaillé $72	39.00	9 Fauteuils fantaisie — Valeur de $14.75	6.95

ARTICLES DE LITERIE

22 sommiers à spirales, assortis — Forte construction. Valeur de $4.00	2.49
17 sommiers à câble d'acier — Toutes grandeurs. Valeur de $6.00	2.95
14 lits d'acier au fini noyer — Grandeurs assorties. Valeur de $5.50	3.95
15 lits d'acier échantillons — Valeurs jusqu'à $29.00. Prix depuis	4.75
25 matelas en beau coton neuf — Toutes les grandeurs. Valeur de $5.00	2.95
50 matelas ressorts ou feutre — Echantillons. Valeurs jusqu'à $39.50. Depuis	4.95
12 sofas Studio avec coussins — Se transformant en lits jumeaux. Spécial	18.95
6 fauteuils de chambre à coucher — Couvertures en riche cretonne. Valeur de $9.95	4.55

1200 AMHERST Près Ste-Catherine

SPECIAUX ! D'OUVERTURE

29 Chaises — émail blanc	.79
10 Bureaux — et miroir	7.95
3 "Bissell" — Balayeuses	2.95
5 Tables — Porcelaine	2.95

2000 Mor. de Vaisselle — OCCASION EXTRAORDINAIRE — 2 POUR	05c
52 Carpettes 18 x 36 — FELTOL ET REXOLEUM — CHACUNE	10c
700 Mor. de Coutellerie — MARQUE ROGERS — LA PIECE	15c
120 Jarres à Biscuits — EN PORCELAINE EMAILLEE — CHACUNE	19c
179 Coupons Couvre-Plancher — LINO — CONGO — FELTOL ETC. — LA VGE CARREE	19c
150 Beaux Oreillers — PAS PLUS DE DEUX AU MEME CLIENT	22c
59 Allumeurs Automat. — POUR CIGARETTES — SPECIAL CHACUN	29c
100 Chaises de Cuisine — PAS PLUS DE QUATRE AU MEME CLIENT	52c
19 Miroirs Fantaisie — VALEUR DE $1.60 — CHACUN	69c
32 Tables de Bout — VALEUR DE $2.00 — SPECIAL — CHACUNE	79c
25 Carafes à Thé — EN VERRE DEPOLI — SPECIAL — CHACUNE	15c
29 Boîtes à Cigarettes — MODELES AUTOMATIQUES — CHACUNE	79c
12 Jolies Berceuses — VALEUR DE $1.60 — CHACUNE	79c

MEUBLES USAGÉS

A 1200 rue AMHERST seulement

47 Poêles à gaz divers — 3 et 4 feux. Cabinets, depuis	.75	5 Mobiliers de salon — de 3, 4 et 5 morceaux, chacun	5.00
1 Lit d'enfant — Modèle d'acier, émail blanc	1.00	1 Fauteuil "Jacobin" — Chêne fumé et tapisserie	5.75
1 Porte-chapeaux — Bois dur fini noyer	1.50	1 Laveuse électrique "Beatty" — en bon état de fonctionnement	7.50
2 Lits extensibles — En très bonne condition, ch.	1.50	1 Studio Couch d'acier — Recouvert en cretonne	7.75
7 Lits d'acier — Grandeurs: 3'3" et 4'6", ch.	1.75	1 Divanette "Kroehler" — Fini noyer, en simili-cuir	9.50
3 Tables de cuisine — Bois dur, en bon état, ch.	2.25	1 Poêle bois et charbon — avec tablette, six ronds	12.00
7 Buffets fini chêne — Divers modèles, à choisir, ch.	2.95	1 Cabinet de cuisine — fini émail blanc, seulement	17.50
1 Poêle à gaz "Moffat" — 4 brûleurs, tout émaillé	3.00	1 Poêle combiné — Pour bois, charbon et gaz	19.50
2 Tortues No. 3 "Québec" — Deux belles occasions, chacune	3.50	1 Ameublement Chesterfield — Style anglais, 3 morceaux	19.50
1 Table de vivoir — Beau modèle fini noyer, pour	3.50	1 Ameublement de salle — 8 meubles au fini noyer	27.50

SPECIAUX ! D'OUVERTURE

2 Tables — de nuit en noyer	2.57
8 Chiffonniers — Valeur de $12.50	7.95
5 Sets déjeuner — 5 Mex. Val. $17.50	11.75
4 Divanettes — Kroehler, V. $39	29.00

6960 ST-HUBERT Coin Bélanger

COMPAGNIE P.T. LEGARÉ LIMITÉE
La Plus Grande Organisation du Genre au Pays

15 SOFAS-LITS EXTENSIBLES
Modèles nouveaux s'ouvrant en lit double. Sommier en cable d'acier. Couverture en cretonne.
Valeur de $9.75
$5.75

19 TORTUES "QUEBEC"
Excellentes fournaises avec corps d'acier poli et intérieur garni d'épaisses briques à feu.
Valeur de $9.75
$6.50

RADIOS DE MARQUE

2 Rogers six lampes, cabinet noyer — Circuit puissant. Valeur de $109.00	29.75
6 Philco sept lampes, puissant — Haut-parleur dynamique. Valeur de $79.50	44.00
9 Philco sept lampes, combinés — Une rare aubaine. Valeur de $169.50	49.50
4 Marconi sept lampes, cabinet — Noyer de choix. Valeur de $119.50	69.00
3 Westinghouse Columaire "8" — Un radio moderne. Valeur de $89.50	49.50
3 Majestic sept lampes, superhét. — Un récepteur de qualité. Valeur de $109.50	69.50

-25-
MATELAS À RESSORTS
Beau matelas à bords roulés, avec ventilateurs et 4 poignées. — Toutes les grandeurs.
VALEUR DE $16.75
$6.45

COUVRE-PLANCHERS		DIVERS	
179 Beaux coupons — Lino, Congo, etc. Vge	.19	34 Poêles élec. — 2 éléments. Val. $4.50	1.95
300 vgs linoléum — Valeur .82, la verge	.49	64 Abat-jour Bridge — en soie. Val. $2.50	.49
200 vgs tapis — Largeurs 22" et 27". Vge	.69	15 Matelas doubles — pour lits extensibles	3.25
7 Carrés de tapis — 6'9" x 9' — 9' x 9'. Ch.	9.95	7 Pharmacies — Blanc ou vert, V. $2.50	1.29
25 Carpettes 45x72 — Valeur de $7.00. Ch.	2.95	7 Escabeaux — 6 marches. Val. $2.75	1.50

AMEUBLEMENTS COMPLETS

9 Ameublements de chambre à coucher — 5 morceaux, fini noyer. Val. $39.00	29.75
12 Ameublements de cham. à coucher — 4 morceaux, fini noyer. Val. $55.00	39.00
8 ameublements Chesterfield 3 morc. — Couverture reps, coussins rév. Val. $95.00	39.00
7 ameublements de salle à manger — 9 meubles, fini noyer. Val. $115.00	59.00
2 Sets de boudoir, 7 morceaux — En chêne fumé. Val. de $32.00	19.95
5 ameublements de chambre, vrai noyer — Miroirs vénitiens. Val. $145.00	89.00
2 ameublements Chesterfield, 3 morc. — Couverture en mohair. Val. $148.00	59.00
3 riches ameublements de chambre — 4 morceaux, en coeur de noyer. Val. $250.00	139.00

GRATIS—ENTRÉE—GRATIS
A LA SALLE DE DANSE LA PLUS POPULAIRE DU CANADA
VENETIAN VILLAGE 1231 RUE STE-CATHERINE OUEST (Ci-devant The Pagoda)
DANSE — 5c LA DANSE — BONS MOMENTS
avec GEORGE SIMS et ses — 10 VENITIENS — 10
8 P.M. JUSQU'A LA FERMETURE
GRATIS—ENTRÉE—GRATIS
11,12F

COMMENÇANT AUJOURD'HUI
"J'ai eu une vie mouvementée"
Je ne suis pas une sainte, il est vrai, mais sur quoi se basent-ils pour me jeter à la face un passé qui n'existe pas?"
Etonnant! Glorieux! Ravissant!
Constance BENNETT
à son mieux dans
"ROCKABYE"
WITH JOEL McCREA—PAUL LUKAS
Un succès Pathé R.K.O.
UN PASSIONNANT FILM DE COMBATS DANS LA JUNGLE! Terrifiant! Emotionnant!
"TRAILING the KILLER" Dépasse toute imagination
CAPITOL TWO BIG PICTURES
10-1 | 1-5 | 5-7 | 7-11
13¢ | 35¢ | 50¢ | 60¢
SAT. 1-5 50¢ | 5-11 60¢

VAUDEVILLE and PICTURES
LOEW'S
11:30-1 25¢ | 1-5 | 5-7 | 7-11 35¢ 50¢ 65¢ | SAMEDI 1-5 50¢ 5-11 75¢
DERNIER JOUR
"HALF-NAKED TRUTH"
5 numéros de vaudeville
Vedette — ARMIDA
SAMEDI
Le "FRANKENSTEIN" de l'Orient!
Une jolie femme qui amusait les hommes jusqu'à les ruiner, sur l'ordre de ce monstre oriental
"The MASK of FU MANCHU"
AVEC BORIS 'Frankenstein' KARLOFF
MYRNA LOY—KAREN MORLEY
LEWIS STONE—JEAN HERSHOLT
CHARLES STARRETT
Un film Metro Goldwyn Mayer
5 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE
Le fameux pianiste et humoriste latin
ZELAYA
Fils d'un ancien président du Nicaragua
STARNES-KOVER DANSEURS — Danse sensationnelle
MEDLEY et DUPREE — Dialogues comiques et rires étouffés
HOPE VERNON — Prima donna internationale de comédie musicale
PAUL NOLAN — le bouffon suédois

Spectacles et Concerts

AU RITZ-CARLTON

Un brillant récital de Maurice Maréchal

Il y a des récitals qu'on entend et d'autres qu'on écoute. Celui donné hier soir par M. Maurice Maréchal, le violoncelliste français bien connu, sous les auspices de l'Alliance française au Ritz-Carlton, fut attentivement écouté comme toute musique jouée par un grand virtuose. Car, on le savait déjà un peu par son concert donné ici l'an dernier et par sa réputation grandissante chaque jour de par le monde, M. Maréchal s'est avéré un grand virtuose au cours de la soirée.

L'aisance et le brillant d'exécution, la juste appréciation des sonorités sont quelques-unes des qualités de M. Maréchal. Le public montréalais, comme d'ailleurs tous les autres publics, a rarement l'occasion d'applaudir un maître du violoncelle, simplement parce que maîtriser cet instrument "c'est difficile" comme disait un jour, déjà lointain, Marius Casadessus au rédacteur de ces lignes.

L'éclectisme du programme choisi par M. Maréchal contribua aussi à lui gagner les faveurs du public. La charmante deuxième suite de Caix d'Harlevois, ramenant l'auditeur au temps sans souci de Louis XIV, permit à M. Maréchal de prouver que si les thèmes les plus compliqués comme ceux de l'Adagio et de l'Allegro de Beccherini ne connaissent pas de secret pour son archet léger et sa remarquable agilité, les mesures gentilles, de la simplicité des chansons du folklore, savent trouver chez lui un interprète d'une compréhension peu commune.

Le violoncelle est une merveilleuse boîte de sons, seulement en tirer la sonorité voulue à tous les registres requiert de l'exécutant une maestria dont le violoniste, et a fortiori le pianiste, peuvent se passer ou qu'ils peuvent à tout le moins posséder à un degré moindre. M. Maurice Maréchal court le long de l'échelle musicale avec certitude, et jamais son instrument ne lui fait défaut comme le public le constata dans l'exécution parfaite des variations sur un thème de Mozart.

M. Maréchal termina son récital par l'exécution d'un groupe de morceaux d'écriture moderne et dont la légèreté plut au public.

—Mme Hortense Lord, fut l'accompagnatrice de M. Maurice Maréchal.

Succès prévu pour "Les Mousquetaires au Couvent"

"Les Mousquetaires au Couvent", l'opérette que la Société Canadienne d'Opérette jouera la semaine prochaine au His Majesty's, n'a pas été souvent représentée à Montréal. Aussi le public, qui a conservé pour cette oeuvre une affection toute particulière, est-il heureux de l'aubaine qu'on lui offre présentement.

Oeuvre comique par excellence, bourrée de coups de théâtre et de situations cocasses, cette opérette met son public de bonne humeur dès les premières minutes. Nous sommes en compagnie des mousquetaires, ces gaillards qui prenaient la vie gaiement. Prompts à la guerre, mettant la main à la rapière pour la moindre insulte, ils savaient néanmoins être d'excellents hôtes et se conduire gentiment. Ils sont aussi amoureux et savent conter fleurette.

Ceux qui nous occupent sont même fiancés. Hélas, les "promises" sont encore jeunes et elles doivent poursuivre leurs études au couvent. Ces braves mousquetaires ont donc bien ennuyés d'avoir à attendre jusqu'aux vacances pour causer à leurs petites amies.

Mais que n'inventerait pas un mousquetaire amoureux pour voir sa belle? Ceux qui nous intéressent, ayant toutes les audaces, décident de s'improviser moines prêcheurs et de se présenter dans le costume monacal au couvent des Ursulines. Dire les gaffes qu'ils font, est impossible. Finalement, ils se font bel et bien prendre ... mais comme nous sommes à l'opérette: le dénouement se pouele sur un couplet joyeux au public de rire.

Mlle Lucile Turner, M. Lionel Daunais, Gaston S.-Jacques, Fabiola Hade, Mme A. Demers, Mlle Lucie Mitchell, à laquelle on a confié le rôle de Soeur Opportune; Mme A. Demers, qui fait sa rentrée à l'opérette, Lucile Beaudry et M. Paul Thépanier tiennent les principaux rôles de cette opérette qui sera le plus retentissant succès de la saison.—(Communiqué.)

Nouvelle vedette

WERA ENGELS, artiste allemande, qui fait actuellement ses débuts américains aux studios Radjo, dans le film "The Great Jasper", où elle est la protagoniste de Richard Dix.

Soirée-bénéfice pour le Refuge de la Merci

Il semble que les oeuvres de bienfaisance aient adopté la formule la plus attrayante en même temps que la plus pratique de trouver les ressources dont elles ont, de jour en jour, un plus pressant besoin.

C'est la réflexion que ne manqueront pas de faire ceux qui assisteront à la représentation de théâtre canadien, le 16 janvier, à l'auditorium de l'école du Plateau, au bénéfice des oeuvres de la Merci. A cette soirée, que présidera M. Victor Doré, président général de la Commission des écoles catholiques de Montréal, trois pièces canadiennes en un acte seront jouées par les interprètes de "L'Echoppe", théâtre expérimental de Mlle Martha Allan. Ces pièces sont la "La Grande Demande", de Robert Choquette; "Matines et Laudes", de Léopold Houlé; et "Tu Changeras", de Michel Seymour.

Mlle Camille Bernard, dont le talent comme chanteuse de genre a déjà rempli tant de charmantes soirées, sera également au programme.

Bref, voilà une représentation de charité qui n'a nullement l'allure de la banalité. Elle revêt même, en favorisant le mouvement du théâtre canadien, un cachet artistique réellement digne d'intérêt.—(Communiqué).

Théâtre STELLA
PLateau 1166-1167 4532 rue S.-Denis
3ième semaine de l'éclatant succès
"STELLE-OI, STELLA!"
revue de fin d'année en 2 actes et 20 tableaux, de HENRI LETONDAL.
70-5 E

ALEXANDRA
Aujourd'hui programme double — LADIES OF THE JURY avec Edna May Oliver, Rosco Ates, aussi Explorers of the World. Une expédition dans L'Asie, L'Afrique, L'Amérique du Sud, L'Arctique et L'Antarctique.

SAMEDI SOIR
GRAND BAL
au
PALAIS D'OR
RUE STANLEY
Musique par les Stevies Canadians et Eddie Duchesne.

ST-DENIS GRAND PROGRAMME DOUBLE
Dernière Représentation
Sergent X | M. le Maréchal
Commençant Demain
Buster Keaton dans Buster Millionnaire Version Française | André Luguet dans Gloria avec Brigitte Helm

Ed Wynn dans "Follow The Leader" au Palace

Ce soir au Palace, après la représentation régulière de "Strange Interlude", la direction de ce cinéma offrira en spectacle spécial un film du comédien Ed Wynn, "Follow the Leader". On sait qu'Ed Wynn vient d'être choisi, à la suite d'un referendum tenu auprès du public américain, comme le comédien le plus amusant de la radio.

Ceux qui iront voir "Strange Interlude" ce soir, au Palace, pourront rester dans la salle pour voir Ed Wynn dans "Follow the Leader".—(Communiqué.)

"Cyrano de Bergerac"

Avec "Cyrano de Bergerac", qui sera interprété à la Palestre Nationale, les 30 et 31 janvier et le 1er janvier, le public sera en mesure de juger une fois pour toute la Société dramatique paroissiale, dirigée par M. Louis-Philippe Hébert.

Une mise en scène de premier ordre est préparée par M. Louis-Philippe Hébert. Plus de cinquante personnages évolueront en scène avec les costumes de l'époque et dans des décors à point.

Mme Réjane fera ses débuts à cette occasion avec cette Société, dans le fameux rôle de Roxane, et M. Henri Poitras paraîtra dans le rôle de Christian; quant au rôle de deGuiche, il sera habilement tenu par J.-R. Tremblay.

Il y aura répétition pour enfants le samedi après-midi 28 janvier, à 2 heures 15.—(Communiqué).

LES PROCHAINS SPECTACLES

1—SIMONE DEGUYSE, vedette de "La Fleur d'Oranger" que présentera l'Impérial à partir de demain; 2—EDDIE CANTOR, dont le film "The Kid From Spain" restera une 3e semaine à l'affiche du Princess; 3—NORMA SHEARER, que l'on verra durant une 2e semaine au Palace, dans "Strange Interlude".

Jugement sur les Cosaques du Don

"Il est un pays qui, dans l'étendue infinie de la steppe, a gardé le contact avec les voix de l'air et des saisons. La musique y est restée toute proche de la nature. Elle y a encore ces qualités du langage qu'elle a perdues chez-nous. Et vous allez l'entendre avec son murmure et son éclat, sa passion et sa mesure".

C'est par ces paroles que M. Henri Bidou, l'éminent musicographe français, présentait au public parisien les Cosaques du Don.

Tous héros des tragiques épreuves de l'exil, de la pauvreté et de la douleur, les membres de "l'orchestre vocal" de Serge Jaroff apportent à leurs auditoires le frisson de l'incertitude qui entoure les destinées humaines, en même temps que par la précision, le fini, l'équilibre et le fondu de leurs exécutions chorales, ils soulèvent l'enthousiasme et l'admiration.

C'est le 23 janvier que MM. Goulet et Pager présenteront, pour la troisième fois, ces merveilleux artistes au public de Montréal. (Communiqué).

Soirée des anciens au collège de S.-Laurent

Après le succès éclatant obtenu avec "Le Maître de Forges", l'Association des anciens élèves du collège de Saint-Laurent affirme sa volonté de ne mettre à l'affiche que des pièces d'une incontestable valeur, en offrant au public une comédie du grand répertoire: "L'Abbé Constantin".

Cette pièce, pleine d'un réalisme de bon aloi, d'une psychologie fine qui va parfois jusqu'à la profondeur, de scènes cocasses et inattendues, est de celles qui récréent agréablement, sèment un rire incoercible et prêtent souvent à d'intéressantes réflexions sur les petits ridicules du pauvre coeur humain.

On aimera savoir qu'une distribution excellemment assure une interprétation bien apte à satisfaire tous les vrais amateurs de beau théâtre. M. J.-P. Filion a su réunir autour de son intéressante personnalité M. P.-E. Leblanc, Mmes Maubourg-Roberval et Blanchard, Mlle Moinet.

Des décors inédits pour la circonstance raffeuniront l'atmosphère accoutumée de cette oeuvre et seront déjà tout un spectacle pour les yeux.

On se procure dès maintenant des billets au Secrétariat des Anciens. BYwater 6931 ou 6483. — (Communiqué).

"Le Duel" à la Palestre mardi

Mme Réjane et Jean-René Coutiée seront en vedette dans "Le Duel", d'Henri Lavedan, avec MM. Auguste Cercy et Victor Paré, mardi prochain à la Palestre.

"Le Duel" est au répertoire de la Comédie-Française. La distribution comprend quelques-uns de nos meilleurs interprètes, acteurs de carrière.

Madame Réjane, dont la sincérité de jeu a déjà captivé maints auditoires, fait sa rentrée, après plusieurs mois d'absence, dans le rôle de la duchesse de Chailles. M. Auguste Cercy, créateur du rôle de Monseigneur de Bolène à Montréal, y apportera toute la noblesse et la dignité requises. M. Victor Paré, acteur bien connu de nos scènes montréalaises, interprétera le rôle difficile de l'abbé Daniel. Le Dr Morey, ce sera Jean-René Coutiée, jeune acteur qui promet. Le reste de la distribution a été soigneusement choisi. (Communiqué).

"The End of the Road"

Les représentations du film "The End of the Road", aujourd'hui, sont pour les dames seulement. La matinée sera sous la présidence de Mme Wm. Eaves, et la soirée, de Mme Wm. Owens.

Il y aura demain à 10 heures une représentation spéciale pour les dames seulement, qui sera présidée par Mme C.-R. Bourne, présidente du conseil des femmes. —(Communiqués).

LA MODE MASCULINE

New-York. — Il y a déjà quelque temps nous vous prévenions de ne pas porter un chapeau foncé si votre teint est pâle, car cela aurait le désastreux effet de rendre votre visage encore plus pâlot. Nous mentionnons ceci au sujet d'un feutre mou noir, gris ou marron foncé. La même précaution devrait être prise quant au chapeau melon.

Etant donné que le chapeau melon est un couvre-chef qui jouit de beaucoup de vogue depuis quelques années, trop de jeunes gens n'hésitent pas à le porter avec un pardessus foncé.

Jeunes gens aux joues pâles, gardez vous d'agir ainsi! Si vous désirez être à la fois bien mis et avoir l'air en bonne santé, contentez-vous d'un pardessus de teinte mi-foncée mi-claire avec chapeau assorti.

THEATRES CONFEDERATION
CHATEAU
ST DENIS - ST ANGE
Commençant demain, samedi
Un drame mouvementé...
LEW AYRES OKAY AMERICA
avec Maureen O'Sullivan
Aussi BUCK JONES, BARBARA WEEKS dans "The White Eagle".
Dernières fois aujourd'hui "Monsieur, Madame et Bibi", Aussi "Chinatown"
Ce soir—Objets de toilette

CARTIER
NOTRE-DAME - CONVENT
Aujourd'hui—Demain "BACK STREET"
John Boles, Irene Dunn.
Aussi "IGLOO"
Sur la scène
1—BONS NUMEROS de VAUDEVILLE—3

MAISONNEUVE
ONTARIO - LASALLE
Aujourd'hui—Samedi
LEW AYRES, MAE CLARKE dans "Night World", Maureen O'Sullivan, Tom Brown dans "FAST COMPANIONS", Slim Summerville dans "Officer Save My Child".
Ce soir, sam. soir—Objets de toilette

DOMINION
PAPINEAU - MONT-ROYAL
Aujourd'hui—Samedi
ANN HARDING dans "Westward Passage". Aussi "THE WHITE DEVIL" avec une troupe d'étoiles. Sur la scène: 3 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE—3

OUTREMONT
BERNARD - CHAMBORD
Dernières fois aujourd'hui
JOHN GILBERT, VIRGINIA BRUCE dans "Downstairs"
"The Doomed Battalion" avec une troupe d'étoiles

EMPRESS
SHERBROOKE - ST LAURENT
Dernières fois aujourd'hui
BLONDIE OF THE FOLLIES
Robt. Montgomery, Marion Davies, THOMAS MEIGHAN dans "Cheaters At Play"

Le retour à la terre

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Au 31 décembre dernier le retour à la terre avait obtenu le résultat suivant: Québec 446 familles; Ontario 226; Manitoba 185; Alberta 51; Nouvelle-Ecosse 145 et Saskatchewan 380. Le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique ont décidé d'attendre au printemps prochain avant de prendre part à ce mouvement. Comme on le sait ce mouvement de retour à la terre fait partie de la politique des gouvernements pour aider aux chômeurs à s'établir d'une manière permanente.

LE CANADA A HOLLYWOOD

MARY PICKFORD et NORMA SHEARER, les deux plus grandes vedettes que le Canada ait fournies à l'écran américain, photographiées au cours d'une réception donnée à la résidence de Gary Cooper.

La loi interdit le vaudeville le jour du Seigneur

Le juge Marin en décide ainsi dans une cause-type contre le théâtre Cartier.

UNE AMENDE DE $10

Le juge Gustave Marin a décidé, hier, dans un jugement très élaboré, que le vaudeville devait être considéré comme une représentation théâtrale et comme tel il était interdit le dimanche en vertu de la loi provinciale de l'observance du jour du Seigneur qui défend toute représentation théâtrale le dimanche.

C'est dans une cause-type soumise par le procureur général contre la "Confederation Amusements Limited" que ce jugement a été rendu. La "Confederation Amusements" était accusée d'avoir donné une représentation théâtrale (vaudeville) au théâtre Cartier, le dimanche, 6 novembre 1932 et d'avoir perçu un droit d'entrée du public à cette représentation, contrairement au chapitre 123 des Statuts revisés du Canada, 1927.

Prétention de la défense

La défenderesse, par l'entremise de ses avocats, Mes Jules Desmarais, Léon-P. Garneau, H.-N. Chauvin et A. Béique, avait admis les faits qu'on lui reprochait, mais elle prétendit que le vaudeville ne devait pas être considéré comme une représentation théâtrale.

L'esprit de la loi

Le juge a fait remarquer qu'il ne faut pas seulement considérer le terme de la loi mais que l'on doit surtout en remarquer l'esprit. "Or en défendant les représentations théâtrales, de continuer le juge, le législateur avait surtout en vue une meilleure observance du repos dominical.

"En présence des définitions données aux mots "théâtre" et "vaudeville", peut-on limiter le sens de "représentations théâtrales" au théâtre dramatique, comique ou lyrique? Non, certes: parce qu'alors il faudrait conclure que le législateur n'a pas permis de représenter le dimanche, par exemple, "Le Cid", de Corneille, alors qu'il aurait permis de donner le dimanche, des représentations de vaudeville, consistant en l'apparition sur la scène de personnes légèrement vêtues.

Avant 1907

"Il est notoirement reconnu que le vaudeville, tel qu'il existe dans les théâtres de Montréal, est presque uniquement composé de vaudeville dans le sens américain du mot, et ce vaudeville existait à Montréal même en 1907, quand la loi provinciale a été passée. Partant, en appliquant les mots "représentations théâtrales" dans le sens le plus large, pour assurer l'accomplissement de l'objet de la loi concernant l'observance du dimanche, nous devons conclure que le législateur n'a pas voulu permettre ce genre de représentations théâtrales plus que tout autre.

Les propriétaires du théâtre Cartier ont, en conséquence de ce jugement, été condamnés à $10 d'amende ou aux frais de la cause, de même que les propriétaires des théâtres Fairyland, Granada, Amherst, Rivoli, Château et National qui étaient aussi poursuivis par le procureur général sous des accusations semblables.

Le rapport annuel des affaires municipales

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — L'hon. L.-A. Taschereau a déposé, hier après-midi, le rapport du ministre des affaires municipales. On y voit que l'an dernier, 170 règlements municipaux, représentant un montant de $7,832,844.50, ont reçu la sanction du lieutenant-gouverneur-en-conseil. 175 règlements ou résolutions de conseils municipaux, pour un montant de $9,316,425, ont été sanctionnés en vertu de la loi de l'aide au chômage.

Au Conservatoire

Mlle GILBERTE MARTIN, pianiste, Prix d'Europe de l'Académie de musique de Québec en 1930, qui vient d'être admise dans la classe de fugue et contrepoint du Conservatoire de Paris. C'est la première Canadienne qui soit admise dans cette classe. Mlle Martin est l'élève de M. Arthur Leiendal pour le piano, et de M. Georges-Emile Tanguay, pour l'harmonie. Son professeur à Paris, est M. Georges Caussade.

ELECTRA A L'AFFICHE
"CONGRESS DANCES" avec Lillian Harvey, Henri Garat, Conrad Veidt, Reginald Purdell, I.H. Dawover.
Aussi: "From Broadway to Cheyenne" avec Rex Bell, Marceline Day et Robert Ellis.

MAJESTY'S
LES 2 DERNIERS JOURS
Chaque Jour 1-3.15-7 et 9.15
END OF THE ROAD
AUJ. — DAMES SEULEMENT
Matinée spéciale samedi
A 10 A.M. DAMES SEULEMENT
L'après-midi et sam. mat. 30c, 57c
En soirée, 30c, 57c, 85c

VILLEGIATURES - LAURENTIDES
Le ski dans les Laurentides
PINEHURST INN
ENTIEREMENT CHAUFFE A LA VAPEUR PAR LE VIDE
Station Val Morin, P.Q.
20 magnifiques pistes de ski.
Quelques chambres avec bain
50—M.v.n

IMPERIAL
— Dernier jour —
"LE ROI DES PALACES" et "LA CHANCE"
2 GRANDS FILMS A L'AFFICHE, commençant demain
René LEFEBVRE André LEFAUR Simone DEGUYSE DANS
LA FLEUR D'ORANGER
Production Pathé-Natan
AUSSI
JEAN MURAT et DANIELE PAROLA DANS
LE DERNIER CHOC
UN DRAME DE LA MER
(production Osso)

CINEMA DE PARIS
Dernier jour
RENEE DEVILLERS dans "MA FEMME HOMME D'AFFAIRES"
en programme double avec "NUIT D'ESPAGNE"
Commençant demain
Armand Bernard dans "MONSIEUR de POURCEAUGNAC" (G.F.F.A.)
aussi
CAIN NOUVEAU! AUDACIEUX! DIFFERENT!

PRINCESS now
10-1 - 25¢ | 1-6 - 35¢ | Samedi — 40¢ | 6-11 - 50¢
3ème ET DERNIERE SEMAINE DE RIRE!
EDDIE CANTOR
et les GOLDWYN GIRLS
dans
"The KID FROM SPAIN"
Added Attraction "SPEED DEMON" with WM COLLIER JR and JOAN MARSH

"THE UNITED THEATRES"
STRAND
Auj. — "Hot Saturday". "Divorce ... The Family".
Sam.-mardi. "STRANGE JUSTICE" avec Marian Marsh, Reginald Denny & Roman Foster. "MEN ARE SUCH FOOLS" avec Leo Carrillo et Vivienne Osborne.

AMHERST
Auj. — "Hot Saturday". "Divorce ... The Family".
Sam.-mardi. JOAN CRAWFORD dans "Rain". "THE BLUE DANUBE" un film musical. VAUDEVILLE.

Belmont & Granada
Aujourd'hui à samedi, MARLENE DIETRICH dans "Blonde Venus". "THAT'S MY BOY" avec Dorothy Jordan et Richard Cromwell.
Belmont: Samedi soir, FINALE DU CONCOURS DE DANSE POUR LE CHAMPIONNAT DE MONTREAL.

CORONA
Aujourd'hui à samedi, JOHN BARRYMORE, dans "A Bill of Divorcement". "NIGHT AFTER NIGHT", avec George Raft, Constance Cummings et Wynne Gibson. VAUDEVILLE.

FRANCAIS
Auj. — "Payment Deferred". "He Learned About Women". Vaudeville.
Sam.-mardi "TROUBLE IN PARADISE" avec Herbert Marshall, Kay Francis et Miriam Hopkins. "THE SPORT PARADE" avec Joel McCrea et Marian Marsh. VAUDEVILLE.

MT-ROYAL & PLAZA
Aujourd'hui à samedi, WILLIAM POWELL et KAY FRANCIS dans "One Way Passage". "RICHARD BARTHELMESS dans "A Cabin In the Cotton".

Papineau & Rialto
Aujourd'hui à samedi, NORMA SHEARER, FREDRIC MARCH, dans "Smiling Through". LEE TRACY dans "The Night Mayor".
Papineau, sam. soir — CONCOURS DE BEAUTE.
Rialto — Représentation spéciale sam. soir à 11.15 heures. RICHARD DIX dans "Hell's Highway", et 5 NUMEROS DE VAUDEVILLE.

REGENT
Aujourd'hui à samedi, EDWARD G. ROBINSON dans "Tiger Shark". "3 on A MATCH" avec Warren William, Joan Blondell et Ann Dvorak.
Ce soir — Les clients qui assisteront à la dernière représentation sont invités à rester pour la reprise de "Hell Divers" avec WALLACE BEERY et CLARK GABLE.

RIVOLI
Auj. — The Phantom President Successful Calamity.
Ce SOIR, FINALE DU CONCOURS DE DANSE POUR LE CHAMPIONNAT DE MONTREAL.
Sam.-mardi. MARLENE DIETRICH dans "Blonde Venus". "THAT'S MY BOY" avec Dorothy Jordan et Richard Cromwell. VAUDEVILLE.

ROSEMONT
Aujourd'hui à samedi, RICHARD DIX dans "Hell's Highway". "DOROTHY MACKAILL, dans "Love Affair".

Annoncez dans la "Presse"

INNOVATION DANS LE FILM PARLE
Par suite d'une merveilleuse invention dans le domaine cinématographique, "Strange Interlude" transposé à l'écran remporte un vif succès et n'a rien perdu tant s'en faut de l'éclat et de l'attrait qui lui a valu un an et demi de triomphe consécutif sur le Broadway.
CE N'EST QU'AU THEATRE PALACE QU'ON PEUT VOIR CETTE REMARQUABLE INNOVATION DUE A NOTRE EQUIPEMENT PERFECTIONNE.
"Strange Interlude"
A l'affiche pour une SECONDE et dernière SEMAINE
La merveilleuse production par la Metro-Goldwyn-Mayer du chef-d'oeuvre d'Eugène O'Neill
avec
NORMA SHEARER
CLARK GABLE
10 A.M. to 6 P.M. 25¢ | 1-5 35¢ | 5-7 50¢ | 7-11 60¢ | SAMEDI 1-5 50¢ | 5-11 60¢
HATEZ-VOUS — Voyez "STRANGE INTERLUDE" aujourd'hui! Il ne sera pas montré ailleurs à Montréal avant deux mois.
PALACE
EXTRA — CE SOIR SEULEMENT A 11 H.
Pour rendre hommage à la popularité du comédien favori de la radio, nous présentons un de ses succès de l'écran —
ED WYNN dans "FOLLOW THE LEADER"
Ceux qui assisteront ce soir à la dernière représentation de "STRANGE INTERLUDE" sont invités à rester pour "FOLLOW THE LEADER".

VENTE DE MI-HIVER CHEZ EATON

DU NOUVEAU TOUS LES JOURS

Quelques-unes des aubaines extraordinaires offertes samedi — Comparez nos prix!

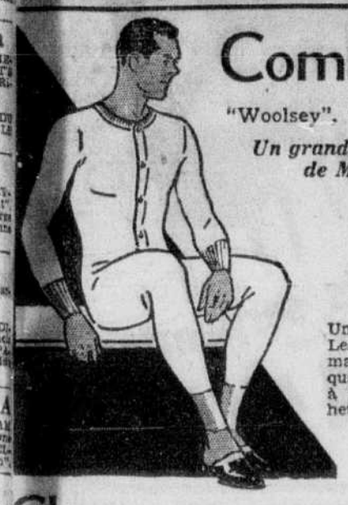

Combinaisons

"Woolsey", "Britannia" et "Hego"

Un grand spécial de la Vente de Mi-Hiver samedi

2.95

Un sous-vêtement très durable. Les combinaisons des trois marques sont en laine de belle qualités, bien finies. Tailles 34 à 46 dans le lot. Venez de heure pour la vôtre.

—Au rez-de-chaussée chez Eaton —Rue Ste-Catherine

Chaussures pour hommes

et garçons—A trépointe Goodyear

Prix de la Vente de Mi-Hiver samedi la paire **2.95**

Il est surprenant de voir des chaussures de cette qualité à moins que 3.00! Cuir très durable, formes confortables, et chaque paire à trépointe Goodyear. La majorité en veau. Choix de bottines et oxfords.

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

La première grande vente de l'année en

Complets à 2 pantalons

pour étudiants et jeunes hommes d'affaires

Nous avons acheté ces complets pendant la saison morte — obtenant ainsi d'extraordinaires concessions de prix. L'économie est vôtre samedi — dans cette vente extraordinaire d'un jour.

Les tissus, les dessins et nuances, la confection sont d'une qualité supérieure. Riches worsteds nouveaux en gris oxford, gris moyen, et brun. Rayures et textures unies'... et une superbe qualité de serge botany marine. Ce sont des complets que vous voudrez maintenant—et qui conviendront pour le printemps. Modèles à devant droit ou croisé. Doublure de soie fibre solide. Tailles 32 à 38.

Prix de la Vente de Mi-Hiver, samedi

$15

Au deuxième chez Eaton—Rue Victoria

TROIS GRANDS SPECIAUX

Chaudes dormeuses

Prix spécial samedi **.59**

Imaginez! Une dormeuse à doublure ouatée avec boutons dans le dos panneau et poche. Blanc, rose et ciel. Pour enfants de 1 à 6 ans dans l'assortiment.

Costumes Zipper

Prix spécial samedi **1.95**

Costumes 3-pièces en tissu "Doeskin". Coupe-vent à fermeture zipper en avant; jambières avec boutons aux côtés; casque aviateur harmonisant. Rouge, vert, fauve et bleu. Pour 2 à 6 ans dans le lot.

Costumes en jersey

Prix spécial samedi **.98**

Une aubaine qui prouve que nous n'oublions pas les enfants — malgré l'ouverture de la Vente Semestrielle samedi! Jersey de laine bleu, vert, rouge, marine. Pour 3 à 5 ans dans le lot.

Au troisième chez Eaton—Rue Victoria

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

Cherchez les

"Spéciaux non Annoncés"

En plus des spéciaux remarquables annoncés sur cette page et la page suivante, presque chaque rayon du Magasin offre des aubaines de marchandise en saison — presque toutes en quantités limitées — samedi. Cherchez les étiquettes des "Spéciaux non Annoncés".

Spécial extraordinaire en bas pour dames

6000 paires d'imparfaits en vraie soie. Samedi, la paire **.55**

Les défauts sont si légers que vous ne les remarquerez probablement jamais! Bas en chiffon clair fini mat jusqu'au haut, et soie service légère jusqu'à l'entrée. Brun fauve, beige noisette, bois brun, taupe, Gunmetal, poivre, beige colombe et autres. Pointures 8½ à 10½ dans le lot. Personnel et espace supplémentaires!

Au rez-de-chaussée chez Eaton—Centre

Spécial à .05 du samedi pour enfants

Sac de bonbons "Cello"

Un sac de bonbons délicieux enveloppés de cellophane **5c**

En vente au Chalet Suisse, quatrième étage de 9 à 11 a.m. jusqu'à épuisement des quantités. Pas de commandes C.O.D. Pas de livraison. Pas plus qu'un à chaque client.

★ Aussi en vente aux 2 Magasins Teco.

Aubaines en abrégé de la Vente Semestrielle

Tapisserie portugaise

Grand spécial du Jour de l'Ouverture, samedi, la verge **2.75**

Couleurs vives contrastantes sur fond naturel jaspé. Une combinaison excellente pour draperies, couvertures de meubles, etc. 48" à 50" de largeur.

Cretonnes canadiennes

Spécial du Jour de l'Ouverture, samedi, la verge . . . . . **.29**

Nous offrons les nouveaux dessins et les couleurs populaires de la saison. En une grande variété pour votre choix. Voyez ce qu'il vous faut maintenant et venez de bonne heure samedi.

Au sixième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Extra! 2000 de ces

Grille-pain et grillettes combinés

Samedi, **2.95**

Jusqu'ici nous n'avons pas osé répéter cette annonce, parce qu'il nous était déjà difficile de remplir les commandes, alors que les manufactures travaillaient d'une vitesse fiévreuse. Nous en avons 2000 pour samedi ! Servez-vous en pour griller des sandwiches, cuire des saucisses, bacon, chauffer des petits pains, etc. Elément garanti pour un an. Surface de cuisson d'environ 10½" de longueur par 5¾" de largeur. Complet avec fil. Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

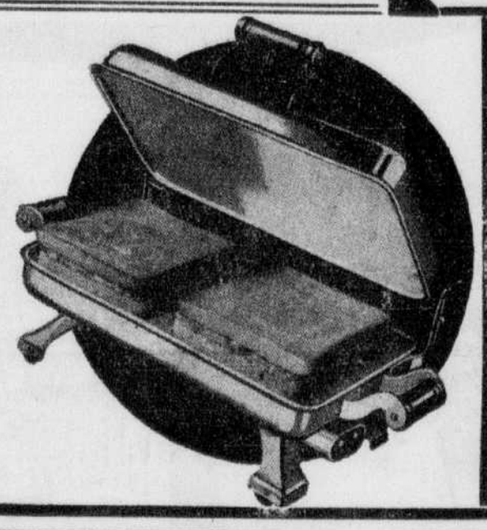

Au cinquième chez Eaton—Rue Victoria

Aubaines en abrégé de la Vente Semestrielle

Linoléum imprimé

sur fond de liège, samedi, la verge carrée . . . **.59**

4 verges de largeur, assez large pour couvrir une pièce de dimensions ordinaires en un morceau sans joints. Bonne variété de dessins et couleurs, pour cuisine, salle de bain, etc.

Linoléum incrusté

posé sans frais extra, samedi, la verge carrée **1.15**

Le posage sera fait par des experts, tous les joints seront cimentés. Variété de couleurs, avec dessins de tuile, cubes, marbre et effets floraux et modernes, pour cuisine, salle de bain, etc.

Au sixième chez Eaton—Rue Victoria

★ Aussi en vente au Magasin Teco, 1207 rue Ste-Catherine est.

Pas de commandes C.O.D. **AU MAGASIN DU SOUS-SOL** Pas de livraison sauf pour articles volumineux.

★ Aussi en vente au Magasin Teco, 2269 avenue Mont-Royal est.

2 grands spéciaux pour dames

600 robes entièrement nouvelles ... pour le jour, l'après-midi, le dimanche soir. Des douzaines et des douzaines de modèles, toutes en crêpe Celanese de bonne qualité.

Robes en Celanese

pour le jour et l'après-midi

Voyez les vignettes! Modèles tailleur avec garnitures d'organdi blanc, dentelle ou crêpe rugueux. Robes d'après-midi à manches bouffantes. Tangerine, bleu, vert, rouge, vin, brun, noir. Tailles: 14 à 44.

Spécial samedi **1.88**

Elégants modèles

d'après-midi et de dimanche soir

Robes à la cheville, avec courtes manches bouffantes. — Robes d'après-midi en une variété de beaux modèles. Noir, bleu, brun, gris vert et effets de deux tons. Tailles: 14 à 44.

Spécial samedi **2.88**

Complets pour hommes

à un ou à deux pantalons

Prix très spécial samedi, chacun **8.95**

100 à 2 pantalons et 100 à 1 pantalon. Solides tweeds en gris, brun et tan. Worsteds en une variété de dessins en bleu, brun, gris et tan. Elégants modèles à devant droit, avec doublure de soie fibre. Tailles 34 à 44 dans le lot.

Bons pantalons pour hommes

Fabrication solide et durable

Prix très spécial samedi **.79**

Fabriqués en tweed gris foncé, avec 4 poches, passe-ceinture et revers au bas. Longueurs variées de jambes. Tailles 30 à 46. Ils devraient se vendre très rapidement.

Elégants complets pour garçons

à deux pantalons

Prix très spécial samedi **4.95**

Imaginez un tel prix pour un complet 4-pièces. Tweeds durables en gris et brun. Modèles à devant droit ou croisé, avec forte doublure de coton. Pour 10 à 16 ans. 100 seulement à ce prix extraordinaire.

Bons souliers pour hommes

et jeunes gens

Prix très spécial samedi, la paire **1.98**

Modèles de toilette ou de bureau pour hommes et jeunes gens. Formes et genres populaires, en noir seulement. De très belle apparence et en pointures 5½ à 11.

Gants de dames

en chamo-suède

Prix très spécial samedi, la paire . **.19**

En longueur de quatre boutons, et avec points de fantaisie. Noir, brun, sable et gris. Pointures 6 à 8 dans le lot. Aussi quelques paires pour enfants, en pointures 3 à 6.

Gants de dames

et enfants

Prix très spécial samedi, la paire . **.39**

1800 paires, en chamo-suède, avec haut de fourrure, pour dames et enfants, en rayon à doublure ouatée pour enfants; en soie et laine pour dames, etc. Noir, brun, sable et gris. Pointures 6 à 8 dans le lot.

Gants variés

pour dames

Prix très spécial samedi, la paire . **.49**

1200 paires comprenant des "Simplex" — à coutures contrastantes, avec boutons d'écaille, en longueurs de 5 ou 6 boutons; ou en rayon à doublure ouatée avec fourrure ou poignet de fantaisie. Noir, brun et sable. 6 à 8½ dans le lot.

Grande offre de chandails pour hommes Comprenant 200 modèles ouverts en laine Jumbo, avec col châle et 100 modèles cardigan en laine à tricot élastique. Aussi chandails fermés, avec encolure en pointe, ou Jumbo avec col châle. Prix très spécial samedi **1.79**

Fleurs

Boîte de fleurs du printemps, la boîte . . . **.45**

Roses, la douzaine . **1.50**

Oeillets, la douzaine . **.75**

BONBONS

Spécial à .05

7 suceons pour **.05**

"Gum drops", la livre . **.15**

Gingembre au chocolat, la livre . . . . . **.29**

Satinettes, la livre . . **.19**

Jolis chapeaux

de feutre et paille

Prix très spécial samedi **1.00**

Nouveaux chapeaux — comprenant un groupe d'échantillons. Modèles encadrant la figure ou à bord. Noir, brun, marine, vert, rouge et vin. Petites et grandes entrées de tête.

Spécial en corsets, ceintures

Habituellement 1.39. Prix spécial samedi . . . . . **.89**

Ceintures, corsets lacés en arrière . . en solide coutil, et avec quatre jarretelles. Tailles 24 à 34 et 30 à 42 dans le lot. Une aubaine rare.

THE T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL

Jambières d'enfants

Prix très spécial samedi

Pour 2 à 6 ans. **.98**

Pour 8 à 10 ans. **1.39**

Jambières en laine épaisse, avec pied et cordon coulissé à la taille.

Jambières

couvre-tout

Prix très spécial samedi . . . **1.49**

Tricotées en laine de bonne qualité, en rouge, sable, poudre, marine et gris. Pour enfants de 2 à 8 ans. Chaudes, pratiques et très durables.

Solde de panneaux

en coton

Spécial de l'Ouverture samedi, chacun **.17**

500 solides panneaux en coton, en dimensions pratiques de 36" x 2¼ verges. Achetez-en pour égayer la maison pour cet hiver et ce printemps.

Economie de 90.00 sur ce mobilier

9 meubles composent le mobilier

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $135

En plaqués de noyer, avec bois oriental ou satin. Buffet de 66" de longueur, avec tiroir pour tolles et tiroir à coutellerie à doublure de peluche. La quantité est limitée et ne pourra être remplacée.

Au cinquième chez Eaton

Téléphonez à PLateau 9211 si vous ne pouvez venir au Magasin.

Mobilier à cadre d'acajou massif

2 meubles à doublure de crin

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $89

La construction de qualité, les bourrures confortables, les bases en acajou sculpté, en font une aubaine remarquable. Votre choix de plusieurs nuances en nouveau tissu "Arman".

Fauteuil extra 31.00

Au cinquième chez Eaton

Ce soir — vendredi — magasin ouvert jusqu'à 9 heures

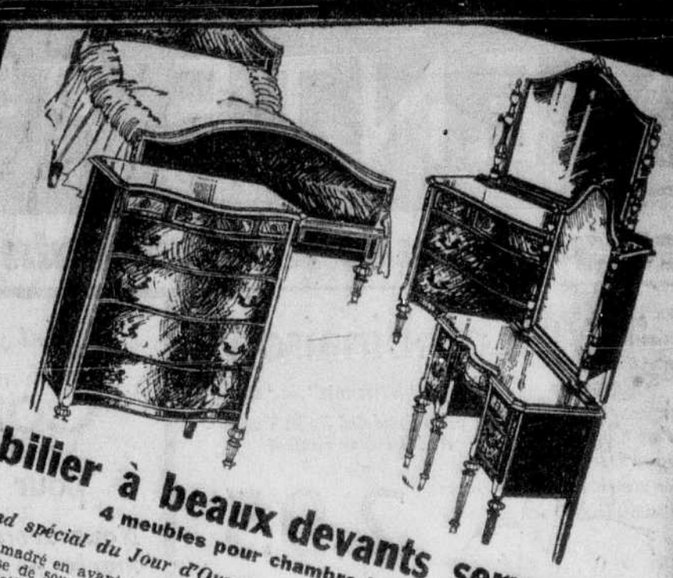

Mobilier à beaux devants serpentins

4 meubles pour chambre à coucher

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $159

Noyer madré en avant et dessus en noyer. Bureau et coiffeuse de 50" de longueur; chiffonnier à 7 tiroirs. Construction à l'épreuve de la poussière. Jamais à ce bas prix auparavant.

Lit jumeaux, table de nuit et banc peuvent être achetés séparément

Au cinquième chez Eaton

Grands spéciaux du "Jour d'Ouverture"—samedi

LA VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT CHEZ EATON

Nous sommes prêts pour les foules nombreuses—nous nous sommes préparés pour les recevoir—et avons offerts des spéciaux sensationnels qui devraient attirer un nombre considérable de personnes à nos rayons toute la journée. Grandes quantités d'articles d'ameublement qui sont une révélation d'économie. Si vous voulez plus pour votre argent que vous n'avez eu depuis longtemps, venez avec la foule samedi, chez EATON.

Nos conditions de Paiements Différés sont applicables à tout achat de meubles et de certains articles d'ameublement au montant de 25.00 ou plus.

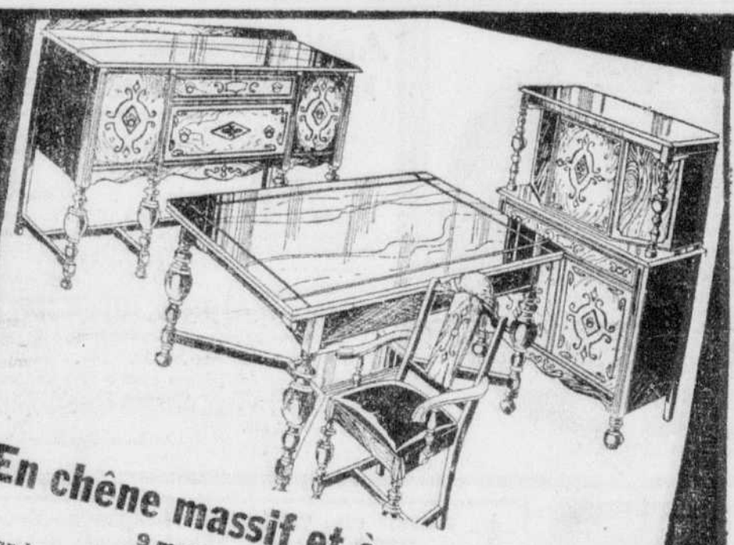

En chêne massif et à prix spécial

9 meubles au beau fini de cire

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $139

Construction soignée à l'intérieur et l'extérieur. Le gros vaisselier est particulièrement intéressant: 40" de largeur et 64" de hauteur; 1 table réfectoire, 1 buffet et 6 chaises à siège de cuir rouge.

Au cinquième chez Eaton

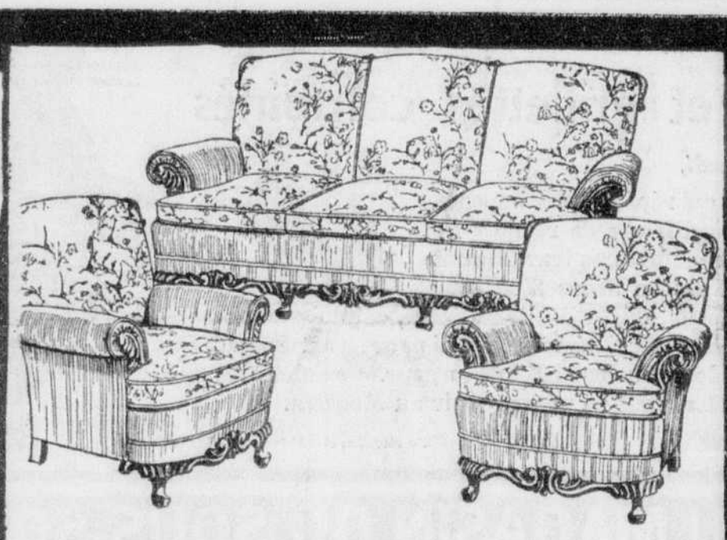

Construction Kroehler à bas prix

3 meubles gros et confortables

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $159

Solides bases sculptées. Bourrures de mousse avec couches de coton. Couvertures de tapisseries à surface de soie ou tissus unis. 3 meubles, de construction Kroehler tels qu'illustrés.

Au cinquième chez Eaton

VOIR NOTRE ANNONCE AU VERSO

Devants en noyer madré choisi

4 meubles tels qu'illustrés

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $95

Le fabricant a été capable d'acheter assez de noyer madré pour 200 mobiliers. Et EATON de Montréal acheta une grande partie des mobiliers construits. Bien finis avec poli brillant.

Au cinquième chez Eaton

Fauteuils d'occasion

Ord. 11.75. *Spécial du Jour d'Ouverture samedi, chacun* $7.95

Cadres en noyer massif, et couvertures en tapisserie unie ou à dessins. 100 seulement, tel qu'illustré.

Bibliothèque 'Queen Anne'

à double porte en noyer massif

Grand spécial du Jour d'Ouverture samedi $16.95

Exactement tel qu'illustré. Une des principales aubaines de la Vente! Bibliothèque à tablettes amovibles, et avec portes décorées. Nous vous conseillons de venir de bonne heure.

Au cinquième chez Eaton

Spéciaux—Eclair du Samedi Matin

Pas de commandes C.O.D. — Pas de commandes à l'avance.

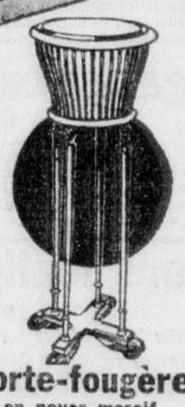

Porte-fougères

en noyer massif

Spécial de l'Heure d'Ouverture samedi, chacune 2.95

Tel qu'illustré, complète avec plat à égoutter. 200 seulement seulement un à chaque client. Pas de commandes C.O.D.

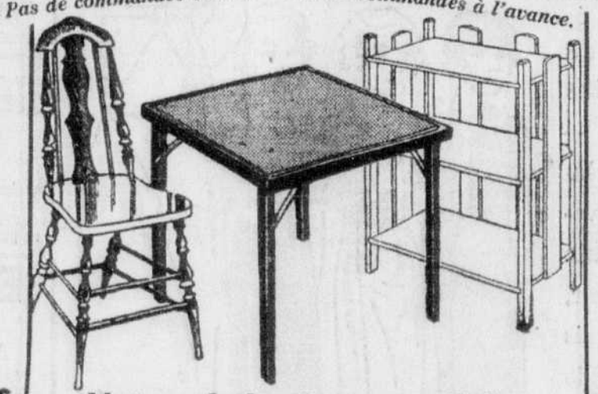

Votre choix de ces articles

Spécial de l'heure d'ouverture samedi, chacun .95

Pas de commandes C.O.D.

A.—Chaise Windsor finie noyer. B.—Table pliante à cartes en laqué vert avec dessus noir. Environ 30" carrés. C.—Bibliothèque non peinte, sablée et prête à être peinte, 3 tablettes.

5ième et 5ième étages Eaton

Table demi-lune

en noyer massif

Spécial de l'Heure d'Ouverture samedi, chacune 1.95

Avec bords festonnés tel qu'illustré. 500 seulement. Pas plus que 2 à chaque client. Pas de commandes C.O.D.

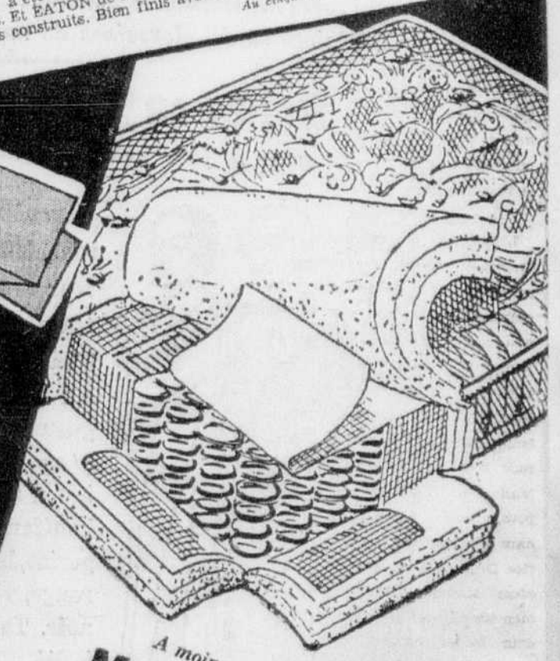

A moins que la moitié du prix habituel

Matelas "Dreamland"

à ressorts intérieurs

Habituellement 27.50. Prix spécial de la Vente samedi $12.50

Des centaines de petits ressorts intérieurs recouverts de coton blanc feutré, composant un des matelas les plus confortables qui soient. Dimensions pour lit double ou jumeau. Ils sont recouvert en coutil damassé en bleu, vert et or. Commandes téléphoniques acceptées.

Au quatrième chez Eaton

Voyez le Nouveau Chez-Soi Moderne

Une maison modèle de dimensions régulières, complètement remeublée, redécorée et remodelée... Vous y trouverez d'intéressantes suggestions sur la manière de meubler votre "Home". Emmenez votre mari la voir vendredi soir pendant l'inspection préliminaire.

Au cinquième chez Eaton—Rue Ste-Catherine

Paiements Différés

Nos conditions de Paiements Différés sont applicables à tout achat de meubles et de certains articles d'ameublement, au montant de 25.00 ou plus, 20% au comptant — le solde, plus un supplément équitable, en 10 versements mensuels égaux.

Il n'est pas nécessaire d'acheter le montant total de 25.00 dans un seul rayon. Ce montant peut être composé d'emplettes en plusieurs rayons différents.

Bureau des Paiements Différés, cinquième étage, rue Université

"Argent remis si la marchandise ne satisfait pas" — T. EATON Co LIMITED DE MONTREAL — Voyez nos vitrines - lisez nos annonces quotidiennes.

49e ANNEE — No 74
MONTREAL, VENDREDI, 13 JANVIER 1933

2e SECTION **LA PRESSE** PAGE 15

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

LE JOURNAL DONT LES EDITIONS PRINCIPALES ONT LE PLUS FORT TIRAGE MOYEN DE TOUS LES QUOTIDIENS DU CANADA

AU JOUR LE JOUR

Tokio menace la Ligue des Nations.

Claironnaient hier les grands services de presse

En précisant que le Japon venait justement de commander pour $3,000,000 de canons et de mitrailleuses.

Et maintenant, à quand le spectacle des désarmés du grave corps de Genève s'armant jusqu'aux dents pour accueillir avec plus d'élégance les jaunes insulaires?

Une dépêche de Berlin, en train de faire le tour du monde, annonce que la femme Wolquow, suicidée de date récente, ne serait autre que la fille de Léon Trotsky. C'est bien possible. Mais s'il en est ainsi, l'ancien leader communiste compte une progéniture nombreuse aux prises avec la manie de la destruction, car, l'an dernier, une rumeur identique battit un moment les airs. A moins que ça ne soit la même personne qu'un fantaisie macabre pousse à se tuer et à se retuer pour entretenir la flamme sacrée de la publicité paternelle.

Que les propriétaires qui ont obtenu délais sur délais pour effectuer le versement de taxes dues depuis deux ans—et qui, ensuite, ont cru pouvoir se soustraire à leurs engagements—ne soient pas trop surpris des mesures rigoureuses dont ils vont être l'objet. Car le trésorier municipal L.-F. Philie, quelque large que puisse être sa bienveillance, ne peut se contenter d'éternelles promesses pour assurer efficacement l'exercice des fonctions délicates qu'il détient, en fin de compte, des citoyens eux-mêmes et dont il entend garder l'entière confiance. On sait qu'il s'agit ici d'impôts fonciers et d'autres contributions spéciales sur la propriété. Aux intéressés de se mettre en règle avec le fisc avant que la justice intervienne. Certes, il y a toujours moyen de s'arranger même une fois que celle-ci est entrée en scène; mais l'expérience enseigne que ça coûte généralement plus cher.

L'Etat du New Jersey devra se trouver une autre maison hantée maintenant que les flammes ont entièrement dévoré celle où fut assassiné, il y a quelque dix ans, un certain capitaine Perry qui, depuis, passait pour revenir périodiquement en notre vallée de larmes et d'humiliation, au grand effroi des gens de la région. La légende des habitations fréquentées par les "esprits" n'a donc pas fini de courir les chroniques de presse ni d'alimenter le feu de la crédulité populaire. Un important journal de Paris, ces temps derniers, ne reprenait-il pas à son compte cette fantaisie démodée en posant à ses lecteurs d'effarantes questions au sujet de "coups sourds et inexpliqués" retentissant dans un immeuble? D'aucuns s'étonneront qu'une monnaie de reportage à ce point dépréciée puisse avoir encore libre cours dans la ville dite "lumière".

L'honorable M. Taschereau a eu l'esprit de rejeunir les boutades qu'il est de tradition ministérielle de décocher à tout nouveau chef de l'Opposition et que subirent, en leur temps, M. Leblanc, M. Tellier, M. Cousineau, M. Sauvé, M. Houde, M. Gault. Mais il a su saluer en termes empreints de sincérité le "bon camarade" avec qui il est possible de s'entendre et "l'excellent avocat qui pourra nous aider considérablement dans la législation". Quant à M. Maurice Duplessis, il a prononcé le discours attendu: celui d'un homme bien élevé et qui ne l'oublie pas, celui d'un leader capable de critiques constructives et de suggestions d'ordre pratique. Bref, un commencement de guerre en dentelles que les députés en présence—libéraux comme conservateurs — devraient s'appliquer à poursuivre selon les règles de la bienséance remises en honneur, hier, par leurs chefs respectifs.

Le duel fut ce qu'il devait être: une incomparable joute oratoire

Orateur qui a la tâche et l'occasion belles. — Savoir piquer l'adversaire en restant poli. — Celui qui est touché marque le coup. — Le chat joue avec la souris. — Le marteau qui rive le clou. — Coups de dents et coups de pattes.

A LA FRANÇAISE

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Québec, 13. — La séance de la Chambre, hier après-midi, s'est ouverte dans une atmosphère calme en apparence, mais chargée d'électricité. Le duel attendu fut ce qu'il devait être. Les deux adversaires parfaitement en forme, disposant de tous leurs moyens, ont donné leur mesure. Le parlement de Québec compte un bel orateur de plus et l'opposition, enfin, a un chef.

M. Maurice Duplessis avait la tâche et l'occasion belles: la critique du gouvernement à une heure difficile. Il s'en acquitta de façon très brillante. Il manifesta cette qualité bien française de piquer l'adversaire avec beaucoup de méchanceté, mais avec tant d'esprit qu'il ne peut s'en fâcher. Il eut cette suprême élégance de lui porter des coups durs en restant poli, de l'attaquer à fond sans se départir de courtoisie. Lorsque, dans une envolée oratoire fougueuse, il attaqua de toute sa violence bouillante, il eut de ces gestes à la mousquetaire qu'avaient d'Artagnan et Cyrano, au moment de charger .. Pendant son très beau discours, qui dura une heure peut-être, mais sembla très court, l'adversaire, lui aussi, resta dans la tradition élégante de l'escrime française. A chaque allusion piquante, à chaque coup de revers ou de pointe qui l'atteignait, l'honorable L.-A. Taschereau inclinait en souriant sa tête blanche pour marquer le coup.

Une fois, mais une seule et d'un seul mot, il opposa à l'attaque terrible une parade rapide. Le jeune prévôt fut désarmé tout net par le vieux maître d'armes.

—En aggravant la crise par votre mauvaise administration, vous avez pris une grave responsabilité dont l'histoire vous demandera compte, tonna M. Maurice Duplessis. Le peuple, vous l'avez dit vous-même, est écrasé d'impôts.

Par Ottawa, intervint M. Taschereau.

Sous la mornifle, le chef de l'opposition, ne pouvant reprendre son souffle, ne put continuer sa période. Des deux côtés de la Chambre les députés restèrent saisis de ce coup de marteau qui rivait un clou.

Pour faire diversion, l'orateur s'en prit au ministre des terres et forêts, à l'honorable Honoré Mercier, qu'entoure un grand prestige, parce qu'il fournit une belle carrière et parce qu'il est le fils de l'autre, celui envers lequel le peuple a conscience d'avoir commis une grande injustice, qu'il réparera sans doute quelque jour...

Ayant fait porter son attaque tour à tour ironique et violente sur tous les problèmes politiques auxquels le gouvernement s'efforce d'apporter une solution, ayant soumis au bombardement tous les champs d'activité de l'adversaire, l'orateur voulut, selon les règles, toujours, du combat entre gentilshommes, terminer sa démonstration par un geste gracieux: saluer ceux qu'il avait combattus:

Je reconnais, dit-il, dans le premier ministre une intelligence de premier ordre et dans ses collègues du ministère des hommes de grande valeur. Pour moi leur responsabilité n'en est que plus grande d'avoir, en connaissance de cause et de plein gré, amené la province aux bords du gouffre, à un doigt de la ruine.

Mais en présence d'une situation aussi grave que celle à laquelle le gouvernement doit faire face, j'estime que la politique doit faire trêve. J'offre donc au premier ministre ma collaboration et celle de mes amis chaque fois qu'elle lui apparaîtra utile. Je lui demande en retour de collaborer dans un esprit de bienveillance avec le gouvernement central, de se rendre dans un esprit de bonne volonté à la conférence interprovinciale. S'il en revient ayant obtenu de grands avantages pour la province, nuls n'en seront plus heureux que nous. Qu'il soit assuré que nos meilleurs voeux l'accompagnent.

Ce discours du chef de l'opposition fit sur la chambre une grande impression. Les ministériels se rendirent compte qu'enfin l'Opposition compte un chef dont les paroles seront entendues de toute la province.

Ceci étant posé, on peut se demander si M. Maurice Duplessis a manifesté les qualités indispensables au très grand orateur qu'on avait annoncé.

J'aime autant dire tout de suite que sa forme oratoire est incomplète. Une chose est d'enthousiasmer un meeting en plein air; une autre est de faire impression sur des gens avertis. De ces deux qualités qui font lor'ateur, M. Maurice Duplessis possède surtout la première.

vides. De ces deux qualités qui font l'orateur, M. Maurice Duplessis possède surtout la première.

Mais pendant que crépitaient les applaudissements de la petite phalange conservatrice, l'honorable L.-A. Taschereau s'était levé. Très maître de lui, il affectait de déranger des papiers...

Monsieur l'Orateur...

La seconde manche du duel commençait. De sa voix sans timbre, le premier ministre, avant de riposter, adressait son salut au chef de l'opposition.

J'aime autant vous dire tout de suite que jamais encore je n'ai eu l'impression aussi vive que pendant ce discours, d'un chat roulant de façon gracieuse une malheureuse souris. S'il n'y eût mis tant de grâce, s'il n'eût rentré aussi soigneusement ses griffes avant chaque coup de patte, s'il n'eût adouci d'un si bon sourire chacun de ses coups de dents, les députés ministériels eux-mêmes eussent crier: "C'est assez". Lorsque d'un revers de patte inattendu il envoya rouler M. Aimé Guertin, qui l'a battu à Hull, si les députés ne se fussent tordus de rire, ils eussent crié: "Soyez bon pour la souris..."

L'honorable L.-A. Taschereau s'éloigne de la forme parlementaire anglaise. Il s'adresse volontiers de façon directe à son adversaire. La rosette de la Légion d'honneur à la boutonnière, il donne d'ailleurs tout à fait l'impression, par son geste et par son accent, d'un de ces députés normands dont l'esprit et les mots à l'emporte-pièce sont à juste titre célèbres à la Chambre française.

Monsieur, commença-t-il, je vous remercie de vos bonnes paroles à l'adresse de nos disparus. Je regrette toutefois, que vous ayez oublié l'un des vôtres, votre prédécesseur précisément, M. Camillien Houde. Il semble que sa carrière de météore n'ait guère laissé de trace chez vous. C'était pourtant un bel orateur, dont l'éloquence de comédien convenait assez bien à vos amis. S'ils eussent été un peu plus conservateurs, ils l'eussent sans doute un peu mieux conservé. Il a subi, malheureusement, le sort de ceux qui sont tombés: On l'oublie. On se fait d'autant plus de mal que l'on tombe de plus haut. Si l'on tombe d'assez haut on se tue. M. Houde est tombé de très, très haut. N'en parlez pas, vous êtes-vous dit: il est cassé.

Je souhaite que votre carrière soit plus longue que ne fût la sienne. Après vous avoir entendu je souhaite qu'elle dure toujours et que votre fils en prenne, après vous, la suite. Cela malheureusement n'est pas fait pour encourager mon ami de Hull, M. Aimé Guertin, qui est tout près de votre place, mais n'y est pas encore. A titre d'encouragement, je lui signale qu'avec de la patience, de la persévérance, de l'endurance et d'autres qualité en ance, on obtient tout ce que l'on veut.

Tout cela était dit sans avoir l'air d'y toucher. Pas une fois l'honorable L.-A. Taschereau ne laissa soupçonner qu'il cherchait l'effet produit: l'irrésistible fourire. Après avoir griffé M. Aimé Guertin auquel il conserve une dent visible, il revint à M. Duplessis:

Vous m'avez offert votre collaboration de bon vouloir: merci bien. J'espère, toutefois qu'elle différera de celle d'un journal de vos amis qui a dénaturé les faits, qui a menti, en disant, à la veille de son dernier emprunt, que la dette de la province était de cent millions, alors qu'elle n'est que de soixante-six.

Vous m'avez reproché d'avoir emprunté trop tard. Mais si j'ai attendu, c'est que votre maître, M. Bennett m'en avait prié. J'ai attendu pour ne pas gêner son emprunt. J'ai attendu car j'ai le souci de ne pas nuire à mon pays. J'ai parlé deux fois à la radio pour recommander à nos gens de confier leur argent au Dominion. Le ministre des finances fédérales m'en a remercié par une lettre que voici.

Je ne regrette pas d'avoir attendu: J'ai placé mon emprunt à meilleur compte que le sien. Malgré les mensonges, les dénigrements du journal de vos amis, le crédit de la province est meilleur que celui du Dominion.

Pendant une heure, les apostrophes cinglantes alternèrent avec les réparties spirituelles, dont chacune était un coup de dent qui emportait le morceau.

Cet extraordinaire duel fini, l'impression en reste que le plus jeune des deux adversaires fut le premier ministre. Pas une minute il ne perdit son sang-froid. Pas un instant il ne perdit le sourire. De l'avis des plus vieux routiers de la politique, l'honorable L.-A. Taschereau a fait cet après-midi, le plus beau, le plus spirituel de ses discours. Il s'est placé au rang des plus grands hommes politiques que la province ait connus.

PIERRE LEFORT

Discours de M. Bennett attendus avec anxiété

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—Le très hon. R.-B. Bennett aura deux engagements à remplir après la conférence interprovinciale. Lundi, le 23 du courant, le premier ministre sera l'hôte du Board of Trade de Toronto, et le lendemain soir, il sera l'hôte du club Macdonald-Cartier, de Hamilton.

Venant immédiatement après la conférence entre les provinces, sur le chômage et l'assurance-chômage, les discours du premier ministre auront une grande importance, croit-on.

Opposé à ce projet de loi

M. A.-P. Willis dénonce le projet de loi des propriétaires en vue de faire déclarer saisissables les articles de ménage achetés à tempérament.

"L'hon. L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, est un homme d'affaires trop averti pour permettre que la Législature adopte une loi rendant saisissables les articles de ménage achetés à tempérament", nous déclarait, hier, au cours d'une entrevue, M. A.-P. Willis, président de la firme du même nom.

"D'ailleurs, a ajouté M. Willis, il a été l'un des principaux partisans de la loi adoptée en 1898 rendant insaisissables ces articles. Cette loi est l'une des principales protections que possède l'industrie dans notre province. C'est la première fois, depuis que la loi a été adoptée, a continué M. Willis, que j'ai connaissance d'un mouvement du genre.

"Un grand nombre de propriétaires, d'un autre côté, sont opposés au projet de loi qu'un groupe veut imposer à la Législature. Lorsque la loi de 1898 (Lien Law) fut adoptée, l'un de ses principaux partisans fut sir Lomer Gouin, qui était lui-même un grand propriétaire. D'autres suivirent son exemple et ne s'en trouvèrent pas plus mal pour cela. Au contraire, ils ont prospéré," a continué M. Willis.

Les droits de toute famille

"Tous et chacun ont le droit d'améliorer leur sort. Il en est de même de toute famille, qu'elle soit fortunée ou non. Elle a le droit d'améliorer son mode d'existence et comment pourrait-elle y parvenir souvent si ce n'était en achetant ce dont elle a besoin à tempérament. En achetant à tempérament, les familles effectuent des économies. Elles ont l'ambition d'améliorer leur condition et sachant qu'elles peuvent y parvenir, elles économisent. Le peu d'argent dont une famille moyenne peut disposer serait autrement gaspillé inutilement", a affirmé M. Willis.

"Mais d'un autre côté, a-t-il expliqué, que l'on rescinde la loi de 1898 et l'on revient au point de départ. Personne n'aura l'ambition de se créer un foyer agréable en sachant que les articles de ménage dont il a besoin et qu'il peut acheter à tempérament sont saisissables au bon vouloir de son propriétaire. En effet, quelle ambition peut-il avoir? Saisi, un locataire se voit dans l'obligation de payer pour un objet dont il n'a pas la jouissance. La situation devient alors pour le moins humiliante."

Une garantie pour le propriétaire

"Les propriétaires qui se font les champions d'un tel projet de loi, a continué M. Willis, ne réfléchissent guère aux conséquences. Ils devraient se rendre compte que l'article acheté à tempérament appartiendra éventuellement à l'acheteur.

Effets désastreux pour l'industrie

"Rescinder la loi de 1898 aurait des effets désastreux pour l'indus-

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

M. A.-P. WILLIS, président de Willis & Co. Ltd.

L'HEURE CATHOLIQUE

La causerie religieuse à l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sera donnée au poste CKAC, dimanche prochain, par le R. P. Fortunat Laurendeau, s. j. Il exposera "les leçons de Nazareth."

Ces salaires seront tous payés à Calgary

Calgary, 13. — Le maire Davison a décidé aujourd'hui de porter à la connaissance du gouvernement fédéral les faits relatifs au paiement des intérêts des obligations de cette ville aux Etats-Unis. Les détenteurs exigent le paiement en fonds américains: la municipalité offre de payer en monnaie canadienne seulement. Les employés civiques qui avaient craint de voir leurs salaires impayés pour quelques semaines par suite de l'imbroglio financier créé par les exigences des porteurs d'obligations ont appris avec satisfaction que leurs émoluments seraient payés à même un fonds de réserve de $50,000 que la ville voulait conserver intact mais qu'elle sacrifiera. A date la ville a payé en rachat sur ses obligations $101,000 et en intérêts $319,820.61. Les détenteurs américains ont pris des procédures pour obtenir le paiement en fonds américains ce qui signifie, par le fait du change un excédent de $300,000. La ville combattra l'action.

Retour de MacDonald

Londres, 13.Le premier ministre MacDonald est revenu aujourd'hui d'une visite de trois jours à Leurs Majestés.

On s'attend que le cabinet se réunira mercredi prochain et que la question des dettes internationales viendra sur le tapis.

Un autre sujet qui sera probablement discuté sera le rapport de la commission royale des loteries, laquelle recommande d'abolir les courses de chiens.

Adoration Nocturne

Les adorateurs sont convoqués pour trois réunions: 1e. Dimanche le 15 à l'église de Saint-Victor, pour 7 h. 30; 2e. Lundi le 16 à l'institution des Sourdes-Muettes, rue Saint-Denis, pour 8 heures; 3e. Mardi le 17 à l'orphelinat de la Providence, N.-D.-de-Grâces, pour 8 heures.

LE PROFESSEUR PICCARD ET SON JUMEAU

Le savant belge Auguste Piccard, renommé pour ses envolées dans la stratosphère, accomplies dans un but scientifique mais qui ne lui ont pas moins donné le record mondial d'altitude, reçu par son frère jumeau Jean Piccard, chimiste de Wilmington, Delaware. Auguste est arrivé à New-York à bord du paquebot français "Champlain"; il vient faire une tournée de conférences et, apparemment, préparer son ascension à la baie d'Hudson en 1934.

Les catholiques ontariens réclament pour leurs écoles une part équitable des impôts versés par les compagnies

Les contribuables catholiques rencontrent les ministres ontariens, à Toronto, dans ce but. — Une décision du Conseil privé est invoquée par les requérants.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Une entrevue excessivement importante a lieu, aujourd'hui, à Toronto, entre l'Association des contribuables catholiques d'Ontario, le premier ministre G.-S. Henry et les autres membres du cabinet provincial. L'association soumet son mémoire, pour faire modifier la loi de l'évaluation, afin de permettre l'égalisation des impôts scolaires.

Sous l'égide des archevêques et évêques de la province, les contribuables catholiques d 'Ontario ont tenu, depuis plusieurs mois, des manifestations régionales et paroissiales de protestation. Partout les orateurs éminents ont cité Québec en exemple, en ce qui a trait à la juste répartition des impôts scolaires versés par les corporations et les compagnies d'utilité publique. La délégation catholique invoque le jugement du Conseil privé, déclarant que les écoles catholiques séparées font partie du système général des écoles publiques.

La législature ontarienne de 1886 a reconnu que les placements dans les corporations constituent une propriété taxable, mais l'association convient du fait qu'il est excessivement difficile, à cause de la distribution mondiale des actions et des fréquents changements de propriétaires, pour les directeurs d'une compagnie, de s'assurer de la croyance religieuse des actionnaires. Les temps ont bien changé, depuis la Confédération, car le système d'impôts se résumait à l'immeuble, il y a une soixantaine d'années. La loi de l'évaluation provinciale est devenue désuète et inefficace, en ce qui touche les sociétés-actions et les compagnies incorporées, sous le rapport scolaire.

Le même traitement est réclamé

Ontario a deux classes d'écoles primaires, les écoles publiques générales et les écoles publiques séparées. Ces deux classes constituent, selon le Conseil privé, toutes les écoles publiques générales sujettes aux règlements du ministère de l'instruction publique, suivant les mêmes curriculum et examens, et exigeant les mêmes qualifications de leurs instituteurs. L'Association insiste donc sur l'égalité des taxes, pour fins scolaires. L'Etat doit voir à ce que les écoles publiques catholiques reçoivent le même traitement que les autres écoles, en matière d'impôts.

Seul, le législateur peut corriger les lacunes actuelles, qui constituent une injustice pour les contribuables catholiques, en ce qui concerne la propriété des contribuables catholiques dans la plupart des corporations et des compagnies d'utilité publique. Cette propriété est évaluée, pour fins scolaires, aux écoles publiques générales, les écoles protestantes.

On insiste galement sur le fait que si l'on fait fermer les écoles publiques séparées, en leur refusant leur part de ces impôts de corporations et de compagnies, le taux de l'impôt des école publiques générales doit être inévitablement augmenté.

L'Association suggère, comme remède, la distribution équitable des impôts payés par les corporations et compagnies d'utilités publiques.

M. M.-J. Quinn, de Toronto, président général de l'Association, se fait l'interprète des contribuables catholiques de la province auprès du gouvernement d'Ontario.

Le remède le plus simple, le plus sûr et le pus équitable à cette situation intolérable, dit-il, est d'adopter une législation appropriée qui assurera la division des impôts scolaires de corporation et d'utilité publique entre les classes des écoles publiques, afin que chacune reçoive sa part, en proportion du nombre d'enfants dont l'instruction est pourvue par cette classe.

La requête des contribuables

L'Association des contribuables catholiques d'Ontario présentera la requête suivante, pour faire amender la loi de l'évaluation:

1—Nous demandons à la Législature d'amender la loi de l'évaluation, afin de fournir les moyens justes et suffisants d'assurer aux écoles catholiques séparées, dans la province, la part des taxes scolaires que nous considérons être justement compatible avec les véritables esprit et desseins des lois et règlements scolaires, sur toute forme de propriété des contribuables à chaque classe des écoles publiques, doivent être disponibles pour le maintien de cette classe des écoles publiques.

2—La Législature a déjà reconnu notre prétention que les écoles séparées catholiques ont droit à leur part des impôts payés par les corporations, pour fins scolaires.

3—Les services d'utilité publique sont établis et maintenus par le revenu dérivé de toutes les classes de la population, et pour cette raison, tous les contribuables y ont un intérêt de propriété, et comme tels, ont droit à une juste proportion des taxes qui en découlent, pour le maintien de leurs écoles respectives.

Une caserne historique a été détruite

La caserne du 5e régiment à Baltimore brûle; les pertes seraient de $1,500,000.

Baltimore, 13. — La caserne historique du 5e régiment, logeant la Garde nationale du Maryland, a été détruite par le feu de bonne heure aujourd'hui; les pertes peuvent être de $1,500,000. (On ne sait pas encore si les murailles de granit et la charpente d'acier seront encore utilisables).

Il ne reste aujourd'hui que les murs de cet immeuble, vieux de 30 ans, où Woodrow Wilson fut mis en nomination pour la présidence des Etats-Unis en 1912 et où Franklin Roosevelt termina sa tournée électorale l'automne dernier.

L'incendie, dont la cause est inconnue, fut découvert à une heure 50 a. m.; quelques minutes plus tard, une alarme générale était sonnée. Incapables de maîtriser cette conflagration, les pompiers s'occupèrent d'éteindre quelques petits incendies allumés par des brandons projetés par un vent de 30 milles à l'heure.

De fortes quantités de munitions étaient emmagasinées dans les caves. On essaya de les en retirer après avoir défoncé la muraille mais finalement, les pompiers inondèrent la sainte-barbe.

Campagne à la mairie ouverte, à l'Ile Perrot

(Du correspondant de la PRESSE)

Ile Perrot, 13. — Le maire sortant, M. Albert Lalonde, qui a ouvert sa campagne à la mairie, hier soir, à une réunion tenue dans la salle municipale, s'est dit surpris de voir qu'on lui faisait la lutte, quand tous les échevins ont été élus par acclamation, après avoir travaillé avec lui durant 2 ans, ce qui prouve que les électeurs sont satisfaits du travail accompli. L'ex-maire Ludger Stocker est son adversaire.

Le maire expliqua que durant les 2 dernières années, la taxe a été réduite de 90 à 70 cents du $100. Il rappela qu'alors, la dette de la ville était de $33,900, et qu'elle est maintenant de $32,250. Tous les comptes de 1932 ont été payés, et il reste en banque une balance de $4,107.66. Le rôle d'évaluation, depuis le 31 décembre 1931, était de $921,600 quand, en 1932, il était de $869,900.

White nommé ministre

Melbourne, Australie, 13. — Le lieutenant-colonel Thomas Walter White, représentant de Balaclava et militaire australien distingué, a été nommé aujourd'hui ministre du commerce et des douanes dans le cabinet de Joseph-A. Lyons.

Notre publication en primeur d'une oeuvre intéressante de Marie Le Franc

On voudra ne pas manquer de lire, dès demain dans la "Presse", la première tranche de l'oeuvre inédite et très attachante que la célèbre romancière Marie Le Franc a fait l'honneur de confier à notre journal, pour publication en primeur, par tranches qui paraîtront les mercredi et samedi de chaque semaine. Marie Le Franc a mis à décrire une excursion agréable à travers les forêts du nord de la province ce style net, précis et vivant qui lui a valu les éloges de toute la critique de France et lui a mérité le prix Fémina 1927. Elle connait bien le Canada français et l'aime d'un grand coeur. Elle l'a visité avec des yeux nouveaux et l'a décrit avec un rare bonheur d'expression.

Défections au sein du parti des "rouges"

L'existence d'un fort élément droitier révélée publiquement par les Soviets.

Commissaires expulsés

Moscou, 13. — Six membres importants du gouvernement soviétique ont été sévèrement punis aujourd'hui pour avoir desservi le parti communiste. Deux ont été expulsés du parti, un autre a été renvoyé au comité central et les trois derniers ont été fortement réprimandés.

La publication hier soir des résolutions adoptées par le comité central du parti communiste et le comité central de direction prouve péremptoirement qu'un mouvement droitier s'opère chez les membres des hautes sphères soviétiques.

Michael Tomsky, président du service d'éditions de l'Etat, Alexi Rykoff, commissaire du service des communications, et Vassili Schmidt, président du comité d'Etat d'arbitrage, ont été placés sous le régime disciplinaire le plus sévère; on les a prévenus qu'ils ne combattaient pas suffisamment les éléments anti-soviétiques.

Trois expulsions

A.-P. Smirnoff, vice-commissaire du service d'agriculture de la république socialiste fédérée de Russie, une des plus importantes des sept républiques de l'union soviétique, a été expulsé du comité central. Nicolai Eismont et P. Tulmacheff, commissaires, respectivement, des services d'approvisionnement et des municipalités de la même république, ont été expulsés du parti communiste. Ces trois hommes étaient accusés d'avoir organisé clandestinement une opposition au parti communiste. Ils ont sans doute aussi perdu leurs positions officielles, bien que cela n'ait pas été mentionné.

Les résolutions publiées révèlent également que les recommandations de Joseph Staline pour la mise en oeuvre du second plan quinquenaire sont suivies à la lettre.

Une coalition politique que prêche Herriot

Il faut que la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France soient unis.

(Service de la Presse Associée.)

Paris, 13. — L'ex-premier ministre Edouard Herriot regarde la situation au sujet de la dette avec un certain optimisme, mais il conseille néanmoins vivement de tout faire pour arriver à une entente avec les Etats-Unis. Dans un article de sa main que publie l'"Ere Nouvelle", il dit que les deux pays "ont pris leurs positions et qu'il ne reste plus qu'à suivre la marche des événements".

"Il est certain", continue-t-il, "que le président-élu Roosevelt manifeste des sentiments très amicaux pour la France. Mais n'allons pas trop vite et ne comptons pas trop sur rien. Il parle de notre pays d'une manière et avec une compréhension qui nous touchent. C'est le devoir de tout Français, chacun selon ses moyens, d'aider à faire disparaître le grave différend qui a surgi".

En conclusion, M. Herriot dit, dans son article, que devant les événements qui se produisent en extrême-orient et en Europe la seule politique étrangère possible est celle qui unira la Grande-Bretagne, la France et les Etats-Unis.

Méprise qui cause la mort d'un visiteur

(Du correspondant de la PRESSE)

Roxton Falls, 13. — M. Adélard Côté, 55 ans, est mort dans d'indicibles souffrances, à l'hôpital Saint-Charles, de Saint-Hyacinthe, après avoir été victime d'une méprise, de la part d'une famille amie qu'il venait visiter. S'étant rendu chez M. et Mme Joseph Quintal, pour leur présenter ses souhaits de bonne année, il fut invité, par M. Quintal, à prendre une consommation.

Par mégarde, M. Quintal lui servit un verre d'un composé quelconque pour détruire les punaises. M. Quintal n'en but que très peu, mais M. Côté dut être transporté à l'hôpital, avec le résultat que l'on sait.

Consulat de France

En exécution de la loi du 31 mars 1928, sur le recrutement de l'armée, les jeunes Français en résidence dans la circonscription consulaire du Canada, nés du 1er juin 1912 (inclus) au 31 mai 1913 (inclus), et ceux plus âgés qui n'ont pas été appelés devant le Conseil de révision, sont invités à faire sans retard, au Consulat Général de France à Montréal, 620, rue Cathcart, New Birks Bldg, la déclaration prescrite par l'article 10 de la loi précitée. Pour ceux de ces jeunes gens qui seraient absents ou empêchés, cette démarche pourra être accomplie par leurs parents, leurs tuteurs, ou toute personne qualifiée.

A défaut de déclaration, les intéressées s'exposent aux sanctions prévues aux articles 16, 19 et 86 de la loi.

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

M. LE DOCTEUR GERARD POULIOT qui a étudié 2 ans à New York et s'embarquera le 14 à New York sur le "Champlain" pour aller parachever ses études à Paris. A son retour, il sera attaché à l'hôpital général de Verdun. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

La vie qui passe

VISIONS D'INCENDIES

Il est près de six heures du soir. L'église Saint-Louis de France n'est plus qu'un amas de décombres fumants. Des pans de mur dressent leurs silhouettes sinistrement noircies sur le fond flamboyant d'un incendie qui menaça un instant toute une partie de notre métropole. La foule est immense malgré le froid rendu glacial par les torrents d'eau se transformant immédiatement en glaçons, et, un service d'ordre rigoureux. Mais, — et c'est ici qu'on constate la véracité des dires sur les multiples visages de la foule, — cette foule est silencieuse, recueillie, parfois même comme pétrifiée d'horreur et d'effroi. Au coin d'une rue, au milieu d'un vaste attroupement, une jeune maman essaye de hisser le bébé qu'elle porte dans ses bras au-dessus de sa tête et lui murmure bien qu'il n'ait encore l'âge de comprendre: "souviens-toi, mon petit".

Oui! Les souvenirs. Ce sont les rappels à la mémoire des joyeusees cérémonies des baptêmes et des mariages, des pénibles jours de deuil, qui se lisent sur la plupart des figures. La tangibilité de certains faits, la réalité d'actions dont les humains doutent ou plutôt voudraient souventes fois douter, s'évanouissent, disparaissent à jamais. Dans les flammes et les volutes de fumée noire hommes et femmes lisent un passé, qu'il fut joyeux ou triste. Vers le ciel, un peu de jadis, d'hier s'en va en langues de feu telles des offrandes d'un autre âge. Dans un recoin noir, que l'incendie même ne parvient à éclairer, deux petites filles pleurent. Le matin encore elles entendaient la messe dans l'église détruite...

Mais, et c'est là ce dont Montréal peut vraiment être fière, empêcher que les flammes d'un pareil brasier communiquassent le feu à tout un quartier est un témoignage unique de la valeur des pompiers métropolitains. Corps d'élite qui sert trop souvent à la risée malentendue du public, il sait prouver non seulement sa bravoure mais encore sa gaieté devant l'ennemi. Des bambins sont en contemplation devant des tuyaux d'incendie littéralement figés dans l'eau devenue glace solide. Un pompier, le visage encore noirci par la fumée et les yeux pleins du spectacle des flammes menaçantes, s'approche lentement et martèle du pied la carapace glacée... Le tuyau bouge... Les enfants peuvent le toucher... Après deux ou trois minutes de ce jeu ils s'en vont lassés et le pompier sourit tout en retournant vers où la mort le guette peut-être.

LEO.

200 mineurs réengagés

Rivière Hébert, N.-E. 13 — Deux cents mineurs se préparaient à retourner au travail demain comme la compagnie Victoria Coal avait décidé d'accélérer ses opérations au puits no 4.

Ces hommes s'étaient mis en grève le 5 janvier parce que l'équipe du puits no 4 avait plus d'ouvrage que celle du no 2. Cette difficulté a été ajustée par un compromis, la production du no 2 restera la même mais celle du no 4 sera augmentée et des hommes de l'équipage no 2 y travailleront.

Les sans-travail anglais ne veulent plus de "l'économie"

LONDRES, 13. — Les organisations ouvrières préparent une énorme démonstration de sans-travail qui doit avoir lieu à Londres même dimanche, le 5 février, et dans les villes de la province au cours de la semaine suivante. Ce sera en signe de protestation contre la politique du gouvernement en rapport avec le problème du chômage et dans le but d'obtenir un changement immédiat de la "politique d'économie".

A Londres, les différentes parades convergeront vers les rives de la Tamise, d'où elles se rendront à Hyde Park. Là, des orateurs adresseront la parole à la foule du haut d'une série d'estrades spéciales.

Glorieux passé de quarante-cinq ans

Bref historique de la paroisse Saint-Louis-de-France. — Ses quatre curés. — Les trésors artistiques qu'elle contenait et la relique de son saint patron.

La paroisse Saint-Louis-de-France fut érigée par décret canonique en date du 17 mai 1888 à la suite d'un démembrement des paroisses Notre-Dame et Saint-Jacques. Ses bornes sont la rue Sherbrooke, le boulevard Saint-Laurent, le parc Lafontaine et les anciennes limites de la ville. Le premier curé fut l'abbé Charles Larocque, frère de feu Mgr Larocque, évêque de Sherbrooke. Les premiers offices religieux eurent lieu dès septembre 1888 dans la grande salle de l'école Olier, où la première messe fut dite le 23 septembre.

Les paroissiens ayant acheté un terrain rue Roy, la construction de l'église commença et le 16 juin 1890 avait lieu la bénédiction de la première pierre et le 9 mars 1891 le soubassement était béni et inauguré. C'est là que furent célébrés pendant six ans les offices religieux. Le 23 mai 1897, l'église était enfin terminée et inaugurée après avoir été bénite.

Entre temps, la fabrique avait construit un presbytère et il convient ici de noter que le premier vicaire de la paroisse fut M. l'abbé Louis Boissonneault, curé actuel de Saint-Vincent-de-Paul, qui fut aussi desservant à la mort du curé Larocque et à celle de son successeur, le curé Gustave Bourassa.

Parmi les anciens vicaires, mentionnons aussi M. l'abbé Joseph-N. Dupuis, maintenant curé de Saint-Eusèbe-de-Vercell.

Les quatre curés

Le premier curé, l'abbé Charles Larocque, dont les prônes étaient toujours remarquables, mourut en 1904. Son successeur, l'abbé Gustave Bourassa, littérateur distingué, mourut en 1905, des suites d'un accident: il était monté dans une échelle pour examiner les travaux d'agrandissement des orgues, mais, ayant manqué le pied, il était tombé et s'était fracturé le crâne; il prenait du mieux quand une complication l'emporta. Le troisième curé, Mgr Joseph-Avila Bélanger, prélat domestique et vicaire forain, eut un long et remarquable pastorat, durant lequel la paroisse connut ses plus beaux jours. Cet estimé prélat, orateur de renom, est mort il y a un an et demi. Son successeur est le curé actuel, M. l'abbé Armand Paiement, qui dirigeait auparavant la paroisse Sainte-Cunégonde.

Oeuvre d'art

L'église Saint-Louis-de-France était de style Renaissance. Les plans étaient l'oeuvre des architectes Roy et Gauthier. Ils sont maintenant en possession de leur successeur, M. J.-E.-C. Daoust, architecte, rue Saint-Jacques. La véritable beauté de l'église résidait à l'intérieur, qui renfermait de précieuses reliques et plusieurs tableaux, chefs-d'oeuvre de l'éminent peintre montréalais Georges Delfosse, en particulier le tableau placé au-dessus du maître autel et représentant un des plus hauts évêques de France, placés entre deux évêques — tous deux revêtus de somptueux vêtements épiscopaux — et présentant au roi, saint Louis, à la cour et au peuple de France la couronne d'épines que portait Jésus lors de son crucifiement, et, une autre oeuvre magistrale, l'"Assomption" placé au-dessus de l'autel de la Sainte Vierge. Un peintre breton, M. Liberge, de Paris, avait aussi peint des paysages entre les boiseries du fond du sanctuaire. Les vitraux venaient des ateliers Vermonet, de Reims, et les stations du chemin de la croix, des ateliers Chantrel, de Paris.

Le carillon de Saint-Louis-de-France passait pour le meilleur après celui de Notre-Dame. Au haut du clocher, aux quatre coins, se dressaient les statues de bronze représentant les anges du jugement dernier, oeuvres du sculpteur canadien O. Gratton, de Sainte-Thérèse.

Une précieuse relique perdue

Depuis le 28 juin 1926, l'église possédait une précieuse relique de son patron, saint Louis de France. Le cardinal Ernest Dubois, archevêque de Paris, de regrettée mémoire, avait tenu à apporter ce don inestimable du trésor du chapitre des chanoines de Notre-Dame de Paris, à son retour du congrès eucharistique international de Chicago. Ce fut l'occasion de manifestations inoubliables. A cette occasion le cardinal Dubois avait conféré à Mgr Bélanger le titre de chanoine honoraire de Paris. La relique était renfermée dans un riche reliquaire, qui avait été auparavant placé dans une exposition d'objets du genre sous les auspices de la Société des arts décoratifs de Paris.

Le cardinal Dubois était accompagné du cardinal Charost, archevêque de Rennes, aujourd'hui décédé, de NN. SS. Leynaud, archevêque d'Alger; Grente, évêque de Mans, Mignen, évêque de Montpellier, Heylen, évêque de Namur, Chaptal, évêque auxiliaire de Paris, et de plusieurs autres dignitaires et prêtres français. Mgr Gauthier occupait un trône vis-à-vis de celui du cardinal Dubois. Jamais depuis le congrès eucharistique international de Montréal en 1910, la métropole n'avait été le théâtre d'aussi imposantes cérémonies.

La chorale

Depuis la fondation de la paroisse, la chorale Saint-Louis-de-France, dirigée tour à tour par Charles Labeille, Alexandre Clerk et enfin Joseph Saucier, jouit d'une réputation enviable. L'organiste depuis nombre d'années est le professeur Antonio Létourneau.

Les vicaires de M. le curé Paiement sont M. les abbés Ernest Rivest, J.-B. Moreau, Jacques Brossard et Lionel Beaudry. La population catholique est de près de 13,000.

Allemands éprouvés par l'incendie d'hier

Le désastre de Saint-Louis-de-France affecte considérablement la paroisse allemande Saint-Boniface, qui avait ses offices religieux dans le soubassement de l'église. Le R. P. Adalbert Debelt, Frère mineur conventuel (franciscain), a perdu tous ses vêtements sacerdotaux et ses vases sacrés, perte dépassant $500. C'était la contribution de ses quinze cents paroissiens, tous pauvres. Ce religieux était dans son bureau, dans le logement situé au-dessus de la banque Provinciale, coin Roy et Hôtel-de-Ville, vers 3 h. 45, quand une paroissienne vint lui annoncer le malheur. Il téléphona aussitôt au presbytère, mais n'eut pas de réponse et conclut qu'on était au courant. Il appela le service des incendies et on lui répondit que l'alarme était sonnée.

Le R. P. Debelt dit que tout probablement les offices du culte auront lieu dans la salle de l'école Saint-Louis-de-France, qui a plus de deux cent élèves, tous Allemands.

Comme une cathédrale féerique...

Voici l'aspect féerique qu'a pris l'église incendiée comme les flammes quittèrent la façade pour demeurer dans la tour et s'acharner surtout sur la sacristie. A travers une brume légère, l'édifice parut illuminé comme une cathédrale de rêve. (Cliché la "Presse").

L'église S.-Louis de France en ruines

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

le service provisoire du culte à l'arsenal du 65e régiment, avenue des Pins.

Foules considérables

Quand l'immense brasier surgit soudainement en plein coeur de la ville vers 4 h. p.m. la nouvelle se propagea comme une traînée de poudre, multipliée par la radio, qu'un gros incendie venait de se déclarer à l'angle des rues Roy et Laval, puis qu'il s'agissait de l'église S.-Louis-de-France. Le jet de flammes était déjà visible à une très grande distance. Trois alarmes consécutives appelèrent plusieurs centaines de pompiers sur les lieux et on y précipita les ambulances et les voitures de patrouille. Des foules considérables, auxquelles devait s'ajouter le contingent des travailleurs libérés à l'approche du souper, envahissent en un clin d'oeil le district secoué par tout le tintamare. Bien que la pluie de tisons et d'étincelles et la menace des écroulements contribuassent à tenir la foule en respect, la police eut fort à faire pour maintenir un cordon serré à une bonne distance du brasier.

Comme une cathédrale de rêve...

Il faisait un froid sec. Contre le ciel d'un bleu pastel, où le soir tomba par gradations rapides, l'incendie craquait avec une rage sinistre. Le toit et l'intérieur effondrés, les flammes jouèrent librement dans les ajournements de la belle structure mi-romane, aux lignes solides et nettes, et projetèrent contre le fond assombrissant de la fumée et du firmament une sorte de cathédrale féérique de ville d'Ys, allumée par des lueurs mystiques tour à tour safran, or, orange, rouge-vin et blanc métallique, qui verdissaient aux contacts du cuivre des fils et des corniches. Plus tard, quand le soir fut venu et que la rue fut plongée dans une obscurité temporaire, la vision s'entoura de brumes roses et le chassé-croisé des phares braqués sur la scène ajouta à l'étrangeté prenante du spectacle. Puis, quand la Montreal, Light Heat & Power eut rallumé le coin du quartier affecté, la tour réapparut noire, impassible, léchée par de petites flammes voyageuses comme si elle eût été décorée de bulbes électriques; la statue de S.-Louis, détachée en clarté sur le fond blanc de l'arche centrale en pierre de chaux, dominait toujours la scène lugubre; les flammes avaient porté toute leur rage dans la tour de la sacristie. La nuit et la glace s'accumulèrent graduellement sur les ruines flamboyantes, tandis, que les pompiers arrosèrent inlassablement. Ce matin il ne reste plus que des débris émouvants, squelettiques blanchis de givre, qui fument encore; on dirait un filet de respiration qui marque que l'âme de l'église n'est pas morte.

Le brasier s'allume

Il était environ 4 h. quand une masse de flammes jaillit soudain dans l'est de la ville et la nouvelle se répandit comme l'éclair que l'église S.-Louis-de-France n'était déjà plus qu'un brasier. Hélant M. P.-R. Minto, gérant de la Canadian Chewing Gum Sales, Ltd, qui arrivait, un premier groupe de reporters de la "Presse" se rendit aussitôt en automobile sur la scène du désastre, roulant dans le sillage des wagons de pompiers et des ambulances qui répondaient de partout à l'appel. La place était déjà encombrée par une foule énervée; les flammes roulaient en masses profondes à l'intérieur de l'église, dans l'entrée et la haute tour. Il était évident que ce serait une perte totale. La centaine et plus, de pompiers appelés sur les lieux par la première alarme sonnée à 4 h. 07, la deuxième à 4 h. 12 et la 3e qui suivit aussitôt, incapables d'approcher du brasier, eurent immédiatement à diriger leurs efforts sur les bâtisses d'en face et sur l'académie S.-Louis à gauche, où les tisons qui volaient de toutes parts allumaient des commencements d'incendie. Tous les logements d'en-face sont inondés et recouverts d'eau glacée; il a même fallu abattre une corniche entière pour prévenir le danger.

La croix et les cloches s'écrasent

L'incendie crépitait plus fort que le bruit des pompes automatiques alimentant les multiples lignes de boyaux qui encombraient les rues. Le soir tombait rapidement sur le spectacle effarant dans sa grandeur, de la vaste construction travaillée, mangée, fouillée, dévorée par les flammes rageuses qui entraient et sortaient de toutes les parties vives de l'église. Juste comme un aéroplane survolait la scène, un pan de mur latéral s'écrasa dans la rue Hôtel-de-Ville et l'on crut un moment, le coeur serré, que les pompiers à l'oeuvre de ce côté-là n'eussent été ensevelis sous les débris. Mais il n'en fut rien.

Bientôt la grande croix se tordit sur sa longue tige, se pencha et à 4 h. 45, tomba lourdement sur les grandes marches, entraînant une masse de débris dans sa chute. Il pleuvota sur la foule une inlassable pluie d'étincelles et de gouttes d'eau congelé, où voyageaient des tisons enflammés. De tous les côtés s'allumaient des débuts d'incendie, vite étouffés. Les pompiers eurent tôt le casque et le paletot de caoutchouc givrés Et les gens se battaient les mains l'une contre l'autre, frissonnants sous le froid sibérien.

A 5 h. 12 un fracas subit secoua la haute tour et les cloches tombèrent avec un gong douloureusement comprimé.

La nuit lugubre

A travers les grandes lueurs saumon, orange et or vif, éclatèrent de temps à autres de petites lueurs d'argent annonçant des courts-circuits, puis à un moment donné le voisinage fut plongé dans la noirceur, illuminée par le seul éclat des flammes qui jaillissaient à travers une brume de plus en plus épaisse de fumées blanches.

La tour disparut à la vue ; à peine y voyait-on courir de temps à autre quelques flammes égarées. Toute la rage des flammes se porta sur le coin de la sacristie qui brûla opiniâtrement des heures après que le reste fut calciné. On craignit à tout moment que l'arche centrale ne cédât, sinon même le sommet de la tour, gonflé par les flammes et secoué par la chute de la croix et des cloches.

Mais quand la M. L. H. & P. eût restauré la lumière sur la rue, la scène, pour être moins étrange que lorsque les phares y jetaient des lueurs inquiétantes, parut plus rassurante. La structure restait solide. Les pompiers s'assurèrent le contrôle de l'incendie vers 6 h.

Petit à petit, cependant, la statue de S. Louis s'ébranlait et à 10 h. elle glissa dans le brasier, comme le capitaine quitte le dernier son navire en feu. Seuls, les quatre anges du Jugement, la trompette tordue, veillèrent du haut du clocher.

A 1 h. 31 cette nuit, les flammes prirent soudain de l'intensité dans les ruines et on dépêcha d'autres pompiers sur les lieux. Mais l'alerte fut court-vécue et il n'y eut ensuite qu'à surveiller la scène et à jeter d'inlassables jets d'eau. Le rappel a été sonné à 7 h. 40 ce matin.

Le coût quotidien de la session actuelle

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Le premier avis d'interpellation qui apparaît sur l'ordre du jour, pour la présente session, a été donné par M. Aimé Guertin, député de Hull, qui veut savoir à combien se chiffre le coût total quotidien de la session actuelle de l'Assemblée législative, ou faute de chiffres exacts, de la session de 1931-1932.

Celui qui donna l'alerte

M. GEORGES GIRARD, qui fut l'un des premiers à s'apercevoir de l'incendie et qui sonna la 1ère alarme, qui amena les pompiers sur les lieux. — (Cliché la "Presse").

DEUX ASPECTS DE LA FAÇADE

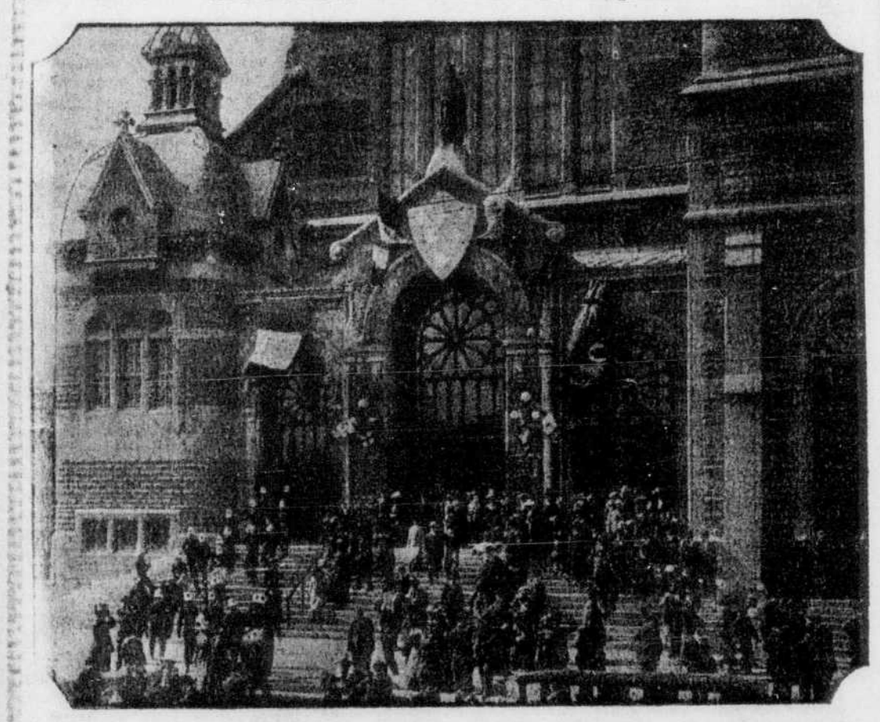

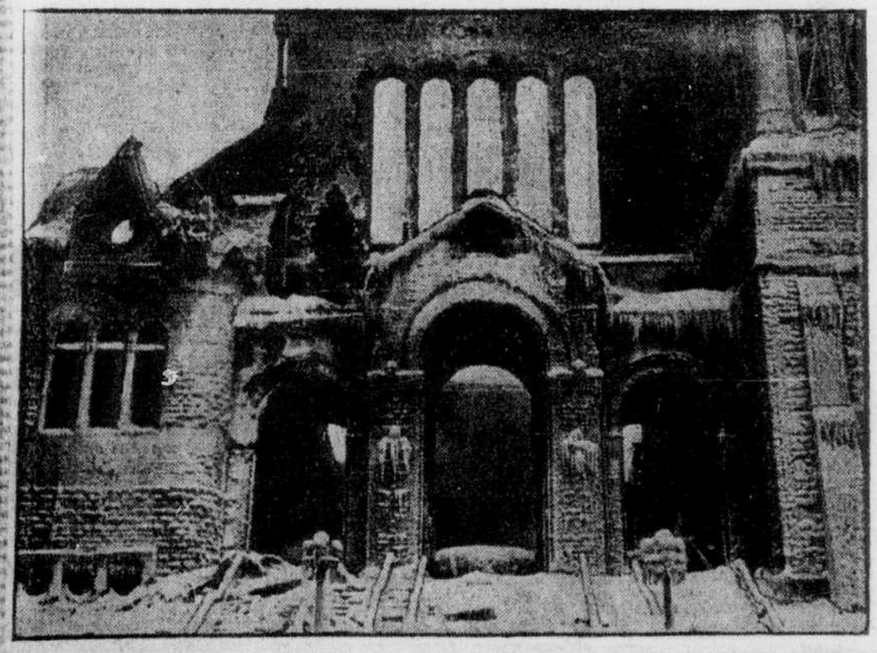

Le jeu classique de l'"avant" et de l'"après" est bien pénible à faire en l'occurrence surtout lorsqu'on songe que Montréal vient de perdre un de ses plus majestueux temples: l'église S.-Louis-de-France. EN HAUT: la façade flanquée de ses trois portes décorées d'immenses rosaces en bois. C'est jour de fête, c'est l'allégresse d'une cérémonie religieuse; la foule s'écoule par les larges marches. Ce spectacle, on pouvait le revoir tous les dimanches. Et maintenant... EN BAS: La façade, mais cette fois ce n'est plus que des trous béants laissant filtrer la clarté du jour se mirant dans le givre. Le clocheton de gauche, disparu en fumée; disparues rosaces et verrières. La statue de saint Louis a glissé dans le brasier. Le feu fut si intense qu'il a mordu la pierre au point de la faire éclater. C'est bien "avant" et "après"... mais quel désastre! — (Clichés la "Presse").

L'incendie aurait pris naissance dans la tour

C'est ce que déclare le chef de district E. Robert. — Des arroseurs automatiques ne pouvaient protéger une vaste église toute en bois.

300 POMPIERS SUR LES LIEUX

"L'incendie qui a détruit de fond en comble l'église Saint-Louis de France, n'a pas pris naissance dans la cave mais bien dans la tour, à l'angle des rues Roy et Laval. A l'entrée de la tour se trouvaient un escalier conduisant au jubé de l'orgue et un appartement où étaient placés les ornements funéraires."

Telles ont été les constatations du chef de district Elzéar Robert qui répondit à la première alarme. En donnant son rapport officiel, ce matin, aux quartiers généraux du service des incendies, le chef Robert a déclaré que le sacristain de l'église, M. René Paiement, avait été légèrement brûlé à la figure en voulant se rendre dans le sanctuaire au début de l'incendie. Son état n'est pas grave. Les pompiers Sauvé et F.-X. Tremblay furent également blessés au cours de l'incendie.

Le chef Robert a de plus déclaré au représentant de la "Presse" qu'il n'avait jamais vu depuis 30 ans qu'il est au service des incendies, un incendie prendre des proportions aussi considérables dès le début.

Le chef termine ses remarques en disant que l'église ne possédait pas de système d'arroseurs automatiques mais qu'il avait déjà été question den installer un.

D'un autre côté, M.J.-E.-C. Daoust, architecte et évaluateur, déclare qu'aucun système d'arroseurs automatiques n'aurait empêché l'incendie de se propager étant donné que l'église était construite en bois.

A la commission des incendies

M. J.-A. L'Espérance, secrétaire de la commission des incendies, nous informe que le capitaine-détective Thomas McManus, chef investigateur, et les sergents-détectives Lebrun et McMahon, de la commission des incendies, ont commencé une enquête pour rechercher les causes directes de l'incendie. Ils ne pouvaient dire à midi si l'incendie a été l'oeuvre d'un incendiaire. Ils ont interrogé jusqu'ici plusieurs témoins qui seront présents à l'enquête du commissaire Emile Massicotte, la semaine prochaine.

La 1ère et la 2e alarmes

Dès 4 h. 07, après que la première alarme fut sonnée, les pompiers de quatre casernes du centre et du nord de la ville accouraient, sous la direction du chef de district Elzéar Robert. Les flammes sortaient alors de la toiture et ravageaient l'intérieur du clocher avec une rapidité extraordinaire; un vent de l'ouest soufflait alors avec force et entravait déjà le travail des brigadiers. Ceux-ci installèrent quatre jets d'eau et malgré tous leurs vaillants efforts, ils ne purent atteindre le foyer de l'incendie. Voyant que le feu gagnait continuellement du terrain et qu'il attaquait déjà le sanctuaire, le chef Robert ordonna, 5 minutes plus tard, à son chauffeur de sonner une 2e alarme, à l'angle des rues Roy et Drolet. Lorsque le chef de district Jos. Bernier, les chefs de district intérimaires Robert Martin et Perron arrivèrent, avec un contingent de 150 pompiers, l'église n'était qu'un brasier ardent et les flammes montaient à des centaines de pieds dans les airs.

La troisième

Le directeur C. Carson arriva quelques secondes plus tard, ayant été alerté par une 3e alarme. Le chef ingénieur Patrick Gauthier, l'assistant chef ingénieur Jos. Forget et le lieutenant Raymond Paré, chef instructeur des chauffeurs et le Dr Charles Lafleur, médecin du service des incendies répondirent également à l'appel et organisèrent le travail des 300 pompiers. Pas moins de quarante jets d'eau alimentés par cinq puissantes pompes furent mis en opération dès le début mais personne ne pouvait approcher du temple tant la chaleur était insupportable. On abandonna pour un moment à son sort l'église et les chefs ordonnèrent une installation de jets puissants pour protéger le presbytère, alors fortement menacé. Les tisons ardents lancés au loin par le vent allaient tomber sur les toits des maisons voisines et allumèrent maints incendies légers, dont un au couvent, sis rue Roy, à l'ouest de l'église.

Hommes tout glacés

L'église tout entière devint bientôt un brasier ardent, pouvant être aperçu à plus d'un mille de distance. Impuissants à combattre les flammes qui ravageaient l'église, les pompiers, qui ne ressemblaient plus qu'à des "hommes glacés d'un bout à l'autre", dirigèrent leurs activités vers les maisons de l'avenue Hôtel-de-Ville et de la rue Roy pour empêcher l'élément destructeur de causer trop de dommages aux habitations. On en compte en grand nombre de ces maisons qui ont un toit crevé, mais où les dégâts ont surtout été causés par l'eau et la fumée; plusieurs caves furent également inondées.

Vers six heures, plusieurs pompiers apparaissaient absolument épuisés. Ils n'en continuèrent pas moins leur travail malgré le froid.

Ciboires sauvés

A 6 h. 30, les hommes de l'équipe de nuit arrivaient pour seconder les efforts des ouvriers de la première heure. Le chef de district Robert et un vicaire parvinrent, vers 10 heures, à pénétrer dans le sanctuaire et, au risque de leur vie, ils se rendirent jusqu'à la sacristie pour sauver quelques ciboires et calices.

Retour à 7 h. 40, ce matin

Les pompiers restèrent sur les lieux toute la soirée et toute la nuit pour arroser les débris fumants. Vers minuit, les flammes sortaient encore du clocher et consumaient la sacristie, située à l'arrière du temple. Durant toute la nuit, huit puissantes lances restèrent en opération pour éteindre les morceaux de bois calcinés. Le retour à la caserne ne fut sonné qu'à 7 h. 40 ce matin, seulement après 16 heures de dur labeur. Les pompiers retournèrent à leurs casernes respectives, l'amertume dans le coeur parce qu'ils n'avaient pas réussi à sauver quoi que ce soit du magnifique temple. Le chef de district Robert faisait toutefois remarquer que ses hommes s'étaient dépensés corps et âme pour conserver quelques reliques de ce temple historique, mais qu'ils avaient été impuissants à le faire, car, à leur arrivée sur les lieux, l'élément destructeur avait déjà pris des proportions invincibles. Le froid, le vent et le peu de pression d'eau au début furent les causes de leur impuissance.

Félicités par les chefs

Le directeur intérimaire C. Carson, les officiers de l'état-major du service des incendies, le curé Paiement et tous les vicaires de la paroisse félicitèrent les brigadiers pour leur travail. Les citoyens admirèrent également leur besogne, car, à plusieurs reprises, on vit des femmes leur distribuer du café chaud et des sandwiches.

Pompiers blessés

Plusieurs pompiers furent plus ou moins blessés en combattant l'élément destructeur mais ils purent néanmoins continuer leur travail après avoir reçu les premiers soins du Dr Charles Lafleur. Le plus blessé d'entre eux fut le pompier William Sauvé, de la caserne de la rue Ontario ouest. Il mit le pied sur un clou rongé par la rouille. Conduit à l'hôpital Notre-Dame, les médecins lui injectèrent un sérum contre le tétanos. On considère que son état n'est pas grave.

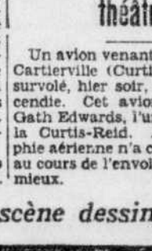

Le pompier SAUVE

La nouvelle que l'église Saint-Louis-de-France "était en feu" se répandit en l'espace de quelques minutes dans toutes les parties de la ville et l'on accourut rue Roy de toutes parts. Afin de prévenir les accidents, la police organisa aussitôt un important service d'ordre dans toutes les rues avoisinantes pour empêcher les milliers de curieux de s'approcher trop près de l'incendie et d'entraver le travail des pompiers. Les tisons lancés à des centaines de pieds de distance du côté de la rue Saint-Denis donnèrent la frousse à des centaines de spectateurs qui furent obligés de fuir jusqu'à la rue S.-Denis. La circulation fut interrompue aux environs de l'église, rues Roy, Napoléon, Laval, Drolet, Hôtel-de-Ville et DeBullion. Le directeur Fernand Dufresne et le sous-chef Charles Barnes se rendirent sur les lieux et donnèrent des ordres sévères afin que tout se passât dans l'ordre.

En plus du directeur et de son assistant, on remarquait sur les lieux, les inspecteurs de police Desrosiers, Bélanger et Lawton, les capitaines Laurin, DeBellefeuille, Tremblay, O'Neil, Lamelin, Broden, Corbett et Robert; les lieutenants Lépine, Leroux, Poupart, Trudeau, Rawley; les sergents Rocheleau, Maillé, Robert et Binette.

Un avion a survolé le théâtre de l'incendie

Un avion venant de l'aérodrome de Cartierville (Curtis-Reid Aircraft) a survolé, hier soir, le théâtre de l'incendie. Cet avion était piloté par Gath Edwards, l'un des moniteurs de la Curtis-Reid. Aucune photographie aérienne n'a cependant été prise au cours de l'envolée. Histoire de voir mieux.

Blessé

M. PIERRE PAIEMENT, sacristain à Saint-Louis-de-France, qui a été blessé au cuir chevelu, lorsqu'il se précipita dans l'église, au début de l'incendie.—(Cliché la "Presse").

Les incendies à Montréal depuis vingt-cinq ans

Voici la liste des incendies les plus considérables qui ont eu lieu à Montréal depuis 25 ans :

1908—28 février. Incendie de l'hôpital des Incurables à Notre-Dame de Grâce.

1909—18 janvier. Incendie de l'école Royale Arthur.

1910—2 avril. Incendie de la fabrique Waldron.

1910—13 juin. Incendie du Herald, 23 blessés et 23 morts.

1911—9 février. Incendie de l'école Sainte-Anne du Mile-End.

1911—27 juin. Incendie de l'église Saint-Jean-Baptiste. $200,000 de dommages.

1911—31 octobre. Incendie de l'église Saint-Irénée.

1911—30 décembre. Incendie de la fabrique de chaussures de l'école de Réforme.

1912—1er août. Incendie aux appareils frigorifiques des abattoirs de l'Ouest, 40 pompiers asphyxiés.

1913—4 juillet. Incendie de l'église Saint-Charles.

1913—28 septembre. Incendie du couvent de Saint-Clément de Viauville.

1913—16 octobre. Incendie de l'Académie Saint-Georges.

1914—26 février. Incendie au pénitencier Saint-Vincent de Paul.

1914—13 août. Incendie de l'hôpital Saint-Vincent de Paul.

1915—11 mars. Incendie du palais de justice.

1915—8 novembre. Incendie de l'église de Lachine.

1917—19 décembre. L'église de Saint-Stanislas est détruite par le feu.

1918—14 février. Un incendie éclate chez les Sœurs Grises de la rue Guy et une soixantaine d'enfants perdent la vie.

1918—25 juin. Une explosion de dynamite au tunnel du Canadien nord cause de sérieux dommages à Outremont et dans le nord de la ville.

1918—5 août. Incendie considérable à Saint-Henri. $500,000 de dommages.

1921—19 avril. Le feu détruit l'église de la Nativité d'Hochelaga.

1921—24 novembre. Incendie à l'Université de Montréal.

1922—4 mars. L'hôtel de ville est complètement détruit par le feu.

1922—3 avril. Incendie de l'église du Sacré-Coeur.

1922—5 octobre. Le feu détruit entièrement l'Université de Montréal. $200,000 de dommages.

1922—28 novembre. Incendie de l'Ecole dentaire de Montréal. $500,000 de dommages.

1923—6 octobre Destruction partielle de l'hospice Gamelin.

1924—24 octobre. Incendie de l'église de Saint-Vincent de Paul.

1924—6 novembre. Incendie de l'église Sainte-Gertrude.

1927—9 janvier. Incendie du théâtre Laurier Palace; 78 enfants y perdent la vie.

1928—20 juin. Incendie de l'école Polytechnique.

1931—23 janvier. Incendie de l'église Saint-Denis.

1932—17 juin. Incendie du bateau-citerne "Cymbeline" en cale-sèche cehz Vickers.

Un dîner que présidera à Montréal Mme Carroll

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Mme H.-G. Carroll présidera à Montréal un déjeuner qui sera donné le 25 janvier, par la Fédération Nationale Féminine de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Elu maire de Sillery

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13.—Le major J.-P. Ouellet a été élu maire de Sillery. M. P. Belavance, qui avait été aussi mis en nomination a retiré sa candidature en sa faveur.

La scène dessinée sur le vif

Le dessinateur de la "Presse" a trouvé moyen de reconstituer, à l'aide des annotations fugaces qu'il a prises sur le vif, l'aspect de l'église au plus fort de l'incendie, telle qu'on pouvait l'apercevoir d'en arrière, rue Laval.

Sous l'action des flammes dévorantes

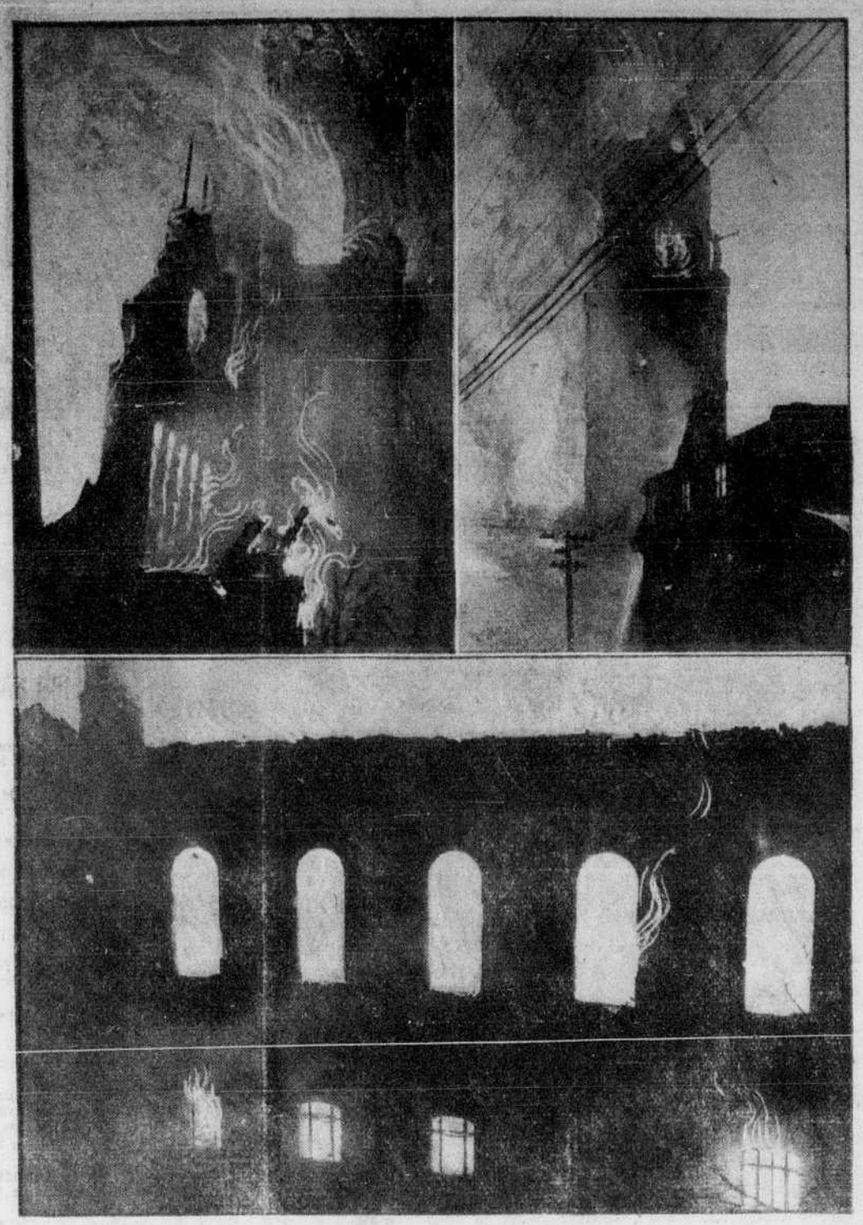

EN HAUT A GAUCHE, l'arche centrale penchée sous l'action des flammes et menaçant d'écrouler. EN HAUT A DROITE, la tour, au plus fort de l'incendie, après que la croix fut tombée; on aperçoit à un angle l'un des quatre anges du jugement, restés debout. EN BAS, l'un des murs latéraux; tous les splendides vitraux ont éclaté. (Cliché la "Presse").

Les dommages causés aux maisons voisines

L'eau et la fumée ont causé des dégâts en maints logements qui durent être évacués. — Rue Roy et avenue Laval, principalement.

Bien que l'origine de l'incendie qui a détruit de fond en comble l'église de Saint-Louis de France, hier après-midi, ne soit pas encore connue, il appert, d'après la version de Mme J.-E. L'Archevêque, 224, rue Roy-est, que le feu se serait déclaré immédiatement après une explosion qui aurait éclaté vers 2 heures 30, du côté de l'avenue Hôtel-de-Ville. Ce témoignage laisserait à croire que la fournaise de l'église, chauffée au pétrole, aurait tout d'abord fait explosion et que le feu se serait communiqué ensuite au parquet pour se propager graduellement dans tout l'intérieur du temple. Le feu aurait ainsi couvé pendant une heure et demie avant que l'alarme fut sonnée à 4 heures 7 minutes. (Il faut dire ici que le gardien de l'église faisait sa "ronde" régulièrement toutes les demi-heures et qu'il n'avait rien remarqué avant le coup de 4 heures, alors?).

"Deux de mes enfants", a déclaré Mme L'Archevêque, "étaient assis près d'une fenêtre donnant rue Roy quand la première lueur se fit apercevoir. 'L'Eglise est en feu', cria ma fillette Rita, qui était à ce moment accompagnée de Marcelle Beauchamp, une compagne de couvent.

"J'accourus à la fenêtre", fit remarquer Mme L'Archevêque et en l'espace de quelques minutes je vis les flammes sortir avec violence du clocher. Il était exactement trois heures 45. A l'arrivée des pompiers, l'église ne présentait plus qu'un immense brasier. La maison de M. L'Archevêque a été considérablement endommagée par la fumée et l'eau. Coïncidence curieuse, la pièce de l'avant avait été transformée en crèche pour la période de Noël et les jets d'eau lancés par les pompiers sur le toit de cette maison ne s'y répandirent pas.

Les maisons endommagées dans le voisinage de l'église

Un autre témoin de l'incendie est Mme F.-X. Dandurand, mère de M. Léo Dandurand, co-propriétaire du Club Canadien. Mme Dandurand est propriétaire de la maison portant le numéro 228, rue Roy. L'immeuble a été aussi endommagé par l'eau et la fumée.

L'intérieur le plus dévasté, est celui occupé par Mlle Louisa Beauchamp, 218, rue Roy.

Au plus fort de l'incendie, les tisons volèrent sur le toit de cette maison qui se trouve sise justement en face de l'église. Le vent était sud-ouest et les étincelles tombaient un peu partout dans tout le voisinage. Beaucoup de curieux durent s'éloigner de la scène de l'incendie, par crainte d'avoir leurs vêtements en feu.

Les autres logements, occupés par MM. A.-J. Tremblay, G. Hausberg, Mlle Marie Lemieux et Camille Ethier, rue Roy, ont également été fort endommagés par l'eau. Tous ces locataires durent évacuer les lieux pour la nuit. L'incendie n'a pas épargné non plus l'avenue Hôtel de Ville, entre les rues Roy et avenue des Pins. Six logements ont été ravagés, dont quatre assez considérablement. Les flammes, traversant la chaussée de l'avenue Hôtel de Ville se propagèrent rapidement à un paté de maisons portant les numéros 3820 à 3834. Les pompiers, dans l'impossibilité de maîtriser le feu de l'église, portèrent leurs efforts à protéger les maisons environnantes.

Cette prévoyance a évité une véritable conflagration. Deux accidents ont été toutefois rapportés à la police.

Quelques personnes blessées dans la rue

Dans le premier cas, ce fut celui d'une femme, Mme Shera Wilkovitch, âgée de 34 ans, qui était sur le balcon de sa demeure, 3820, Hôtel-de-Ville, occupée à regarder les progrès de l'incendie. Elle se vit bientôt obligée de se jeter sur le trottoir pour échapper aux flammes. Elle fut relevée à demi-inconsciente et immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu, où les médecins ont diagnostiqué une fracture du crâne. Un piéton, M. François Tremblay, 32 ans, 1884 rue Sherbrooke ouest, passait rue Roy quand un tison, venant du clocher, lui tomba sur l'épaule pour lui causer des lésions à un bras et à la main droite. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Luc, où il passa la nuit. Il est retourné chez lui, ce matin.

Le couvent

L'académie Saint-Louis, ayant pour supérieure Mère Marie-de-Séraphin, de la Congrégation de Notre-Dame, a subi beaucoup de dommages par l'eau. Lors de la déclaration de l'incendie, les élèves venaient de sortir et toute panique fut alors évitée.

On a craint un moment pour cet immeuble, car les étincelles volaient sur le toit. Les pompiers dirigèrent pendant plus de deux heures des jets d'eau sur la partie supérieure de l'académie et épargnèrent l'immeuble. Les dommages par l'eau sont, toutefois, très considérables, les quatre étages ayant été littéralement inondés.

La Banque Provinciale, sise angle rue Roy et avenue Hôtel-de-Ville, qui a comme gérant M. J.-A. Guérin, a subi des dégâts considérables. Toutes les vitres des fenêtres donnant avenue Hôtel-de-Ville ont été brisées par la chaleur des flammes et cette succursale représentait, ce matin, un triste aspect.

Jusqu'à la rue Sherbrooke

L'incendie fut d'une telle violence que les tisons étaient emportés par le vent avec une rapidité vertigineuse. La police, de faction, rue Sherbrooke, rapporte que des étincelles se sont même communiquées au toit de l'Académie Saint-Louis de Gonzague, sise entre rue S.-Denis et avenue Laval.

De bonne heure, ce matin, les locataires, rue Roy, cherchaient à réintégrer leurs foyers, les uns trouvant une fournaise éteinte, les autres glissant sur des parquets totalement recouverts de glace. Dans toutes ces demeures désertées pour la nuit, il n'y eut, toutefois, aucun accident. Les pompiers, dans plusieurs maisons, avaient recouvert les meubles de bâches, ce qui évita des dommages plus considérables.

Protection assurée par la police

La police a eu l'oeil ouvert au cours de la nuit. Dans des cas d'incendie de ce genre, des vandales ne craignent pas de pénétrer dans les maisons pour s'emparer de tout ce qui leur tombe sur la main.

Dès la tombée du jour, de nombreux agents eurent à surveiller les allées et venues de plusieurs personnes qui tentèrent de pénétrer dans les maisons ouvertes. La police eut même à disperser un peloton de jeunes brigands qui s'étaient introduits dans les ruelles donnant avenue des Pins.

Nouveau site...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

aux accessoires servant à construire la crèche de Noël.

L'église sera reconstruite

Bien qu'aucun plan définitif n'ait encore été décidé, il paraît bien que le temple sera reconstruit incessamment, mais comme le faisait remarquer M. l'abbé Paiement, "cette fois il sera complètement à l'épreuve du feu".

Les Saintes-Espèces n'ont pu être sauvées, d'ajouter M. Paiement, bien que lorsque l'on m'eut averti qu'il y avait incendie, j'essayai de me diriger en toute hâte vers le maître-autel, mais j'en fus empêché par d'immenses gerbes de flammes qui montaient jusqu'au plafond de l'église.

MM. les abbés Brossard et Prud'homme essayèrent à leur tour mais sans plus de succès. Plus tard, M. l'abbé Prud'homme accompagné du chef de district Robert et du capitaine Ouimet put, avec beaucoup de difficultés, se rendre dans la sacristie, vers 11 heures hier soir, où il réussit à sauver dans le tabernacle sept calices et trois ciboires de très grande valeur.

Le souci de M. Paiement

D'après ce qui m'a été permis de voir à travers l'épaisse fumée, de continuer M. Paiement, il semblerait que le feu a pris naissance sous le clocher, pour se communiquer au vestibule et au portail, puis il s'est attaqué au clocher qui lui fournit un foyer facile, pour se répandre ensuite dans tout l'édifice. Plus loin, M. Paiement dit que son principal souci depuis qu'il est curé de Saint-Louis de France, fut la crainte de voir s'y déclarer un incendie. C'est pourquoi je faisais prendre toutes les précautions pour prévenir un désastre. Très souvent dans la journée, je faisais faire des "rondes" spéciales par des hommes et maintes fois dans le mois, je faisais examiner les fils électriques. Je viens d'apprendre que des agents de l'Association des assureurs sont passés ici tout à l'heure, afin d'examiner les lieux. Par le rapport qu'il me soumettront, je saurai à quoi m'en tenir.

De plus, le chauffage de l'église par le pétrole était sujet à de fréquents examens, et la fournaise se trouvait dans une chambre lambrissée en béton.

Mgr Deschamps

Une grande consolation pour M. l'abbé Paiement et ses vicaires fut la visite dans la soirée de S. Exc. Mgr Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse. Maîtrisant son émotion, il souhaita au curé et à ses vicaires bon courage. Après avoir écouté le récit de l'incendie, Son Excellence évoqua des souvenirs personnels sur la paroisse Saint-Louis de France. Il rappela que l'église incendiée est la première qu'il visita après son ordination. M. l'abbé Larocque en était alors le curé. Il ajouta que Saint-Louis de France fut érigé canoniquement en 1683, que la construction du sous-sol de l'église commença en 1890 et qu'en 1897 l'église actuelle était achevée.

Les assurances

Selon M. Paiement, l'église était assurée pour $136,000, dont $60,000 pour le presbytère.

Il reste donc une assurance nette sur l'église de $356,000. Cependant, ce montant ne compense pas en entier la perte du temple ni les richesses qu'il contenait en verrières, ornements sacerdotaux, vases sacrés et tableaux.

L'église Saint-Louis de France, lorsqu'elle fut construite, était évaluée à $180,000, mais tout dernièrement elle avait été évaluée par des architectes de Chicago à un demi-million quant au temple seul et à ses décorations intérieures. Aujourd'hui, avec les souvenirs nombreux qui s'y rattachent, on pourrait ajouter à cette estimation plus d'une centaine de mille dollars.

Assemblée de marguilliers

M. le curé Paiement nous a appris ce matin que les marguilliers auront une assemblée la semaine prochaine.

La dernière à sortir

Mme A. DOSTIE, 3814, avenue Henri-Julien, qui était dans l'église quand l'incendie éclata. Elle fut la dernière à quitter le temple.

VALIQUETTE

GRANDE VENTE À PRIX DE RÉDUCTION

...et aussi
VENTE à SACRIFICE des ÉCHANTILLONS

UN PROBLÈME D'ARITHMÉTIQUE Oui ! tous les meubles contenus dans le magasin Valiquette de 6 étages couvriraient les **trois-quarts d'une acre.** Des centaines d'ameublements, des centaines d'aubaines !
Où trouver une **meilleure chance de choisir** et bien choisir ? Les manufacturiers ont établi de nouveaux prix coûtants et les 3 valeurs annoncées ici donnent une idée des **valeurs que vous trouverez** chez Valiquette à $69, $79, $98.50 et plus.
Avant d'acheter, visitez le magasin Valiquette de 6 étages, rempli de valeurs de **tous les meilleurs manufacturiers canadiens.**

Chambres à coucher

Toutes des Échantillons réduits pour vente rapide

Chambre, 5 meubles en fini noyer de $175.00, pour ... **$129**
Chambre, 4 meubles. Véritable noyer de $180.00, pour ... **$139**
Chambre, 4 meubles. Vanité, 6 tiroirs, de $225.00, pour ... **$149**
Chambre, 4 meubles, Coiffeuse Hollywood de $225.00, pour ... **$149.50**
Chambre, 5 meubles, Miroirs vénitiens, de $250.00, pour ... **$165**
Chambre, 5 meubles, Noyer Solide, Coiffeuse, 6 tiroirs, de $225.00, pour ... **$149**
Chambre, 5 meubles, modèle artiste, de $260.00, pour ... **$175**
Chambre, 5 meubles, véritable noyer, de $275.00, pour ... **$179**
Chambre, 5 meubles, véritable noyer, de $300.00, pour ... **$210**
Chambre, 6 meubles, en Noyer massif laminé, un style historique, banc en ovale de $490.00, pour .. **$279**

Salles à manger

10 seulement tous des échantillons mais réduits pour vente immédiate

Salle de 9 meubles de $145 pour **$69**
Salle de 9 meubles, valant $175 pour **$98.50**
Salle de 9 meubles, véritable noyer de $200 pour **$139**
Salle en noyer massif, 9 morceaux, de $225 pour **$145**
Salle en noyer laminé de $250 pour **$165**
Salle GIBBARD en noyer massif de $260 pour **$185**
Salle McLAGAN en noyer laminé de $325 pour **$219**
Salle avec dôme sur cabinet à argenterie, pour **$229**
Salle style Hepplewhite faite par McLagan de $575, pour **$450**
Salle en noyer africain, avec panneaux incrustés, 10 morceaux en tout, de $775 pour **$435**

Chesterfields et Davenports

Échantillons seulement. Tous doivent se vendre à prix réduits

Chesterfield, 3 morceaux de $135 — Pour **$79**
Chesterfield, 3 morceaux avec noyer sculpté, de $140 ... Pour **$87.50**
Davenport, 3 meubles, en Jacquard, de $165 — Pour **$79**
Davenport, 3 meubles, en tapisserie, de $160 — Pour **$79**
Davenport, 3 meubles, en Reps, de $155 — Pour **$79**
Davenport, 3 meubles, grand sofa, de $230 — Pour **$85**
Chesterfield en tapisserie verte et rose de $300 Pour **$139**
Chesterfield, Style historique, 3 morceaux en Reps de soie, genre noblesse, clous bronze, de $375 pour **$139**

Ceux-ci sont les échantillons seulement. Venez voir les nouveaux ameublements récemment achetés et réduits pour cette vente.

CARPETTES

300 CARPETTES AXMINSTER

Laine "worsted", faites par Brinton Carpet Co. Notez grandeurs, prix réguliers et prix réduits.

9 pds x 9 pds, de $33, réduit à ... **$20.65**
9 pds x 10½ pds, de $37, réduit à ... **$23.85**
9 pds x 12 pds, de $45, réduit à ... **$27.45**
Tapis de passage AXMINSTER de 27 pouces de large, même qualité que ci-haut. Vente à ... **$1.29**

WILTONS SANS COUTURE

Carpettes en laine, 5 pds 7 pouces x 7 pds 11 pouces. Rég. $19.50. Vente demain ... **$9.95**

CHESTERFIELD COMPLET de 3 meubles, tel qu'illustré, excepté les coussins qui sont unis ... **$49**
Voyez les autres valeurs à **$69, $89 et $99.50.**
TERMES FACILES $5 comptant

CHAMBRE A COUCHER de 4 meubles. En beau fini noyer. Exactement tel qu'illustré ... **$49**
Voyez les autres valeurs à **$69, $79 et $98.50.**
TERMES FACILES $5 comptant

SALLE A MANGER de 9 meubles. Exactement tel qu'illustré. Beau fini noyer avec panneaux. Voyez expositions spéciales de valeurs à **$69, $99 et $139**
TERMES FACILES $5 comptant

ENTREPÔT GRATIS

Toutes marchandises achetées durant cette vente gardées en entrepôt gratis jusqu'au 15 juin.

M. E. Valiquette LIMITÉE

OUVERT LE SOIR

Les 3 magasins Valiquette ouverts le vendredi et samedi soir.

MAGASIN DU NORD 6905 St-Hubert — 915 Ste-Catherine est — MAGASIN DE VERDUN Wellington, près Willibrod

RADIO

AU POSTE DE LA "PRESSE"

Bourse. — Variétés. — Concerts. — L'Heure provinciale.—Causeries.—Musique de danse. — Récital d'orgue. — Nouvelles. — Hockey.

CKAC, 410.7–730

VENDREDI

4 h. 30.—Cours de la Bourse de Montréal et de New-York.
4 h. 45.—Musique enregistrée.
5 h.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 30.—Montréal en parade.
6 h.—Les mélodies Arex.
6 h. 15.—Emission de "La Franco".
6 h. 30.—Programme Neo-Stoma.
6 h. 45.—Musique enregistrée.
7 h.—L'heure et le programme Vichy-Suprême.
7 h. 15.—Musique de danse du Windsor.
7 h. 30.—Concert du Royal York.
7 h. 45.—Programme de chant par la Belle Dow.
8 h.—L'Heure Provinciale:
Programme d'opérette: Première audition à la radio de "C'est le remède!" avec le concours de Mme Jeanne Maubourg et de M. J. Fournier de Belleval.
Causerie: "Les unités sanitaires de comtés, leur raison d'être et leurs résultats". Dr Alphonse Lessard directeur du service d'hygiène de la province de Québec.
Opérette:
"C'est le remède!"
Livret de C.-H. Dunord.
Musique de M. Boussard.
Personnages:
Annette ... Mme Jeanne Maubourg
Nicolas ... M. J. Fournier de Belleval
La scène se passe en Normandie
Orchestre sous la direction d'Agostini.
9 h.—Causerie sous les auspices de la faculté des lettres de l'université de Montréal par M. l'abbé Lionel Groulx, qui parlera de la génération de 1800.
9 h. 15.—Ken Large et ses Canadiens, du Maple's.
9 h. 30.—Concert du Ritz-Carlton.
10 h.—Emission française de la Northern Electric.
10 h. 30.—Musique de danse du Royal York.
10 h. 45.—Récital d'orgue Winchester.
11 h.—Le reporter Roxy.
11 h. 05.—Transmission des nouvelles au Nord.

SAMEDI

Avant-midi

10 h.—"Bonjour, Madame".—Température.
10 h. 30.—Ouverture de la Bourse.
10 h. 45.—Mélodies populaires.
11 h.—Heure Bulova.
11 h.—Poèmes symphoniques.
11 h. 30.—Sélections d'opéra.

Après-midi

12 h.—Le grand frère Marcel.
12 h. 30.—Cotes de la Bourse de Montréal et New-York.
12 h. 45.—Causerie agricole de l'U. C. C.: "La complexité des problèmes du cultivateur", par M. Paul Boucher.
1 h.—Concert de l'hôtel Royal York, Toronto, sous la direction de Rex Battle.
1 h. 45.—Récital d'orgue.
4 h. 30.—L'heure des petits.
5 h.—Musique de danse.
5 h. 15.—Montréal en parade.
5 h. 30.—Concert du Ritz-Carlton.
5 h. 45.—Programme Remington-Rand.

Soirée

6 h.—Emission de la Société Saint-Jean-Baptiste.
6 h. 45.—Variétés Teaberry.
7 h.—Heure Bulova.
7 h.—Programme Valda.
7 h. 15.—Concours du poste CKAC.
7 h. 30.—Le comte de Monte-Cristo.
8 h.—Musique de danse du Montroyal.
8 h. 30.—Concert du Ritz-Carlton.
9 h.—Partie entre Boston et Montréal, au Forum.
10 h. 15.—Musique de danse du Windsor.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Résultats des parties de hockey.

REPARATION de RADIO
Par des experts—Travail garanti
SERVICE A DOMICILE 50c
Tél. CAlumet 2312
Ouvert le soir

Autres postes

VENDREDI

CFCF, 291.3—1030

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h. 45.—Musique de danse.
7 h.—Musique de danse.
7 h. 15.—Trio de concert.
7 h. 30.—Musique de danse.
7 h. 45.—Emission-réclame.
8 h.—Le club Coo Coo Noodle.
9 h.—Concert de musique militaire.
9 h. 30.—Intermezzo.
10 h.—Musique de danse.
10 h. 15.—Le petit Forum.
10 h. 45.—Récital d'orgue.
11 h.—Les nouvelles.
11 h. 15.—Chant du soir.

CHLP, 250-1200

4 h. — Musique de danse.
4 h. 30 — Concert.
5 h. — Musique classique sur disques.
5 h. 30 — Variétés.
5 h. 45. — L'homme de la rue.
6 h. — Jack Neil.
6 h. 30 — L'heure du foyer.
7 h. 30 — L'heure exacte.
7 h. 32 — Miss Hope Cushing.
7 h. 45 — Le vieux capitaine Jack.
8 h. — Répertoire de CHLP.
8 h. 15 — Tom Archer, critique dramatique.
8 h. 30 — Les deux troubadours.
8 h. 45 — Chant.
9 h. — Jones Heward.
9 h. 15 — Les Vagabonds russes.
9 h. 30 — Sid Nesbitt.
9 h. 45 — Trio musical.
10 h. — Le Disque de Joie; programme de la Northern Electric.
10 h. 45 — Derniers faits du jour.
11 h. — L'heure exacte.

WLW, 428.3-700

11 h. — Concert du Collège de musique de Cincinnati. Les artistes sont: Mlle Norma-Louise Dougherty, soprano, Mlle Virginia Duffey, organiste, et Hershel-Linstaedt, pianiste. Le concert sera sous la direction du Dr Albino Gorno, pianiste de concert de réputation internationale.
Voici le programme:
"Blithe Bello", Bach-Grainger
"Lord Peter's Stable Boy" Grainger
Orchestre
"With Verdure Clad" (Création), Haydn
Norma Dougherty et l'orchestre
"Concerto pour piano", premier mouvement. Chopin
Hershel Linstaedt et l'orchestre
"Concerto pour l'orgue", Bossi
Virginia Duffey et l'orchestre

WABC, 348.6-860

11 h. — Nino Martini, ténor et la symphonie Columbia interpréteront:
"Come ruggiada al cespite", Verdi
de "Ernani"
Nino Martini et l'orchestre
"Ouverture de la Comédie Française" Keler-Bela
Orchestre
"Nina" Pergolesi
Nino Martini et l'orchestre
"Marche des Pigmées" Grieg
Orchestre
"Troubadour" Jay Gorney
Nino Martini et l'orchestre
"Réverie du Soir",
de "Suite Algérienne", Saint-Saëns
Orchestre
"Occhi di Fata", Denza
Nino Martini et l'orchestre

WGY, 379.5 — 790

11 h. 30 — Floyd Walker, organiste, jouera:
"The Whistler and his dog",
Arthur Pryor
"Valse du Danube Bleu"
"L'Angélus"
"Méditation de Thaïs", Massenet
"Speak to Me Only With Thine Eyes".

SAMEDI

CFCF, 291-1030

Avant-midi

8 h.—Récital d'orgue.
8 h. 30—Cheerio.
9 h.—"Pepper Pot".
9 h. 30—Vic et Sade.
9 h. 45—Nothing but the Truth.
10 h.—Heure des femmes.
10 h. 30—Soliste.
10 h. 45—Variétés.
11 h.—Mélodies du Sud.
11 h. 15 — Chansonnettes françaises.
11 h. 30—Musique de danse.
11 h. 45—Musique espagnole.

Après-midi

12 h.—Programme de chant.
12 h. 15—Pollack & Lownhurst.
12 h. 30.—Orchestre de concert.
12 h. 45—Emission-réclame.
1 h.—Cotes de la Bourse.
1 h. 15—Orchestre.
1 h. 30—Maurice Marchand, pianiste.
1 h. 45—Musique militaire.
2 h.—Orchestre de concert.
2 h. 30—Matinée symphonique.
2 h. 45—Petit concert.
3 h.—"Lohengrin" du Metropolitan Opera.
5 h. 30—Musique militaire.
5 h. 45—Musique de danse du Windsor.
5 h. 58 — Prévisions atmosphériques.

Soirée

6 h.—Heure du crépuscule.
6 h.45—Musique de danse.
7 h.—Récital d'orgue de la salle Tudor.
7 h. 30—Emission du studio.
7 h. 45—Le Cercle pourpre.
8 h.—Echos des palisades.
8 h. 15—Concert de la Symphonie de Boston.
9 h.—Frank Black à Bethléem.
10 h. 15—Programme de chant.
10 h. 30—Musique de danse.
10 h. 45—Récital d'orgue.
11 h.—Résultats du hockey.
11 h. 02—Musique de danse.
11 h. 15—Chant du soir.

* * *

CHLP, 290-1200

Avant-midi

9 h. 28—L'heure exacte.
9 h. 30—Musique de danse sur disques.
10 h.—Club des Arts domestiques.
11 h.—Cours culinaires.
11 h. 30.—Musique sur disque.

Après-midi

12 h.—L'heure de la femme.
1 h.—L'heure exacte, nouvelles du jour, cours de la Bourse.
1 h. 02—Musique classique sur disques.
1 h. 30—Chansonnettes françaises.
2 h.—Jones Heward.
2 h. 15—Réclame.
2 h. 30—L'heure exacte.
3 h. 58—L'heure exacte.
4 h.—Musique de danse.
4 h. 30—Musique classique sur disques.
5 h.—Prévisions atmosphériques, musique sr disques.
5 h. 30—Studio.

Soirée

6 h.—Variétés.
6 h. 30—L'heure du foyer.
7 h. 30—Mme P. Monesta.
7 h. 45—Alvord Clark.
8 h.—Chant.
8 h. 15—Variétés.
8 h. 30—Miss Stevens, chant.
8 h. 45—L'heure ensoleillée.
9 h.—Joueur d'accordéon.
9 h. 15—Variétés.
9 h. 30—Charles Kramer et son orchestre.
10 h.—Chant.
10 h. 15—Quintette.
10 h. 30—Dialogue.
10 h. 45—Les derniers faits du jour.
11 h.—L'heure exacte.

Le Dr A. Lessard à l'Heure provinciale

Le docteur Alphonse Lessard, directeur du service provincial d'hygiène, est de passage aujourd'hui à Montréal. Comme le représentant de la "Presse" lui parlait de différentes questions relevant de sa compétence, notamment des unités sanitaires, celui-ci s'est déclaré heureux de nous informer qu'il doit parler ce soir à l'Heure provinciale, poste CKAC, de l'oeuvre, précisément, des unités sanitaires.

Le docteur Lessard nous a laissé entendre qu'il profitera de l'occasion pour préciser les résultats obtenus dans notre province sous ce rapport, tout particulièrement au point de vue de la diminution de la mortalité infantile, ainsi que de celle de la mortalité par maladies contagieuses et du nombre des maladies contagieuses elles-mêmes.

Nous ne doutons pas que tous seront aux écoutes, ce soir, afin d'entendre les précieux renseignements que le docteur Lessard ne manquera point de nous donner sur une oeuvre de grand intérêt public.

BOUCHERVILLE

—Dernièrement, eut lieu, à la salle paroissiale, une partie de cartes organisée par l'Amicale Notre-Dame de Sabrevois, sous la présidence de M. le curé J.-B. Jobin. On distribua 142 prix.
—M. Léonide Lussier, de Marieville, chez son père, M. Eucher Lussier.

Imposantes obsèques de Mme Monette

Ce matin en l'église S.-Jean-Baptiste, ont eu lieu les funérailles de Mme Fortunat Monette. La levée du corps a été faite par M. le curé J.-E. Provost, de Dominion Park, Lachine. Le service funèbre a été chanté par le R.P. Albert Legault, s.s.s. On remarquait dans le choeur: MM. les abbés Cloutier, de S.-Herménégilde; Bolleau, de la paroisse du Christ-Roi; et L.-P. Roy.

La chorale a exécuté la messe de Pérosi sous la direction de M. Germain Lefebvre, maître de chapelle. M. Raoul Paquette touchait l'orgue.

Cinq landaus précédaient le corbillard et plus de 150 voitures fermaient le cortège qui se composait de deux à trois cents personnes.

La ville

Dans le cortège on remarquait des représentants du comité exécutif, du conseil de ville, de la Magistrature et du Barreau, etc.

Conduisaient le deuil: MM. Fortunat Monette, époux de la défunte; l'échevin Monette, son beau-frère; Trénée Monette, son beau-fils; Wilfrid, Honoré et Emile Monette, Jos. Blanchette, Rodolphe Legault, ses beaux-frères; le R.P. Albert Legault, MM. Fortunat Legault, Roger Gauthier, Georges Blanchette, Roland Gauthier, ses neveux.

La ville de Montréal était représentée par les membres du comité exécutif: MM. Alfred Legault, Léon Trépanier, A.-A. Desroches, Lionel-O. Bell; par les échevins Goyette, Filion, Demers, Savard, Deguire, Arcand, Caron, Dupéré, Dubreuil, Brien, Dupuis, Dupéré, Auger, Papineau, Quintal, Côté, Lesage; par MM. Honoré Parent, directeur des Services; J.-E. Blanchard, directeur des Travaux publics; C.-J. Leblanc, surintendant de la Voirie; Arthur Parent, sous-directeur des travaux publics; Aimé Cousineau, ingénieur sanitaire; Etienne Gauthier, greffier; Laurent Geoffrion, assistant-greffier; P. Gauthier, caissier; L.-F. Phille, trésorier de la ville; Georges Cartier, surintendant du chantier municipal; Emile Bermadin, surintendant des parcs; le Dr A.-J.-G. Hood, du département de l'inspection des aliments.

La magistrature

On remarquait aussi, le lieutenant-colonel, l'hon. Raoul Grothé; l'honorable juge J.-C. Lamothe; l'hon. juge Severin Letourneau, le grand connétable, Ernest Langlois; Me Anthime Fortin, C.R.; J.-A.-A. Leclerc, président du Club de Réforme; Dr A. Lamontagne, Dr R. Boucher, C.-A. Daigle, A. Léonard, maire de Montréal-Nord.

Le service d'ordre était sous la direction de l'inspecteur Bélanger et du capitaine Julien, du poste No 4, assistés de quatre constables.

Dans le cortège: L.-B. Cordeau, président de la Commission des Liqueurs; J.-W. Smith, J.-H. Laporte, Aimé Legault, René Legault, Jos.-R. Brunette, O. Ethier, A. Forest, avocat; G. Normand, E. Thompson, A. Mérineau, Albert Bouchard, Léo Mérineau, J.-L. Lamarre, A. Guibord, A. Lavallée, L. Gauthier, A.-L. Grothé, J.-C. Lamothe.

O. Archambault, P. Léveillé, Dr J.-E. Gagné, J.-A. Tellier, P.-O. Hamel, Alfred Bissonnette, H. Dubois, A.-D. Décary, Maurice Rivard, Ernest Auger, H. Leblanc, A. Beaudoin, H. Lemay, Alfred Alix, Marcel Pinsonneault, S. Brais, I. Toralli, R. Ledoux, Georges Bertrand, Jos. Hébert, C.-S. Denis, Jos. Ouimet, Emile Bayard, Amédée Bélanger, J.-N. Dumoulin, J.-E. Nantel, P. Marchand, W. Séguin, H. Morgan, Jean Tarte, A. Vincent, C. Charbonneau, G. Venette, D. Raymond, A. Millette, J. Beaulieu, J. Bazin, J.-A. Hébert, Conrad Archambault, F.-H. Bonneville, Roland Simard, W. McKeown, Roméo Brossard, Dr E. Simard, D. Laurin, L.-J. Leroux, Conrad Manseau, Dr L.-P. Dorval, Edouard Emond, Jules Desmarais, C. R.; Albert Sarault, Alphonse Rolland, Ovila Lepage, E. Sauvé, C.-E. Racicot, Anto. Morrissette, Arthur Gagné, C.R., Me Bernard Bourdon, J.-E. Pépin, P. Massicotte, Paul Archambault, Henri Demers, S. Rochon, J.-B. LeBel, Dr A.-B. LeBel, A. Lavoie, Dr F. Paquette, G. Parent, D. MacAvoy, C.R., J.-A. Denis, Z. Jolicoeur, A. Mongeon, A.-J. Forté, L. Cardinal, C. Dubois, Arthur Leblanc, Godfroy Drouin, E. Colpron, Guy Drouin, Charles Messier, Arthur Paquette, Avila Raymond, J.-H. Dupuis, Paul Richer, Arthur Chassé, N. Lalonde, A. Meunier, C.-E. Trottier, G.-J. Renault, O. Champagne, F.-X. Samson, Lionel Lebel, G. Cartier, Armand Richard, J. Doray, Emile Gauvin, A. Lemieux, Z. Martel, E. Jutras, Joseph Chayer, R. S.-Onge, A. Corbeil.

Les funérailles de M. J.-B.-P. Legault

Ces jours derniers, à Montréal, à l'âge de 64 ans, 5 mois et 19 jours, est décédé M. Jean-Bte Pius Legault, époux de Maria Jourdain. Il laisse dans le deuil, son épouse, née Maria Jourdain, un fils, Jean, deux filles, Mme Albert Desmarais (Marguerite), et Blanche-Irène; une belle-fille, Mme Jean Legault, son gendre, M. Albert Desmarais, C.C., huit petits-enfants, Françoise, Suzanne, Mina, Jean-Pierre et Jourdain, André Desmarais, Noëlla, Carmel, Jacqueline Legault, deux soeurs, Mme Odilon Meloche (Melina), Mme Vve David Despatis (Delina).

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. Précédé d'un groupe de membres de la Ligue du Sacré-Coeur, drapeau en tête, et d'un landau de fleurs, le convoi funèbre partit de la demeure du défunt, 2199 rue Desery pour l'église de la Nativité, d'Hochelaga, où la levée du corps fut faite par Mgr Lepailleur, qui chanta aussi le service, assisté des abbés J. Pigeon et L. Lorange, comme diacre et sous-diacre. Mgr Lepailleur chanta aussi l'absoute. Le choeur de chant, sous la direction de M. P.-E. Chevalier, exécuta la messe de Pérosi. Touchait l'orgue, le Dr Hébert. Les solistes étaient: MM. J.-H. Lachance, maître de chapelle de l'église S.-Pierre Claver et neveu du défunt, MM. P.-E. Chevalier, V. Latraverse, L. Latraverse, J. Phaneuf et J. Archambault. M. J.-H. Lachance chanta les adieux de Schubert. La quête fut faite par MM. Lorenzo Lachance et Raoul Meloche, neveux du défunt.

Dans le cortège funèbre, les membres de la ligue du Sacré-Coeur qui précédaient le corbillard étaient: MM. E. Morneau, O. Quesnel, L. Messier, O. Robitaille, J.-A. Beaudry, O. DeVaudreuil, E. Therrien, U. Gélinas, D. Aubin, Z. Laperle, A. Rose, O. Daviau, A. Côté, B. Olivier, O. Tremblay, Z. Bouchard, W. Perreault, A. Tremblay, J. Desjardins, P. Levesque, M. Ramillard, E. Gendron, A. Bourque, O. Provost, J.-N. Messier.

Les porteurs étaient: MM. N. Massé, J. Couture, J.-E. Duplessis, E. Gagnon, R. Girard et P. Godin.

Conduisaient le deuil, le fils du défunt, M. Jean Legault, son gendre, M. Albert Desmarais, ses petits-fils, Jean, Pierre et Jourdain André Desmarais, ses beaux-frères, MM. J.-B. Binette, S. Lanthier, de S.-Eustache, ses neveux, MM. J.-H. Lachance, Lorenzo Lachance, Raoul Meloche, E. Leroux, J. Brisebois, Henri Meloche, Fernand Lachance, O.-E. Poissant, ses cousins, MM. G. Gravel, Louis Lemarbre, A. Lemarbre, Wm. Lemarbre, René Charbonneau, O. Lalande, P. Legault, Hormisdas et Adélard et Hervé Legault, de S.-Eustache.

Dans l'assistance on remarquait: le notaire H. Gagnon, MM. P. Simoneau, A. Simoneau, A. Robichaud, J.-A. Soulières, A. Bonnier, A. Allard, E. Duplessis, R. Grégoire, E. Duplessis, D. Théberge, O. Primeau, L.-J. Parent, R. Primeau, L. Primeau, P. Bourgie, L. Pilon, G. Laplante, A. Gauthier, R. Primeau, L.-P. Tessier, A. L'Archevêque, A.-D. Lachapelle, W. Lefebvre, P. Bineau, R.-A. Masse, J.-P. Lefebvre, G. Lapensée, N. Girard, A. Jalbert, J. Doré, D. Letourneau, A. Piché, J. Bellerose, P. Giroux, E. Giroux, H. Dignard, I. Bélisle, P. Parent, E. Sauvageau et un grand nombre d'autres.

Les funérailles de Mme Stanislas Rivet

Ces jours derniers furent chantées à S.-Liguori, les funérailles de Mme Stanislas Rivet (née Emma Lavigne), décédée à l'âge de 75 ans et neuf mois. Le service fut chanté par M. l'abbé V. Deschênes, curé de la paroisse. M. l'abbé G. Gaudet assistait au choeur.

Les porteurs étaient, MM. A. Leblanc, J. Roch. L. Desrochers, A.-L. Désaulniers. Les porteuses étaient: Mmes A. Boulard, J. Rivet, P. Coderre, J. Picard.

Outre son mari la défunte laisse dans le deuil trois fils, Joseph, Amédée, Treffié; quatre filles, Soeur Marie de Sainte-Alfrida, religieuse de Sainte-Croix, Mme A.-L. Désaulniers, (Emma), Mme J.-A. Roch. (Anna), Mme L. Desrochers (Maria) ainsi qu'un grand nombre de petits-fils et de petites-filles, deux belles-soeurs, Soeurs Marie de S.- Timothée et S.-Ursule des Srs de S.-Croix.

On remarquait dans l'assistance, les religieuses de Sainte-Croix, la Congrégation des Dames de Sainte-Anne dont elle faisait partie, J. Rivet, A. Rivet, A. Boulard, E. Rivet, E. Venne, H. Laurin, F. Laurin, W. Rivet, E. Gaudet, E. Lagacé, O. Forget, P. Forget, J. Gaudet, T. Lachapelle, D. Gaudet, A. Rivet, H. Rivet, J. Chaille, R. Perrault, E. Léveillé, W. Neveu, R. Léveillé, A. Grenier, W. Bourdif, A. Richard, L. Richard, E. Grenier, E. Paré, E. Léveillé, L. Lépine, J. Gaudet, H. Jetté, R. Lapointe, J. Chevalier, A. Boldue, P. Forest, E. Robert, G. Rivet, A. Perrault, ainsi que plusieurs autres.

Les funérailles de Mme Vve M. Lague

Ces jours derniers, en l'église de Saint-Irénée, ont eu lieu les funérailles de Mme vve Moïse Lague, décédée à l'âge de 70 ans et 4 mois, après une courte maladie. La défunte était Dame de Sainte-Anne. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jos. Denniss, de la paroisse Sainte-Catherine. Le service fut chanté par M. l'abbé R. Gingras assisté des abbés J. Denniss et Ouellette, comme diacre et sous-diacre. La chorale, sous la direction du notaire Clément, chanta la messe de Yon. Le deuil était conduit par les fils de la défunte, Xavier, Léopold et Zénon, ses petits-fils, Omer et Jean-Paul Lague, Gilles Besner et Zénon Bauine, ses gendres Polydore Bauine et Armand Besner. Dans le cortège on remarquait: MM. Jules, Xavier et Joseph Dubreuil, Zénon Legault, Edouard et Antoine Lamarche, Léopold et Armand Lavigne, Albert Boyer, William Therien, Levi Dubreuil, ses neveux, MM. Guilbeault, St-Denis, Adélard et Médard Bauine, Marcel Hurtubise, Joseph Drouin, Pierre Côté, Joseph Godin, Arthur Ranger, Alphide Besner, Hector Besner, Nap. Lafleur, F. Poirier, M. Michaud, M. Berthiaume, Donat et Lucien Lauzon et autres.

Sympathies: Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa, l'abbé Bellerose, l'abbé Gingras, l'abbé Denniss, les soeurs de Ste-Anne.

BARBEAU **Annonce une Grande Vente d'Absorbtion!**

des Magasins ELECTRICS & RADIO Limited

130 Radios Sacrifiés à Grands Rabais

A NOS QUATRE MAGASINS — VENDREDI, SAMEDI ET LUNDI

Dans cette première grande vente il nous faut liquider sans égard aux prix coûtants tout notre stock y compris les échantillons 1932.

Exemples Frappants:

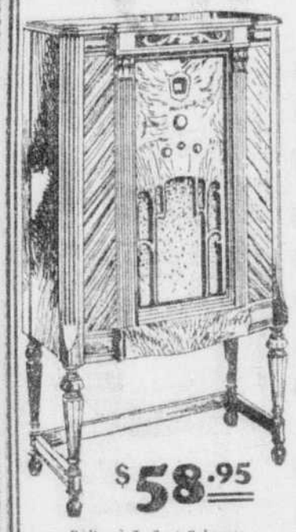

$58.95

Radios à 7, 8 et 9 lampes. Valeurs Originales jusqu'à $285.

VENEZ VOIR CES OCCASIONS

Philco	Baby Grand Rég. $55	$28.95
Steinite	de table 6 lampes	$28.95
Westinghouse	6 lampes	$34.95
Northern	Portatif 5 lampes	$34.95
Philco	Console Rég. $75	$48.95
DeForest	Encore $79	$48.95
Philco	Combiné	$68.95
DeForest	Lowboy $130	$68.95
Sonora	Lowboy 9 lampes	$68.95
DeForest	9 lampes $179	$78.95
Philco	11 lampes Rég. $190	$98.95

AINSI QU'UN GRAND NOMBRE D'AUTRES

Valeurs Inouïes:

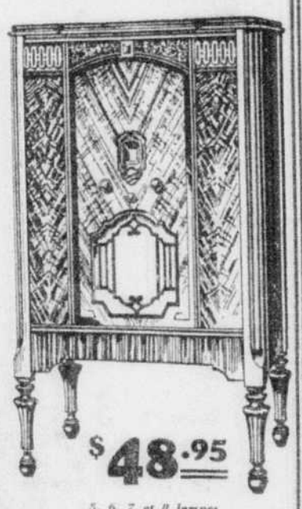

$48.95

5, 6, 7 et 8 lampes. Votre choix DeForest, Philco, Rogers, Etc.

Conditions faciles arrangées pour convenir à votre bourse

GRATIS TABLE DE RADIO de dessin superbe et de riche fini noyer, sera donnée aux premiers 25 acheteurs d'un radio modèle de table.

Chaque Radio Garanti pour 90 jours les lampes comprises

Achetez Maintenant — Cette Vente ne se Répétera peut-être Pas!

Radios Columaire Westinghouse

Modèle 8 lampes $49.50

Modèle 9 lampes (en vente seulement à nos 4 magasins) $64.50

Modèle 10 lampes $79.50

LES PRIX CI-DESSUS ET VOTRE VIEIL INSTRUMENT, TANT QUE LE STOCK NE SERA PAS TOUT ECOULE

Nous avons été assez heureux d'obtenir un autre lot de ces radios. — Venez choisir le vôtre au plus tôt.

6 RAISONS !

pour lesquelles vous devriez choisir un COLUMAIRE WESTINGHOUSE.

1—*Le seul radio dans lequel le principe de la "Colonne d'Air" est mis en pratique.*
2—*Approuvé par les sommités musicales du Canada.*
3—*De dessin unique, un radio différent des autres.*
4—*Prend le minimum d'espace "seulement un pied carré".*
5—*Pourvu d'une Horloge Electrique ou "8 jours".*
6—*Avec le fameux circuit superhétérodyne Westinghouse.*

L. C. BARBEAU LIMITEE

6835 ST-HUBERT DO. 6970

281 CRAIG OUEST LA. 1167*

ELECTRICS & RADIO Limited

758 rue St-Pierre HArbour 4103

5665 Ave du Parc CRescent 1127

10 RADIOS TOUT ÉLECTRIQUES "MANSFORD" MODÈLE 1933

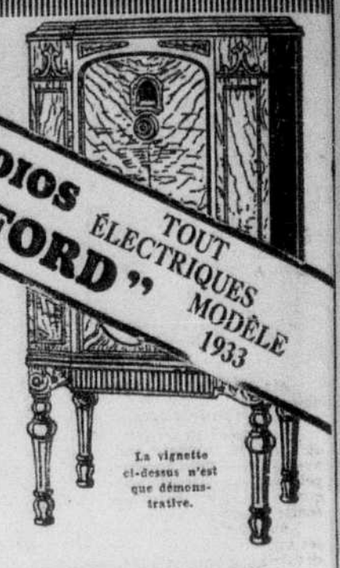

La vignette ci-dessus n'est que démonstrative.

Aux 10 Premiers Acheteurs Qui se Présenteront demain

AU PRIX RIDICULEMENT BAS DE

$39

Valeur de $74

Ces radios sont neufs et munis de tous les perfectionnements avec haut-parleur électrique et sont de modèle cabinet.

N'OUBLIEZ PAS:—

NOUS N'EN AVONS QUE 10 ET LA VENTE S'OUVRE DEMAIN A 10 HRS A.M.

CONDITIONS FACILES SI DÉSIRÉ

J. Donat Langelier LIMITEE

Le Plus Grand Magasin du Genre au Canada

510 EST, RUE SAINTE-CATHERINE

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION DU

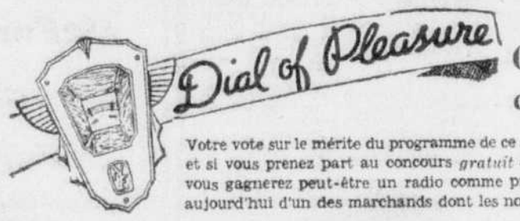

CE SOIR à 10.00

CKAC CHRC CHLP

Votre vote sur le mérite du programme de ce soir sera grandement apprécié et si vous prenez part au concours *gratuit* de votation et de "Limerick", vous gagnerez peut-être un radio comme prix. Obtenez un blanc gratis aujourd'hui d'un des marchands dont les noms sont ci-dessous énumérés.

Jouissez de la radiophonie à son meilleur avec un nouveau radio *Northern Electric*

LES Radios Northern Electric représentent le plus haut degré de perfection atteint jusqu'ici. Ils sont le couronnement d'une expérience datant de plus de 50 ans dans le développement d'appareils de son électrique et comprennent tous les plus récents perfectionnements. Il y a un modèle qui convient à toutes les bourses et à tous les besoins.

GAGNEZ COMME PRIX UN VOYAGE POUR DEUX AUX BERMUDES OU $500 EN ARGENT

Si vous achez un nouveau Radio Northern Electric pendant la période des émissions du *"Dial of Pleasure"*, vous serez éligible à prendre part à un grand concours de votation dont tous les détails sont connus des marchands autorisés Northern Electric.

Le Premier Prix sera un voyage de dix jours pour deux personnes, aux Bermudes aller et retour, toutes dépenses payées, de Montréal ou de Toronto (ou $500 en argent).

Le Deuxième Prix sera un voyage d'une semaine pour deux personnes, à New York aller et retour, toutes dépenses payées, de Montréal ou de Toronto (ou $250 en argent). Ce concours est ouvert à tous les acheteurs de Radios Northern Electric, exception faite des employés de la Northern Electric et des membres de leurs familles.

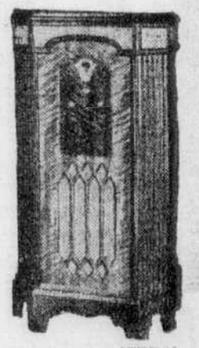

Northern Electric RADIO PIONEERS

NEDP-12

Visitez un des marchands suivants aujourd'hui et demandez-lui une formule gratuite de votation ainsi que les détails des voyages gratuits

ED. ARCHAMBAULT, Enrg. 500 Ste-Catherine Est
M. BEAUDET 1733 rue Notre-Dame Ouest
J.-P. BELAIR 3401 Ste-Catherine Est
E.-R. BELLEMARE 3122 rue Masson
GATINEAU POWER CO. Toutes succursales
LAMARRE & FRERE 3721 rue Notre-Dame Ouest
C.-A. BEAUDET 4743 rue Notre-Dame Ouest
W.-R. CARTMELL & SON 4801 rue Wellington Verdun
A JOLICOEUR 145 rue Notre-Dame Ouest Lachine
STANISLAS CHALIFOUX, Ltée 6541 Blvd St-Laurent
DUPUIS FRERES Ltée rue Ste-Catherine Est
BEAUHARNOIS ELECTRIC COMPANY, Ltd Valleyfield
GENEREUX RADIO & REFRIGERATION CO. 3418 avenue du Parc
GILDRAKE ELECTRIC Greenfield Park
LEBLANC & SAUMUR 1650 Ste-Catherine Est
O. LETOURNEAU 215 avenue Victoria, St-Lambert
MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER Cons. Toutes succursales
HENRY MORGAN & CO. Ltée rue Ste-Catherine Ouest
JAS. A. OGILVY'S, Ltd rue Ste-Catherine Ouest
SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY Toutes succursales
THE ROBERT SIMPSON MONTREAL, Limited rue Ste-Catherine Ouest
VALADE & LAFORTUNE 1203 avenue Mt-Royal Est
COLPRON ELECTRIC CO., Ltée 1250 Bélanegr Est

NEDP-13

JAS A. OGILVY'S LIMITED
Rue Sainte-Catherine Ouest

Procurez-vous votre formule d'entrée au concours Northern Electric chez

Dupuis Frères LIMITEE

Voyez tous les modèles de radios Northern Electric en démonstration à notre Salon du radio. — Conditions faciles.

Etalage complet des nouveaux Radios Northern Electric

Ed. Archambault ENRG.

Facilités de Paiement

Notre service vous donnera satisfaction parfaite

500 S.-Catherine E.

Problèmes de bridge

par GALLICUS

(Service spécial à la "Presse")

(No 1)

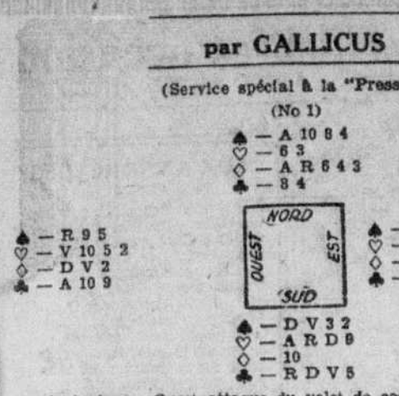

Atout pique. Ouest attaque du valet de coeur et sud fait le grand chelem.

SOLUTION: Problème No 1.

Sud prend la première levée avec la Dame, avance le 10 de carreau et le couvre de l'As du mort. Il joue ensuite un petit carreau, le coupe avec le valet d'atout, joue le 2 d'atout, prend la levée au mort, rejoue un petit carreau, le coupe avec la dame d'atout et avance le 3 d'atout. Aux quatre coups suivants joués au mort (deux atouts et deux carreaux) il écarte ses quatre trèfles.

Au quatrième coup Ouest qui a trois coeur et l'As de trèfle doit défausser soit un coeur soit l'As de trèfle. Selon sa défense Sud prend les trois derniers plis avec le 8 de trèfle et l'As, Roi de coeur ou avec l'As, Roi, 9 de coeur.

Les funérailles de Mme S. Bellerose

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de Mme Salomon Bellerose née (Léontine Lortie), décédée ces jours derniers à l'hôpital Hôtel-Dieu, à l'âge de 53 ans. Le convoi funèbre est parti de la demeure de son gendre, 7844 rue Henri-Julien pour se rendre à l'église S.-Vincent Ferrier où le service fut célébré.

Elle laisse dans le deuil son époux, une fille Mme Robillard (Marguerite), une soeur, Mme Ulderic Favron (Anna), un frère, M. Arthur Lortie, une demi-soeur Mme Philomène Venne, un demi-frère, M. Joseph Lortie, ses beaux-frères, MM. Charles, Donat et Georges Bellerose, MM. Ulderic Favron, Jos. Venne, A. Auclair, R. Mongeau et J. Cousineau, ses belles-soeurs, Mmes R. Bellerose, H. Mongeau, A. Auclair, C. Cousineau et R. Lortie, neveux et nièces, MM. René, Emile et Lucien Favron, Eugène et Donat Lortie, Mlles Marguerite, Jeannette, Alice, Rollande et Jacqueline Favron, Marie-Rose et Marguerite Lortie, cousins et cousines, M. G. N. Clermont, MM. et Mmes L. Desforges, C. Caron, Mérineau, G. Patenaude.

Assistaient aux funérailles: sa fille et son gendre M. et Mme A. Robillard, ses frères MM. Joseph et Arthur Lortie, MM. et Mmes Ulderic Favron, St-Denis, Charles Bellerose, L. Desforges, Mmes Mérineau, Charpentier ainsi que ses deux fils, Mlles Marguerite Favron, Jeannette Favron, Angelina Favron et A. Mérineau, MM. René Favron, Olivier Favron, Mmes Adélard Favron, Lefèvre, Arthur Lapointe, Edmond Favron, Aldéric Comtois, B. Dominik, St-Martin, Damien, MM. Luc et Léo Auclair, Stanislas Comtois, A. Mérineau, J. Mérineau, Joubert, A. Demuy, Damien, Edmond Comtois, Jacques Barbeau, A. S.-Germain, E. Favron, M. Labrecque et une foule d'autres.

Les funérailles de Mme Alphonse Lafond

Récemment ont eu lieu les funérailles de Mme Vve Alp Lafond née Lydia Robin dit Lapointe décédée à l'âge de 91 ans, onze mois. Elle laisse dans le deuil deux fils, Alphonse et Louis; quatre filles Mmes Joseph Charbonneau, Francis Delorme, Aldéric Fortin et Louis Gervais; trois frères; trois soeurs et plusieurs petits-enfants.

Le cortège funèbre partis de la demeure de la défunte No 5737 18e Avenue Rosemont pour se rendre à l'église St-François Solano où le service solennel fut chanté le 26 décembre dernier.

La levée du corps fut afite par l'abbé Champagne, curé de la paroisse. Le service fut chanté par l'abbé Champagne curé assisté par M. l'abbé Fiset et Père Emilien comme diacre et sous-diacre.

La chorale sous la direction de M. Thisdel exécutait la messe de Pérosi. Mlle Carmen Parenteau touchait l'orgue. Les solistes étaient MM. Louis Gervais, N. Bissonnette, Alp. Parenteau, E. Therrien, L. Nantel, G. Lanthier, Jean Parenteau, L. Thisdel et Paul Valade.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, ses gendres, ses petits-fils et ses frères. Les porteuses étaient Mmes Léon Lafond, Wilfrid Desroches, C. Jeannotte, A. Régeant, O. Grenier, J. Brunette.

On remarquait aussi: MM. C. Géraudias, Georges Herte, Dr J. E. Marion, René Charbonneau, G. Maurice, E. Gravel, Léo Martinbeault, Albert Rivest, G. Vermette, P. Lefebvre, J. Charbonneau, F. X. Lafond, A. Lafond, J. H. Britton, G. Loiseau, Omer Grenier, Emile Grenier, L. Charbonneau, J. Labelle, Lorenzo Giroard, C. Larose, U. J. Gervais, O. Bélanger, Louis Lapointe, J. Lapierre, D. Aubry, Jos. Lapointe, U. Leclerc, Louis Lafond, A. Brassard, Jos. Charbonneau, Louis Gervais, Paul Boulé R. Fortin, Jos. Lauzon, Georges Roby, Henri Charbonneau, A. Beyrisse, A. Lafond, J. B Pontbriand, Léon Lafond, Louis Lapierre, J. Brouillard, Maurice Lafond, Roy Lafond, Roméo Charbonneau, O. Burns, O. Désiel, A. Desfardins, Laurent Desjardins, A. Millette, H. Desjardins, J. Taillefer, A. Lapointe, A. E. David, J. Jeannotte, Eugène Bertrand, E. Desroches, L. J. Lafond, R. Mesnier, J. A. Desroches, I. Laniel, W. Laniel, S. Lacroix, et autres.

Les funérailles de Mme C. Archambault

Mme Camille Archambault, née Mary Jane Hall, est décédée jeudi dernier, à l'âge de 79 ans, 5 mois, à la demeure de son fils, Massèo, 1874, rue Cartier.

La défunte laisse dans le deuil, quatre filles: Mme Joseph Giguère (Rosa), Mme veuve Mathias Robitaille, (Anna), Mme I. Brault (Marthe) et Mme Joseph Letarte (Marie Josephi et cinq fils, Francis, Camille, Edgar, Joseph et Masséo, et un grand nombre de petits-enfants.

Ses funérailles eurent lieu samedi dernier, à 10 h. 30 en l'église paroissiale de Saint-Sulpice, comté de l'Assomption. M. l'abbé Boucher, curé de l'endroit, célébra le service. L'inhumation se fit au cimetière local.

Dans le cortège on reconnaissait: les cinq fils de la défunte, MM. A. Hétu, Euclide Hétu, Amédée Cormier, H. Choquette, Joseph Plouffe, Henri Archambault, A. Geoffroy, Gérard Giguère, Gaston Giguère, Jos. Giguère, Alcide Giguère, Henri Guimond, Rosaire Archambault, François Archambault, Jean-Jacques Archambault, Camille Archambault, Philippe Giguère, A. Plouffe, I. Prud'homme, Napoléon Pelletier, Hervé Robitaille, Jos. Miron, Albert Archambault, R. Francoeur, A. Théoret, Joseph Hétu, O. Desjardins, Pierre Hétu et nombre d'autres.

Les funérailles de Mme Raoul Langevin

Ces jours derniers, est décédée madame Raoul Langevin, née Brigide Gravel, à l'âge de 39 ans. Les funérailles ont eu lieu à l'église Ste-Marguerite-Marie à 8 heures. Le service fut chanté par M. le curé, assisté des abbés Mongeau et Bastien. Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, 5 enfants, Roland, Pauline, Lucienne, André et Jean, sa mère, ses frères, Adélard, Joseph, Alphonse; ses soeurs, Maria, Blanche, Eugénie, Alma (Mme Adrien Lafontaine).

On remarquait dans le cortège son époux, son fils, Roland, ses frères, son beau-frère, son beau-père, M. Langevin, et plusieurs autres.

Les funérailles de M. J.-S. Touchette

A Montréal, le 19 décembre 1932 est décédé M. Jos. S. Touchette, autrefois de Boston, Mass. Le défunt qui était à l'emploi de la maison James Coristine depuis 21 ans, laisse pour pleurer sa perte son épouse Mme S. Touchette, née M.-L. Picard, deux fils, Joseph, en religion frère David-Joseph, d'Alfred, Maine, des frères de l'Instruction Chrétienne et Henri, étudiant au Séminaire de Philosophie de Montréal; quatre soeurs, Mmes S. Corriveau, C. Fortin, G. Chartrand, S. Picard, deux belles-soeurs, Mmes Louis Décarie et Rodolphe Narbonne de Montréal, deux beaux-frères, MM. Jos Picard, et Sam Picard, de Boston, Mass., sept neveux, Sammy, Charly Paul, Ernest, Cyrille Touchette, de Boston, Emile et Louis Narbonne, de Montréal et beaucoup de nièces.

Les funérailles ont eu lieu mercredi matin, le 21 décembre en l'église S.-Zotique, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le cortège funèbre précédé de la Ligue du Sacré-Coeur quitta la demeure du défunt, 4790 Ste-Emélie, à 7 h. 45 pour se rendre à l'église et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. A l'église, la levée du corps fut faite par M. H. Maurault, p.s.s., supérieur du Séminaire de Philosophie. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Léopold Guillemette, de la paroisse Notre-Dame des Sept-Douleurs de Verdun, ami de la famille, assisté comme diacre et sous-diacre, des abbés L. Potvin, et J. Riopel, vicaires de la paroisse.

Dans le sanctuaire, on remarquait, MM. les abbés E. Savignac, p.s.s., H. Boudreau, p.s.s., H. Maurault, p.s.s. E. Filion, p.s.s. G.-H. Lacasse, p. s. s., du Séminaire de Philosophie ainsi que MM. A. Gascon, L.-M. Demers, R. Boudreau, M. Leclerc, L. Lacasse, G. Lachance, P. Doucet, G. Nadeau, L. Nadeau, M. Vadeboncoeur, A. Poulin, séminaristes.

La quête fut faite par MM. A. Léveillé et C. Goulet.

Durant l'office le chant fut exécuté par la chorale S.-Zotique qui rendit la messe acilistes furent MM. R. Nantel, J. Tessier, A. Archambault, F. Tourangeau, E. Lachapelle, S. Valade. Touchait l'orgue M. Bernard Boucher.

Les porteurs étaient MM. A. Lamarre, H Deschamps, O. Poirier, P. Ricard, G. Gallipault, O. Surprant.

Conduisaient le deuil les fils du défunt, Joseph (frère David-Joseph) et Henri, MM L. Décarie et R. Narbonne, ses beaux-frères, et Emile et Louis Narbonne, ses neveux.

Dans le cortège on remarquait MM. P. Mercier, M.P., J.-Alian Bray, ancien échevin du quartier St-Henri, T. Hutchison de la maison J. Coristine, les révérends frères Pierre, Cyprius, Dalmace, Claude, du Noviciat du Sacré-Coeur Laprairie, les rév. frères Marcel, directeur du collège S.-Zotique, Justicien, Wilfrid, Armand, le rév. frère Adelphe, directeur de l'école S.-Edouard MM. H. Maurault, p.s.s., G.-H. Lacasse p.s.s., la classe de Philosophie du Séminaire de Montréal, le collège S.-Zotique, Z. Bélair, L. Riendeau, Dr J.-P. Desrosiers, Dr M. Thompson, P. Ricard, A. Gagnon, L. Vandelette, R. Meloche, D. Riendeau, J.R Piché, A. Lamarche, E. Lachapelle, H. Delage, U. Lachapelle, H. Brien, A. Archambault, R. Charbonneau, J. Marchand, G Marchand, M. Renouf, J.-P. Renouf, M Lussier, J. Poirier, A. Léveillé, A. St-Onge W. Lalonde, O. Lenzolis, L. Trembiay, J. Côté, M. Brault, P. Campeau, N. Lorrain J. Brisebois, Z. Barbeau, E. Sénécal, T Dorval, D. Chartrand, J. Marceau, G. Labelle, Jos. Lorion, J. Beaudoin, J. Guay Geo. Gignac, Jos. Aubry, O. Cordeau, P.-A. Brien, F. Kirouac, Geo. Kaltenback, E. Hebes, B. Beausoleil, A. Desiauriers, S. Lussier, J.-B. Paré, M. Scott, A. Scott, M. Parizeau, D. Hewlings, F. Garley, G. Shirley, A. Scott, F. Aubut, R. Carreau, D. Murray, C. Goulet, D. Martel, A. Léveillé, C. Fournier, G. Gagnon, C. Benin, E. Lamonreux, A. Bergevin, D. Boisvert, S. Dumouchel, L. Deland, L. Laporte, H. Lafond, T. Labeau S. McBride, A. Marotte, M. Masse, B. Martel, A. Ménard, C. Picard, S. Plante, L Paquette, D. Rivest, O. Sévigny, L.-M Robitaille, M. Beaulac, L. Legault, M. Rondeau, N. Loiselle, R. Duclos, L. Binette, R Lavoie, S. Thomas, C. Potvin, J.-V. Robitaille, C. Francis, J.-L. Repentigny, L. Gougeon, C Lavoie, L. Plion, O. Poirier, F. Paradis, A. Dupuis, R. Dubuc, A. Duchamme, C. Hewlings et un grand nombre d'autres.

POINTE AUX OUTARDES

—Mlle Bernadette Moreault est allé à Ragueneau, chez son beau-frère, M. Georges Morneau.

Feu M. C. Boucher

(Du correspondant de la PRESSE)

Sainte-Madeleine — Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Charles Boucher décédé à l'âge de 75 ans. Il laisse 4 fils, l'abbé Osias Boucher, curé de Fall-River, Mass.; Victor et Ulderic, de New-Bedford, Mass.; Adélard, de Sainte-Madeleine; 4 filles, Mme Hector Dion, de Springvale, Maine; Amanda de Sainte-Madeleine; Mme Zoël Roy, de Sainte-Thérèse; et Noël Guillemette de Sainte-Madeleine. La levée du corps fut faite par le fils du défunt, qui chanta aussi le service assisté des abbés Henri Mongeau et Albani Beauregard, de St-Hyacinthe.

On remarquait dans le choeur le curé Lecours, le chanoine J. B. Houle, de Marieville; les abbés Kiroack, de S.-Hyacinthe; Pépin, de Marieville; Gadbois, de S.-Jean-Baptiste; Auger, Gustave Roy, Louis Raymond, Georges Lanceault, de S.-Hyacinthe.

Conduisait le deuil: MM. J.-B. Angers, beau-frère du défunt, Osias Beauregard, son neveu. Les porteurs étaient 3 fils du défunt, Victor, Ulderic et Adélard, et ses gendres, MM. Zoël Roy, Noël Guillemette, et Avila Sénécal.

On remarquait dans le cortège, Mme Hector Dion, Mlle Amanda Boucher, Mme Zoël Guillemette et ses filles, Noé Guillemette, Adélard Boucher et ses enfants, J.-B. Angers, MM. et Mmes Ex. Girard, de St-Denis; Provost, MM. Donat et Michel Beauregard, de La Présentation; M. Donat et ses fils, de St-Jean-Baptiste; Mme Osila Sénécal et ses filles; M. Joseph Sénécal, MM. et Mmes Isaac Préchette, Ménard, Joseph Leclerc, de La Présentation; Osias Hébert, MM. Eusèbe Beaudreau, Gédéon Beaudreau, de S.-Dominique; Alphirie Lefebvre et son fils, de S.-Hughes; I. Raiville, de S.-Hyacinthe, etc.

Un Trésor d'Aubaines chez Archambault

La plus grande vente du genre jamais vue à Montréal!

VENTE AVANT INVENTAIRE

Assortiment de Radios aux Bas Prix que Vous Attendiez!

Chacun est Garanti pour 3 Mois et peut être acheté avec Facilités de Paiement.

Fada 6 lampes	Le meilleur radio que vous pouvez acheter à ce prix.	$19.50
Brunswick	Modèle 22, à 7 lampes, dans un riche cabinet. Se vendait $275.00.	$79.50
Philco combiné	Un magnifique appareil à 9 lampes, se vendait $296.00.	$89.50
DeForest Crosley	Modèle "Operetta" 8 lampes. Se vendait $179.00	
DeForest Crosley	Modèle "Troubadour" à 8 lampes. Se vendait $278.00.	$99.50
General Electric	Six radios combinés absolument neufs. Régulier $149.00	
Philco 11 lampes	Magnifique cabinet. Se vendait $235.00.	$129.50
Stromberg Carlson	Un appareil de $338 Console de toute beauté.	
DeForest Crosley	Combiné "Minstrel" à 9 lampes. Se vendait $395.00.	$149.50
Stromberg Carlson	Modèle à 10 lampes. Se vendait $500.00.	$159.50
DeForest Crosley	Combiné "Belcanto" à 10 lampes. Se vendait $435 00.	$199.50

Sparton 1933	Sept lampes. Régulier $119.00. Pour cette vente	$59.50
Northern Electric	Modèle "Jasper" à 8 lampes de $149.00	
Steinite 8 lampes	Combiné à 8 lampes de $295.00	
DeForest Crosley	Combiné à 8 lampes de $395.00	GROUPES A
Fada 8 Lampes	Ce superbe radio se vendait $250.00	$69.50
Stromberg Carlson	A 7 lampes. Se vendait $265.00	
Brunswick	Modèle No 15 à 7 lampes. Se vendait $224.00	
Brunswick Combiné	Six lampes. Valait $395.00	

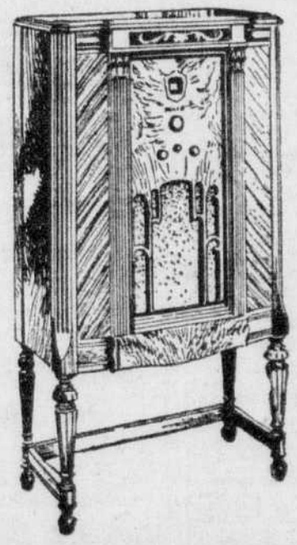

Un Spécial Remarquable!

PHILCO

Modèle Nouveau à 7 Lampes

- Contrôle automatique du volume.
- Haut-parleurs dynamiques jumeaux.
- Cadran index de postes.
- Nouvelles lampes très efficaces.
- Sélectivité Superhétérodyne.
- Superbe cabinet en noyer.

SE VEND Rég. $99.50

Archambault vous l'offre durant cette vente à **$69.50**

Laveuses Electriques "EASIETTE"

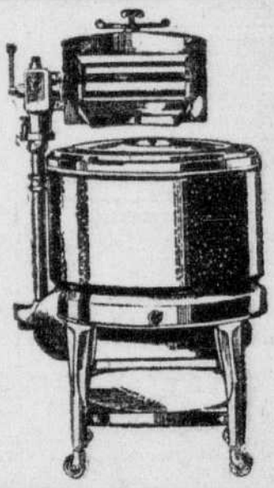

Une laveuse giratoire rapide, efficace et exempte de tout trouble. Très belle cuve émaillée, fini porcelaine poli et nickel. La marque "Easy" en garantit la haute qualité, et cet extraordinaire bas prix chez Archambault en fait la plus grande aubaine du genre que vous ayez jamais vue.

GARANTIE POUR UN AN **$49.50** FACILITES DE PAIEMENT

Merveilleuses Aubaines de PIANOS

Marque "New York" entièrement remis à neuf et garanti pour dix ans. **$79.50**

Marque "Wormwith", complètement rénové et garanti pour dix ans. **$89.50**

Marque "Archambault", modèle de concert. Garanti pour 10 ans. **$149.50**

Piano "Pratte", modèle d'artiste. Absolument garanti pour dix ans. **$149.50**

Un grand choix de chansons populaires françaises sur disques "Pathé" (Rég. $1.00) **67c**

Disques de danse "Columbia" 15c 7 pour $1.00

Disques Classiques et d'Opéras ½ Prix

SEULEMENT 10

MAJESTIC NEUFS

CONSOLE 1933, MODELE 314, AVEC LAMPES JUMELLES ET LAMPES ROGERS GARANTIES.

$69

Régulier $109 pour

Autres modèles **$39** et plus

VENEZ DE BONNE HEURE

CONDITIONS: Aussi faciles que $1 PAR SEMAINE

LAMPES ROGERS GARANTIES — aux plus bas prix en ville. —

EXAMEN GRATUIT DES LAMPES

CANADIAN Electrical Supply Co. Ltd

285, RUE CRAIG OUEST — LANCASTER 7151

— Ouvert tard le vendredi et le samedi soir. —

20% de Réduction Sur la Musique en Feuilles, les Accessoires Électriques et les Articles Religieux

Phonographes

Phonographe "Brunswick" en condition absolument parfaite et de belle apparence. **$5**

Trois magnifiques phonographes, genre "Orthophonic", en parfaite condition. **$12**

"Brunswick" Panatrope, le meilleur phonographe sur le marché. **$14**

Aiguilles Archambault

Aiguilles fortes Archambault. Se vendaient 200 pour 25. Maintenant. **.09**

LAMPES DE RADIO

Marques Dunbar et Magnatron. Modèle 224, de $2.10. Modèle 245, de $1.40. Modèle 227, de $1.30. Chacune **.69**

Rouleaux pour Piano automatique

Un choix varié à écouler à **.19**

Paquets de surprise

Contenant trois morceaux de musique en feuilles **.05**

Ed. Archambault ENR.

500 Sainte-Catherine E.

MARQUETTE 6201. ANGLE RUE BERRI

Occasions d'affaires ! Lisez la colonne Commerce à vendre, dans les petites annonces de la "Presse", vous y trouverez les meilleures occasions

CLASSIFICATION ET TARIF

Accordeurs de pianos	37	Camionnage	48	Machineries	87
Achats de créances	93	Cartes postales	49	Magasins à louer	30
Accessoires d'autos	70	Chambres à louer	19	Maisons à louer	28
Adoption	38	Chambres demandées	20	Maison chauffée à louer	27A
A échanger	94	Chambres et pension	21	Maisons à vendre	104
Agences demandées	6	Cha. et pension dem	22	Mais camps à louer	31
Agents demandés	5	Cha. pension d'enfants	23	Mais camp demandés	105
A louer	17	Chambre pension d'été	24	Maisons demandées	103
Ameublements	77	Cha. pens. d'été dem	25	Mais meublées à louer	29
Animaux	69	Change pour change	50	Manufactures à louer	32
Agences de Placement	7A	Chevaux et voitures	81	Matériaux de const.	88
Appartements à louer	15	Coiffeuses	11	Moteurs et Yachts	89
Appartements à vendre	100	Collection	51	Objets perdus	62
Appts demandés	14	Commerce à vendre	82	Objets trouvés	63
Appts meublés à louer	16	Cottages à louer	26	Occasions d'affaires	107
Argent à prêter	98	Cottages à vendre	102	Oeufs et volailles	90
Argent demandé	97	Cottages demandés	101	On demande à acheter	68
Argenterie, nickel	39	Cours femmes, filles	10A	On demande à louer	13
Articles de ménage	78	Co-Associé demandé	6A	Pension chasse	36
Articles de sport	76	Démolisseurs	52	Peintures	90A
Associés demandés	7	Disparus	54	Produits de beauté	63A
Autos-Camions	72	Divers	55	Professeurs	64
Autos à louer	73	Echanges, divers	56	Position demandée fem.	2
Autos à vendre	71	Ecoles de métiers	9	Position demand hom.	1
Autos demandés	74	Effets bureau, ménage	83	Profession	114
Aux malades	40	Elèves demandés	3	Propriété cam. à vendre	106
A vendre, divers	75	Electrolyse	57	Radios	91
A vendre ou à échanger	95	Entrepreneurs	53	Rembourrage	65
A vendre ou à louer	96	Emmagasinages	58	Règlements dettes	99
Aviation	47A	Extermination vermine	55A	Réparations	66
Avis de responsabilité	41	Faillites	51A	Résidences d'été dem	34
Bateaux et Engins	42A	Femmes, filles demand.	10	Salle à louer	35
Bicycles, Motocyclettes	79	Fermes d'élevage	12A	Service domestique	12
Bijouteries	42	Formation de société	59	Suggestions	74A
Blanchissage	0	Fourrures	84	Terrains à vendre	110
Bois et charbon	80	Garages à louer	27	Terrains à louer	108
Boutons, plissage	43	Gramophones	85	Terrains demandés	109
Brevets	44	Hom. Garçons dem	8	Terres à vendre	112
Broderies	78A	Hôpital de poupées	69A	Terres à louer	113
Brûleurs à l'huile	78B	Hôpitaux privés	60	Terres demandées	111
Buanderies	45	Hôtels et Voyageurs	60A	Transports	67
Bureaux à louer	18	Informations	61	Vêtements	92
Cadres et Miroirs	46	Instruments de musique	86		
Calendriers	47	Leçons demandées	4		

FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, NAISSANCES, REMERCIEMENTS, OFFRANDES DE MESSES, DE FLEURS, DE SYMPATHIES; BOUQUETS SPIRITUELS, INHUMATIONS, SERVICES ANNIVERSAIRES, IN MEMORIAM — 3 centins par mot avec minimum de $1.00 par insertion.

AVIS DE DECES, 2 centins par mot avec minimum de 50c par insertion. Pour autres détails, voir colonnes de ces avis dans une autre page.

EMPLOIS DEMANDES, 3 centins par mot avec minimum de 30c ou 10 mots par insertion.

TOUTES AUTRES ANNONCES CLASSEES, 3 centins par mot avec minimum de 45c et de quinze mots par insertion.

EN-TETES EN NOIR, $1.00 par insertion pour une ligne en caractère gothique 9 points (24 points à la ligne). L'annonce elle-même 3 centins du mot.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

Montréal, 9 juin 1932 la "Presse"

DEMANDES

0 BLANCHISSAGE, MENAGE, ETC.

PLATRIER fait réparations toutes sortes, blanchissage, ciment, grattez, etc. au contrat ou à l'heure. S'ad. CAl. 84923 0—74-6

1 POSITION DEMANDEE HOM.

CONCIERGE ou aide général, aussi chauffeur, meilleures références. FRontenac 6422. 1—

COUTURIER presseur sur presse Hoffman. A. Boucher, 6654 Papineau. CAl. 5848. 1—

PRETES faire vos ouvrages de peinture, décoration, enseignes, vitrines, imitation. Appelez AMherst 2861. Ouvrage garanti. 1—

JEUNE COUPLE demande conciergerie ou maison de chambres à avoir soin. Expérience et références. Appelez CAl. 1478. 1—

2 POSITION DEMANDEE FEM.

BONNE fille campagne demande position dans maison privée. AMherst 2556. 2—

DAME garde-malade, références professionnelles, cas immédiatement. CHer. 6329 2—

DEUX filles générales demandent positions. LAncaster 0956. 2—

FILLE campagne parlant deux langues, demande position, maison privée. CHerrier 2960. 2—

FILLE désire position dans maison privée, expérience, références. CHerrier 8336. 2—

FILLE âgée position maison privée, générale. CHer. 6516. 2—

FILLE âge moyen pouvant faire couture en retour chambre, pension, petit salaire. LAnc. 6917. 2—

FILLE honnête désire position dans maison privée. WEst. 4373. 2—

FILLE de campagne désire position, références. Ch. 0094. 2156 Cartier. 2—

GARDE-MALADE diplômée désire service privé, références, prix réduit. CLair. 8411W. 2—

JEUNE Belge distinguée, désire emploi, maison privée, références, expérience. LAnc. 0035. 2

JEUNE FILLE de 23 ans, demande emploi dans une bonne famille. CRescent 2895. 2—

JEUNE fille campagne demande position dans maison privée. 7504 Drolet, 3ième. 2—

JEUNE fille respectable 27 ans, désire position dans maison privée, bonnes références. Tél. Amherst 3703. 2—

JEUNE fille distinguée demande emploi dans maison privée, fournira de bonnes références. CHer. 5450. 2—

JEUNE FILLE diplôme académique, bilingue, demande position, caissière, dactylographe, employée de bureau. 220 St-Zotique. CR. 8120. —73-3

JEUNE veuve désire position chez une personne seule. 1521 Valois. 2—

3 ELEVES DEMANDES

ANGLAIS sans livres, sténographie bilingue en 14 leçons, clavigraphie, comptabilité; jour, soir. Prospectus gratuit. Paré, 3473 St-Denis. LAncaster 5927. 3—70-6

COLLEGE Commercial Elie, 3815 St-Denis. HArbour 2828. Anglais, sténographie, comptabilité, télégraphie, brevets, pharmacie, médecine, vétérinaire, génie civil. Cours individuels jour et soir. Prospectus gratis. 3—67-23

CONVERSATION anglaise, cours rapides, succès assuré, cours à domicile, individuel ou en groupe. T. Mailly, 4800 Parthenais. FR. 5648. 3—72-4 h

DEMOISELLE d'expérience donne cours classique et commercial strictement privés. Français, anglais, sténographie bilingue, 3 mois; dactylographie, comptabilité, conversation anglaise, méthode rapide. Attention particulière élèves arriérés; jour, soir. 785 Mt-Royal est, coin St-Hubert. 3—72-4

ESPAGNOL leçons privées le soir par professeur d'expérience, résultats garantis. 4526 Garnier. Amherst 1716. 74-2

PROFESSEUR René Savoie, L.C., L.E., B.A., B.S.A., brevets cours classique, commercial. 1448 ouest, Sherbrooke. PLateau 6717. 3—72-l.m.M.J.v

5 AGENTS DEMANDES

AGENTS, chefs d'équipes solliciteurs. Proposition avantageuse, 4 à 8. 1731 S.-Denis, chambre 3. 5—

VENDEURS demandés, bonne opportunité pour quelques hommes qui possèdent l'ambition de s'établir dans un commerce à leur compte. Clientèle établie. Profits assurés de $30.00 par semaine au début. S'adresser entre 4 hres et 6 hres p.m. à R. Desnoyers, a/s Compagnie J.-R.-Watkins, 940 Des Inspecteurs. 5—11.13.16.19.23.26.30.2

7 ASSOCIES DEMANDES

ASSOCIE demandé avec $5,000.00, comme vendeur, bon salaire. Chance exceptionnelle, personne sérieuse. AT. 1479w. 7—

ASSOCIE sérieux avec $6000.00 capital et plus. Expérience dans ferronnerie. Commerce établi depuis 16 ans. Ecrire casier 481 La Presse. 7—73-3

8 HOMMES, GARCONS DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 8—258-n

AJUSTEUR demandé pour les machines à sacs d'épicerie Poitevin. Emploi continu. Doit être expérimenté dans ce travail. Case 603 la "Presse". 8—74-2h

DEBOSSEUR général pour automobile, inutile de se présenter sans expérience. P. Pelletier, 1448 Dorchester ouest. 8—

DEMANDES pour importante organisation, solliciteurs d'expérience désirant se faire bon revenu position à l'année. S'ad. le matin seulement à M. G.-E. Beaulne, 1260 rue Amherst. 8—73-3

DISTRIBUTEURS de lait ou de pain avec expérience, dans Hochelaga, Maisonneuve ou Youville. CAlumet 8420. Casier 507, la Presse. 8—

DRIVERS pour livraison chez les épiciers. Dépot exigé. 1118 Amherst. 8—73-2

ENCORE quelques districts vacants, vente domicile eau Javel en poudre (Javelinet). S'ad. 7843 Chateaubriand, Cal. 0607. 8—

HOMMES ACTIFS DEMANDES pour conduire le commerce mondialement connu de Service à domicile Rawleigh dans le Comté. Personnes actives peuvent gagner $35 par semaine au début et augmenter rapidement. Ecrivez immédiatement à The W. T. Rawleigh Co., Ltd., Dépt. CN-79-5, Montréal, Canada. 8—13.14.20.21.27.28

25 JEUNES hommes demandés, de bonne apparence, salaire 20.00 par semaine et commission. 5864 Delorimier. Calumet 1140. 8—

JEUNE HOMME comme vendeur. S'ad. immédiatement, 4808 Cazelais, entre 6 et 7 hrs du soir. 8—

JOBBER pour vendre tartelettes et patés à la viande de toutes sortes. 4550 Boyer. 8—

8 HOMMES, GARÇONS DEM.

ON demande immédiatement deux vendeurs pour la ville et deux pour la campagne pour vendre série de produits pharmaceutiques fortement annoncés. Doivent être bilingues, expérimentés, fiables, énergiques, bien recommandés. Ecrire à case 497 la Presse. 8—h

POSITION intéressante à bons vendeurs, avec connection chez propriétaire de radios. Gérant des ventes, 1033 S.-Zotique E. 8—11.13.16.18

SOLLICITEURS peddlers à domicile, bonne commission à bon vendeur. 4536 Christophe-Colomb. 8—

VENDEUR honnête pour représenter maison responsable. $500. de marchandise fourni gratuitement. Demandez C. Huard, 380 Rachel Est. 8—1h

VENDEURS demandés à des hommes sérieux et travailleurs, bonnes propositions seront offertes. 4556 St-Laurent. 8—9.11.13

VENDEUR d'auto avec expérience, bonne proposition pour homme sérieux. 4556 St-Laurent. 8—73-2

9 ECOLES DE METIERS

APPRENTIS barbiers demandés. Quelques semaines suffisent. Positions assurées. Diplômes décernés. Termes faciles. Etabli depuis trente-cinq ans, instructeurs experts. Pour informations, Ecole Moler, 914 St-Laurent. 9—70-6

APPRENEZ le métier de barbier en quelques semaines. Facilités de paiements. Modern Barber School, 1107 rue St-Laurent, Montréal. 9—74-8

AVONS besoin 50 barbiers. Apprenez sans délai. Enseigné par expert. Quelques semaines suffisent. Faut remplir cette demande. Cours réduit pour les premiers. Informations: Arthur Moreau, 930 St-Laurent. 9—70-6

DELORIMIER près Beaubien, 2 lots bon marché, eau canaux entrés. CAl. 6323. 9.11.13

EMPRUNTERAI 15000. 1ère hypothèque, bonus $100. 7189 Christophe-Colomb. CAlumet 6323. 9.11.13

10 FEMMES, FILLES, DEM.

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 10—258-n

APPRENEZ tailler, coudre, broder, 0.35 la leçon. Quelques semaines suffisent. 4627 St-Denis, près Mont-Royal. 10—

JEUNE fille d'expérience pour salon crème à la glace. 1366 Ontario. 10—

JEUNE FILLE pour servir table dans restaurant crème à la glace. 2489 Mont-Royal Est. 10—

MINGLEUSE d'expérience, demandée. Buanderie Paquette, 2251 Des Carrières. 10—

11 COIFFEUSES

A BAS petit salaire. Prix spécial, coiffure, culture de beauté enseignée par experts. Salon Marvel, 8 Ste-Catherine Est. 11—70-6—

ACADEMIE coiffure, cours complet, 15.00, diplôme garanti, position, termes faciles, jour et soir. Coiffure gratis. 2005 Chambly, près Ontario. FRontenac 1535. 11—110-N.O.

COURS coiffure, salaire en apprenant; coiffure gratis. 74 Ste-Catherine ouest, près théâtre des Arts. LAncaster 5344. 11—51-306

ONDULATION permanente croquignole 1.50, shampoo .25, Marcel .35. 1345 Montcalm. CH. 2239. Mlle Bergeron. 11—73-3

12 SERVICE DOMESTIQUE

AVIS

En répondant à ces annonces, veuillez ne pas envoyer l'original de vos lettres de recommandations, mais simplement une copie. 12—258-n

DAME moyen âge pour campagne, soin des enfants, $8., références. 4624 Delanaudière. 12—

FEMME pour aider au ménage, sachant coudre, raccommoder, 8.00 par mois. 7465 St-Hubert. 12—

FILLE demandée pour travaux généraux du ménage, doit parler un peu l'anglais. S'adresser à 5499, Saint-Urbain. 12—

FILLE ou veuve, 28 à 39 ans, comme ménagère, pour personne seule. S'ad. 6 à 7½ p.m. 1831 St-Luc, Appt. 6. 12—

PERSONNE moyen âge, honnête, pour tenir maison personne seule, bilingue. S'ad. 973 St-Laurent. 12—74-2

SERVANTE générale pour maison 6 appts. Devra être bonne cuisinière. Pas d'enfant. Donnez références, âge et salaire demandé. Préférence à qui peut coucher chez elle. Casier 406 La Presse. 12—74-3

SERVANTE parlant un peu l'anglais demandée pour travaux généraux du ménage, 10.00 par mois. 837 Ave Stuart. AT. 4157w. 12—

13 ON DEMANDE A LOUER

ON DEMANDE à louer, garage, cinq à 20 machines, dans bon centre. 5737 St-Hubert. 13—74-2

6 PIECES éclairées, chauffées, très moderne, près école, église; préférence St-Stanislas. Mentionner prix. Ecrire Casier 506 La Presse. 13—74-2

A LOUER

15 APPARTEMENTS A LOUER

BONS appartements modernes, une à six pièces, dans les meilleures parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques ouest. HArbour 2185. 15—4.5.9.11.13

MANCE 3478, passé Sherbrooke, petit ou grand appt. une chambre, lavabo, cuisinette séparée, eau chaude. 15—74-2

SHERBROOKE ouest, 415, localité centrale, neuf pièces, occupation immédiate, loyer 960.00. PLat. 6845. 15—72-3h

7 PIECES des plus modernes, prix très réduit. 1550 Mt-Royal est. S'adresser concierge. 15—71-6

16 APPTS MEUBLES A LOUER

A BAS PRIX, appartements meublés, chauffés, gaz, deux grandes pièces, deux lits, ménage fait, 5.00, 5.50. 338 Lagauchetière est. 16—

ALLEZ 284 Des Pins, 2, 3 pièces privées, propres, meublées, chauffées, éclairées, gaz, lingerie, téléphone, 5.00 à 8.00 par semaine. PL. 1867. 16—

APPARTEMENTS Castle, 5249, Ave du Parc une et deux chambres meublées, gaz, lumière, bain inclus. 16—91-N.O

APPARTEMENTS meublés, gaz, eau chaude, bain, électricité et téléphone fournis, tranquille, concierge. 1001 St-Denis. 16—

APPARTMENT d'une pièce et de deux pièces, meublé, chauffé, eau chaude, service du Téléphone. 3825 St-Denis. BEl??? 1469. 16—73-3

APPT une ou deux pièces chauffées, cuisine, chambre de bain. 1071 Berri, appt 6. 16—73-2

16 APPTS MEUBLES A LOUER

APPARTEMENTS meublés, nouvellement décorés, chauffés, gaz, eau chaude, électricité fournis. 161 Dorchester Ouest. PL. 8002 16—74-2

4 APPTS bien meublés, bon marché. S'ad. FRont. 8836. 16—73-2

APPARTEMENTS Richelieu, 1544 rue Stanley, chambre double, bain, cuisinette, concierge, accommodation pour touristes, taux bas. Marquette 1934. 16—71-6

BELLE petite pièce, cuisinette devant, 2.75, ultra propre, chaud, tranquille, près Demontigny. 16—

MENTANA, 3085, une et deux pièces, cuisinette, gaz, électricité, téléphone gratis. 4.00 à 7.00 semaine. 16—

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 16—70-6

ST-ANDRE, 3429, une ou deux pièces, meublées, gaz, électricité, compris, frigidaire, eau chaude à l'année. Au concierge. 16—

ST-DENIS 1727, Mance 2079, une pièce meublée, cuisinette, gaz. Concierge. 16—10.12.13

ST-DENIS 1044, 1 à 3 pièces, chambre bain, cuisinette, eau chaude, gaz, lumière gratuits. HArbour 0455. 16—

ST-DENIS 3431 près Sherbrooke, appt. neuf meublé ou non, eau courante. Condition avantageuse. 16—

ST-HUBERT 1150, 1164, une, deux, trois pièces, cuisine, eau chaude, planche, dépense, armoires, baignoire, douche. 16—70-5

ST-HUBERT 1771, une et deux chambres avec cuisinette, bain. Le loyer comprend : gaz, électricité. 16—74-2

SHERBROOKE Est 22, Ontario ouest 159, une pièce meublée, cuisinette, gaz, loyer modéré. Concierge. 16—10,12,13

THERESA, jolis appartements à la semaine ou au mois, belle localité, possession immédiate. 4234 S.-Denis. BE. 1661. 16—

TROIS appts à louer meublés, fini moderne, avec frigidaire, 2014 Beaudry, apt. 1. 16—73-2

4 PIECES neuves, bien meublées, chambre de bain, 5.00 par semaine. 3520 Desery, HArbour 3913. 16—

4 PIECES bien meublées, rue Wolfe, près Dorchester, 5.00 par semaine. HArbour 3913.

17 A LOUER

ENTREPOT 696 St-Paul ouest; trois étages et sous-sol, 60 x 80, élévateur électrique. M. Mullin. MA. 5271. 17—72-6

STE-CATHERINE ouest, dans le coeur du district commercial. Dimension approximative: 15 x 80 pieds, loyer très raisonnable, occupation immédiate. S'adresser à 1321, Sainte-Catherine ouest. 17—72-3h

18 BUREAUX A LOUER

MAGNIFIQUES bureaux chauffés, éclairés, service compris. 512 Blvd St-Joseph Est, FRontenac 7038. 18—

19 CHAMBRES A LOUER

A BAS PRIX, petite, grande chambres, chauffé eau chaude, gaz, ménage fait, lit neuf, tranquille, 2.00 et plus. 911 Hôtel de Ville. 19—

A BAS PRIX, chambre, lit double, gaz, chauffé eau chaude, tranquille, 2.00. 1016 St-Dominique. 19—

A BAS PRI, petite, grande chambres, un ou deux litsX, gaz, eau chaude, tranquille, 2.00 et plus. 1006 St-Laurent. 19—

A BAS PRIX, petite, grande chambres, un ou deux lits, gaz, eau chaude, tranquille, 2.00 chaude, tranquille, 2.00 et plus; appartements meublés deux pièces 5.00, 5.50. 338 Lagauchetière est; 1018 St-Timothée. 19—

A BAS PRIX 2.50, 3.00, jolies chambres bien chauffées, tout confort, téléphone, 1199 Berri. 19—

A BAS PRIX, grande chambre éclairée, lit double, pension si désirée. 2216 Visitation. 19—

A BAS PRIX au centre, famille strictement privée, grande chambre en avant, 3.50. Tout confort, 1275 St-André, près Ste-Catherine. 19—

A 1464 LAFONTAINE. Grande chambre confortable, vrai chez-soi, tranquille, gaz, prix modéré. CHerrier 4978. 19—

A LOUER: 4334 St-Hubert, grande chambre ensoleillée et boudoir bien meublés, 2.50, 3.00, téléphone. 19—

BELLE grande chambre éclairée, très propre, eau chaude, très moderne, maison sans enfant. FR. 2768. 19—74-2

BELLE grande chambre et petite, tout confort, maison tranquille, 2.50 en montant, 1151 Berri. 19—

BELLES CHAMBRES sur devant, poêle à gaz avec fourneau, autres chambres, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50.—292 Ontario Est. 19—74-2

BERRI, 1167, appt. 14, joli boudoir, nouvellement meublé dans appt moderne, tout confort. LAncaster 0023. 19—

BERRI 1093, bonne chambre, eau chaude, gaz, téléphone, maison tranquille, chez Mme DeBroux. 19—

BLOOMFIELD 176, Outremont, chambre dans bonne famille, confort du chez-soi. ATlantic 1757. 19—

CHAMBRE à louer, 6800 Delanaudière, gaz, usage cuisine si désiré. CAlumet 5552M. 19—

DAME seulement, chambre avec pension, bonne pension, belle localité, maison privée. Pour renseignements Amherst 9615. 19—11.13.14

DORCHESTER ouest 68, app. 4. Chambres simple et double, $1.50 et plus par semaine. 19—

DORCHESTER 863, beau grand salon, une grande chambre, téléphone, poêle, tout confort, bas prix. 19—

GRANDE chambre, kitchenette, étage de bain, confort chez soi, 2.00 en montant, 3434 Ste-Famille. 19—

GRANDES chambres avec gaz, 3.00; aussi petite, 2.00, dans bonne maison. 1684 St-Hubert. 19—

GRANDES et petites chambres sur devant, gaz, téléphone, eau chaude. 1.50, 2.00, 2.50. 1124 Dorchester Est. 19—

HOTEL DE VILLE, 917, grande chambre sur devant, 2.50, 3.00, autres chambres 1.75, gaz, eau chaude, téléphone. 19—10.13

JEANNE-MANCE 3591. PL. 3742. Chambre, bon chez-soi, monsieur de préférence. 19—

MONTCALM 1890, 2 chambres, réduits, 1 sur devant, 2.00, maison privée sans enfant. FRontenac 3517. 19—

MT-ROYAL 821, près St-Hubert, salon double, cuisinette, eau chaude, 5.50, possession immédiate. 19—

MOUNTAIN 1438, voisin Ogilvy, meubles neufs, 3.00 à 8.00 par semaine, gaz, électricité compris, concierge. 19—11.13

ONTARIO Est 1159-1395-1594, petites chambres, 2.00 en montant, gaz, téléphone, bain, lingerie fournie. 19—71-4

ONTARIO Est 1805, coin Papineau, grande chambre en avant, aussi 2 appts, chambre et cuisine. 19—

ST-DENIS 3429, près Sherbrooke, magnifique boudoir en avant, garde-robe, maison luxueuse, sans déménagement. HArb. 0713. 19—

ST-DENIS 1042, chambre, lavabo, confort, tranquille, prix raisonnable pour couple ou monsieur distingué. 19—70-6

ST-HUBERT 3960. Double, salon richement meublé, piano, cheminée, balcon. S'ad. appt 4. Tél. HA. 7740. 19—74-2

ST-LAURENT 1099, belles grandes chambres $2.00 et $2.50. Jos. Denommé. 19—

SALON double à louer bon marché. 4026 St-André. 19—

SIMPLE, double, avec gaz, ou cuisinette, eau chaude, 2.00, 5.00, 3.00, 3.50, maison bien chaude, gens respectables. 535 Lagauchetière Est. 19—13.17

TRES COSY, chambre boudoir dans appt moderne, pour jeune fille, permanente, références, loyer presque gratis, boîte 10. 3644 St-Denis. 19—

21 CHAMBRE ET PENSION

AMIS, frères, messieurs âgés, trouveront bonne pension privée; vrai chez-soi, propre, tranquille, propriétaire. Prix raisonnable. 5211 DeLanaudière. 21—

BERRI 2462, près Sherbrooke, bonne pension, confort, maison tranquille, prix modéré. HArbour 8762. 21—

DAME étant seule, chambre avec pension, bonne cuisine, belle localité, maison privée, pour renseignement AM. 9635. 21—73-3

BELLE chambre à louer avec pension première classe, dans famille privée canadienne-française distinguée. 5030 Avenue du Parc. 21—141-v.s.

LAVAL 3545, chambre et pension dans petite famille distinguée, confort du chez-soi. HArbour 9006. 21—

PARC LAFONTAINE, 3756, beau boudoir, pour dame ou demoiselle, très bonne pension, maison privée. 21—

23 CH. ET PENS. D'ENFANT

ALLONS chercher et faisons baptiser sans charge, visite en aucun temps, discrétion, prix bas, avons aussi bébés à donner en adoption. Information, Dup. 4752. 23—74-3

PENSION pour enfants, à la journée, semaine ou mois, anglais, français, soins maternels. 7803A Berri, CA. 2824. 23—

27 GARAGES A LOUER

CHABOT et Masson, beau grand garage, 3.00 par mois. HArbour 7005. 27—74-2

GARAGE à louer, place pour 2 chars, planchers ciment, 5.00 par mois, 292 Ontario est. 27—74-2

27A MAIS. CHAUFFEES A LOUER

5 APPTS, chauffés, éclairés, sur coin, ménage fait à neuf, possession immédiate, 455 Strathmore, Verdun. 27A—

BELANGER, Delanaudière, Garnier, trois, quatre, cinq, six appts, chauffés, modernes, neuf, AMherst 6741. 27A—9.11.13

PARTHENAIS, 4344-4350, près Blvd Saint-Joseph, trois, cinq, appts, chauffés, modernes, neuf. AMherst 6741. 27A—9.11.13

28 MAISONS A LOUER

ADAM, 3635, troisième, quatre pièces, bain. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

A 5259 Garnier, deuxième, troisième étage, 5 pièces modernes, fermées, éclairées, ménage fait. AMherst 9491. 28—74-2

A LOUER logement chauffé, 10 pièces, 4088 St-Hubert. Tél. CR. 7642. 28—71-5

BAS, 6 appts, propres, garage à épreuve du feu, eau et lumière, $25.00, 4299 Chambord. 28—74-2

BEAUDRY, près Demontigny, pour mai, 1660 3ème, 7 appts; 1662, 2ème, 6 appts, passage, bain, balcon, fixtures. Frontenac 0913. 28—

BOUL. PIE IX, 1447, deuxième, sept pièces, moderne. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

CARTIER, 2135, bas, trois pièces, propre. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

CHRISTOPHE - COLOMB, 7536. Quatre grands appts, modernes, planchers durs, dépense froide, réservoir, etc., garage, arrêt des tramways, façade 32 pieds, bon marché. CAlumet 5294. 28—74-2

CINQ pièces chauffées modernes, 1222A Visitation, près Ste-Catherine. Benoit et Mathieu, 1215 St-Timothée. 28—73-3

DEBOUCHERVILLE, 335, beau logement chauffé, 5 grandes pièces, passage, toilette, lavabo, bain. CL. 1719. 28—74-2

DORION, 1729, près Lafontaine, bas, quatre pièces. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

DULUTH 966, près Parc Lafontaine, 11 appts, ménage fait. S'ad. 952 Duluth. FRont. 2074. 28—73-3

ESPLANADE 5848, 5 appts, moderne, vacant, pour visiter, adresser HArbour 8906. 28—74-2

GAUTHIER 1953, 10 appts, chauffé, planchers bois franc, vacant. Amh. 3772. 28—73-3

HUDON, 3278, près Darling, bas, trois pièces. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

LAFONTAINE 1471, soubassement, 2 grands appts, chauffés, éclairés, gaz compris, 15.00. Amherst 8908. 28—73-2

LASALLE, 2026, trois appts, ménage fait, bon marché. Adressez 2026 Lasalle. CAlumet 2153. 28—72-4

MONT-ROYAL, 120, près Saint-Denis, six pièces, loyer $22.00. PLateau 6845. 28—72-3h

MT-ROYAL 2007, beau grand logement moderne, ménage fait, bon marchéa. MArquette 6363, AMherst 5001. 28—

NOUS avons encore quelques logements à louer dans différentes parties de la ville. Société Nationale de Fiducie, 55 St-Jacques ouest. HArbour 2185. 28—4,5,9,11,13

RACHEL Est, près Henri-Julien, 6 grandes chambres, coin ruelle, loyer 27.00 et 28.00, conditions spéciales pour occupation immédiate. S'adresser 282 Rachel Est. Dexter 3514. 28—74-2

ST-DENIS, près DeCastelnau, 4 appts, 3e, ménage fait. DOllard 6503. 28—

ST-HUBERT 4149 près Rachel, bas, système chauffage, moitié prix, occupation immédiate, garage. Fal. 1818. 28—

ST-HUBERT 3843, 8 appts moderne, très propre, avec ou sans garage. HArbour 8906. 28—74-2

ST-LAURENT, près Blvd St-Joseph, 8 appartements séparés, planchers bois franc, chambre de bain en tuile, système chauffage, louera bon marché. Téléphonez M. King, BElair 2282. 28—74-2

SHERBROOKE, 359, bas, cinq pièces, près St-Denis, chauffé. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

SHERBROOKE EST, coin Iberville, 2ème étage, 5 appartements chauffés, très moderne, garage. Tél. AM. 2866. 28—71-6

VALOIS, 2158, deuxième, quatre pièces, bain. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

VISITATION 1935, grands, petits logements, 4, 6, 8 pièces propres, éclairées, chauffées, armoires, électricité, gaz. 28—70-5

VISITATION, 1945, troisième, sept pièces. HArbour 5990. Soir, ATlantic 0188. 28—

WILSON Ave., 4462-4464, bas, 6 pièces, 45.00, haut, 7 pièces 50.00, avec garage. Possession immédiate, donnera logement gratis jusqu'au 1er mai. MArq. 3325. 28—73-3

29 MAISONS MEUB. A LOUER

3 APPTS bien meublés, logis très propre, 5.00 semaine. 6370 De Gaspé. CAlumet 1617. 29—

DEUX logements 3 et 4 appts bien meublés à louer. 1767 Amherst, téléphone Fr. 4414. 29—

MAISON meublée à louer, Cartier, près Sherbrooke, 35.00, très propre, pas d'enfant, possession immédiate. AMherst 5573. 29—

PANET, 1893—2 appts, 2.50 semaine; 1241 Panet, 3 appts; 178 Lagauchetière Est, 3 appts; 669 Archambault, 3 appts. Propriétaire, 1247 Panet. 29—

30 MAGASINS A LOUER

AVENUE de l'Hôtel de Ville, près Ste-Catherine, 2 magasins neufs, centre commercial, $35.00 et 45 dollars. FR. 5423. 30—

EPICERIE licenciée à louer, 201 Delinelle, bon logement en arrière et garage. S'adresser 4625 Ste-Emélie. 30—74-2

MONT-ROYAL, quelques portes ouest Papineau, pâtisserie, fourrure, etc. Centre commercial exceptionnel, possession mai 1933. Paquin Wilbrod, pharmacien AM. 2123 30—71-5

MONT-ROYAL 106, près Saint-Denis, magasin convenant à tout commerce, loyer $30.00. PLat. 6845. 30—72-3h

MONT-ROYAL Est, 1371a. Magasin, occupation immédiate. Réduction d'ici à mai. S'ad. Mme Gauthier, 3960 St-Hubert. Tél. HA. 7740. 30—74-2

SAINT-PAUL ouest, 200, convenable pour restaurant ou entrepôt, loyer très raisonnable. PLat. 6845. 30—72-3h

32 MANUFACTURES A LOUER

DEUX étages, 4259 S.-Dominique, vis-à-vis le marché S.-Jean-Baptiste, loyer très raisonnable. S'ad. City House Furnishing Inc., 259 rue Ste-Catherine O. A. 4295. 32—73-2

DIVERS

40 AUX MALADES

AMELIOREZ votre santé en employant les Médicaments Hansquine. En vente à 2115 Ebarbonnière. CLairval 8119. 40—141-N.O.

Dr LERICHE. Maladies spéciales hommes, femmes, jeunes filles, maternité. 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410. 40—166-N.O.

MAIGRIS sans régime facile par thé des Antilles, Dr Clark, 1.25. Préparation française. Pharmacie Forget, 551 Ontario Est. HA. 4885. 40—72-4

MAL de gorge Glyco-Iodine Callerts, gargarisme, .50, 1.00. Pharmacie Doray, St-Denis, coin Bélanger. 40—10,13

SPECIALISTE: Maladies intimes des deux sexes. Affection du sang et peau. Maladies sexuelles, urinaires, vénériennes. Dr Prévost, 3440 Hutchison. MArquette 6611. 40—260-N.O.

41 AVIS RESPONSABILITE

APRES cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit. A. Beaudoin, 2168 Panet. 41—72-3

51 COLLECTION

L'AGENCE ROYALE de Collection, 20 ans de services honnêtes. Collections faite partout, 57 St-Jacques ouest, Montréal. HA 1380. 51—132-N.O.

55 DIVERS

IMPRIMERIE: cartes d'affaires, 1.50, 2.75 et 3.50 du mille. FR. 2385. 3792 St-André 55—N O

MAIGRISSEZ rapidement, absolument inoffensif mais sûr. Mon conseil est gratis. Casier 51, station N. 55—74-2

REMERCIEMENTS à Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus, la Ste-Vierge, Ste-Anne, faveur obtenue. 55—

55A EXTERMINATION, VERMINE

ABOLISSEZ punaises, coquerelles, dans 4 heures approuvé par gouvernement, garanti un an. (Ouvrage complètement assuré). Plus grande compagnie au Canada Service Canadien Limitée. YOrk 4958. 55A—4-N.O.

60 HOPITAUX PRIVES

A $25, maternité, médecin, pension, chambre, soins pour dix jours. Pensionnera enfant si désiré, pension invalides. 4547 St-Denis. HArbour 8170. 60—189-N.O.

HOPITAL Sainte-Cécile, maternité privée, pension avant terme, 10 jours, 20.00. Placons bébé. 1223 Mont-Royal Est. CH. 4209 60—74-6

HOPITAL Ste-Marguerite, maternité privée, bon chez-soi, pension avant terme, prix modérés, attention spéciale aux personnes des campagnes. Placons bébés. 1435 Amherst, près Ste-Catherine. Tél. FR. 7623. 60—137-N.O.

MATERNITE privée, 10 jours, 20.00, placons bébé. FR. 5334. 5091 Fabre. 60—71-5

MATERNITE privée, soins confidentiels, personne de campagne, prix modérés, placons bébés. 5043 S.-André. DOllard 1462 60—N.O.

61 INFORMATIONS

ISIDORE PALARDY, époux de feu Flore Gravel est recherché par sa belle-soeur Victorine Gravel, 358 Riverside, St-Lambert, pour les biens de sa femme. Tout sera vendu sans réserve. 61—

62 OBJETS PERDUS

BAGUE avec diamants et saphires. La personne qui a appelé HA. 7272 jeudi matin, veuillez appeler de nouveau au DE. 1224. Récompense. 62—

62 OBJETS PERDUS

BAGUES, Jeudi le 12, une surmontée marcasites, l'autre trois perles satin, récompense. DOllard 8849. 62—

BRACELET à diamants perdu samedi soir rue Peel en haut, Ave des Pins Ouest ou S.-Marc. Prière de retourner à 1540 rue S.-Marc. Récompense. Tél. WI. 2588. 62—73-3

CHIEN noir et blanc, répondant au nom Mousse, depuis le 10 janvier. Récompense. CRescent 3954. 62—

CHIEN Setter blanc, tâches rouges aux yeux et dos, près queue. Nom: Peter. Récompense 1122 Laurier Est. MArq. 1596. 62—

COMPACT rouge. Carré. Récompense, 841 Cherrier. AM. 2635. 62—

FOX TERRIER écarté alentours Droiet et Liège. Propriétaire, Billy, 5 ans pleure sa perte. Récompense DU. 2966. 8468 Droiet. 62—74-2

MONTRE-BRACELET perdue mardi soir dernier. Récompense promise à quiconque l'aurait retrouvée. FR. 1895. 62—

PERDU une boucle d'oreille, en argent, avec pierre violette, probablement rue Champlain, ou dans le tramway numéro 72, récompense, 7065 St-Denis. DOllard 1524. 62—

SACOCHE en cuir, perdue, 28 décembre, dans tramways St-Denis, entre Gounod, Ste-Catherine, récompense. CAl. 8611. 62—

SACOCHE brune, coin Beaubien et St-Denis, char, autobus, rue, 3.00 récompense. 6370 Fullum. CAlumet 9686M. 62—

63 OBJETS TROUVES

ARGENT trouvé. Pour renseignements, Bywater 0360. 63—

66 REPARATIONS

APPELEZ PISET, CRescent 3686. Matelas réparés, lits plumes, lavés, désinfectés. Meubles rembourrés. Maison de confiance, 223, Beaubien Est. 66—70-6

ATTENTION, meubles, matelas, lits de plumes réparés au plus bas prix, travail d'experts. Pour informations gratuites appelez Maison Boyer. BElair 5351. 66—N.O.

MATELAS refaits 1.90, lits plume désinfectés. Vendons matelas, plume, kapok. Pelland, 1191 Wolfe, CHerrier 8182. 66—66-N.O.

67 TRANSPORT

ACME EXPRESS. Déménagements, pianos, transport général, ville, campagne, jour et nuit, valises 50c. FRontenac 2500. 67—39-N.O.

BEAVER TRUCK TAXI Ltd., 910 Ontario Est, déménagement, transport général, pianos, valises, ville, campagne. Ouvert le soir. FRontenac 2191. 67—307-N.O.

TRANSPORT général 1.00 l'heure, déménagement jour, nuit prendrait contrat, appeler Bédard, Dol. 5545. 67—

TRANSPORT général, 1.00 l'heure, déménagement jour et nuit, 4715 Pontiac. FRontenac 6844. 67—73-5

68 ON DEMANDE A ACHETER

A ECHANGER. Meubles neufs et seconds, maison canadienne. Ernest Turgeon, 3144 Ste-Catherine Est. AMherst 5158. 68—74-2

CINE-KODAK usagé avec machine à reproduire, en parfaite condition. Casier postal 96, Ville Québec. 68—74-2

EPICERIE licenciée ou non licenciée, stock 2,000.00 à 2,500.00. Ecrire 420 Guizot, DU. 3081. 68—74-2

ON DEMANDE à acheter un yatch à gasoline de 35 à 40 pieds, spécifiez le modèle et envoyez photographie. S'ad. à Geo. Rousseau, Loretteville, Québec. 68—74-3

TOUTES sortes de meubles de maison et de bureau, bains et éviers, le plus haut prix payé. CH. 8018. 68—

A VENDRE

70 ACCESSOIRES D'AUTO

CANADA TIRE CO., 4 magasins. — Pneus neufs et usagés, 1.50 et plus. 856 S.-Jacques; 1280 Demontigny Est; 1254 Dorchester ouest et 6996 S.-Hubert. 70—66-l.m.V.S.

71 AUTOS A VENDRE

A BAS PRIX, Pontiac coach et coupé 1929, 75.00; Chandler sedan 1928, 125.00; Ford sedan 1930, 175.00; Durant six coach 1929, 225.00; Pontiac sedan 1928, 200.00; Plymouth sedan et coach 1929, 225.00; Essex coach 1929, 225.00; Willys-Knight sept passagers 1928, 150.00. Benoit Motor, 4556 St-Laurent. BElair 2323. 71—74-2

AMILCAR petit sport roadster 6 roues de broche, 45 milles au gallon. A qui la chance? 175.00. 4864 St-Dominique. 71—

ASSURANCE, Ford coach 1929, parfaite condition, bargain pour comptant, $125.00. Adjuster. LA. 6135. 71—

AUBAINE—Une vente privée—Graham-Paige sedan 651, 4 vitesses, 6 roues de broche, 4 pneus neufs, en excellente condition. 12,221 Clarke, Westmount. WE. 0615. 71—

AUTOMOBILES saisis, Ford 1929-1930, sedan 115.00, Pontiac 1928, sedan 60.00, petit truck Chevrolet fermé 120.00. 4609 Delaroche. 71—

AUTOMOBILE repossession. Oldsmobile coupé 1930, en excellente condition, pas d'offre raisonnable refusée. Montreal Acceptance Corp., Pl. 1929, soir Wal. 0237F. 71—74-3

BARGAIN, Auburn sedan six cylindres 1930, prendra échange, conditions faciles. 4283 Des Erables. AMherst 4943. 71—74-2

BARGAIN, Ford roadster 1928, sport model, comme neuf, 70.00. MArquette 4220. 71—74-2

BEAU Ford Coach 1930, avec licence, vendra bon marché. Cause départ. CHerrier 0648. 71—73-2

BESOIN d'argent, superbe petit Studebaker sedan, 4 portes, comme neuf, modèle 1929, valeur $600. Vendra $225. 4689 St-Denis. 71—

BESOIN d'argent, Durant sedan, 1930, garanti, parfait ordre, particulier, 118 Bernard Ouest. Crescent 6854. 71—73-2

BONS chars usagés, bon marché. Chevrolet roadster, Chevrolet coupé, Whippet, Buick, Cadillac, Pontiac, Oakland. Garage Massé, 4599 St-Denis. 71—73-3

BUICK 8, 1931, faut vendre d'ici deux jours, cause départ, après 8 hrs. DUpont 3861. 71—74-2

CHEVROLET coach sedan, très bonne condition, bon marché, 2008 Ste-Catherine Est. 71—

CHEVROLET coach 95.00. Nash, 7 passagers sedan, 650.00; Ford 8 cylindres coach, 550.00; routière Ford 300.00; Franklin routière 65.00; Durand sedan 6 cylindres 650.-00; Plusieurs autres à grande réduction. Crescent Garage 5369 S.-Laurent. 71—72-3

CHEVROLET sedan 1930, parfaite condition, A qui la chance. AMherst 9643. 71—74-2

CHEVROLET business coupé 1930, en bon ordre $165.00, faut vendre. 5033 Delanaudière. Amherst 7564. 71—74-2

CHEVROLET, 1928, 1½ tonne, carrosserie à ridelles, parfaite condition, 100.00. Tél. PLateau 4534. 71—

CHEVROLET 1929 coupé, une chance rare 110.00. 4864 St-Dominique. 71—

CHEVROLET 1931 coach, n'a fait que 10,000 milles, paraît et marche comme neuf, une chance exceptionnelle 395.00. 4864 St-Dominique. 71—

CHRYSLER six sedan de luxe 1932, char neuf, faut vendre. CHerrier 5665. 71—73-2

CHRYSLER sedan 1931, 6 roues broches, encore comme neuf. Vendra pour régler succession. HArb. 7659. 71—72-3

ESSEX coach 1926, licence, bons pneus, en parfait ordre, 45.00. 8792 Lajeunesse. DU. 0284. 71—74-2

ESSEX, 28, sedan bon ordre avec licence. Besoin argent. 5816—2e Ave, Rosemont. 71—

FORD sedan de luxe, 4 portes, 1930-31, propre comme un char neuf, faut vendre. Prendra petit échange, termes faciles. A. Patenaude. DUp. 2706. 71—11.12

FORD Sedan 1929, avec licence. Cause de maladie. CHerrier 8514. 71—73-2

FORD Coach 1929, avec licence, bon ordre. CLairval 3626F. 71—73-2

FORD sedan de ville, spécial 1931, comme neuf, besoin d'argent pour $235. 4687 St-Denis. 71—

FORD coupé 1926, licence parfait ordre, bons tires 35.00, faites une offre, 5949 Denormanville. 71—

FORD 1929 sport roadster, pneus neufs. A qui la chance 95.00. 4864 St-Dominique. 71—

FORDOR De Luxe 1929, en très bonne condition. Aubaine. 5174 Décarie, app. 5. 71—

MAGNIFIQUE Studebaker sedan 1929 De Luxe, beau comme neuf, aubaine. CHerrier 5665. 71—74-2

MAGNIFIQUE petit Nash sedan, 4 portes, modèle 1928, 29, vendra $115, cause mortalité. Mme Lajeunesse, 4322 Papineau. 71—

PLYMOUTH sedan 1930, dernière série, aucune signe d'usure, aubaine, pour acheteur sérieux. DUpont 3938. 71—74-2

PONTIAC 1928, avec licence, pneus neufs, vendra 135.00. Accepterai camion léger en échange. 2233 Chambly. 71—

PONTIAC Cabriolet 1929 avec licence, vendra bon marché. Cause de départ. AM. 7813. 71—73-2

72 AUTOS CAMIONS A VENDRE

AUTOS REPRIS DIAMOND T

Reo 2 tonnes, pneus jumelés, carrosserie à ridelles de 13', en bon état, $600.00; Ruggles de 1¼ tonne, 90.00 et 150.00; Dodge de 2 tonnes, 400.00; Reo six de ½ tonne, 275.00; Leyland de 2½ tonnes à bascule, pneus jumelés, en parfait état mécanique, 850.00; Gotfredson de 2½ tonnes, à bascule, 450.00; Rugby pour livraison légère, remis au point, nouvellement peint, 125.00; G. M. C., modèle T-19, 1 tonne carrosserie à ridelles, pneus neufs, 400.00. 87 rue Prince, HArbour 1474. le soir YOrk 8145W. 72—74-2F

71 AUTOS A VENDRE

PACKARD

L'ENDROIT LE PLUS SUR

PACKARD 733. — Beau phaéton sport de luxe à vendre pour $1,750.00.

STUDEBAKER 1931. — Un Commander 4, coupé comme neuf pour $1,150.

PACKARD 633. — Roadster remis à point, bargain à $1,075.00.

HUPMOBILE 1931. — 8 cylindres sedan à 5 passagers, $845.00.

STUDEBAKER 1929. — Président, beau sedan à 5 passagers pour $525.00.

STUDEBAKER 1929. — Beau roadster 8 cylindres Commander pour $475.00.

BUICK 1929. — Roadster Master 6 remis en parfait ordre $450.00.

FORD 1931. — Coupé convertible comme neuf bons pneus, $395.00.

FORD 1931. — Beau sedan convertible, peinture neuve pour $395.00.

NASH 1929. — Coupé convertible spécial en très bon ordre $345.00.

HUDSON 1929. — Sedan 5 passagers, bon moteur $300.00.

OAKLAND 1929. — Coach à 5 passagers, bon char pour ce prix, $295.00.

STUDEBAKER 1928. — Sedan Dictateur, Demandez une démonstration $200.00.

PACKARD 243. — Limousine à 7 passagers, char pour taxi, $195.00.

PACKARD 333. — Sedan 7 passagers, auto de famille, $140.00.

PEERLESS 1927. — Sedan 5 passagers, vu très bien $100.00.

Termes faciles. Echanges.

PACKARD MONTREAL MOTORS CO., 4032 Ste-Catherine Ouest. Ouvert le soir. Dépt. des chars usagés. Tél. FItzroy 2900. 71—F

OCCASIONS CHEZ JUST

Voici les occasions que vous attendiez.

Chevrolet Coupé 1929, 225.00; Chevrolet cab 1929, 250.00; Hup coach 1927, 185.00.

OAKLAND cab 1929, 275.00; Whippet sedan 1930, 250.00; Nash coach 1927, 175.00.

Conditions les plus faciles en ville. Just Motors Ltd., 3421, Ave du Parc, MArq 5771. 71—F

72 AUTOS CAMIONS A VENDRE

EXCELLENTS CAMIONS USAGES

Vente spéciale de janvier à prix grandement réduits. Différents modèles et marques. Capacités, 1 à 5 tonnes.

AUBAINES SPECIALES.—Camion à bascule International, 1½ tonne, $350.; G.M.C. à ridelles, 2½ tonnes, $350. Ouvert le soir jusqu'à 8.30. Succursale directe de la fabrique. General Motor Trucks, 5875 rue St-Laurent. Voyez notre exhibit de nouveaux camions à l'exposition d'autos qui se tient à Montréal du 21 au 28 janvier. 72—9,11,13,16,18,20F

74 AUTOS DEMANDES

LE plus haut prix payé argent comptant pour auto ou camion. Pas plus vieux que 1928. Pour vente rapide, voyez M. King, BE. 2282. King's Used Car Exchange, 4864 St-Dominique. 74—70-6

SI vous désirez vendre votre automobile ou camion, payons plus haut prix comptant, modèles depuis 1929. O. Corbeil Company, 9 Marie-Anne est. 74—70-6

75 A VENDRE, DIVERS

CORDONNIERS, machine McKay en bon ordre pour coudre semelles. 10859, rue Lajeunesse. DUpont 2442. 75—

JERSEY DE LAINE, longueurs de robe, bon marché. Bruce Co. Cinq magasins vendant bon marché, coin S.-Paul et Bonsecours; 1316 Mt-Royal; 1477 Ste-Catherine Est; 3023 Notre-Dame Ouest; 3798 Wellington. 75—70-6

UNE action de la Banque Provinciale du Canada à $100, rapportant 8% par année. J.-E.-W. Duncan Ltée, 2951 Ontario Est. 75—

UNE scie circulaire complète, aussi gréement complet de moulin à scie à vapeur à vendre bon marché au lac des Seize Iles. J.-E.-W. Duncan Ltée, 2951 Ontario Est. 75—

76 ARTICLES DE SPORT

COSTUME en laine grise et rouge pour patinage, 3 morceaux, aussi patins à tuyaux C.C.M., pointure chaussures 4½. S'ad. 6279 rue Fullum, près Beaubien. 76—

77 AMEUBLEMENTS

AMEUBLEMENT à vendre à très bon marché. Vrai bargain. S'ad. 1024 Laurier Est. 77—73-3

AMEUBLEMENT à vendre, cause mortalité, tout sera vendu sans réserve. 1749 Saint-Denis. HA. 2067. 77—

AMEUBLEMENT 3 appartements. S'adresser 448 rue St-Louis. 77—74-2

6 APPTS meublés à vendre bon marché, cause départ. 4414 Boyer. 77—

AMEUBLEMENT sept appts, loyer 30.00, chambres louées, vendra $250.00. 879 Demontigny, coin St-André. 77—

AMEUBLEMENT de 14 appts, chauffés, loyer bon marché. 9 Lagauchetière Ouest. 77—

AMEUBLEMENT onze appartements, tout loué, loyer payé jusqu'au mois de mai, charbon entré, eau payée, assurance du ménage $3,000.00 payée, chance exceptionnelle. 1067 St-Denis. MArquette 8582. 77—74-2

AMEUBLEMENT 12 chambres, continuation bail, bon revenu, belle localité, 3598 Ste-Famille, coin Prince-Arthur. 77—74-2

A VENDRE. Sept appartements très bien meublés, service de concierge. Bon marché. HAr. 8610—1041 St-Denis. 77—73-2

78 ARTICLES DE MENAGE

A BON MARCHE, meubles neufs, tapis, chesterfield, salle à manger, chambre, lits, sommiers, matelas, lits d'enfants, carrosses, jouets, glacières, poêles, etc. Magasin 2e étage, pas de dépense. Joseph Lagarde, 2012 Mont-Royal. FRontenac 9328. 78—127-N.O.

A BON MARCHE, 1 set boudoir, bureau, lit coulisse, matelas, machine à laver électrique, couchette de cuivre, 1.00; sommier, 50 cts; table extension, armoire, gramophone cabinet 5.00; poêle à gaz émaillé blanc, 3 brûleurs, manteau en chèvre 5.00; machine Singer, parfait ordre, tête basculante et une autre machine Singer pour tailleur. Besoin d'argent, 1861 Lasalle, Maisonneuve. 78—

AMEUBLEMENT, lit 2.95, matelas 2.95, sommier 2.90, mobilier chambre 39.00, comptant ou termes, meubles échangés. National House Furniture Co., manufacturier de meubles, 1990 Ste-Catherine Est, 6822 St-Hubert. CHerrier 5344. 78—112-N.O.

A QUI LA CHANCE

Laveuses électriques en parfait ordre à vendre à bon marché pour balance de paiements. Comptant ou termes. S'adresser à 4160 Ste-Catherine Est. 78—58-v,s,n,hF

AUX entrepôts, arrière 1094 Notre-Dame Ouest, quatre riches chesterfields, trois superbes sets chambre, véritable noyer, tous flambant neufs. Vendus pour payer entreposage. 78—11,13,14

BEAU chesterfield salle dîner, chambre coucher, noyer solide radio, lampe, table, occasion, 106 Sherbrooke Ouest. 78—70-6

BUREAU en chêne avec grande glace, lit simple en cuivre avec matelas ressorts. AT. 1933. 78—

BUREAU monsieur, sideboard, chiffonnier, set salon, desk, couchette, table, chaise Morris, berceuse, écrans. DOllard 1338. 78—

CHESTERFIELD, 3 morceaux, a coûté 275.00 pour 15.00. Langellier, 510 Ste-Catherine est. 78—

ECOULEMENT—Mobilier Chesterfield d'exposition neuf, 3 articles, coussins Marshall recouverts en mohair ou reps à 39.00. City House Furniture Inc., 259 Ste-Catherine ouest, coin Jeanne-Mance. 78—73-2

LAVEUSE électrique en parfait ordre, sacrifice, cause de mortalité. 821 Mont-Royal Est. Amherst 0279. 78—

LAVEUSE à vendre bon marché pour cause de départ. AMherst 7248. 78—74-2 h

MACHINE à laver marque Universel presque neuve, sacrifiera à bon marché. Frontenac 3445. 78—

MOULIN à coudre 5 tiroirs, 5.00, radio électrique 15.00, chaufferette à l'huile, 4342 Rivard. 78—

POELE combiné à vendre, aucune offre raisonnable refusée. 4415 Delorimier. 78—

POELES et fournaises. Il nous en reste encore quelques-uns que nous vendrons à des prix dérisoires, à partir de 5.00. Venez faire votre choix. Langelier, 510 Ste-Catherine est. 78—

SET de chambre et boudoir, poêle à gaz, glacière, moulin à coudre, prélarts et rugs prélarts. 2415 Notre-Dame Est. CHerrier 0272. 78—74-2 h

80 BOIS — CHARBON — HUILE

A BAS PRIX. Charbon, 4.00 à 14.50; Bois franc sec, 18 gros sacs, 3.00; 12, 2.00; 6, 1.00. Jos Charlebois, CH. 4421; AM. 7153; FR 3587 80—190-N.O.

A BAS PRIX chez Piché-Desrochers, DOllard 8448. Belles retailles planchers, 5 sacs, 1.00; 27, 5.00; slabs bois franc, 12, 2.00; bâtons bois franc, 15, 2.00; bois corde, 5, 1.00; Coke 3, 1.00. 80—11.13.14

BOIS de chauffage, 8 sacs, $1.; 25-$3.00; 45-$5.00. Bois d'allumage, 9-$1. BElair 1935. 80—71-5

BOIS du Pacifique scié en bois de poêle, 3.50 le voyage de camion. CAlumet 6304 80—72-4

80 BOIS — CHARBON — HUILE

BOIS franc 8-1.00, 17-2.00; bois mou 9-1.00, 19-2.00; érable 6-1.00, 13-2.00, ½ corde 5.50 Godbout. DOllard 1614. 80—55-22

BOIS franc, 8 sacs, 1.00; 17, 2.00; 45, 5.00; rognures pin, 10, 1.00; coke, 6, 2.00; welsh, 500, 3.75. DOllard 8191. 80—73-2

BUCHES bien sèches, fendues pour poêle ou fournaise, 3.00 la corde livrée. CAlumet 6304. 80—72-4

CHARBON vendu direct de l'importateur aux consommateurs, bonne qualité américaine, tonne 9.50, demie 5.00. LAncaster 3815. FRontenac 6422. 80—

CHARBON 9.50 la tonne, première qualité, pas de pierres et mâchefer, pas de passage de cendres. Appelez CHevrier 0546. Voyez-le brûler à 1153 rue Amherst; 18, 4ème Ave Verdun; 4058 Drolet ou 1408 rue Lasalle. 80—71-5

SPECIAL, rognures plancher, 5, 1.00, 26, 5.00; bois corde, welsh, américain, coke. Roy. FR. 6969. 80—70-6

O. ROBILLARD, rognures, plancher bois franc, 5 sacs 1.00, 26-5.00. Nous sommes seuls donnant grand sac, bois corde 3.00, charbon. AM. 7621. 80—70-6

WELSH, Stove, 500 lbs 3.75; tonne, 14.50; Coke Lasalle, 500 lbs, 3.00. Racicot, Belair 3893. 80—11.13.14

81 CHEVAUX ET VOITURES

BON CHEVAL de travail, harnais, lorrie et sleigh d'hiver à vendre ainsi que balance de comptoir. S'adresser à 69, Marché Bonsecours. HArbour 8640. 81—73-2

2 CHEVAUX à vendre bon marché pour tout ouvrage, gros train, 8 ans. 538 Visitation. 81—

CHEVAUX, voitures doubles, été et hiver, harnais doubles à vendre. S'ad. 7447 Lajeunesse, CAl. 4620. 81—74-3

CHEVAUX d'ouvrage, 2 trotteurs rapides, harnais simple, carriole, bonne sleigh à neige; aussi petit harnais. 7380 S.-Hubert. 81—73-2

PONIE à vendre, s'adresser 256 St-Jacques, Ville St-Pierre, téléphone WAlnut 0476W. 81—

82 COMMERCES A VENDRE

A CELUI qui achètera la chance lui sourira le plus important commerce, Montreal Salon Beauté, coiffures dames, gros revenu, prouvé depuis 10 ans, installation moderne de 10,000.00 à vendre après fortune faite. 5,000.00, moitié comptant. Renseignement, 6809 Boul. S.-Laurent. 82—

AMENAGEMENTS et garnitures de magasin de bonbons et luncheonette à vendre à bon marché. Occasion de louer le magasin. S'adresser à 42, Ave Westminster. 82—74-2

ATTENTION, sacrifierait à votre prix ou échangerait pour plus petit restaurant des plus modernes et des mieux situés, prendrait auto. 3221 Ontario Est. 82—73-4

AVANTAGEUX, salon barbier, bonne clientèle, tabac, magazines, liqueurs douces, place d'avenir, gens sérieux, logement, loyer bas. 821 Mt-Royal est. 82—

A VENDRE restaurant-épicerie, faisant bonnes affaires, cause maladie, logement arrière, 1628 St-Timothée, Cherrier 6910. 82—

BARGAIN, épicerie avec licence, seul sur coin, bon poste, Blvd St-Joseph et Henri-Julien. Bél. 4171. 82—

BEAU restaurant à vendre, coin transfer, N.D.G. fixtures et stock, prix spécial, Elw. 0036. 82—

BEAU magasin de pâtisserie, bonbons, etc. véritable occasion pour couple voulant se faire un avenir, tél. Dupont 6100. 82—74-2

BEAU RESTAURANT à vendre, belles fixtures, cause: deux commerces. 1373 Amherst. FRontenac 0116. 82—

BON commerce de pâtisserie avec tout son outillage à vendre à sacrifice. M. Brasseur, 930 Clarke. 82—73-3

BOUCHERIE et épicerie, aménagements modernes, bonne raison de vente, 6807, boulevard Saint-Laurent. 82—74-2

BOUTIQUE de barbier, 3 chaises avec grand salon coiffeur, 4 appartements, louer 25.00 par mois. 813 Ontario. FR. 1011. 82—

COMMERCE bien situé faisant de bonnes affaires, stock frais, vendra par inventaire. S'ad. 3555 Ontario Est. 82—

COMMERCE entrepreneur pompes funèbres et taxi de campagne, centre important, moitié prix, 2,500. CAlumet 1719. 82—73-2

EPICERIE-RESTAURANT à vendre, bonne place d'affaires, cause de maladie. 1261 Labelle. Vendra à sacrifice. 82—72-4

EPICERIE, milieu de rue, seule, bonne localité, 5 appts, garage, comptant seulement. 7768 St-Gérard. 82—

EPICERIE établie depuis 24 ans, cause de vente: maladie. 4322 St-Jacques. 82—

EPICERIE-restaurant, vendra bon marché. Prendra auto en échange. S'ad. 3477 Papineau ou CH. 2081. 82—11,13

ETAL de boucher à vendre, tout meublé, loyer bas, pour prompt acheteur. 378 St-Zotique. 82—73-3

FLEURISTE, vendra à sacrifice, cause maladie. S'ad. 6579 St-Hubert ou CRescent 3302. 82—

GROS poêle combiné, machine patates frites, chiens chauds, 7 show-cases, 3 autres glacières, marchandises, liqueurs, bonbons, tabac, biscuits, 4442 Delanaudière, près Mt-Royal Est. 82—

MARCHE à beurre, stock épicerie, bonne clientèle, à vendre, cause santé, bon marché. S'ad. 1447 Amherst. 82—7.10.13

MEILLEURE épicerie licenciée, affaire 1932, 8500.00, prendrais propriété et argent, occasion exceptionnelle. DU. 5315. 82—

PETITE épicerie, moitié de sa valeur, loyer 20.00. Venez voir pour vous convaincre. 1168 Beaudry. 82—

PHARMACIE, chance à qui veut s'établir, prix modéré. S'ad. CAlumet 9551. 82—

QUICK LUNCH à vendre, loyer 3½ mois gratis, 4531 St-Jacques. 82—

RESTAURANT seul sur les 4 coins, près manufacture, office des tramways, 4 appts, loyer 25.00, affaires 100.00, venez faire vos propres conditions. 4501 St-Antoine. 82—

RESTAURANT-épicerie, 4 appts, chambre bain, grande vitrine, loyer 25.00, affaires 100.00, venez voir, un bargain, 4303 St-Denis. Bél. 5544. 82—

RESTAURANT à vendre, stock frais, belles fixtures, joli logement en arrière, 4 appts, chambre de bain, garage, acheteur sérieux. FRontenac 2371. 82—74-2

RESTAURANT et ménage à vendre, pour cause de maladie. S'ad. à 267 De Courcelles. 82—

RESTAURANT à vendre, bon marché, cause départ, gros et détail, 2318 Frontenac, FR. 0192. 82—73-3

RESTAURANT à vendre, cause: maladie, grande aubaine. 775 rue Bienville. 82—72-3

SALLE de lunch Cosy à vendre, prix très raisonnable. S'adresser à 56, Sainte-Catherine est. 82—

SALLE de billard à vendre, cause deux commerces; chance exceptionnelle. 3437 Sainte-Catherine Est. FRontenac 0497. 82—

SALON de barbier à vendre, bon poste. S'ad. par téléphone YOrk 7628F. 82—

TAVERNE, Notre-Dame, partie ouest, coin faisant bonnes affaires, cause maladie. WIlb. 7077. 82—

VRAIE occasion pour horloger, un des meilleurs emplacements en ville, louera ou vendra avec bonne condition. Cause maladie. Boîte 491 La Presse. 82—74-2

83 EFFETS BUR ET MAGASIN

ACHETONS, réparons, vendons, balances calculatrices, tranche-jambon, hacheurs électriques, caisses enregistreuses, Laval Products Limited, 1001 Craig Est. 83—70-N.O.

BALANCES, trancheurs, hachoirs électriques, glacières, comptoirs frigorifiques, achetés, vendus, échangés. Ménard & Proulx, 291 St-Paul Est. HArbour 8643. 83—76-N.O.

BALANCES calculatrices. Caisses enregistreuses garanties. Achetés, vendues, échangées, réparées. Landry Cash Register, 504 Boulevard St-Laurent. HArbour 2330. 83—284-N.O.

CAISSES enregistreuses achetées, vendues, échangées, réparées. No 1 Notre-Dame est. Tél. HArbour 6995. 83—115-N.O.

CLAVIGRAPHES toutes marques loués, réparés, changés, vendus. Harbour 6868. Canada Typewriter, 22 Saint-Jacques ouest. 83—73-2

84 FOURRURES

BESOIN argent immédiatement, beau manteau rat musqué noir, foncé, dernière mode, 45.00. WIlbank 4313. 84—

MANCHONS de fourrure à partir de $2.50, qui se vendaient $10.00. Réparations maintenant à meilleur marché qu'aux prix d'été et prompt service. Vente d'écoulement de tous les chapeaux, 95c et plus. Bernies, fourrures et modes, 1451 Mansfield, près Ste-Catherine. Harbour 7412. 84—

MATERIEL d'entrepreneurs, grues, pelles, grues de chargement, compresseurs, tuyaux, moteurs Diesel, etc. Comptant ou à conditions. A.-R. Gélinas, 1434, Sainte-Catherine ouest. Tél. PLateau 3412. 84-744-2

PROFITEZ d'une occasion, manteau de fourrure neuf, non réclamé, seal, rat musqué, 35.00. 1105. St-Denis. 84—71-4

QUANTITE de manteaux à sacrifier au prix de la manufacture; rat musqué, seal chapal, poney, Hudson seal, mouton de Perse, 55.00 à 125.00. Venez faire votre offre. Reid, 1473 Amherst. 84—

85 GRAMOPHONES

ORTHOPHONIQUE, style gramophone, 3.00 avec cinquante sélections. Faut vendre. 6621 Drolet. 85—70-6

AUX ANNONCEURS

L'insertion des petites annonces sera garantie seulement si elles sont reçues avant 6 heures p.m., la veille du jour de leur publication.

¶ Les avis de décès seulement sont reçus cependant jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication; excepté pour insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi, au bureau-chef seulement.

¶ La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce expédiée par malle.

¶ La Presse a 314 succursales dans Montréal et la banlieue, où les annonces classées sont reçues au même taux qu'au bureau-chef. Pour adresse de la succursale la plus près de chez vous, veuillez appeler le Département des Annonces Classées: HArbour 1275. 206-n

86 INST. DE MUSIQUE

$50. D'ALLOUES

POUR VOTRE PHONOGRAPHE

Sur le prix de nos pianos automatiques flambant neufs, maintenant seulement $245. Leach Piano Company, chambre 316, 1118, Sainte-Catherine ouest, MArquette 7779. 86—10,12,13F

BON petit piano, droit parfait ordre grand sacrifice, $30.00. Faut vendre 3734 Saint-Hubert. 86—187-N.O.

PIANO droit Gerhard Heintzman $150. Caisse en noyer, cadre en fer, trois pédales, beau son. Conditions faciles de $8 comptant et $5 par mois. Lindsay, 1112 Ste-Catherine ouest. 86—74-2h

PIANO droit $75. Petit format d'appartement, caisse en noyer, en bonne condition. Conditions faciles de $5 comptant et $3 par mois. Lindsay, 1112 Ste-Catherine ouest. 86—74-2h

PIANO droit $40. Bon petit instrument de pratique en bonne condition. Conditions faciles de $4 comptant et $3 par mois. Lindsay, 1112 Ste-Catherine ouest. 86—74-2h

PIANO droit $75. Petit format d'appartement, touches d'ivoire, bon son. Conditions faciles de $5 comptant et $4 par mois. Lindsay, 1112 Ste-Catherine ouest. 86—74-2h

PIANO droit Chickering, $95. Excellente condition. Conditions faciles de $6 comptant et $4 par mois. Lindsay, 1112 Ste-Catherine ouest. 86—74-2h

87 MACHINERIE

COURROIES, poulies et chaises, grand assortiment aux plus bas prix du Canada. Tarshis and Sons, 450 rue McGill. 87—N.O.

MOTEURS, forets, remouleurs, scies ruban, raboteuse Buzz, machines toutes sortes pour travailler fer, bois. McCormick Machinery, 163 Murray. 87—82-V

POUTRES en 1 fer, cornière rails fer en U, tuyaux chaînes plaques etc. aux plus bas prix en ville. Tarshis & Sons Ltd., 450 rue McGill. 87—169-1,v

91 RADIOS

BEAU radio à vendre, 9 lampes, électrique, bon marché, CAl. 9514J. 518 DeCastelnau. 91—

BEAU Sparton, 10 lampes, modèle récent, garanti premier ordre, termes faciles, 49.00. Généreux Radio, 3418 Ave du Parc. LAnc. 8495. 91—74-3

VOYEZ-NOUS avant d'acheter votre radio. Nous avons vendu des appareils modernes à partir de $15.00, $19.50, $29.50, etc. Notre assortiment est complet, nous pouvons allouer plus pour votre vieux radio. Conditions aussi faciles que $1.00 par semaine. M. Robert, 408 Ste-Catherine est, HArbour 3801-3802. 91—70-5

92 VETEMENTS

PARDESSUS d'homme, doublé en fourrure, presque neuf, sacrifice, s'adresser, téléphone Wal. 0550. 92—

200 PALETOTS neufs, faut vendre, 7.50 chacun, aussi complets, paletots, 4.00, pantalons, tuxedos, bon marché. Ne manquez pas cela. 104 Dorchester ouest. 92—73-3

IMMEUBLES

94 A ECHANGER

A ECHANGER propriété 30 x 47 très moderne chauffé eau chaude, garage prendra maison de campagne dans village. Joubert Crescent 9209. 94—9,10,12,13,14

A ECHANGER, 2 propriétés claires hypothèques, 6 appartements très modernes, prendra 28 ou 30 pieds dans paroisse Youville. Joubert, CRescent 9209. 94—9,10,11,13,14

FERME demandée de 2 ou 5 acres avec bâtiments près de Montréal, à échanger contre Duplex dans Notre-Dame de Grâce. DExter 3618. Ouvert le soir. 94—73-3

MAGASINS et logements rue Mont-Royal est, pour terrains Outremont et comptant. Lancaster 3820. 94—74-2

ON DEMANDE cottage moderne de 10-12 pièces dans Outremont ou Westmount, louerai ou échangerai pour Duplex dans N. D. G. ATlantic 6405. 94—

VERDUN, 4 logements 9,500.00; 6 logements, 11,000; maison commerciale, 20,000. Lamarre, 6053 Verdun, YOrk 7088. 94—71-4

95 A VENDRE OU ECHANGER

BLV. ST-JOSEPH Est 485, trois flats modernes, prendrait deux flats modernes bien situés en acompte. 95—71-5

MAISON 2 étages, 2 logements, 9645-47, rue Routhier. Echangera pour épicerie licenciée. CAl. 5600. 95—

PROPRIETE moderne, 5 logements, paroisse St-Stanislas. Echangera pour petite propriété ou bon commerce. Casier 504, La Presse. 95—

PROPRIETE bon revenu, acceptera terrain bien situé. T. A. Pyette, 4408 avenue Earnscliffe. DEx. 2356. 95—73-3

QUICK LUNCH à 2 portes du Lion d'Or, à vendre ou échanger, vrai bargain. 1666 Ontario Est. 95—

SIX logements en bon ordre, bien loués, sacrifierais, considérerais échange, avec argent, propriétaire DOllard 1338. 95—

96 A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE ou louer, hôtel au lac Tremblant, 18 chambres, vendra à sacrifice. DOl 2603. 96—

MAGNIFIQUE place pour laitier, laiterie, garage, maison privée. 237 Jean-Talon près nouvelle gare Mile-End. 6460 Saint-Laurent. CR. 3141. 96—69-7

97 ARGENT DEMANDE

DEMANDE à emprunter 4,000.00 première hypothèque, garanti de première classe, un particulier seulement. Cal. 3478F. 97—

EMPRUNTERAI 1500.00, 1ère hypothèque, bonus $100. 7189 Christophe-Colomb. CAlumet 6323. 97—74-3

500 à 3,000, première hypothèque à ½ évaluation municipale, propriétés bien situées, modernes, 7%. Caisse et Payette, HArbour 7873. 97—74-2

800.00 demandées en première hypothèque à Montréal. Ecrire casier 3490 la "Presse". 97—

7,000, 1ère hypothèque, propriété bien située, évaluation municipale $22,000.00, payera bon intérêt. AT. 1479w. 97—

98 ARGENT A PRETER

A. JETTE & CIE, 84 Notre-Dame O. LAncaster 5246, courtiers en immeubles, experts en propriété. Etablie 1885. Prêts sur hypothèques, achetons créances hypothécaires. 98—91-N.O.

A PRETER sur automobiles, Ernest Roy, 10 St-Jacques Ouest, chambre 801, confidentielle. MArquette 1520. 98—70-6

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux, fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), autorisé spécialement par gouvernement. 267 Craig ouest, près Bleury. LAnc. 3549. 98—127-N.O.

ARGENT à prêter sur hypothèque. Notaire Bohémier, 59 St-Jacques Ouest. HArbour 4026. 98—101-N.O.

A 6½, 7% première hypothèque, à Montréal. Lippé, notaire, 5 Saint-Jacques Est, MArquette 3219. 98—224-N.O.

BELANGER & BELANGER, notaires, 15 St-Jacques Est, HArbour 7137. Prêts hypothécaires. Règlements de successions. 98—47-N.O.

DETTES de marchands, particuliers, cultivateurs réglées avantageusement, paiements faciles. 757 Place d'Armes, chambre 418. 98—74-2

SI VOUS AVEZ des dettes, venez nous voir, nous les réglerons pour vous. Ajustements Bertrand, 20 St-Jacques Ouest. 98—74-2

$7,000.00 à prêter en première hypothèque 7%. Casier Postal 2010. 98—74-2

101 COTTAGES DEMANDES

COTTAGE ultra moderne avec garage, demandé à louer dans Outremont. Donnez tous détails en écrivant à boîte postale 104, Station E. 101—70-6

102 COTTAGES A VENDRE

A VENDRE, cottage 8 appts. 6000 pds de terrain, 13345 Ave Brunet. DU. 3977. 102—13,16

OUTREMONT, avenue Willowdale, près de la nouvelle Université de Montréal, cottages Duplex lambrissés en brique, facilités accordées pour convenir. S'ad. à Robert Cooke, 828 ave Dunlop. AT. 1115.

103 MAISONS DEMANDEES

ACHETERAI, Parc Molson, 2 étages, 2 logis neufs, près Beaubien, 5000 comptant. HAr. 8760. 103—

ACHETERAIS propriété pour hypothèques et autres ajutements. 20 St-Jacques est, Chambre 4. BEIair 3964. 103—74-2

ON demande à acheter propriétés bien situées à des conditions faciles. Laframboise 2064 St-Hubert, PL. 5003. 103—73-8

104 MAISONS A VENDRE

A BAS PRIX, St-Denis, près Bélanger, 3 étages, 3 logis, 3 systèmes eau chaude, endroit commercial, valeur 13,000, prix 10,000. DOl. 2721. 104—

A BAS PRIX, 3 étages, 3 logis, Delorimier, près Mt-Royal, vaut 12,000, prix 9,500. Comptant exigé 4,000. AMherst 9691. 104—

A $500.00 plus bas que l'évaluation municipale, maison 2 logements, 6 appartements, moderne, garage et système, 6004 Des Ecores. 104—74-2

A MAISONNEUVE, 6 logis, valeur 15,000, très bien loués, pour 11,000. HArbour 8760. 104—

ATTENTION! coin Iberville Rouen, 2250, 2 magasins, 5 logements, parfait ordre, renseignements, propriétaire, CHerrier 6827. 104—

AU SAULT, cottage 8 appts, terrain 75 x 100, pommiers, fraisiers, arbres ornement, valeur 8,000.00 pour 4,500.00. 551 Dufresne. 104—74-2

A VENDRE rue St-Hubert, entre Rachel et Duluth, 6 flats. Tél. CR. 7642. 104—71-5

BLVD ST-JOSEPH, 5 logements, bas 9 appts, échangera terrain ou autre propriété. DOll. 2760. 104—74-2

BLVD. ST-JOSEPH EST

Belle propriété trois logements située sur un coin. Evaluée 18,000. Prix de vente 14,000. Guardian Trust Company, MA. 3737. 104—11,13,14F

CARTIER près Bellechasse, 1,000.00 comptant et petit terrain achètent 2 étages modernes, revenu 600.00. AT. 3288. 104—

CENTRE 1724, quatre plain-pieds et magasin, deux garages, tous loués, revenu $781.00, terrain 40 x 135, pour acheteur rapide, $4,000. 104—74-2

CHAPLEAU, entre Sherbrooke et Hochelaga, construction 30 x 50, 5 logements, deux garages. 2518 Chapleau. 104—74-2

DELORIMIER près Bélanger, 2 étages, 2 logements, bien loué. Rapportant 12%, hypothèque renouvelée pour 3 ans, 1000.00 comptant, balance 200.00 par année. CAl. 4912. 104—71-4

DE GASPE, 3 logements neufs, modernes, très bonne condition; peu de comptant. DU. 7926. 104—10,13,14

DEUX étages, six appartements chaque logement, beau logement pour propriétaire, faut voir pour apprécier. 6,600. 6812 De St-Valier. 104—73-3

DEUX maisons sur 60,000 pds de terrain, bord de rivière, à sacrifice. BYwater 0466 104—69-6

2 ETAGES, 5 logements, bien loués, vendra ou échangera, s'adresser 6638 Denormanville. 104—

FABRE 4272 à 4282, 5, 6 appts, planchers bois franc. Amh. 3772. 104—73-3

JOLIE propriété 2 logements, Drolet près Gounod, $500.00 comptant, balance comme loyer, construction briques et bois, garage. MArq. 3737. 104—10,13

2 logements, 5 appts loués, près église, école, bon marché pour comptant. 2678 Louis Veuillot. 104—

MARQUETTE, près Laurier, 3 flats, revenu annuel $1080.00, sacrifiera 7000.00. T. A. Byette, 4408 Earnscliffe. DEx. 2355. 104—72-2

MONTREAL-NORD, 4555 Blvd Gouin est, magnifique propriété, conditions faciles. Propriétaire WAlnut 9092. 104—74-2

OUTREMONT 778, De l'Epée, 3 flats, vendra sacrifice 7,000.00. S'adresser At. 2354J. 104—74-2

2 PLAIN-PIEDS de cinq pièces, garage, sacrifiera en bas de l'évaluation. S'adresser à 3779, rue Gertrude, Verdun. 104—11,13,14,16

PROPRIETE 2 étages, 2 logements, 6 appts, rapportant 600.00, vendra 4,900.00. 7790 St-Gérard. 104—11,13

RUE FOUCHER, 2 étages, 2 logements, 6 pièces, garage, 4,500.00; aussi rue S.-Gérard, maison neuve, très moderne. Propriétaire, 8339 S.-Gérard. DUpont 7114. 104—

UN ETAGE, 4 appts, cave cimentée, heater, toutes commodités. Houle, 5670, 51ème Ave Rosemont. 104—74-2

VENTE PAR SHERIF

Cottage de 7 pièces, bonne localité, sera vendu sans réserve samedi le 14 janvier dans bureau du Shérif, 3e plancher à la Cour, à 10 a.m. pour régler succession. Dépôt de 10% devra être fait avec gageure. Une réelle occasion pour une aubaine. 104—72-4F

$200.00 comptant achète maison de 4 appts, finie, aussi hangar, terrain de 60 par 120, près église, école, et située à Longueuil. Prix $1,500.00, balance payable comme loyer de $10.00 par mois. Ecrire casier 498, la Presse. 104—74-6

311 STE-MARGUERITE, coin 3 rues, commerce laitier. Accepterra bons Montreal Light Heat. Bargain. Dollard 7893. 104—11,13

105 MAISONS CAMP. DEM.

COTTAGE demandé, pas plus de 15 milles de Montréal, bord de l'eau préférable. Ecrire à 8079 Châteaubriand. 105—74-2

106 PROPRIETES CAMP. A VEN.

PROPRIETE de campagne avec garage, 1 arpent terrain, commodités de ville. Du. 0020. 106—74-2

110 TERRAINS A VENDRE

RUE MERCIER, près Sherbrooke, 2 terrains, grandeur 25 x 105 chacun, bon marché. FRontenac 6120. 110—71-5h

111 TERRES DEMANDEES

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 111—262-n

112 TERRES A VENDRE

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 6 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 112—262-n

113 TERRES A LOUER

AVIS AUX ANNONCEURS

Toute annonce devant être publiée sous cette rubrique dans notre édition du samedi, doit nous parvenir le vendredi avant 8 heures p.m.; en autre temps, jusqu'à 10 heures a.m., le jour même de la publication. Tarif: 3 centins par mot, avec minimum de 45 centins et de 15 mots par insertion. La remise (par mandat de poste ou mandat d'express) doit accompagner l'annonce. 113—262-n

PROFESSION

MEDECINS

A. J. COTE, M. D. — Syphilis, maladies vénériennes, traitement rapide. CAlut 5930. 6967 Christophe-Colomb. 114—258-N.O.

CHOQUETTE — Spécialité: Chancres, gonorrhée, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. Rue des Erables, coin Ontario. AMherst 5980. 114—127-N.O.

Dr DUMONT HARRY. Maladies femmes, maternité, maladies vénériennes. 2020 St-Denis, coin Ontario. Hôpital privé. 114—36-N.O.

Dr DEMERS. Maladies secrètes, voies urinaires, habitudes des drogues, électricité médicale. 4221 Delorimier. 114—259-N.O.

Dr FOURNELLE. Syphilis, maladies vénériennes traitées rapidement à l'électricité, Rayons X. 2087 rue St-Denis. BElair 4402. 114—394-N.O.

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris, maladies vénériennes, urinaires, rhumatisme, hémorrhoïdes, électricité médicale. 3405 St-Denis, coin Sherbrooke. HArbour 0309. 114—157-N.O.

Dr VILLENEUVE. Spécialité, syphilis, chancres, gonorrhée, maladies vénériennes. Affections du sang. Consultations midi à neuf heures. 1107 St-Denis, HArbour 8477. 114—290-N.O.

DOCTEUR E. LECAVALIER, médecine générale, maternité, maladies des enfants. 876 Agnes, St-Henri, WEllington 5464. 114—41-306

Dr LERICHE, hôpitaux Londres, Paris. Eczéma, peau, circoncision sans douleur, maladies vénériennes; toutes maladies secrètes, hommes, femmes, jeunes filles, maternité. Patients traités par correspondance également. 1613 St-Denis, devant théâtre. HArbour 6410. 114—166-N.O.

TESSIER, R. — Clinique officier médical.— Spécialiste durant la guerre, peau, syphilis, gonorrhée. 4152 St-Denis, BElair 5331. 114—175-N.O.

Annoncez dans la "Presse"

Opposé à ce projet...

SUITE DE LA PAGE 15

trie en général, a expliqué M. Willis. L'industrie, a-t-il continué, souffre beaucoup actuellement de la dépression. Si le manufacturier ou le détaillant n'est plus protégé quel intérêt va-t-il avoir à continuer? a demandé M. Willis. Aucun et alors que va-t-il arriver? Il fermera ses portes jetant sur le pavé des milliers d'employés parfois. Je ne crois pas qu'un tel état de chose soit de nature à améliorer la situation actuelle.

"Les statistiques du ministère du Commerce, pour 1930, révèlent, a ajouté M. Willis, que les détaillants du Dominion ont enregistré pour 3 billions d'affaires. Au moins 80% de ces affaires étaient à tempérament. Qu'on rescinde toute loi protégeant cette industrie et nous pouvons affirmer que s'en est fait de notre commerce.

Le commerce à Montréal

M. Willis a ensuite cité les chiffres des affaires qui s'étaient faites, à Montréal, en 1930. "Comme pour tout le Dominion, au moins 80% de ces affaires étaient à tempérament", a-t-il déclaré.

Automobiles, etc.	$ 40,402,000
Meubles, etc.	11,452,000
Instruments musicaux, etc.	408,000
Radio, etc.	4,167,000
Appareils électriques, etc.	3,292,000
	$ 59,721,000

"Nous atteignons facilement le chiffre de $100,000,000 pour le "greater Montreal" seulement, si nous ajoutons aux chiffres ci-haut les chiffres d'affaires des autres industries non mentionnées: bijouterie, vêtement, salon de beauté, instruments aratoires, etc."

L'industrie de la musique

M. Willis a déclaré que la musique était une nécessité dans un foyer, "car, a-t-il dit, elle crée des liens et est un divertissement de premier ordre. Les plus grandes autorités morales reconnaissent sa valeur éducationnelle et son utilité pour resserrer les liens familiaux. Ces hautes autorités, dont nous pouvons citer le pape, les archevêques et évêques tant catholiques que protestants, encouragent la musique quand l'occasion se présente.

"Mais, a continué M. Willis, si on adopte des lois qui ne protégeront ni le marchand d'instruments musicaux ni l'acheteur, que va devenir l'art musical, si nécessaire à notre vie. L'industrie musicale a été l'une des plus affectée par la crise actuelle.

"Il y a quelques années encore, on comptait au Canada trente fabricants de pianos et d'instruments de musique. Aujourd'hui, on n'en compte plus que quatre.

"Pour ma part, a dit M. Willis, je suis établi dans la province de Québec depuis 60 ans et je m'occupe de fabriquer des pianos depuis bientôt 50 ans. J'affirme que si l'on rescinde le loi de 1898, l'existence de mon industrie est menacée sérieusement et il en est de même de nombre d'autres industries. Est-ce juste? Je ne serai pas le seul à en souffrir. Mes employés en souffriront et il en sera de même des employés des autres industries affectées.

"Tout ce que nous demandons, a terminé M. Willis, c'est que nous restions dans le statu quo. La loi actuelle n'est pas parfaite mais elle nous protège suffisamment. J'ai été l'âme dirigeante du mouvement, qui a fait adopter la loi de 1898. Depuis, satisfait, je me suis retiré pour ainsi dire de la vie publique mais quand on propose un projet de loi comme celui des propriétaires, il est plus que temps que je me mêle encore une fois de la lutte, a dit M. Willis en souriant. La majorité des manufacturiers et détaillants sont actuellement à former une "union sacrée" pour empêcher que l'on consomme une iniquité."

AVIS

W.-F. McCRACKEN n'est plus à l'emploi de la Eureka & Refrigerator Company Limited, 40 rue Craig Ouest, Montréal. Tous les comptes dus ou courants devront être payés à la Compagnie, Owen Sound, Ontario. 74-2

Spécialiste

des maladies de l'homme et de la femme. Maladies Sexuelles, Urinaires, Vénériennes. Affections du sang et de la peau.

Clinique Privée du Docteur J. M. E. PREVOST

3440, rue Hutchison — MA. 4611

ENCAN

DEMAIN à 3 heures

AUTOMOBILES SAISIES

Pour le compte de

COMMISSION DES LIQUEURS

Ford Tourisme, Saisie No 17,997,

8 AUTRES CHARS

Pour le compte de

Cies de Finances et particuliers

Chevrolet Coach de Luxe 1932, Buick Coupé 1929, Ford cabriolet 1930, Chrysler, Essex, Etc.

Comptant ou termes. Visibles avant la vente,

LES ENCHERES Baillargeon

437 ONTARIO EST. PLa. 1721

SOUS LA LOI DE LIQUIDATION

Dans l'affaire de:

HECTOR-L. DERY, LIMITEE,
En liquidation
158 est, rue St-Paul, Montréal

SOUMISSIONS

Suivant les instructions des inspecteurs dans l'affaire ci-haut mentionnée, des soumissions seront reçues au bureau des soussignés jusqu'à vendredi le 20 janvier 1933, à midi, pour l'achat, en bloc ou en lots séparés, de l'actif de la dite compagnie en liquidation, consistant en:

1) Stock suivant inventaire, consistant en Graines de semence de toutes sortes. Incubateurs, éleveuses et accessoires. Accessoires pour volailles, pots à fleurs, "Timothy seed" en entrepôt (Ce dernier item est sujet à une charge pour douane et entreposage que l'acheteur devra assumer) 21,152.49

2) Ameublement du bureau et du magasin (comprenant une machine Gestetner sur laquelle il y a un lien de $82.97 que l'acheteur devra assumer) 1,243.93

3) Comptes recevables 24,375.97

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté, à l'ordre des liquidateurs Charette & Labelle, représentant 10% du montant de la soumission, lequel chèque sera retourné si la soumission n'est pas acceptée.

Les inspecteurs et les liquidateurs ne s'engagent pas à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Le magasin sera ouvert pour inspection à tous les jours, de 9 heures a.m. à 5 heures p.m.

Pour plus amples informations, s'adresser aux soussignés,

CHARETTE & LABELLE,
Liquidateurs

Bureau: Edifice "La Sauvegarde",
152 est, rue Notre-Dame
Montréal—Tél. Harb. 4373 12,17

TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES

Ville Pointe-Claire
Chemin public, bâtisses, lot No 4-311, terrain 4,316 pds, John Baxter à James M. Robertson, $1.00 et considérations.—323878.

Quartier Notre-Dame de Grâces
Rue Western, No 5046, lot No 188a-10, terrain 1864 pds, Montreal Debenture Corp. à Dominion Industries Ltd, $1.00 et considérations.—323896.
Chemin Côte Ste-Antoine, No 732, lot No 189-252, terrain 38 x 109 pds, Succ. J. H. Plett et al à A. M. Baile, $12,000.—323888.

Cité de Verdun
Rue Galt, Nos 461 à 463, lots Nos ½ 4560, 4559, terrain 70 x 131½ pds, Fernand Lortie à Louis Coulombe, $14,000.—323859.

Ville Mtl-Nord
Vacant, pt Lot No 28, terrain 60/100 arpent. Maxime Boucher à Can. National Railway Co., $240. — 323984.
Vacant, pt Lot No 28, terrain 1 61/100 arpent. Ovila Boucher à Can. National Railway Co., $644. — 323985.

Quartier Villeray
Rue Routhier, bâtisses, Lot No 270 — 47, terrain 30 x 80 pds. De J.-G. Garceau à J.-A.-Roméo Cardinal, $1,500. — 323932

Quartier Villeray
Rue St-Gérard Nos 8023, 8025, Lot No 2629 — 607, terrain 25 x 75 pds. J.-A.-Roméo Cardinal à De J.-Geo. Garceau, $6,800. — 323933.
Ave des Belges Nos 8350, 8352, Lot No 2630 — 258, terrain 25 x 70 pds. Ludger Bolduc à J.-E. Létourneau, $7,000. — 323951.
Ave des Belges Nos 8346, 8348, Lot No 2630 — 257, terrain 25 x 70 pds. Ludger Bolduc à J.-E. Létourneau, $7,000. — 323950.

Quartier Laurier
Ave du Parc Nos 4669, 4671. Lots Nos 12 — pt 42 à 44, 14 — pt 60 et 61. H. Provencher à Armand Boisseau, $54,300 (considérations). — 323972.

Cité d'Outremont
Rue Davaar No 656. Lots Nos 38 — 179, pt 180. Delle J.-B. Brebner à C.-W. Reeves, $6,500. — 323948.

Quartier Rosemont
Blvd Rosemont Nos 4231, 4233. Lot No 192 — 51. Ernest Nadon à J.-Eddy Labrosse, $3,000. — 323963.
11ième Ave. Nos 5466, 5468. Lot No 173 — 16, terrain 25 x 93 pds. Henri Débarrat à Andrey Smaga et al., $6,800. — 323928.

Quartier Montcalm
Rue Chabot, Nos 6321, 6323, lot No 209-291, terrain 25 x 105 pieds, Pierre Massarelli à J.-H.-A. Bohémier, $2,994.—323986.

Quartier St-Jean-Baptiste
Rue St-Denis, Nos 4262 à 4274, lots Nos 15—587, 588, terrain 55 x 100 pds. B.-A. Schwartz à De N. Aberback et al, $29,000.—323990.

Quartier St-Denis
Blvd St-Joseph Est, No 1556, lot No 339-899, terrain 2,683 pds, Rodrigue Messier à G. S. Gascon et uxor, $24,500.—323998.

Quartier St-Louis
Rue Colonial, Nos 3415, 3417, lots Nos 860—7 et 8 ½ indivise, De E. Cohen à De E. Sondon, $1,000.—323983.

Quartier St-Jacques
Rue St-André, Nos 1842 à 1846, pt lot No 868, terrain 20 x 80 pds, De Vve E. Boivin à Arthur Duval, $4,000.—323921.

Quartier St-Georges
McGill College Ave, Nos 1426, 1428, lot No 1392, terrain 28 x 100 pds, Mtl City & District Savings Bank à Can. National Railways Co., $65,000.—323993.

Quartier St-Joseph
Rue des Seigneurs, Nos 799, 801, lot No 347, terrain 4,756 pds, De G. A. Simpson et al à Wilfrid Bélanger, $2,125.—323987.

Quartier Notre-Dame de Grâce
Rue Harvard, Nos 4459 à 4465, lots Nos 175-675-1 et 2, 676-61-, 677-1, Harvard Duplex Construction Co Ltd à Charles Fyfe, $26,000.—323957.
Rue Grand Boulevard, vacant, lot No 163-239, terrain 50 x 159 pds, Paul Labadie à Dlle Angéline Lévesque, $800.—323991.
Rue Mayfair, No 4515, lots Nos 149-243-2, 244-2, terrain 2,117 pds, Charles Fyfe à Harwood Duplex Construction Co. Ltd, $7,-200.—323958.

Quartier Ahuntsic
Rue Delorimier, lots Nos 164-1323, 1324, vacant, terrain 25 x 81 pieds chacun, H.-J. Madran à Théo. Riopel, $180. — 324045.

Quartier Laurier et Ahuntsic
Blvd St-Joseph Est, vacant. Rue Delorimier (5 lots vacants). Bâtisses à St-Lambert, terrains vacants à Dorval et paroisse Rivière des Prairies, lots Nos 15-27, 477-727 à 731, Joseph Kaufman à J. Kaufman Ltd, $23,000. — 324063.

Ville Montréal-Nord
46ième Ave. vacant, lot No 36-132, terrain 27 x 89½ pieds, Greater Montreal Land Investment Co. Ltd. à dame J.-M. Legaré, $375.—324167.

Quartier Ahuntsic
Rue Bois de Boulogne, Nos 11332, 11334, lots Nos 301-195 et 196, Dave veuve J. A. Girard à J.-Urgel Brunet, $2,300.—324205.
Rue Augier, Nos 2257, 2259, et autres bâtisses, lots Nos 477-67, pt. 66, Romulus Mercure à dame J.-F.-X. Mercure, $8,500.—324201.
Rue Merritt, vacants, lots Nos 164-927, 928, terrain 25 x 81 pieds chacun, Shérif de Montréal à O. Neznick, $550—324145.

Quartier Rosemont
26me Ave. No 6323, lot No 192-487, terrain 25 x 82 pieds, Dame Hector Gauthier à Ant. Paré, $1,700—324161.

Quartier Laurier
Ave du Parc, bâtisses, lot No 12-6-3, terrain 25 x 103 pieds, A. S. Deguire à Proulx Ltée, $26,000—324198.

Quartier St-Jean-Baptiste
Rue St-Hubert, bâtisses, lot No 12-65, Shérif de Montréal à Succ. Wilf. Champagne, $10,700—324158.

Quartier St-Jacques
Rue Malines, Nos 439 à 449, lots Nos 1200 36A, 37A-1, 37B-1, terrain 46 x 71 pieds, J.-Antoine Lavoie, à Alb. Capistran, $11,300—324140.

Quartier Maisonneuve
Rue Adam, Nos 4606 à 4614, rue Aird, No 1464, lots Nos 3-117-1, 2, 3, 118-1 et 2, terrain 5,121 pieds, Shérif de Montréal à Zéphirin Gauthier, $4,500—324147.

Quartier St-Georges
Rue McGill, Nos 2021, 2023, lot No 1321, Investment Securities Corp. à J.-A. Gour, $13,000—324212.

Quartier Notre-Dame-de-Grâces
Rue Colbrooke, Nos 5732, 5734, lot No 51-424, terrain 24 x 100 pieds, Lucien Durand à Emile Richer, $6,500—324172.
Rue Dupuis, vacant, lot No 65-700, terrain 2,472 pieds, Emile Richer à Lucien Durand, $750—324173.

Quartier St-Paul
Rue Hurteau, vacant, lot No 3616-200, terrain 25 x 75 pieds, Orchard Grove Land Co. Ltd. à John Martello, $645.—324180.

Cité de Westmount
Chemin Côte St-Antoine, No 109, lot No 279-1, terrain 27 x 131 à 143 pieds, Shérif de Montréal à Succ. R. Harvie, $8,500—324146.
Rue Prince Albert, vacant, lot No 214-21-D-pt. 1, terrain 337, Mlle S. H. Haddlesey et al. à Cité de Westmount, $800—324178.

Cité de Verdun
Rue Rielle, No 116 à 126, lot No 4656-44, pt. 46, terrain 32 x 122 pieds, Dame J. A. Blanchard, à Wilfrid Gauthier, $15,900—324190.

Cité de Lachine
9ième Ave. bâtisses, lots Nos 745-pt. 19, 20, terrain 30 x 103 pieds, Shérif de Montréal, à Alliance Nationale, $805.—324144.

Quartier St-Edouard
Angle rues De Fleurimont et Chambord, vacant, lots Nos 4-672, 673, terrain 60 x 96 pds, Adrien Désy à Adonal Meunier, $150—324420.

Quartier Mt-Royal
Rue Van Horne, No 1911, lots Nos 53-846, 847, Shérif de Montréal à Corp. de garantie de Titres et Fiducie, $4,000—324247.

Quartier St-Paul
Rue Charron, No 514, lot No 3167-88, Lt 87, Edward Law à Cécilia Law et al. $1.00 et considérations.—324262.

Quartier Rosemont
Rue Orléans, Nos 5138 à 5146, lots Nos 183-71-72, Léopold H. Paubert à Arthur Bousquet, $2,350. Dation en paiement—324236.

Quartier St-Eusèbe
Rue Gascon, bâtisses, lots Nos 159-63, Shérif de Montréal à Roméo Ré, $100—324246.

Quartier Maisonneuve
Rue Lasalle, Nos 2565 à 2569, lots No 8, Lt 725, terrain 20 x 100 pds. De Roméo D'Avignon et al à Geo. Daigneault, $6,700—324280.

Quartier Maisonneuve
Rue Lasalle, Nos 2565 à 2569, lot No 8- Lt 725, terrain 20 x 100 pds. De eGo. Daigneault à De Roméo Davignon, $1,675—324279.

Quartier St-André
Ave Oxenden, No 852, ancien no., lot No 1820-22, terrain 20 x 60 pds, Shérif de Montréal à M. M. Gurd, $1,800—324245.

Quartier Notre-Dame de Grâce
Rue Regent, No 2280, lot No 171-Lt 179, 178, Albert Bignell à Clément Hayward, $1.00 et considérations—324261.

Cité de Westmount
Ave Victoria, Nos 421-423, lot No 215-96-1, H.-A. Matley à Dlle M. Matleyetal, $17,000—324253.

S.-DAMIEN, BELLECHASSE

—M. Joseph Corriveau, de Montréal, chez son père, M. A. Corriveau.
—Mlle Fernande Roy, chez son oncle, M. Eugène Roy.
—M. Achille Paquet et Mlle Adrienne Paquet, de S.-Fabien, dans notre localité.
—M. Cyrille Garant, chez son père, M. Jean Garant.
—M. Johnny Nadeau, d'East-Broughton, chez sa mère, Mme O. Nadeau.
—M. et Mme Raoul Aubin, de S.-Lazare, chez des parents.
—M. et Mme Paul Lemieux et leur fils, de S.-Romuald, les invités de M. Nazaire Bélanger.
—Mlle Simone Beaudoin, chez M. Adélard Beaudoin.
—Mlle Lucienne Brochu, MM. Charles et Léopold Brochu, de Buckland, en visite ici.
—Mlle Rose-Alma Asselin, de Québec, est venue chez ses parents.
—M. et Mme Alfred Mercier et leurs enfants, Thérèse et Roger, sont allés chez leurs parents, à S.-Lazare.
—M. Arsène Bilodeau, de S.-Siméon, dans notre localité, récemment.
—M. Alphonse Leblond, de Québec, chez son père, M. Ed. Leblond.
—M. Willie Godbout, à Portneuf, chez son père.
—M. A. Laflamme a été élu marguillier, remplaçant de M. Jean Godbout.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Le concours de recrutement de l'Association des plâtriers remporte un franc succès.

UN VIBRANT APPEL

L'assemblée convoquée par l'Association des plâtriers de Montréal, mercredi soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est, réunit plus de deux cent cinquante ouvriers de ce métier. C'était l'ouverture du grand concours de recrutement organisé par cette association.

Plus de cent plâtriers demandèrent leur admission comme membres et furent initiés, séance tenante. Sur ce nombre on compte environ trente plâtriers de langue anglaise.

L'assemblée décida que le concours de recrutement continuera jusqu'au premier février prochain. L'Association tiendra, mercredi le 11 janvier une autre grande assemblée générale à laquelle elle invite tous les plâtriers de Montréal. Le taux d'initiation est fixé à $1.00.

Les officiers de l'association font un pressant appel à tous les plâtriers de Montréal de se grouper dans ses rangs pour être mieux en mesure de défendre les intérêts du métier.

L'assemblée était présidée par M. Henri Chartrand. M. l'aumônier général des syndicats catholiques était présent, et porta la parole avec plusieurs autres officiers.

Pressiers des journaux

A sa dernière assemblée, le syndicat des pressiers des journaux a procédé à l'installation de ses officiers. Les officiers élus pour l'année 1933 sont: M. D. Mercier, président; M. A. Verdon, vice-président; M. A Thibodeau, financier; M. Sarto Lacombe, archiviste; M. M. Baigné, trésorier; M. Cloutier, sentinelle et M. Campeau, inspecteur.

MM. L. Cloutier, A. Payette et G. Abran furent nommés délégués au Conseil central. MM. A. Charbonneau, R. Thibodeau, P. Jubinville, H. Simpson et A. Verdon ont été élus délégués au Conseil des métiers alliés de l'imprimerie.

L'installation des officiers fut présidée par le secrétaire général des syndicats catholiques, M. Léonce Girard, qui donna de précieux renseignements sur la marche en avant du mouvement syndical catholique.

Conseil central

Demain soir, le conseil central fera, à l'édifice des syndicats catholiques sa fête annuelle à laquelle sont invités tous les membres des syndicats et leurs épouses. La soirée comporte un programme très intéressant de chant et de musique. Des rafraîchissements seront distribués. L'entrée est gratuite.

Ce soir, le conseil central tient son assemblée régulière. Plusieurs questions importantes sont à l'ordre du jours. Tous les délégués sont priés d'être présents. Par ordre.

Chez les barbiers

Le local 659 de l'union internationale des employés barbiers, à sa dernière assemblée, a procédé à l'installation de ses officiers: MM. K. Slowsky, président; H. Woodleman, vice-président; Y. Kolosnick, secrétaire-trésorier; I. Shuster, secrétaire-archiviste; J. Sonnion, guide; H. Rosenzweig, gardien; MM. Felder et Black, membres du comité des finances; A. Branker, agent d'affaires; MM. Goslog et Rosenzweig, membres du comité exécutif; Z. di Muro, publiciste.

Pour des raisons d'économie le banquet annuel fut remis à plus tard. M. Z. di Muro, publiciste, fit un vibrant appel au local pour l'engager à étudier l'opportunité d'amalgamer les deux locaux des barbiers de Montréal, sous le prétexte que "l'autre local serait inactif, et que rien ne s'y ferait". M. di Muro émit le voeu que le bureau général de l'internationale soit saisi de la question.

A l'avenir, les assemblées du local 659 seront tenues les 1er et 3e mercredis, au No 3995 S.-Laurent, salle No 4, à 9 h. p.m.

Appel aux wagonniers

L'installation des officiers, au local Angus No 73 de la Fraternité canadienne des chemins de fer, ce soir, à 8 h. sera suivie d'une fête de famille à laquelle tous les membres sont expressément invités à assister. La fête aura lieu au No 915 Carré Victoria.

Employés de tramways

A l'assemblée de la division No 790 de l'union internationale des employés de tramways mercredi soir, à l'Assistance Publique, les membres et officiers ont exprimé leurs condoléances et sympathies à M. J.-A. Constantin, pour la mort de sa vénérable mère, ainsi qu'aux familles des regrettés confrères E. Richard, C. Desormiers, E. Sabourin, J. Delaney et M. Charlebois, récemment décédés.

Aux usines Angus

Le local 218 des employés des usines Angus, affilié à la Fraternité canadienne des employés de chemins de fer, convoque ses membres en assemblée pour ce soir, à 8 h. à la salle Malo, 5287 de la 3e Avenue Rosemont, pour l'installation des officiers. Une soirée récréative en famille suivra cette cérémonie. Qu'on se le dise.

Confection pour dames

Les membres du local international No 112 des ouvriers canadiens-français de la confection pour dames, sont convoqués en assemblée pour ce soir, à 8 heures précises en leur salle ordinaire, No 395 Sainte-Catherine ouest. Des questions très importantes seront soumises.

Un télégramme de Toronto annonce qu'une grève générale serait imminente, dans l'industrie du vêtement de dames en cette ville, et que Montréal serait probablement affecté. Le secrétaire du local 13, de Toronto, M. S. Kraisman, a déclaré que les conditions de travail et les réductions des salaires seraient les motifs de ce trouble.

Fédération des clubs

C'est ce soir, au Monument National qu'a lieu la grande assemblée générale de tous les clubs affiliés, pour l'étude des questions à soumettre au gouvernement provincial de Québec par une délégation de la Fédération des clubs ouvriers de la province." La séance commencera à 8 h. précises, a dit le président J.-A. Chalifoux, car nous avons un programme d'études fort chargé à discuter ce soir. Qu'on se le dise.

UNIONS INTERNATIONALES

Assemblées pour ce soir, 2e vendredi du mois:
—Cordonniers de la B. & S. W. U. local 249, au No 1331 S.-Catherine est.
—Plâtriers, local 33, au Temple du Travail, 1201 S.-Dominique.
—Charpentiers-menuisiers, local 1558, au No 1651 Letourleux.
Rembourreurs, local 78, au Monument National.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Assemblées, ce soir, à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est:
—Conseil central des syndicats catholiques: rapports importants.
—Cordonniers, sections des tailleurs de cuir et des treesers.

Nouveau président

M. D.-E. BLAIR, surintendant général de la Cie des Tramways de Montréal, qui vient d'être élu président du Canadian Railway Club en remplacement de M. J.-W. Hughes. — (Cliché Canadian Newspaper Service).

TRIBUNE LIBRE

Lorsque coutume fait loi!

Les Messieurs de la Société S.-Jean-Baptiste s'alarment, à bon droit, dans le moment, de ce que le Canadien emploie l'anglais de préférence au français sur les enseignes, etc. Ce dernier, bon enfant, doit être fort surpris d'être ainsi blâmé, car il ne fait que suivre l'exemple qui lui a été donné à l'école; c'est là que dans sa plus tendre enfance on lui a appris à donner la préséance à l'anglais; il n'avait qu'une vague connaissance de sa langue maternelle et on lui parla chaque jour de l'heure de l'anglais; a-t-il jamais entendu parler de l'heure du français, laquelle devrait être employée à lui donner connaissance des grandes lignes de la diction française et à lui rappeler à maintes reprises les principaux faits de notre histoire afin de buriner dans sa mémoire que sa langue maternelle mérite d'être étudiée et qu'il apprenne à s'intéresser particulièrement à l'histoire de son pays; l'heure du français pendant laquelle l'enfant serait appelé à relater une coutume, une tradition, lui conseillant de s'inspirer auprès des gardiens des récréations ou des parents, ce qui serait faire d'une pierre deux coups, ces derniers, constatant la pénurie de leurs connaissances, s'adonneraient à la lecture d'ouvrages canadiens, afin d'affirmer leur supériorité; l'heure du français pendant laquelle des essais canadiens seraient esquissés; bref, l'heure du français remplacerait l'heure de l'anglais chez l'enfant et à l'adolescent, faire comprendre que, bien que ce soit une tâche énorme à entreprendre, il devra bientôt commencer l'étude de la langue anglaise, qu'une petite demi-heure y sera consacrée et seulement quelques mots (par là suivre le conseil donné par le Chanoine Jeanjean lors de son séjour ici), quelques mots seront préparés chaque jour, en classe, en rappelant les principes de prononciation, pour être ensuite répétés à l'étude autant de fois qu'il sera nécessaire pour apprendre; quelques années de la mise en vigueur de ce programme suffiraient pour créer chez le Canadien une mentalité canadienne-française.

L'école ne donne pas précisément une mentalité anglaise à l'enfant, mais elle la prépare; elle en fait un indifférent, un superficiel: lorsque le Canadien parle des fêtes de la S.-Jean-Baptiste, il ne songe nullement au glorieux passé qu'elles évoquent, pas plus qu'il ne pèse la somme de travail qu'il se prépare lorsque, avant d'avoir fait de solides études en français, il quitte l'école pour aller apprendre la langue anglaise, et quand il emploie l'anglais de préférence au français, c'est tout bonnement parce qu'il n'a pas appris à l'école que, pour lui, le français a droit de priorité.

Les dirigeants n'ont pas échappé à cette fatalité, eux aussi sont indifférents, superficiels, leurs vues ne sont que théoriques; c'est pourquoi l'enseignement des langues est resté stationnaire et cette lacune est la source de tous les dangers qui menacent la langue française; les méthodes employées dans "l'ancien temps" le sont encore aujourd'hui (la prononciation latine a été réformée, mais le mouvement n'a pas été lancé chez nous); dans toutes les sphères, l'on a su bénéficier des découvertes et perfectionnements qu'offre le modernisme; à l'école, coutume a fait loi; l'on préfère la flamme vacillante et la fumée de la chandelle à l'électricité plus pratique, mais qu'il faudrait implanter et ensuite payer par une nouvelle activité au travail; pourtant, l'écueil est menaçant et malgré cela les gouvernants se refusent à accepter le secours qui permettrait de l'éviter; l'apathie a toujours des conséquences désastreuses et, pour s'en convaincre, il suffit de se rappeler que si nous sommes passés à des mains étrangères, l'apathie de notre mère-patrie en fut la cause; où nous conduira l'apathie de nos éducateurs?

Le fait d'employer l'anglais au lieu du français est le moindre des effets de l'enseignement désuet des langues française et anglaise, car cet enseignement ne comporte que des dangers; en ce qui concerne le français, le Canadien, en général, n'étudie pas et ne connait pas assez sa langue pour en être fier, la respecter et la défendre; et pour ce qui est de l'anglais, l'école, après avoir imbu l'enfant de l'idée d'apprendre la langue anglaise, après lui avoir mis en tête une prononciation facultative, va sans dire défectueuse, comme si le cerveau de l'enfant était fait pour y implanter des faussetés et non la juste notion des choses, l'école, à l'instar de notre ancienne mère-patrie, abandonne l'enfant et le laisse s'en aller à l'aventure pour se corriger et essayer d'apprendre à parler.

Ce que le Canadien parvient à apprendre d'anglais, c'est toujours au détriment du français (exception faite s'il parlait les deux langues avant d'aller à l'école).

L'école ne répond donc pas aux besoins; l'école et le livre ont mission d'instruire et tant que ces deux facteurs ne rempliront pas leur rôle, la mentalité française s'affaiblira, l'on continuera à déplorer l'exode des enfants à l'école anglaise, l'ignorance publique trônera et la langue française continuera de péricliter; voilà la perspective qui s'offre à la race canadienne-française.

Il y a crise dans le domaine de l'éducation et depuis longtemps; dans chaque famille, il y a quelques membres à qui une bonne connaissance de la langue anglaise profiterait et ils ne peuvent s'instruire à l'école; il serait temps de l'enrayer et de ramener la confiance, l'optimisme, de rassurer les parents en leur communiquant que l'école peut maintenant prendre soin de leurs enfants, qu'elle peut leur enseigner du bon anglais.

Alors que certains font une sinécure de l'emploi qu'ils occupent, les Messieurs de la Société S.-Jean-Baptiste, par pur dévouement, entreprennent de réprimer les abus qu'ils constatent; lorsque ces Messieurs décideront de combattre le mal à sa source, la langue française triomphera.

A.-H. THIBAUDEAU

Les funérailles de M. Arthur Bélanger

S.-Valier. — Récemment, en l'église paroissiale ont eu lieu les funérailles de M. Arthur Bélanger, époux de feu Mathilda Vézina, décédé à l'âge de 80 ans et trois mois. Le service fut chanté par le curé E. Parent, assisté de l'abbé Chabot, de S.-Michel, et l'abbé Langlois, de S.-Valier, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Les "Adieux" de Shubert ont été rendus par M. Georges-Henri Roy. Les solistes étaient MM. Emile Côté, Albert Blouin, et Joseph Blouin. Les porteurs étaient MM. Nap et Jos. Roy, Hormisdas Corriveau, Didier Cadrin, M. André Breton, portait la croix. Le corbillard était conduit par le petit-fils du défunt, Jean-Charles Roy.

Conduisaient le deuil, ses fils, Arthur, Emile, Jean-Marc et S. Raymond; ses gendres, Gabriel Roy, et Jean Hébert; ses petits-fils, Jean-Charles Roy, Jean-Baptiste Bélanger; ses cousins, Narcisse, Amédée et Ovide Bélanger, Capt. Z. Lemieux, Théo. Breton, Louis Roy, Thomas Lemieux.

On remarquait dans le cortège, MM. Joseph Roy, maire de S.-Valier; Edmond Mercier, maire de Berthier; Paul Joncas, de Québec; Dr A. Joncas, Dr Bernard Roy, Rosario Corriveau, Fortunat Corriveau, M. Labrecque, Edgar Roy, Roméo Roy, Paul-Eugène Mercier, Berthier; Bernard Bernier, Lévis; Jos. Boulanger, Edmond Roy, Uldéric Roy, St-Michel; Nap. Harpe, Louis Roy, Nap. Roy, Daniel Roy, Georges Roy, Rosario Corriveau, Damase Lamontagne, Jos. Lecompte, Adélard Pelletier, Berthier; Nap. Mercier, Hormisdas Corriveau, Fortunat Bourque, Thomas Lemieux, Edgar Lemieux, Evariste Roy, Hubert Roy, Nazaire Aubé, Paul-Armand Roy, Berthier; Jos.-D. Blais, Berthier; Edmond Roy, Albert Roy, A. Bérubé, Jos. Bélanger, Benjamin Roy, Ovide Bélanger, Albert Bélanger, Xavier Roy, Paul Langlois, Duncan Boulanger, Lorenzo Blouin, Albert Blouin, Amédée Bernier, Jos. Cadrin, Wilbrod Lemieux, Damasse Bourque, Solyme Laverdière, Ferdinand Tanguay, Jules Roy, Léo-Juste Roy, Michel Cadrin, Hubert Roy, Léopold Lemieux, Emile Côté, et autres.

CARAQUET

— Le cercle de l'A.C.J.C. de Caraquet a acheté la patinoire de l'ancien cercle S.-Pierre. Le cercle a élu, pour 1933, les officiers suivants: Président, Edmond Pineau; secrétaire, Alban Blanchard; 1er vice-président, Albanie Robichaud; 2ème vice-président, Areade Doucet; Conseillers: Edmond Thériault, Fred Gallien, Antonio Blanchard.

— M. Adélard Duguay a été blessé à la tête en patinant. On dut lui faire six points de suture.

WALL STREET VARIE PEU — ACTIVITÉ MOINDRE DANS LES MINES

Nouvelles brèves

Les cours montrent quelque irrégularité au début de la séance à Wall Street, puis ils se raffermissent; les changements sont peu considérables.

* * *

La bourse locale donne une séance terne; les échanges sont minces et les fluctuations négligeables.

Chamberlain oppose son veto à l'achat de la Boots Drug Co.

Londres, 13 — Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, a mis son veto à la vente des intérêts américains dans la Boots Pure Drug Company, la plus grosse chaîne de pharmacies d'Angleterre, à un groupe de capitalistes anglais.

La déclaration officielle dit que le chancelier a considéré la question sous tous ses aspects et en est arrivé à la conclusion que la transaction vient en conflit avec une proposition qu'il a faite au sujet des titres étrangers dont le produit serait déboursé dans d'autres pays.

Dans la cité la rumeur circulait que l'embargo sur les titres étrangers serait levé, mais la décision du chancelier indique clairement que tel n'est pas le cas.

La United Drug Company of America, qui possède le contrôle de la compagnie Boots, cherchait à vendre cette entreprise à un groupe de capitalistes anglais; Louis-K Liggett, président de la United Drug Company, est venu à Londres pour faire la transaction et a annoncé mercredi qu'elle était terminée.

Le chancelier considère que le transfert d'environ £8,250,000 affecterait le taux du change.

La livre et le dollar varient étroitement

New York, 13. — La livre sterling a cédé 1¼ cent à l'ouverture à $3.34P, mais vers midi elle était remontée à $3.35½, de sorte que la baisse depuis hier se trouvait réduite à ¾ cent. Le dollar canadien a reculé de 1-16 à 88 7-16 cents.

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI ET DEMI

B. A. Oil—15 à 8¼; 25 à 8¼.
Beauharnois—5 à 0.75; 45 à 0.75; 300 à 0.65; 50 à 0.70; 10 à 0.70.
Cosgrave Brewery—25 à 1½.
Dist. Seagram—5 à 5; 30 à 5; 50 à 5.
Imp. Oil—25 à 9¼; 31 à 9¼; 18 à 9¼; 38 à 9⅛.

HORS-COTE

Ford "A"—6 à 7⅛.

MINES

Manitoba Basin—100 à 0.02¾; 100 à 0.02⅝; 100 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 3000 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 100 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 1000 à 0.02⅝; 100 à 0.02¼; 1000 à 0.02¼; 1000 à 0.02¼; 2000 à 0.02¼; 100 à 0.02¼; 1000 à 0.02¼; 1000 à 0.02¼; 1000 à 0.02¼; 1000 à 0.02⅝.
Kirkland Lake—100 à 0.34½.
Lake Shore—20 à 33.10, 5 à 33.10, 100 à 33.10, 100 à 33.10, 100 à 33.10, 100 à 33.10, 75 à 33.05, 50 à 33.10.
Granada Rouyn—100 à 1.41.
Big Missouri—100 à 0.13¼.
Eldorado Mines—50 à 1.55.
Macassa Mines—800 à 0.24.
McWatters—100 à 0.83, 100 à 0.82.
Moss. Mines—100 à 0.37, 100 à 0.38, 100 à 0.37½, 100 à 0.37½, 100 à 0.37½, 300 à 0.37½.
Noranda—10 à 20.25; 100 à 20.00; 100 à 20.00; 5 à 20.00; 25 à 20.00.
Sherritt Gordon—300 à 0.40; 300 à 0.40.
Stadacona—1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.04⅛; 1000 à 0.03⅞; 3000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 2000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03¾; 4000 à 0.03¾; 4000 à 0.03¾; 200 à 0.04; 100 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 2000 à 0.03⅞; 200 à 0.04; 1000 à 0.03⅞; 2000 à 0.03⅞; 100 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 1000 à 0.03⅞; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 1000 à 0.03¾; 1000 à 0.03¾; 1000 à 0.03¾; 1000 à 0.03¾; 1000 à 0.03¾; 1000 à 0.03¾; 1,000 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 100 à 0.03¾; 50 à 0.04.
Siscoe—200 à 1.35; 100 à 1.35; 100 à 1.35; 200 à 1.35; 300 à 1.35; 200 à 1.34; 300 à 1.34; 200 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.35; 50 à 1.35; 50 à 1.35; 100 à 1.34; 200 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.34; 100 à 1.34; 50 à 1.35; 100 à 1.34; 30 à 1.38; 100 à 1.34; 30 à 1.36; 40 à 1.35.
Sullivan—100 à 0.22; 500 à 0.22; 1000 à 0.22½; 100 à 0.22½; 300 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.22; 1000 à 0.22; 100 à 0.22; 1000 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.21; 100 à 0.21; 100 à 0.21; 100 à 0.21; 100 à 0.21; 200 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.22; 100 à 0.21.
Teck Hughes—10 à 4.25.
Ventures—400 à 0.81; 100 à 0.81; 100 à 0.82.
Wainwell—1000 à 0.01.
Wright Hargreaves—100 à 3.85; 100 à 3.85.

Empire Trust Co.

New-York, 13. — L'Empire Trust Company, en qualité de fiduciaire, est à distribuer aux porteurs de certificats de la Latin American Bond Fund la répartition semi-annuelle régulière de 2½ cents par action avec un boni de 2 cents; ce montant représente un taux annuel de 9% pour les déposants du début.

Les prêts aux courtiers

Washington, 13. — Les prêts consentis aux courtiers et banquiers en valeurs par les banques affiliées à la Réserve Fédérale de New-York s'élevaient à $381,000,000 le 11 janvier; c'est une diminution de $13,000,000 sur la semaine précédente.

Ex-dividende demain

Canadian Dredge and Dock Co., $1.00 par action ordinaire et 1¾% par action privilégiée.

ASSEMBLEES ET DIVIDENDES

COMPAGNIE DES TRAMWAYS DE MONTREAL

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de deux dollars et vingt-cinq sous (2.25) par action, pour le trimestre finissant le 31 décembre 1932, a été déclaré sur le capital-actions payé de la compagnie, aux actionnaires inscrits le jeudi, 5e jour de janvier 1933, à 4 heures p.m., et payable le samedi, 14e jour de janvier 1933.

Par ordre de l'administration,

PATRICK DUBEE,
Secrétaire-trésorier.

28 décembre 1932.

LA TENDANCE SE RAFFERMIT A NEW YORK

New-York, 13.—Après avoir débuté à une allure hésitante, le marché présenta une allure plus ferme. Eastman Kodak et United Aircraft avancèrent; Air Reduction, Columbia Gas, DuPont, Harvester, Standard of New Jersey et Sears Roebuck montèrent modérément. American Tobacco, Allied Chemical, Case, Corn Products, General Motors et U.S. Steel progressèrent légèrement. Chrysler, Brooklyn-Manhattan et Procter & Gamble se replièrent quelque peu. Les prêts à demande renouvelèrent à 1 pour cent.

Les cours furent paisibles au début de la séance; la plupart des stocks varièrent étroitement autour du niveau de la fermeture d'hier et les échanges étaient légers.

Drug recula de plus d'un point, mais les autres stocks ne bougèrent pratiquement pas. Les compagnies d'instruments aratoires montèrent un peu; Harvester gagna près d'un point. Le compartiment des chemins de fer fut réactionnaire; Lackawanna et Union Pacific perdirent une grosse fraction. U. S. Steel, Woolworth, American Telephone et Continental Can retraitèrent; Allied Chemical, Loew's, American Can et Chesepeake & Ohio firent de petits gains.

Le rapport hebdomadaire de la Réserve Fédérale révélait une diminution de $38,522,000 dans le portefeuille-titres; c'est le premier changement important depuis la mi-août. A cette époque la banque centrale ralentit ses achats de fonds d'Etat, réalisant que le programme de relâchement du crédit était rendu assez loin; récemment comme l'excédent des réserves des banques affiliées a touché un montant élevé, la banque centrale s'est trouvée justifiée de liquider quelque peu.

La décision du gouvernement anglais d'empêcher la vente de la compagnie Boots, appartenant à la compagnie Drug, Inc., à des capitalistes anglais a suscité bien des commentaires.

Bourse de New York

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

	Ouv	Midi
Allied Chemical	88¼	88
American Can	60¾	60⅜
Am. Foreign Power	7½	7¼
Am. Power & L.	8½	8¼
Am. Smelting	12⅞	13
Am. Tel. & Tel.	107	107
Am. Tobacco "B"	61⅛	61⅜
Anaconda	7¾	7¾
Atchison	43½	43⅞
Auburn Motors	32⅞	33
Beth. Steel	15½	15½
Bordens	25½	25
Can. Pacific	13⅞	13⅞
Ches. & Ohio	28	27⅞
Chrysler	15¾	15½
Com. & South	2½	2½
Cons. Gas	62	62
DuPont	40½	40⅝
El. Power & L.	7⅜	7¼
Gen. Motors	14⅝	14⅝
Gillette	18	19
Glidden	5½	5½
Int. Tel & Tel.	7⅞	7⅞
Johns Manville	22	22¼
Mont. Ward	14½	14¼
Nat. Biscuits	40	40⅜
N.Y. Central	19½	19⅝
North Am.	29⅞	30
North Pac.	16¼	15½
Radio	5⅜	5⅜
Sears Roebuck	20⅜	20½
South Pac.	18⅝	18⅝
Stand. Brands	15⅛	15⅛
Union Pacific	74⅞	75¼
U.S. Steel	30	30
Vanadium	13¼	13¼
Westinghouse	29⅜	30
Woolworth	35⅜	35½

Le trafic dans les canaux a augmenté de 10% cette année

Le montant global du trafic dans les canaux du Canada, qui comprend un double usage quand les navires passent par plus d'un canal, a été de 17,955,709 tonnes en 1932; c'est une augmentation de 1,766,635 tonnes ou de 10 pour cent.

Dans les canaux du Sault Sainte-Marie, la navigation s'est ouverte le 17 avril et a fini le 16 décembre; le trafic par l'écluse canadienne, s'est élevé à 2,334,079 tonnes, contre 2,219,567 en 1931. Le trafic par les écluses américaines a décliné de 57 pour cent, et, par les quatre écluses, le trafic a atteint 20,461,047 tonnes; c'est 24,125,278 tonnes de moins qu'en 1931 et le plus petit chiffre depuis 1897. La plus forte diminution s'est produite dans le minerai de fer, dont le transport n'a été que de 3,607,119 tonnes, au lieu de 24,259,964 en 1931; c'est le chiffre le plus bas depuis 40 ans. Le trafic du blé a passé à 207,227,164 boisseaux, de 189,272,600 en 1931.

Dans le canal Welland, le trafic a monté de 7,273,886 tonnes en 1931 à 8,535,641 tonnes en 1932; c'est un nouveau record. Le transport du blé a passé de 2,146,418 à 2,926,509 tonnes; le maïs, de 81,685 à 300,686; le seigle de 26,011 à 232,368; la gazoline, de 131,645 à 296,522; les marchandises, de 297,017 à 532,588; le bois de pulpe, de 209,415 à 301,997; le coke, de 139,313 à 292,255. Par ailleurs, l'orge a décliné de 205,868 tonnes, le pétrole et les huiles, de 84,153 tonnes, le bitumineux, de 74,057 tonnes; le sable, de 30,207 tonnes, et le minerai de fer, de 241,517 tonnes.

Dans les canaux du Saint-Laurent, il y a eu un lourd trafic de blé; c'est ce qui a poussé le tonnage total de 6,036,980 tonnes en 1931 à 6,683,800 tonnes en 1932. Le transport du blé s'est accru de 763,075 tonnes ou de 39 pour cent; le seigle a passé de 41,017 à 173,022 tonnes; les marchandises, de 392,487 à 582,703 tonnes; le papier, de 60,103 à 121,814 tonnes; et l'anthracite, de 134,730 à 230,453 tonnes.

Le transport des voyageurs a été très peu considérable.

Le dollar américain s'élève à Paris

Paris, 13. — Le dollar américain a touché le plus haut niveau depuis des semaines à 25.63 francs.

Les banquiers prétendent que le cours est monté parce qu'on a découvert que le poids de l'or expédié à New-York diminue quelque peu après la fonte. Une consignation de 120 boîtes d'or, évaluées à 76,350,500 francs, est partie pour les Etats-Unis à bord du Léviathan.

Les prix du café

New York, 13. — Le café Rio pour livraison future débuta sans changement ou 3 points plus bas: mars, 5.74; septembre, 5.07; décembre, 5.00. La livraison immédiate cotait 8¼.

Le café Santos pour livraison future débuta sans changement ou 5 points plus bas: mars, 8.25; mai, 7.81; juillet, 7.58; décembre, 7.36. La livraison immédiate faisait 9⅝.

LE VIREMENT DES MINES AU RALENTI

Le compartiment des mines au Curb voit son activité ralentir sensiblement; pendant l'avant-midi, les échanges ne se sont élevés qu'à 86,529 actions, dont 70,350 aux hors-cote, 15,570 aux mines et 609 aux stocks.

C'est Manitoba Basin qui a fourni le plus gros virement avec environ 25,000 actions; le prix s'est fixé à 2¼ cents. Stadacona a été beaucoup plus paisible que ces derniers jours; quelques milliers d'actions ont changé de mains, mais le prix est demeuré à 3¾ cents. Siscoe a cédé 3 cents à $1.34.

A la grande Bourse, les échanges ont été légers, seulement 2,596 actions étant transigées. Les variations ont été minimes et divisées à peu près également entre la hausse et la baisse. Brazilian Traction et Canadian Pacific ont cédé ⅛. Montreal Power et Shawinigan ont gagné ⅛. International Nickel a baissé de ⅛ à 9. Dominion Bridge a avancé de ⅛ à 16⅜. Consolidated Smelters, Steel of Canada et National Car n'ont pas bougé.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Abitibi—400 à 0.30; 100 à 0.30.
B.C. Power "A"—15 à 16.
Brazilian—50 à 9¼; 10 à 9¼; 100 à 9⅜; 25 à 9¼; 10 à 9¼; 4 à 9¼; 21 à 9¼; 10 à 9⅜; 5 à 9⅜; 25 à 9⅜; 10 à 9⅜; 50 à 9⅜; 75 à 9¼; 100 à 9¼.
Can. Car—25 à 3¼; 5 à 3⅜.
Can. Car pfd—35 à 11.
Can. Gypsum—25 à 2; 25 à 2.
Can. Cement—10 à 3¼; 5 à 3¼; 6 à 3¼; 24 à 3¼.
Can. Hydro-Electric pfd—10 à 38.
Can. Pacific—10 à 13¾; 15 à 13¾; 2 à 13¾.
Cons. Smelting—4 à 58½; 1 à 58½; 5 à 59; 15 à 59; 10 à 59; 10 à 59; 10 à 59.
Dom. Bridge—10 à 16⅜.
Dom. Steel Coal "B"—100 à 1⅛; 10 à 1; 25 à 1; 16 à 1.
Dom. Textile—10 à 49; 10 à 49; 100 à 49¾; 45 à 49¼.
Dom. Textile pfd—5 à 95½.
Int. Nickel—5 à 9½; 90 à 9⅝; 25 à 9; 25 à 9.
Massey Harris—5 à 3⅛.
Mont. Power—20 à 31½; 25 à 31½; 2 à 31½; 5 à 31½; 10 à 31½; 5 à 31½; 50 à 31⅝; 5 à 31¼; 5 à 31⅜; 10 à 31⅜.
Nat Breweries—25 à 16⅞; 25 à 16⅞; 25 à 16⅞; 5 à 16⅞.
Nat Steel Car—50 à 8; 25 à 8; 50 à 8; 10 à 8.
Shawinigan—10 à 12¾; 15 à 12⅝; 100 à 12⅝; 40 à 12½; 40 à 12½; 20 à 12½; 5 à 12½; 5 à 12½; 50 à 12⅝; 50 à 12⅝; 5 à 12⅝; 50 à 12⅝.
Steel of Canada—10 à 17.

BANQUES

Montréal—2 à 185, 2 à 185, 1 à 185, 4 à 185.
Commerce—82 à 138, 3 à 138, 3 à 138, 6 à 138.
Royale—3 à 141, 6 à 141, 4 à 141½, 5 à 141.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3½—35 à 41½, 25 à 41½, 1 à 41½, 5 à 41½, 1 à 41½, 3 à 41⅝, 3 à 41½, 5 à 41½, 3 à 41½, 1 à 41½, 25 à 41½, 5 à 41½.

VENTES DE MIDI A MIDI ET DEMI

B. C. Power "A"—40 à 15⅞.
Can. Cement—15 à 3⅜.
Can. Pacific—10 à 13¾, 35 à 13¾.
Hollinger—50 à 6.15.
Mont. Power—15 à 31¼, 5 à 31¼, 10 à 31¼, 10 à 31¼, 5 à 31¼.
Mont. Telegraph—6 à 42.
Shawinigan—50 à 12¾, 50 à 12¾.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3½—35 à 41½, 5 à 41½, 35 à 41.

LES A-CÔTÉS DE WALL STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C Walzer)

New-York, 13. — Les observateurs du marché sont d'opinion que la liste a fait bonne figure au cours des récentes séances malgré la tenue plutôt mauvaise de quelques titres. Quelques optimistes enragés se sont toutefois calmés pour devenir un peu plus conservateurs. Il existe encore plusieurs incertitudes à venir, spécialement en ce qui concerne la question des dividendes, des rapports de profits, des mises en séquestre, de la législation, des conférences des dettes de guerre, etc., etc.

Le dividende

Le titre de Procter & Gamble glissa assez brusquement hier sous les ventes qui sont supposées venir de Cincinnati, siège social de la compagnie. Des rapports circulèrent à Wall Street que le dividende de la compagnie était en danger. La dernière nouvelle à ce sujet toutefois est que le paiement sera fait au taux régulier lorsque les directeurs se réuniront demain.

La livre sterling

La livre sterling s'est très bien maintenue depuis quelque temps. Elle est maintenant à environ 20 c. au-dessus de son bas atteint en 1932. Il n'y a pas de doute toutefois que la Grande-Bretagne n'est pas prête à revenir à l'étalon-or, mais on croit qu'il y aura progrès vers ce but cette année. On va jusqu'à dire que cette devise se relèvera substantiellement dans un avenir rapproché.

Le taux du transport

A chaque fois qu'une traction new yorkaise s'élève, les commentateurs du marché attribuent immédiatement cette hausse aux efforts faits pour faire augmenter le tarif ou le taux de transport du métro et des réseaux élevés. Dans le cas de Brooklyn - Manhattan - Transit les observateurs disent que tel n'est pas le cas. Les titres de la compagnie enregistrèrent une très bonne demande récemment. La compagnie, rapporte-t-on, a racheté à escompte un gros montant de ses obligations. La diminution de la dette obligataire fait monter tout naturellement la valeur des actions ordinaires.

La vérification

Le Curb vient de décider de suivre l'exemple du marché de New York et de forcer les compagnies qui ont inscrit de nouvelles actions ou qui ont reçu certains nouveaux privilèges se rapportant à l'inscription à faire faire leur vérification par des vérificateurs indépendants. Cette mesure sera également en vigueur après le 1er juillet. Environ 20 à 25 p.c. des compagnies inscrites au Curb font leur propre vérification.

Bourse de Paris

Paris, 13. — Les rentes 3 pour cent étaient cotées à 77.25 francs; les rentes 4½ pour cent, à 93.80 francs; le change sur Londres, à 85.56 francs; le dollar, à 25.63 francs.

Ex-dividende aujourd'hui

Hollinger Cons. Gold Mines, 1% par action.

Falconbridge Nickel Mines, 10 cents par action.

Belding-Corticelli, Ltd., 1¾% par action ordinaire.

Les prix du sucre

New-York, 13.—Les livraisons futures du sucre débutèrent sans changement ou 1 point plus bas: janvier, 0.70; mars, 0.69; mai, 0.74; juillet, 0.78; septembre, 0.81; décembre, 0.87; janvier, 0.87. Le sucre brut était faible; la livraison immédiate 2.75, droits payés. Le granulé faisait 3.95.

Bruits et Commentaires

LES CHANGES :

Le fait dominant du marché, ce matin, a été l'effondrement de la couronne danoise. La liberté des changes ayant été rétablie, elle a fait une chute de cinquante-neuf points, passant de 19.30 couronnes, niveau auquel elle avait été jusqu'ici artificiellement maintenue, à 19.89 à la livre sterling. Toutes les autres devises accusent un fléchissement. La livre sterling recule d'un point et quart à 3.34¼, le belga et la peseta d'un point, le mark et le franc suisse d'un quart, le florin d'un demi, la couronne suédoise de huit points, la couronne norvégienne et le yen de treize. Le franc français baisse d'un huitième, ce qui nécessitera fort probablement de nouveaux envois d'or à New-York. Il en est arrivé hier sept millions de France à bord de l'Europa et un demi-million de la Belgique. Le dollar canadien fait 11 et onze seizièmes d'escompte.

OPINION :

Si le sentiment de l'homme de la rue n'est guère meilleur, en revanche l'opinion de ceux qui suivent de plus près le mouvement économique témoigne de plus de confiance, au dire du Saturday Night. Chaque semaine qui passe renforce la croyance selon laquelle le fond de la dépression a été atteint l'été dernier et qu'après une période de rajustements et peut-être de langueur les affaires reprendront leur marche ascendante. Le premier semestre de 1933 sera une période de convalescence et dès le début de l'automne prochain se dessineront des preuves tangibles de redressement. De grands pas ont été faits, l'an dernier, vers la stabilisation et aujourd'hui les fondations d'où se fera la reprise sont plus solides que jamais.

LES OBLIGATIONS :

La dette globale canadienne, Etat, provinces, villes et industries, s'élevait, fin 1932, à $7,602,737,481 dont 47.60% payables en fonds canadiens, 42.70% en fonds américains et 9.64% en sterling. Une forte tranche de cette somme devra être remboursée cette année, soit $322,496,120 dont $109,392,776 en or, $212,306,444 en dollars canadiens et $796,900 en livres. Il est à remarquer que la plus grande partie des fonds d'Etat sont payables en monnaie canadienne, exactement 72.80% comparativement à 15.19% en dollars américains et 11.90% en sterling. D'autre part, 77.37% des obligations garanties par l'Etat sont remboursables en or, 7.43% en dollars canadiens et 15.20 en livres. Le gros des emprunts provinciaux est libellé en monnaie américaine, 65.87% à rapprocher de 27.82% monnaie canadienne. Plus de 40% des emprunts garantis par les provinces sont remboursables en dollars canadiens, 33.44% en or et 25.35% en sterling. Enfin, le total des intérêts payables cette année se chiffre par $360,700,885 dont $157,255,006 en dollars américains, $165,807,211 en dollars canadiens et $37,642,668 en sterling.

LA BOURSE :

Wall Street débute de nouveau légèrement à la baisse. Drug cède d'un point et demi, Atchison, American Can, American Smelting, Brooklyn, Du Pont, Consolidated Gas, General Motors, Johns Manville, Chrysler, Kennecott, New-York Central, Liggett & Myers, Pacific Gas, United Aircraft, Union Pacific, etc., d'une fraction. Les compartiments de l'auto, des cuprifères, des chemins de fer sont les plus lourds.

Montréal est inactif et hésitant. Dominion Textile baisse d'un point sur de petites transactions, Canadian Car privilégié d'un quart, Brazilian et Nickel d'un huitième. National Breweries enregistre le seul gain de la première heure en avançant d'un quart.

LES MINES :

Manitoba Bassin, objet d'un refinancement, est en progrès et achalandé à la petite Bourse. Stadacona progresse modestement et Siscoe fléchit d'un point.

Nous apprenons que Granada a découvert un nouveau gisement au niveau de 1,225 pieds.

Pioneer trouve à 350 pieds une veine d'une teneur de $30 la tonne. Une masse de 72 livres a donné 40% d'or.

Le prix du cuivre en Europe fait 5.10 sous la livre. On ne signale aucun engagement important.

PETITES NOUVELLES :

L'option de mai à Winnipeg monte d'un quart et celle d'octobre baisse d'un huitième. A Chicago, le recul varie d'un huitième à un quart.

* * *

Canadian Bronze aurait, à ce qu'on dit, gagné tout juste son dividende de $1.35.

* * *

Les fonds d'Etats allemands, italiens et argentins touchent un nouveau sommet à la Bourse de New-York.

* * *

La Savings Trusts, de Saint-Louis, vient de fermer ses portes.

* * *

L'entente intervenue l'an dernier entre les chemins de fer canadiens et leurs employés expire le 1er février. C'est à cette date que la réduction de 10% des salaires doit prendre fin, mais, étant donné les difficultés actuelles, nos deux réseaux cherchent à proroger l'accord.

* * *

L'extraction du charbon en Allemagne accuse depuis quelques mois une forte augmentation.

V. B.

Légère baisse dans les prix du bétail pendant la semaine

Les arrivages de bétail à Montréal cette semaine se chiffrent par 8,525 têtes, dont 4,102 porcs, 1,550 bêtes à cornes, 1,462 veaux et 1,411 moutons et agneaux.

Les porcs se replièrent en bas du niveau de 4 p.c., rapportant 3⅝ c. la livre alors que le marché finit la semaine à $3.85 les 100 livres. Les prix des veaux débutèrent cette semaine à 25 c. plus bas les 100 livres. La tenue de cette section s'améliora sensiblement toutefois en approchant de la fin de la semaine. Les bouvillons cotèrent 4⅝ c. la livre. Les prix des veaux furent généralement stables à un haut de 6½ c. la livre. L'agneau rapporta 5 c. la livre, tandis que le mouton fut vendu autour de 2 c. la livre.

La baisse des prix du bacon sur le marché britannique est donnée comme la principale raison du recul des cours des porcs. Les acheteurs canadiens de porcs sont de gros expéditeurs de bacon au Royaume-Uni. En vertu de l'accord conclu à la conférence impériale, le Canada peut expédier durant cinq ans, sans droit d'entrée, un maximum de 280,000,000 livres par année de bacon et de jambon de première qualité.

Une nomination

La National Trust Company annonce que M. Terence Sheard, qui faisait partie depuis cinq ans du département des successions, a été nommé assistant gérant à Montréal.

TRANSACTIONS D'HIER EN BOURSE LOCALE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	Chang.	Perm. Off.	Perm. Dem.
800	Abitibi	.30	.30	.30	.30	+ .05	.30	.35
5	Alberta Grain pfd.	31					18½	23
96	*Bell Telephone	94½	94½	94¼	94¼	— ¼	94½	
335	Brazilian	9⅜	9½	9⅜	9⅜	inch.	9⅜	9½
35	B. C. Packers	1½	1½	1½	1½	+ ½	1½	
410	*B. C. Power	16	16	16	16	inch.	15⅞	16⅛
38	Bruck Silk	4½	4½	4½	4½	inch.	4½	5
110	Can. Car	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜	inch.	3⅜	3½
115	Do. pfd	11¼	11¼	11¼	11¼	inch.	11¼	11½
225	Can. Cement	3⅛	3½	3⅛	3⅛	+ ⅛	3	3¼
43	Do. pfd.	10	10	10¾	10¾		10	
5	Can. Gen. Electric pfd.	55½						
30	Can. Hydro-Electric pfd.	30	30	30	30		27	30
130	Can. Ind. Alcohol	2	2	2	2	inch.	2	2½
100	Can. Pac. Ry	13¾	13¾	13¾	13¾	— ⅛	13¾	13⅞
330	Cockshutt Plow	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞	— ⅛	3⅞	4
119	*Con. Smelting	60	60	60	60	—1	60	60
406	Dom. Bridge	16½	16⅝	16⅛	16⅛	— ⅜	16⅛	16⅛
15	Dom. Steel & Coal B	1					1	
25	Dom. Textile	49¼	49¼	49¼	49¼	— ¾	49	50
230	Gen. Steel Wares	1	1	1	1	inch.	1	1½
6	Gurd	6					6	7
50	Hamilton Bridge	3	3	3	3	inch.	2¾	3
695	Hollinger	6.15	6.15	6.10	6.10	—.05	6.10	6.15
25	Howard Smith	2¾	2¾	2¾	2¾	inch.	2¾	3
926	Int. Nickel	9½	9½	9½	9½	inch.	9⅜	9½
225	Massey-Harris	3⅝	3⅝	3½	3⅝	— ⅛	3½	3⅝
226	McColl-Frontenac	8¾	8¾	8	8		8	8¼
330	*Mont. Power	31¼	31¼	31¼	31¼	— ⅝	31¼	31½
13	*Mont. Tramways	98½	98½	98	98½			1.00
51	Nat. Breweries	16⅞	16⅞	16⅝	16⅞	+ ⅛	16⅝	16⅞
90	Nat. Steel Car	8	8	8	8	— ⅜	8	8½
5	Ogilvie	114						
200	Power Corp.	8	8	7⅜	8	— ½	7⅞	8
840	Shawinigan	12½	12½	12	12½	+ ⅛	12⅛	12⅜
35	St. Law. Paper pfd.	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜	+ ⅛	2⅜	3
175	*Steel of Canada	17	17	17	17	inch.	16⅞	17

— BANQUES —

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	Chang.	Perm. Off.	Perm. Dem.
20	Commerce	130					131¼	136
10	Montréal	185	185	185	185		186	188
5	Nouvelle-Ecosse	260					256	261
10	Toronto	170	170	170	170	+4	169	

— OBLIGATIONS —

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Der. Vente	Chang.	Perm. Off.	Perm. Dem.
61,000	Remboursement '43	103.37	103.37	103.37	103.37	+ .07		
22,300	Power Debs	42	42	41½	41½	— ½	41½	41¾

*—Ex-dividende. †—Nouveau-haut. ‡—Nouveau-bas.

— VENTES —

	Hier	Mercredi	L'an dernier
Actions	6,964	9,224	10,460
Obligations	$13,850	$29,750	$5,000

Les hommes d'affaires

M. JAMES FALLAR, qui est maintenant à l'emploi de la compagnie Cluett, Peabody, où il dirigera la production des cravates Arrow "Resilio".

Progrès réalisés par la Canada Northern Power Corporation

Au chèque de dividende sur les actions de priorité de la compagnie pour les trois mois se terminant le 31 décembre 1932, la Canada Northern Power Corporation, Limited, attache le rapport comparatif des affaires de la compagnie. Ce rapport montre le progrès réalisé par la compagnie, progrès qui est extrêmement encourageant si on tient compte de la présente situation.

Les recettes brutes s'élevèrent dans les douze mois se terminant le 30 novembre 1932, à $3,433,015, en regard de $3,329,277 pour la période correspondante l'an dernier. Les dépenses d'opérations et autres se totalisèrent à $1,070,149 pour 1932, comparativement à $1,067,399 en 1931, laissant des recettes nettes de $2,362,866 en 1932, en regard de $2,261,877 en 1931.

Durant le mois de novembre, les recettes brutes et nettes de la compagnie atteignirent un nouveau haut, s'élevant à $300,021 dans le premier cas et de $212,728 dans le deuxième; les dépenses d'opération pour ce mois accusèrent une contraction par rapport au mois correspondant en 1931, de $4,130.

Un autre indice favorable est l'augmentation du nombre de personnes desservies par la compagnie; il se totalisait au 30 novembre à 12,396, contre 12,290 au 31 octobre, et 11,313 au 30 novembre 1931. Puis la plus grande activité des opérations des mines d'or, desservies par la compagnie, et les perspectives d'une augmentation des opérations dans les champs aurifères sont autant de facteurs favorables. A la mine Lake Shore, on achèvera bientôt la construction d'un nouveau moulin. L'enfoncement d'un nouveau puits à la mine Wright-Hargreaves avance rapidement et on se prépare à l'installation d'un nouveau moteur Hoist. On rapporte qu'à la mine McIntyre-Porcupine un nouveau puits sera creusé jusqu'à 3,720 pieds. Puis les opérations sont également beaucoup plus actives aux concentrateurs de la mine Noranda.

Récolte de blé record prévue en Nlle-Zélande

Wellington, 13.—Le conseil d'achat de blé de la Nouvelle-Zélande vient de prédire une récolte de blé record de plus de 10,000,000 boisseaux et un surplus pour l'exportation de 2,390,000 boisseaux.

Cette nouvelle, faisant suite au rapport du 6 janvier annonçant les mesure prises pour améliorer la stabilité des prix, est considérée comme étant d'un intérêt primordial pour les fermiers qui croient maintenant qu'ils feront un profit nominal en vendant leur blé.

Le prix local aux producteurs est fixé à 3 chelins, 4 deniers f.o.b. (80c. au pair) avec la possibilité de recevoir une somme additionnelle plus tard du pool de blé obligatoire. Ce pool doit maintenir la valeur moyenne du blé, basée sur la valeur de la consommation domestique, à 4 chelins 5 deniers le boisseau ($1.06 au pair), et sur la valeur probable à l'exportation d'une demi couronne (60c. au pair).

Curb de New-York

Cours fournis par Geoffrion et Rainville

Alum. of America	50¾	51	50¾	51
Am. G. and El.	32¼	32½	31⅝	31⅛
Am. Superpower	5	5⅛	4⅞	5
Cities Service	2⅞	3	2⅞	2⅞
Con. G. El. Balt.	65	65	65	65
El. Bd. and Sh.	20¼	20½	20⅛	20¼
Ford of Eng.	3⅝	—	—	—
Niagara and Hud.	16	16	15⅞	15⅞
S.-Regis Pa.	3⅝	—	—	—
S.O. Indiana	21⅝	—	—	—

Dividendes déclarés

Belding-Corticelli, Ltd., 1¾% par action ordinaire, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 14 janvier.

McIntyre-Porcupine Mines, Ltd., 5% plus 2½% par action, payable le 1er mars en fonds américains aux actionnaires inscrits le 1er février.

La température est adverse aux ventes du détail

Les marchands ruraux achètent pour leurs besoins immédiats seulement.

R.-G. DUN & CO.

La continuation d'une température clémente a un effet plutôt déplorable sur les ventes de marchandises de la saison au détail et jusqu'ici, le public acheteur n'a montré qu'un intérêt secondaire aux ventes annuelles de janvier des gros magasins à rayons, lit-on dans le bulletin de R.-G. Dun and Co.

Les grossistes ne rapportent aucune amélioration prononcée dans l'activité. De leur côté, les voyageurs de commerce affirment que les marchands ruraux ne gardent qu'un stock très restreint et qu'ils ne sont pas disposés à renouveler leurs approvisionnements en-dehors des besoins immédiats. Janvier est un mois tranquille pour le compartiment de l'épicerie, mais la demande pour les lignes courantes continue d'être stable, tandis qu'au marché des produits de la ferme on ne rapporte aucun fait significatif.

Les demi-grossistes en nouveautés attestent que le volume des livraisons dans la ville est restreint. Les voyageurs de commerce dans cette ligne déclarent qu'ils n'ont pas encore été assez longtemps sur la route pour donner des résultats précis. Les commandes à date indiquent que les marchands ne se montrent pas empressés de commander. L'industrie de la chaussure traverse une période inactive; les manufacturiers n'opèrent qu'à temps partiel. Le commerce du cuir est tranquille.

La nouvelle année n'a apporté aucune amélioration au marché local du fer et de l'acier; les conditions sont très tranquilles dans la quincaillerie, tandis que dans la construction il n'y a aucune amélioration.

Le chiffre des faillites dans le district se totalise pour la semaine à trente avec un passif global de $338,000.

BOURSE DES MINES

Cours du Standard Stock & Mining Exchange, de Toronto, fournis par la maison Geoffrion & Rainville, 225 rue Notre-Dame Ouest.

	Ouv	Midi
Acme	11¼	11¼
Amulet	17	16
Barry Hollinger	16¼	16¼
B. C. Pioneer	4 65	4 60
Bobjo	10	11
Castle Trethewey	17	17
Dome Mines	14 00	14 00
Dom. Explorers	5	4
Falcon Bridge	1 95	1 90
Granada	1 43	1 42
Homestead Oil	19	19
Howey Gold	69	69
Int. Nickel	9 10	9 00
Kirkland Lake	34	34
Lake Shore	33 00	33 00
Macassa	24	24
Malartic	64	64
McIntyre	23 00	22 50
Mining Corp.	1 54	1 51
Moffatt Hall	2½	2½
Moss Mines	38	38
Noranda	20 10	20 00
Sherritt Gordon	39	39
Siscoe	1 35	1 35
Stadacona	3½	3¾
Sylvanite	79	78
Tashota	2½	2¼
Teck Hughes	4 22	4 24
Vipond	25	25
Waite Ack	50	50
Wright Hargreaves	3 88	3 85
HORS-LISTE:—		
Abana	2¼	2¼
Big Missouri	13	13
Central Man	8½	9
Eldorado	1 54	1 54
Hudson Bay	3 35	3 30
McLeod River	4½	4¾
Pend'Oreille	69	69
Sarnia Oil	10	10
Ventres	81½	81
Curb—Brownlee	2¾	2¼
Canadian Kirk	4½	5½
Kirkland Town	16	16

Investment Trusts

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

AMERICAINS		
Amer. Composite Shrs	2¾	3¼
Am. Found. Corp. Com.	2	1¼
British Type Investors	54	62
Can. Inv. Fund	2.90	3.05
1st Custodian Shrs	2.40	—
2nd Custodian Shrs	2.35	—
Div. Tr. Shrs Orig. Series	7⅛	—
Div. Tr. Shrs Series "B"	8⅝	—
Div. Tr. Shrs Series "C"	2.20	2.35
Div. Tr. Shrs Series "D"	2½	—
Federated Capital Corp.	⅞	—
Fund. Tr. Shrs "A"	3	3½
Fund. Tr. Shrs "B"	3⅛	3⅝
Independence Tr. Shrs	1.80	2.05
Insuranshares Certificate Inc.	3⅛	3
Investors Trustee Shares	3¼	—
Low Priced Shares	2½	—
National Bond & Share	25	25¾
Nation Wide Securities "B"	3⅛	—
Nation Wide Sec. Voting Tr.	—	10⅛
New York Bank Trust	3¾	4⅛
Un. Common Trust Sh. Ser. A-2	2⅝	—
United Fixed Shares Series "Y"	1½	2
United Insurance Trust Sh. "F"	4	—
Un. N. Y. Bk Trust Sh. Ser. C-3	4⅝	—
United Oil Tr. Sh. Sed. "H"	3⅛	4½
U. S. Elect. Lt. & Pow. "A"	15¼	16
U. S. Elect. Lt. & Pow. "B"	3⅛	—
U. S. Elect. Lt. & Pow Voting Tr	—	10⅜
CANADIENS		
Canada America Trust Shares	3⅛	3⅝
Canadian Intl. Trustee Shares	—	4
First All Canadian Units	7.15	7.90
DISTRIBUTORS' GROUP INC.		
North Amer. Trust Shares	304	340
North Amer. Trust Shares	154	—
Cumulative Trust Shares	307	—
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
New Corporate Trust Sh. Acc.	196	222
New Corporate Trust Sh. Dist.	196	222
Five Year Fixed Trust Shares	340	—
Old Corporate Trust Shares	196	—

L'argent en barre

Londres, 13.—L'argent en barre a décliné de 1/16 à 16⅝d. l'once.

Les prix du blé se raffermissent

Winnipeg, 13. — Sous l'influence de la légèreté des offres, d'un petit commerce d'exportation par voie de Vancouver et de la stabilité des marchés américains les prix du blé sur la place locale enregistrèrent des gains modérés au début de la matinée aujourd'hui. Des pertes fractionnaires furent enregistrées immédiatement après l'ouverture mais grâce à quelques achats les valeurs revinrent bientôt en avant.

En mi-séance les cours étaient de ⅛ à ⅜ plus haut: mai cotait 47, juillet 47 et octobre 49¼.

Le gros de l'appui vint des maisons ayant des relations à Vancouver. L'activité de la place fut plutôt traînante et les offres, très limitées. Un léger soutien fut suffisant pour faire monter les cours.

Le blé à Liverpool fut faible durant une bonne partie de la séance, tandis que Buenos Aires à midi, était de 1-8c plus haut.

Les envois de blé de l'Australie pour la semaine se totalisèrent à environ 6,500,000 boisseaux, tandis que les virements de l'Argentine se chiffrèrent par 2,250,000 boisseaux.

Bourse à Chicago

Chicago, 13. — De nouveaux reculs prirent place au marché du blé au cours de la matinée. L'attention des spéculateurs se concentra sur les effets problématiques de la législation sur la répartition agricole.

Les cours d'ouverture furent de ⅜ plus bas; le blé recula par la suite, tandis que le maïs qui ouvrit inchangé à ⅛ plus haut se tassa quelque temps après.

LA COTE DES GRAINS

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

CHICAGO

BLE:	Ouv.	Haut	Bas	Midi
Mai	49⅛	49¼	48⅞	49⅛
Juillet	48⅝	48⅝	48¼	48¼
Septembre	49¼	49⅜	49⅛	49⅜
MAIS:—				
Mai	27⅞	27⅞	27¾	27⅞
Juillet	29⅜	29⅜	29¼	29¼
Septembre	30⅜	30½	30⅜	30½
AVOINE:—				
Mai	17⅝	17⅝	17½	17½
SEIGLE:—				
Mai	36¼	36¼	36¼	36¼
WINNIPEG				
BLE—				
Mai	46½	47	46½	47
Juillet	47⅜	47⅞	47⅜	47⅞
Oct.	49	49¼	49	49¼
AVOINE—				
Mai	23⅜	23⅜	23⅝	23⅝
Juillet	23⅜	23⅜	23⅜	23⅜
Oct.	22½	22½	22⅜	22⅜
ORGE—				
Mai	30⅛	30⅛	30⅛	30⅛
Juillet	29¾	29¼	29¾	29¾
Oct.	28⅞	28⅞	28⅞	28⅞
SEIGLE—				
Mai	33⅞	33⅞	33¾	33¾
Juillet	33⅞	33⅞	33¾	33¾

Les produits de la ferme sont inchangés

Aucun changement ne fut enregistré au marché des produits de la ferme d'une manière générale. La section du beurre est toujours à 21¼c la livre au wagon ou en fractions de lots pour le No 1 de pâturage. Les derniers arrivages se totalisèrent à 165 boites, contre 49 boites la semaine dernière et 67 boites il y a un an.

Les arrivages d'oeufs se chiffrèrent par 747 caisses, en regard de 992 caisses la semaine dernière et 1,160 caisses l'an dernier à la même date. Les frais classés au wagon ou en fractions de lots cotent 31-32c pour les extras, 27-28c pour les premiers et 26-27c pour les oeufs de poulettes. Les oeufs d'entrepôts au wagon ou en fractions de lots continuent d'être 22-22½c pour les extras, 20-21c pour les premiers et 18½-19c pour les seconds. Les prix tels que fixés par les maisons de demi-gros sont de:

	La douzaine	en caisses libres
Spéciaux	39c	38c
Frais extras	37c	36c
Frais premiers	34c	33c
Frais de poulettes	31c	30c
Frais seconds	24c	23c
Extras d'ent.	28-29c	27-28c
Premiers d'ent.	25-26c	24-25c
Seconds d'ent.	22-24c	21-23c

Le marché du fromage continue d'être tranquille et inchangé. Les derniers arrivages s'élevèrent à 20 boîtes, contre 22 la semaine antérieure et 71 l'an dernier. La cote est généralement de 9½c. à 9¾c. pour le coloré d'Ontario et 8¼ à 8½c. pour le blanc, tandis que le fromage du début de la saison rapporte 11c et 10½c pour le coloré et le blanc respectivement.

Le marché des volailles est stable et l'activité, modérée. Pour de petites quantités, les cours des volailles préparées se lisent comme suit:

	"A"	"B"
Volailles à bouillir	12-17c	10-15c
Poulets à rôtir	16-20c	14-18c
Poulets au lait	18-23c	16-21c
Poulets à frire	15-18c	13-16c
Poulets à griller	24-28c	22-26c
Dindes à rôtir	18-20c	16-18c
Canards	16-19c	14-17c
Oies	10-12c	8-10c

Le marché des pommes de terre est légèrement plus ferme. Du gros au détail les montagnes vertes du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard rapportent 90c à 95c les 80 livres, et $1 les 90 livres pour la dernière catégorie. Les blanches de Québec sont de 70 à 75c. les 80 livres.

Forget et Forget. — Nous entrevoyons de plus hauts prix pour la fin de la semaine.

APPUYEZ-VOUS sur la STABILITÉ de QUÉBEC

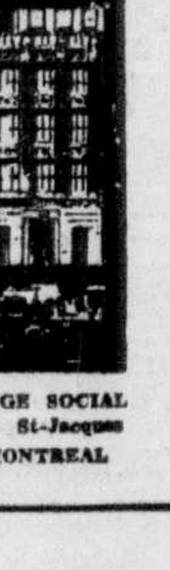

SIEGE SOCIAL
255 St-Jacques
MONTREAL

Obligations Province de Québec

4½%, fonds d'amortissement, non rachetables

Titres de $100, $500 et $1,000

PRIX : 98.50 et l'intérêt couru,

pour rapporter environ 4.60%

Québec est singulièrement exempt de graves soucis financiers. Sa dette nette totale fondée, y compris le présent emprunt, est de $91,906,140, soit environ $32 par tête, pour une population de 2,874,255.

Nous recommandons les obligations de l'émission actuelle. On peut téléphoner ou télégraphier sa commande à nos frais.

HANSON BROS
INCORPORATED
BANQUIERS EN PLACEMENT
MAISON FONDEE EN 1883

TORONTO MONTREAL OTTAWA

P.-E. LETOURNEAU, gérant du service français.

Bourse de New York

(De notre extra d'hier)

(Par Jenks, Gwynne & Co.)

Ouv. Haut Bas 2.45

	Ouv.	Haut	Bas	2.45 hrs.
Adams Express . .	5¼	5½	5¼	5½
Air Reduction . .	63	63½	63	63
Allegheny Corp. . .	1½	1½	1½	1½
Allis-Chalmers . .	8½	8½	8¼	8½
Allied Chemical . .	88½	89½	88⅝	88⅝
Am. Beet Sugar . .	1½	1½	1½	1½
Am. Can. . . .	61⅛	62	60¾	60⅞
Am. Car & F. . .	38½	38½	38½	38½
Am. Home Oil . .	7½	7½	7½	7½
Am. Inter. Corp. .	8⅛	8½	8	8
Am. Ice	6⅜	6⅜	6⅛	6⅛
Am. Locomotive . .	8	8	8	8
Am. Machin. & Fdy	13¾	13¼	12¾	13½
Am. Power & Lt. . .	8⅞	9	8⅞	8⅞
Am. Radiator . . .	7⅜	7½	7⅜	7½
Am. Smelting . . .	13⅝	13⅝	13⅝	13⅝
Am. Steel Found.	7½	7⅝	7⅛	7⅛
Am. Sugar . . .	31	33	31	33
Am. Tel. & Tel. .	107⅞	108	106¾	106⅞
Am. Acbacco . . .	60⅞	61½	60⅞	61⅛
Do. "B" . . .	61⅞	63	61⅞	63
Am. Waterworks	18½	18½	18⅛	18⅛
Anaconda Copper .	8⅝	8⅝	8⅛	8¼
Armour "A" . . .	1⅝	1⅝	1⅝	1⅝
Do. "B" . . .	1⅛	1⅛	1	1
Assoc. Dry Goods	5	5	5	5
Atchison . . .	45¼	45¼	44⅝	44⅞
Atl. Coast Line . .	22	23½	22	22
Atl. Refining Co. .	16⅝	16⅝	16⅝	16⅝
Auburn Mot. . . .	53½	54½	51½	53
Aviation Corp. . .	7⅛	7⅛	7	7
Baldwin Loco. . .	6	6	5⅞	6⅛
Balt. and Ohio . .	10⅝	11	10⅝	11
Barnsdall Corp. . .	3⅞	3⅞	3⅞	3⅞
Bendix	10⅝	11	10⅝	11
Beth. Steel . . .	16	16½	16	16⅛
Borden's Co. . .	25½	26	25⅞	26
Borg. Warner . .	8⅝	8⅝	8½	8¼
Briggs Mfg. . . .	5⅛	5	4⅞	
Brook Union Gas.	81	81	81	81
Brook. M. Tr. . .	27	28¼	26⅞	28⅛
Bruns. Balke . . .	2⅝	2⅝	2¼	2¼
Byers, A. M. . .	14½	14⅝	14½	14⅝
California Pack. .	10⅛	10⅛	10⅛	10⅛
Calumet & Hecla .	2⅜	2⅜	2⅜	2⅜
Canada Dry . . .	9⅝	10⅞	9⅝	10
Canadian Pacific .	14	14⅛	14	14
Case, J. I. . . .	47⅛	49	46⅞	46⅞
Cerro de Pasco . .	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
Chesapeake & Ohio	28	28	27⅝	27⅝
Chesapeake Corp. .	16⅝	16⅝	16	16⅝
Chrysler	16¼	16½	16	15
Coca Cola	79⅝	79⅝	79½	79½
Columbia Carbon .	33¾	35	33¼	33⅞
Columbia Gas . .	17⅛	17¼	17⅛	17⅛
Commw. Southern .	2⅝	2⅞	2⅞	2⅝
Congoleum . . .	8½	8½	8¼	8½
Con. Gas	62⅝	63⅛	62⅝	62⅝
Consolidated Oil .	5⅝	5¾	5⅝	5⅝
Commercial Solv. .	11⅛	11⅛	11⅜	11⅜
Continental Bak. A	4¾	4¾	4¾	4¾
Do. "B" . . .	¾	¾	¾	¾
Contiental Can . .	41⅞	42½	41¼	41⅞
Do. Insurance . .	16⅝	16⅞	16⅝	16⅞
Continental Oil . .	6	6	6	6
Corn Products . .	85¾	85⅞	85½	85⅝
Coty Inc.	3⅞	3¾	3¾	3⅞
Cuba Co.	⅜	⅜	⅜	⅜
Cuban Amn. Sug.	2	2	2	2
Curtiss Wright . .	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Do. 'A'	3½	3⅝	3⅜	3¼
Davison Chem. . .	4½	4⅝	4½	4⅝
Detroit Edison . .	70	70	70	70
Du Pont	40¼	40½	40¼	40⅝
Drug Inc.	38⅝	38¼	38⅝	37⅝
Elect. Auto Lite. .	20	20⅝	20	20
Elect. Pow. & Lt. .	7⅝	7⅝	7¼	7½
Erie Railroad 1 pfd	7⅝	7⅝	7⅛	7¼
Eastman Kodak . .	59⅝	60¼	59⅝	59⅝
First Nat. Stores . .	53½	53½	53½	53½
Fox Film	2½	2½	2⅜	2½
Freeport Texas . .	25½	25½	24¾	24¾
Gen. Asphalt . . .	7⅝	7⅝	7⅝	7⅝
Gen. Amn. Tank .	18⅞	19	18¾	18¾
Gen. Baking . . .	14⅛	14¼	14⅛	14⅛
Gen. Cigars . . .	32½	32½	32½	32½
Gen. Electric . . .	15¾	16¼	15¾	15¾
Gen. Food	26¾	26¾	26½	26¾
Gen. Motors . . .	14⅞	14¾	14⅝	14½
Gen. Ry. Sig. . . .	17⅛	17⅛	17⅛	17⅛
Gillette S. R. . . .	19½	19½	19	19
Glidden	5½	5½	5½	5⅛
Gold Dust	16⅛	16⅛	15¾	15¾
Goodrich	5⅝	6⅛	5⅝	5⅝
Goodyear Tire . .	17	18¾	17	17¾
Graham-Paige . .	2¼	2¼	2¼	2¼
Great North. pfd. .	10¾	11	10⅝	10⅝
Grigsby Grunow .	1⅛	1⅛	1⅛	1⅛
Gulf States Steel .	12½	12⅝	12	12
Hershey Choc. . .	57½	57½	57½	57⅛
Houston Oil . . .	15	15	15	15
do nouv. . . .	3	3	3	3
Howe Sound . . .	6⅛	6½	6⅛	6½
Ill. Central Ry. . .	13⅝	14½	13⅝	13⅞
Ingersoll Rd. . . .	30¼	30¼	29¼	30¼
Inland Steel . . .	16	16	16	16
Insp. Copper . . .	3	3⅛	3	3⅛
Int. R. Trans. . .	4½	4¾	4½	4¾
Int. Bus. Mach. .	97½	97½	96½	96½
Int. Comb. Enrg. .	⅝	⅝	⅝	⅝
Int. Harv.	24¼	24⅝	23⅞	24
Int. Hydro-Elec. .	5¼	5¼	5¼	5¼
Int. Nickel . . .	8¼	8⅜	8⅛	8⅛
Int. Paper pfd. . .	3⅜	3⅜	3⅜	3⅜
Inter. Tel. and Tel.	7⅞	8½	7⅞	8
Johns-Manville . .	22⅞	23	22	22
Julius Kayser . . .	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛
Kelvinator	5⅛	5⅜	5⅛	5¼
Kenn. Copper . .	9⅝	9⅝	9⅛	9⅛
Kresge	10	10	9⅞	9⅞
Kreuger and Toll .	17¾	17⅞	17¾	17¾
Lambert Co. . . .	33¼	34⅝	33¼	34
Lehigh Valley . .	14	14	14	14
Liggett Myers B. .	57	57⅝	57	57½
Liq. Carbonic . . .	14½	14½	14	14⅛
Loews Theatre . .	18½	18½	18¼	18¼
Lorillard Co. . . .	12¾	13	12¾	13
McKeesport Tin. .	49¼	49¾	49⅛	49½
Missouri K. and T.	7⅛	7⅜	7⅛	7⅛
Do. pfd. . .	15¼	15½	15	15
Missouri Pacific. .	3⅞	4	3¾	3⅞
Do. pfd. . . .	6¼	6½	6¼	6½
Mont. Ward. . . .	14⅝	14⅞	14¼	14⅝
Murray Corp. . . .	3⅛	3¾	3½	3½
Nash Motors. . . .	14½	14¾	14¼	14¼
Nat. Biscuit . . .	40⅝	41	40⅝	40¾
Nat. Cash Reg. . .	8½	8½	8½	8½
Nat. Dairy Prod. .	17½	17½	17⅛	17¼
Nat. Dist.	18	18	18	18
Nat. Power & Lt. .	14⅝	14⅝	14⅝	14⅝
Nevada Cons. . . .	5	5	5	5
New Haven	16¼	16⅞	16¼	16½
N. Y. Central . . .	20½	21	19⅞	19⅞
North American Co.	30¾	31	30⅝	30⅝
North Amer. Aviat.	6⅛	6¼	6⅛	6¼
Northern Pacific .	16½	16¾	16⅛	16⅝
Noranda Mines . .	18⅛	18⅛	18⅛	18⅛
Otis Steel	4	4	4	4
Pacific Gas & Elec.	30⅞	30⅞	30⅝	30⅞
Pacific Lighting . .	43	43	42½	42½
Packard Motors . .	3⅛	2¾	2⅝	2⅝
Paramount Publix.	2⅝	2⅝	2½	2½
Patino Mines . . .	5⅝	5⅞	5⅞	5⅞
Peerless Mot. . . .	1	1	1	1
Penn. R.R.	18¼	18⅝	17⅞	18
Phillips Pete. . . .	5⅞	6	5⅞	6
Pressed Steel Car .	⅛	⅞	⅞	⅞
Proc. and Gam. . .	27¼	27¼	25⅛	25⅞
Public Ser. Corp. .	54⅛	54¾	54⅛	54½
Pullman	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
Radio Corp. . . .	5¾	5¾	5⅝	5⅝
Radio Keith . . .	3⅛	3¼	3⅛	3¼
Reading	32	32	32	32
Republic I. & S. .	6⅞	7	6⅝	6⅝
Reynolds "B" . . .	30⅛	30⅛	29⅞	30¼
Richfield Oil . . .	⅛	⅛	⅛	⅛
Safeway Stores . .	42⅛	42⅛	42	42
Shell Union Oil . .	5⅜	5⅜	5⅜	5⅜
Sears Roebuck . .	21½	21½	20¾	21
Skelly Oil	3½	3⅝	3⅛	3⅝
South Col. Edison .	27⅛	27¼	27	27
Southern Pacific .	19¼	19⅝	18¾	18¾
South. Railway . .	6⅝	6⅝	6⅝	6⅝
Stand Brands . . .	15¾	15⅞	15⅛	15⅛
Stand G. & El. . .	15¼	15¾	15¼	15⅛
Stand. Oil. N.J. . .	30⅞	31⅝	30⅞	31⅛
Stand. Oil. Cal . .	35¼	35⅝	35	35
Stewart Warner. . .	3½	3½	3½	3½
Stone & Webster .	9⅞	10	9⅞	10
Studebaker	4⅞	4⅞	4¾	4⅞
Texas Gulf Sulp . .	23⅞	24	23¾	23¾
Texas Oil	13⅝	13⅞	13½	13⅛
Texas Pac. Land . .	5	5	5	5
Timker Roller . . .	16¼	15¼	16¼	16¼
Tri-Continental. . .	4	4⅛	4	4
Tri-Cont. pfd . . .	57	57	57	57
Union Bag	6	6	6	6
Un. Car & Car. . .	27⅞	28	27½	27½
Union Pacific . . .	76¼	77½	75¾	78¾
United Aircraft . .	27½	27⅞	27	27
United Corp. . . .	9¾	10	9⅝	9⅝
United Cigar . . .	¼	¼	¼	¼
United Fruit . . .	26	27	26	26⅞
Un. Gas. Imp. . .	20¾	20¾	20⅝	20⅝
U.S. Cast Iron Pipe	9¾	9¾	9¾	9¾
U.S. Indust. Alc. .	26	26½	26	26
U.S. Leather . . .	3⅝	3⅝	3⅝	3⅝
U.S. Rubber . . .	5⅝	5¾	5⅛	5½
U.S. Steel	30¾	31⅜	29⅞	29⅞
Ut. Power & L. . .	3¾	4	3¾	4
Vanadium Steel . .	13⅝	13⅝	13¼	13¼
Wabash "A" . . .	2⅜	2⅜	2½	2½
Ward Baking "B"	1	1	1	1
Warner Bros. . . .	2	2	2	2
Western Maryland	6¼	6¼	6	6
Western Union Tel.	29¾	29⅞	28⅞	29¼
Westinghouse . . .	30⅞	30⅞	29⅛	29½
Westingh. Air Br.	14	14⅜	14	14⅜
Willys-Overland . .	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛
Woolworth Co. . .	35¾	35⅞	35¾	35¾

Pas de dividende de Brazilian Co.

(De notre extra d'hier)

Les directeurs de Brazilian Traction, Light & Power Company, à l'issue d'une réunion, ont annoncé qu'à cause des difficultés qui se présentent dans les changes et dans les remises de fonds ils ont décidé de ne pas autoriser de dividende sur les actions ordinaires pour le moment.

Les officiers honoraires de la galerie de la presse

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 12. — Les membres de la Galerie de la presse ont réélu les mêmes officiers honoraires que l'an dernier, les présidents des deux chambres, les hon. J. Nicol et T.-D. Bouchard, présidents honoraires, et les hon. MM. P.-R. DuTremblay, F. Carrell et MM. Hector Authier et Edouard Fortin, vice-présidents honoraires

Les ministres reçoivent les cultivateurs

Les délégués de l'U. C. C. ont été reçus par M. Taschereau et ses collègues.

Trois résolutions

(De notre extra d'hier)

(De l'envoyé spécial de la "Presse").

Québec, 12.—L'hon. L.-A. Taschereau a reçu ce matin une importante délégation de l'Union Catholique des Cultivateurs ayant à sa tête M. Abel Rioux, son président général.

La réception a eu lieu dans la chambre du conseil et l'hon. L.-A. Taschereau avait à ses côtés les hon. J.-E. Perrault, Athanase David, J.-N. Francoeur, Hector Laferté, C.-J. Arcand, J.-H. Dillon, E. Moreau, L. Lapierre, J.-A. Godbout, R.-F. Stockwell. Le président Albert Rioux était accompagné du Père Léon Label, s.j., aumônier général de l'Union; de MM. Abel Marion, premier vice-président; Alfred Hardy, deuxième vice-président; Hercule Riendeau, O. Rousseau, O. Millet et quelques autres.

La délégation est venue demander au premier ministre et à ses collègues des mesures de protection contre les cultivateurs que la crise embarrasse et qui ont besoin qu'on les défende contre certains créanciers qui cherchent non pas tant à recouvrer leurs créances qu'à s'emparer du bien de leur débiteur.

Trois résolutions

M. Albert Rioux a présenté trois résolutions, l'une demandant l'institution d'un tribunal d'équité auquel le créancier devrait s'adresser avant de citer son débiteur devant les tribunaux, aux fins de poursuite en recouvrement. Il a ensuite demandé une loi ayant pour objet d'interdire la vente d'une terre en recouvrement d'une créance lorsque celle-ci aurait été éteinte dans proportion de la moitié; enfin la création d'un crédit agricole par les caisses populaires à base de soutien gouvernemental. M. Abel Marion a fait ressortir que les caisses populaires jouissent de la confiance à preuve qu'en 1931 les cultivateurs y ont déposé quatorze millions de leurs économies.

Danger de la législation d'exception

M. Taschereau a signalé à la délégation le danger que comporte toute législation d'exception, instituée en période anormale ayant pour objet de répondre à des besoins d'exception.

Il a fait ressortir que pour si respectables que soient les droits des débiteurs il faut aussi songer à ceux des créanciers. Il a fait ressortir tout le danger d'une loi qui créerait un moratoire de fait.

"Faites disparaître la garantie d'être payé et le prêteur disparaît, le crédit de l'agriculteur, déjà atteint, est tué. Le cultivateur s'en trouvera-t-il mieux, demanda l'hon. Athanase David?"

Si nous faisons une loi d'exception pour le débiteur agricole poursuivi le premier ministre, que répondrons-nous au petit propriétaire de la ville qui ne peut rembourser son prêteur parce que son locataire ne le paye pas?

Allons-nous ruiner les compagnies de prêt, qui ne prêtent pas leur argent mais celui de leurs actionnaires?

Le crédit agricole

Messieurs, conclut l'hon. L.-A. Taschereau nous avons confiance dans le prêt agricole, pourvu qu'il soit bien et prudemment administré, il doit non seulement vivre mais grandir. Dans quinze ans ce ne sera pas le crédit agricole qui aura besoin du gouvernement, mais le gouvernement qui aura besoin du crédit agricole.

Je souhaite, conclut le premier ministre qu'un débat se produise à la Chambre qui mettra en complète lumière tous les points que la délégation soulève, qui permettra à chaque député de prendre position et au gouvernement de prendre ses responsabilités.

Puis la discussion entre la délégation et les membres du gouvernement se poursuivit sur le ton de la conversation, les délégués exposant leurs désirs, notamment celui de voir abaisser les taux de l'énergie électrique et les membres du gouvernement leur montrant certaines difficultés auxquelles ils n'avaient pas songé.

Selon que l'a indiqué le premier ministre à la délégation, un grand débat est à prévoir sur les questions agricoles. Au cours de ce débat on discutera la situation que la crise fait aux petits agriculteurs et les initiatives que le gouvernement est disposé à prendre pour les protéger.

Pierre LEFORT.

L'hon. Frank Carrel réélu président pour un 4e terme

(De notre Extra d'hier)

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 12. — L'hon. Frank Carrel a été réélu président de la Société Littéraire et Historique de Québec pour un 4e terme à la 107e assemblée annuelle de cet organisme qui a été tenue, hier au collège Morrin.

Mme Casgrain revendique les droits de la femme

(De notre extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 12. — Mme Pierre-F. Casgrain, de Montréal, parlant hier soir sous les auspices du club des Femmes Libérales d'Ottawa, a demandé que des représentantes des organisations nationales de femmes soient nommées dans la commission du tarif, la commission de la radio et la commission du service civil. Au cours de ses remarques Mme Casgrain déclara que les femmes de la province de Québec continueront la lutte pour obtenir le droit de vote. Dans une situation comme celle qui existe actuellement, où les femmes souffrent autant, sinon plus que les hommes, elles devraient avoir droit de faire leur part dans l'administration des affaires du pays.

Les femmes ont commencé la campagne pour obtenir le droit de vote dans la province de Québec, il y a une dizaine d'années. Depuis, de nombreuses délégations se sont rendues à Québec. Toujours les délégations ont été reçues, d'une façon courtoise, revenant plus riches d'illusions, mais sans obtenir le droit de vote.

Toutes les canadiennes devraient demander au gouvernement fédéral de ne pas ratifier la convention de La Haye qui n'accorde pas égalité de status aux hommes et aux femmes, en matière de nationalité.

Mme A.-H. Lieff présidait et le vote de remerciements à Mme Casgrain a été proposé par Mlles Sadie Connolly et Ida Smith

PAULUS — par J. MILLAR WATT

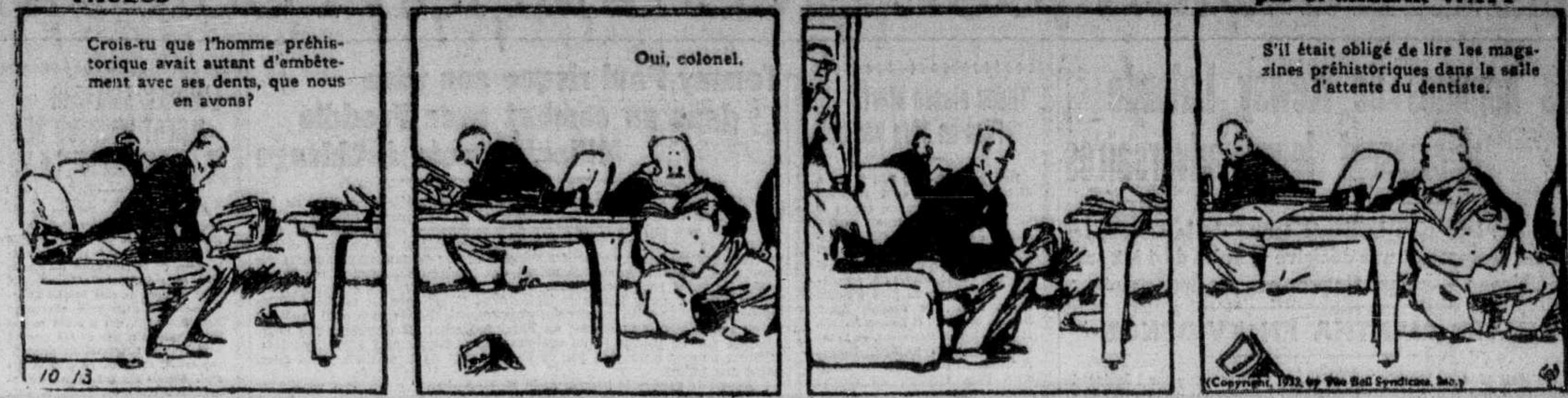

Piccard ne veut point qu'on fume en sa présence

(De notre Extra d'hier)

New York, 12. — Auguste Piccard, le savant belge qui détient le record mondial d'altitude par suite de son expédition dans la stratosphère et qui doit faire une ascension au Canada, est arrivé en Amérique aujourd'hui et la première chose qu'il a faite a été de refuser de répondre aux reporters s'ils ne cessaient de fumer en sa présence.

Il considère que l'habitude de fumer est incompatible avec un peuple ami de l'hygiène et ajoute que s'il était le chef du gouvernement américain, il imposerait la prohibition du tabac au lieu de celle de l'alcool.

Il a déclaré par son interprète Dorian qu'il a développé quelques théories sur l'utilisation des rayons cosmiques comme source d'énergie pour le temps où l'homme aura épuisé ses ressources en charbon, pétrole et autres combustibles qui produisent de l'énergie.

Il calcule que des avions propulsés par des fusées pourraient traverser l'Atlantique en six heures.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Sur la possibilité de traverser l'Atlantique en avions-fusées, il dit: "Quand on commença à se servir d'aéroplanes, les gens qui croyaient à l'aviation passaient pour avoir le cerveau fêlé. Il pourrait en être de même pour la théorie de l'aviation à fusée. Elle renferme une possibilité."

Echos de Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 11. — Le Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce de Sherbrooke a tenu ses élections annuelles. Ont été élus président, M. Arthur Joyal; réélu; vice-président, M. Henri Fisette, secrétaire, M. Alphonse Genest; assistant-secrétaire, M. Arthur Coupal; trésorier, M. A. D. Dupuis; bibliothécaire, M. Léo Thibault; assistant-bibliothécaire, M. Louis Bureau; conseillers, MM. Georges Gagnon, Albert Avard, Gustave Desruisseaux et Gédéon Nadeau.

—Dimanche après-midi a eu lieu à l'hospice du Sacré-Coeur la réception annuelle aux bienfaiteurs de l'institution. Les quatre clubs de raquetteurs de Sherbrooke, le Tuque Rouge, le Dollard, le S.-François et le Gounod, ont pris part à cette manifestation et ont distribué des bonbons aux enfants et du tabac aux vieillards. Ils ont escorté un Père Noël qui a fait le tour des salles et des chambres de l'institution. Les deux députés de Sherbrooke, MM. C.-B. Howard et E. H. Fortier, assistaient aussi à la fête, ainsi que le représentant du maire de la ville, l'échevin Fred. Gélinas. Ils ont été reçus par la Mère Supérieure, dans la grande salle de réception, et les orphelins leur ont présenté leurs hommages.

—Les membres du club libéral Howard ont eu dimanche leur réception annuelle des patrons et bienfaiteurs du club. Parmi les personnes présentes on remarquait les deux députés de Sherbrooke, MM. Charles-B. Howard et Emery H. Fortier et les deux échevins du quartier ouest, MM. J.-C. Morin et Omer Blais, M. P.-A. Séguin, député de l'Assomption-Montcalm, etc.

Echos de Trois-Rivières

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières. — M. Hervé Gagnon a été réélu président du Cercle des Voyageurs Catholiques. Les autres officiers élus sont MM. J.-C. Boudreau, vice-président; Bernard Benoit, chef du secrétariat; Henri Beaumier, assistant-secrétaire; Laurent Létourneau, trésorier; Alfred Carle, bibliothécaire; J.-B. Laberge, directeur. Le R. P. Castonguay, o.m.i., demeure aumônier.

—Au cours de 1932, il y a eu, à Trois-Rivières, 178 mariages comparativement à 171 l'année précédente, 1,188 naissances, comparativement à 1,248 en 1931, et 427 sépulture, comparativement à 441 en 1931.

—La générosité des amis de l'orphelinat S.-Dominique a permis aux 200 petits pensionnaires de cette institution d'avoir une grande journée de réjouissances. M. l'abbé C.-E. Bourgeois, aumônier, présida le banquet. Des étrennes furent distribuées à tous les orphelins.

—Mme veuve Timothée Bernard est décédée à l'âge de 70 ans. Elle laisse trois filles, Mmes G. Bruneau, du Lac à la Tortue, Antonio Cloutier et J.-H. Béland, de Trois-Rivières.

—Mme Alexis Lapolice, née (Joséphine Renouf), est décédée à l'âge de 77 ans. Elle laisse un fils, Ubald.

—Mgr A.-O. Comtois a béni les oeuvres du conseil local des Chevaliers de Colomb et esquissé un vaste programme d'action sociale pour les membres. Il était accompagné du maire G.-H. Robichon, de Mgr Dionis Gélinas, c.s.m., du commandeur Adélard Provencher, député de district, des abbés Donat Préchotte, curé de la cathédrale, de Grandmont, vicaire à S.-Sacrement, du grand chevalier, le Dr A. Massicotte.

—Un incendie a causé des dommages assez importants dans l'hôtel Continental, rue Champflour.

Echos de Beauceville

(Du correspondant de la PRESSE)

Beauceville.—Durant toute la semaine, la température a été douce. Les chemins sont presque impraticables.

—Mlles Bella et Clarice Doyon, M.-Lee Giroux, MM. Patrice et Léon Doyon et Joseph Poulin, sont montés en patin, de Beauceville à S.-Georges, au commencement de la semaine, en une heure et quart.

—Il y a eu séance du conseil municipal de la paroisse de S.-François, sous la présidence du maire, M. Paul Rodrigue. Les conseillers ont décidé de suspendre les paiements de secours directs pour un certain temps. Le conseil a confessé jugement sur l'action prise en cassation du règlement relatif à l'entretien des chemins, dans la corporation, et, par un vote de 4 contre 3, a décidé la division de la paroisse, demandant à M. Oscar Morin, sous-ministre des Affaires Municipales, de prendre des procédures en conséquence.

—MM. Philibert Plante, de S.-Frédéric, et J.-L. Plante, de S.-Joseph, étaient de passage à Beauceville, ces jours derniers.

Echos de Sorel

(Du correspondant de la PRESSE)

Sorel — M. l'abbé Rosaire Mathieu, vicaire à Saint-Hughes, a été nommé chapelain du scolasticat Mont Saint-Bernard, en remplacement de l'abbé J.-E. Conrad Maurice, nommé curé à Frelighsburg.

—Les statistiques démographiques pour 1932 donnent les chiffres suivants: dans la paroisse Saint-Pierre, il y a eu 213 baptêmes, 39 mariages et 151 sépultures; dans la paroisse Notre-Dame, 92 baptêmes, 8 mariages et 51 sépultures. A Saint-Joseph de Sorel, 74 baptêmes, 16 mariages et 33 sépultures.

—M. J. V. P. Lacasse, comptable à la succursale locale de la Banque de Montréal, vient de quitter notre ville pour Montréal où il a été transféré.

—Les funérailles de M. Joseph Debigarré, décédé à l'âge de 80 ans et 6 mois, ont eu lieu ces jours derniers.

—A l'occasion du dix-septième anniversaire de sa naissance, une fête a été faite à Mlle Fernande Guay, chez ses parents, M. et Mme A. Guay. Il y eut lecture d'une adresse, présentation de cadeaux, chant, musique et goûter. L'organisatrice était Mlle Fleur-Aimée Péloquin. Etaient présents: Mlles Alice Théroux, Cécile Gauthier, Claire Péloquin, Gertrude Bérard, Gladys Codling, Hélène Parent, Isabelle Perron, Irène Taillon, Jeannette Cournoyer, Juliette Saint-Martin, Jocelyne Paul-Hus, Jeanne-d'Arc Cournoyer, Lucienne Desnoyers, Marcelle Guilbault, Marcelle Lussier, Ethel Dill, Marie-Louise Péloquin, Madeleine Théroux, Pauline Chevalier, Solange Guévremont, Thérèse Forcier, Thérèse Bastien, Jeannine Crépeau, Armosa Péloquin, MM. Gaston Pontbriand, Jacques Lussier, Lucien Lamoureux, Noël Cournoyer, Olivier Latraverse, René Provençal, Roger Crépeau, Roland Mongeau, Roland Peticlerc, Yvon S.-Arnault, Arthur Perron, Maurice L'Ecuyer, Jean Dupuis, Donat Leclair et Marcel Bastien.

Echos de Timmins

(Du correspondant de la PRESSE)

Timmins, Ont. Ces jours derniers, M. Elzéar Blais a donné une réception. Il y eut chant et bridge. M. Ernest Doré a gagné le 1er prix. On remarquait parmi les invités: MM. et Mmes Adjutor Blais, Ernest Doré, Zép. Richer, Omer Côté, Jos. Rochon, L. Goudreau, Alphonse Fournier, de Schumacher, O Desjardins, Mmes Paul Richer-Daigneault.

—Mlle Mariette Daigneault, institutrice, passe ses vacances à Montréal, chez ses parents.

—M. Rodolphe Lassalle, séminariste, passe ses vacances dans sa famille.

—Le R. P. H. Paré, après avoir assisté aux funérailles du R. P. Montet à S.-Bruno de Guigues, est allé passer une quinzaine de jours dans sa famille à S.-Ubald de Portneuf.

—Ces jours derniers, dans l'église de la Nativité, le R. P. Coffield a béni le mariage de M. Gérard Poulin à Mlle Caroline Polvoski.

—Mme Josaphat Cousineau, de Chute l'Esturgeon, accompagné de sa belle-soeur Mlle Annette Cousineau, et de ses enfants Jean-Paul, Gonzague et Monique, a passé le jour de l'an chez sa mère, Mme A. Fillion.

—Ces jours derniers est décédé à l'hôpital S.-Marie, M. Régis Rivet, à l'âge de 43 ans. Il laisse son épouse, née (Brigitte Fortier), et quatre enfants, Oscar, Yvette, Jacqueline et Jean-Paul.

—M. Wilfrid Clément, âgé de 57 ans, est décédé à l'hôpital de South Porcupine. Il laisse son épouse, ses enfants, Wilfrid, de Timmins, Aristide, d'Ottawa, Mmes Joseph Meunier et A. Leblanc, de Timmins.

—M. H. Legault, de Cochrane, était de passage en notre ville, ces jours derniers.

—L'inspecteur Deacon, de Cochrane, a fait l'inspection de nos écoles, ces jours derniers.

—M. et Mme Euclide Matte ont reçu à souper MM. et Mmes Sylvio Paquin, Omer Matte, Lionel Beauseigle, Wilfrid Cadieux et Wellie Dagenais.

—M. et Mme Henri Plouffe (Blanche Ladouceur), sont revenus de leur voyage de noces.

—Mme Joseph Longpré née (Marguerite Derasp), est décédée à l'âge de 48 ans. Elle laisse son époux et plusieurs enfants.

Echos de Valleyfield

(Du correspondant de la PRESSE)

Valleyfield — M. Ivan Vallée, directeur des secours contre le chômage, a informé le conseil municipal qu'une somme supplémentaire de $2,000, avait été accordée à Valleyfield pour venir en aide aux chômeurs nécessiteux.

—On dit que la manufacture de soie de notre ville rouvrira bientôt ses portes sous une nouvelle administration.

—Le notaire J.-D.-S. Tremblay a été nommé officier-rapporteur pour le district de Beauharnois. Il succède à M. S.-A. Brodeur, décédé.

—La fanfare de la Cité de Salaberry de Valleyfield a fait l'élection de ses officiers. Ont été élus: président, M. Antoine Beaulieu; vice-président, M. Hervé Gauthier; secrétaire-archiviste, M. Fernando Bougie; trésorier, M. Emile Plante; directeurs: MM. Henri Bougie fils, Rosario Plante, Joseph bibliothécaires, MM. Arthur Lacombe et Emile Malboeuf.

Echos de Rivière-du-Loup

(Du correspondant de la PRESSE)

Rivière-du-Loup.—M. Jos. Dumais est décédé à l'Ile-Verte, à l'âge de 80 ans.

—Le Cercle dramatique des jeunes gens a remporté un beau succès dans sa dernière représentation donnée à l'hôtel-de-ville.

—Mgr Camille Roy qui était en visite au presbytère de S.-Patrice, est retourné à Québec en compagnie de son frère, le curé Philias Roy.

—M. et Mme Jean-François Pouliot sont retournés à Ottawa.

—M. Antonio Pelletier, de Québec, fils de M. Henri Pelletier, a passé quelques jours à la Rivière-du-Loup.

—Le Dr Couturier, de S.-Ludger, est revenu parmis nous après avoir fait des études sur la chirurgie, à New York.

—L'hon. juge Bouffard préside le terme de la Cour supérieure.

Echos de Lachine

(Du correspondant de la PRESSE)

Lachine, 10. — Environ 60 chômeurs ont repris le travail de la coupe du bois, hier, sur la ferme du Canadien National. Ce bois est ensuite scié par un groupe de chômeurs puis délivré aux nécessiteux par les camions de la ville. Jusqu'à présent, on a coupé près de 500 cordes de bois.

—Un permis de construction a été accordé à M. Théo. Ravary qui construira un magasin et un logement, coin de la 17e avenue et de la rue Broadway, Parc Décary, au coût de $4,000.

—Les Fils d'Italie, loge Dias, de notre ville, donneront leur 13e banquet annuel, dimanche, le 19 février au "Lido Inn". Les organisateurs sont le capitaine-détective C. Iannuzzi et l'agent R. Bélair.

A l'avenir les réunions seront tenues dans la salle de la banque Canadienne Nationale, coin de la 10e avenue et de la rue Notre-Dame.

LES ESCOUMAINS

M. Alfred Moffatt, en voyage à Québec, Montréal et Grand'Mère.

—Mlle Rose-Emma Tremblay, passe l'hiver à Matane.

—M. C.-J. Bélanger est de retour de l'île S.-Alexandre, où il a passé un mois.

—M. et Mme Jos. Lapointe, des Bergeronnes, passent l'hiver aux Escoumins.

—Mlle Délicia Boulianne, de S.-Paul du Nord, dans sa famille.

—Mlle Jeannette Bouchard, à S.-Paul du Nord.

—MM. Augustin Dion et Onias Chassé sont de retour dans leurs familles.

—M. Paul-Emile Tremblay est de retour de Godbout.

—M. Antoine Boucher est revenu dans sa famille, après avoir passé l'été à Godbout.

—Mlle Rachel Savard, de Tadoussac, dans sa famille.

—M. le curé Thibeault, des Bergeronnes, de passage au presbytère.

—M. Jos. Guay et Mlle Ernestine Guay sont allés aux Bergeronnes.

S.-ALPHONSE DE GRANBY

—M. Médina Martin a été élu marguillier en remplacement de M. Alcidas Blanchard.

—M. le curé J.-E. Beival et M. Alph. Lareau, de S.-Mathias, au presbytère, chez M. le curé Henri-V. Lajoie.

—MM. et Mmes Joseph S.-Denis et Honorat Leblanc, de Notre-Dame de Stanbridge, en visite chez M. et Mme Wilfrid Racine.

—M. et Mme Stanislas Brodeur, chez des parents, à South-Durham.

—Mlle Marie-Anne Ruel est revenue d'une visite chez des parents, à Burlington, Vt.

—M. et Mme Arthur Gemmé, de l'Ange-Gardien de Rouville, en visite chez M. et Mme Lionel Viens.

—Mme Donat Létourneau passe l'hiver aux Etats-Unis.

—M. et Mme Ludger Perrault, en visite à Farnham, chez M. Doyon.

—Mlle Solange Racine a subi une grave opération, dans un hôpital, à Montréal. Elle est revenue en bonne voie de guérison.

—M. et Mme Philias Fournier, d'Adamsville, en visite chez M. Alph. Fournier.

—Mlle Adéla Ruel, de Winooski, Vt., chez sa mère, Mme Alfred Ruel

Manière de procéder peu juste pour les vétérans

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 12. — L'administration de la loi des pensions militaires continue à être critiquée par plusieurs officiers de la Légion Canadienne ou autres organisations de vétérans, devant la commission d'enquête. M. A.-E. Moore, président du conseil exécutif de la Légion Canadienne, insiste sur la nécessité d'une Cour de première instance. Lorsqu'ils ont été démobilisés, nombreux sont les vétérans qui ont signé des documents à l'effet qu'ils étaient bien, sans croire qu'ils auraient besoin d'une pension plus tard et qui maintenant ont beaucoup de difficultés à faire reconnaître des infirmités dues à la guerre. M. Moore proteste aussi contre l'attitude de certains avocats de la commission des pensions qui dirigent les causes comme s'il s'agissait de poursuivre les plus grands criminels.

Aujourd'hui, a lieu la dernière séance publique. Jusqu'à présent des représentants des vétérans ont été entendus pratiquement de l'Atlantique au Pacifique et presque tous blâment la manière d'agir des avocats de la commission des pensions envers les anciens combattants.

Quant aux suggestions proposées pour améliorer la situation, les représentants des vétérans ne sont pas tous unanimes et le comité devra décider ce qu'il y a de mieux à proposer au gouvernement.

Echos de Grand'Mère

(Du correspondant de la PRESSE)

Grand'Mère. — Durant l'année qui vient de s'écouler, la police a fait 104 arrestations; nos pompiers volontaires ont dû répondre à 50 appels. Les pertes totales causées par les incendies sont de $3,295.

—Le maire, M. J.-A. Gagnon, les membres du conseil municipal et le gérant de la cité, M. J.-A. Bernier, ont reçu tous les fonctionnaires municipaux à l'occasion du premier de l'an.

—Une campagne paroissiale est faite actuellement en notre ville à l'effet de protester contre le projet de loi qui sera soumis à la prochaine législature pour l'admission des enfants au cinéma.

—M. et Mme J.-C. Beauséjour ont passé quelques jours à Montréal, chez des parents.

—Mmes J.-A. Leblanc et Amédée Roy sont aussi allées à Montréal, ces jours derniers.

—M. et Mme J.-P.-Emile Desaureault ont visité des parents à S.-Tite, la semaine dernière.

—M. Gaston Campeau est de retour d'une visite de quelques jours chez ses parents, à Trois-Rivières.

Un emprunt de $150,000

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 12. — La commission des écoles catholiques de Hull fera un emprunt de $150,000. Ce sera un emprunt à long terme.

La cause d'Aylmer a dû être remise au 19 janvier

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 12.—L'hon. juge Louis Coderre, siégeant en Cour supérieure à Hull, devait entendre aujourd'hui, la cause de la municipalité d'Aylmer, qui objecte à ce que la commission municipale de la province de Québec prenne charge de son administration financière. La municipalité attaque la légalité de la loi nommant la commission provinciale prétendant que c'est un empiètement sur la loi fédérale et que la loi provinciale est ultra-vires. Comme M. Charles Lanctôt assistant procureur général de Québec, ne peut pas venir à Hull maintenant étant occupé dans une cause importante en Cour d'appel, la cause d'Aylmer, a été remise à jeudi le 19 courant.

Le port obligatoire des lumières, sur les routes

(De notre Extra d'hier)

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 12. — M. Amédée Caron, député des Iles de la Madeleine, va revenir de nouveau à la charge, au cours de la session, avec une mesure exigeant le port des lumières, le soir, sur toute voiture circulant sur nos routes. On sait qu'un bill de cette nature a été battu à deux reprises, à la Chambre, mais il paraît qu'elle a des chances, cette année, de passer, vu les nombreux accidents de la saison dernière, attribués officiellement à la carence de ces lumières. Le bill de M. Caron subirait sa première lecture, dès cet après-midi.

Echos de Montmagny

(Du correspondant de la PRESSE)

Montmagny. — Ces jours derniers, a été célébré le mariage de M. Philippe Gaumont, fils de M. et Mme Ernest Gaumont, avec Mlle Blanche Bouffard, fille de M. et Mme Ad. Bouffard, de S.-Pierre. Les mariés étaient accompagnés de leurs pères respectifs.

—MM. Armand Collin et Paul-Emile Bernatchez, sont retournés à l'Ecole Militaire de Kingston, après avoir passé les vacances chez leurs parents.

—Mme Philippe Roy et son fils, Jacques, sont revenus d'un voyage de quelques jours à Montréal et Ste-Adèle de Terrebonne.

—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de M. Godfroid Langlois, décédé à l'âge de 77 ans.

—Mgr J.-A. Paré, P.D., a fait une causerie, dans la salle des Chevaliers de Colomb, sur "La Chevalerie à travers les âges".

—M. Ludger Tondreau, de Montréal, a passé quelques jours chez son père, M. Eugène Tondreau.

—En 1932, il y a eu à Montmagny: 29 mariages, 186 baptêmes et 89 sépultures, dont 78 adultes et 21 enfants.

—L'abbé Azarias Papillon est de retour d'un voyage à S.-Raymond.

—Mme Jules Laframboise et Mlle M. Laframboise, de Montréal, sont pour une quinzaine chez M. et Mme Philippe Rousseau.

LE CANADIEN JOUE EN CHAMPION POUR VAINCRE CHICAGO

Les hommes de Newsy Lalonde déclassent leurs adversaires

Affichant leur plus brillante tenue de la saison, les locaux remportent une décisive victoire de 4 à 2 sur le Chicago.—Johnny Gagnon compte deux points.

SYLVIO MANTHA EN EVIDENCE

Il n'était plus aujourd'hui question de changements sur l'équipe du Canadien car, hier soir, les hommes de Newsy Lalonde ont joué en véritables champions du monde sur la glace du Forum pour vaincre facilement les Eperviers Noirs de Chicago par 4 à 2 devant 9,000 enthousiastes partisans.

Affichant leur plus brillante tenue de la saison, les Canadiens ont complètement déclassé leurs adversaires qui peuvent se déclarer heureux de n'avoir pas été vaincus par un score encore plus élevé. Toutes remaniées pour la rencontre d'hier soir par Newsy Lalonde, les trois lignes d'attaque du Bleu Blanc Rouge ont joué une telle partie qu'aucun club de la Ligue Nationale n'aurait probablement pu leur résister. Du commencement à la fin ce fut une série de redoutables attaques de la part du Bleu Blanc Rouge, si bien que, malgré sa grande tenue, la fameux Charlie Gardiner des visiteurs se vit déjouer quatre fois par les porte-couleurs du club local.

Pendant toute la durée du match, les locaux firent preuve d'un esprit agressif extrême, attaquant sans répit et bombardant sans merci les buts des visiteurs. C'était la première fois, cette saison, que les hommes de Newsy Lalonde affichaient une tenue aussi combative comme c'était la première fois, cette année, qu'ils remportaient une victoire aussi décisive, aussi concluante.

Le Bleu Blanc Rouge a affiché une telle tenue qu'il ne présentait pas un seul point faible. Si ses lignes d'attaque ont pratiqué un plus beau jeu d'ensemble que jamais et s'ils ont continuellement fait preuve, au cours des soixante minutes d'une vitesse prodigieuse, la solide défense n'a jamais paru plus solide qu'hier soir. Et dans dans buts,Hainsworth a joué une grande partie comme le prouve le fait que les visiteurs n'ont pu scorer que deux points contre lui.

Tous les porte-couleurs du club ont si bien joué qu'il serait presque injuste d'en mentionner un plus qu'un autre. Johnny Gagnon, Aurèle Joliat, Howie Morenz, Wildor Larochelle, Pit Lépine et Georges Mantha ont travaillé comme des forcenés à l'attaque tandis que Sylvio Mantha a donné une magistrale exhibition sur la défense de même que Marty Burke.

Le Canadien a déclassé son adversaire à tel point que pendant la seconde période, son gardien de buts, George Hainsworth n'a pas eu à écarter un seul coup. C'est la deuxième fois en deux ans que le Bleu Blanc Rouge a accompli pareil exploit.

Rapide, brillante et rude par moments, la partie a fourni un spectacle enlevant pour les 9,000 spectateurs. Jean Sauvé, qui arbitrait, cette année, pour la première fois dans la N. H. L., s'est bien acquitté de sa tâche.

Sylvio Mantha

Johnny Gagnon, l'une des figures dominantes de la partie, a été le premier à scorer. A peine la joute venait - elle de commencer que le gars de Chicoutimi secouait fortement le gardien de buts des Eperviers Noirs par un dur lancer tiré de près. Mais privé d'un beau point par le superbe arrêt de Charlie Gardiner, "Black Cat" revenait presque aussitôt à la charge pour voir cette fois son effort couronné de succès. S'emparant de la rondelle que venait de perdre le vétéran Sylvio Mantha après une longue course de presque toute la longueur de la glace, Gagnon se lança si rapidement vers les buts de Gardiner que c'est en vain que trois joueurs du Chicago tentèrent de l'arrêter. Puis rendu devant Gardiner, il attira le gardien de buts des visiteurs dans un coin du filet pour loger la rondelle dans l'autre. Moins de quatre minutes avaient suffi au Bleu Blanc Rouge pour prendre l'avantage.

Courte joie

Mais la joie des partisans du Bleu Blanc Rouge, après l'exploit de Gagnon,devait être de courte durée,car quelques minutes plus tard, le Chicago profitait d'une punition infligée pour on ne sait trop pourquoi à Georges Mantha et parvenait à égaliser le score, Rommes glissant le caoutchouc dans le filet du Canadien sur le "rebound" de Jenkins. Empêché de voir la rondelle par la présence devant lui de Giroux, Hainsworth n'eut pas la moindre chance de bloquer le coup.

Lancée sur la glace à son tour, la seconde ligne d'attaque du Canadien avec Morenz au centre et Georges Mantha et Arthur Giroux sur les ailes ne voulut sans doute pas se montrer inférieure à la première,car nos trois gaillards se lancèrent résolument à l'assaut de la forteresse de Gardiner. Leurs courses rapides et enlevantes ne devaient pas tarder à donner un fructueux résultat et une superbe passe de Howie Morenz à Georges Mantha qui se trouvait devant le filet des visiteurs donnait au Bleu Blanc Rouge son second point de la soirée. Le tout fut fait si rapidement que Gardiner ne vit la rondelle que lorsqu'elle eut eu pénétré dans ses buts.

Le jeu devint rude

Le jeu commença à devenir rude après ce troisième point de la soirée et Abel et Larochelle vinrent près d'en venir aux coups après que le gros joueur de défense du Chicago eut porté le bout de son bâton à la figure du Sorelois. Les deux hommes durent prendre le chemin de la clôture et c'est pendant leur absence que Johnny Gagnon scora son deuxième but de la rencontre pour porter le score à 3 à 1. C'est encore le vétéran Sylvio Mantha qui apporta la rondelle en territoire ennemi au cours de l'une de ses habituelles courses de toute la longueur de la patinoire. Lorsque Mantha perdit le disque à la défense des visiteurs c'est Armand Mondou qui s'en empara et le lança sans tarder à Gagnon qui prit complètement Gardiner par surprise en tirant de loin.

Johnny Gagnon

Le gardien de buts des Eperviers Noirs, qui s'attendait à toute autre chose qu'à ce geste du gars de Chicoutimi, fut pris complètement par surprise.

Nouvelle tactique

Quelques minutes avant que la période ne se termine, Newsy Lalonde stupéfia complètement l'assistance et ses adversaires en lançant trois avants sur la glace alors que son équipe luttait avec un handicap de deux hommes à la clôture. Le stratagème réussit parfaitement car Morenz, Georges Mantha et Pit Lépine repoussèrent habilement tous les assauts de leurs adversaires jusqu'à ce que Burke et Larochelle eussent été revenus sur la glace.

La seconde période ne devait apporter aucun point mais par contre elle donna lieu à de nombreuses punitions à la surprise générale car ces deux adversaires sont plutôt reconnus comme deux des clubs les moins rudes du circuit. Plus d'un combat faillit éclater au cours de ces vingt minutes. Les punitions furent assez nombreuses mais elles auraient dû l'être davantage car Mallinson laissa passer plusieurs infractions inaperçues. Rendue plus audacieuse par la faiblesse de l'arbitre, la défense des visiteurs n'hésita pas à recourir aux rudes tactiques et fit prendre plus d'un plongeon aux joueurs locaux. Abel et Graham s'appliquèrent spécialement à étendre les hommes de Newsy Lalonde et à chercher à leur faire perdre leur sang-froid.

Mais le jeu rude ne diminua en rien l'allure vertigineuse des porte-couleurs des deux équipes qui se livrèrent un émotionnant duel pendant les vingt minutes de cette période qui virent les spectateurs dans une continuelle excitation.

Le jeu se continua rapide et excitant au troisième quart. Quoique étant deux points en avant de son adversaire, le Bleu Blanc Rouge n'en continua pas moins à attaquer finalement pendant cette dernière période. Mais à un moment donné le club local oublia toute prudence jusqu'à ne laisser qu'un seul homme en avant de Hainsworth. Cet excès de confiance faillit coûter cher car le Chicago ne manqua pas de profiter de la belle occasion qui se présentait et Tommy Cook déjouait Hainsworth avec l'aide de McFayden et Gottselig pour réduire l'avantage du Bleu Blanc Rouge à un seul point.

Une fin sensationnelle

Encouragé par ce succès, le club d'Emil Iverson se lança furieusement à l'assaut des buts de Hainsworth à la reprise du jeu et pendant quelques minutes les neuf mille spectateurs assistèrent à de dangereuses mêlées en avant du filet du Canadien. Deux fois, les visiteurs vinrent à un cheveu de compter et le club local fut sûrement chanceux de s'en tirer à si bon compte. Mais alors que les porte-couleurs du Chicago semblaient devoir égaliser les chances, Lépine décida du sort de la partie en déjouant Gardiner après une belle course avec Joliat et Gagnon. Il ne restait plus alors qu'une seule minute à jouer. Quelques joueurs voulurent alors régler certaines animosités et la partie se termina avec deux porte-couleurs du Canadien et un du Chicago sur le banc du pénitencier.

Canadien		Chicago
Hainsworth	buts	Gardiner
S. Mantha	défense	Graham
Burke		Abel
Lepine	centre	Cook
Joliat	ailes	March
Gagnon		McFayden

Substituts du Canadien: Morenz, G. Mantha, Giroux, Gaudreault, Mondou, Larochelle, Leduc, Carson.

Substituts du Chicago: Gottselig, Couture, Mackenzie, Jenkins, Coulter, Thompson, Rommes.

Arbitres: Malinson et Sauvé.

Première période

1—Canadien—Gagnon (S. Mantha) .. 3.32
2—Chicago—Rommes (Jenkins) .. 7.13
3—Canadiens—G. Mantha (Morenz) 10.13
4—Canadien—Gagnon (Mondou) .. 12.03

Punitions: G. Mantha, March, Abel, Larochelle, Burke, McFayden.

Seconde période

Aucun point.

Punitions: Joliat 2, Cook, Coulter, Burke.

Troisième période

5—Chicago—Cook (McFayden, Gottselig) 18.26
6—Canadien—Lepine (Joliat, Gagnon) 17.32

Punitions: Carson, Joliat, Couture, Lepine.

Lancers vers:

Canadiens	10	11	3—29
Chicago	9	0	8—17

JEUNE SAINT-JOSAPHAT

Le Jeune Saint-Josaphat a reçu dimanche la visite du Saint-Maxime et l'a défait par 5 à 1.

Voici les noms des joueurs du Saint-Josaphat, Brais, R. Lamarre, F. Poirier, H. Fellows, G. Lee, J. Poirier, R. Sénéchal, R. Rake.

Inf. M. A. Beauchamp, 13 Saint-Georges, Saint-Josaphat.

Patinage comme à l'ordinaire ce soir, tous les soirs et après-midi y compris les fins de semaine. Prix pour les dames, en tout temps, 25c.

COLISEUM
GUY AT DORCHESTER

Messieurs, 3 pour 1.00; Samedi soir, 35c. Pour hockey, téléphoner à MA. 7813.

Tilden classe Martin Plaa en 1ère position

New York, 13.—Big Bill Tilden a déclaré ce matin qu'il considère Martin Plaa, de France, comme le meilleur joueur de tennis professionnel du monde. Big Bill se classe deuxième. Il place Hans Nusslein, d'Allemagne, troisième, et Karel Kozeluh, Tchécoslovaquie, quatrième. Il met sur un pied d'égalité Albert Burke, de France, Bruce Barnes, de Texas, et Roman Najuch. Il place Robert Ramillion, de France, en huitième position, Vincent Richards, en neuvième place et Emmett Pare, Chicago, au dixième rang.

Tommy Paul risque son titre dans un combat avec Freddie Miller, ce soir, à Chicago

CHICAGO, 13. — Tommy Paul, de Buffalo, mettra son titre en jeu ce soir dans un combat contre le gaucher de Cincinnati, Freddie Miller. Ce combat sera disputé au Stadium et si le proverbe est vrai qui dit qu'un vendredi 13 est un jour malchanceux, tout comme il est un autre dicton qui veut que les boxeurs gauchers soient toujours de dangereux adversaires pour un champion, le maître actuel des poids-plume n'aura pas mince besogne devant lui. Malgré cela, on croit qu'au moment de commencer les hostilités Tommy Paul sera légèrement favori chez les parieurs et les connaisseurs. Lors de son dernier engagement, il démontra qu'il avait un poing formidable, aux dépens de Fidel LaBarba. Il décrocha une nette décision sur ce pugiliste que quelque temps auparavant Kid Chocolate, reconnu comme champion par la Commission de New-York, avait aussi battu aux points.

Avant de gagner le tournoi de la N. B. A., l'an dernier, Paul rencontra trois fois Miller. Il se battit deux fois avec lui à Cincinnati et une fois à Buffalo. Miller gagna par décision les deux combats de Cincinnati et perdit de la même façon la rencontre de Buffalo. Mais Paul s'est amélioré depuis; il est maintenant un fin boxeur doué d'un coup de poing solide et d'un tempérament extrêmement agressif. Miller est aussi un grand pugiliste et son style très personnel peut causer bien des ennuis au champion. Ni l'un ni l'autre n'a laissé entendre qu'il allait essayer de gagner par un knockout.

Martin Levandowski, de Grand Rapids, Mich., un Polonais, et James-J. Bradock, de Jersey-City, feront un combat de 10 rondes en semi-finale de cette soirée. On s'attend à ce qu'au moins 12,000 amateurs soient présents.

Le Boston est vaincu par les Rangers, 3 à 1

Marty Barry sauve le Boston du blanchissage vers la fin du match.

Heller blessé

New York, 13. — Seize mille personnes ont vu les Rangers de New York remporter une belle victoire de 3 à 1 sur les Bruins de Boston dans l'une des plus rapides et des plus excitantes rencontres de la saison à Madison Square Garden.

Le triomphe a permis au club de Lester Patrick de se maintenir sur un pied d'égalité avec le Détroit en tête de la division internationale alors que la défaite a fait tomber le Boston en troisième place.

La rencontre a été marquée de divers incidents. A la troisième période, Ott Heller, le brillant jeune joueur de défense des Rangers, est allé s'assommer sur l'un des poteaux en fer du filet du Boston; au cours de la même reprise le jeu fut retardé de plusieurs minutes à la suite d'une vive discussion entre joueurs et arbitres, et finalement les amateurs ont vu les Rangers enregistrer le dernier but du match alors qu'il n'y avait plus personne pour protéger le filet du Boston, Art Ross ayant retiré son gardien de buts pour lancer six avants dans la mêlée.

Aucun point n'a été compté à la première période mais dans la seconde reprise les Rangers prirent un avantage de deux buts, Murdoch et Heller ayant tour à tour réussi à déjouer la vigilance de Tiny Thompson. Marty Barry évita au Boston un blanchissage en règle en scorant au début de la période finale puis Cecil Dillon compta quelques secondes avant la fin des hostilités après que Art Ross eut retiré son gardien de buts de la glace.

Alignement des équipes:

Rangers		Boston
Aitkenhead	buts	Thompson
Heller	défense	Shore
Johnson	défense	Hitchman
Boucher	centre	Chapman
W. Cook	aile	Lamb
F. Cook	aile	Heximer

Substituts du Rangers: Somers, Dillon, A. Siebert A. Amundsen, Murdoch, Keeling, Pettinger, Brennan, E. Seibert.

Substituts du Boston: Burch, Beattie, Jerwa, Oliver, Galbraith, Stewart, Clapper, Barry.

Arbitres: Cooper Smeaton et Ed French.

Sommaire:

Première période

Pas de point.

Punitions: Somers, Stewart 2, Keeling.

Deuxième période

1—Rangers—Murdoch 6.08
2—Rangers—Heller (Boucher) .. 8.55

Punitions: Brennan, Lamb, Shore, Boucher.

Troisième période

3—Boston—Barry 2.51
4—Rangers—Dillon 10.34

Punitions: Shore 2, mineurs et 10 minutes.

Nouvelles de boxe

Newark, N.J., 13. — Babe Culnan, promoteur du Garden de Laurel, a envoyé un télégramme à Jack Dempsey, hier soir, lui offrant une garantie de $125,000 et un privilège de 65% des recettes, s'il voulait organiser le combat Max Schmeling-Max Baer, ici le 1er juin.

COMBATS D'HIER:

Grand Rapids, Mich.—Wesley Ramey, Grand Rapids, a battu Tony Herrera, Chicago (10); Chuck Woods, Détroit, a défait Bud Jones, Elkhart, Ind., (5); Joe Alvarado, Chicago, a vaincu Heinie Smid, Grand Rapids, (4).

Le New-Haven a été défait à Providence hier soir, par 2 à 0

Providence, R.I., 13. — Les Reds de Providence ont triomphé des Aigles de New-Haven hier soir par un score de 2 à 0 dans une partie extrêmement contestée au cours des deux premières périodes de jeu. Cette victoire les rapproche des Cubs de Boston, leaders du circuit qui n'ont plus sur eux qu'une avance d'une partie et demie. Bien qu'il n'y eut pas de point dans les deux premières périodes, les deux équipes attaquèrent continuellement et il y eut de l'action. Moins de cinq minutes après que fut commencée la troisième période, Alexandre compta, seul, le premier point des Reds et quelques secondes avant le son du timbre Murray, sur une passe de Trapp, mettait un autre point à l'actif de son équipe.

Paddy Byrne arrêta 28 lancers et Roberts en bloqua 39.

Voici les lignements des deux clubs et le sommaire de la partie :

Providence		New Haven.
Byrne	buts	Roberts
Vail	défenses	Regan
Trapp		Speyer
Murray	centres	Conve
Rivers	ailes	Kuhn
Harrington		Keating

Providence — Hart, Alexandre, Taylor, Hinsperger, Conner, McCully, McVicar, Lesieur.

New Haven — Wilson, Jackson, Collings, Paddon, Burmeister, Picketts, Pringle, Radley.

Arbitres—Smith et Halloran.

Première période

Pas de point.

Punitions—McVicar, Kuhn, Pringle.

Seconde période

Pas de point

Punitions—Keating, Trapp, Convey.

Troisième période

1—Providence—Alexandre 4.41
2—Providence—Murray (Trapp 19.25

Punitions — McVicar, Trapp, Lesieur, Picketts, Rivers, Kuhn.

ETOILE D'HOCHELAGA

Le club de hockey Etoile d'Hochelaga, cette année jouera sous le nom de l'Etoile des Collégiens-Sportifs. Le club recevra les clubs suivants sur sa patinoire: le 16, Caribou; le 18, Mariborough; le 22, Collège Jalbot; le 25, Henri Hébert. Le club lance un défi à tout club de joueurs de 16 à 18 ans ou amateur jr. Inf.: Wilfrid Morin, CHerrier 8024; ou Lucien Lavallée, CHerrier 4776, entre 7 et 8 heures le soir.

L'ANCIEN AMATEUR ALBERT BRODEUR SE BATTRA ICI, LE 20

Albert Brodeur, l'ancien poids moyen amateur de Montréal, qui a livré 24 combats depuis ses débuts professionnels, sera la principale attraction de la prochaine séance de boxe du matchmaker Alex. Moore, le 20 courant, au club Sportif International. Il aura pour adversaire Paul Schaeffer, qui a causé une si belle impression lors de son combat avec Morrie Sherman, au mois de septembre, au stade du club Montréal. Depuis ses débuts professionnels, Brodeur s'est battu le plus souvent dans les Etats de la Nouvelle-Angleterre, principalement à Boston, Springfield et Hartford.

Bataille entre les Américains et les Canadiens à Londres

Londres, 13. — Les Supérieurs d'Edmonton et une équipe représentant les Etats-Unis ont joué pendant 60 minutes, ici hier soir, pour faire joute nulle de 1 à 1. Au cours de la rencontre les joueurs se sont battus avec furie.

Les Américains venaient à peine de compter un point dans la deuxième période qu'une minute plus tard, un porte-couleur du club canadien dona un coup à Cosby, le gardien de buts de l'équipe américaine.

Une bagarre générale éclata. Douze joueurs y prirent part. Lorsque la bataille s'arrêta plusieurs joueurs avaient des yeux pochés d'autres la bouche fendue.

Les Canadiens égalisèrent le score dans les dernières minutes du jeu.

CLUB CHARPENTIER

Le club Charpentier qui n'a que des victoires à son crédit, rencontrera le Préfontaine, coin N'colet et Rouen. Après cette date, le Charpentier est libre et lance un défi à tout club sénior sans exception.

Inf. O. Germain, AM. 6436 entre 1 heure et 7 heures; ou E. Charpentier, 2421 Logan, par lettre.

L'American bat Ottawa et monte en seconde place

Les Sénateurs affichent une belle tenue devant les Américains.

Shields blessé

Ottawa, 13. — L'American de New-York détient aujourd'hui à lui seul la seconde place dans la section internationale de la Ligue Nationale de hockey. Pendant qu'il triomphait des Sénateurs par 5 à 2, hier soir, dans la capitale, les Red Wings de Détroit faisaient baisser pavillon aux Maroons de Montréal pour briser la triple égalité qui régnait pour la seconde position.

Dans une rapide et intéressante rencontre, l'American a triomphé sans misère de son adversaire, hier soir. Chacun des deux nouveaux joueurs du club de Joe Simpson, Red Jackson et Wilfie Starr, ont scoré deux points. Nick Wasnie a enregistré l'autre but des vainqueurs. Les deux seuls points des Sénateurs ont été comptés par Bill Touhey après des courses d'une extrémité à l'autre de la patinoire.

La partie a été très coûteuse pour l'Ottawa, car un autre de ses porte-couleurs a dû prendre le lit après le match. Allan Shields, le solide joueur de défense a été frappé à la jambe par le patin d'un adversaire et neuf points de suture ont été requis pour fermer la plaie. Il ne pourra reprendre son poste avant une semaine. Hib Milks et Bert McInenly sont les autres porte-couleurs de l'Ottawa actuellement sur la liste des invalides.

Dans leurs six dernières parties, les Sénateurs n'ont gagné qu'un seul point et ils descendent rapidement dans le classement des clubs de la division internationale. Hier soir, ils n'ont pu rivaliser en vitesse avec leurs adversaires, qui ont presque continuellement dominé le jeu.

Alignement des équipes:

American		Ottawa
Worsters	buts	Beveridge
Brydge	défenses	Smith
Dutkowski		Shields
Himes	centres	Weiland
Wasnie	ailes	W. Kilrea
Shepperd		H. Kilrea

Substituts de l'American: Ayres, McVeigh, Martin, Filmore, W. Starr, Patterson, Jackson et Phillips.

Subs. du Ottawa: H. Starr, Touhey, Cox, Finnigan, Lowrey, Bourgeault, Forslund et Howe.

Arbitres: Mike Rodden et Vic Wagner.

Première période

Pas de point.

Punition: Dutowski.

Deuxième période

1—American, Waanie (Himes) 1.30
2—Ottawa, Touhey 2.11
3—American, Jackson (Martin) 17.00
4—American, Jackson (McVeigh, Dutkowski) 18.45

Punitions: Shields, Phillips.

Troisième période

5—American, W. Starr 6.40
6—Ottawa, Touhey 15.40
7—American, W. Starr (Phillips) 18.25

Aucune punition.

Le Monarch monte en première place

Le Monarch a défait les Elms par le score de 6 à 2, hier soir, dans une joute du programme régulier de la Ligue de hockey indépendante de Montréal.

Le club vainqueur se trouve actuellement en première place sur un pied d'égalité avec les Elms.

Le Canadian National Steamships a triomphé du Medico-Dental par le score de 2 à 1, tandis que le Notre-Dame de Grace Tennis Club a infligé une défaite au Granite par 3 à 1.

La ligue donnera une autre séance mardi soir prochain, à l'Aréna Mont-Royal.

N.D.G.—3 Granite—1

Rusk	buts	Meany
Miller	défense	Barrington
Lahaie		Hanney
D. Hodges	centre	Blake
Laliberté	aile	G. McCormick
Willis	"	Fogarty

Substituts.—N.D.G.: M. Hodges, Ryan, Faulkner, Nadeau, Preston, Osborne. Granite: J. McCormick, McGuigan, Dussault, M. McCormick.

Première période

1—Granite: Fogarty 4.00
2—N.D.G.: D. Hodges-Mills 14.10

Punitions: Faulkner, Miller, Barrington, Lahaie.

Deuxième période

3—N.D.G.: Faulkner-Laliberté 7.40
4—N.D.G.: Faulkner-Willis 19.14

Punitions: Barrington, J. McCormick, D. Hodges.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Faulkner 2, Preston.

Elms—2 Monarch—6

Hailen	buts	S. Scott
Cochrane	défense	Forrester
Scott	"	Harman
Donnelly	centre	S. Ranco
O'Brien	aile	McArthur
Wynne		McMurray

Substituts.—Elms: Currie, Shennett, Roberts, Smith, Keene. Monarch: Spears, Jacks, Rodgers, Morrison, McGurn, McLennan.

Première période

1—Monarch: Harman-Murray 2.00
2—Monarch: Spears-Harman 12.28

Aucune punition.

Deuxième période

3—Elms: Donnelly-O'Brien 11.40

Punition: Donnelly.

Troisième période

4—Monarch: Jacks-Spears 3.36
5—Monarch: Forrester-Jacks 5.31
6—Monarch: McArthur-S. Ranco 11.13
7—Elms: Keene-Donnelly 12.54
8—Monarch: Jacks 14.47

Punition: Spears.

C.N.S.—2 Med.-Dent.—1

Grant	buts	Coderre
Booth	défense	Whitty
Watt	"	Pilkington
Hewitt	centre	Rudon
Copper	aile	Peddar
Barrett	"	Hanney

Substituts.—C.N.S.: LaRose, Clark, Bayers, Healy, Kirk. Medico-Dental: Auclair, Godin, Mongeau, Côté, Demeule.

Première période

Aucun point.

Punitions: Pilkington, Watt, Kirk, Booth, Mongeau.

Deuxième période

1—C.N.S.:LaRose 3.16
2—Med.-Dent.: Côté 4.52

Punitions: Healy, Whitty, Booth, Hanney majeure.

Troisième période

3—C.N.S.: Booth 9.47

Punitions: Watt 2, Kirk, Auclair.

Arbitre: Ducles.

LE DETROIT REMPORTE SA 5e VICTOIRE CONSECUTIVE

Il déclasse le Montréal pour vaincre par 4-0.

EXCITANTE JOUTE

Détroit, 13. — Les Red Wings de Détroit ont continué hier soir leur marche triomphale commencée avec le début de l'année 1933 et ont remporté leur cinquième victoire consécutive en administrant une écrasante défaite de 4 à 0 aux Maroons de Montréal devant dix mille enthousiastes spectateurs réunis à la patinoire Olympia.

Menant le jeu à une allure fantastique, les hommes de Jack Adams ont été les maîtres de la situation du commencement à la fin de la partie et jamais après la première reprise leur victoire ne fit de doute pour personne.

Grâce à cette victoire, les Red Wings sont demeurés sur un pied d'égalité avec les Rangers de New-York, qui ont également triomphé de leurs adversaires hier soir. Le triomphe était le premier du Détroit sur le Montréal cette saison, car les deux matchs précédents entre les deux clubs s'étaient terminés à l'avantage des Maroons.

Spectacle enlevant

Les dix mille personnes à la partie ont assisté à un spectacle sensationnel car, rapide et dure, la partie a été passionnante du commencement à la fin. Enthousiasmés par la magnifique performance de leurs favoris qui ne parurent jamais plus brillants qu'au cours de cette partie, les amateurs applaudirent frénétiquement leurs favoris à chacun de leurs points.

A SUIVRE SUR LA PAGE 26

Joutes de Hockey

LIGUE NATIONALE

Canadien 4, Chicago 2.
Détroit 4, Montréal 0.
Rangers 3, Boston 1.
American 5, Ottawa 2.

LIGUE CAN.-AMERICAINE

Providence 2, New Haven 0.

LIGUE INDEPENDANTE

N.D.G. Tennis 3, Granite 1.
Monarch 6, Elms 2.
C.N. Steamships 2, Medico-Dental 1.

PARTIES DE CE SOIR

LIGUE STARR

Charbonneau vs N.-E. Eagles.
S.-Hélène vs Choquette.
S.-Isateur vs Brittany.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à London.

LIGUE CAN.-AMERICAINE

Philadelphie à Québec.

LIGUE NATIONALE

Division canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Toronto	23	11	8	4	45	49	26
American	22	7	9	6	43	50	20
Montréal	22	8	12	2	50	61	18
Ottawa	23	7	12	4	43	49	18
Canadien	21	7	12	2	37	51	16

Division américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Rangers	21	12	5	4	64	45	28
Détroit	24	13	9	2	64	50	28
Boston	23	11	8	4	55	41	26
Chicago	23	8	9	6	41	46	22

LIGUE INTERNATIONALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Syracuse	23	14	6	3	66	49	31
London	21	12	4	5	47	28	29
Buffalo	20	11	7	2	50	34	24
Windsor	22	8	10	4	45	56	20
Détroit	22	8	13	1	29	46	17
Cleveland	22	3	16	3	48	83	9

LIGUE CAN.-AMERICAINE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Boston	20	11	5	4	64	42	26
Providence	20	11	8	1	53	41	23
Philadelphie	21	9	7	5	49	44	23
New Haven	26	6	11	3	35	51	15
x-Springfield	13	5	5	2	29	29	14
Québec	20	5	12	3	40	63	13

x-s'est retiré.

LIGUE INDEPENDANTE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Monarch	4	3	1	0	14	11	6
Elms	4	3	1	0	10	10	6
Medico-Dental	4	2	2	0	9	6	4
N.D.G. Tennis	4	2	2	0	8	8	4
C.N. Steamships	4	1	2	1	8	9	3
Granite	4	0	3	1	4	9	1

CASE

VENTES DE JANVIER

Prix revisés pour l'écoulement de samedi

...NOUS DISONS, ET EN TOUTE SINCERITE, QUE JAMAIS DANS NOTRE HISTOIRE NOUS N'AVONS OFFERT A NOS CLIENTS UNE PLUS GRANDE VALEUR POUR LEUR ARGENT... UNE AFFIRMATION OSEE... PENSEZ-VOUS... FACILE A PROUVER... VENEZ VOIR.

PALETOTS . $19.00 et $29.00
COMPLETS $24.00 et $34.00

Tous conformes à la qualité CASE quant à la confection et aux tissus. Et quant à l'ajustement nous avons le plaisir de donner satisfaction à ceux qui se croient difficiles à habiller. Retouches faites gratuitement.

CHEMISES . . . 1.95 2.65 3.45

Grand choix de patrons dans les marques ENDURA — ROYCROFT — et BLACK LABEL Avec faux cols et cols à même. Encolures 13½ à 17½. Toutes les longueurs de manches.

CRAVATES. . . .65 .95 1.15

Marques de Londres, de Paris et du pays. A rayures, dessins fantaisie, pois et de nuances unies. Cravates qui ne se déforment pas.

CHAUSSETTES .65 .95 1.15

Marques anglaises et écossaises. Entièrement façonnées et unies sans coutures. A carreaux, dessins fantaisie, coins et par côtes. Pointures 10 à 12.

PYJAMAS

Robes de chambre,chandails et pull-overs, pantoufles de maison et de voyage, gants. Rien n'a été mis de côté dans cette réduction générale.

CHAPEAUX . . 3.95 4.95 5.95

STETSON-ANDRE et CHRISTIE — se vendalent jusqu'à $10. Bien que nous n'ayons pas toutes les pointures dans toutes ces marques, nous sommes certains que le choix est assez grand pour plaire aux plus difficiles.

TOUS CES PRIX SONT EXCEPTIONNELS SI ON CONSIDERE LA QUALITE CASE..... VOUS DEVEZ L'ADMETTRE..... ET PARCE QU'IL EN EST AINSI.....TOUTES LES VENTES DOIVENT ETRE FAITES AU COMPTANT.....MERCI.

CASE

Rue Ste-Catherine, à l'ouest de Peel

NOS PRIX A LEUR NIVEAU LE PLUS BAS

VENTE D'ÉLIMINATION FASHION-CRAFT

PLUS QUE POUR VOTRE ARGENT

SPÉCIAL
VENDREDI et SAMEDI

PARDESSUS

Dans les dernières nuances décrétées par Londres, tissus laineux et souples. Le modèle est tout ce qu'il y a de plus nouveau, ces pardessus se portent avec ou sans ceinture.

Une valeur spéciale FASHION-CRAFT

—À PRIX D'ÉLIMINATION—

NUANCES — GRIS ARGENT, BRUN NOYER, GRIS CAMBRIDGE — BEIGE —

$18.95

RETOUCHES EXECUTEES GRATIS

AUTRES COMPLETS ET PARDESSUS À RABAIS DE 33⅓% À 50%

MERCERIE À PRIX SPÉCIAUX POUR ÉLIMINATION RAPIDE

PARDESSUS ET COMPLETS DE FANTAISIE EXECUTES SUR MESURE A RABAIS DE 20%

MAGASINS FASHION-CRAFT
Lechasseur, limitée
281 STE-CATHERINE EST
974 STE-CATHERINE OUEST
375 ST-JACQUES OUEST

Magasins de l'Est et de l'Ouest ouverts le soir vendredi et samedi.

SONNENBERG FAVORI À BOSTON CONTRE DEGLANE

UN MATCH DE LUTTE ATTENDU AVEC IMPATIENCE A BOSTON

C'est celui qui mettra aux prises, ce soir, Gus Sonnenberg et Henri Deglane.

GROS PROGRAMME

Boston 13. — Une demi-douzaine de mastodontes du matelas, champion, ex-champions et aspirants, seront au programme de lutte qu'offrira ce soir à une foule qui remplira à sa capacité le Garden de Boston, le promoteur Paul Bowser.

L'assaut principal est une rencontre entre Gus Sonnenberg et Henri Deglane avec le titre de Deglane comme enjeu, et les commentaires sur le résultat probable ou possible de cette lutte ont été tels, depuis quelques jours à Boston, que jamais, il semble, on a paru s'intéresser autant à un match de championnat, dans la capitale du Massachusetts.

C'est que Sonnenberg compte dans la Nouvelle-Angleterre une légion d'admirateurs et que Deglane en a aussi un gros contingent. L'ancien joueur de rugby qui se rendit fameux, sur le matelas, avec son coup de bélier est toutefois le favori des experts dans ce match de ce soir.

On croit que son coup de tête formidable viendra à bout de la résistance du Français et que l'Américain reprendra le titre qu'il avait perdu aux mains de Don George; on parle 5 contre 4 sur ses chances de victoire.

Cet autre artiste de la lutte qu'est George est aussi au programme. Il luttera contre Elmer Anderson et l'on verra Charlie Strack dans un match avec Washburn. Jim Browning, la "Merveille masquée", et "Man Mountain" Dean sont aussi de la distribution de ce vaste programme de Paul Bowser.

La grande attraction reste le match Deglane-Sonnenberg. Lors de leur dernière rencontre au parc des Braves, le résultat ne fut pas satisfaisant pour le public amateur; l'on croit que ce soir la question de supériorité entre les deux sera tranchée de façon plus nette par une victoire décisive d'un côté ou de l'autre.

Notes de Sport

New-York, 13. — Les Sea Gulls d'Atlantic-City, champions amateurs de hockey des Etats-Unis, ont été reconnus comme étant des joueurs amateurs par l'A.A.U. des Etats-Unis après enquête sur le statut de ce club. Ils avaient récemment été mis au ban par la C.A.H.A., l'O.H.A. et l'A.A.U. de la Nouvelle-Angleterre, sous prétexte que les joueurs avaient été illégalement recrutés parmi les clubs amateurs canadiens et de Nouvelle-Angleterre.

Fort William, 13. — Le Fort William a défait le Yakehead Woodmen par 1 à 0, hier soir, dans une joute régulière de la Ligue Sénior de Thunder Bay. Rouston a compté pour le Fort William.

Nouvelle-Orléans, 13. — Creta Run à C.-V. Whitney a battu Marie Jean dans la course principale de la journée d'hier à Jefferson Park.

Agua Caliente, Mexique, 13. — Ray Mangrum a gagné la deuxième série du tournoi de golf d'Agua Caliente pour une bourse de $7,500, hier, avec un score de 141. Mangrum est actuellement en tête des concurrents.

Le Lower Canada College a triomphé du Montreal West High School par 4 à 3, hier après-midi, au Forum.

Le Commercial High Junior a subi une défaite aux mains de l'Académie Strathcona par 3 à 0, hier après-midi.

Le D'Arcy McGee a infligé une défaite au Loyola, par 3 à 0, hier après-midi, au Loyola.

Boston, 13. — L'équipe du Westmount High School, championne de la Ligue Interscholastique de Montréal, jouera une partie d'exhibition contre une équipe d'étoiles de la Greater Boston Interscholastic Hockey League, au Garden de Boston, le 22 février.

New York, 13. — Les directeurs de l'Association Intercollégiale des rameurs ont décidé hier soir de ne pas tenir les régates annuelles de Poughkeepsie, cette année, à cause de raisons économiques.

New York, 13. — Tommy Hitchcock a été choisi comme le meilleur joueur de polo des Etats-Unis et du monde entier. Il possède actuellement un handicap de 10, ce que jamais joueur de polo n'a eu la joie d'avoir

Sydney, Australie, 13. — Vivian McGrath, Australie, a défait Keith Gledhill, Etats-Unis, hier, par 6-2, 6-4, tandis que A. Quist a vaincu John Van Ryn, 7-5, 6-3. Wilmer Allison a triomphé de H.-O. Hopman, 3-6, 6-3, 6-1. Gledhill et Ellsworth Vines ont battu Jack Crawford et Hopman, en double, 5-7, 5-7, 6-2, 7-5, 6-3.

Pinehurst, N.C., 13. — Mme J.-H. Hathaway, de Montréal, Mme Donald Parson, de Youngstown, O., Mme H.-G. Chatfield, de Boston, et Mme Gail Maxwell, de Spring Lake, N.J., ont gagné un tournoi de golf, ici, hier après-midi.

Les courses en raquettes pour le championnat mondial amateur, samedi, le 28 janvier

Durant le prochain congrès des raquetteurs qui aura lieu à Montréal les 27, 28 et 29 janvier prochain, un des événements des plus importants sera les courses à petites distances pour le championnat mondial amateur, ces courses devant avoir lieu au Parc Lafontaine, aux terrains de jeux. Le comtié des courses n'a pas cessé de travailler depuis que l'organisation de cette grande fête est en marche et tout fait prévoir qu'un grand nombre de coureurs participeront à ces différentes épreuves.

Deux courses pour dames figurent au programme, ce qui est tout à fait nouveau cette année. Ce sera la première fois qu'il y aura des courses en raquette pour dames; plusieurs clubs féminins seront aussi représentés. Voici le programme officiel de ces courses:

1—120 vgs avec obstacles.
2—1 mille senior.
3—100 vgs senior, par épreuves.
4—100 vgs junior, par épreuves.
5—60 vgs pour dames.
6—100 vgs senior, finale.
7—880 vgs senior.
8—440 vgs junior.
9—220 vgs senior, par épreuves.
10—100 vgs pour dames.
11—1 mille junior.
11—220 vgs senior, finale.
13—440 vgs senoir, finale.

Les règlements suivants seront en vigueur pour les courses:

Tous les coureurs devront appartenir à l'un des clubs faisant partie de l'Union canadienne et américaine des raquetteurs.

Les listes d'inscriptions seront closes le mercredi 25 janvier, 1933.

Le juge du départ pourra changer le programme des courses s'il le juge nécessaire.

L'Union canadienne des raquetteurs ne sera pas responsable d'aucun accident qui pourrait survenir au cours de ces événements.

Les clubs qui désireraient des blancs d'inscription devront le faire le plus tôt possible en s'adressant au secrétaire M. Gérard Provost, 3708 rue Mentana.

Tournoi de tennis sur table, le 26 janvier

Le tournoi de tennis sur table pour le championnat de la ville de Montréal commencera le 26 janvier. Les inscriptions seront closes le 24 courant et devront être adressées à James Cooke, 736 Carré Victoria, ou Lan. 0114. Roland Longtin a décroché le titre l'an dernier.

La Ligue de tennis sur table de Montréal a connu une brillante saison, en 1932. Cinq équipes forment ce circuit, et sur ces équipes on remarque de fameux joueurs de tennis tels que: Longtin, Veysey, Boucher, Read, Fontaine, Emard, Tourangeau, Weyland et autres.

Le patinage au Forum

Ce soir, les patineurs pourront aller pratiquer leur sport favori au Forum, car il n'y aura pas de parties de hockey. Un soir par semaine est réservé aux patineurs, cette saison, au Forum et ce soir marquera la réduction dans les prix.

Le prix d'admission sera réduit de moitié.

Matchs de lutte

Vancouver, 13. — Ed "Strangler" Lewis reconnu dans certaines parties du Canada et des Etats-Unis comme le champion du monde des lutteurs poids lourds, a obtenu la décision sur Tiger Duala, sans avoir pris une seule chute sur son adversaire, Duala a tenté d'appliquer un coup de ceiler à Lewis à la cinquième ronde, l'a manqué et s'est mis hors de combat. L'arbitre a accordé la victoire à Lewis.

Au Gymnase Beauchesne

Voici le programme de la séance de lutte, ce soir, au gymnase Beauchesne, 1114 Beaubien est, près Christophe-Colomb:

30 minutes: Paul Mailly, 140, vs Maurice Henderson, 140; Johnny Morris, 147, vs Rolland Brousseau, 145.

30 minutes: Tiger Jim Delisle, 147, vs Johnny Bélanger, 145.

45 minutes: Graham Stockton, 170, vs Eddy Marquette, 168.

3 dans 5 à finir: John Marchand, 156, vs Aurel Lebel, 165.

Arbitre: E. Boucher.

Howie Grant, du Lafontaine, est suspendu indéfiniment

Les officiers du club Lafontaine de la Ligue de hockey Mont-Royal Sénior ont suspendu Howie Grant, joueur d'avant, hier soir. Grant a été suspendu indéfiniment et cela pour avoir enfreint les règlements d'entraînement.

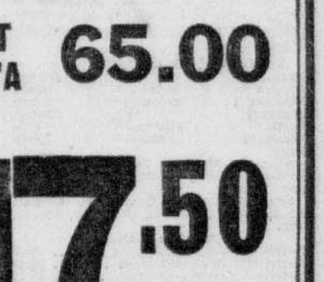

13,17,20

La RAQUETTE

UNION DE L'OUEST

Ce soir, à 9 hres, aura lieu une assemblée au local du Canadien de S.-Henri, pour l'élection des officiers. Tous les clubs de l'Ouest son priés d'être représentés.

CANADIEN DE S.-HENRI

Dimanche dernier, le 8, eut lieu la sortie en l'honneur des nouveaux officiers. Le corps de clairons et les membres en costumes, drapeau en tête, se sont rendus au-devant des officiers et les ont escortés en grande parade par les rues du quartier S.-Henri jusqu'au local du club où un copieux goûter dont les fées au lard faisaient le plat de résistance, leur fut servi, avec les compliments des officiers. A l'issue du goûter une belle soirée avait été organisée et on s'amusa ferme jusqu'à une heure avancée avec l'entrain et la bonne gaieté qui caractérise le Canadien de S.-Henri.

Jeudi soir, 12 janvier aura lieu une sorte générale.

LES COEURS JOYEUX

Ce soir, il y aura fête au local en l'honneur des nouveaux officiers élus pour l'année 1933. Un programme a été préparé par des artistes qui sauront donner satisfaction. Tous les membres ainsi que leurs amis sont invités pour la circonstance.

CLUB LE TRAPPEUR

Ce soir, à 8.15, assemblée des anciens et nouveaux membres du club. Que tous se fassent un devoir d'y assister. Des questions de grande importance y seront discutées. Dimanche, réunion au local, 4859 S.-Dominique, pour tous les membres et leurs amis.

CLUB SPORTIF ELAINE PARK

Les équipes masculine et féminine du Club Sportif Elaine Park sont prêtes à rencontrer tout club sénior ou junior de la province.

Lundi, le C. P. Laurier Elaine Park, rencontrera le Club Sportif Elaine Park, Inf. N. Rivest, Lan. 3832w, au 7190 Molson, près Jean Talon.

CUISINE CANADIENNE — VOTRE ESTOMAC EST EN SURETE — Café St-Jacques

Le restaurant le mieux aménagé, ainsi que pour BANQUETS, RECEPTIONS, etc.

Café St-Jacques
Limitée
415, STE-CATHERINE EST
HA. 1633 près St-Denis

60-1.v.n

Le SKI dans les LAURENTIDES

Service spécial et billets réduits

Les DIMANCHES
(1er JANVIER—26 MARS)
pour Shawbridge
St-Sauveur
Morin Heights

et autres endroits dans les Laurentides

Lire en Daylight	De la Gare du Tunnel		Lire en moins	Billet du dimanche aller et retour
a.m.	Dép.		p.m.	
9.00	MONTREAL	Arr.	9.45	
9.09	Mount Royal	"	9.36	
9.22	Val Royal	"	9.28	
	Arr.			
10.40	SHAWBRIDGE	Dép	7.54	$1.45
10.51	St-Sauveur	"	7.43	1.60
11.08	Morin Heights	"	7.28	1.80
11.33	Montfort	"	7.10	2.05
11.48	Laurel	"	6.50	2.20
12.36	Huberdeau	"	6.04	2.70
1.15	Lac Rémi	"	5.30	3.15
p.m.			p.m.	

Billets réduits pour fin de semaine, valables pour l'aller dans les trains du samedi et du dimanche et pour le retour jusqu'au lundi suivant, inclusivement.

On peut, sans supplément, apporter ses skis dans les voitures des trains du samedi, du dimanche et du lundi.

AUTRES SERVICES—Départ de Montréal à 2.00 p.m., les mardis, jeudis et samedis.

Renseignements complémentaires aux bureaux de la Compagnie, 284, rue St-Jacques, Marquette 4731, et aux autres agences du M-163RF1

CANADIEN NATIONAL

Embouteillé en Ecosse

Le meilleur des whiskies écossais authentiques, distillé, vieilli en fûts, mélangé et *Embouteillé* à Edimbourg, Ecosse, et seulement expédié au Canada en bouteilles de 26½ onces et 40 onces cachetées et scellées.

McCallum's Perfection Scots Whisky

ICI et LÀ dans le DOMAINE des SPORTS

Les Bruins de Boston ont dû se dépenser pas mal au cours de la semaine qui finit. Ils en seront demain soir, contre les Maroons, au Forum, à leur quatrième partie en moins de huit jours.

On affirme en certains milieux que les Oursons ne sont pas en cette fin de semaine au meilleur de leur condition et que l'équipe, en général, a un présent besoin de repos. "Dit" Clapper a fait le voyage à New-York hier mais il était malade de la grippe. Eddie Shore, aurait besoin d'un peu de repos, mais comment peut-il en prendre? Art Ross dit en parlant de lui qu'il est fort comme un cheval mais cela ne veut pas dire qu'il est aussi fort qu'un cheval et cela ne lui donne pas de repos.

George Owen n'est pas allé à New-York jeudi, ne viendra pas à Montréal demain, n'ira pas à Toronto, jeudi prochain et, ne jouera pas non plus contre les Canadiens samedi le 21 janvier. Et Art Ross est tout de même content d'avoir Owen à sa disposition pour les parties qui se jouent à Boston.

Les Bruins auront trois autres parties à jouer la semaine prochaine et deux dans la suivante.

La corvée sera assez dure pour eux d'ici au 2 février. Mais le gérant du club Boston est tout de même confiant de gagner au moins quatre parties sur six et la fatigue que ressentent ses hommes ne l'inquiète pas outre mesure.

* * *

Reg Noble qui fut récemment remercié de ses services par les Red Wings de Détroit portera peut-être les couleurs des Maroons avant longtemps. C'est une rumeur qui semble s'accréditer depuis une couple de jours. Noble qui a aujourd'hui 40 ans est encore solide sur la défense et certains connaisseurs prétendent qu'il ferait beaucoup mieux avec le Montréal qu'avec le Détroit. S'il revient aux Maroons avec qui il joua le meilleur hockey de sa carrière, son retour sera bien vu par une foule de gens qui sont loin de le considérer comme un joueur fini.

* * *

Mlle Johanna Kolstad, la jeune sauteuse en skis à qui on attribue le plus long saut jamais exécuté par une femme (180 pieds) est passée par New-York mercredi en route pour Chicago où elle doit donner une exhibition demain. Dimanche elle sera à Gary, Ill., où elle sera l'invitée du Norge Ski Club.

Cette jeune Norvégienne qui n'a pas encore vingt ans a gagné plusieurs concours importants organisés en Finlande, en Suède et en Norvège avant de venir en Amérique.

A New-York, on attend qu'il y ait assez de neige pour l'inviter à donner une exhibition.

* * *

Le président Charles-S. King, de la Ligue Internationale de hockey a appris avec une vive satisfaction hier que les clubs Cleveland et Buffalo, de son circuit, ont décidé de continuer leurs opérations en dépit de leurs difficultés financières.

On a annoncé que quelques parties des Bisons seront disputées à l'Auditorium Broadway de Buffalo pour éviter aux amateurs d'avoir à payer pour traverser le pont de la Paix et se rendre à l'Arena de Fort Erié.

On admet que l'Auditorium est situé dans une localité idéale mais on se demande si le système d'appareil pour la fabrication de la glace artificielle est en parfait ordre.

Quant au Cleveland, il fera face à la musique et tâchera de filer son chemin sans trop se plaindre même si les foules ne s'écrasent pas à sa patinoire.

* * *

Max Baer, l'adonis de Livermore, dont le nom fut si souvent mentionné ces jours derniers en rapport avec les plans d'organisation du prochain grand combat qui le mettra en présence de Max Schmeling, a ses petits troubles personnels dans la vie privée, pour faire diversion avec ses activités sportives.

Voici que le fait d'avoir épousé Dorothy Dunbar Wells, actrice de cinéma le 8 juillet 1931 vient de lui valoir une poursuite en dommages de $250,000 de la part d'une jeune fille, employée dans un hôtel qui l'accuse de bris de promesse. Naturellement Baer fut abasourdi en recevant de l'huissier le communiqué judiciaire et sa jeune épouse se demande aujourd'hui pourquoi Mlle Olive Beck a attendu 16 mois après leur mariage pour poursuivre son ancien amoureux.

Le S.-François jouera avec le Verdun, dimanche

La Ligue de hockey Mont-Royal sénior, donnera, dimanche, un autre programme de la plus haute importance alors que les quatre clubs aux prises devront faire l'impossible pour remporter la victoire, ou bien perdre une chance unique de s'accaparer de la deuxième et de la troisième position. Le Saint-François-Xavier s'attaquera au Verdun dans la première partie à l'affiche et le Lafontaine rencontrera les Etudiants de l'Université de Montréal, dans la finale.

Dans le classement actuel de la ligue, on constate que le Lafontaine et le Verdun sont encore sur un pied d'égalité en deuxième position avec chacun six points, mais on remarque aussi que leurs adversaires de dimanche prochain seront, les clubs Saint-François-Xavier et l'Université de Montréal, qui suivent dans le classement, le premier avec cinq points et l'autre avec quatre. C'est donc dire que les vainqueurs de dimanche prochain prendront les deuxième et troisième positions.

Le circuit LaRocque, qui ne manque jamais de donner à son public des exhibitions sensationnelles, est devenu l'attraction du hockey sénior de Montréal, tant sa lutte est serrée et y renferme des surprises.

Le Saint-François-Xavier et le Verdun, qui ont la renommée d'être rapides à l'extrême, commeront certainement l'importance qui résulte de cette partie. Le Saint-François, qui se voit devancer par tous les clubs de la ligue, est à bout et fera un effort suprême pour sortir de son "slump", qui le garde à l'avant-dernière position.

Dimanche dernier, le Saint-François a joué comme autrefois, mais il eut la malchance de rencontrer un adversaire qui n'a pas voulu céder un pouce de terrain et a dû se satisfaire d'une joute nulle.

Le Verdun n'est pas le club qui fait le plus de bruit, mais il faut croire que son plan réussira. Le gérant, Arthur Therrien aura un nouveau joueur, dimanche. Guidé par le travaillant et rusé Roland Reeves, les hommes d'Arthur Therrien seront certainement prêts à faire la vie dure au club de Jos. Robidas. Lors de la dernière rencontre entre ces deux clubs, le Verdun l'emporta par 1 à 0.

Dans la rencontre finale au programme, le Lafontaine tentera de prendre sa revanche sur les Etudiants. Le 4 décembre, les Etudiants blanchissaient les hommes de Saucier et DeBonville par le score de 2 à 0, et c'est depuis ce jour que les Etudiants sont les plus dangereux adversaires de la ligue.

Contrairement à la rumeur qui circule, Jos. Verdon, le solide joueur de défense de Lafontaine s'alignera, dimanche, contre l'Université de Montréal. Dimanche dernier, le jeu rude et dur de Verdon ne lui a pas attiré la sympathie du public et lorsqu'il reçut une malheure pour son assaut sur Lee, le président Larocque alla l'avertir de s'apaiser et de prendre le chemin de son "club house", afin d'éviter une bagarre. Cependant, Verdon n'est pas suspendu et sera avec le Lafontaine, contre les Etudiants.

Contre le Saint-François, malgré l'absence de trois joueurs, les Etudiants ont fait une très belle besogne. Charles Berthiaume, Dubé et Marier qui manquaient sur l'équipe du docteur Corrigan, dimanche dernier, reprendront leur poste contre le Lafontaine qui sera privé du scientifique Octeau, blessé à l'oeil.

Angrignon vs Levasseur en finale, lundi soir

Le promoteur Georges Desiongchamps a réussi à conclure sa rencontre finale pour lundi soir, au Club International, et c'est probablement le plus important match que nous ayons eu à Montréal depuis quelque temps. Levasseur, reconnu comme le lutteur le plus brutal de Québec, sera opposé à René Angrignon, le plus logique aspirant à la couronne du champion Tremblay. Levasseur est venu à Montréal l'été dernier au Stade Exchange et le public se rappelle encore le fameux match qui l'avait tenu dans l'excitation du commencement à la fin. Comme Levasseur ne se gênait pas beaucoup de se servir de tactiques douteuses, la foule avait tout de suite manifesté son mécontentement pour la manière dont il se comportait dans l'arène, ce qui rendait ce dernier encore plus furieux, à un tel point que la police avait été obligée de l'escorter à sa chambre pour que la foule ne lui fasse pas un mauvais parti. Voilà l'adversaire que devra rencontrer René Angrignon dans la principale rencontre de lundi soir à l'International. Angrignon, qui est reconnu pour sa science et sa loyauté, devra probablement changer son genre de lutte s'il veut résister aux durs assauts de son adversaire.

Depuis que le promoteur a décidé d'organiser un match royal entre quatre adversaires dans une même arène, toutes sortes de commentaires se font sur l'issue de cette fameuse rencontre. Comme ce sera la première de son genre à Montréal entre lutteurs, le promoteur a bien voulu donner quelques détails sur la manière de procéder. Il est entendu que les quatre lutteurs — Sam Chuck, Christensen, Marchand et Lagacé, entreront ensemble dans l'arène et au signal de l'arbitre, les lutteurs se jettent les uns sur les autres, et lorsque l'un des combattants est couché, on sonnera la cloche et le lutteur défait sortira de l'arène. L'on continuera jusqu'à ce que l'un des lutteurs ait réussi à coucher le dernier adversaire. Ce genre de combat fournit toutes sortes de sensations depuis le fou-rire jusqu'à l'émotion.

La direction a décidé de réduire les prix d'admission.

N. E. SENATORS

Dimanche dernier, les North End Senators et les Argonauts firent partie nulle de 3 à 3. Les Notrif End Senators sont membres de la Ligue Spalding, classe Junior.

Les Senators ont également fait partie nulle de 1 à 1 avec le Saint-Michel de la Ligue Outremont. Inf. J.-C. DesRoches, 4007 Saint-Gérard.

La Vente avant l'Inventaire chez CURRIE

COMMENCE DEMAIN

Jamais Currie n'a offert d'aussi merveilleuses valeurs en fait de vêtements pour hommes, jeunes gens et garçons.

VENEZ DE BONNE HEURE PENDANT QUE LE CHOIX EST CONSIDERABLE ET COMPLET

TOUT CHAPEAU EN STOCK **2.75** VALANT JUSQU'A 7.00

GRAND CHOIX DE PANTALONS DESASSORTIS GRANDEURS 29 A 48 VALANT JUSQU'A 12.00 **3.75**

DES CENTAINES DE BELLES CHEMISES EN BROADCLOTH ANGLAIS. VALANT JUSQU'A 2.50 **79c ch.** ENCOLURES 13½ A 18½ LONGUEURS DE MANCHES 34" et 35"

Le choix comprend des chemises avec col à même et des chemises avec deux cols à l'avenant, un mou et un dur. Rayures et dessins fantaisie. Toutes couleurs, y compris tout blanc.

GROUPE 1 — 90 PALETOS **15.00** VALANT JUSQU'A 27.50

ULSTERS — GUARDS — TUBULAIRES — TOUS ELEGAMMENT CONFECTIONNES EN CHINCHILLA, WHITNEY, HERRINGBONE, TWEED FANTAISIE. TOUS MI-DOUBLES EN SATIN ARTIFICIEL ET ENTREDOUBLES. TOUTES LES GRANDEURS. NOUS N'AVONS JAMAIS OFFERT D'AUSSI MERVEILLEUSES VALEURS A CE PRIX.

GROUPE 2 — 150 PALETOS **17.50** VALANT JUSQU'A 35.00

IL Y A DE BEAUX CHINCHILLAS, WHITNEYS, HERRINGBONES RAYES, TWEEDS ECOSSAIS, TWEEDS FANTAISIE, GRANDS QUADRILLES ET TISSUS A ENVERS QUADRILLES. BLEU, GRIS, BRUN, GRIS OXFORD ET MELANGES. ULSTERS, ULSTERETTES, GUARDS, TUBULAIRES. DOUBLES ET ENTREDOUBLES. TOUTES LES GRANDEURS.

GROUPE 3 — TOUT CE QU'IL RESTE DU STOCK DE — PALETOS **19.50** VALANT JUSQU'A 65.00

COMPREND DE VERITABLES MONTAGNACS FRANÇAIS ET ELYSEENS CARR, CHINCHILLAS ANGLAIS, WHITNEYS, MOLLETONS, TWEEDS ECOSSAIS. MODELES GUARD, ULSTER, TUBULAIRES, CHESTERFIELD ET SENATORS A DEVANT CROISE. DOUBLES EN SATIN ARTIFICIEL ET ENTREDOUBLES. TOUTES LES COULEURS ET GRANDEURS.

GROUPE 4 — TOUT FAITS DEUX PANTALONS — COMPLETS **17.50** VALANT JUSQU'A 35.00

EN BELLE SERGE DE LAINE BOTANY ANGLAISE MARINE, TEINTURE INDIGO — WORSTEDS RAYES ANGLAIS — HERRINGBONES — TWEEDS FANTAISIE. MODELES A DEVANT DROIT ET A DEVANT CROISE. TOUTES LES GRANDEURS. BLEU, GRIS, BRUN, GRIS OXFORD ET MELANGES.

GROUPE 5 — FAITS SUR MESURES — COMPLETS **22.50** VALANT JUSQU'A 45.00

EN BELLES SERGES DE LAINE BOTANY ANGLAISES MARINE, WORSTEDS ANGLAIS A RAYURES FINES ET RAYURES OMBREES, TWEEDS ECOSSAIS ET SAXONY. TRES GRAND CHOIX DE COULEURS ET DE MODELES. CONFECTION ET AJUSTEMENT GARANTIS.

WM. CURRIE LIMITED — A. J. Gillett, prés.

305 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST—Près rue Bleury

OUVERT LE VENDREDI JUSQU'A 9 P.M.—SAMEDI 10 P.M.

CAMISOLES et caleçons Turnbull E 88 (34 à 44)	(32 à 42)	1.12 le morceau
CAMISOLES et caleçons Penman No 95 (34 à 44)	(32 à 42)	1.37 le morceau
COMBINAISONS PENMAN No 95 (34 à 44)		2.45
COMBINAISONS WATSON 811 (34 à 44)		2.35

Le Charbonneau pourra-t-il vaincre de nouveau le N. E. Eagle, ce soir, à l'Aréna ?

La Ligue Starr donnera, ce soir, son septième programme régulier, à l'Aréna Mont-Royal, et, passé ce soir, il ne restera que trois séances avant les joutes de détail. Des six équipes qui composent le circuit A.-E. Saucier, cinq ont encore des chances non seulement de se classer, mais même de finir en première position. Les clubs ont tous profité de cette semaine pour se renforcir, et actuellement il est impossible de dire quels seront les clubs qui participeront aux séries éliminatoires.

Dans la première joute, le Charbonneau rencontrera les North End Eagles. Les confiseurs qui comptent dans leurs rangs des étoiles telles que: Ed. Archambault, Bellehumeur, Raymond, Cadorette, Burnie, Lafleur et Neville sont favoris de triompher et de demeurer en première position, quoique la vaillante mais jeune équipe des Aiglons, ne s'avoue jamais vaincue qu'après avoir livré une forte lutte à ses adversaires.

La dernière fois que ces deux clubs se sont rencontrés, le Charbonneau ne l'emporta que par la marge de 1 à 0.

La deuxième et principale joute au programme alignera le Choquette et le Sainte-Hélène.

Ces deux équipes possèdent maintenant les meilleurs joueurs de défense du Groupe Sénior dans Arcand, Brunet et McTeer pour le Choquette et McKenzie, Massey et Lefebvre pour le S.-Hélène. Willie Beaudry s'est en plus assuré les services de Johnny Coulter pour protéger ses filets ainsi que de Pete Kelly. Arthur Gagné du S.-Hélène en plus de Massey et McKenzie a aussi engagé MacQuister pour faire de son équipe une des plus dangereuses du circuit.

La troisième et dernière joute alignera le S.-Viateur et le Brittany, qui se livreront eux aussi une lutte de corsaires. Le Brittany a fait un vrai chambardement sur son équipe pour ce soir. Le fameux Jimmy Bonan sera dans les buts avec Grant et Verdon sur la défense. Sur la ligne d'attaque il aura le fameux S.-Germain, qui jouera au centre et S.-Michel sur l'aile droite, d'ici à ce que J.-B. Octeau qui fut blessé à l'oeil dimanche dernier par Tobin soit rétabli. Le S.-Viateur de son côté aura son équipe au complet, avec en plus "Vesty" Quinn, aile gauche régulière du Royal.

Comme l'on peut en juger, les joutes de ce soir promettent des sensations et la direction de la ligue compte sur une assistance record pour ce soir.

La championne Georgia Coleman a été applaudie

Exhibition exceptionnelle donnée par la plongeuse olympique hier soir.

ELLE REMERCIE

Ce jugement parfait de la distance au coup d'oeil, la souplesse, l'élégance, la grâce que savent combiner dans un ensemble parfait, les grands artistes du plongeon aquatique, la générosité dont elle fit preuve pour essayer de faire toujours mieux lorsque la foule, ravie par son exhibition, la rappela et la rappela encore par ses chaleureux applaudissements, Georgia Coleman, la championne olympique, a réuni tout cela dans une exhibition superbe qu'elle donnait hier soir à la baignoire des Chevaliers de Colomb, rue de la Montagne. Une foule de plus de 400 amateurs a été émerveillée par l'adresse de la plongeuse américaine, et lui a fait une réception enthousiaste d'une chaleur telle que la plongeuse, dans ses quelques mots de remerciements, ne manqua pas d'avoir une pensée délicate pour ses admirateurs et leur déclara qu'il lui fallait venir au Canada pour y trouver des gens capables d'apprécier une exhibition comme elle sait en donner dans un local relativement fort exigu.

Après quelques courses organisées au programme de la soirée pour jeunes filles et jeunes gens juniors et seniors, des différents clubs de natation de la ville, la gracieuse Georgia fit une douzaine de plongeons différents.

Sautant d'un tremplin d'une vingtaine de pieds de hauteur, elle n'avait relativement que peu d'espace pour y faire merveille, mais elle trouva le tour de faire merveille et réussit même un plongeon à reculons en exécutant deux tours et demi sur elle-même. Son exhibition de plongeon à reculons en serpent lui valut d'autres applaudissements bien nourris. Elle se prêta de bonne grâce aux désirs de ses admirateurs et voulut bien ajouter deux ou trois numéros de plus au programme qu'elle s'était tracé. Chaque fois elle réussit à démontrer que son répertoire est vaste et qu'en tout ce qu'elle entreprend elle sait y mettre un fini, une perfection, un coloris qui sortent de l'ordinaire, pour le grand contentement du spectateur.

Mlle Coleman donnera cet après-midi une autre exhibition à la baignoire de la M. A. A. A., se rendant à l'invitation des officiers de ce club qui l'ont vu à l'oeuvre hier soir.

Le Détroit remporte...

SUITE DE LA PAGE 24

Les Red Wings ont été superbes, car si leurs avants ont patiné à toute allure pendant les trois périodes de jeu, leurs joueurs de défense ont été solides comme le roc et ont bien protégé John Ross Roach, qui a été infranchissable dans son filet.

C'est à la première période que le Détroit s'est assuré la victoire en enregistrant trois points. Goodfellow fut le premier à déjouer Walsh, le prenant en défaut sur une passe de Lawrence Aurie. Evans porta le score à 2 à 0 quelques minutes plus tard, comptant avec l'aide de Wiseman.

Sorrell enregistra le troisième et dernier point de la reprise sur une passe parfaite de Walter Russell, quelques secondes avant la fin de la reprise.

Voss scora le dernier point de la partie vers le milieu de la seconde période, sur une belle course individuelle.

Alignement des équipes:

Maroons		Détroit
Walsh	buts	Rosen
Wentworth	défenses	Evans
Conacher		Young
Smith	centres	Voss
Northcott	ailes	Lewis
Ward		Wiseman

Subs. des Maroons: Bellemer, E. Roche, Brydson, Wilcox, Robinson, Haynes, Duguid, Trottier.

Subs. du Détroit: Goodfellow, Carson, Aurie, Buswell, Moffatt, Gallagher, Sorrell, Hay.

Première période
1—Détroit: Goodfellow-Aurie 5.00
2—Détroit: Evans-Wiseman 14.40
3—Détroit: Sorrell-Buswell 19.10
Punitions: Voss, Gallagher, Goodfellow, Brydson.

Seconde période
4—Détroit: Voss 10.43
Punition: Goodfellow.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Trottier, Brydson, 2, Evans.

CERCLE DOLLARD AMATEUR

Le Cercle Dollard Amateur, étant libre dimanche, désirerait recevoir un bon club, sur sa patinoire, 5707 Saint-Dominique, la partie commençant à 2.30. Inf. Cr. 4430, entre 7 et 8 heures le soir.

Ligue West End

Ce soir, la Ligue West End reprendra ses activités si la température le permet.

Un programme double sera offert au Stade du Collège Loyola alors que les deux vainqueurs de la première séance seront aux prises.

Les Indiens de Caughnawaga qui ont disposé des Adanacs lors du programme d'ouverture sera d'adversaire du club Trenholme, champion de l'an dernier.

Le club Montreal West fera ses débuts dans cette Association, il se promet bien de remporter une victoire. Les Adanacs seront ses adversaires.

Ayant un tel programme en perspective pour ce soir au Stadium du Collège Loyola, les directeurs de la ligue ont pris des arrangements nécessaires avec les autorités du Stade afin de donner à sa nombreuse clientèle tout le confort désiré.

La première joute commencera à 8 heures précises.

Ligue Starr

	Pts.	A.	Tot.	M.
F. Ranger, Brittany	5	3	8	0
Hills, Brittany	4	4	8	4
R. Grant, Brittany	4	1	5	8
S.-Michel, Brittany	3	2	5	2
Octeau, Brittany	3	3	5	4
Verdon, Brittany	3	1	4	8
Bourcier, Choquette	3	1	4	4
Burnie, Charbonneau	3	1	4	2
Tapin, S.-Hélène	2	2	4	8
Weir, Brittany	3	0	3	2
Bellehumeur, Charbonneau	3	0	3	2
H. Grant, S.-Hélène	2	1	3	4
Walsh, Eagles	2	1	3	2
Alarie, Choquette	2	0	2	2
Brennan, S.-Hélène	2	0	2	4
Lapointe, S.-Hélène	2	0	2	2
Lee, S.-Viateur	2	0	2	4
Martel, S.-Hélène	1	1	2	0
Valois, Choquette	1	1	2	0
Bélanger, S.-Viateur	1	1	2	10
Tobin, S.-Viateur	1	1	2	8
Thibault, S.-Hélène	1	1	2	6
Lafleur, Charbonneau	0	2	2	4
A. Archambault, Charbon.	0	2	2	0
Marchand, Brittany	0	2	2	2
Corbeil, S.-Hélène	1	0	1	0
Bourgouin, Choquette	1	0	1	2
Marsh, Eagles	1	0	1	4
Page, S.-Viateur	1	0	1	2
J.-P. Gratton, S.-Viateur	1	0	1	4
M. Ranger, Brittany	1	0	1	2
Leroux, S.-Viateur	1	0	1	0
Hinchcliffe, Eagles	1	0	1	2
Dubé, Choquette	1	0	1	2
Raymond, Charbonneau	1	0	1	6
Stanley, Eagles	1	0	1	2
Neville, Charbonneau	1	0	1	2
Brunet, Choquette	0	1	1	2
Pilon, Choquette	0	1	1	0
Lefebvre, S.-Hélène	0	1	1	4
Warren, Eagles	0	1	1	0
Gauron, Charbonneau	0	1	1	0
Arcand, Choquette	0	1	1	6
Duclos, Charbonneau	0	1	1	6
J. Atcheson, Eagles	0	1	1	4
Pollard, Eagles	0	1	1	0

Polo aquatique

La coupe perpétuelle pour le polo aquatique, portant le nom de Coupe Herschorn, sera disputée cette année entre deux clubs locaux appartenant à des ligues différentes.

Le club qui détient cette coupe actuellement est le club M.A.A.A. après avoir remporté le championnat de l'Association Canadienne Amateur de Polo, mais se trouve dans l'obligation de défendre cette coupe avec le club S.-Louis qui a remporté les honneurs de la Ligue de Polo des Récréations Publiques. Quatre-vingts parties ont été jouées durant cette saison, c'est dire que la Ligue des Récréations Publiques, qui en était à sa première année, a remporté le plus grand succès jamais vu auparavant dans les ligues qui existent au Canada, fondées depuis dix ou quinze ans.

Le détail sera comme suit : première partie, le 18 janvier à 8 heures et demie, au club M.A.A.A., situé à 2070 Peel; deuxième partie, au bain S.-Louis, 225 Ontario Est, le 20 janvier. Les arbitres seront : Rév. Mahanttan pour la première partie et Bert Quinn pour la seconde. L'entrée sera gratuite au club M.A.A.A., comme au bain S.-Louis.

Voici la position des clubs pour la saison 1932 :

Section A : S.-Louis, Schubert et Maisonneuve; section B : Maisonneuve, Hogan, S.-Louis, Schubert, Mathieu, Laviolette, Huskion et Ville Emard. Détail entre section B et section A. Maisonneuve vs S.-Louis. Le club S.-Louis est sorti vainqueur.

Exploit d'un cycliste

Rouler en bicyclette dans cinq pouces de neige n'est pas beaucoup dans l'ordre; cependant tel n'est pas l'avis du cycliste canadien Jos. Laporte qui vous dira qu'avec deux jambes et un peu de bonne volonté on se rend partout. Lundi, par le temps qu'il faisait, il se décida d'aller à S.-Jean; il enfourcha sa bécane et.... une heure et vingt-cinq minutes après, une boule de neige en bicycle arrivait à S.-Jean; ce qui est un temps record, considérant la température et l'état du chemin. Il effectua son retour mardi dans l'espace d'une heure et trente-cinq.

"Le seul inconvénient", dit-il, "est que la route cherche à se sauver de vos roues; mais c'est tout de même un bon entraînement." Disons en passant que Jos. Laporte a reçu des offres alléchantes pour prendre part à la course Trans-Canada que le promoteur local Armand Vincent organise pour l'été prochain et qu'il fera sans doute honneur à sa réputation de routier.

CLUB DURANCEAU

Ces jours derniers, le Duranceau et Duranceau Sénior a battu le Dubuc, ce soir, au Parc Campbell Ouest, le club recevra le Lauzon. Inf. W.-M. Lething, Fitz. 2870, le mardi et le jeudi seulement, entre 6 et 7 heures.

CLUB NATIONAL

Le National a continué sa marche victorieuse en battant l'Imprimerie Artistique, 3 à 2, le club Al Benoit et Benoit, 4 à 2; et le Cartier, 2 à 1.

On proteste contre le système métrique

New-York, 13.—Le New York Athletic Club vient d'adresser à l'Union athlétique amateur des Etats-Unis une vive protestation contre les changements faits au système de mesurage sur les pistes de courses à pied et l'adoption du système métrique.

Dans cette protestation adressée à Daniel-J. Ferris, secrétaire de l'Union, on allègue que le nouveau système ne serait nullement profitable aux athlètes s'entraînant pour les Jeux Olympiques, que les spectateurs n'aiment pas ce système et qu'il n'est pas juste d'enlever de la liste des records les noms d'athlètes renommés, simplement parce qu'ils ont établi leurs records d'après le système ancien.

Au National

Lundi dernier, l'équipe féminine de ballon au panier du National a subi une défaite aux mains de l'équipe junior du Saint-Albans dans une partie de la Montreal Ladies Basketball League, jouée au S.-Albans' Church. Le score fut de 22 à 10.

Pour le Saint-Albans, Miles E. Brown et E. Berlin jouèrent une très bonne partie, comptant respectivement 6 et 5 points.

Saint-Albans: E. Brown, 6; E. Berlin, 5; J. Pounder, 4; S. Rochette, 4; Cannon, 2; H. McLean, 1; I. Tolhurst, 0; A. Ballantyne, 0; M. Perret, 0; J. Wilde, 0; M. Jessop, 0.

National : Reta Morell, 4; Jacqueline Beaudin, 3; Marthe Lacasse, 2; Suzanne Lacasse, 1; Rollande Paradis, 0; Laurette Dansereau, 0; Madeleine Sabourin, 0; Pauline Ostiguy, 0.

Liste des meilleures compteuses du National: Jacqueline Beaudin, 23; Reta Morell, 22; Françoise Lacasse, 18; Marthe Lacasse, 16; Charlotte Marcoux, 11; Suzanne Lacasse, 11; Madeleine Sabourin, 10; Rollande Paradis, 1.

Quinn victorieux

Hier, James Quinn, champion au billard anglais, a gagné haut la main son match avec Alphé S.-Jean, dans une partie du tournoi de snoker pour la championnat de la province de Québec ,au club de billard Laval, 351 S.-Catherine est. Quinn qui a gagné ses trois racquages dans l'après-midi a aussi gagné le premier de la soirée pour sortir vainqueur par quatre à zéro.

La prochaine partie se jouera lundi entre deux concurrents qui seront choisis dimanche.

Il reste encore quelques places dans le concours spécial de "life" du Laval qui sera joué ce soir à onze heures précises. Il vaudra donc mieux s'inscrire immédiatement.

Les concurrents du tournoi pour le championnat amateur de Montréal, qui ont gagné leur partie de la deuxième division, feront bien de se rendre jouer leur partie de la troisième division. Hier, Eugène Ouimet a gagné sa partie contre Armand Pagé, par 150 à 101.

A la S. A. C. I. M.

Dimanche soir, aura lieu au local de la S. A.C.I.M., 2181 rue Davidson, le match royal dans lequel quatre des plus forts et des plus audacieux lutteurs de ce local se rencontreront dans une même arène, dans un match double de lutte, où le dernier homme renversant son adversaire sera proclamé vainqueur.

La S.A.C.I.M. offrira gratuitement au public un match de ce genre. Les participants de cette rencontre de dimanche seront: Jos. Luthar, Jos. Samson, Eddy Pagé et Maurice Descoteaux.

De plus, il y aura un combat de boxe de dix rondes entre Ray Huard et Tommy McCaugham, et trois autres rencontres de lutte compléteront le programme.

LIGUE MONTREAL TRAMWAYS

Leyland: Martin, 258; Olivier, 290; Girard, 239; Dummy 225; Goudron 398.—1440.

Rangers: Birtz, 272; Tanguay, 245; Boudreault, 300; Durmmy, 225; David 384. —1426.

Leyland gagne 2 parties.

White: Bertrand, 291; Duquette, 337; Bergeron, 413; Quevillon, 341; Favreau, 405. —1787.

Garage: Auclair, 378; Lavoie, 317; Russell, 270; Murray, 302; Castonguay, 326.—1593.

White gagne 3 parties.

LE C. P. MILE END

Dimanche, le 15 janvier, le C. P. Mile-End ira à Valleyfield, rencontrer le meilleur club de l'endroit et fera tout son possible pour remporter la victoire. Les partisans du club sont invités à venir assister à la partie qui ne manquera pas d'enthousiasme.

Le départ par autobus se fera du No 242 rue Laurier Est, à 10 hrs 15 a.m.; le retour à 7 heures. Pour informations appeler Plateau 0060, ou écrire à C. P. Mile-End, 242 rue Laurier Est, ou à Henri Paquette, 6215 rue Cartier, Montréal, Calumet 2334w, de 6 à 7½ hrs le soir.

LE CLUB DE BROWNSBURG

Le 10 janvier dernier, l'équipe de hockey de S.-Scholastique rendait visite aux Reds de Brownsburg et ces derniers remportèrent sur leurs visiteurs une très belle victoire due à leur jeu d'ensemble. L'équipe est composé des joueurs suivants: C. Maringer, R. Lefebvre, G. Fortier, R. Benoit, F. Fortier, T. Longtin, E. Longtin, J.-G. Lortie, B. Cyr et Girouard, aimerait à recevoir les clubs environnants. S'adresser à Toussaint Longtin ou René Benoit, S.-Scholastique, Q.

LE S.-POLYCARPE SR.

Devant au delà de 300 personnes, le S.-Polycarpe Sr. recevait la visite du club de hockey Les Cèdres. Le S.-Polycarpe a tenu tête à cette équipe en annulant par le score de 1 à 1.

Dimanche le 15, le S.-Polycarpe Sr recevra la visite du Coteau Station. Inf., s'adresser au gérant Hector Prieur, S.-Polycarpe, Qué.

LIGUE MONTREAL TRAMWAYS

La ligue Montreal Tramways a eu sa séance régulière au S.-Denis Bowling, mardi dernier, devant une bonne assistance. Les clubs commençant une deuxième série ont fait de beaux lancers des deux côtés.

CLUB W. CARRIERE JR.

Le club de hockey W. Carrière Jr. vient de s'organiser avec les joueurs suivants : J. Blouin, R. Drolet, A. Grenier, A. Grey, J. Ponselais, R. Huard, E. Demers, L.-P. Carrière, J. Wery, J. Lanctôt et R. Touchette. Le club lance un défi à tout club de joueurs de 14 à 16 ans.

Inf. R. Drolet, CAl. 4945, entre 5 et 6 heures.

LIGUE NATIONALE

La Ligue de balle molle Nationale tiendra son assemblée le 8 février, au lieu du 31 janvier.

Le club Melrose se réunira le 6 février. Inf. Irénée Brien, 5287 Marquette.

CLUB LACHANCE

Le club Cordonnerie Lachance a battu le club Cordonnerie Nadeau par 4 à 0, ces jours derniers. L'équipe est maintenant au complet avec Paquette, Taillon, Gagnon, Robitaille, Lavigueur, Fortin, Lussier, Malo, Léonard Paquette, et lance un défi à tout club de joueurs de 14 à 16 ans. Préféré : Olympia pour un enjeu. Inf.: C. Paquette, DUp. 2982.

CAP S.-MARTIN

Le club Vatel Cap S.-Martin, qui est resté inactif cette semaine, ira rencontrer le Cercle Dollard, dimanche après-midi, à 1 h. 15. Le départ se fera à midi. Le club lance un défi à tout club junior. Pont-Viau, Dupéré et National préférés. Le 18 courant, il ira rencontrer le club Henri Hébert au coin des rues Notre-Dame et Hector. La partie commencera à 9 heures. M. Cyrille Lepage, Abord-à-Plouffe, 117 a. 3, Cap S.-Martin.

A L'ACADEMIE ROUSSIN

Le Sénior remporta, le 8 janvier, une seconde victoire sur le Mentana. Le pointage fut de 5 à 2.

Le 15, nous recevrons le C. P. Mile-End; le 22, les Collegian Boys; le 29, le Bout-de-l'Ile; le 5 février, les Etoiles d'Hochelaga; le 12, le C. P. S.-Vital.

Après cette date, nous n'avons pas d'engagement. Tout bon club amateur qui désirerait nous visiter serait le bienvenu. Pointe-aux-Trembles. Tél. 37.

CLUB HAMEL AMATEUR

Le club de hockey Hamel Amateur a continé sa série de victoires en battant le Dépatie par le score de 4 à 3. G. Leduc fut l'étoile du Hamel avec deux points et un assist et R. Hamel et E. Léveillé comptèrent chacun un point et un assist. L. Dufort, dans les buts, fut invincible. Le Hamel ira dimanche rencontrer le fameux Rosemont. Il lance un défi à tout club amateur sans exception. Pour inf., G. Leduc, WIlbank 7249.

LE CLUB LES CEDRES

Le club Pastilles Valda, qui avait remporté une victoire de 8 à 0 contre les Cèdres, en décembre dernier est allé rencontrer de nouveau le club des Cèdres, dans un match revanche et cette fois le club local remporta la victoire par un score de 1 à 0.

CLUB OLD RELIABLE

Le club de hockey Old Reliable vient de se former avec les joueurs suivants: E. Lamarre, Gus. Lapierre, E. Roy, R. Lafond, B. Power, J. Paquette, M. Bastien, L. Gagné, et Roger Mascotte. Le club est prêt à rencontrer tout club amateur: Cercle Dollard, Mentana et Rosemont préférés. Inf. J. Paquette, FRontenac 8252; ou G. Lapierre, AMherst 6918, entre 6 et 7 hres.

VICTOIRE DU MARIEVILLE

Mardi dernier, le Marieville remportait une autre victoire en blanchissant le Bedford par 3 à 0.

Les points du club local furent enregistrés par Aimé Rainville, Arthur Auclair et M. Brunelle.

Le Marieville, étant libre aimerait à recevoir un bon club amateur de la ville ou des environs. Informations, F. Marcelin, téléphone 48.

Brillant athlète

BUD SIMPKINS, 19 ans, de Portland, Ore., le sensationnel gardien de buts des Rangers de San Francisco, de la Ligue de hockey de Californie, qui a annoncé récemment qu'il aurait un essai comme receveur avec le club de baseball Portland, de la Ligue de la Côte du Pacifique.

Peden et Stubecke perdent à Dortmund

Dortmund, Allemagne, 13. — Impuissants à améliorer leur position dans la dernière heure, Peden et son partenaire allemand, Bernhardt Studebecke, n'ont pu faire mieux que de se classer en neuvième place dans la course des six-jours qui s'est terminée hier soir.

Les Allemands Adolf Schoen et Paul Buschen-Hagen, qui ont fait une course très brillante pendant toute la semaine, ont été les vainqueurs de l'épreuve.

Paden n'a pas perdu de temps pour faire ses malles, une fois la course finie, car il doit être à Cleveland (Ohio) le 20 janvier pour les six-jours qui doivent commencer à cette date. Il s'embarquera samedi à bord du rapide paquebot allemand le"Bremen". Toutefois, le navire n'est attendu à New-York que le 20. On compte donc que Peden prendra un avion léger qui sera lancé du pont du navire la veille de son arrivée à New-York et une fois atterri, il sautera dans un second avion qui le déposera à Cleveland en temps.

NORTH END INDUSTRIAL BOWLING

Banque de Montréal: Rhéaume, 239, Dupré, 234, Renaud, 315, Edwards, 310, Gravel, 317.—Total: 1,415.

Bell Tel. Co. Ltd.: E. Ellis, 125, B.-A. Larose, 310, W. Tierney, 349, G. Cléroux, 434, R. Stewart, 359, J.-C. Bridson, 194.—Total: 1,771.

Canada Dry G. A. Ltd.: G. Aldroft, 290, Turner, 251, F. Pearce, 439, S. Hould, 291, P. Cox, 416.—Total: 1,687.

Crown Diamond Paint Co. Ltd.: W. Patterson, 311, C. Winslade, 273, A. Carr, 335, T. Godsell, 286, J. Shipton, 341.—Total: 1,546.

Martin Semour Co. Ltd.: B. Luckie, 337, E.-A. Grimes, 267, W.-W. Gray, 379, J.-H. Weir, 354, R.-A.-R. Weir, 371.—Total: 1,708.

Northern Electric Co. Ltd.: O. Stacey, 432, G. Firth, 363, S. Grundy, 370, R. Whitehouse, 404, T. Naufftș, 378.—Total: 1,947.

Pariseau Frères Ltée: V. Caron, 278, J.-E. Poirier, 332, T. Lambert, 343, A. Thomas, 334, B. Thomas, 426.—Total: 1,713.

Ronalds Co. Ltd.: Williams, 307, Rousseau, 343, Wilmot, 390, Anderson, 335, Pagé, 328.—Total: 1,703.

Tramways Cashiers: L. Cadieux, 327, L. Perron, 307, E. Hébert, 303, A. Leduc, 294, A. Cédilot, 400.—Total: 1,631.

U. A. S.: R. Clément, 329, G. Hébert, 390, C. Dufour, 345, J. Bisson, 334, G. Moreau, 419.—Total: 1,817.

U. O. A.: Labelle, 283, Martineau, 320, Leblanc, 323, Picotte, 313, Bourgeois, 305.—Total: 1,550.

Walpamur: P. Malette, 380, B. McArthur, 222, L. Normandin, 286, H. Gordon, 317, J.-R. Payette, 377.—Total: 1,582.

Sport à Sherbrooke

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 13.—Terminant une saison de quilles des plus fructueuses, la Ligue Industrielle de quilles de Sherbrooke a tenu une assemblée à l'hôtel Magog.

M. Terry, leprésident da la ligue, qui présidait au banquet, donna une courte revue des activités de la Ligue à Sherbrooke.

De plus il a annoncé qu'il avait reçu une offre pour un trophée, qui serait l'emblème du championnat de la ville de Sherbrooke, et devant être gagné tous les ans.

Parmi les invités, on remarquait: MM. Georges Carrigan, président de la Ligue de la Sherbrooke Cotton; R. Bérard, de la Banque Canadienne Nationale, représentant la Ligue des Banques: Tom Hall de la Ligue des tailleurs et Vic Brownlow de la Ligue de la Cité.

Environ 600 personnes étaient présentes, lundi, à l'Aréna, lors des parties d'ouverture de la Ligue de hockey féminine des Cantons de l'Est.

Le club Lennoxville, dans la première partie, a défait le club Sherbrooke par 5 à 0, les joueuses de la ville voisine gardant l'avantage du commencement à la fin.

Le club Coaticook, nouveau venu dans la Ligue ayant remplacé Kayser a aussi gardé un avantage marqué en prenant une victoire sur le Magog par le score de 5 à 1.

Clubs en voyage

Montréal, 13.—Les joueurs du New Haven de la Ligue Canadienne-Américaine de hockey qui ont joué à Québec, lundi soir, sont arrivés à Montréal, hier matin, par le Canadien National. Ils sont répartis peu après dans un wagon spécial attelé au train du Canadien National-Vermont Central pour Springfield, Mass.

Le club de hockey Ottawa est passé par Montréal, lundi soir, dans une voiture spéciale attelée au train du Canadien National pour se rendre à Boston. Il sera de retour à Ottawa, mercredi, le 11 janvier.

LE CLUB LAPOINTE

Le club de hockey Lapointe et Frère vient de s'organiser avec les officiers suivants : président, William Lapointe; sec.-trés. B. Bernaquez; gérant, J.-A. Lapointe; capitaine, Armand Gauthier; joueurs, Yvon Vinet, W. Lemieux, R. Desmarais, L. Lacroix, Arm. Gauthier, L. Gaumond, O. Poell, Léo Morency, F. Smith, L. Poissant, M. Rocheleau, O. Desmarais, R. Aubry, Duranleau, Lachance.

Le club jouera sa première partie dimanche le 15 courant, à 4 heures, au coin des rues Hochelaga et Hector, contre le Restaurant Girard de S.-Paul-de-la-Croix.

Il lance un défi à tout club amateur de la province. Dupéré Frères, préféré.

Pour informations, J.-A. Lapointe, 2250 Hector, entre 6 et 7 heures. Clairval 1131.

LE B. A. A. GAGNE

Dimanche le 8 janvier, le B. A. A. recevait la visite du fameux Brosseau Ltd, de Montréal et il sortit vainqueur par 6 à 1. Dimanche le 15, le B. A. A. jouera avec l'Ottawa de Sorel, la partie sera très intéressante.

LE CLUB C.-A. REED

Favorisé par une température idéale, le club de hockey C.-A. Reed est allé visiter le Restaurant de Luxe de Berthier.

Après une partie mouvementée, le Rest. de Luxe dut s'avouer vaincu par les bons tireurs du C.-A. Reed, par le score de 5 à 4.

LE CLUB "CHEZ FRED"

Un nouveau club de hockey vient de se former et portera le nom de "Chez Fred" et représentera le restaurant "Chez Fred", 4000 Notre-Dame Ouest et jouera dans la West End Independant Hockey League. Ce club est la propriété de MM. Rod. Hainault et J.-D. Isabelle et M. Maurice Massy en est le gérant. Les joueurs suivants feront partie de l'équipe: M. Lafaille, L. Courtemanche, René Chassé, Yvon Nadon, R. Meloche, A. Dubuc, M. Laplante, B. Tailleur, R. Nadon, A. Lalonde et P. Jean.

Lundi, le 16 janvier le club est libre et aimerait à rencontrer tout club amateur de à J.-D. Isabelle par téléphone ou par lettre la ville. Pour toute information, s'adresser à 3998 Notre-Dame Ouest, Wellington 1891, entre 6.30 et 7.30 p.m.

Le club organise un bal dans la salle Espagnole de l'hôtel Queen, le 11 février 1933; il sera présidé par l'échevin Dr Z.-A. Côté.

LAUZON, 3; OWLS, 0

Le Pain Lauzon a, dimanche dernier, remporté sa première victoire de la saison en battant le club Owls par le score de 3 à 0. Les champions de l'an dernier se sont montrés fort supérieurs à leurs adversaires. Cette partie est la première partie de ligue que joue le Pain Lauzon cette année. Avec des débuts si prometteurs il espère conserver son titre encore une autre année. Les joueurs se sont tous distingués. Une mention spéciale revient à Hugh Galley qui a scoré deux des trois points vainqueurs. Vendredi prochain le 13 janvier, le Pain Lauzon jouera sa deuxième partie de ligue. Pour la circonstance il s'attaquera au Duranceau. Il espère répéter l'exploit de dimanche dernier et par le fait prendre seul la tête de la Ligue Indépendante du quartier S.-Paul.

Dimanche, le 15, il recevra le Dubuc. Il sera sans doute intéressant de voir le Pain Lauzon à l'oeuvre. Il invite donc tous ses partisans à aller l'encourager à la victoire.

Pour informations, J. R. N. Trudel, Fitzroy 3917, 5504 Eadie.

CANADIEN JUNIOR

Le Canadien Junior de Saint-Josaphat est allé rendre visite au Lapratrie et l'a défait par 5 à 4. Lamarre, Mercille et Leroyer comptèrent pour le Canadien de Saint-Josaphat. Voici l'alignement du Canadien Junior: Mercille, G. Lavallée, A. Beauchamp, L. Lacoste, R. Daigneault, B. Achim, R. Leroyer, J. Baillargeon, J. Bariteau, R. Lamarre, J. Rajotte. Inf. A. Beauchamp, Tél. 121w ou R. Leroyer, tél. 38.

Le Jeu de Dames

UN PROBLEME PAR JOUR — 2ème série

Aux amateurs de Hawkesbury
PROBLEME CANADIEN No 232
Par M. J.-A. Sabourin, Montréal.
Noirs: 11 pièces.

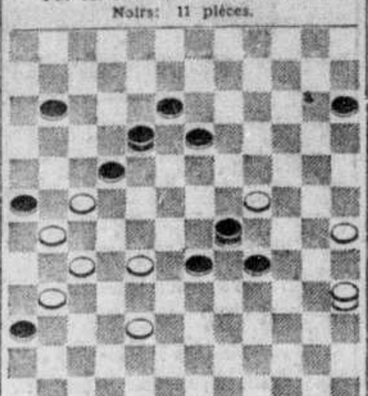

Blancs: 9 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

Au Trio Lévisien
PROBLEME CANADIEN No 233
Par M. Adem Lemay
Noirs: 10 pièces.

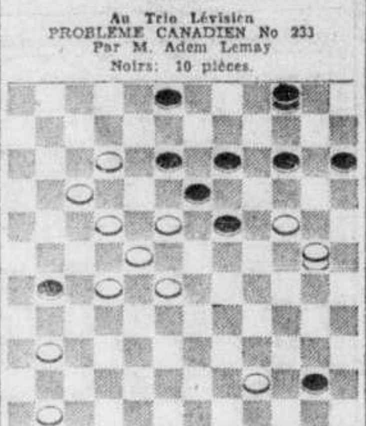

Blancs: 12 pièces.
Les blancs jouent et gagnent.

RETOUR DES "POCHES ET PITONS"

C'est ce soir que recommencera les rencontres d'équipes entre eles "Poches" et les "Pitons", du Royal. Tel qu'on se le rappellera, ces parties furent suspendues afin de faire place aux rencontres de semaine de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., dont la schedule tombe le mercredi soir.

Comme le Royal a une équipe qui joue sur semaine, cela prenait la place des joutes "Poches" et "Pitons" et, de ce fait, il fallut arrêter ces rencontres hebdomadaires. Les membres manifestant le désir de reprendre ces parties où l'on s'amusait si bien, et la direction du club vient de décider de prendre le vendredi soir à cette fin.

Ce soir, au club Royal sera donc le rendez-vous des amateurs pour ré-augurer les équipes "Poches" et "Pitons". A cette occasion, le patron de la Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc., M. Dan. Paquette, ainsi que le patron du club, l'échevin Hector Dupuis, puis tous les officiers de la Ligue sont spécialement invités à y assister; en plus de tous les amateurs avides de passer une agréable soirée, car, au club Royal, c'ests reconnu, la joie et l'harmonie y règne.

Deux prix seront tirés au sort entre les joueurs qui ne perdront pas leur partie.

Donc, qu'on prenne le chemin du Royal ce soir, afin d'y passer une veillée des plus agréables. Qu'on retienne bien l'adresse, 1302 rue Logan, coin Plessis.

La direction du club est heureuse d'apprendre au public que le bal organisé par la direction aura lieu samedi prochain, le 21 courant. Nous invitons les amateurs de prendre avis de cette date afin de ne pas prendre d'engagements, car ce sera, en un mot, "La fête du club Royal".

LE SECRETAIRE.

UNE VISITE PLAISANTE

Dernièrement, M. Wilfrid Fontaine, ancien membre du club Royal de 1916 et qui habite maintenant Saint-Léonard d'Acton, rendait visite au club Royal, dont il est membre. M. Fontaine fit la connaissance de plusieurs nouveaux confrères et il fut enchanté de sa visite parmi les Royalais. La direction est heureuse ede recevoir des damistes tels que M. Fontaine, aussi elle espère que ce dernier lui fera le plaisir de revenir plus souvent.—LE SECRETAIRE.

Ci-dessous différentes phases de la 1ère partie de ce match pour le championnat du Canada.

POSITION APRES LE 64e MOUVEMENT
R. Dussault—Noirs: 14 pièces.

F. Guertin—Blancs: 14 pièces.
Les Noirs jouent de 21 à 27, et les Blancs de 44 à 38.

AUTRE PHASE
Dussault.—Noirs: 14 pièces.

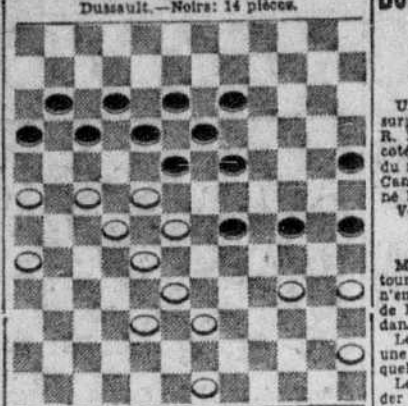

Guertin.—Blancs: 14pièces

Ici les Blancs prennent le coup de 6 pour 2, comme suit:

Blancs.	Noirs
33—26	20—46
38—33	27—25
31— 7	

POSITION FINALE
Dussault.—Noirs: 11 pièces.

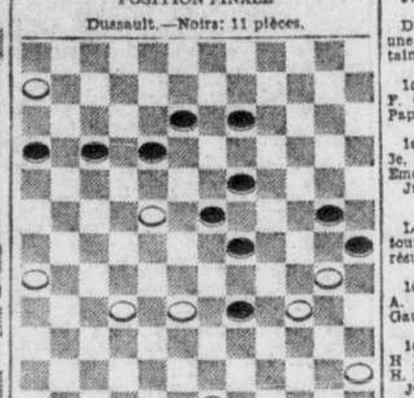

Guertin.—Blancs: 9 pièces

Ici les Blancs jouent de 70 à 64 et les Noirs prennent la lunette par 52 à 58 ce qui fut l'erreur de Guertin qui lui coûta la partie; il avait calculé que si Dussault prenait la lunette il était perdu, mais c'est le contraire. Voici la suite:

Les Noirs sont dans la lunette 52 à 58, puis Guertin joue 53 à 47.

Dussault.	Guertin
58—56	7— 1
42—53	1—11
63—60	66—53
36—41	47—36
15—22	11—27
34—21.	

Les Blancs abandonnent.

LE JOUEUR MASQUE

Ce sera aux damistes du tramway Saint-Denis d'avoir l'avantage de recevoir, ce soir, le joueur masqué.

Les amateurs sont invités.

DEUXIEME PARTIE DU MATCH DUSSAULT-GUERTIN

Les officiers dans cette rencontre étaient: juge, M. D. Charbonneau; chronométreur, A. Lorrain; rapporteurs au grand damier, L. Dussault, A. Savage et P. Lalonde; représentant de M Dussault, A. Desroches, et pour M. Guertin, A. Ready.

* * *

Dans le compte-rendu de la première partie, il faut lire: juge, D. Charbonneau, au lieu de D. Chartrand.—A. READY.

APRES LE 62E MOUVEMENT
Les Blancs jouent 50 à 45.
R. Dussault.—Noirs : 16 pièces.

F. Guertin.—Blancs : 16 pièces.

APRES LE 65E MOUVEMENT
Les Noirs jouent 34 à 40, et les Blancs prennent le coup par 33 à 28 et gagnent.
R. Dussault.—16 pièces.

F. Guertin.—16 pièces.

Défi au vainqueur du match Guertin-Dussault

Une nouvelle intéressante, mais qui ne surprend personne, est le défi lancé par M. R. Dagenais, jeune et brillant maître bien coté chez les forts damistes, au vainqueur du match en cours pour le championnat du Canada, entre MM. Fernand Guertin et René Dussault.

Voilà, certes, un défi bien dans la note.

LES EQUIPES S'AFFIRMENT

Malgré qu'eût lieu l'inauguration du tournoi juvénile dimanche après-midi cela n'empêcha pas les clubs de la Ligue du jeu de Dames Canadien Inc., de se rencontrer dans l'ordre tel que cédulé.

Les joueurs de la classe "C", se firent une grande lutte et le résultat, affecte quelques-uns sur la classement général.

Le Laurier malgré son ambition de garder la tête de la Ligue, n'a pu empêcher le St-Marc de partager les honneurs. Voyons le détail:

LAURIER

1er, J. Pernet, 1; 2e, J.-A. Robitaille, 1; 3e, A. Laviolette, 1; 4e, P. Gagné, 0; 5e, T. Allard, 0; 6e, A. Plouffe, 0. Total: 3.

ST-MARC

1er, N. Bergeron, 0; 2e, Léo. Maheu, 0; 3e, Rol. Leblanc, 0; 4e, G. Marion, 1; 5e, G. Picard, 1; 6e, F.-X. Maheu, 1. Total: 3.
Juge: S. Lafontaine.

D'un autre côté le Ste-Thérèse subissait une dûre épreuve à Hochelaga et le Préfontaine en profitait.

PREFONTAINE

1er, A. Picard, 1; 2e, V. Cournoyer, 1; 3e, F. Guilotte, 1; 4e, B. Trottier, 1; 5e, E. Papineau, 0; 6e, J.-N. Péloquin, 1. Total: 5.

SAINTE-THERESE

1er, S. Charbonneau, 0; 2e, O. Drolet, 0; 3e, J. S.-Hilaire, 0; 4e, A. Lebel, 0; 5e, L. Emond, 1; 6e, H. Léonard, 0. Total: 1.
Juge: H. Pageau.

Le Dollard en s'attaquant au Royal avait tout prévu, aussi il a bien réussi car le résultat démontre une belle victoire.

DOLLARD

1er, R. Lussier, ½; 2e, H. Meloche, 1; 3e, A. Grenier, 1; 4e, A. Meunier, ½; 5e, O. Gauvreau, 0; A. Dufort, 1. Total: 4.

ROYAL

1er, A. Dufour, ½; 2e, H. Paquette, 0; 3e, H Lamoureux, 0; 4e, A. Lessard, ½; 5e, J.-H. Larose, 1; 6e, Alf. Aubertin, 0. Total: 2.
Juge: J.-C. Pageau.

Voilà brièvement le bilan des joutes jouées hier.

LUCIEN GAGNON.

TOURNOI JUVENILE

C'est devant une assistance d'environ 150 personnes que s'inaugurait le tournoi "Juvénile", pour le championnat du Canada, dimanche après-midi, à la salle Ste-Brigide.

La Ligue du Jeu de Dames Canadien Inc. comme à l'ordinaire, sut très bien faire les choses. Le comité du concours mérite des félicitations, tellement les choses marchaient rondement.

Le patron de la Ligue, M. Dan Paquette, M. l'échevin Hector Dupuis ainsi que plusieurs officiers de la Ligue, étaient présents.

Le cérémoniaire et l'âme dirigente du tournoi, Lucien Gagnon, s'est acquitté de sa tâche à la satisfaction de tous, et les orateurs qu'il présenta, et qui étaient MM. Paquette, Dupuis ,le président Montreuil et le vice-président, J.-B. Desrochers furent très intéressants.

Bref en un mot, l'inauguration de ce concours fut des plus splendides et le spectacle qu'offrait la grande rangée de tables où 30 jeunes gens se fasaient une lutte franche et loyale, était des plus magnifique à voir.

A la dernière minute, le comité d'organisation du concours fut dans l'obligation de soustraire plusieurs noms sur la liste des concurrents, pour la bonne raison que quelques jeunes joueurs n'avaient pas leurs extraits de baptême, et la vérification de l'âge était difficile. Tout de même 30 d'entre eux se sont conformés à la règle, et furent admis.

Le pairage se fit au sort tel qu'annoncé, et ce fut M. Paquette d'une part et l'échevin Dupuis d'autre part qui sortirent à tour de rôle, le nom des concurrents, d'une boîte tenue par le président de la Ligue M. Montreuil.

Quelques explications, nomination des juges, placement général, puis le signal est donné, et voilà le combat qui commence, vers la conquête d'un titre, avec le résultat que nous lirons plus bas.

La deuxième rencontre aura lieu au tramway Mont-Royal dimanche prochain à 2 h. 30 p.m.

TOURNOI JUVENILE
1ère Ronde

1
Roger Laflamme, 0; Gérard Sarrasin, 1
Juge: J. Fernet
2
Gérard Villeneuve, 0; René Manucci, 1.
Juge: R. Boivin
3
Jean-P. Labelle, 1; Robert Sarrasin, 0.
Juge: R. Labelle
4
Arthur Desnoyers, 0; H. Tranquille, 1
Juge: M. Gagnon
5
A. Boucher, 1; M. Durand, 0.
Juge: S. Lafontaine
6
S. Maysenhoelder, 1; G. Cadotte, 0.
Juge: J. Chartrand
7
R. Béland, 0; P.-E. Messier, 1.
Juge: T. Maysenholder
8
Marcel Morin, 1; R. Mondou, 0.
Juge: B. Desfossés
9
O. Paquette, 0; Lucien Maheu, 1.
Juge: P. Gagné
10
B. Montagne, 0; L. Tremblay, 1.
Juge: P. Pilion
11
G. Lefebvre, 0; B. Gervais, 1.
Juge: P. Carrière
12
P. Rochon, 0; M. Roy, 1.
Juge: L. Fredette
13
Maurice Morin, 0; E. Beausoleil, 1.
Juge: J. Fournier
14
A. Lemay, 1; A. Gagnon, 0.
Juge: A. Marsolais
15
M. Moquin, 1; A. Manucci, 0.
Juge: M. Marceno

VISITES A NOS CLUBS.—Récemment, le Hoch.-Maisonneuve avait le plaisir de recevoir la visite de MM. Alfred Tanguay et C.-E. St-Maurice, ce dernier jouant en simultanées sur douze damiers: 11 gains, 1 perdue devant le vétéran Clermont, classe "A". De plus, notre estimé confrère Arthur D'Argy, champion des Trois-Rivières, était présent à la soirée offerte aux membres comme clôture de la demi-saison et pour célébrer la bonne tenue des quatre équipes. M. D'Argy nous fit part de ses bonnes impressions, encourageant les membres du Hoch.-Mais. à continuer dans cette voie; en même temps, il nous donnait de bonnes nouvelles sur l'organisation solide du club trifluvien, et il en profite pour inviter tous ceux qui seraient de passage aux Trois-Rivières, avec une mention spéciale pour le champion Deslauriers et les autres forts représentants de la métropole, lesquels M. D'Argy aimerait bien recevoir chez lui.

Nous le remercions donc pour ses politesses ainsi que pour sa visite, et nous présentons, au nom de la Fédération d'Amérique, un salut cordial aux amateurs du district des Trois-Rivières.

L'EQUIPE DE M. READY.—Elle aura de l'ouvrage sur les bras avant longtemps si l'on en croit une rumeur, si non une nouvelle, à l'effet que le vétéran Ed. Auger, membre de l'équipe du National et ex-capitaine de l'équipe canadienne dans les joutes internationales Canada - Etats-Unis, s'intéressera à présenter "son" opposition à celle de M. Ready, cette dernière comprenant les quatre maîtres Fernand Guertin, Alfred Tanguay, Raoul Dagenais et Philippe Gauthier.

Comme il sera question d'un pari dans des séances rappelant celles des joutes internationales, il est certain que l'événement soulèvera une grande animation dans notre public amateur dont l'encouragement ne manquera certainement pas. Les détails de l'affaire seront soumis après le match championnat, mais nous pouvons souligner tout de suite que le sujet prend de l'importance du moment que deux amis et deux vétérans comme MM. Ready et Auger se mettent de la partie dans le choix d'une équipe "supérieure". Verrons-nous une répétition des séances "internationales" cette saison même ? C'est ce que nous saurons sous peu, mais ceci me permet de rappeler que la chose se rapproche parfaitement de ma proposition d'il y a quelque temps, en vue de préparer, par des démonstrations de ce genre, la reprise des joutes internationales qui pourraient avec les représentants franco-américains, un peu plus tard, comme nous en causions lors du passage à Montréal, cet été, de M. O.-J. Paquette, maître damiste de Southbridge, Mass.

Et de même, M. Arthur D'Argy, notre excellent ami et champion des Trois-Rivières, nourrit un projet qui s'apparente très bien avec l'idée que j'émettais, il y a quelque temps, pour une rencontre Montréal-Province, laquelle prendrait une importance et un sérieux qui en surprendraient plusieurs, tout en activant le mouvement damiste d'admirable façon. Probablement que ces événements s'installeraient ensuite en permanence, par leur valeur et leur popularité facile à concevoir dans les principaux centres de la province, et j'invite immédiatement les organisateurs connus à étudier l'idée sérieusement. Et je le répète, ces événements, classiques par eux-mêmes, auront encore un autre mérite, celui d'avoir hâté la reprise des grands combats internationaux, en perspective sans doute plus éloignée, mais dont l'éventualité doit être considéré comme certaines pour l'avenir.

Je reviens au début et j'affirme, sincèrement convaincu, que MM. Ready et Auger, en menant à bien leur entreprise et en la présentant dans les conditions les plus attrayantes pour le public amateur—conditions qu'ils connaissent et qu'ils peuvent analyser avec compétence—ils auront fait un pas de l'avant, et dans trois directions à la fois, par l'exemple qui animera probablement d'autres projets extérieurs. On peut être certain que cette première expérience recevra l'appui de tous les joueurs qualifiés de Montréal, champions, ex-champions et maîtres, avec peut-être d'autres substituts, suivant le programme qui pourra être élaboré sur l'idée première de M. Ready et la réponse qu'apportera sous peu M. Auger.

LE VINCENT BATTERY

Dimanche dernier, le Vincent Battery allait rencontrer le Rosemont sur sa patinoire. Le résultat fut de 4 à 3 en faveur de ce dernier. A la première période, le Rosemont menait le bal par 2 à 0. Quand l'arbitre annonça la fin de la deuxième, les deux clubs avaient compté chacun trois points. Quelques minutes après le début de la troisième période, le Rosemont prit l'avantage qu'il garda jusqu'à la fin de la partie. Les quelques milliers de personnes qui étaient allées encourager les deux clubs furent satisfaites du jeu de la part de chaque équipe. Le brillant centre du Vincent, Rolland Legault, compta les trois points sur des passes de Paul Giard, René Hamelin et Henri Pilon. Les défenses ont fourni du beau jeu durant toute la partie.

Maintenant, le Vincent Battery est prêt à rencontrer tout bon club amateur de la ville ou de la campagne. Pour informations, appelez René Hamelin, AM. 2358, de 5.30 à 7 p.m.

CANADIEN AMATEUR

Le Canadien Amateur est allé rencontrer le Chambly-Bassin et l'a défait par le score de 4 à 0. Les scoreurs furent Daoust qui scora 2 points et Simoneau et Richard qui en enregistrèrent chacun un. Jos. Pelland, dans les buts, fut infranchissable. Le Canadien Amateur félicite le Chambly-Bassin de son esprit sportif.

Le Canadien Amateur lance un défi à tout club de la ville ou de la campagne, Joliette et Charlemagne préférés. Inf.: Oscar Plante, 44 Dante, DOllard 0003.

CLUB PRINCE

Le club Prince s'est réorganisé pour la saison 1933 avec les meilleurs joueurs du nord. Le club lance un défi au S.-Léonard Port Maurice, au Cap S.-Martin et au S.-Michel.

Inf. Lucien Audet, Dup. 0078, entre 6 et 7 hres.

AL. BENOIT ET BENOIT

Le club de hockey Al Benoit et Benoit est libre tous les vendredis et dimanches et aimerait à rencontrer tout bon club amateur junior: J. H. Brien et Etoile d'Hochelaga préférés.

Informations, Georges Roy, 1470 Beaudry, Cherrier 9378.

LE CANADIEN JR

Le Canadien Jr a remporté sa deuxième victoire en blanchissant la Duchesne par 5 à 0. Le Canadien n'a subi aucune défaite cette saison. Le Canadien reçoit sur sa patinoire le lundi et le vendredi. Il lance un défi à tout club de joueurs de 14 à 16 ans. Inf. M. Boyer, Am. 6209.

S.-JOVITE SENIOR

Le club S.-Jovite Sr de la Ligue Laurentide aimerait à recevoir des clubs amateur de la Q.A.H.A., les dimanches, à partir du 22 courant. Pour informations: Douglass Duncan; ou Raoul Meilleur, S.-Jovite Station.

SYMPATHIES A CHARLIE HOUDE

Le club de baseball Notre-Dame offre ses plus sincères condoléances à Charlie Houde à l'occasion de la mort de son père. Charlie Houde jouait dans le champ extérieur du club Notre-Dame.

20% à 50% de Réduction sur tous nos Complets et Paletots

DEUX EXEMPLES !
Paletots d'hiver de nuances et tissus variés, à votre choix. Valeurs régulières de $30.00 . $17.95
Complets à 2 pantalons, véritable gris Oxford, se vendant régulièrement $30.00 . $19.95

$1.00 COMPTANT
Vous livre tout complet ou paletot en magasin. Le solde payable
$1.00 PAR SEMAINE

De considérables rabais de janvier sont actuellement en vigueur dans tous nos départements.

La Liberté
Magasin départemental
3735 NOTRE-DAME ouest
(Descendez à St-Augustin)

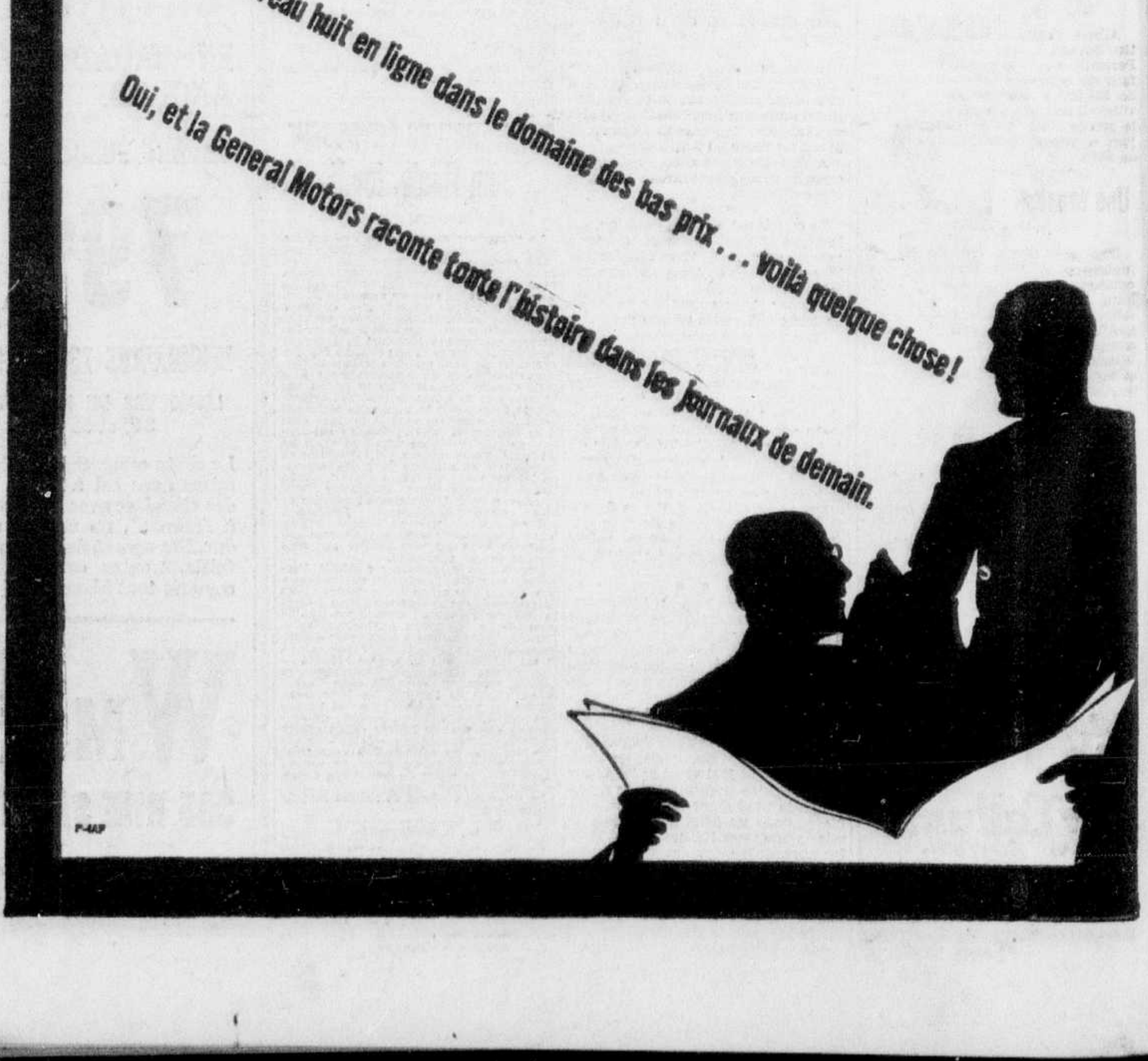

Ce que rapportent à la ville différentes taxes

Ce qu'indique le rapport final remis au trésorier municipal, M. L.-F. Philie. — La valeur des immeubles et les exemptions.

LES TAXES SCOLAIRES

L'évaluation foncière des immeubles, selon le rapport final de M. A. Boutin, comptable en chef à la trésorerie, est de $1,293,024,258, et la valeur exempte, de $309,878,869. Il reste donc une valeur imposable de $983,145,-389. Ce rapport vient d'être transmis à M. L.-F. Philie, trésorier de la ville, rapport qui renferme en même temps les renseignements suivants sur le revenu de certaines taxes:

Montréal, 12 janvier 1933

M. L.-F. PHILIE, Trésorier de la Cité, Hôtel de Ville.

Cher monsieur,

Je vous présente, ci-après, le relevé final des rôles d'évaluation et de contribution foncière pour l'année 1933 ainsi que le produit des extensions qui apparaissent aux dits rôles:

EVALUATION

	Eval. totale	Val. exemp.	Val. impos.
Montant total des rôles	$ 1,308,424,538.	$313,668,539.	$994,756,019.
moins réductions	15,400,300	3,789,670.	11,610,630.
Total	$ 1,293,024,258.	$309,878,869.	$983,145,389.

Nature de la taxe:	Taux	Mont. total	Réduct.	Mont. net
Contribution foncières	1.35%	$13,422,963.24	$156,606.60	$13,266,358.64
(x)-Taxe scolaire	Vari.	9,479,928.85	121,502.32	9,358,426.53
Taxe spéc. d'emp. Rég. 595, 610, 784	.036%	357,937.88	4,175.81	353,762.07
Taxe spéciale des pavages	.119%	1,357,170.20	17,794.72	1,339,375.48
Enlèvement de la neige	.10c p.	454,755.72	902.68	453,853.04
Voûtes		35,395.37	345.97	35,049.40
Tuyaux à l'eau (6%)		27,870.84	12.35	27,858.59
Total		$25,125,926.10	$301,342.35	$24,824,683.75

(x)-Détail de la taxe scolaire.

	Taux	Mont. total	Réduct.	Mont. net
Catholiques	.70%	$ 3,128,693.71	$ 27,121.36	$ 3,101,572.35
Protestants et Juifs	1.00%	1,727,365.65	25,737.60	1,701,628.05
Neutres	1.20%	4,623,869.49	68,643.36	4,555,226.13
Total		$ 9,479,928.85	$131,502.32	$ 9,358,426.53

Le tout respectueusement soumis,
(Signé) A. BOUTIN, Comptable en Chef.

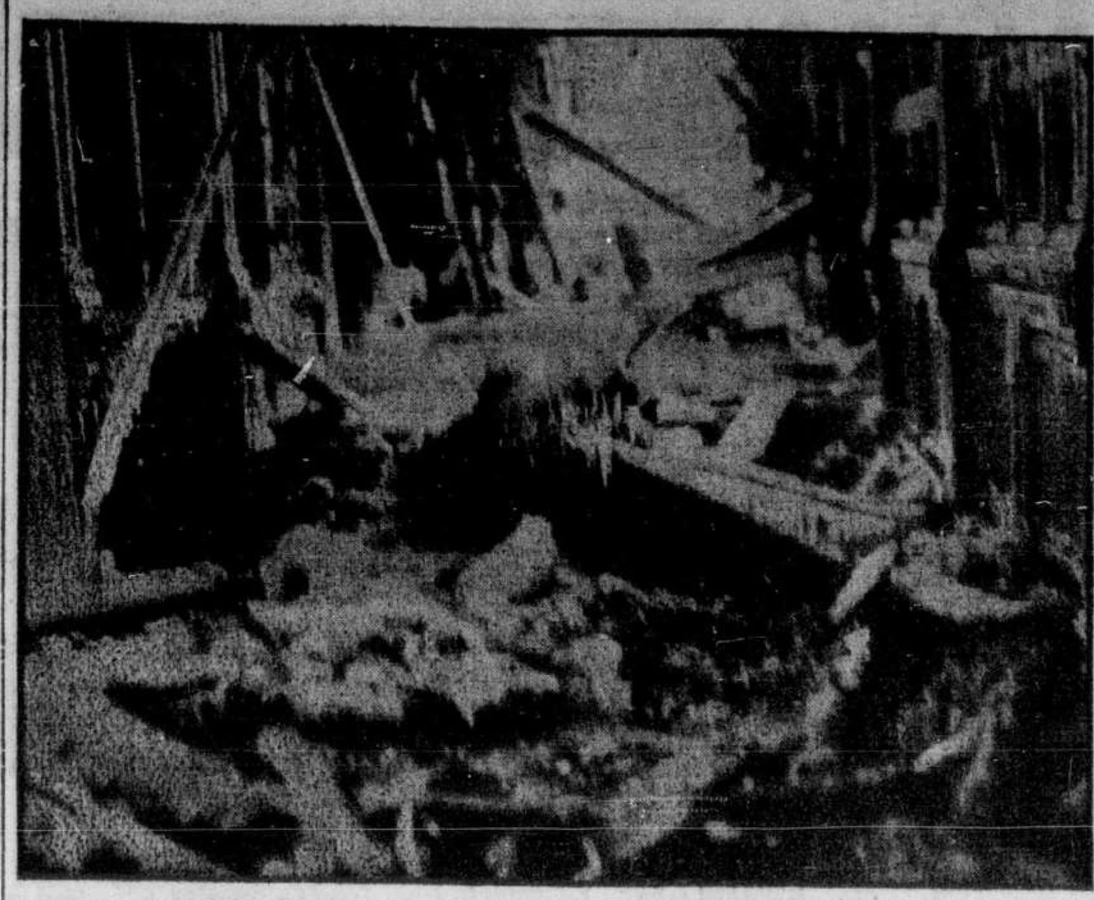

Les débris de la sacristie tels qu'ils paraissaient, ce matin. La sacristie de Saint-Louis-de-France, était l'une des plus riches et des plus artistiquement dessinées de tout le diocèse. Elle était construite en chêne solide. Plusieurs vêtements sacrés d'une grande valeur et une dizaine de calices, qui s'y trouvaient, ont pu être sauvés. (Cliché la "Presse").

La sacristie après

Le système de la préférence tarifaire serait désapprouvé

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse")

GENEVE, 13. — Les pays qui exportent du blé, particulièrement ceux de l'Europe centrale, vont abolir les restrictions sur les importations s'ils trouvent sur des marchés libres un prix satisfaisant pour leur blé. Le délégué belge Van Langenhove, président du comité économique des experts réunis ici en une assemblée préliminaire à la prochaine conférence économique, faisait lui-même cette déclaration, hier.

"La baisse des prix a fortement atteint ces pays où l'exportation du blé et des bestiaux constitue actuellement le seul moyen de rembourser leurs importations et rencontrer leurs obligations". Le président du comité ajoute que les experts sont d'avis de mettre à l'agenda de la conférence des considérations sur "le mauvais fonctionnement du système de la nation la mieux favorisée" en dépit de l'adoption du système de préférence par la conférence, récemment à Stresa.

Abstention américaine qui a été commentée

(Service de la Presse Associée.)

Genève, Suisse, 13. — Arthur Haylay, représentant des employés britanniques à la conférence internationale du travail, a déclaré aujourd'hui qu'il regrettait vivement que les Etats-Unis ne prissent pas une part officielle à cette conférence. Il a ajouté que "l'attitude et les opinions des Etats-Unis sont d'une très grande importance mondiale". M. Hayday a dit que les employeurs devraient partager les sacrifices à faire dans la crise et consentir à une réduction des heures de travail sans diminution des salaires.

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Genève, 13. — La remarque suivante a été faite par M. Arthur Hayday, à la conférence internationale du travail, aujourd'hui: "Les Etats-Unis ont fortement aidé à l'établissement de l'Office international du travail de la Société des nations. Nous pensions qu'ils aideraient aussi le système pour la création duquel ils avaient travaillé. Les Etats-Unis ressentent les effets de la dépression mondiale, en dépit de la forte position qu'ils croyaient avoir prise".

Des séances qui seront strictement à huis clos

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — La conférence interprovinciale qui commencera, mardi, à Ottawa, ne durera, croit-on, que deux jours. En tenant deux ou trois séances par jour tout le travail peut, dit-on, être fait en 48 heures. Il est entendu que chaque séance sera strictement à huis-clos mais un communiqué sera donné aux journalistes par un fonctionnaire du bureau du premier ministre, qui sera l'agent de liaison entre les membres de la conférence et les journalistes.

Pratt condamné à 2½ années de pénitencier

Barrie, Ont., 13. — William Sydney Pratt, le chef de la firme d'immeubles de Toronto W.-S. Pratt and Co. Ltd, a été condamné à deux années et demie au pénitencier de Portmouth, pour fraudes, par le juge E.-A. Wismer, aujourd'hui.

Jos.-A. Vaillancourt, gérant de la compagnie à Barrie, a été condamné à une année à la maison de détention.

Défaut de rendre compte d'une somme de $36,000

Albert Patrie a comparu, ce matin, devant le juge en chef Gustave Perrault sous une accusation de défaut de rendre compte d'une somme de $36,000 à son associé M. Morinville. L'accusé a nié sa culpabilité et le procès a été fixé au 19 janvier. Le juge a imposé deux cautionnements de $950.

Une évasion... gare Windsor

Une jeune fille de seize ans qu'une matronne de la Cour juvénile allait conduire chez ses parents à Sweetsburg, hier soir, a trompé la surveillance de sa gardienne et a réussi à s'enfuir. L'enfant profitant que sa compagne était occupée, à la gare Windsor, prit la porte sans manteau et sans chapeau. On ne l'a pas encore retrouvée.

Nouveau cabinet

(Service de la Presse Canadienne)

Bucarest Roumanie, 13. — L'ancien premier ministre Vaida-Voivode a été prié de former un nouveau cabinet pour succéder à Juliu Maniu qui a démissionné, hier.

Veto de Hoover sur le bill philippin

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse".)

Washington, 13. — Le président Hoover a apposé aujourd'hui son veto au bill d'indépendance des Philippines en raison de ce que cette mesure ne satisfait pas à la triple responsabilité des Etats-Unis envers la peuple américain, envers les philippins et envers le monde en général.

Le président exprime, dans son message de veto, l'opinion que les Etats-Unis doivent entreprendre d'autres démarches tendant à l'affranchissement des îles "mais qu'elles devraient être basées sur un plébiscite à tenir dans 15 ou 20 ans".

Le président Hoover a critiqué le bill des Philippines pour des raisons morales, économiques et internationales. Il a suggéré un programme en cinq points pour les Philippines:

1) un plébiscite sur l'indépendance dans les 15 ou 20 ans;

2) accroissement d'autorité pour le cabinet philippin, mais avec toute réserve de pouvoir pour les représentants des Etats-Unis;

3) restriction immédiate de l'immigration;

4) accord, avant le plébiscite, sur des préférences commerciales semblables à celles qui existent entre les Etat-Unis et Cuba mais sur un pied plus large;

5) communication, avant le plébiscite, des intentions américaines sur l'abandon des bases militaires et navales et sur l'engagement de maintenir l'indépendance de l'archipel.

Sympathies du maire Rinfret et de l'échevin J. Schubert

Son Honneur le maire Fernand Rinfret, dès qu'il apprit, hier soir, la destruction de l'église Saint-Louis-de-France, s'est empressé d'offrir ses sympathies au curé Paiement et à ses vicaires ainsi qu'aux paroissiens si cruellement éprouvés. L'échevin Schubert, représentant du quartier, a également offert ses sympathies au clergé et aux paroissiens ainsi qu'aux victimes de l'incendie. "C'est une perte énorme pour le quartier, a-t-il dit, car Saint-Louis-de-France était un monument artistique d'une grande beauté."

L'hon. juge McDougall sera assermenté le 27 janvier

L'hon. juge E.-M. McDougall, récemment nommé à la Cour supérieure, sera assermenté vendredi le 27 janvier prochain à 10 h. 30 précises, en la chambre 24 de l'ancien palais de justice de Montréal. L'hon. juge en chef suppléant Greenshields présidera la cérémonie.

M. Marcel Nougier réélu

La Chambre de commerce française du Canada a renouvelé son bureau, qui se compose de MM. Marcel Nougier, président (réélu); Marcel Louis et F.-A. Bureau, vice-présidents; Charles Montestruc, secrétaire; Georges Pétolas, secrétaire adjoint; Lucien Besnard, Daniel Bonnard, René Fleury, Henri Lecocq, Emile Mériot, H.-B. de Pasillé, Maurice Quedrue, Alfred Tarut, Pierre Charton, M. Chamelet, Ducros, Flachaire, Hadamas, Lafou, Pasquin, Payen, Seurot et Vinant, directeurs.

Un procès qui n'émeut pas les autorités fédérales

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—On n'attache aucune importance à Ottawa au procès mentionné dans une dépêche de Windsor, Ontario, intenté pour attaquer la loi fédérale qui autorise le ministre de la marine à exiger un permis de $2 pour chaque radio receveur. On dit que tous les jugements antérieurs, même celui du conseil privé d'Angleterre, ont reconnu la juridiction fédérale dans ce domaine.

LE THÉ "SALADA"
MÉLANGE ORANGE PEKOE
'Tout frais des plantations'
236-F

Le 1er rapport du ministre du travail

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — L'hon. C.-J. Arcand vient de déposer son premier rapport, comme ministre du travail. L'inspection des établissements industriels a été très active, durant l'année. Les inspecteurs de Montréal ont fait 1,308 inspections; ceux de Québec, 755; ceux des Cantons de l'Est, 432, soit un total de 2,195. Ils ont noté une forte diminution du personnel des ateliers due à la dépression économique.

Le sous-ministre s'étonne que des industries soumises à la loi de 55 heures demandent des permis de travail supplémentaire, quand il y a tant de chômage. Dans les districts de Montréal et des Cantons de l'Est, 103 permis de ce genre ont été accordés, un nombre aussi considérable a été refusé. Un permis n'est accordé qu'après enquête sérieuse.

De juillet 1931 à juillet 1932, un total de 893 accidents, dont 50 mortels, 27 sérieux et 816 légers ont été rapportés aux inspecteurs, par des employeurs. Les inspecteurs ont procédé à 539 inspections d'édifices publics, dans la province. Ils ont fait ajouter nombre d'améliorations, dont 30 escaliers de sauvetage, dans Montréal.

On note que près de 100,000 inspections ont été faites, au sujet de la protection du public contre les incendies.

Carrière à Coteau Landing que l'on veut exproprier

La compagnie Beauharnois, projetant d'exproprier une partie de carrière à Coteau Landing, comté de Soulanges, pour fins de construction de lignes de transmission destinées à desservir la Commission hydro-électrique d'Ontario, offrait à titre d'indemnité à son propriétaire, M. Ernest Dempsey, une somme de $655. Ce dernier, alléguant que l'expropriation projetée l'empêcherait d'exploiter ce qui resterait de sa carrière, demande à la Beauharnois $8,000 de dommages, ou encore de s'engager par écrit à accepter la responsabilité de ce qui pourrait survenir. Les avocats de la Beauharnois ont informé, hier, la commission des services publics que la seconde suggestion de M. Dempsey serait soumise à la compagnie.

La cause se continue aujourd'hui.

M. A. Laplante décédé

M. Arthur Laplante, marchand de Contrecoeur, autrefois de Valleyfield, est décédé mardi soir à huit heures, à l'âge de 73 ans, après une courte maladie. Il était membre de la Ligue du Sacré-Coeur et du Tiers-Ordre de S.-François.

Il laisse dans le deuil: son épouse (Emma) Lapointe, quatre filles: Marie-Ange, Juliette, Yolande (Mme François Contant), et Madeleine; deux fils, Fernand, dentiste, et Paul, pharmacien, un gendre, M. François Contant; trois frères, Hector, Pamphile, Léopold; quatre beaux-frères, Hormisdas Lapointe, C.-A. Lapointe, Dr Eugène Lapointe, de Montréal, Daniel Dion, de Valleyfield.

Les funérailles ont eu lieu samedi, le 7 courant.

BASTMAN

—M. l'abbé Dubuc, de Sherbrooke, est venu prêter son concours à notre curé, M. L'Heureux.

—MM. Maurice Laramée, de Chambly Bassin et Conrad Berger, du séminaire de Sherbrooke, en vacances dans leurs familles.

Le club des treize anti-superstitieux

Chicago, 13. — Le club anti-superstitieux de Chicago a célébré l'une de ses deux fêtes du vendredi 13 avec toute une série de pratiques pour défier la malchance. Cette association, présidée par Sidney-N. Strotz, président du Stade de Chicago, et comprenant 13 membres, se propose de détruire quantité d'amulettes et de porte-bonheur à déjeuner aujourd'hui, d'allumer trois cigarettes avec la même allumette toute la journée, de marcher sous des échelles, d'ouvrir des parapluies à l'intérieur, de siffler à déjeuner, de briser des miroirs et de faire tout ce qui passe pour amener la malchance. Ce soir, le club occupera des sièges dans la rangée 13 durant la joute du championnat poids-plume entre Freddy Miller et Tommy Paul; ils seront conduits à leur place par le placier No 13.

Leur prochaine fête arrive le 13 octobre.

Pour la protection du gibier et du poisson

L'Association pour la protection de la chasse et de la pêche de la province de Québec tiendra son assemblée annuelle le samedi 18 mars, à l'hôtel Windsor. Dans la matinée il y aura assemblée générale des membres. A midi le lunch sera servi sous la présidence de M. L.-A. Ekers. L'hon. Hector Laferté, ministre des pêcheries, sera l'hôte et l'orateur d'honneur. Dans l'après-midi il y aura assemblée de délibérations générales qui se terminera par l'élection des nouveaux officiers.

Un verdict qui serait contraire à la preuve

L'appel porté par la Cie des chemins de fer Nationaux à l'encontre d'un verdict rendu par les jurés, où ils avaient accordé une somme de $7,500 à M. Frederick Muller, et à l'encontre du jugement de l'hon. juge Duclos de la Cour supérieure, qui confirmait ce verdict, a été entendu ce matin par la Cour d'appel.

L'appelante se plaint de ce que le verdict serait contraire à la preuve et que le juge présidant le procès a commis des erreurs en expliquant le droit aux jurés.

Le lieutenant-colonel Piuze appelé à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Le lieutenant-colonel Piuze, préfet du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, a eu aujourd'hui une longue entrevue avec l'hon. Hugh Guthrie, ministre de la Justice. Aucune déclaration n'a été faite mais on croit que le ministre a discuté avec le préfet les événements récents survenus à Saint-Vincent-de-Paul, comme dans d'autres pénitenciers au Canada.

Pour soulager le chômage à Chambly

A son retour de Québec ce matin, M. Hortensiux Bélque, député de Chambly, s'est déclaré satisfait du discours du nouveau chef parlementaire de l'opposition, M. Maurice Duplessis. "Il a prononcé", a-t-il dit, "un formidable requisitoire contre le gouvernement et son discours était bien dans la tradition conservative. La critique de l'opposition doit être bien fondée, a-t-il ajouté, puisqu'elle s'accorde avec celle de plusieurs des amis du gouvernement.

"Notre député au fédéral, l'hon. Alfred Duranleau, ministre de la marine, vient d'obtenir, à ma demande, un crédit considérable pour le soulagement des chômeurs dans les deux municipalités de Chambly-Bassin et Chambly-Canton. Ce crédit sera affecté aux réparations au canal. Dès ce matin un bon nombre de chômeurs étaient à l'ouvrage et je suis heureux que l'ajournement de l'Assemblée législative me permette de surveiller la répartition du travail obtenu grâce à l'intervention opportune de l'honorable ministre de la Marine".

Narcomane condamné

Les constables Hogue et Chanahan, de la police municipale des drogues narcotiques, ont arrêté Léo Edwards, 35 ans, à l'angle du boulevard Saint-Laurent et de la rue Craig, vers 8 heures hier soir.

Edwards a comparu ce matin en Cour du recorder et s'est avoué coupable d'avoir eu une capsule d'héroïne en sa possession. Il a été condamné à 6 mois de prison, à $200 d'amende ou 1 mois de prison de plus.

En un seul coup...

SUITE DE LA PAGE 8

ses agents de faire des recherches et de lui rapporter toutes les informations recueillies dans les différents quartiers de la ville. Moins d'une heure plus tard, l'assistant-inspecteur Armand Brodeur, accompagné des sergents-détectives Wilfrid Bourdon, Jerry O'Neill, Therrien, Francoeur et Prysky arrêtaient un nommé Louis Meyers, au No 1438, rue de la Montagne. Meyers habitait à cet endroit.

Des détectives furent chargés de surveiller ce logis et bientôt après deux autres individus étaient placés sous arrêt. Vers six heures, trois autres prévenus tombaient dans le panneau.

Trois revolvers

Les agents ont aperçu un des prévenus au moment où il tentait de cacher un revolver sous le matelas d'un lit, dans une des chambres. Un autre revolver fut découvert dans le sac contenant les $1,500 volés à la banque.

Une troisième arme fut trouvée sur McDermott, autre prévenu arrêté.

On nous apprend ue cinq des prévenus devaient partir en auto pour Toronto, hier soir. Ils en ont été empêchés par l'extrême activité déployée par nos policiers.

Le but des chenapans, toujours d'après ce que dit la police était de passer quelques jours dans la ville reine, puis de revenir à Montréal, tenter de nouveau fortune.

L'individu qui fournissait les autos à la bande, est au nombre des six prévenus arrêtés, hier.

Les trois hommes qui ont, disent les agents, commis le hold-up à la banque, ont donné les noms suivants:: John Munsters, 32 ans, pas d'adresse; Harry McDermott, 30 ans, qui a dit demeurer chambre 417, immeuble Y.M.C.A., rue Drummond et Pat. Milton, alias Pat. O'Day, 22 ans, pas d'adresse.

Les trois autres inculpés sont Louis Meyers, 42 ans, 1438, rue de la Montagne; Lawrence-George Hood, 30 ans, venant d'Halifax, et Area Abecouver alias Yansee, 33 ans, qui a dit demeurer à Verdun. Ce dernier avait rapporté à la police que ses plaques de permis d'auto lui avaient été volées. Ces plaques avaient été aperçues sur des autos lors de récents attentats, mais non, hier.

Rendez-vous pour la bande

Hood était, dit-on, le chauffeur qui devait conduire la bande à Toronto à 7 heures, hier soir. La police affirme que Meyers gardait le logis de la rue de la Montagne comme lieu de rendez-vous pour les membres de la bande.

Les détectives qui se sont occupés de la cause sous la direction de l'inspecteur Foucault et de l'assistant-inspecteur Brodeur, sont les sergents-détectives Laroche, Bourdon, Coulombe, Gursky, Prysky, Therrien, Francoeur, Lapointe, O'Neill, Morin et P. Gauthier.

La terrifiante visite

Lorsque les trois bandits firent irruption dans la banque, vers 12 h. 30, hier après-midi, le gérant, M. Lucien Michaud, était à prendre son dîner à l'étage supérieur. Il n'y avait que trois des employés, M. Odilon Mireault, le caissier; MM. Jean-C. Lecoyer et Edmond Archambault.

Un des chenapans montait la garde à la porte pendant qu'un cinquième malandrin se tenait dans un auto prêt à fuir avec ses complices.

Après leur départ, l'alarme fut aussitôt donnée, avec le résultat que l'on sait.

Londres fait...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

blement de la Société des nations la semaine prochaine.

Et l'on croit que c'est afin de prévenir cette éventualité que la nouvelle résolution a été adoptée aujourd'hui. Elle propose, dit-on, que le jugement de censure porté contre le Japon soit suspendu jusqu'à une faillite complète des tentatives de conciliation.

* * *

(Service de la Presse Associée.)

Genève, 13. — Le docteur W.-W. Yen, le chef de la délégation chinoise à la Société des nations, l'a avertie aujourd'hui que les rapports annonçant que le gouvernement de Nankin a nommé un représentant pour des conférences avec les autorités japonaises au sujet de Shanhaikouan sont absolument faux.

Une nouvelle victoire japonaise

(Service de la Presse Associée)

Tchintchéou, Mandchourie, 13. — Les dépêches annoncent que des forces japonaises sont aujourd'hui en possession d'un autre point stratégique dans le sud-est du Jehol, pendant que d'autres troupes du Japon continuent leur marche à l'intérieur de cette ancienne province chinoise.

Les forces de terre et des airs du Japon ont dirigé leurs attaques contre Younganpao, à environ 150 milles au sud-ouest de Tchintchéou. Les autorités militaires prétendent qu'elles y ont remporté une victoire rapide et décisive sur les nombreuses troupes chinoises qui défendaient la ville.

Les dépêches japonaises disent que les Chinois ont dû retraiter en toute hâte.

Les rapports reçus à la base militaire japonaise ici disent que Younganpao était le principal centre fortifié de Tcheng Kouei-Lin, le commandant chinois.

On croit que la prise de cette ville aura pour résultat d'empêcher les troupes chinoises actuellement dans le Jehol de recevoir des renforts du sud de la Grande Muraille de la Chine par les routes le long de la côte.

Partout avancent des troupes japonaises

Les forces japonaises, après avoir commencé leur campagne pour la conquête du Jehol en s'emparant de Shanhaikouan, il y a une dizaine de jours, s'avancent maintenant vers le nord le long de la frontière entre le Jehol et la Mandchourie. Celles qui ont occupé les passes à travers la Grande Muraille de la Chine à Tchioumenkéou, mardi, avancent dans la direction du nord-est après avoir pris aussi Younganpao.

Enfin, les forces japonaises dans le nord et l'est du Jehol continuent leurs mouvements dans la direction de Toungliao. Mais dans cette région le froid très intense nuit beaucoup aux activités militaires.

On prédit que les Chinois opposeront une énergique résistance aux forces japonaises qui marchent sur Lingyouan.

La législation sociale...

SUITE DE LA PAGE 3

Le mouvement ouvrier est aussi d'opinion que les employés devraient avoir la préférence auprès des créanciers et que dans les cas de faillites ou de banqueroutes, le salaire devrait être considéré comme première réclamation privilégiée.

Juridiction de la loi des accidents du travail

Les employés de restaurants et d'hôtels attirent l'attention des ministres sur le fait que leurs employeurs ne sont pts protégés par la loi des accidents du travail. Ils devraient, disent-ils, jouir des mêmes privilèges de la loi. Ils démontrent que des changements nécessaires devraient être faits afin de leur donner la protection nécessaire. En conséquence, leurs représentants demandent plus d'extension à la juridiction de la loi des accidents afin d'inclure les employés d'hôtels et de restaurants.

L'assurance-chômage

Les délégués demandent l'établissement d'un système d'assurance-chmage qui devrait couvrir tout le Canada et être contrôlé par le gouvernement fédéral. Sur ce point, la délégation fait remarquer au premier ministre que le Très Hon. R.-B. Bennett vient d'appeler une conférence interprovinciale qui aura lieu le 17 janvier, et à laquelle tous les gouvernements provinciaux seront invités et qu'elle espère que le gouvernement de Québec acceptera toute mesure qui permettra au gouvernement fédéral d'assumer les responsabilités d'une telle législation.

De plus, les ouvriers font le voeu que notre gouvernement accorde toute la coopération nécessaire à l'établissement d'un système d'assurance-chômage pour le Canada tout entier, sous le contrôle du gouvernement fédéral.

Pensions de vieillesse

Les ouvriers prient de plus le gouvernement de bien vouloir donner la considération immédiate à l'acceptation de la législation de pension de vieillesse du gouvernement fédéral et l'adoption de la législation nécessaire afin de rendre ce système en opération dans notre province.

Les délégués sont d'avis que la restriction de l'âge à 70 ans est trop élevée et qu'elle devrait être réduite à au moins 65 ans. De plus, les délégués déclarent que le montant de la pension n'est pas suffisant et qu'il devrait être augmenté.

Aux mères nécessiteuses

Les représentants des unions internationales prient aussi le gouvernement d'accorder des allocations aux mères nécessiteuses.

Sur cette dernière question, les délégués déclarent que la province de Québec devrait accorder des allocations aux veuves ayant deux enfants ou plus, jusqu'à ce que ces enfants aient atteint l'âge de 16 ans; aux femmes dont les maris sont devenus aliénés ou totalement incapables de travailler, et de plus que des allocations devraient être payées aux mères d'un enfant ou plus, dans l'une de ces trois classes et ce, jusqu'à ce que ces enfants auront atteint l'âge de 16 ans.

Le magasin Eaton ouvert ce soir

Pour sa grande vente semestrielle de meubles et garnitures.

Afin de permettre à tous ceux qui ne peuvent magasiner le jour et profiter ainsi des aubaines merveilleuses offertes par la compagnie Eaton depuis hier, ce magasin a décidé de garder ses portes ouvertes ce soir pour laisser au public accès facile aux 4e, 5e et 6e étages. De même, le restaurant moderne d'Eaton, au neuvième étage, servira des repas spéciaux à partir de 5.30 p.m. jusqu'à la fermeture. Les autres départements, comme d'habitude, fermeront à 5.30 p.m.

Qualité à bas prix

Par les temps difficiles que nous traversons, les gens cherchent à obtenir le maximum de qualité au minimum du prix. Chez Eaton, ces deux conditions se trouvent facilement réalisées. On y peut en effet acheter des meubles et garnitures de maison de qualité supérieure à des prix qui font penser à ceux d'avant-guerre.

Des commandes considérables ont permis à la compagnie Eaton de faire profiter le public de son énorme pouvoir d'achat.

Le mari et la femme pourront, ce soir, aller choisir ensemble tout ce dont ils ont besoin pour rafraîchir et renouveler l'ameublement de leur foyer.

Tous ceux qui profiteront de cette vente merveilleuse feront doublement bien: ils obtiendront ce qu'il y a de mieux et, en achetant, ils aideront à donner de l'ouvrage à une foule de Canadiens puisque tous ces meubles sont le produit de fabriques canadiennes et ont été faits entièrement par des ouvriers canadiens. (r)

Immeubles endommagés, rue Roy, Saint-Louis de France

Voici l'aspect que présentaient ce matin les maisons sises en face de Saint-Louis-de-France, l'église détruite. On peut remarquer que les jets d'eau lancés par les pompiers n'ont pas épargné les façades qui sont littéralement couvertes de glace. Ce pâté de maisons s'étend de l'avenue Hôtel de Ville à l'avenue Laval. La prévoyance des pompiers, en essayant de circonscrire le feu, a évité une conflagration dans cette partie du quartier Saint-Louis. Les dommages à ces maisons ont surtout été causés par l'eau et la fumée. (Cliché la "Presse").

TARIF: Avis de fiançailles, prochains mariages, mariages, naissances, remerciements, offrandes de messes, de fleurs, de sympathies; bouquets spirituels, inhumations, services anniversaires, In Memoriam: 3c par mot, avec minimum de $1.00 par insertion.

Avis de décès: 3c par mot, avec minimum de 50c par insertion.

La remise, par lettre recommandée, mandat de poste ou mandat d'express, doit accompagner toute annonce expédiée par malle. Toute remise par chèque doit être faite payable au pair à Montréal.

L'insertion des avis dans cette page sera garantie seulement s'ils sont reçus avant 8 heures p.m., la veille du jour de leur publication.

Les avis de décès seulement sont reçus jusqu'à 11 heures a.m., le jour même de leur publication: excepté pour l'insertion le samedi, alors qu'ils sont reçus jusqu'à 11 heures p.m., vendredi, au bureau-chef seulement. Nous n'acceptons aucune annonce par téléphone.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés des noms et prénoms authentiques des personnes donnant l'annonce. Toute annonce de fiançailles ou de mariage prochain ne pourra être publiée dans la "Presse" que si elle nous est communiquée par une personne connue, dont la signature puisse être attestée comme authentique.

NAISSANCES

BOUTHIER—A Montréal, le 11 Jan. 1933, à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, à M. et Mme F.-A. Routhier, née Eliane LeBeuf, un fils, baptisé Jos.-Robert-Antoine.

Parrain et marraine, M. Zénon LeBeuf et Mlle Eliza LeBeuf. Porteuse, Mme Ant. Routhier.

DECES

BRUNET—A Montréal, le 12 janvier 1933, à l'âge de 55 ans, 5 mois, est décédé Alphonse Brunet époux de feu Annette Dionne.

Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 1611, rue Notre-Dame O., à 8 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Joseph où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74—2

CONNELLY—A l'âge de 63 ans, 11 mois, est décédé au No 829 Marie-Anne Est, Patrick-Alfred Connelly, époux d'Ida Dame. trick Alfred Connelly, employé civique, époux d'Ida Dame.

Les funérailles auront lieu samedi à 8 hrs 30 à l'église St-Agnès et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73-2

TEMPERATURE

MAXIMUM et MINIMUM

AUJOURD'HUI MAXIMUM 19
AUJOURD'HUI MINIMUM 3

Baromètre: 8 h. a.m. 30.57; 11 h. a.m. 30.54;1 h. p.m. 30.60.

Même date l'an dernier:
Maximum: 51; Minimum: 38.

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Toronto, 13. — Grands lacs et baie Georgienne—Surtout nuageux et un peu plus doux avec neige locale aujourd'hui et demain.

Nord de l'Ontario—Surtout beau et froid. Demain, partiellement nuageux et moins froid avec neige locale.

Vallée del'Ottawa et haut Saint-Laurent—Vents de l'est, beau et froid. Demain, surtout nuageux et plus doux avec neige locale.

Bas Saint-Laurent—Beau et froid aujourd'hui et demain.

Golfe et rive nord—Beau et froid ce soir et demain.

Provinces maritimes—Vents du nord au nord-est, beau et froid aujourd'hui et demain.

Lac Supérieur—Vents de l'est, froid avec neige locale probable. Demain, surtout beau et moins froid.

Manitoba—Surtout beau et plus doux ce soir et demain.

Saskatchewan—Vents de l'ouest, beau et plus doux aujourd'hui et demain.

Alberta—Vents de l'ouest, beau et doux aujourd'hui et demain.

EPHEMERIDES

Le cabinet Laval démissionne et un nouveau ministère est formé en France.

DECES

GODBOUT — A Montréal, le 12 janvier 1933, à l'âge de 68 ans, est décédée au No 6677 S.-Dominique, Madame J.-B. Godbout.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 8.30 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GUENETTE—A Ste-Anne des Plaines, à 80 ans, décédé Frédéric Guénette, époux de Marie-Anne Racine.

Funérailles samedi 14 courant à 9½ hrs à l'église Ste-Anne des Plaines. Parents et amis sont priés d'y assister. 73-3

LEFEBVRE — A Montréal, le 11 janvier 1933, à l'âge de 74 ans, est décédée Mary Lafortune, épouse de feu Olivier Lefebvre.

Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, Alfred Ouellette, No 2057 rue Montcalm, à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73-3

MALLETTE — A Ahuntsic, le 12 janvier 1933 à l'âge de 63 ans, est décédée Dame Edna Sauvé, épouse de feu Hermile Mallette.

Les funérailles auront lieu le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre 10636 rue Laverdure à 8 h. 15 pour se rendre à l'église St-Nicholas où le service sera célébré à 8h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La défunte faisait partie des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre. Pas de fleurs.

MAYO — A Montréal, le 13 courant, est décédée Madame Charles Mayo, mère de M. Arthur Mayo.

Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 3730 Laval, à 7.30 heures, pour se rendre à l'église des Sourdes et Muettes et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges.

MOUSSETTE — A Montréal, le 12 janv. 1933 à l'âge de 71 ans 11 mois est décédée Mme Vve Eusèbe Moussette, née Emma Leclerc.

Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi partira de la demeure de son fils adoptif, No 5041 Bordeaux à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Pierre Claver où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NOISEUX — A Montréal, le 13 janvier 1933, à l'âge de 60 ans, 5 mois, est décédée Marie-Claire Bourassa, épouse de feu L. N. Noiseux, fondateur de la maison L. N. et J. E. Noiseux.

Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure No 362 rue Kitchener, Westmount à 8.45 hrs pour se rendre à l'église S.-Léon de Westmount où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 74-2

PAYANT — Montréal, à l'hôpital de la Miséricorde, le 13 janv. 1933 à l'âge de 30 ans, est décédée Mad. Aimée Payant, née Juliette Laberge.

Les funérailles auront lieu lundi le 16 courant à 10 hrs à St-Chrysostôme. Parents et amis sont priés d'y assister. 74—2

PRUD'HOMME—Le 12 au soir, à l'âge de 79 ans, 11 mois, est décédé Henri Prud'homme.

Le convoi funèbre partira de sa demeure coin Montée du Bois Franc le 14 pour se rendre à l'église St-Laurent où le service sera célébré à 9 hrs.

RATTE—A Montréal, le 11 janv. 1933, à l'âge de 44 ans ,est décédée Rose Ratté.

Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure 1361 rue Wolfe à 7 hrs pour se rendre à l'église Ste-Catherine où le service sera célébré à 7½ hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

ST-GEORGES—A Montréal, le 13 janv. 1933, à l'âge de 55 ans, 8 mois, est décédé François-Xavier St-Georges, époux de feu Amanda Daigle, exposé 3829 Lafontaine.

Avis des funérailles plus tard.

VALLEE—A Montréal, à l'Hôtel-Dieu, le 10 janv. 1933, à l'âge de 52 ans, est décédé Patrick Vallée, de l'Ile Perrot, époux d'Emélia Charlebois.

Les funérailles auront lieu samedi le 14 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire à 8 hrs 15 pour se rendre à l'église de l'Ile Perrot où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de Ste-Anne de Bellevue, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 73-3

WILKINS — A Farnham, P.Q., le 12 janvier courant, est décédée Elizabeth-Alice Fox, épouse bien-aimée de Robert-C. Wilkins aîné.

Funérailles samedi le 14 janvier, le convi partant de la demeure mortuaire à 8.45, pour l'église St-Romuald. Inhumation au cimetière de Côte-des-Neiges, Montréal. 73—2

SERVICE ANNIVERSAIRE

LASSALLE — Lundi, 16 janvier à 8 hrs, en l'église St-Viateur d'Outremont, sera chanté le service anniversaire pour le repos de l'âme du Dr Albert Lassalle. Parents et amis sont priés d'y assister. 74—3

ROBITAILLE — Lundi, le 16 courant, à 8 heures, à l'église Saint-Nom de Jésus, à Maisonneuve, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de M. Clément Robitaille, avocat, M.P. Parents et amis sont priés d'y assister. 74—2

REMERCIEMENTS

HOGUES-CORBEIL — M. Albert Hogues et la famille Corbeil remercient sincèrement les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Albert Hogues, née Eugénie Corbeil, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

Fleuristes

ETABLI EN 1851
McKenna FLEURISTES
Ste-Catherine et Guy FI. 3491
Laurier et Parc DO. 4646
Hôtel Mt-Royal PL. 4550
112-LM,v,n,D

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

1926 Plessis. Tél. AM. 8900
Monty, Lefils & Tanguay
POMPES FUNEBRES
Service d'Ambulance
61D

L. THERIAULT
Fondée en 1880 SNR'G
Directeur de funérailles
Nouveau salon mortuaire
1270, LAPRAIRIE - WI. 5560
4048 WELLINGTON—YOrk 0989

PLateau 5151 — OUVERTS JUSQU'A 10 HEURES SAMEDI SOIR — DINEZ ET SOUPEZ A NOTRE BUFFET, SAMEDI — PLateau 5151

VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES CHEZ DUPUIS

C'est la plus grande vente de la saison et elle se présente au moment où les prix sont exceptionnellement bas. Préparée de longue main par notre acheteur, elle est des plus économiques. Vous trouverez la qualité et les plus bas prix chez DUPUIS et c'est une occasion unique pour toute maîtresse de maison de pouvoir acquérir un mobilier ou quelques meubles dont elle a absolument besoin, tout en prenant avantage des conditions actuelles du marché. Venez samedi, premier jour de notre

grande vente semestrielle de meubles et d'articles d'ameublement

CES 3 MOBILIERS $95 CHACUN, AU CHOIX

5.00 COMPTANT SEULEMENT

comptant suffiront à faire expédier chez vous le mobilier de votre choix. Le solde est payable par légers versements mensuels égaux.

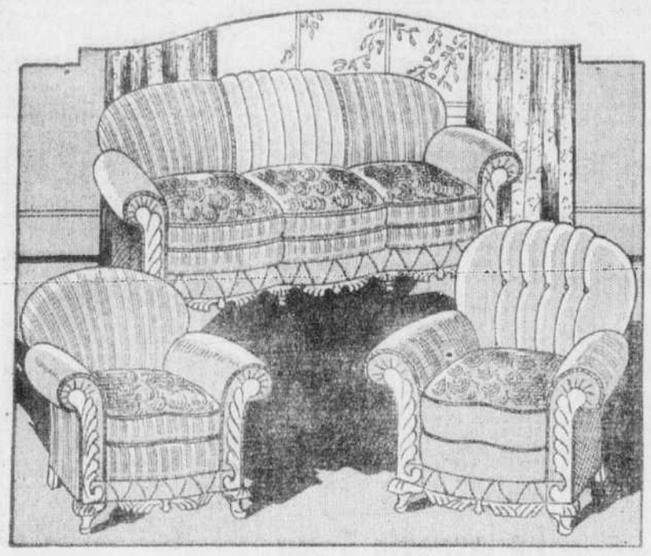

Ce superbe mobilier de vivoir vous assurera le luxueux confort qu'on attendait, l'an dernier, d'une fabrication similaire marquée jusqu'à 2 fois ce prix de vente. Construction solide et soignée. Couverture de reps de soie dans les nuances en vogue. Façade et base en bois sculpté, fini noyer $95

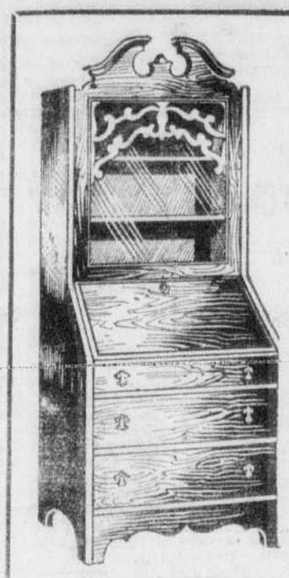

Secrétaire bibliothèque

En plus d'être un secrétaire commode un tel meuble avec ses tiroirs et l'armoire vitrée du haut trouvera sa place dans toute demeure. Fabrication solide en merisier fini noyer.

19.95

Mobilier de haute fabrication qui garnira avec goût votre salle à manger tout en devenant aussi pratique que durable pour une grande famille. Le solde est payable par versements mensuels égaux.

5.00 COMPTANT SEULEMENT

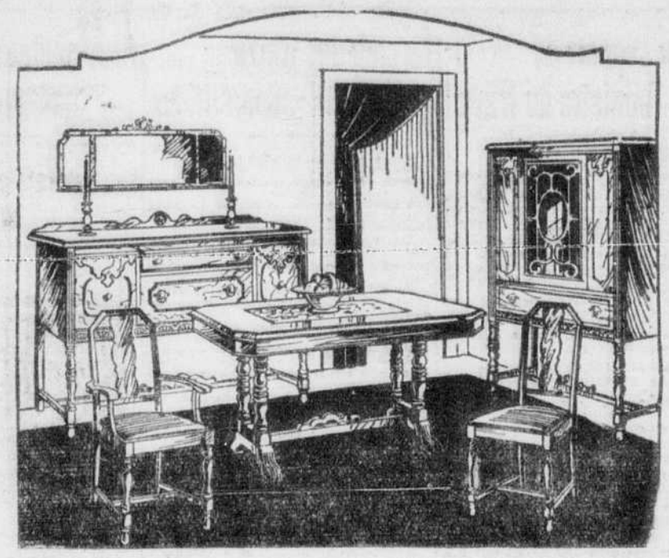

Tel qu'illustré ce mobilier en noyer SOLIDE est une véritable économie. Meubles de dimensions variées selon la pièce à meubler.— Buffet de 54 pouces, table à double piedestal (40" x 52") s'allongeant à 84 pouces. Vaissellier à portes vitrées et tiroir à toiles dans le bas. 5 chaises et 1 fauteuil avec sièges en cuir. 9 meubles pour $95

Première présentation de la table à cartes électrique Hammond

— Elle mêle et donne les cartes pendant que vous jouez.

Voici une nouveauté qui intéressera tous les amateurs de "bridge". Venez la voir à notre salon du radio.

Elle a toute l'apparence d'une table à cartes ordinaire quoique le dessus soit un peu plus épais.

Vous placez les cartes dans un petit tiroir et le mécanisme se met en mouvement. Comme par enchantement 13 cartes sont données à chaque joueur. Aucun délai, aucun ennui, aucune erreur.

La table à cartes **Hammond** ne se trompe pas et ne peut pas vous tromper.

39.50

Conditions faciles de paiement si désiré.
Prix spécial pour "clubs"

Rayon des RADIOS—sur la mezzanine (De Montigny)

Bureau

pour chambre à coucher — Prend peu d'espace. — 3 spacieux tiroirs. Miroir de 20" x 14". — Bon merisier fini noyer; chacun

8.75

Chiffonnier, pour monsieur, même fabrication . . . **7.95**

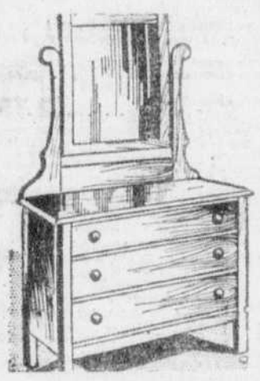

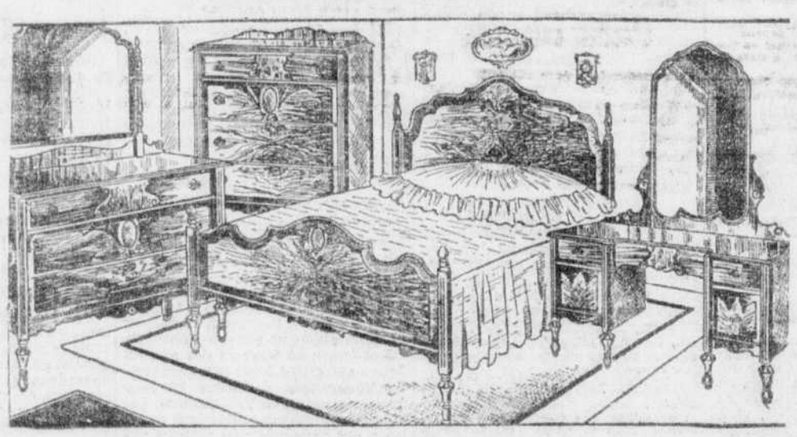

Cendriers

Un beau chat très noir et d'un beau fini laqué, base en rouge. Cendrier mobile en verre noir. Original, gai et décoratif. Se place bien près d'un divan ou fauteuil.

1.95

Fauteuil de chambre

Haute fabrication "KROEHLER". Couverture de reps de soie. Une aubaine remarquable au bas prix ci-dessous.

4.95

Haute marque "McLagan"

On aura raison de s'énorgueuillir d'un tel mobilier de chambre à coucher car il comporte tous les avantages et caractéristiques qui font de la marque McLagan l'une des plus hautement appréciées. Les 4 meubles tels qu'illustrés au bas prix d'économie de $95

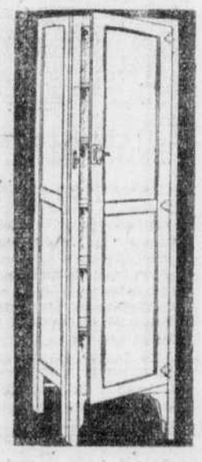

Armoires utiles

7.95

Cette grande armoire trouvera également place dans la chambre de bain, salle de couture ou dans la cuisine. En bois franc non peinturé. 19 x 68 pouces. 5 tablettes. Lorsqu'émaillée de couleurs vives, une telle armoire animera une pièce tout en devenant un meuble de grande utilité.

Jardinières

1.48

Belles jardinières en métal laqué vert. Hauteur totale: 28 pouces. Diamètre maximum: 10½ pcs. Aussi décoratif qu'utile l'hiver pour éloigner les plantes des calorifères.

MATELAS à RESSORTS "King-cot"

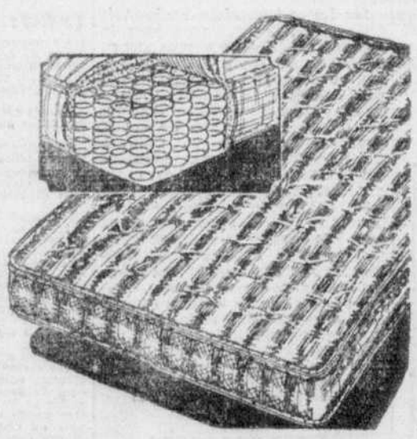

6.95

Toutes les dimensions régulières.

samedi seulement, chez DUPUIS

C'est l'un des plus beaux matelas à ressorts pour le prix demandé!... Moelleux et confortable il a toujours été vendu beaucoup plus cher. Fabrication soignée et durable et toutes les qualités qui rendent le matelas "KING-COT" l'un des plus populaires.

Toutes les commandes reçues avant 10 heures samedi soir seront remplies.
DUPUIS—au quatrième étage (Ste-Catherine)

Tables de fantaisie

Pour placer dans un angle ou au centre d'une pièce. Hauteur 30 pouces. Dimensions, surface, environ 18 x 18 pouces. Bon bois franc fini noyer.

1.98

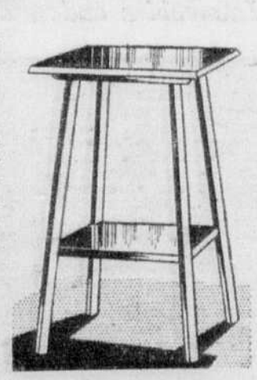

Chiffonnier garde-robe

19.95

Ce meuble à double usage est justement populaire. Fabrication de merisier fini noyer. Largeur 40 pcs. Hauteur 62 pcs. Tel qu'illustré avec tiroir — glace et armoire

Secrétaires

9.95

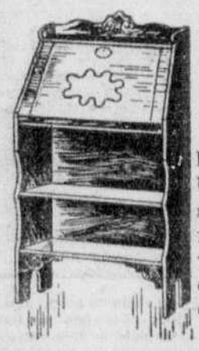

Panneau à bascule. — Intérieur divisé par cases. Bas à deux tablettes formant étagères à livres. Bonne fabrication de chêne fini fumé. Prix ord. 12.50.

—au quatrième étage.

Table cendrier

Permet de pouvoir placer un verre ou une tasse sur le dessus fini de tuile de divers coloris. Chaque côté avec cendriers profonds. Base en métal solide. Très jolie et utile. Prix ord. 4.85.

2.95

—au quatrième étage

Dupuis Frères LIMITÉE
ALBERT DUPUIS, PRÉSIDENT
A.J. DUGAL, V.-P. ET DIR.-GÉR. ARMAND DUPUIS, SEC.-TRÉS.

Installez chez vous une de ces

Lessiveuses électriques PREMIER

à ce bas prix

59.50

Notez bien les points de supériorité de la "Premier".

- Essoreuse de métal massif, d'un modèle exclusif. Gyratoire en aluminium à 4 lames, rapide, sûre et efficace. Essoreuse à relâche de sûreté automatique et instantanée, comportant des rouleaux blancs de grandes dimensions.
- Metal coupé au démaillage parfait, engrenage d'essoreuse enduit de graisse de fibre.
- Grandes roulettes facilitant le déplacement de la machine. Moteur puissant de ¼ c.v. de fabrication "standard".
- Contrôle par la pression du doigt dans le haut du gyratoire.

2.50 comptant et solde par versements mensuels.
Démonstration au rez-de-chaussée et au troisième étage.

Aubaines au rayon de la vaisselle

.29

3 bols à démêler

Ces bols sont en bonne pierre blanche. Diamètre: 4, 5 et 6 pouces. Pour préparer divers mets.

Porcelaines diverses

.19

Choix de superbes articles pour "Bridge"; boîtes à cigarettes, vases à noix, bonbonnières, chiens, éléphants, crémiers, etc.

Assiettes blanches

Bonne qualité de pierre blanche. Assiettes à viande ou à soupe — Prix ordinaire .95. — Profitez du rabais samedi, la douz. **.74**

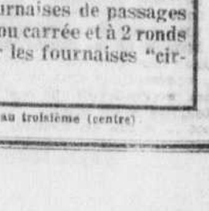

.59

12 tasses 12 soucoupes

Tasses et soucoupes en porcelaine avec décors "Haute Bleu" ou tout blanc au choix.

DUPUIS — au troisième (De Montigny)

AUBAINES EXCEPTIONNELLES

Fournaises Québec No 4

Prix de vente, très spécial . . **23.45**

Gril à bois et au charbon. Fourneau de 14 pouces avec thermomètre, 4 grands et 2 petits ronds.

Paiements faciles si désiré.

5.45 comptant, solde en 5 paiements mensuels de 3.85 chacun.

CORNICHE pour cette même fournaise 8.00

RECHAUD pour cette même fournaise 12.00

Chaises-escabeaux

Une chaise confortable qui devient un petit escabeau à 4 marches une fois ouverte. Bois franc fini au shellac

1.95

20% de rabais sur toutes nos fournaises de passages forme ronde ou carrée et à 2 ronds ainsi que sur les fournaises "circulator".

DUPUIS — au troisième (centre)

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES. VOIR AUTRE ANNONCE EN DERNIERE PAGE

Défi au gouvernement ontarien

Brantford, Ont., 13. — A.-C. Slaght, avocat de Toronto, parlant devant une assemblée tenue sous les auspices de l'Association libérale de Brantford, a défié le gouvernement Henry et la commission hydroélectrique de l'Ontario de publier la liste des obligataires de Ontario Power Service Corporation. L'hon. Peter Heenan, ancien ministre libéral, prit la parole et accusa le gouvernement conservateur de ne pas tenir ses promesses au sujet du chômage et compara la situation du temps de M. King à celle d'aujourd'hui. M. Slaght donna aussi une liste des membres de la compagnie Abitibi, laquelle, dit-il, a été aidée à se tirer d'affaires par le gouvernement ontarien qui acheta les obligations de Ontario Service Corporation, compagnie filiale, à 90%. Cet achat eut lieu comme la compagnie Abitibi était pratiquement en banqueroute. M. Slaght fit observer qu'il ne critiquait pas le système de la commission hydroélectrique mais l'administration provinciale de qui elle dépend et il conseilla à ses auditeurs de renverser le gouvernement Henry à la première occasion.

FEMMES FAIBLES

Prenez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham

Vous êtes-vous déjà sentie si faible que vous ne pouviez rien faire . . . que vous n'aviez pas la force de faire votre ouvrage?

Les femmes qui sont faibles et épuisées, devraient prendre un tonique comme le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Ce merveilleux remède fait souvent cesser ces maux de tête et de dos, qui sont le résultat d'une condition fatiguée, épuisée.

98 femmes sur chaque 100 femmes qui nous ont fait rapport, disent que ce remède leur a fait du bien. Achetez-en une bouteille aujourd'hui chez votre pharmacien . . . et observez les résultats.

RHUME de CERVEAU, CATARRHE
NAZALINE
du Dr CHRÉTIEN ZAUGG
PRESCRITE DEPUIS 30 ANS
Le meilleur antiseptique des voies respiratoires

26-m.v.b

Yoghourt

Prenez une bouteille de 5c chaque jour de ce lait traité bactériologiquement, contre la
CONSTIPATION
Préparé sous la direction du
Dr J. M. Rosell
CRescent 7878
La Laiterie Canadienne, Limitée

CHOCOLATS du Dr. CHARLES VERMIFUGES

Expulsent facilement et sans aucun inconvénient les vers intestinaux, chez les enfants. Soulagent fièvre, état bilieux, manque d'appétit des tout petits. Agréables au goût

En vente partout

15—M.v.b

Comment se Soulager du Catarrhe

Si vous avez le catarrhe, la surdité catarrhale ou des bruits dans la tête causés par le catarrhe, vous devriez connaître ce traitement domestique simple qui souvent dompte ces malaises déprimants. Procurez-vous à votre pharmacie une once de Parmint (double force). Apportez cela chez vous et ajoutez-y ¼ de chopine d'eau chaude et un peu de sucre.

Prenez-en une cuillerée à soupe quatre fois par jour. La respiration devrait s'améliorer, tandis que les bruits dans la tête, l'écoulement de mucus et l'entendement défectueux devraient disparaître graduellement sous l'action tonique de Parmint. Les catarrheux admettent que le Parmint est exactement ce dont ils ont besoin.

PARMINT

À nos Annonceurs

Nous apprécions hautement votre coopération en nous faisant tenir votre copie d'annonce aussi longtemps que possible avant la date de publication. Ceci nous permettrait de vous donner un service entièrement satisfaisant.

LA PRESSE

Blackburn opte pour un procès expéditif

(Du correspondant de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — Condamné à subir son procès aux Assises, par le juge F.-X. Lacoursière, Charlie Blackburn, d'Almaville, a immédiatement opté pour un procès expéditif, qui a été fixé à mardi prochain, le 17.

L'enquête avait été suspendue pour la preuve de la défense, mais hier, à l'ouverture de la Cour, Me Joseph Marchildon, avocat de Blackburn, déclara qu'il n'avait pas de témoin à faire entendre.

Blackburn devra répondre à deux chefs d'accusations: avoir eu des appareils de faux monnayeur et avoir contrefait de l'argent.

Une déclaration de M. Ernest Lapointe

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Interrogé hier à la suite du bref débat qui avait eu lieu la veille au Comité exécutif, en marge de la défense du bill de Québec au comité des bills privés, de l'Assemblée législative, l'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la justice nous a fait la déclaration suivante:

"Mes services n'ont pas été retenus, ni même demandés. M. le maire m'a dit qu'il arrangerait une entrevue pour discuter cette question".

Séance du conseil de Ville La Salle

(Du correspondant de la PRESSE)

Ville La Salle, 13.—Notre conseil municipal a tenu sa réunion régulière, mercredi soir, sous la présidence du maire Louis Chatelle. L'échevin E. Dumas a proposé, appuyé par l'échevin J. Picotte, que le veto du maire fût rejeté, sur les résolutions destituant le secrétaire-trésorier, M. S. Lefebvre, et engageant M. J.-E. Dumesnil, ainsi que sur 3 autres résolutions contenues dans les minutes. La motion étant mise aux voix donne le résultat suivant: pour, les échevins J. Picotte et E. Dumas; contre, les échevins A. Boivin, Fred. Lafleur et Thos.-R. Smith. L'échevin F.-X. Bélanger était absent. Alors, le veto du maire fut maintenu par une voix de majorité. M. Lefebvre est donc maintenu dans sa charge de secrétaire-trésorier, et l'engagement de M. J.-E. Dumesnil comme secrétaire temporaire, est annulé.

—La demande de la compagnie Burroughs Welcome, de notre ville, amendant la clause 3, de leur contrat de commutation de taxes, en modifiant le nombre d'employés qui est de 50, à 30, pour le temps de la dépression, a été accordée. Un règlement en ce sens, sera soumis à la Commission Métropolitaine, et aux contribuables, pour approbation. Néanmoins, la compagnie a consenti à employer 24 résidents de notre ville, sur 30. La compagnie a assuré le conseil qu'avec la reprise des affaires, le nombre des employés augmentera.

—Le conseil s'est rendu à la requête de l'Association des citoyens en autorisant l'ingénieur, René Roy, à donner de l'emploi, à tour de rôle, aux propriétaires nécessiteux.

—Le département des travaux publics a informé notre conseil, qu'une somme de $450, avait été votée, pour combler les dépenses du chômage; cependant, la ville devra contribuer pour un tiers, et les 2 autres seront payables par les gouvernements fédéral et provincial. L'échevin A. Boivin proposa, appuyé par l'échevin Fred. Lafleur qu'une somme additionnelle de $1,000, soit demandée au comité du chômage provincial et une résolution acceptant le premier octroi fut adoptée unanimement sur proposition de l'échevin J. Picotte, appuyé par l'échevin A. Boivin.

—Le conseil a voté une somme de $434.61, à la Conférence S.-Vincent-de-Paul de la paroisse du Sacré-Coeur (parc Bronx), pour les 4 dernières semaines.

—Sur proposition de l'échevin F. Lafleur, appuyé par l'échevin Théo.-R. Smith, il fut résolu unanimement, d'emprunter temporairement, de la banque Royale (succursale de Ville LaSalle), une somme de $20,000 pour défrayer les dépenses générales de la ville.

—Le règlement No 168 a été lu et adopté, amendant les règlements Nos 4, 13, 93, pour permettre à la compagnie J.-B. Williams Co., de construire, sur le boulevard La Salle. L'échevin A. Boivin s'est déclaré dissident.

Puis la réunion a été ajournée au 26 du courant, à 8 heures p.m.

—L'échevin E. Dumas, devenu soudainement indisposé a regagné sa demeure, au milieu de la réunion.

Cour Supérieure

Cour Supérieure; Division de Pratique. Le 13 janvier 1933. Présent: l'hon. juge Boyer.

Les jugements suivants furent rendus:

Dame G.-Jeanne Domus vs G.-O. Dandurand; jugement accordant requête pour permission de poursuivre.

Delle R.-A. Dazé vs J.-A. Routhier; jugement suivant confession de jugement pour $730 avec int. et dépens.

Herbert P.-R. Galloway vs W. Desmarteau et Société d'Administration et de Fiducie, tierce-saisie; jugement accordant requête pour ordonnance.

Oscar David vs Dame Evélina Léonard; jugement pour $165 avec int. et dépens.

Herbert Alexander Matley vs William Wolfe et al; jugement pour $1368 avec int. et dépens.

Dame Marie-Antonia Dumas vs Isidore Astrofsky et Mtre A. Perrault, distrayant, et Armand Chaput et al, m.e.c., et Samuel Astrofsky, oppt; jugement ordonnant examen de l'opposant.

Ontario Building Limited vs S. Solsman; jugement pour $225 avec int. et dépens.

Dame Alice Montcalm vs Paul-Emile Mongeau; jugement donnant à la demanderesse acte de sa renonciation.

Oscar Boivin vs L.-J. Hopkins; jugement accordant motion pour ordonnance.

C.-A. Sylvestre vs E. Blanchard; jugement accordant motion pour assignation.

Dame Germaine Bourdon vs Horace Boudrias; jugement autorisant la requérante à poursuivre.

Eustache Fortier vs Assad Mofarege et Auguste Jean, m.e.c.; jugement maintenant saisie-gagerie par droit de suite pour $240 avec int. et dépens.

Dame Théodora Nollen vs John Scheper; jugement accordant requête pour autorisation.

Moses Vineberg nvestment Corporation vs Myer Dobrofsky et al; jugement condamnant les défendeurs à payer à la demanderesse $15,000 avec int. et dépens.

J.-René Renaud vs Charles Laurier; jugement pour $125.00 avec int. et dépens.

Acme Glove Works Limited vs M. Salhany; jugement pour $106.34 avec int. et dépens.

Josepr Corbeil vs Gaston Jeannotte; jugement déclarant inscription en appel désistée.

Dame A. Swailes vs Norman Lionel Gyde; jugement autorisant requérante à ester en justice.

Ludger Gravel vs F. Gillet; jugement permettant aux procureurs du défendeur de cesser d'occuper.

La Société Nationale de Fiducie vs Adrien Paquin; jugement pour $120. avec int. et dépens.

Dame R.-A. Piquette vs Arthur Alary et al; jugement accordant requête pour autorisation.

Montreal Coke and Manufacturing Company Limited vs J.-B. Goyer; jugement pour $897.42 avec int. et dépens.

G.-E. Dery vs Maria Chaffers Giroux & vir; jugement pour $52.56 avec int. et dépens.

La Cie de Glacières C. P. Fabien Limitée vs R.-L. Reeves; jugement pour $400 avec int. et dépens.

Fernand Desrochers vs Dame Juliette Gagnon; jugement accordant requête et maintenant bref d'habeas corpus.

O. Charron vs J.-N. Blair, jugement pour $250 avec int. et dépens.

H. Dansereau et al vs J.-A.-N. Fauteux; jugement pour $480 avec int. et dépens.

Dame M. R.-A. Dupuis vs A. Lemoyne deMartigny et Edmond Rodier et al tiers-saisis; jugement ordonnant aux tiers-saisis ès-qualité de payer $375.00.

H. Bates vs E.-C.-N. Edwards; jugement mettant les parties hors de cour.

Dame Mary Ann Foley vs Jeremiah-John Callaghan; jugement accordant requête pour permission de poursuivre.

S. Pierce vs J. Shelley; jugement pour $327.25 avec int. et dépens.

Léon Gauthier vs J.-A. Tremblay et al et Léonidas Barré, m.e.c.; jugement accordant motion pour mode de distribution de deniers.

Dame Bessie Schwartz vs M. H. Corber; jugement pour $147.00 avec int. et dépens.

George Kobernick vs Ludger Bolduc; jugement en déclaration d'hypothèque.

* * *

DIVISION DE PRATIQUE

Le 12 janvier 1933.

PRESENT:—L'Honorable Juge Boyer.

Les jugements suivants furent rendus:

J. A. Lepore vs A. Potechin; jugement accordant motion pour examen avant production de plaidoyer;

F. Luber vs S. Drimer & al & Rothman Novelty Limited, tierce-saisie; jugement contre la tierce-saisie par défaut;

J. René Renaud vs Alfred Matte; jugement pour $368. avec int. et dépens;

Joseph Laurent vs R. E. Ouellette; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $102. avec int. et dépens;

D. Bédard vs Canadian Pacific Railway; jugement accordant motion pour péremption d'instance;

Berthe Longtin vs Antoine Lacasse & Le Canada, tiers-saisi; jugement suivant déclaration du tiers-saisi;

Dame Annonciade Charbonneau vs Benjamin Angelillo; jugement en séparation de biens;

Scotch Anthracite Coal Company vs A. Strulovitch; jugement accordant motion ordonnant assignation selon art. 591 C.P.C.;

Hermas Perras vs Capitaine D. J. Perrault; jugement pour $181.23 avec int. et dépens;

Alcide Léo Daignault vs Dame Vve Sarah Mathieu; jugement accordant motion pour examen médical;

Fortunat Marcoux vs Roméo Larocque; jugement pour $380. avec int. et dépens;

Dame Maria Capel vs A. Augusto; jugement suivant rapport du praticien;

E. Chénier vs James Kennedy; jugement accordant motion pour cautionnement pour frais.

Municipal Oil Corporation vs John L. Irwin et al; jugement accordant règle-nisi.

Dame Azèle Desormiers dit Cusson vs Omer Dorais; jugement pour $162. avec int. et dépens.

Wilfrid Brisebois et al vs Marie-Louise Laetitia Huppé et Stanislas Chalifoux, m.e.c.; jugement ordonnant partage.

Joseph Emery Phaneuf vs Dame Belle Weinstein et vir; jugement pour $790. avec int. et dépens.

Edgar Lamoureux et al vs Harry M. Williams et Dame Rachel Maud Rae et al, m.e.c.; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion et par droit de suite pour $3190. avec int. et dépens.

Chait & Wasserman vs Coderre & Fils Enrg et al; jugement pour $101.20 avec int. et dépens.

Wilfrid Roy vs Jos. Desrosiers; jugement pour $895. avec int. et dépens.

Mlle M. O'Boyle vs F. Somerville; jugement pour $190. avec int. et dépens.

Manufacturers Finance Corporation vs L. Abramovitch et al et Dame P. Rabinovitch, oppte; jugement ordonnant à l'opposante de comparaître.

Mayor Building Limited vs S. Ruckenstein; jugement pour $390. avec int. et dépens.

M. Greenblatt vs Shoecraft Limited; jugement pour $408. avec int. et dépens.

* * *

Cour Supérieure; Chambre de Pratique. Le 11 janvier 1933. Présent: L'honorable juge Boyer. Les jugements suivants furent rendus:

F. Allard vs O. Jasmin et A. Bincette et al, tiers-saisi; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante.

Dame Berthe Poitras et vir vs Adrien Sicard; jugement pour $51.00 avec int. et dépens.

Sarah Miller vs R.-F. Bertrand et Joliette Knitting, tiers-saisi; jugement déclarant saisie-arrêt bonne, valable et tenante.

Manufacturers Finance Corp. vs Dame Betty Glanser; jugement accordant motion pour examen sous article 591 C.P.

J.-M. Perreault vs J.-A. Vary et l'hon. M. R.-F. Stockwell, tiers-saisi; jugement suivant déclaration du tiers-saisi.

N.-K. Moody vs J.-A. Allaire; jugement accordant requête pour examen médical.

Gilbert Beauchamp vs Aimé Auger; jugement maintenant saisie-gagerie en expulsion pour $202.00 avec int. et dépens.

Le Crédit Foncier Franco-Canadien vs Mike Janecek; jugement accordant requête pour nomination d'un curateur.

Normandin & Frère Enrg. vs Georges Gendron et Omer Lapierre, tiers-saisi; jugement suivant déclaration du tiers-saisi.

Sa Majesté le Roi vs Great Britain Restaurant Limited; jugement pour $1,800 avec int. et dépens.

A. Lightstone vs I. Rothbart; jugement pour $284.70 avec int. et dépens.

Edgar de Chantal vs Laurent Desjardins; jugement pour $146. avec int. et dépens.

Aldéric Lefebvre vs Moe Bass; jugement pour $892. avec int. et dépens.

T.-H. Dupras vs Arsène Gauthier; jugement pour $305. avec int. et dépens.

Ontario Building Limited vs I. Rothbart; jugement pour $320. avec int. et dépens;

Delle Prace Cartwright vs Ernest Corbeil et al; jugement accordant motion pour assignation;

Dame Joséphine Sirois vs Giuseppe A. Foresta; jugement accordant requête pour autorisation à ester en justice;

Mayor Building Limited vs A. M. Shaw; jugement pour $370. avec int. et dépens;

I. Rodin vs J. Reichson; jugement pour $208. avec int. et dépens;

Metropolitan Loan Syndicate vs P. Kaufman et al et B. Belansman et al, oppts.; jugement accordant motion pour examen des opposants;

Jules Thomas Pouliot vs Dame Eliza Lahaise; jugement pour $1,035. avec int. et dépens;

A. Charlebois vs Lucien Hamel & Flameking Company of Canada Ltd et al, T.S.; jugement contre la tierce-saisie National Corporation Ltd.;

Maurice Morin vs Dame Kathleen G. Grier et vir; jugement pour $1304.50 avec int. et dépens;

Ideal Fixtures Company Limited vs Henri Boudreau; jugement accordant motion du défendeur pour être relevé de sa forclusion, frais à suivre le sort de la cause;

Berch Silk Company vs J. Herscovici and Sons Fur Co. Inc.; jugement accordant motion pour cautionnement pour frais et procuration d'avocat;

L. Millman vs Dame G. Lehrer Wexler et vir; jugement pour $492.50 avec int. et dépens;

Hudon, Hébert, Chaput Ltée vs Jack Nicholson; jugement pour $102.66 avec int. et dépens.

DIVISION DE PRATIQUE

Le 10 janvier, 1933.

PRESENT: L'honorable juge Boyer.

Les jugements suivants furent rendus:

Israel Gornitsky vs M. Schiff & al; jugement condamnant les défendeurs conjointement et solidairement à payer au demandeur $216, avec int. et dépens;

P.-T. Hoobin et al vs E. Corbeil; jugement pour $155. avec int. et dépens.

Gustave Monette vs Raymond Doyle; jugement maintenant saisie-gagerie pour $177. avec int. et dépens.

Alliance Nationale vs Charles Atkinson Wilson; jugement maintenant action en déclaration d'hypothèque.

The Royal Institution for the Advancement of Learning vs Club Hollywood Incorporated; jugement pour $2,800. avec int. et dépens.

Dame Louisa Duclos vs Dame Hermine Boyer; jugement en déclaration d'hypothèque.

Albert St-Cyr vs F.-Omer St-Cyr et City Ice Company Limited, tierce-saisie; jugement suivant déclaration de la tierce-saisie.

Eastern Shirts Ltd vs M. Barskey; jugement pour $105.98 avec int. et dépens.

Emérentienne Boutin vs Philémon Rodier; jugement accordant requête pour autorisation à poursuivre.

Miss Nellie Dodds vs Paul-H. Quesnel et al; jugement accordant motion pour examen.

Eliza Côté vs René Phoenix; jugement accordant requête pour permission de poursuivre.

P.-J. Prévist vs Paul Greenberg, jugement accordant motion pour péremption d'instance.

Edgar Lamoureux et al. vs Léon Cabolet; jugement pour $140.00 avec int. et dépens.

L. Abraham Rudolph vs M. F. McElharon et Henry Holne et al, t.s.; jugement maintenant saisie-arrêt après jugement.

Jean Laporte vs Paul-Emile Dubé; jugement pour $234. avec int. et dépens.

The Royal Trust Company et al vs George Cunningham; jugement pour $342.50 avec int. et dépens.

La Prévoyance vs Dame Rose-Anna Simard-Gagnon et la Banque d'Epargne, mise-en-cause; jugement pour $400.92 avec int. et dépens.

G. Rousseau vs J.-L. Malenfant; jugement pour $135.70 avec int. et dépens.

Paul Lorrain vs Henri Archambault et Alliance Assurance Company Limited, tierce-saisie; jugement maintenant saisie-arrêt après jugement.

Roméo Painte vs Ernest Hamelin; jugement pour $105.00 avec int. et dépens.

National Trust Company Limited vs Geo. W. Desrochers; jugement en déclaration d'hypothèque.

Western Realty & Investment Company Limited vs Alex Freeman; jugement pour $750. avec int. et dépens.

National Cash Register Company of Canada vs Léon April; jugement pour $870. avec int. et dépens.

Scottish Union & National Insurance Company of Edinburg vs Annie Fitch; jugement pour $8,275. avec int. et dépens.

Arthur Vallée vs Edouard Lévesque et Dame V. Gougeon, t.s.; jugement maintenant saisie-arrêt après jugement.

Dame F. Toupin vs Emile Pepin; jugement nommant J.-E. Noël praticien.

Mgr C. Roy et les étudiants

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — La reprise des cours ayant ramené les étudiants à l'université Laval, le recteur, Mgr Camille Roy, s'est rendu hier matin à la Faculté de Droit et, hier soir, à la Faculté de Médecine, où s'étaient réunis les étudiants des autres Facultés, pour exprimer à tous ses souhaits de nouvelle année.

Mgr Roy a formulé le voeu que pour les étudiants de Laval l'année 1933 soit une période de travail constant et fécond et de succès mérités.

Lary Lemieux administrée

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Nous apprenons avec regret que lady Lemieux, l'épouse distinguée de sir François Lemieux, juge en chef de la Cour supérieure de Québec, est actuellement atteinte d'une maladie si grave que l'on jugea prudent de lui administrer les derniers Sacrements de l'Eglise, aujourd'hui même.

GOÎTRE
GROSSE GORGE
Le traitement externe d'Emma Lemert fait disparaître rapidement et sûrement le goitre ou grosse gorge ainsi que les tumeurs de toute nature. Ecrivez pour renseignements gratuits à
DAME EMMA LEMERT Enrg.
Casier postal 734, Montréal.

ECZEMA ERUPTION
et autres MALADIES DE LA PEAU
cicatrisés et soulagés par Zam-Buk
Ointment 50 - Medicinal Soap 25

Le Coin des Enfants

DESSIN A TERMINER

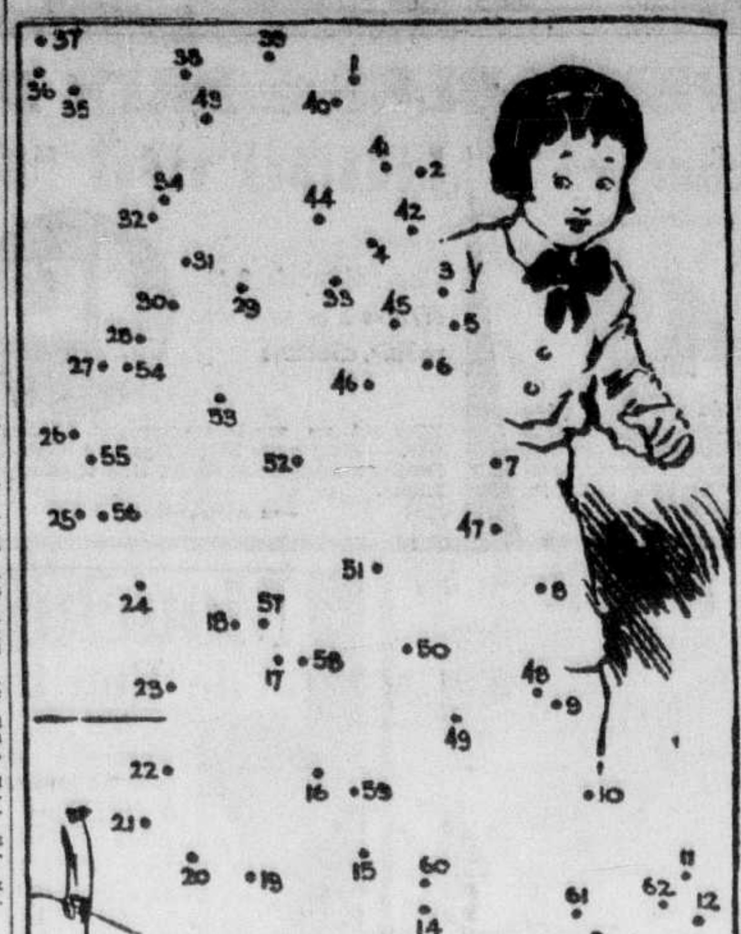

Complétez ce dessin en traçant une ligne du chiffre 1 à 2, et ainsi de suite jusqu'au dernier. Vous pouvez ensuite colorier à l'aquarelle ou au pastel.

Les funérailles de M. Joseph Dufour

Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Dufour, fils de M. et Mme John Dufour. Précédé de six porteurs, le convoi funèbre est parti de la demeure de ses parents pour se rendre en l'église Notre-Dame des sept Douleurs. La levée du corps fut faite par Mgr Richard. Le service fut chanté par M. l'abbé Vandette, assisté des abbés Ranger et Leduc, comme diacre et sous-diacre. La chorale sous la direction du Dr Demers exécuta la messe de Yon. Accompagnait à l'orgue M. Leroux. Au choeur on remarquait Mgr Richard, MM. les abbés Lemay et Guilbault.

Les porteurs étaient: MM. Guay, Lemieux, Girard, Lemaire, Chartrand, Beausoleil. Conduisaient le deuil: son père, M. J. Dufour, ses oncles, MM. A. Girard, S. Girard, A. Goulet.

On remarquait dans le cortège: MM. E. McCaughan, R. Lajoie, R. Beausoleil, H. Beausoleil, R. Girard, A. Girard, E. Doucet, J.-F. Robillard, Z. Perron, J. Gervais, A. Cuillerier, I. Perron, F. De Trizaque, P. Labonté, R. Robitaille, R. Robillard, E. Gaumond, J. Desmarchais, J. Lefort, J. Daoust, J. Chartré, R. Beausoleil, E. Perron et autres.

La famille a reçu de nombreuses marques de sympathie.

Les funérailles de Mme E. Martin

Le 2 janvier dernier, ont eu lieu les funérailles de Mme Emery Martin, née Marie-Louise Geoffrion. La défunte laisse dans le deuil, outre son mari, son fils, Gérard, sa bru, née Germaine Dalpé nault, ainsi que sa fille Esméralda, Mme J.-F.-X. Richard et deux petits-enfants, Louis-Philippe, élève au collège de Montréal, et Pauline Richards. La défunte était dame de Sainte-Anne et membre de l'Union de prières.

Le cortège funèbre partit de la demeure de son époux, No 577 rue Davidson pour se rendre à l'église de la Nativité, où le service fut célébré par M. l'abbé Paré, assisté des abbés Pigeon et Sicard, comme diacre et sous-diacre. L'abbé Alexandre Corbeil, vicaire à Sainte-Geneviève de Pierrefonds, fit la levée du corps. Assistaient au choeur, les abbés Gervais et Corbeil. Le choeur de chant, sous la direction de M. Chevalier, rendit la messe de Yon. Le docteur Hébert touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par son mari, ses enfants, ses petits-enfants, ses soeurs, ses beaux-frères, neveux et nièces.

Dans le cortège, on remarquait MM. Ephrem Huet, Raoul Gauthier, Magloire Charbonneau, Hor. Hébert, Tél. Hébert, Alf Martin, R. Martin, Léo. Hébert, Germain Hébert, Alc. Huet, Laurent Huet, A. Cadieux, A. Pelletier, Paul Lamoureux, Ger. Bourgeois, A. Bluteau, Arthur Pichette, A. Robert, V. Loiseau, Théodore Corbeil, J.-M. Corbeil, A. Fillon, O. Desgagné, J. Chevrier, E. Turgeon, L. Joinville, R. Joinville, Nap. Labrecque, A. Binet, Léon Roy Andry Laurier, E. Deshêtre, R. Robidoux, N. Bellefleur, J. Paul, A. Bourque, T. Tessier, I. Packwood.

L'action catholique

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — Hier soir, à l'amphithéâtre de la faculté de médecine, le Rév. Père J. Papin Archambault, président des Semaines Sociales, du Canada a donné un cours sur la nature et les éléments constitutifs de l'action catholique d'après Pie XI.

Feu M. J. Beauchamp

S.-Emile de Montcalm.—Ces jours derniers ont eu lieu les funérailles de M. Johnny Beauchamp décédé à l'âge de 63 ans et 5 mois. Il laisse son épouse, 5 fils Joseph, Léon, Louis, Fabien, Azarie, 2 filles, Mmes A. Berthiaume et O. Deslauriers.

La levée du corps fut faite par le curé M. Piette qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient les fils du défunt et M. A. Berthiaume.

Assistaient au service MM. O. Pagé, Eugène Grenier, R. Proulx, H. Grenier, J. Riopel, A. Riopel, Camille Perreault, A. Pagé, E. Grenier, J. Grenier, J.-B. Grenier, A. Grenier, Mme A. Rivest, M. E. Provost, l'institutrice de l'école du village et ses élèves, etc.

Excursion de Montréal à Ottawa

Le Pacifique Canadien continuera en 1933 l'organisation d'excursions à bon marché entre les divers centres de l'Est du Canada. Son prochain voyage à prix populaire aura lieu demain, entre Montréal et Ottawa, par convoi spécial quittant la gare Windsor à 2 heures de l'après-midi, pour arriver dans la capitale à 4 heures 45 p.m. Cette excursion comportera aussi deux autres départs, l'un par le train de 4 heures (gare Windsor), avec arrivée à Ottawa à 7 heures 15, et l'autre à 10 heures 15 (aussi de la gare Windsor), avec arrivée à Ottawa à 1 heure, dimanche matin.

Sirop de pin de Norvège du Dr Wood

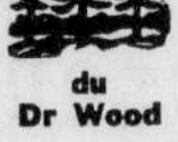

Un rhume grave dégénéra en bronchite

M. G.-M. Kruger, R.R. No 4, Winnipeg, Man., écrit:—"L'hiver dernier j'ai eu un gros rhume qui dégénéra en bronchite.

Un voisin qui avait souffert de la bronchite, me conseilla de prendre du Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, et je n'en avais pris que deux bouteilles quand je constatai que mon mal était disparu.

Maintenant quand quelqu'un de la famille s'enrhume nous avons recours au 'Dr. Wood' et nous évitons ainsi d'autres ennuis."

Prix 25c la bouteille; grosse bouteille de famille 65c; dans toutes les pharmacies et dans les magasins généraux; préparé seulement par The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

M. P. Phalen succède à M. D.-T. Robichaud

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—Pour la première fois depuis 20 ans, la commission des écoles séparées d'Ottawa a un président de langue anglaise, M. Philip Phalen, qui succède à M. D.-T. Robichaud. M. Phalen a reçu 13 votes; M. J.-T Shaughnessy, 8, et M. J.-A. Mckenna, 1. M. Robichaud a refusé un autre terme à la présidence. Le nouveau président est un gradué de l'université d'Ottawa et un fonctionnaire public.

L'amélioration des musées du Dominion

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 13.—MM. Eric Brown et H.-O. McCurry, directeur et assistant-directeur de la galerie Nationale des Beaux-Arts, ont été invités, par la Carnegie Foundation, à faire partie d'un comité de cinq Canadiens qui étudiera l'amélioration de nos musées. En un mot, ce comité décidera de la nécessité des dons du fonds Carnegie. Les autres membres du comité sont le Dr J.-C. Webster, de Shediac; E.-J. Judah, de l'université McGill, et F. Kermode, du musée de Victoria. On croit que ce dernier sera le secrétaire du comité.

Les coopératives

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 13. — La coopération a fait de grands progrès en 1931, si l'on en juge par les statistiques fournies dans la section des coopératives du rapport des activités du département de l'agriculture que vient de présenter à la Législature l'honorable Adélard Godbout.

Alors que le nombre des sociétés coopératives contrôlées était de 56 en 1929 et de 82 en 1930, il a atteint 165 en 1931.

Au cours de l'année 1931, il y a eu 23 incorporations de coopératives, et 59 depuis le quatre avril 1930, date de la nouvelle législation coopérative, jusqu'au premier septembre 1932. En outre, dans la même période, 24 coopératives organisées sous l'ancien système ont été réorganisées sous le nouveau, ce qui porte à 83 le nombre total des sociétés fondées à $50 ou $100 en vertu de contrats les rendant aptes à bénéficier de l'octroi de 1½ pour cent accordé par le ministère de l'agriculture sur le chiffre de ventes de leurs produits. Il ne reste plus guère, dans toute la province, qu'un nombre restreint de sociétés constituées sous le système de $10 en vertu de l'ancienne législation et tout indique qu'elles seront réorganisées ou remplacées par de nouvelles avant peu de temps.

L'histoire de l'art

M. Jean-Baptiste Lagacé, professeur d'histoire de l'art à l'université de Montréal, donnera ce soir à 8 heures son sixième cours, qui portera sur l'école anglaise (18e et 19e siècles).

Soulagez le MAL de DOS Avec Pilules Dodd pour le Rein

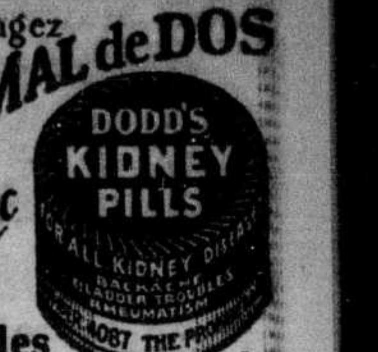

BRONCHITE AIGUE ARRETEE

Traitement simple qui apporta un soulagement surprenant.

VOUS QUI SOUFFREZ, LISEZ CECI

Si vous êtes victime de la bronchite, si vous voyez venir avec terreur les jours froids et pluvieux—lisez cette lettre venant d'une garde-malade d'expérience. Elle vous aidera. "Ma propre nièce," écrit la garde-malade, "fit une attaque subite de bronchite. Je me trouvais à la maison et pensai à 'Thermogène.' J'en mis en avant et en arrière et fut surprise de voir comme elle fut vite soulagée. Je dis au docteur ce que j'avais fait et il m'approuva, m'expliquant comment les propriétés de 'Thermogène' agissaient sur les bronches. Inutile d'ajouter que je n'hésiterai jamais à la recommander à mes patients."

Vous savez donc exactement quoi faire au premier signe de danger. Mettez une bonne couche de ouate médicamentée "Thermogène" sur votre poitrine immédiatement. Sa douce chaleur aura d'excellents effets. Elle n'est pas malpropre comme les cataplasmes de l'ancien temps. C'est une laine de coton propre—scientifiquement imprégnée d'essences qui soulagent la douleur. Vous pouvez la porter sur la peau, sous vos habits, et elle opèrera ses effets bienfaisants pendant que vous serez à vos occupations ordinaires. "Thermogène" n'amortit pas seulement la douleur comme les drogues—elle chasse la douleur en en chassant la cause. Achetez une boîte de "Thermogène" aujourd'hui et gardez-en toujours à la maison pendant les mois d'hiver.

Tarif d'abonnement

(Au Canada hors Montréal)

EDITION QUOTIDIENNE: 1 an $6; 6 mois $3; 3 mois $1.50; 1 mois 50c; 2 semaines 30c; 1 semaine 15c.

EDITION DU SAMEDI: (Avec Rotogravure) 1 an $3; 6 mois $1.50

EDITION HEBDOMADAIRE: (Jeudi) 1 an $1.50; 6 mois 75c

L'abonnement est payable à l'avance — LA PRESSE

Annoncez dans la "Presse"

CHARBON

"NORDIC"

CES CHARBONS bitumineux de haute qualité pour poêle, fournaise, etc., grosseur Stove, vous sauveront de l'argent.

100 lbs	50c
500 lbs	2.25
1000 lbs	4.25
2000 lbs par tonne libre	7.50
2000 lbs par tonne, en sacs	8.00

COMPTANT

"ECOSSAIS"

100 lbs	60c
500 lbs	2.75
1,000 lbs	5.00
2,000 lbs par tonne, libre	9.00
2,000 lbs par tonne, en sacs	9.50

Emile Léger Co.—809 Mt-Royal Est près St-Hubert Tél. FA. 2828

Aussi distributeurs des fameux charbons anthracites "Reading", "Welsh", "Scotch", première qualité, coke, bois et huile de chauffage

Entrepôt et balance publique 435 La Moricière Angle Rivard. DOllard 3329

Merci d'avance

Lorsque vous répondez, verbalement ou par écrit, à une annonce publiée dans la "Presse", veuillez nous rendre service en mentionnant que vous l'avez lue dans la "Presse". Tout en faisant plaisir à l'annonceur, vous vous assurerez ainsi une attention toute particulière.

301-a

FEUILLETON DE LA "PRESSE"

Un Chanteur Romain

par FRANCIS-MARION CRAWFORD

Reproduction de la Presse Associée

98 — 13 janvier 1933.

(Suite)

—Par conséquent, — dit-il, continuant ma phrase, — quand je vous ai dit que j'allais partir pour l'Autriche, je mentais.

—La franchise de votre aveu m'oblige à croire que vous dites maintenant la vérité, — répondis-je avec colère.

Je me sentais mal à l'aise. Benoni riait de son rire si particulier.

—Précisément, — continua-t-il encore, — je mentais. Je mens généralement, tant que je crois tromper les gens, et, lorsqu'ils s'en aperçoivent, ils s'embrouillent entre la vérité et le mensonge, de sorte qu'ils finissent par ne plus savoir que croire du tout. En attendant, je bats la campagne. Je suis fâché de vous voir ici. J'espère que vous le comprenez.

Il me regardait de l'air le plus aimable. Je crois que je commençais à être furieux de son calme insultant. Je ne lui répondis pas.

—Signor Grandi, — dit-il au bout d'un moment, en voyant que je restais muet, — je suis enchanté de vous voir, si cela vous plaît que je le sois. Mais je ne me figure pas que je puisse faire quoi que ce soit pour vous, à présent que vous avez appris de mes propres lèvres que je suis un menteur. Je le dis encore... j'aime ce mot... je suis un menteur, et je voudrais en être un meilleur encore. Que puis-je faire pour vous?

—Dites-moi pourquoi vous avez joué cette comédie? — dis-je, me souvenant au bon moment du fin mot de mes réflexions durant les deux derniers jours.

—Pourquoi?... Pour mon simple plaisir, cher monsieur; pour mon simple plaisir personnel.

—J'aurais dû me douter, — ripostai-je aigrement, — que cela ne pouvait pas être pour le plaisir de personne autre.

—Peut-être voulez-vous dire: parce que personne autre ne pourrait être assez bas pour prendre plaisir à ce qui m'amuse?

Je secouai la tête d'une manière farouche à cette question.

—Très bien. Sachant cela de moi, vous figurez-vous davantage que je vais être assez simple pour vous dire comment je me propose de m'amuser dans l'avenir?

Je reconnus la vérité de ce qu'il venait de dire et je me vis échec et mat dès le début. Je souris néanmoins et j'essayai de paraître complètement satisfait, espérant que sa vanité l'entraînerait à quelque allusion au futur. Il paraissait avoir jusque-là pris plaisir à me tromper avec un fragment de vérité, supposant que je ne pourrais pas en faire usage. Je voulais essayer de l'entraîner de nouveau dans un semblable traquenard.

—C'est un beau pays, n'est-ce pas? — remarquai-je en allant à la fenêtre, devant laquelle il était, et regardant au dehors. — Cela doit vous plaire beaucoup après le tumulte du monde.

J'étais jadis aussi gai que personne, vous savez, dans l'ancien temps; et je fis cette réflexion qui semblait naturelle à sa situation, me demandant comment il y répondrait.

—C'est vraiment un assez joli pays, — dit-il avec indifférence. — Avec des chevaux et un charmant compagnon, on peut tuer un peu de temps ici et trouver une certaine satisfaction à le tuer.

Je remarquai la méprise qui lui faisait parler d'un seul compagnon au lieu de deux.

—Oui, — répliquai-je, — on dit que le comte est un homme des plus agréables.

Il attendit un moment, et son hésitation semblait prouver que le comte n'était pas le compagnon qu'il avait dans l'esprit.

— Oh! certainement, — dit-il à la longue — le comte est très agréable, et sa fille est le modèle de toutes les vertus et de tous les talents.

Il y avait quelque chose d'un peu dénigrant dans son ton lorsqu'il fit cette dernière remarque, qui me parut un artifice grossier pour me jeter hors de la piste, si piste il y avait. En égard à son étonnante vanité personnelle, dont j'avais eu une démonstration oculaire quand il m'avait rendu visite à Rome, je m'imaginais que, s'il n'y avait rien de plus sérieux dans ses pensées, il voulait me donner à entendre qu'Hedwige le trouvait tout à fait irrésistible. Puisqu'il était capable de maîtriser sa vanité, il devait y avoir un motif pour cela.

— Je pense bien que la contessina doit être charmée d'avoir un aussi brillant compagnon que vous dans sa solitude, — dis-je, continuant à aller droit au but.

— Moi?... Mais je suis un vieillard. Les enfants de cet âge détestent les vieillards.

Je trouvais qu'il y avait de la contrainte dans ses manières et que cela ne lui ressemblait pas de ne pas rire en tenant ce langage. La conviction grandit en moi qu'Hedwige était la cause de sa visite. D'ailleurs, je commençais à être convaincu qu'il était une pauvre espèce de coquin, car il était violent, comme les coquins ne le sont jamais. Nous nous penchions sur l'appui de pierre de la fenêtre, qu'il avait ouverte pendant la conversation. Il y avait une petite troupe de fourmis qui grimpaient et descendaient sur le mur à côté de lui, et il les regardait. Une de ces petites créatures, lourdement chargée d'une graine d'une espèce quelconque, tirait péniblement son fardeau; elle avait été séparée du reste de ses compagnes et elle grimpait sur le rebord de l'appui de la fenêtre. En arrivant sur la surface unie, elle s'arrêta, comme si elle eût été très fatiguée, et regarda autour d'elle, en remuant ses toutes petites cornes. Benoni la considéra un moment; puis de l'un de ses doigts il fit voler la pauvre petite bête dans l'espace. Cela me choqua de le voir agir ainsi, et je sentis qu'il devait être cruel, car il rit tout haut. En tout cas, cela aurait semblé moins cruel d'avoir balayé toute la traînée des insectes que d'avoir fait choix de ce petit ouvrier fatigué, surchargé, oublié par les autres.

— Pourquoi avez-vous fait cela? — lui demandai-je involontairement.

—Pourquoi?... Pourquoi est-ce que je fais n'importe quoi? Parce que cela m'amuse; c'est la meilleure de toutes les raisons.

—Naturellement; c'était folie à moi de vous le demander. C'est probablement le motif de votre présence ici. Vous aimeriez à précipiter mon pauvre Nino de la hauteur à laquelle il est arrivé dans son amour, et, pour satisfaire vos cruels instincts, vous êtes venu ici pour attaquer le coeur d'une innocente jeune fille.

Je le regardais attentivement et je me suis souvent étonné d'avoir eu le courage de l'insulter. C'était un coup vraiment audacieux, et son air me convainquit que je n'étais pas trop éloigné de la réalité. Accuser un vieillard en cheveux gris d'essayer de gagner l'affection d'une jeune fille semblait absurde. Mais si vous aviez jamais vu Benoni, vous auriez compris qu'il était rien moins que vieux, excepté par ses cheveux de neige.

Plus d'un jeune homme aurait pu envier la singulière agilité de ses membres délicats, l'éclat et la fraîcheur de son visage animé, et le feu de ses yeux. Il était violent, aussi, car, au lieu de rire de l'absurdité de la chose ou de ce qu'aurait pu être cette absurdité, comme un scélérat plus accompli l'aurait fait, il était visiblement en colère. Il me regarda vivement et s'agita d'un air furieux, de sorte que je me rejetai en arrière, et ce ne fut que quelques instants plus tard qu'il lui vint à l'esprit qu'il devait paraître se divertir.

—Comme c'est ridicule! — cria-t-il à la fin, maîtrisant sa colère. — Vous plaisantez!

—Oh! oui, bien entendu, je plaisante, — répondis-je en quittant la fenêtre. — Maintenant, il faut que je vous souhaite le bonjour avec beaucoup d'excuses pour mon indiscrétion.

Il devait être charmé d'être débarrassé de moi, mais il insista poliment pour me reconduire jusqu'à la porte. Peut-être voulait-il être sûr que je n'adresserais pas de questions aux domestiques.

Pendant que nous traversions un vestibule extérieur, nous tombâmes tout à coup sur Hedwige, qui entrait du côté opposé, toute vêtue de noir et ressemblant à une belle image de la douleur. Comme je vous l'ai dit, elle ne me connaissait pas.

Benoni la salua jusqu'à terre, lorsqu'elle passa, et lui adressa quelques mots flatteurs sur son air. Elle avait d'abord légèrement tressailli en nous voyant, puis elle continua sans rien dire; mais il y avait sur son visage un air de souverain mépris et de dégoût tel que je n'en avais jamais vu de pareil sur les traits d'aucune créature humaine. Bien plus que du mépris, car il y avait encore de la peur et de la haine; de sorte que, si un coup d'oeil pouvait raconter toute une histoire, il n'y aurait pas eu un atome de ses sentiments pour Benoni qui restât à deviner.

Cette rencontre produisit une profonde impression sur moi, et je vis, cette nuit-là, son visage dans mes rêves. S'il y avait eu besoin de quelque chose pour compléter, dans mon jugement, le tableau de la situation au château, ce quelque chose venait de m'être fourni. Le Juif était venu là pour obtenir Hedwige pour lui. Elle le haïssait parce qu'elle était fidèle à Nino; et aussi parce qu'il connaissait peut-être son secret amour pour mon enfant. Pauvre jeune fille, enfermée pendant des jours et des semaines et forcée de vivre avec un homme qu'elle redoutait et qu'elle méprisait tout à la fois! Sa vue me rappela que j'avais, dans ma poche, la lettre que Nino m'avait envoyée pour elle, des semaines auparavant, et que je n'avais pas trouvé le moyen de lui faire remettre depuis que j'étais arrivé à Fillettino. Soudain, je fus pris d'une folle résolution de la lui remettre à n'importe quel prix. Le baron me reconduisit en me saluant jusqu'à la porte et je m'arrêtai dehors, lorsque la porte eut vibré sur ses gonds et que le bruit des pas du baron se faisait encore entendre pendant qu'il traversait la cour.

Je m'assis sur le parapet de la montée et, avec mon couteau, je coupai quelques-uns des points qui retenaient mon argent entre mes deux gilets. Je pris un des billets de cent francs qui y étaient cachés, je trouvai la lettre que Nino m'avait envoyée pour Hedwige, et, une fois encore, je tirai la cloche. Le domestique qui m'avait introduit revint et me regarda avec un certain étonnement. Mais je ne lui laissai pas le temps de me questionner.

—Voici un billet de cent francs, —dis-je. — Prenez-le et remettez cette lettre à la Signora Contessina. Si vous me rapportez une réponse écrite, ici, demain, à pareille heure, je vous en donnerai encore autant.

Le domestique fut abasourdi pendant un instant; après quoi il prit prestement l'argent et la lettre et les cacha dans son habit.

—L'ordre de Votre Excellence sera ponctuellement exécuté,—dit-il avec une profonde révérence.

Puis il s'en alla.

C'était une extravagance bien grande à moi d'agir ainsi, mais il n'y avait pas d'autre manière de m'y prendre. Un petit cadeau aurait été pire que tout.

Si on a les moyens de payer largement, il vaut mieux acheter un domestique que de se fier à un ami. Un ami n'a rien à gagner à garder votre secret, au lieu que le domestique espère plus d'argent dans l'avenir, et la perspective le rend aussi muet que la tombe.

Je n'aurais certainement pas agi comme je le fis si je n'avais pas rencontré Hedwidge dans le vestibule. Mais la vue de son visage pâle et de ses yeux gonflés m'alla au coeur, et j'aurais donné la totalité de ma petite fortune pour lui apporter quelque bonheur, bien que je ne pusse le voir. La situation, d'ailleurs, était si nouvelle et si alarmante que je me trouvais obligé d'agir rapidement, ne sachant pas quels malheurs un retard pouvait amener.

Le lendemain matin je montai de nouveau jusqu'à la grande porte et je tirai la cloche. Le même domestique parut. Il glissa un billet dans ma main et je glissai un billet dans la sienne. Mais, à ma grande surprise, il ne ferma pas la porte et ne se retira pas.

—La signorina a dit que Votre Excellence lirait le billet et que je vous accompagnerais, — dit-il.

Je vis qu'il avait son chapeau à la main, comme s'il était prêt à partir. J'ouvris le billet. Il disait simplement que le domestique était digne de confiance et qu'il indiquerait au Signor Grandi ce qu'il avait à faire.

—Vous avez dit mon nom à la contessina alors? — dis-je au domestique.

Il m'avait annoncé au baron et par conséquent il savait qui j'étais. Il fit un signe de tête, ferma la porte derrière lui, et sortit avec moi. Quand nous fûmes dans la rue il m'expliqua qu'Edwige désirait me parler. Il m'exposa qu'il y avait un escalier dans le roc, conduisant au niveau de la ville. Puis il ajouta que de temps en temps le vieux comte et le baron buvaient copieusement, comme des soldats et des aventuriers le font, pour passer la soirée. La première fois que cela arriverait, lui, le fidèle serviteur, viendrait à mon logement et me conduirait à l'intérieur du château par le susdit passage, dont il avait la clef.

J'avoue que j'étais désagréablement alarmé par la perspective d'entrer au château comme un voleur et d'une façon si romanesque. Cela sentait plus le siècle dernier que le siècle paisible et éminemment bourgeois dans lequel nous vivons. Mais le château de Fillettino a été bâti il y a des centaines d'années, et ce n'est pas ma faute s'il n'est pas tombé en ruines, comme tant d'autres de la même espèce. Le domestique me recommanda de toujours rester à la maison après huit heures du soir, pour le cas où l'on aurait besoin de moi, et d'éviter d'être vu par le baron quand il était dehors.

PLateau 5151 — PRENEZ LE LUNCH ET LE SOUPER A NOTRE BUFFET — AU REZ-DE-CHAUSSEE — PLateau 5151

VENTE ÉCLIPSE CHEZ DUPUIS

ACCESSOIRES INDISPENSABLES à PRIX D'ÉCONOMIE — NE MANQUEZ pas cette VENTE

Col et manchettes

$1.

Variété de très jolis modèles en crêpe et satin. Encolure ronde dans les formes "colleretteé", capelline et autres. Profitez de ce bas prix.

Echarpes
en crêpe

.49

Superbes écharpes en crêpe de soie. Forme longue extrémités taillées de biais pouvant nouer le noeud "ascot". Dessins modernes dans toutes les teintes en vogue.

Echarpes crêpe "Bunny"

Une valeur de 2.49 offerte à ce prix de rabais, chacune

$1.69

Elles ont un succès remarquable... ayez-en une. — Beau crêpe BUNNY garanti lavable. — Dessins modernes aux teintes vives et gaies pour l'hiver.

—au rez-de-chaussée (centre)

Echarpes
carrées

1.00

Le crêpe est de qualité supérieure et très épais. Les dessins sont imprimés avec soin et d'un genre moderne ou batik. Toutes les nuances en vogue ainsi que noir et blanc. Prix ord. 1.98

Sacoches
de cuir "Dupont"

$1.49

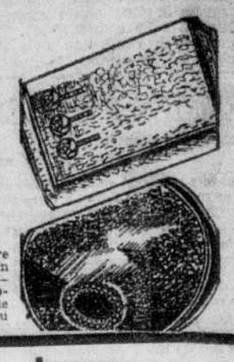

Aussi tissus de laine, texture bouclée et autres finis très en vogue pour toutes occasions. — Formes rectangulaire, enveloppe, giberne et autres. — Belle doublure de soie moirée. Avec ou sans chaînette "éclair".

Le soulier au confort parfait

DR. HENRY'S ARCH HUGGER

recommandé par tout pédicure pour sa souplesse, son support parfait de l'arche et sa forme élégante.

$2.98

Souliers de chevreau (kid) noir ou brun très souple et moulant bien le pied. La forme nouvelle avec son support sous l'arche assure le confort parfait pour la rue ou pour toute personne qui doit travailler debout telles que vendeuses, coiffeuses, infirmières. Talon cubain, fini caoutchouc. Pointures: 3 à 7 dans le lot. Largeurs: B à EEE.

Souliers et pantoufles

Pointures: 00 à 2 dans le lot; la paire

.35

Soldes de marques bien connues. Petits souliers à semelles souples pour bébés. — Aussi plusieurs paires de chaudes petites pantoufles.

Spécial du matin

Pantoufles et souliers pour dames

.50

100 paires en tout de pantoufles et souliers; pointures formes et cuirs désassortis. Pas de c.o.d. ni de commandes téléphoniques.

—au deuxième (Ste-Catherine)

Pantoufles "Juliette"
pour enfants

Pointures 8 à 2 dans le lot; la paire .95

Chaudes et populaires pantoufles en écredon quadrillé avec bordure simili-fourrure. Semelle de cuir solide, bien cousue.

Mouchoirs de fine toile

Mouchoirs de fine toile d'Irlande. Ourlet de ⅛ pouce fini à jours (hemstitched). Une valeur régulière de .10 chacun offerte samedi à ce bas prix.

Achetez-en plusieurs douzaines!

En vente par tout le magasin

la douzaine .59

Aubaines exceptionnelles pour dames

Gants de chevreau
pour dames

1.59

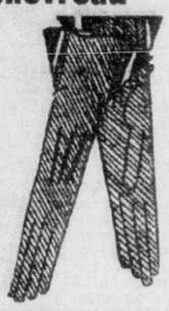

Jolis gants BIARRITZ de fantaisie en fin chevreau glacé. Importation directe de BELGIQUE. Tous des modèles de fantaisie d'un goût recherché. — Brun, castor aussi blanc sur noir. Prix ord. 1.95. Pointures: 5¾ à 7¼.

Bas de soie élégants
pour dames

.59

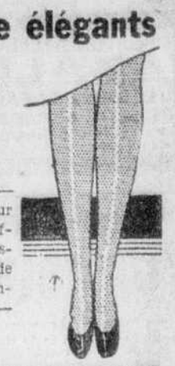

Entièrement façonnés. — Haut fini picot de couleur et mercerisé. Bas de chiffon mat et léger. Soie jusqu'au haut fini picot de couleur. Pied concave renforcé. Talon français. — Nouvelles nuances.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Chapeaux tout paille

pour dames et jeunes filles

150 seulement à ce prix

$1.95

On porte dès maintenant le chapeau tout paille et nous avons obtenu un nombre limité de 150 jolies formes, en avance sur nos achats du printemps. Choix de noir, brun africain, rouge clair. Venez de bonne heure pour un meilleur choix.

DUPUIS—au deuxième (De Montigny)

Autres modèles 2.95

Voici la meilleure valeur que nous ayons offerte depuis longtemps

COMPLETS à 2 pantalons ou PALETOTS D'HIVER

à un très bas prix encore inconnu jusqu'ici pour ces vêtements

Le mois de janvier apporte des ventes sensationnelles mais, rarement, une aussi avantageuse ne vous a été présentée jusqu'ici. C'est une occasion des plus intéressantes que cette vente. Profitez-en. Les complets que nous offrons ici à un prix aussi économique sont de la qualité marquée jusqu'à 2 fois ce prix—c'est donc dire que les étoffes sont superbes, de texture tout laine, comprenant une belle serge bleu marine, tissus laineux, gris oxford, worsted à rayures gris ou brun foncé. Chaque complet avec 2 pantalons. Tailles: 35 à 42.

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES

15.95

SOLDE DE TRES BEAUX PALETOTS d'hiver provenant de notre collection de modèles marqués jusqu'à 30.00. Les étoffes sont remarquables, même à 30.00 et le rabais devrait intéresser tout homme ou jeune homme anxieux d'obtenir un paletot élégant pour terminer la saison et pour l'an prochain, car nul doute qu'une telle qualité de marchandise se vendra à prix plus élevés l'automne prochain. Tailles désassorties. Chaque paletot de coupe impeccable et doublé de satin.

PAIEMENTS FACILES SI DESIRE

CHACUN **OUVERTS LE SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES**

DUPUIS—au rez-de-chaussée (St-Christophe)

VOIR page 28

Les fameux pyjamas Mc Gregor

offerts à prix de vente

Tailles: 34 à 46. 300 seulement en vente à ce bas prix spécial

$1.15

Les pyjamas McGregor sont si connus de nos clients qu'il n'est pas besoin de détailler ici leurs remarquables qualités. Bonne finette à belles rayures bleu, mauve ou tan. Encolure "V" et coupe ample. — Notez que nous n'avons que 300 pyjamas en tout à offrir à ce bas prix. Venez de bonne heure ou téléphonez.

PLateau 5151 — Local 202.

DUPUIS — au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

VENTE SPECIALE D'ENSEMBLES

à prix de rabais pour enfants de 2 à 6 ans

1 casque aviateur — 1 coupe-vent — pantalon-guêtre. Modèle illustré à gauche. Le tout pour

$1.79

Coupe-vent à chainette éclair, 2 poches, poignets et bas en tricot de laine élastique. Pantalon-guêtre avec sous-pied en élastique et bouton-pression sur le côté, casque doublé. Confection en flanelle épaisse (doeskin) et très chaude, vert pâle, chameau, rouge ou bleu poudre. Ages: 2 à 6 ans.

Autres ensembles 3 pièces pour *enfants de 2 à 6 ans* 2.98

1 casque aviateur — 1 coupe-vent — pantalon-guêtre. Modèle illustré à gauche. Le tout pour

$2.9

Coupe-vent à chainette éclair, collet en suède, tricot de laine extensible aux poignets et dans le bas. En drap hollandais fini suede. Choix de rouge bleu pâle ou vert pâle et chameau. Casque doublé de flanelle, pantalon-guêtre avec élastique à la taille et chainette "éclair" ou boutons-pression dans le bas, sous-pied de caoutchouc. Ages: 2 à 8 ans.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (De Montigny)

Complets 3-pièces

pour garçons de 8 à 16 ans

$4.85

Ce sont de beaux et très bons complets de tweed gris ou brun à chevrons (herringbone), rayures ou dessins de fantaisie. — Aussi complets de cheviote bleu marine. Veston droit ou croisé, 1 culotte et 1 pantalon (ou 2 culottes).

DUPUIS—au rez-de-chaussée (De Montigny)

Beaux et solides souliers

pour hommes et jeunes gens

en vente à un bas prix inespéré

Ce sont des souliers de 2.49 à 2.95. — Pointures: 5½ à 10, la paire

$1.95

Modèle Blucher à semelles épaisses en cuir solide. Formes confortables et souples, en noir seulement. Fabrication durable et très nouveaux modèles.

Pointures: 5½ à 10.

DUPUIS—au rez-de-chaussée (centre)

Corsets

Pour dames ou jeunes filles. Bon coutil rose. Lacage dorsal ou sur le devant. 4 ou 6 jarretelles. Tailles: 22 à 36. 1.98

Corselettes

Marques Nature's Rival" et "Nemo Flex". — Broché rose avec ou sans ceinture intérieure. 4 jarretelles. Poitrines: 34 à 48; chacune 2.98

DUPUIS—au deuxième (Ste-Catherine)

SPECIAL à 8.15 SAMEDI SOIR

Savon "Coleo"

L'un des plus populaires savons de marque "Colgate", spécial,

chacun .05

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

—au rez-de-chaussée (centre)

Foulards
pour hommes

1.98

Tous nos foulards de LAINE, DE SOIE marqués à 2.59 et 3.95 réduits à ce bas prix extraordinaire pour samedi.

Commandez par téléphone: PLateau 5151 — Local 202.

—au deuxième (Ste-Catherine)

SPÉCIAL DU MATIN

Bâton de gouret
(HOCKEY)
avec rondelle

.15

Notez les prix ordinaires: bâton .15 — rondelle .25 soit .40 — un rabais de .25. Profitez-en.

Pas de commandes C.O.D., postales ni téléphoniques s.v.p.

—au sous-sol — "SPORT"

AU SOUS-SOL D'ÉCONOMIES

A cause de ces bas prix nous ne pouvons accepter de commandes téléphoniques, C. O. D., ni postales.

SPÉCIAL DU MATIN

Bouffants
de coton
pour fillettes

.25

Ages: 2 à 14 ans. Confection parfaite. Envers ouaté, rayure de soie ou unis. Bon élastique crème seulement.

Pas de commandes postales ni téléphoniques, s.v.p., au deuxième

Culottes "Breeches"

1.39

pour hommes. Bons tissus de laine épais et durables. Tailles variées. Prix ord. 2.50.

Bas "golf"
pour garçons

.39

Ces bas se vendent ordinairement .75 la paire Tricot de laine épais, nuances: bruyère, gris ou beige.

Manteaux
pour dames

8.95

Nombre limité, tailles désassorties. Drap noir laineux aussi brun ou vert. Fourrure aux col et paremens. Tailles: 16 à 20 et 34, 36, 38.

Gilets
de laine

.89

Tricot de laine par côtes pour fillettes de 6 à 14 ans. Bleu poudre, rouge ou beige. Collet de fantaisie. Prix ord. 1.50.

Combinaisons
pour hommes et garçons

Tailles: 34 à 42. — Prix ordinaire .90 .. .69

Tailles: 34 à 44. — Prix ordinaire 1.25 .. .93

Bon tricot naturel. Epaisseur pour l'hiver. Profitez-en.

SPÉCIAL samedi matin

12 crayons de mine pour .05

Mine douce. Crayons sans gomme à effacer. Quantité limitée.

Pas de commandes postales ni téléphoniques s.v.p.

—au rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Bons casques de ski

Pour hommes ou garçons. Ils sont en cuir brun ou noir bien doublé et confortable pour l'hiver. Valeurs de 1.00 et 1.25. Bas prix spécial, samedi. .25

Oreillers en bon coutil

Chaque oreiller bien rempli de matériel hygiénique. Une valeur de .48. Couverture de coutil résistant. Spécial .25

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, PRÉSIDENT.
A.J. DUGAL, V.-P. ET DIR.-GÉR. ARMAND DUPUIS, SEC.-TRÉS.